Document d'Objectifs - Annexes

Site Natura 2000 FR2200369 « Réseaux des coteaux crayeux du bassin de l'Oise aval – Beauvaisis »

SK AG 10 03 019
Version finale 03
10.10.2013

n°dossier : SK AG 10 03 019
code analytique : 436

	Nom	Fonction	Date	signature
Rédaction	Delphine CRESPEL Elise CARON Julia TOYER Sophie CARLIER-KIEDOS	Ingénieur écologue Consultante DD Ingénieur écologue Chef de projet – ingénieur écologue	10/10/2013	
Validation	Nicolas VALET	Chef du département écologie	11/09/2013	

airele nord
ZAC du Chevalement
Rue des Molettes
59286 Roost-Warendin
Tél : 03 27 97 36 39
Fax : 03 27 97 36 11
Contact.nord@airele.com

airele ouest
ZI de Nétreville
763 rue de cocherel
27000 Évreux
Tél : 02 32 32 53 28
Fax : 02 32 32 99 13
Contact.ouest@airele.com
Antenne Bretagne (Dinan)
Tél/fax : 02 96 85 39 46

airele est
61 chemin du Barrage
51000 Châlons-en-champagne
Tél : 03 26 22 71 46
Fax : 03 26 64 73 32
Contact.est@airele.com

www.airele.com

OPQIBI L'INGÉNIERIE QUALIFIÉE CERTIFICAT N° 97 12 1298

SARL au capital de 100 000 € - N° siret 393 677 240 00045 - 393 677 240 RCS Douai - APE 7112B

TABLE DES ANNEXES

CHAPITRE 1. MÉTHODOLOGIE....3

CHAPITRE 2. CARTE D'ASSEMBLAGE DU SITE NATURA 2000....25

CHAPITRE 3. DIAGNOSTIC DES SOUS-SITES DU SITE NATURA 2000 ET CARTOGRAPHIE....27

CHAPITRE 4. FICHES DES HABITATS NATURELS D'INTERET COMMUNAUTAIRE PRESENTS....29

CHAPITRE 5. FICHES DES ESPECES FIGURANT A L'ANNEXE II DE LA DIRECTIVE HABITAT PRESENTES...31

CHAPITRE 6. CARTES DE STATUT DES HABITATS NATURELS PRESENTS SUR LE SITE NATURA 2000...33

CHAPITRE 7. CARTES DE L'ETAT DE CONSERVATION DES HABITATS NATURELS DU SITE NATURA 200035

CHAPITRE 8. GROUPES DE TRAVAIL SUR LES OBJECTIFS ET MESURES DE GESTION....37

CHAPITRE 9. CARTES DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU SITE NATURA 2000....39

CHAPITRE 10. CARTES DE LOCALISATION DES MESURES DE GESTION SUR LE SITE NATURA 200041

CHAPITRE 11. LISTE DES ESPECES VEGETALES OBSERVEES LORS DES INVENTAIRES....43

CHAPITRE 12. RELEVES PHYTOSOCIOLOGIQUES REALISES EN 2011....52

CHAPITRE 13. LISTE DES LEPIDOPTERES OBSERVES LORS DES INVENTAIRES DE 2011....69

CHAPITRE 14. ETUDE DE PICARDIE NATURE SUR LES CHIROPTERES DU SITE NATURA 2000....73

CHAPITRE 15. FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES DU SITE FR 2200369....75

CHAPITRE 1. MÉTHODOLOGIE

1.1 METHODOLOGIE – PARTIE SOCIO-ECONOMIE

Le réseau Natura 2000 n'a pas pour objectif de créer des espaces naturels interdisant toutes activités humaines. Bien au contraire, c'est un principe plus vaste de conservation et d'utilisation durable, qui permet d'associer l'Homme et la Nature pour que les espaces naturels soient valorisés et entretenus.

Il est donc nécessaire d'identifier les propriétaires possédant une ou plusieurs parcelles au sein du site Natura 2000 afin de les informer et de les impliquer dans l'élaboration du DOCOB et également de recenser les activités pratiquées au niveau du site et aux alentours ainsi que leurs enjeux afin que la démarche Natura 2000 soit réalisée dans la concertation avec les différents usagers. C'est pourquoi une collecte de données concernant les différentes activités a été entreprise dès le début de l'étude.

1.1.1 IDENTIFICATION DES ACTEURS DU SITE NATURA 2000

1.1.1.1 IDENTIFICATION DES ORGANISMES RESPONSABLES

Les activités présentes sur le site ont été identifiées. Quatre domaines d'activités ont pu être distingués : l'agriculture, la chasse, le loisir/tourisme et la sylviculture. Pour récolter les données concernant ces activités, les organismes responsables ont été contactés (cf. tableau 1).

1.1.1.2 IDENTIFICATION DES ACTEURS DU SITE

L'ensemble des propriétaires concernés par le site Natura 2000 ont été identifiés. Pour réaliser cette première étape, les données cadastrales du site ont été extraites par la DREAL Picardie et transmises au Centre des Impôts Foncier de Beauvais qui ont, pu communiquer le nom et l'adresse des différents propriétaires. Cette enquête parcellaire a permis de dénombrer 1138 parcelles concernées par le site Natura 2000 appartenant à 676 propriétaires différents.

A chaque propriétaire, un courrier les informant de la démarche Natura 2000 et de la tenue d'une réunion d'informations leur a été envoyé (cf. annexe 1 – courrier). A ce courrier, était joint un talon coupon-réponse à renvoyer au bureau d'étude airele permettant d'identifier les propriétaires intéressés par la démarche et souhaitant être informés ou participer à la réunion d'information.

1.1.2 MISE EN PLACE DE LA CONCERTATION

1.1.2.1 AUPRES DES ORGANISMES RESPONSABLES

Des entretiens thématiques, pour chaque activité anthropique recensée, ont été effectués auprès des différents organismes. Pour ces rencontres, un « guide d'entretien » (cf. annexe 2 – exemple de guide d'entretien) a été établi. Ce guide a été conçu de manière à obtenir des renseignements à l'échelle du département et à l'échelle du site.

Organismes représentés	Type d'échange	Eléments traités	Date	Lieux
ADASEA (Association Départemental pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles), Fédération départementale des syndicats des exploitants agricoles, Chambre d'agriculture de l'Oise, Bureau des Jeunes agriculteurs, Agriculture biologique en Picardie	Entretien collectif avec les différents intervenants	-L'agriculture au sein du site Natura (données chiffrées) -Le pastoralisme dans l'Oise et au niveau du site (données chiffrées) -Les aides financières possibles dans le cadre Natura 2000 -Les agriculteurs et leur degré d'implication dans la démarche Natura 2000	7 avril 2011 10h-12h	Maison de l''Agriculture à Beauvais
Fédération départementale des chasseurs de l'Oise (FDCO)	Entretien individuel avec le directeur technique de la FDCO	-l'implication de la FDCO dans la préservation de biodiversité -L'activité cynégétique dans l'Oise et au sein du site Natura 2000 (données chiffrées)	1er avril 2011 10h-12h	Fédération départementale des chasseurs de l'Oise à Agnetz
Comité départemental du tourisme de l'Oise (CDTO), Comité départemental du tourisme Equestre, Comité régional Olympique et Sportif (CROS) de Picardie, Comité départemental de randonnée pédestre	Entretien collectif avec les différents intervenants	-Les différents loisirs pratiqués dans l'Oise et pouvant être pratiqués sur le site Natura 2000 -La connaissance de sentiers traversant le site Natura 2000 (données géographiques)	31 mars 2011 17h30-19h	Maison du Plan d'eau du Canada à Beauvais
CRPF (Centre régional de la propriété forestière Nord-Pas-de-Calais-Picardie)	Entretien téléphonique avec un ingénieur forestier	-La place de la sylviculture dans l'Oise ainsi qu'au sein du site Natura 2000 (données chiffrées) -Les différentes gestions sylvicoles possibles sur le site Natura 2000	25 juillet 2011	Bureau d'études AIRELE

Tableau 1 - Déroulement des entretiens pour la récolte des données socio-économiques

En parallèle de ces rendez-vous, une recherche de données à partir de rapports d'études (Schéma Régional de la Gestion Sylvicole en Picardie, Observateur de l'élevage de l'Oise…) et de données statistiques (RGA : Recensement Général de l'Agriculture par exemple), accessibles sur les sites internet de l'Etat a été faite pour optimiser la qualité et la quantité d'informations.

1.1.2.2 AUPRES DES PROPRIETAIRES

Les propriétaires possédant une parcelle comprise en partie ou en totalité dans le site Natura 2000 et ayant répondu qu'ils souhaitaient participer à la démarche et à la réunion d'information (par l'intermédiaire du talon coupon –réponse) ont été conviés par courrier à une réunion d'information (cf. annexe 3 – courrier d'invitation aux réunions d'informations).

Pour des raisons d'ordre logistique et afin de réunir le plus de propriétaires possibles deux dates ont été proposées :

- Jeudi 9 juin, de 17h à 19h, à la salle communale de Le-Plessier-sur-Saint-Just ;
- Mardi 14 juin, de 17h à 19h, à la Mairie de Crèvecoeur-le-Grand.

Ces réunions ont eu pour rôle d'informer sur la démarche Natura 2000, sur les enjeux de conservation des milieux se trouvant sur leur propriété ainsi que sur le déroulement du document d'objectifs. Au total, 16 propriétaires se sont déplacés.

L'objectif a également été de communiquer avec les participants : créer un lien, répondre aux questionnements, mesurer l'implication de chacun dans la démarche et inviter à poursuivre le projet dans la concertation. Cette réunion s'est accompagnée d'un questionnaire remis aux propriétaires présents et envoyé aux personnes absentes et ayant répondu qu'elles étaient intéressées par la démarche Natura 2000, questionnaire envoyé avec un document résumant les informations données lors de la réunion. Ce questionnaire a permis de récolter des informations précises (type de gestion, entretien des parcelles, pratique de la chasse...) (cf. annexe 4 - questionnaire).

1.2 MÉTHODOLOGIE – PARTIE ÉCOLOGIE

Afin de prendre en compte toutes les sensibilités des différents milieux naturels du site Natura 2000, un état des lieux initial doit être fait. Il est important de connaitre les habitats naturels et les espèces d'intérêt communautaire présents au sein du site ainsi que leur état de conservation.

Dans un premier temps, une phase bibliographique est réalisée, afin de récolter l'ensemble des données disponibles, de pointer toutes les connaissances acquises par plusieurs observateurs et ainsi préparer le terrain avec une liste exhaustive des habitats naturels qui peuvent être potentiellement.

Dans un second temps, la phase bibliographique étant terminée, la phase de terrain avec des relevés floristiques, phytosociologiques et faunistiques est réalisée afin de cartographier et inventorier l'intégralité du site. Les visites de terrain sur le périmètre d'étude permettent également d'observer les différents états de conservation des milieux naturels.

1.2.1 LA PHASE PREPARATOIRE AU TERRAIN : SYNTHESE BIBLIOGRAPHIQUE

1.2.1.1 RECONNAISSANCE DES ZONES NATURELLES D'INTERET REMARQUABLE

- LES ZONES NATURELLES D'INTERET ECOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE (ZNIEFF)

Le programme ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique) initié par le ministère de l'Environnement en 1982, a pour objectif d'être un outil de connaissance permanent, aussi exhaustif que possible, des espaces naturels, terrestres et marins, dont l'intérêt repose soit sur l'équilibre et la richesse de l'écosystème soit sur la présence d'espèces végétales et animales rares et menacées. L'inventaire des ZNIEFF a été réactualisé en 1998 (inventaire de 2ème génération).

Le site est concerné par 16 ZNIEFF. Toutes les données se rapportant à ces inventaires sont présentées dans des fiches établies par la DREAL Picardie avec l'aide du Conservatoire des Sites Naturels de Picardie. Les éléments contenus dans ces fiches ont permis d'obtenir une première description succincte des habitats ainsi qu'une liste d'espèces potentiellement présentes sur le site.

- LES ESPACES NATURELS SENSIBLES (ENS)

La loi du 18 juillet 1985, révisée par la loi du 2 février 1995, du code de l'urbanisme propose à chaque département qui le souhaite de « *mettre en œuvre une politique de protection, de gestion et d'ouverture au public des Espaces Naturels Sensibles* ». Cette démarche a pour but de préserver la qualité du paysage et des sites naturels. Pour atteindre cet objectif, les départements peuvent mener une politique foncière grâce à la mise en place d'une taxe (Taxe Départementale des Espaces Naturels Sensibles) prélevée sur chaque permis de construire déposé. Elle permet ainsi une aide à l'acquisition d'espaces naturels par les communes et autres collectivités territoriales.

La mise en œuvre d'un schéma départemental des ENS dans l'Oise a permis d'établir des fiches descriptives pour chaque ENS. L'intérêt du site Natura 2000 est également reconnu au niveau départemental puisqu'il est concerné par huit ENS.

1.2.1.2 ACTIONS DE PRESERVATION MENEES SUR LE SITE PAR LE CEN DE PICARDIE

Sur une partie de quatre des 23 sous-sites du site Natura 2000, des mesures de gestion ont été contractualisées entre le Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie et des propriétaires publics ou privés afin de maintenir ou de restaurer les pelouses calcicoles. Ces espaces bénéficient de plans de gestion, ouvrages technique et scientifiques permettant de programmer les actions à mettre en œuvre pour conserver, voire augmenter, la valeur patrimonial d'un site naturel. Pour cela un état des lieux complet du site est effectué afin de proposer une gestion adaptée.

Ci-dessous sont listés les sous-sites faisant l'objet de plan de gestion de la part du CENP :

- Sur une partie du sous-site PP2, commune de Le Plessier-sur-Bulles : BUR (S.), GARNERO (V.), HUET (R.). Le Larris du Cul de Lampe, Le Plessier-sur-Bulles (60). Plan de gestion 2006-2010. Conservatoire des Sites Naturels de Picardie. 22 p. + annexes ;

- Sur une partie du sous-site CAB3, commune de Fouquenies : DECODTS (H.), TOP (D.), 2008. Les coteaux du Thérain, Fouquenies (60). Plan de gestion 2009-2013. Conservatoire des Sites Naturels de Picardie. 49 p. + annexes ;

- Sur une partie du sous-site de PV2, commune de Marseille-en-Beauvaisis : DECODTS H., TOP D., 2009. Les Larris des Terres Blanches, Marseille-en-Beauvaisis (60). Plan de gestion 2010-2019. Conservatoire des Sites Naturels de Picardie. 51 p. + annexes.

1.2.1.3 CARACTERISATION DES HABITATS ET DES ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRES

LES HABITATS NATURELS

Grâce aux recherches bibliographiques et au Formulaire Standard des Données (FSD), une première liste des habitats naturels susceptibles d'être présents sur le site a été réalisée. Cette liste a pu être ensuite complétée à l'aide des cahiers d'habitats Natura 2000 (BENSENTTITI, 2001 ; BENSENTTITI, 2002 ; M.N.H.N, 2001) regroupant les connaissances scientifiques pour l'ensemble des habitats de la Directive européenne.

5 habitats, dits générique, relevant de la directive ont été recensés (les habitats signalés en gras sont considérées comme d'intérêt communautaire prioritaire dans la Directive « Habitats, faune et flore ».

- 5130 : Formations à Genévrier commun sur pelouse calcaire
- 6210 : Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement
- 6510 : Prairies maigres de fauche
- **8160* : Eboulis médio-européens calcaires**
- 9130 : Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum

Ces habitats peuvent être déclinés en un ou plusieurs habitats dits « élémentaires ». Ils sont définis dans les cahiers d'habitats Natura 2000 et correspondent à des descriptions plus locales :

- 5130.2 : Junipéraies secondaires planitiaires à montagnardes à Genévrier commun
- 6210.22 : Pelouses calcicoles méso-xérophiles subatlantiques
- 6210.9 : Pelouses calcicoles méso-xérophiles nord-atlantiques des mésoclimats froids (Pelouses à Fétuque de Léman et Seslérie bleuâtre)
- 6510.6 : Prairies fauchées collinéennes à submontagnardes, mésophiles, mésotrophe
- 6510.7 : Prairies fauchées collinéennes à submontagnardes eutrophiques
- **8160.1* : Eboulis crayeux de la vallée de la Seine et de la Champagne**
- 9130.3 : Hêtraies-Chênaies à Jacinthe des bois
- 9130.5 : Hêtraies-chênaies à Aspérule odorante et Mélique uniflore

Pour chacun de ces habitats élémentaires, une fiche « Habitat » (cf. chapitre 4 de ce rapport d'annexes) a été réalisée. Ces fiches sont essentiellement composées d'informations recueillies dans les cahiers d'habitats Natura 2000 et des éléments des inventaires de 2011 effectués par Airele. Ces fiches présentent notamment les caractéristiques stationnelles, la physionomie et le cortège floristique caractéristique. Il y est également décrit les menaces potentielles et les orientations générales de gestion.

Les espèces d'interet communautaires

Les espèces d'intérêt communautaire sont celles figurant à l'annexe II de la Directive « Habitat, faune et flore ». D'après les données récoltées lors de la phase de bibliographie, quatre espèces animales d'intérêt communautaire ont été observés : le Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia aurinia*), l'Ecaille chinée (*Callimorpha quadripunctaria*), le Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*) et le Grand murin (*Myotis myotis*) et une espèce végétale : le Sisymbre couché (*Sisymbrium supinum*).

Sur le même principe que les fiches « Habitat », les espèces d'intérêt communautaire sont présentées plus en détails dans des fiches « Espèces » (cf. chapitre 5 de ce rapport d'annexes). Chaque fiche précise leur morphologie, leur biologie (régime alimentaire, cycle de développement), leur écologie (habitat fréquenté) ainsi que leur état de conservation, les menaces et les objectifs de conservation et de gestion de l'espèce (données provenant de la bibliographie et des inventaires de 2011 effectués par Airele).

1.2.1.4 Evolution et dynamique des habitats

De manière générale, les habitats naturels sont des systèmes qui évoluent en fonction de la dynamique végétale naturelle et de leur utilisation par l'Homme. Pour mieux appréhender, les stades évolutifs des pelouses calcicoles, un schéma expliquant leur dynamique évolutive a été construit grâce aux cahiers d'habitats Natura 2000 (BENSENTTITI, 2001 ; BENSENTTITI, 2002 ; M.N.H.N, 2001) et à l'outil de gestion « connaitre et gérer les pelouses calcicoles » (MAUBERT & DUTOIT; 1995)

Le schéma présenté en annexe n°5 rassemble tous les habitats naturels d'intérêt communautaire ou non, potentiellement présents, sur le site Natura 2000.

La dynamique végétale des pelouses calcicoles peut être décrite de la manière suivante :

Les habitats ouverts que sont les éboulis rattachés à l'alliance phytosociologique : *Leontodontion hyoseroidis* et les pelouses calcicoles (faisant parties du *Mesobromion erecti*) constituent les premiers

stades d'évolution de la végétation. Ces espaces ouverts permettent parfois l'installation du Genévrier commun (*Juniperus communis*), espèce héliophile, très fortement sensible à la concurrence des autres espèces arbustives. Cette espèce pionnière s'installe donc sur des milieux encore très pauvres en arbustes ce qui entraine la formation d'une Junipérais (Alliance : *Berberidion vulgaris*). L'absence d'entretien laisse libre cours à la dynamique spontanée de la végétation, les pelouses vont être plus ou moins rapidement envahies par les graminées comme le Brachypode penné (*Brachypodium pinnatum*). Ces graminées sociales très envahissantes vont progressivement « étouffer » les autres espèces herbacées par une production importante de litière. L'enrichissement du sol se fait petit à petit et les arbustes tels que le Cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*), la Viorne lantane (*Viburnum lantana*) ou l'Aubépine (*Crataegus monogyna*) vont pouvoir s'installer pour ensuite former des fourrés de plus en plus denses.

Les arbres pionniers comme le Frêne commun (*Fraxinus excelsior*) vont s'implanter à leur tour, le milieu devient à ce stade un pré-bois qui évoluera lentement vers des boisements correspondant dans la plupart des cas dans la région picarde à des hêtraies de l'Asperulo-Fagetum.

Cette évolution spontanée peut être interrompue par des activités humaines. Par exemple, un pâturage trop intensif entrainant un enrichissement du sol en matière organique très important peut faire évoluer certaines pelouses en prairies eutrophes. Une gestion de fauche sans exportation sur les pelouses calcicoles conduira également à la formation de prairies de fauche.

Avec des mesures de gestions adaptées telles que le pâturage extensifs d'ovins, il est possible, à partir de milieux évolués, de restaurer des stades dynamiques plus jeunes, on pourra alors parler de d'évolution régressive.

1.2.2 LA PHASE DE TERRAIN

Cette phase a pour but de cartographier l'ensemble des habitats naturels ainsi que les espèces :

- Espèces végétales d'intérêt communautaire,
- Espèces végétales patrimoniales : protégées au niveau national et régional, mentionnées dans la liste rouge des espèces menacées et sur la liste rouge de Picardie.
- Espèces animales citées à l'annexe II de la Directive « habitats, faune et flore ».

1.2.2.1 HABITATS NATURELS ET FLORE

APPROCHE PHYTOSOCIOLOGIQUE

La phytosociologie étudie les associations végétales en se basant sur des inventaires floristiques et des regroupements d'espèces. Généralement, les mêmes groupements d'espèces sont caractérisés par différents facteurs : le climat, la topographie, l'exposition, le sol, les actions humaines actuelles ou passées et les actions de certains animaux (domestiques ou sauvage).

Pour recueillir les mêmes informations pour les différentes formations végétales et les différentes sous-sites du site Natura 2000, une « fiche prospection habitat » a été complétée pour chaque habitat de chaque sous-site. Elle comporte plusieurs rubriques permettant de relever les divers facteurs

biologiques de l'habitat (exposition, topographie et pédologie), sa structure (pourcentage de recouvrement des différentes strates), les activités humaines présentes ainsi que les différents facteurs observés et pouvant affecter l'habitat naturel.

Les relevés phytosociologiques

La prospection et la caractérisation des habitats ont été effectuées lors de trois sessions d'investigations sur le terrain :

- une première session réalisée entre la mi-avril et la mi-mai,
- une seconde de juin à juillet,
- et une troisième en septembre.

Au préalable de la première session, une distinction des différentes entités végétales qui semblaient homogènes a été réalisée à l'aide de photographies aériennes, une ébauche de cartographie a donc pu être établie pour cibler les différentes zones à prospecter.

> Première session

Lors de la première session, des inventaires floristiques qualitatifs ont été réalisés. Cette première étape a également permis d'observer les espèces végétales précoces (espèces dont la période de floraison intervient au printemps), les espèces patrimoniales et protégées rencontrées ont été géolocalisées. Une fois l'intégralité du site prospecté, une localisation des différents relevés phytosociologiques à réaliser a été faite afin de préparer la seconde session de terrain.

> Seconde session

Au cours des prospections de juin et juillet, les inventaires phytosociologiques ont été effectués, essentiellement sur les milieux ouverts, afin de caractériser les habitats et de les cartographier (ceci a été réalisé et numérisé à l'aide d'un GPS (Global Positioning System)).

L'état de dégradation ainsi que tous les facteurs (pâturage, dépôt de déchets vert, marque de fréquentation du site ...) pouvant impacter les habitats naturels ont été recensés à l'aide de la fiche de prospection de l'habitat.

De la même manière que lors de la première session, les espèces patrimoniales et protégées rencontrées ont été géolocalisées.

> Troisième session

Elle a consisté à inventorier, sur les habitats naturels ouverts ou semi-ouverts d'intérêt communautaires ou prioritaire, identifiés lors de la seconde session, les espèces à floraison tardive et à les géolocaliser si ces espèces s'avéraient être d'intérêt patrimonial.

Saisie des donnees

Les relevés phytosociologiques et les données de la fiche prospection de l'habitat ont été saisis sous forme de tableau Excel. Les tableaux comprennent les données situationnelles (degré de la pente, exposition et pédologie) de chaque zone de relevé, les menaces potentielles ou réelles (fermeture du milieu, dépôts de déchets sauvage ou surfréquentation) observées sur le site, les activités anthropiques (chasse, agriculture, sylviculture…) et la liste complète des espèces végétales identifiées avec leur indice d'abondance-dominance. C'est à partir de cette liste que des regroupements d'espèces végétales ont pu être fait et ont ainsi permis de déterminer l'association végétale représentée par chaque relevé et donc de caractériser l'habitat naturel.

Lors de cette phase de l'étude, les habitats naturels et les espèces rares et protégées identifiés ont été cartographiés et intégrés à un Système Informatique Géographique (SIG). Les tables d'attributs ont été complétées pour chaque polygone numérisé (délimitation informatique de chaque habitat).

1.2.2.2 Faune

Lepidopteres

Le Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*), espèce inscrite à l'annexe II de la Directive Habitat, a été dénombrée le long de transects* de 5 m de large couvrant l'ensemble des milieux ouverts ou semi ouverts, les comportements de reproduction et de ponte, ainsi qu'une recherche de pontes (*Notons que la recherche de ponte n'a été effectuée que sur un sous-site (CAB 1) où la présence de la population du Damier de la Succise est avérée*) et de chenilles, ont été notés et cartographiés..

Pour les espèces patrimoniales, un simple comptage des effectifs a été effectué le long de ces mêmes transects.

**méthodologie basée sur le protocole de suivi utilisé dans les réserves naturelles*

Chiropteres

Pour le moment, seul le travail bibliographique a été effectué à partir des données du Cahier d'habitats et des données du Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie.

1.3 Fiches sous-sites

1.3.1 Denomination des sous-sites

Le site Natura 2000 FR 2200369 étant morcelé en 22 sous-sites, plus un sous-site à étudier dans le cadre d'une inclusion éventuelle au périmètre du site Natura 2000, soit 23 sous-sites (ou entités), il a donc été décidé en amont de l'étude d'attribuer un nom différents à chaque « morceau » du site Natura 2000, nom se basant sur le nom de la Communauté de communes sur lequel il se situe auquel s'ajoute un numéro (plusieurs morceau sur un même CC) :

- Communauté d'Agglomération du Beauvaisis => CAB 1 à 6
- CC du Plateau Picard => PP 1 à 2
- CC Pays des Source => PS 1 à 4
- CC Picardie Verte => PV 1 à 2
- CC de la Vallée de la Brèche et de la Noye => VBN 1 à 7 (VBN 7 est le sous-site non inclus au périmètre du site Natura 2000)

(cf. chapitre 2 de ce rapport d'annexes - carte d'assemblage du site Natura 2000)

1.3.2 FICHES SOUS-SITE

Sur la base des inventaires de terrain effectués d'avril à septembre 2011, une fiche « sous-site » a été réalisée pour chaque sous-site du site Natura 2000 (cf. chapitre 3 de ce rapport d'annexes – Diagnostic de chaque sous-site).

Ces fiches synthétisent l'ensemble des éléments obtenus lors des différents entretiens et des observations de terrain, elles comportent les éléments suivants :

- L'identification avec la liste des communes et lieux-dits concernés, la superficie, nombre de parcelles, de propriétaires,... ;
- Le diagnostic socio-économique : pratique de la chasse, gestion sylvicole, les activités de loisirs, d'agriculture ;
- Le diagnostic écologique avec les protections et reconnaissances officielles, la description générale, les problématiques observées et la tendance évolutive des milieux naturels (à l'aide des photographies aériennes anciennes), les habitats naturels présents d'intérêt communautaire, prioritaire ou non communautaire, les espèces végétales et animales présentes ou potentiellement présentes (provenant des sources bibliographiques), l'état de conservation observé ;
- Les interactions entre les activités humaines et les milieux écologiques.

Ces fiches ne sont pas figées, elles évolueront au fur et à mesure de l'avancement du DOCOB.

1.4 TABLE DES ANNEXES DE LA METHODOLOGIE

Annexe 1 : Courrier aux propriétaires informant de la démarche Natura 2000

Annexe 2 : Exemple de guide d'entretien utilisé

Annexe 3 : Courrier d'invitation aux réunions d'informations

Annexe 4 : Questionnaire remis aux propriétaires intéressés

Annexe 5 : Dynamique végétale

ANNEXE 1 : COURRIER AUX PROPRIETAIRES INFORMANT DE LA DEMARCHE NATURA 2000

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

airele

PREFET DE L'OISE ET
DE LA PICARDIE

NOM, Prénom
Rue
Ville

A Beauvais, le 13/04/11

Objet : Information dans le cadre de l'élaboration du Document d'Objectif du site Natura 2000 : Réseaux des coteaux crayeux du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis)

Madame, Monsieur,

La Direction Départementale des Territoires de l'Oise pilote la réalisation du Document d'Objectifs (DOCOB) du site Natura 2000 « Réseau de coteaux crayeux du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) ». Le bureau d'études AIRELE a été mandaté comme opérateur de la réalisation de ce DOCOB.

Cette mission, en application de la politique européenne Natura 2000, consiste en l'élaboration d'un plan de restauration et de gestion des coteaux crayeux du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis). Elle concerne plus de 413 ha de milieux naturels, éclaté en 23 entités, au sein de 30 communes et 5 intercommunalités.

En tant que propriétaire d'une ou plusieurs parcelles au sein du périmètre d'étude, nous vous adressons ce courrier afin de **vous informer officiellement du lancement de cette étude.** Vous trouverez un certains nombre d'informations relatives à la démarche Natura 2000 sur le site internet suivant : http://www.oise.equipement-agriculture.gouv.fr/rubrique.php3?id_rubrique=28

✂ ----------

COUPON REPONSE à retourner avant le 6 mai 2011 à l'adresse suivante : AIRELE, ZAC du Chevalement, Rue des Molettes, 59 286 Roost-Warendin
Ou par mail : julia.toyer@airele.com

Nom : ..... Prénom : .....

Commune : ....

Mail : .....

Téléphone (non obligatoire) : ....

☐ Souhaite participer à la réunion d'échanges à venir et être informé de la démarche Natura 2000 sur ce site
☐ Ne souhaite pas participer

NB : sont concernés par ce courrier les propriétaires des parcelles. Néanmoins, les ayants-droits (locataires, exploitants…) peuvent également s'impliquer dans cette démarche si eux-mêmes ou le(s) propriétaire(s) le souhaitent.

La démarche durera jusqu'à l'automne 2012, et sera composée de différentes phases, notamment un diagnostic écologique et socio-économique, et la définition des objectifs de développement durable, des mesures de gestion et de suivi pour les 23 sous-sites.

Dans le cadre du **diagnostic écologique**, les écologues du bureau d'études Airele réaliseront des inventaires de terrain (relevés des habitats naturels et espèces patrimoniales). Aussi, ils seront susceptibles de se rendre sur vos parcelles, entre une et quatre fois, entre fin avril 2011 et fin août 2012. Ils seront munis d'une autorisation délivrée par le Préfet de l'Oise (arrêté préfectoral du 18 février 2008 concernant l'accès à la propriété privée dans le cadre d'inventaire du patrimoine naturel) et d'un ordre de mission.

Par ailleurs, dans le cadre du **diagnostic socio-économique**, seront inventoriés les usages et activités humaines sur les sites. Aussi, les propriétaires intéressés par la démarche seront-ils conviés à une **réunion d'échanges d'ici l'été 2011.** Nous vous proposons donc de nous renvoyer ci-après un coupon réponse, afin de préciser votre volonté d'implication dans cette démarche.

Vous remerciant par avance de votre collaboration, nous vous prions d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Elise CARON
Bureau d'études Airele

ANNEXE 2 : EXEMPLE DE GUIDE D'ENTRETIEN UTILISE

Données générales sur l'agriculture

> Accéder à des données générales sur:

- L'occupation du sol avec des données chiffrées pour le département de l'Oise
- Les tendances générales de l'évolution agricole depuis les 30 dernières années dans l'Oise ainsi que les principales causes et conséquences.

> Avoir des éléments sur les différentes pratiques agricoles dans l'Oise

- Pourcentage de chaque activité ainsi que les SAU qu'elles représentent sur le département
- Le poids économique de chacune d'elle
- Les problèmes environnementaux qui pourraient être rencontrés pour ces différentes pratiques (utilisation de produits phytosanitaires, problème d'érosion sur certains types de production, période de récolte…)

Pastoralisme

> Accéder à des données générales sur:

- Les pratiques d'autrefois, la période de régression, les causes et les conséquences de la déprise de cette activité.
- Le nombre d'éleveurs dans l'Oise, le type d'élevage pratiqué (bovin, ovin, caprin, équin, viande, lait) et les problèmes rencontrés par ces personnes concernant leur activité (manque de surface, financier…).
- Le pâturage est-il toujours pratiqué par les éleveurs dans le département de l'Oise ? Qu'en est il plus particulièrement pour les élevages ovins et caprins ? Quelles sont les conditions / modalités de pâturage aujourd'hui ? (pâturage fixe ou itinérant ?, période et type de transhumance (si elle existe) période de pâturage, traitement des bêtes…)
- Y-a-t-il des éleveurs qui souhaiteraient faire pâturer son troupeau une partie de l'année ?

> Gestion particulière sur les sous sites

- D'après les données ZNIEFF du Larris de la Vallée de Saint Marc à Montcrux, qui datent de 1998, un berger itinérant utilisait les coteaux calcaires pour faire pâturer ses moutons, pratique-t-il toujours ?
- Sur les sous-sites, est ce qu'il y a un entretien autre que le pâturage ou le broutage par des herbivores sauvages (lapin, chevreuil) comme la fauche, le débroussaillage … ? Qui réalise cet entretien, par quels moyens techniques (manuel, mécanique), à quelle fréquence et à quelles périodes de l'année ?
- Des actions ou des programmes de restauration sont-ils prévus au niveau du site NATURA 2000 (association de protection de la nature, communes, …) ?

> Aides et contrats

- Quelles sont les aides financières ou contrats utiles aux éleveurs pour favoriser l'exploitation des pelouses calcaires (les contrats « Gestion du territoire » financés par le Conseil régional de Picardie, l'Etat, les agences de l'eau et l'Europ, les MAET…), quelles structures les proposent et selon quelles modalités d'accès (plafond de subvention, critère…) ?

- Existe-t-il un accompagnement méthodologique ou un appui technique pour les éleveurs voulant s'engager dans le pastoralisme (AuxiPROD, Chambre d'Agriculture de la Picardie qui accompagne individuellement les agriculteurs dans leurs différents projets…) ?
- Ces aides et ces accompagnements ont-ils un impact positif (nombre de contrat, SAU sous contrat, les pratiques qui ont évoluées…) dans le département de l'Oise ?

ANNEXE 3 : COURRIER D'INVITATION AUX REUNIONS D'INFORMATIONS

Réf : Eca/DC 11 05 053
Objet : Invitation à une réunion d'échanges dans le cadre de l'élaboration du Document d'Objectif du site Natura 2000 : Réseaux des coteaux crayeux du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis)

Madame, Monsieur,

En tant que propriétaire d'une ou plusieurs parcelles au sein du site Natura 2000 « Réseau de coteaux crayeux du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) », vous avez répondu favorablement à notre précédent courrier du mois d'avril 2011 relatif à la réalisation du Document d'Objectifs (DOCOB) de ce site.
Nous vous convions donc à une réunion d'échanges dont le programme est le suivant :

1. Présentation de la démarche Natura 2000 menée sur les coteaux crayeux du bassin de l'Oise aval ;
2. Présentation des premiers éléments de diagnostic écologique et socio-économique ;
3. Recueil des attentes et des motivations des participants ;
4. Collecte des informations connues par les participants.

Nous vous proposons 2 dates de réunions au choix, réparties géographiquement sur le territoire d'étude. Vous pouvez donc choisir le créneau selon votre convenance :

=> **Jeudi 9 juin, de 17h à 19h,** à la salle communale de Le-Plessier-sur-Saint-Just (239 rue de Compiègne, Place communale)
Ou
=> **Mardi 14 juin, de 17h à 19h**, à la Mairie de Crèvecœur-le-Grand (Salle Marcel DASSAULT, Place de l'Hôtel de Ville)

Afin de faciliter l'organisation logistique des réunions, nous vous proposons de nous renvoyer ci-après un coupon réponse, afin de préciser la date de votre présence.

Vous remerciant par avance de votre collaboration, nous vous prions d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Elise CARON
Consultante développement durable – AIRELE

✂ ----------

COUPON REPONSE à retourner avant le 8 juin 2011 à l'adresse suivante :
AIRELE, ZAC du Chevalement, Rue des Molettes, 59 286 Roost-Warendin
Ou par mail : julia.toyer@airele.com

Nom : ..... Prénom : .....

Commune : ....

- ☐ Souhaite participer à la réunion d'échanges du jeudi 9 juin à Le-Plessier-sur-Saint-Just
- ☐ Souhaite participer à la réunion d'échanges du mardi 14 juin à Crèvecoeur-le-Grand
- ☐ Ne pourra se rendre disponible aux dates proposées pour une réunion d'échanges mais souhaite être informé de la suite de la démarche.

NB : sont concernés par ce courrier les propriétaires des parcelles. Néanmoins, les ayants-droits (locataires, exploitants…) peuvent également s'impliquer dans cette démarche si eux-mêmes ou le(s) propriétaire(s) le souhaitent.

ANNEXE 4 : QUESTIONNAIRE REMIS AUX PROPRIETAIRES INTERESSES

« 'Réseaux des coteaux crayeux du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) »

NOM, Prénom *(champs obligatoire svp)* : Commune :
Mail : Téléphone :

ETAT DE VOTRE PARCELLE

1. **Quel type de végétation trouve t on majoritairement sur votre parcelle ?**
   - ☐ Arbres
   - ☐ Arbustes
   - ☐ Végétation rase
   - ☐ Culture
   - ☐ Autres : ……

2. **Votre parcelle est-elle exploitée par un agriculteur ?**
   - ☐ Non
   - ☐ Oui. Si oui :

     Êtes-vous d'agriculteur concerné ?

     o Oui o Non

     L'activité est de type :

     o Elevage ovin
     o Elevage bovin
     o Cultures
     o Autres : ……

3. **Votre parcelle est-elle entretenue ?**
   - ☐ Non
   - ☐ Si oui :
     - o Pâturage
     - o Fauche
     - o Autres : ……

4. **Connaissez-vous l'historique de votre parcelle il y a 20 ou 30 ans :**
   - ☐ Etait-elle pâturée ?
   - ☐ Fauchée ?
   - ☐ A-t-elle fait l'objet de plantations ?
   - ☐ Autres : ……

CHASSE

5. **Pratique t on la chasse sur votre parcelle ?**
   - ☐ Non
   - ☐ Oui

6. **Si oui, qui exerce cette chasse ?**
   - ☐ Vous-même
   - ☐ Société de chasse => préciser le nombre d'actionnaires : ……
   - ☐ Autres : ……

7. **Si oui, à quelle fréquence (combien de jours par semaine ?) ?**

   ……

8. **Si oui, quel type de gibier ?**
   - ☐ Petit gibier
   - ☐ Gros gibier
   - ☐ Autres : ……

FREQUENTATIONS

9. **Votre parcelle est-elle fréquentée par le public sur un sentier de type :**
   - ☐ Itinéraire équestre
   - ☐ Itinéraire pédestre
   - ☐ Itinéraire cycliste
   - ☐ Autres : ……

10. **Votre parcelle est-elle fréquentée par des véhicules motorisés (moto cross, quads) ?**
   - ☐ Non
   - ☐ Oui. Si oui, à quelle fréquence ?
     - o Souvent
     - o Occasionnellement
     - o Rarement

11. **Constatez-vous des dégradations sur votre site ?**
   - ☐ Dépôt d'ordure
   - ☐ Coupe de bois non autorisée
   - ☐ Autres : ……

EXTRACTION MATERIAUX

12. **Votre parcelle fait-elle l'objet d'extraction de matériaux ?**
   - ☐ Non
   - ☐ Oui. Si oui :
     - o Craie
     - o Autres : ……

IDENTIFICATION DES GITES A CHAUVE SOURIS

13. **Avez-vous connaissance de la présence de chauves-souris dans un rayon de 500m autour de votre parcelle (clocher, grange, grenier, cave, souterrain…)**
   - ☐ Non
   - ☐ Oui : Si oui, précisez le type d'observations :
     - o Individu isolé
     - o Petit groupe
     - o Colonie
     - o Dans des combles (grenier, clocher, grange…)
     - o Derrière des volets
     - o Autres : ……
     - o En hiver
     - o En été

IDENTIFICATION DES PROJETS A VENIR

14. **Avez-vous connaissance de projets risquant d'impacter plus ou moins sensiblement votre parcelle ?**
   - ☐ Projet d'infrastructures de transport (route…)
   - ☐ Projet d'aménagement (quartier d'habitat, zone économique…)
   - ☐ Changement d'usages des parcelles (par un changement de propriétaire ou de locataire). Si oui : quel usage est programmé pour le site : ……

Quelles attentes ou autres informations souhaiteriez-vous nous transmettre dans le cadre de la présente étude ?

……

ANNEXE 5: SCHEMA DE LA DYNAMIQUE VEGETALE

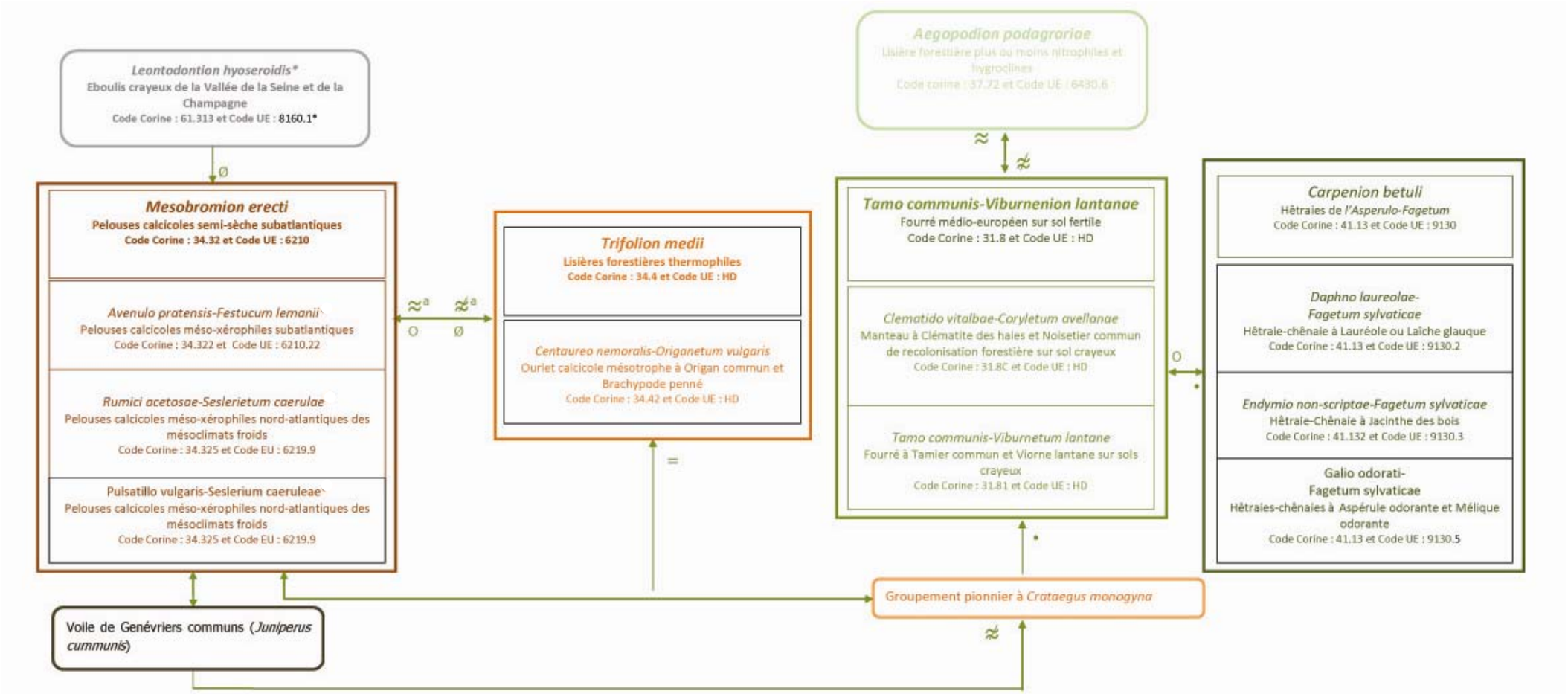

Symbolique utilisée :

- ≈ᵃ Pâturage extensif (faible charge)
- ≈ Piétinement, broutage (pâturage extensif)
- = Fauche et/ou débroussaillage avec exportation
- ≠ Abandon de la fauche
- ≈ Arrêt du pâturage
- o Eclaircissement/ouverture du milieu (coupe des arbres…)
- Ø Obscurcissement/fermeture du milieu (densification de la végétation)
- * Colonisation arbustive
- • Dynamique forestière

CHAPITRE 2. CARTE D'ASSEMBLAGE DU SITE NATURA 2000

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Localisation du site

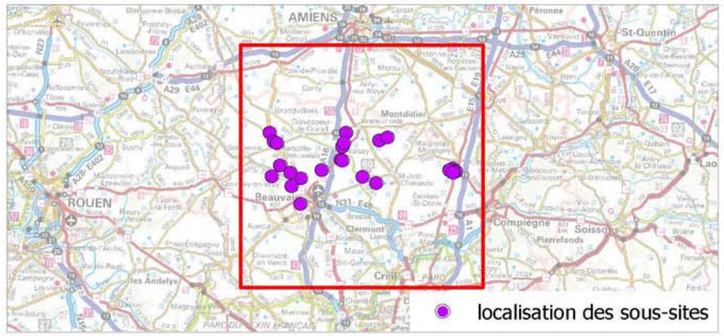

Délimitation du Site d'Importance Commmunautaire FR2200369

Sous-site étudié pour une intégration potentielle

Limite des EPCI

0 5 10 15 20 25

Kilomètres

1:250 000
(Pour une impression sur format A3 paysage sans réduction de taille)

Réalisation : C. Hanique - AIRELE - n°SK/AG 10 03 019
Source de fond de carte : IGN, Scan 250 - IGN, Scan 1000
Sources de données : DREAL Picardie, 2011 - AIRELE, 2011

CC de la Picardie Verte
PV_1
PV_2
PV_3
PV_4
CC des Vallées de la Brêche et de la Noye
VBN_8
VBN_4
VBN_6
VBN_7
VBN_5
VBN_3
VBN_1
VBN_2
CC du Pays des Sources
PS_1
PS_2
PS_3
PS_4
CC du Plateau Picard
PP_1
PP_2
CAB_1
CAB_2
CAB_3
CAB_4
CAB_5
CAB_6
CA du Beauvaisis
BEAUVAIS
Montdidier
Clermont
Liancourt
Montataire
CREIL
Méru

CHAPITRE 3. DIAGNOSTIC DES SOUS-SITES DU SITE NATURA 2000 ET CARTOGRAPHIE

Dans ce chapitre, les 23 sous-sites seront présentés individuellement. Pour chaque sous-site, sera présenté :

- La fiche sous-site ;
- La carte des habitats naturels présents sur son territoire ;
- La carte des espèces végétales et animales (pour les sous-sites CAB1, 4, 6, PV1 et 2) remarquables.

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis
SOUS-SITE « CAB 1 »

IDENTIFICATION

Commune(s) concernée(s) :
- Milly-sur-Thérain
- Saint-Omer-en-Chaussée
- Villers-sur-Bonnières

Lieu(x)-dit(s) : Vallée de Villers, Bois de Varde
Superficie de l'entité : 25,7 ha
Propriété : privée

Foncier :
- Nombre de parcelles : 9
- Nombre de propriétaires : 11

DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE

Activité cynégétique

- Pratique de la chasse : *oui (petit et gros gibier)*
- Gestion cynégétique spécifique : *non*
- Aménagement particulier : *non*

- Informations complémentaires : RAS

Sylviculture

- Typologie de végétation : *Hêtre*
- Gestion sylvicole : *oui (bois de chauffe)*

- Informations complémentaires : RAS

Activités de loisir ou touristique

- Sentier balisé : *non*
- Sentier d'accès : *non*
- Centre équestre à proximité : non
- Fréquentation du public estimée : *faible*
- Activités motorisées observées : *non*
- VTT : *non*
- Enjeu touristique ou de loisir identifié : *non*

- Informations complémentaires : RAS

Agriculture

- Usage agricole (au sens déclaré PAC) : *oui (1 parcelle déclarée en « autres cultures industrielles » et 4 parcelles en « blé tendre » -source : RPG 2009-)*
- Type d'exploitation : *céréalière et pâturage bovin pour les parcelles déclarées*
- Marnière : *1 (abandonnée)*

- Proximité de parcelles cultivées : *oui, en limites sud et est (cultures de Blé tendre) mais présence de bandes arbustives limitant les impacts des cultures sur le site.*

- - Informations complémentaires : RAS

Autres remarques

- Dégradations constatées : *traces de manœuvres d'engins agricoles en limite est*
- Contractualisation existante : *données non disponibles*
- Projets (routiers, urbanisation…) : *pas de projets connus pouvant impacter le sous site*
- Valorisation pédagogique : *non*

DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE

Protection et reconnaissance officielle au titre du patrimoine naturel :

- ZNIEFF de type I : « Larris de la Vallée de Villers et Bois de Varde à Saint-Omer-En-Chaussée »
- ENS : « Vallée de Villers, Bois de Belloy et de Varde »

Description générale :

Coteau de pente moyenne, d'orientation sud-ouest induisant la présence d'une vaste pelouse calcicole colonisée par une junipéraie faiblement à moyennement dense. L'espace est très ouvert et bordé de parcelles cultivées au sud et à l'est, limitant l'accès au sous site. La partie supérieure du coteau est occupée par une hêtraie (partie sud du Bois de Varde).

Problématique générale et historique du sous site :

Les photographies aériennes de 1947 et 1965 montrent la quasi-absence de végétations ligneuses, mais depuis cette époque les pelouses de ce sous-site ne semblent évoluer que très lentement. Seules les extrémités est et ouest (ainsi que, dans une moindre mesure, la limite sud) présentent une colonisation ligneuse plus importante. La partie centrale de la pelouse reste totalement ouverte. La partie boisée du sous-site ne semble en revanche pas avoir subi de modifications importantes au cours des 50 dernières années.

Tendance observée :

La pente et l'accès peu aisés limitent les activités humaines, notamment le pâturage qui pourrait entretenir ce coteau. Cependant, malgré l'absence de gestion, la pelouse reste relativement bien ouverte, même si par endroit la végétation ligneuse et plus particulièrement le Genévrier commun ferment progressivement le milieu (extrémités est et ouest).

Habitats d'intérêt communautaire (prioritaires en gras) :

- 6210-22 : Pelouses calcicoles méso-xérophiles subatlantiques (*Avenulo pratensis-Festucetum lemanii*)
- 6210 : Complexe de fourré méso-thermophile et de pelouse-ourlet à Brachypode penné (*Mesobromion erecti*)
- 5130-2 : Junipéraies secondaires planitiaires à montagnardes à Genévrier commun (*Berberidion vulgaris*)
- **8160-1* : Eboulis crayeux de la vallée de la Seine et de la Champagne (*Leontodontion hyoseroidis*)**
- 9130 : Hêtraies de l'*Asperulo-Fagetum*

Autres habitats observés :

- 31.81 : Fourré méso-thermophile
- 38.1 : Prairie pâturée
- 82.1 : Grande culture

Répartition des habitats naturels sur le sous site

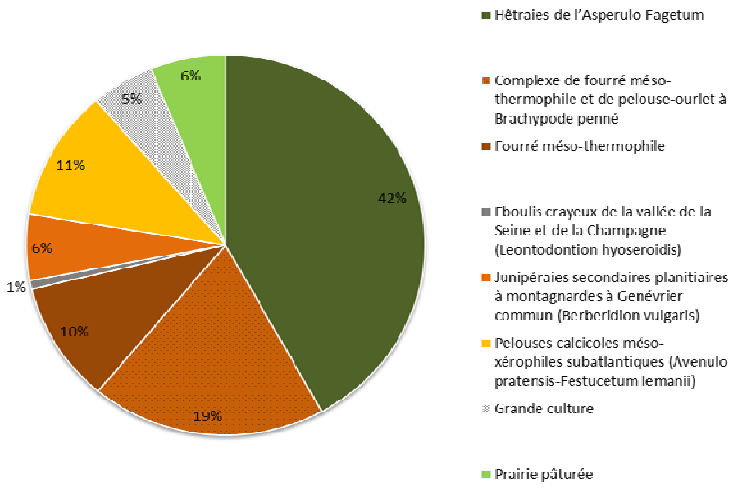

Espèces d'intérêt communautaire (prioritaires en gras) :

Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*) -111 individus / 4 nids observés en 2011

Autres espèces animales et végétales patrimoniales (en gras protection nationale ou régionale, sinon : espèces dont la conservation représente un enjeu régional) :

Espèces végétales observées en 2011 :

- **Germandrée des montagnes (*Teucrium montanum*)**
- Genévrier commun (*Juniperus communis*)
- Epipactis brun-rouge (*Epipactis atrorubens*)
- Orchis pyramidal (*Anacamptis pyramidalis*)
- Gentianelle d'Allemagne (*Gentianella germanica*)
- Polygala du calcaire (*Polygala calcarea*)

Autres espèces végétales patrimoniales (source : CENP) :

- **Cynoglosse d'Allemagne (*Cynoglossum germanicum*) -2011**
- Campanule agglomérée (*Campanula glomerata*)
- Orchis bouc (*Himantoglossum hircinum*) -2006
- Ibéride amer (*Iberis amara*) -2007
- Ophrys frelon (*Ophrys fuciflora*) -2004
- Ophrys mouche (*Ophrys insectifera*) -2007
- Gaillet couché (*Galium pumilum*) -2007

Espèces animales observées en 2011 :

- Grand Nacré (*Argynnis aglaja*)
- Fluoré (*Colias alfacariensis*)
- Azuré bleu-nacré (*Lysandra coridon*)
- **Lézard vivipare (*Zootoca vivipara*)**

Autres espèces animales patrimoniales (source : CENP) :

- **Bruant jaune (*Emberiza citrinella*)** -2007
- **Pouillot fitis (*Phylloscopus trochilus*)** -2010
- Cigale des montagnes (*Cicadetta montana*) -2007
- Petite Violette (*Clossiana dia*) -2005
- Virgule (*Hesperia comma*) -2005
- Azuré bleu-céleste (*Lysandra bellargus*) -2007
- Hespérie de la mauve (*Pyrgus malvae*) -2007
- Criquet des mouillères (*Euchorthippus declivus*) -2007
- Criquet noir-ébène (*Omocestus rufipes*) -2007
- Criquet de la Palène (*Stenobothrus lineatus*) -2007
- Blaireau européen (*Meles meles*) -2005
- **Couleuvre à collier (*Natrix natrix*)** -2005

Etat de conservation et enjeux :

L'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire est globalement favorable. Les pelouses accueillent de nombreuses espèces patrimoniales, tant floristiques que faunistiques. Néanmoins, elles ne font l'objet d'aucune opération de gestion. Bien que la dynamique végétale soit vraisemblablement très lente sur ce site, les milieux ouverts sont menacés à moyen terme par la densification de la végétation ligneuse (junipéraie en particulier). *L'enjeu de ce sous-site pour les habitats de pelouses est donc fort.*

Il est également à noter que la dernière population de l'Oise du Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*) est présente sur ce sous site. *L'enjeu de conservation de cette espèce est donc ici très fort.*

Remarque : A proximité du sous-site, a été comptée en 2008 une colonie de 230 individus du Grand Murin au château de Troissereux et un comptage en 2007 a mis en évidence la présence de 25 femelles et 25 jeunes au château d'Achy (colonie pouvant peut-être être interconnectée avec celle de Troissereux car la distance n'excède pas 10 km) – données CSN, 2009

INTERACTIONS ENTRE EFFETS OBSERVES OU POTENTIELS DES ACTIVITES HUMAINES ET HABITATS/ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE

Activités défavorables à biodiversité	***Activités favorables à la biodiversité***
Les activités agricoles qui s'exercent dans le périmètre du sous-site ou à proximité ne semblent pas avoir d'impact significatif sur les habitats d'intérêt communautaire du site. La présence de bandes boisées limite très fortement leur influence sur les pelouses. Néanmoins on peut remarquer quelques traces de manœuvres d'engins agricoles dans les pelouses-ourlets embroussaillés en limite est.	Le sous-site ne fait actuellement l'objet d'aucune activité favorable à la biodiversité. Cependant, la présence de prairies pâturées par des bovins à proximité immédiate laisse entrevoir une possible opportunité de remise en pâturage des pelouses.

Orientations de gestion :

Les orientations de gestion sont présentées sur la cartographie de localisation des mesures réalisées pour chaque sous-site et dans les fiches mesures (Contrat Natura 2000).

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Habitats naturels - CAB 1

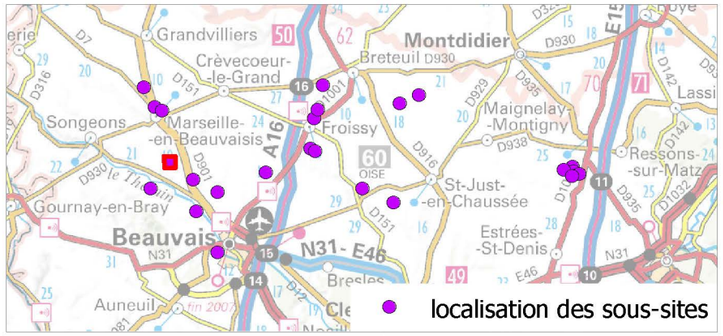

Délimitation du Site d'Importance Commmunautaire FR2200369

4, Pelouse à Avénule des prés et Fétuque de Leman, 6210-22

10, Complexe de fourré et de pelouse-ourlet à Brachypode penné, 6210

12, Fourré méso-thermophile

15, Junipéraie sur pelouse à Avénule des prés et Fétuque de Léman, 5130-2 x 6210-22

18, Hêtraie de l'Asperulo-Fagetum, 9130

23, Eboulis crayeux, 8160-1

26, Prairie pâturée

27, Grande culture

28, Zone anthropique

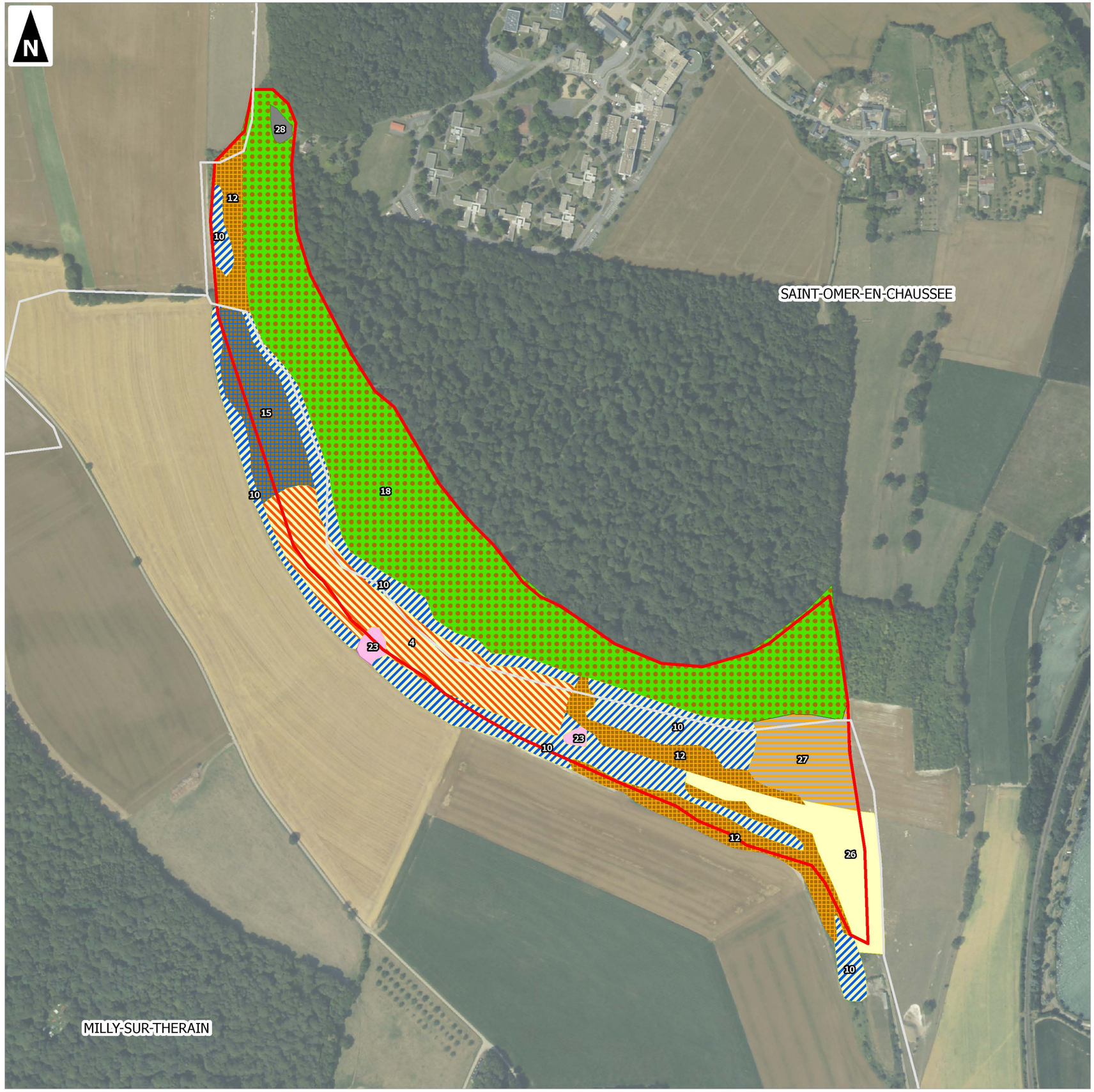

0 100 200 300 400 500

Mètres

1:5 000
(Pour une impression sur format A3 paysage sans réduction de taille)

Groupe auddicé

Réalisation : C. Hanique - AIRELE - n°SK/AG 10 03 019
Source de fond de carte : IGN, BD Ortho 2006 - IGN, Scan 1000
Sources de données : DREAL Picardie, 2011 - AIRELE, 2011

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Localisation des espèces végétales remarquables
CAB 1

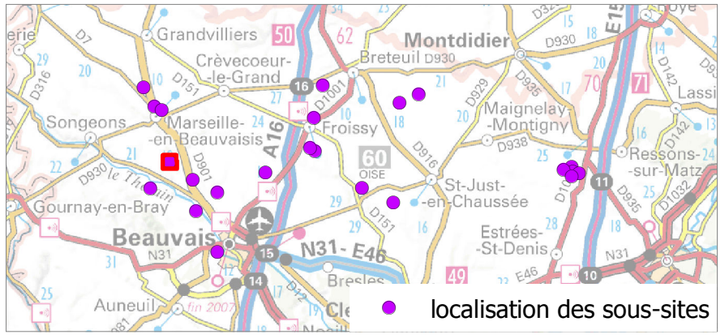

Délimitation du Site d'Importance Commmunautaire FR2200369

Statut de protection :
- directive
- protégée régionale
- patrimoniale

Effectifs :
- 1-10
- 11-25
- 26-50
- 51-100

Ap : Anacamptis pyramidalis
Ar : Anthericum ramosum
Bb : Bunium bulbocastanum
Cd : Cephalanthera damasonium
Cg : Campanula glomerata
Cge : Cynoglossum germanicum
Dl : Digitalis lutea
Ea : Epipactis atrorubens
Eo : Euphrasia officinalis
Gg : Gentianella germanica
Gp : Gallium pumilum
Hh : Himantoglossum hircinum
Ia : Iberis amara
If : Iris foetidissima
Lp : Lactuca perennis
Ma : Melampyrum arvense
Ms : Myosotis sylvatica
Oi : Ophrys insectifera
Om : Orchis militaris
Op : Orobanche purpurea
Os : Orchis simia
Pc : Polygala comosa
Pv : Pulsatilla vulgaris
Rm : Rhinanthus minor
Sc : Sesleria caerulea
Ss : Sisymbrium supinum L.
Th : Thesium humifusum
Tm : Teucrium montanum
Vt : Veronica teucrium

0 — 200 — 400 — 600
Mètres

1:6 000
(Pour une impression sur format A3 paysage sans réduction de taille)

Réalisation : C. Hanique - AIRELE - n°SK/AG 10 03 019
Source de fond de carte : IGN, BD Ortho 2006 - IGN, Scan 1000
Sources de données : DREAL Picardie, 2011 - AIRELE, 2011

Espèce non localisée car bien répandue :
- *Juniperus communis* (patrimoniale)
- *Polygala calcarea* (patrimoniale)

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Localisation du Damier de la Succise - CAB 1

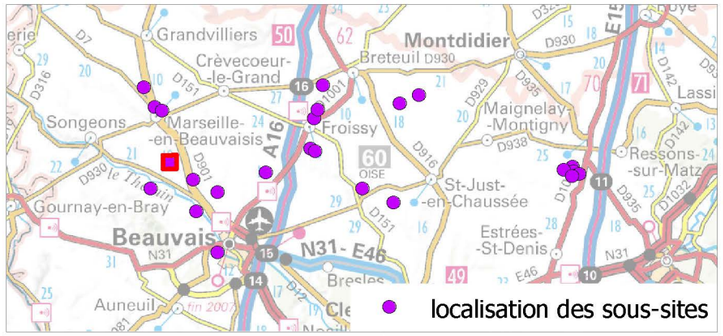

Délimitation du Site d'Importance Commmunautaire FR2200369

Nid de Damier de la Succise

Utilisation du site par le damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*) :

Zone d'intérêt principal

Zone d'intérêt secondaire

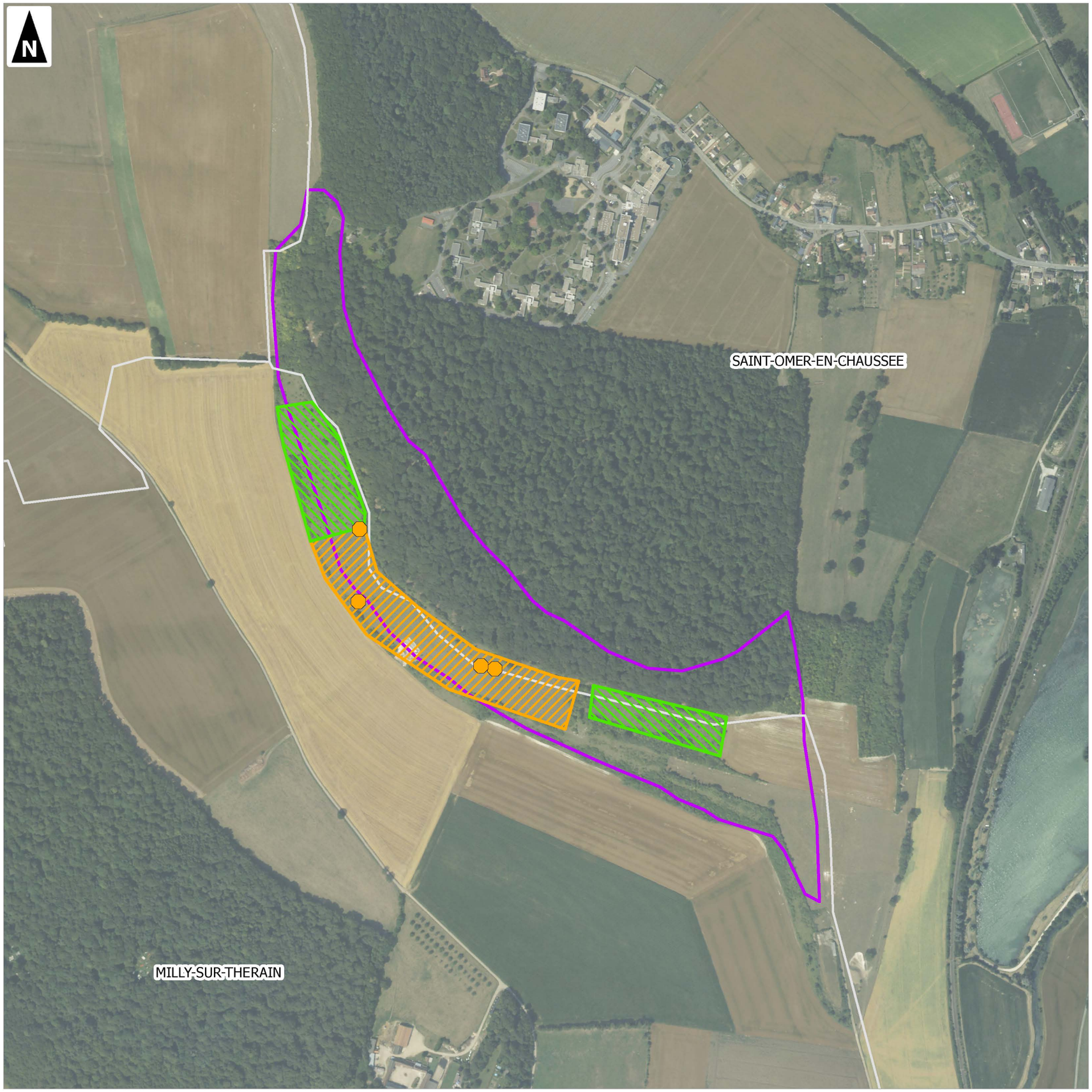

0 200 400 600

Mètres

1:6 000
(Pour une impression sur format A3 paysage sans réduction de taille)

Groupe auddicé

airele equinergies

Réalisation : C. Hanique - AIRELE - n°SK/AG 10 03 019
Source de fond de carte : IGN, BD Ortho 2006 - IGN, Scan 1000
Sources de données : DREAL Picardie, 2011 - AIRELE, 2011

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis
SOUS-SITE « CAB2 »

IDENTIFICATION

Commune(s) concernée(s) :
- Milly-sur-Thérain

Lieu(x)-dit(s) : Bois de Courroy, Fond de Bury
Superficie de l'entité : 15 ha
Propriété : privée

Foncier :
- Nombre de parcelles : 25
- Nombre de propriétaires : 13

DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE

Activité cynégétique

- Pratique de la chasse : *oui (petit gibier)*
- Gestion cynégétique spécifique : *non*
- Aménagement particulier : *mangeoires*

- Informations complémentaires : RAS

Sylviculture

- Typologie de végétation : *Hêtre, Charme, Erable sycomore*
- Gestion sylvicole : *oui ponctuellement (bois de chauffe)*

- Informations complémentaires : RAS

Activités de loisir ou touristique

- Sentier balisé : *non*
- Sentier d'accès : *oui*
- Centre équestre à proximité : *non*
- Fréquentation du public estimée : *faible sur les espaces ouverts et modérée sur les espaces boisés*
- Activités motorisées observées : *non (présence d'un chemin potentiellement utilisable par des quads / motocross, mais aucune trace observée)*
- VTT : *non*
- Enjeu touristique ou de loisir identifié : *non*

- Informations complémentaires : RAS

Agriculture

- Usage agricole (au sens déclaré PAC) : *oui (parcelles en limite sud déclarées en « autres cultures industrielles », « orge », « blé tendre » et « colza ») source : RPG 2009*
- Type d'exploitation : *céréalière et oléagineuse*
- Marnière : *non*

- Proximité de parcelles cultivées : oui, *en limites sud, est et ouest, partiellement incluses dans le périmètre du site (cultures de blé tendre, orge et colza). Présence d'une bande arbustive au sud, limitant les impacts potentiels sur les pelouses, mais pas en limite ouest de celles-ci.*

- - Informations complémentaires : RAS

Autres remarques

- Dégradations constatées : RAS
- Contractualisation existante : *données non disponibles*
- Projets (routiers, urbanisation…) : *pas de projets connus pouvant impacter le sous site*
- Valorisation pédagogique : *non*

DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE

Protection et reconnaissance officielle du patrimoine naturel :

- ZNIEFF de type I : « Bois et Larris de Courroy »

Description générale :

Coteau de pente faible à moyenne, d'orientation sud-ouest et presque entièrement occupée par une hêtraie (partie du Bois de Courroy). Seules deux petites surfaces de pelouses très écorchées entourées de fourrés méso-thermophiles sont présentes en lisière du boisement.

Le sous site est bordé à l'est par le reste du Bois de Courroy et à l'ouest par des cultures. Seul un chemin forestier permet d'accéder au site depuis le nord du bois.

Problématique générale et historique du sous site :

Les photographies aériennes anciennes confirment la fermeture progressive de la zone de pelouses au sud-ouest du boisement depuis les années 60. On remarque également que cette zone était à cette époque plus étendue et se prolongeait vers l'ouest, à l'emplacement des actuelles parcelles cultivées.

La partie boisée du sous-site ne semble en revanche pas avoir subi de modifications importantes au cours des 50 dernières années.

Tendance observée :

L'accessibilité des pelouses et leur faible superficie limite fortement les activités agricoles pouvant s'y exercer, notamment le pâturage. L'absence de gestion permet l'installation progressive des ligneux et la fermeture des pelouses. Néanmoins les deux pelouses actuellement encore en place présentent une physionomie très rase et écorchée, du fait de leur utilisation par une population de lapins.

Habitats d'intérêt communautaire (prioritaires en gras) :

- 6210-22 : Pelouses calcicoles méso-xérophiles subatlantiques (*Avenulo pratensis-Festucetum lemanii*)
- 6210 : Complexe de fourré méso-thermophile et pelouse-ourlet à Brachypode penné (*Mesobromion erecti*)
- 9130-3 : Hêtraies-chênaies à Jacinthe des bois (*Endymio non-scriptae-Fagetum sylvaticae*)
- 9130-5 : Hêtraies-chênaies à Aspérule odorante et Mélique uniflore (*Galio odorati-Fagetum sylvaticae*)

Autres habitats observés :

- 31.81 : Fourré méso-thermophile
- 82.1 : Grande culture

Répartition des habitats naturels sur le sous site

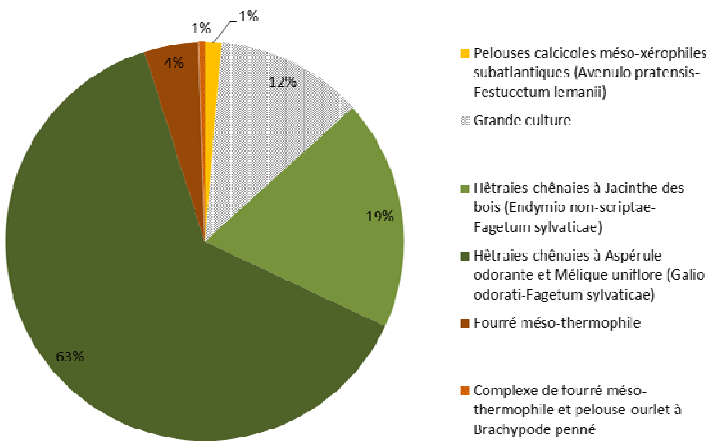

Espèces d'intérêt communautaire (prioritaires en gras) :

Aucune

Autres espèces animales et végétales patrimoniales (en gras protection nationale ou régionale, sinon : espèces dont la conservation représente un enjeu régional) :

Espèces végétales observées en 2011 :

- Polygala du calcaire (*Polygala calcarea*)
- Orchis pyramidal (*Anacamptis pyramidalis*)
- Anémone pulsatille (*Pulsatilla vulgaris*)
- Gentianelle d'Allemagne (*Gentianella germanica*)
- Ibéris amer (*Iberis amara*)

Autres espèces végétales patrimoniales (Inventaire ZNIEFF) :

- **Germandrée des montagnes (*Teucrium montanum*)** -1989

Espèces animales observées en 2011 :

- Azuré bleu-nacré (*Lysandra coridon*)

Autres espèces animales patrimoniales (Inventaire ZNIEFF) :

- **Bondrée apivore (*Pernis apivorus*)** -1989

Etat de conservation et enjeux :

L'état de conservation des pelouses est plutôt favorable. Elles sont cependant de superficie réduite et isolées des autres habitats similaires. Leur utilisation par les lapins permet de limiter l'envahissement par les graminées sociales, mais une fermeture progressive par les ligneux est observée en périphérie. Néanmoins, une belle population d'Anémone pulsatille est présente, et les potentialités entomologiques ne sont pas négligeables. Compte-tenu de ces éléments, *l'enjeu du sous-site pour les habitats de pelouses est assez fort.*

Les habitats forestiers d'intérêt communautaire sont également dans un état de conservation plutôt favorable. Ces habitats étant relativement bien répandus dans le secteur, *l'enjeu du sous-site pour ces derniers est moyen*.

INTERACTIONS ENTRE EFFETS OBSERVES OU POTENTIELS DES ACTIVITES HUMAINES ET HABITATS/ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE

Activités défavorables à biodiversité	*Activités favorables à la biodiversité*
Les activités agricoles qui s'exercent en limite du sous-site ne semblent pas avoir d'impact significatif sur les habitats d'intérêt communautaire du site. La présence de bandes boisées limite très fortement leur influence sur les pelouses. Néanmoins on peut remarquer quelques traces de manœuvre d'engins agricoles ainsi que le développement d'espèces adventices des cultures au niveau de la zone de contact entre la pelouse et le champ en limite ouest.	Le sous-site ne fait actuellement l'objet d'aucune activité favorable à la biodiversité. L'absence de valorisation agricole des pelouses calcicoles est à l'origine de leur fermeture progressive, cependant contrée par l'action des lapins.

Orientations de gestion :

Les orientations de gestion sont présentées sur la cartographie de localisation des mesures réalisées pour chaque sous-site et dans les fiches mesures (Contrat Natura 2000).

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Habitats naturels - CAB 2

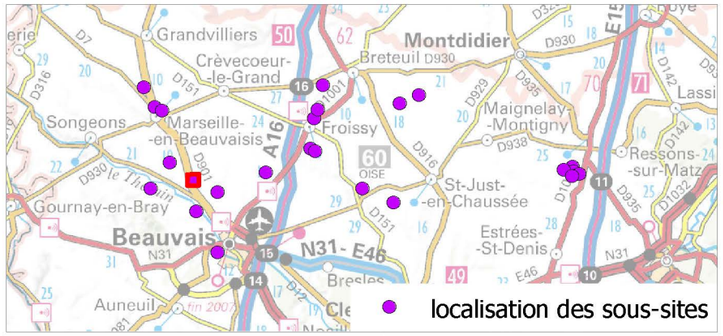

Délimitation du Site d'Importance Commmunautaire FR2200369

8, Pelouse calcicole à Avénule des prés et Fétuque de Léman piquetée d'arbustes, 6210-22

10, Complexe de fourré et de pelouse-ourlet à Brachypode penné, 6210

12, Fourré méso-thermophile

16, Hêtraie à Jacinthe des bois, 9130-3

17, Hêtraie à Aspérule odorante et Mélique uniflore, 9130-5

27, Grande culture

0 100 200 300 400 500

Mètres

1:5 000
(Pour une impression sur format A3 paysage sans réduction de taille)

Réalisation : C. Hanique - AIRELE - n°SK/AG 10 03 019
Source de fond de carte : IGN, BD Ortho 2006 - IGN, Scan 1000
Sources de données : DREAL Picardie, 2011 - AIRELE, 2011

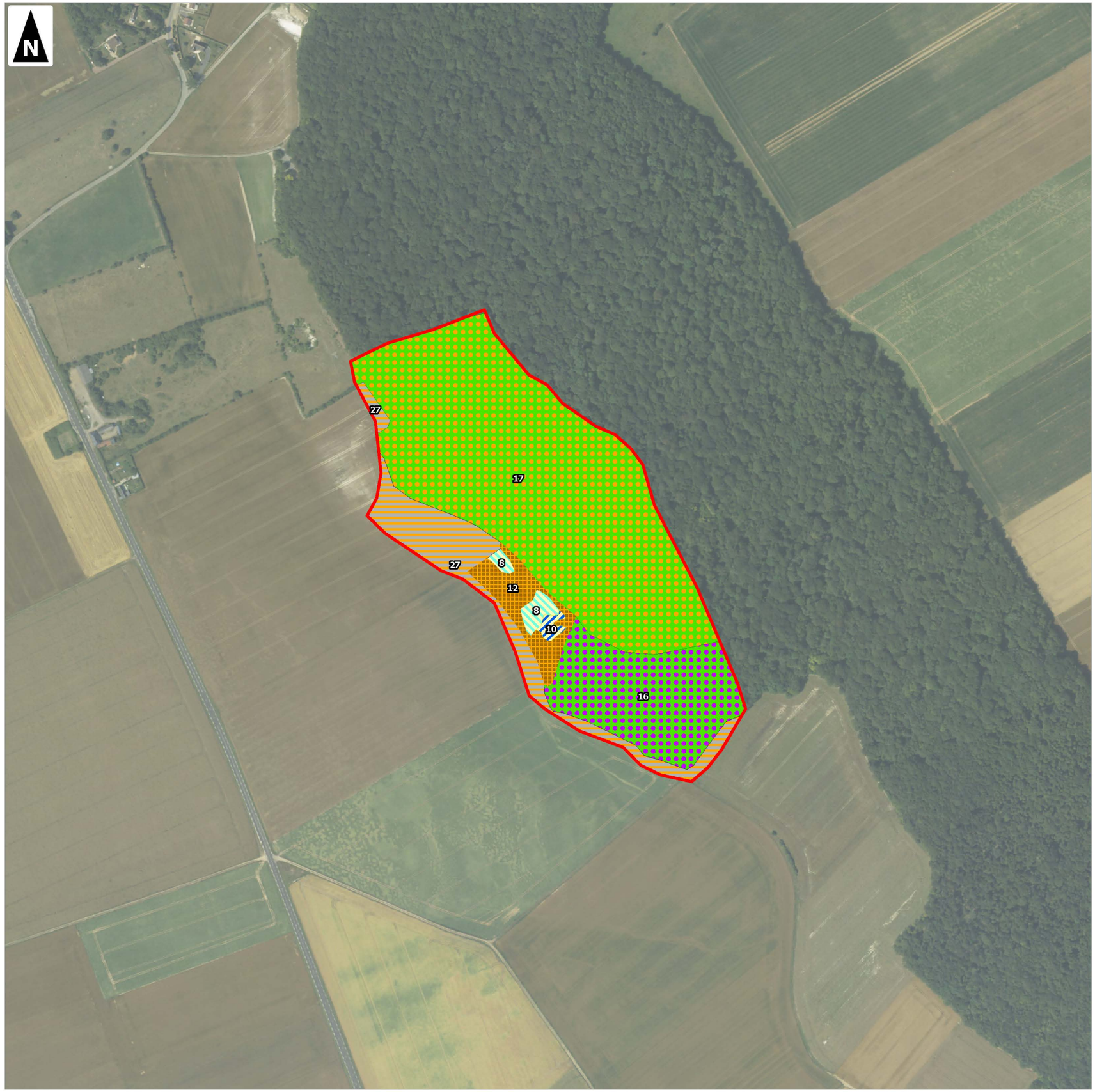

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Localisation des espèces végétales remarquables
CAB 2

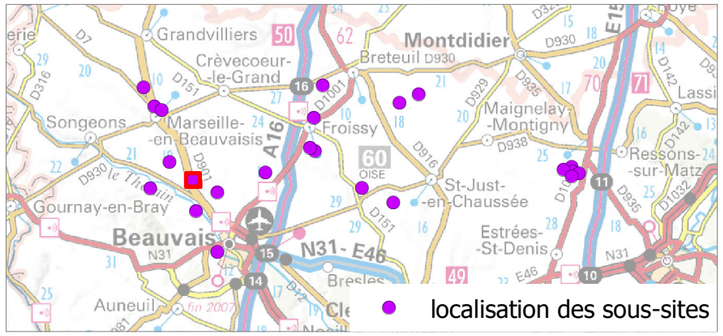

Délimitation du Site d'Importance Commmunautaire FR2200369

Statut de protection :
- directive
- protégée régionale
- patrimoniale

Effectifs :
- 1-10
- 11-25
- 26-50
- 51-100

Ap : Anacamptis pyramidalis
Ar : Anthericum ramosum
Bb : Bunium bulbocastanum
Cd : Cephalanthera damasonium
Cg : Campanula glomerata
Cge : Cynoglossum germanicum
Dl : Digitalis lutea
Ea : Epipactis atrorubens
Eo : Euphrasia officinalis
Gg : Gentianella germanica
Gp : Gallium pumilum
Hh : Himantoglossum hircinum
Ia : Iberis amara
If : Iris foetidissima
Lp : Lactuca perennis
Ma : Melampyrum arvense
Ms : Myosotis sylvatica
Oi : Ophrys insectifera
Om : Orchis militaris
Op : Orobanche purpurea
Os : Orchis simia
Pc : Polygala comosa
Pv : Pulsatilla vulgaris
Rm : Rhinanthus minor
Sc : Sesleria caerulea
Ss : Sisymbrium supinum L.
Th : Thesium humifusum
Tm : Teucrium montanum
Vs : Veronica spicata

0 200 400 600
Mètres

1:6 000
(Pour une impression sur format A3 paysage sans réduction de taille)

Réalisation : C. Hanique - AIRELE - n°SK/AG 10 03 019
Source de fond de carte : IGN, BD Ortho 2006 - IGN, Scan 1000
Sources de données : DREAL Picardie, 2011 - AIRELE, 2011

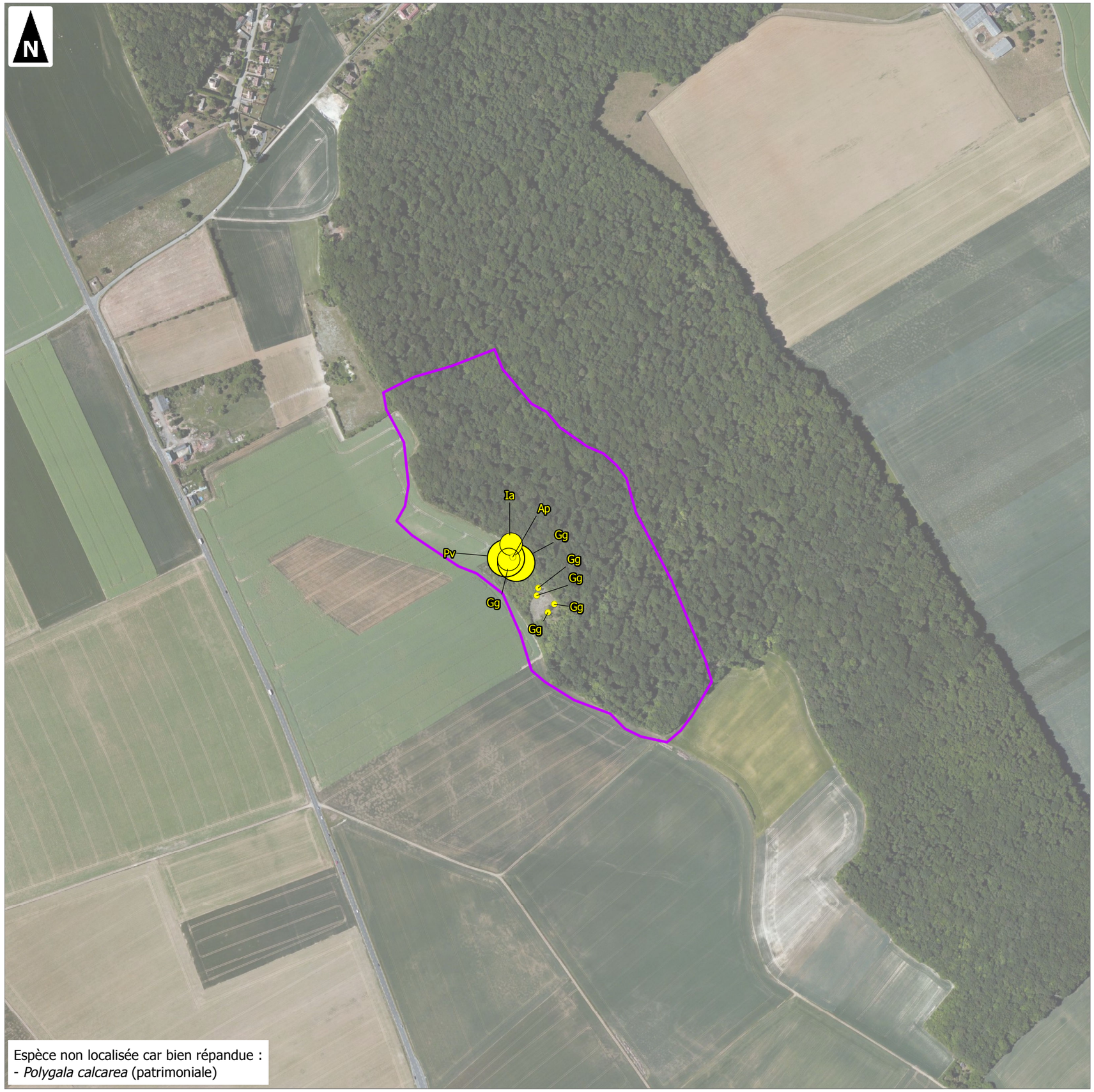

Espèce non localisée car bien répandue :
- *Polygala calcarea* (patrimoniale)

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis
SOUS-SITE « CAB3 »

IDENTIFICATION

Commune(s) concernée(s) :
- Fouquenies
- Herchies

Lieu(x)-dit(s) : La Vigne Vannier, Les Cailloux
Superficie de l'entité : 30,4 ha
Propriété : communale et privée

Foncier :
- Nombre de parcelles : 84
- Nombre de propriétaires : 55

DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE

Activité cynégétique

- Pratique de la chasse : *oui (société de chasse communale)*
- Gestion cynégétique spécifique : *non*
- Aménagement particulier : *non*

- Informations complémentaires : RAS

Sylviculture

- Typologie de végétation : *Charme, Noisetier*
- Gestion sylvicole : *non*

- Informations complémentaires :

Activités de loisir ou touristique

- Sentier balisé : *oui (Circuit Cyclotouristiques « Autour de Beauvais »)*
- Sentier d'accès : *oui*
- Centre équestre à proximité : *non*
- Fréquentation du public estimée : *forte sur les chemins autour du site, faible sur le site sauf ponctuellement (ancien terrain de motocross)*
- Activités motorisées observées : *oui, chemin pratiqué par des véhicules motorisés en bordure du site et utilisation ponctuelle de l'ancien terrain de motocross*
- VTT : *oui*
- Enjeu touristique ou de loisir identifié : *non*

- Informations complémentaires : RAS

Agriculture

- Usage agricole (au sens déclaré PAC) : *non*
- Type d'exploitation : *aucune*
- Marnière : *1 (sans activité d'extraction mais utilisée comme zone de stockage de déchets verts par la commune)*

- Proximité de parcelles cultivées : *oui (parcelles en limite sud du coteau, partiellement incluses dans le périmètre, déclarées en « colza », « blé tendre », « orge », « protéagineux » et « divers ») source : RPG 2009. La forte pente du coteau et la présence d'une lisière limite les impacts sur le sous-site.*

- Informations complémentaires : RAS

Autres remarques

- Dégradations : *présence de décharges sauvages et autres traces d'incivilités sur le site (voitures brûlées sur les chemins en limite…)*
- Contractualisation existante : *les parcelles communales sont concernées par une convention de gestion avec le CENP*
- Projets (routiers, urbanisation…) : *pas de projets connus pouvant impacter le sous site*
- Valorisation pédagogique : *panneau d'explication et de sensibilisation installée sur le site par le CENP*

DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE

Protection et reconnaissance officielle :
- ZNIEFF de type I : Coteau du Thérain, de Fouquenies à Herchies
- ENS : Coteau du Thérain
- Plan de gestion : Coteaux du Thérain à Fouquenies, réalisé par le Conservatoire des Espaces Naturels de Picardie (sur les parcelles communales conventionnées)

Description générale :

Vaste coteau (plus de 100 m de long) en très forte pente (40 à 45%), d'orientation nord-ouest / nord-est selon les versants. Ce sous site comporte encore quelques zones ouvertes mais est très majoritairement boisé. Il s'inscrit dans un contexte péri-urbain, et est bordé coté nord-est par une route et une voie ferrée, coté sud-ouest par des cultures.

Remarque : A proximité du sous-site, a été comptée en 2008 une colonie de 230 individus du Grand Murin au château de Troissereux et un comptage en 2007 a mis en évidence la présence de 25 femelles et 25 jeunes au château d'Achy (colonie pouvant peut-être être interconnectée avec celle de Troissereux car la distance n'excède pas 10 km) – données CSN, 2009

Problématique générale et historique du sous site :

Les photographies aériennes depuis 1957 montrent que le site de Fouquenies a également été touché par la déprise agricole et le retrait des troupeaux d'ovins entre les années 50 et 70. On constate un envahissement progressif par les ligneux ainsi que la densification du tapis herbacé, favorisé par la pratique de brûlis épisodique qui, en l'absence de pâturage, favorisent les graminées sociales telles que le Brachypode et les arbustes rejetant facilement. Cette dynamique est actuellement toujours à l'œuvre, bien que des actions soient réalisées ou projetées dans le cadre de l'application du plan de gestion réalisé par le CENP sur les parcelles communales.

Tendance observée :

La forte pente limite les activités humaines pouvant être pratiquées sur ce coteau, en particulier l'activité agricole et pastorale. L'entretien y est donc difficile et les milieux ouverts se ferment progressivement.

Habitats d'intérêt communautaire (prioritaires en gras) :

- 6210 : Complexe de fourré méso-thermophile et de pelouse-ourlet à Brachypode penné (*Mesobromion erecti*)
- 6510-7 : Prairies fauchées collinéennes à submontagnardes eutrophiques (*Heracleo sphondylii-Brometum hordeacei*)

Autres habitats observés :

- 31.81 : Fourré méso-thermophile
- 82.1 : Grande culture
- 41.21 : Chênaie-Charmaie
- 82.1 : Plantation de résineux

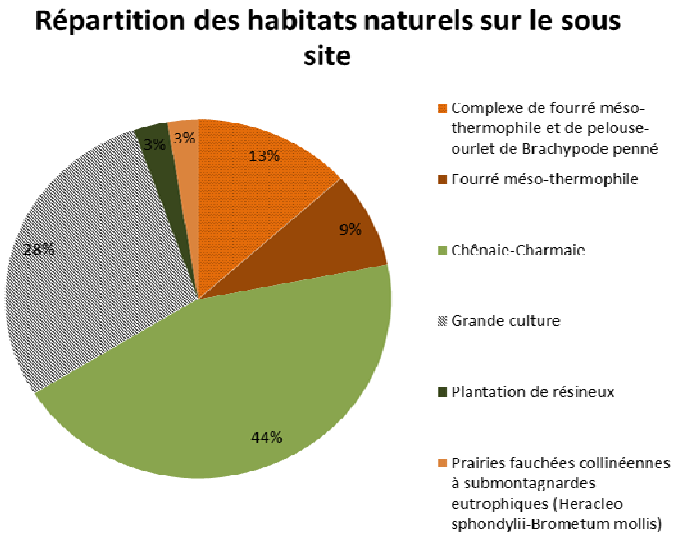

Espèces d'intérêt communautaire (prioritaires en gras) :

Espèces observées :

- Aucune

Autres espèces d'intérêt communautaire (source : données CENP, ZNIEFF et ENS) :

- Grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum – 1995)*

Autres espèces animales et végétales patrimoniales (en gras protection nationale ou régionale, sinon : espèces dont la conservation représente un enjeu régional) :

Espèces végétales observées en 2011 :
- Digitale jaune (*Digitalis lutea*)
- Polygala du calcaire (*Polygala calcarea*)
- **Phalangère rameuse (*Anthericum ramosum*)**
- Laitue vivace (*Lactuca perennis*)
- Genévrier commun (*Juniperus communis*)

Autres espèces végétales patrimoniales (source : CENP) :
- Gaillet couché *(Galium pumilum) – 2011*
- Orchis militaire (*Orchis militaris*) -2010
- Campanule agglomérée (*Campanula glomerata*) -2010
- Véronique germandrée (*Veronica teucrium*) -2010
- Euphraise officinale *(Euphrasia officinalis) – 2009*
- Cotonnière pyramidale *(Filago pyramidata) - 1995*
- Gentianelle d'Allemagne *(Gentianella germanica)* – 1995
- Ophrys abeille *(Ophrys apifera) – 1955*
- Ophrys mouche *(Ophrys insectifera) – 1995*
- Orchis mâle *(Orchis mascula) – 1995*
- Orobanche sanglante *(Orobanche gracilis) - 1995*
- Céphalanthère à grandes fleurs (*Cephalanthera damasonium*) -2008
- Rhinanthe à petites fleurs (*Rhinanthus minor*) -2008
- Germandrée des montagnes (*Teucrium montanum*) -2008
- Anémone pulsatille (*Pulsatilla vulgaris*) -2008

Espèces animales observées en 2011 :
- **Coronelle lisse (*Coronella austriaca)* – 2011**

Autres espèces animales patrimoniales (source : CENP) :
- **Tarier pâtre (*Saxicola torquata*)** -2008
- Cigale des montagnes (*Cicadetta montana*) -2008
- Criquet des mouillères (*Euchorthippus declivus*) -2007
- Mante religieuse (*Mantis religiosa*) -2007
- Hespérie du Dactyle (*Thymelicus lineolus*) -2008
- Thécla de l'Orme (*Satyrium w-album*) -2008
- Muscardin (*Muscardinus avellanarius*) – 2011
- Petite violette (*Clossiana dia*) – 2011
- Blaireau (*Meles meles*) – 2007
- Vipère péliade (Vipera berus) – 1989
- Thécla du Prunier (*Satyrium pruni*) - 2011

Etat de conservation et enjeux :

L'état de conservation des milieux ouverts est globalement défavorable inadéquat à mauvais, notamment en raison de leur caractère relictuel (petites superficies isolées les unes des autres). Cependant, des potentialités de restauration et de reconnexion des différents espaces ouverts existent. *L'enjeu du sous-site pour les milieux ouverts calcicoles est donc moyen.* Les habitats forestiers en place ne sont pas des habitats d'intérêt communautaire, aucun enjeu n'est donc à considérer pour ceux-ci.

Il est cependant à noter qu'une petite pelouse d'intérêt plus important est présente hors du périmètre, au niveau d'un talus le long de la voie ferrée. Cette pelouse, très écorchée, s'apparente en effet à un éboulis en cours de stabilisation (habitats d'intérêt communautaire prioritaire 8160-1) et abrite plusieurs espèces patrimoniales, dont une belle population de Phalangère rameuse (protégée).

INTERACTIONS ENTRE EFFETS OBSERVES OU POTENTIELS DES ACTIVITES HUMAINES ET HABITATS/ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE

Activités défavorables à biodiversité	*Activités favorables à la biodiversité*
On constate diverses incivilités sur ce sous-site, particulièrement au niveau des différents chemins le traversant : détritus divers, restes de voitures brûlées, traces de passage d'engins motorisés au niveau de l'ancien terrain de motocross… Les activités agricoles qui s'exercent dans le périmètre du sous-site ou à proximité ne semblent en revanche pas avoir d'impact significatif sur les habitats d'intérêt communautaire du site.	Les parcelles communales du sous-site font l'objet d'une convention de gestion entre la commune et le CENP. Un plan de gestion existe pour la période 2009-2013. Des actions ont déjà été réalisées dans le cadre de sa mise en œuvre. L'implication de la commune de Fouquenies et du Conservatoire est à l'origine d'une dynamique très positive de valorisation et de restauration du coteau, qui pourrait être étendue aux autres parcelles incluses dans le périmètre Natura 2000.

Orientations de gestion :

Les orientations de gestion sont présentées sur la cartographie de localisation des mesures réalisées pour chaque sous-site et dans les fiches mesures (Contrat Natura 2000).

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Habitats naturels - CAB 3

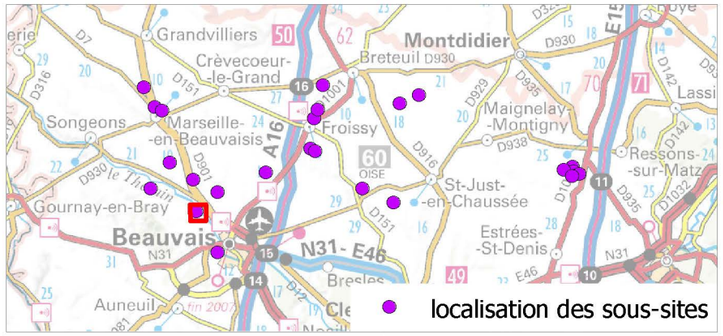

Délimitation du Site d'Importance Commmunautaire FR2200369

2, Prairie de fauche mésophile mésotrophe de bord de route, 6510-6

10, Complexe de fourré et de pelouse-ourlet à Brachypode penné, 6210

12, Fourré méso-thermophile

20, Autres boisements

22, Plantation de résineux

27, Grande culture

28, Zone anthropique

30, Front de taille

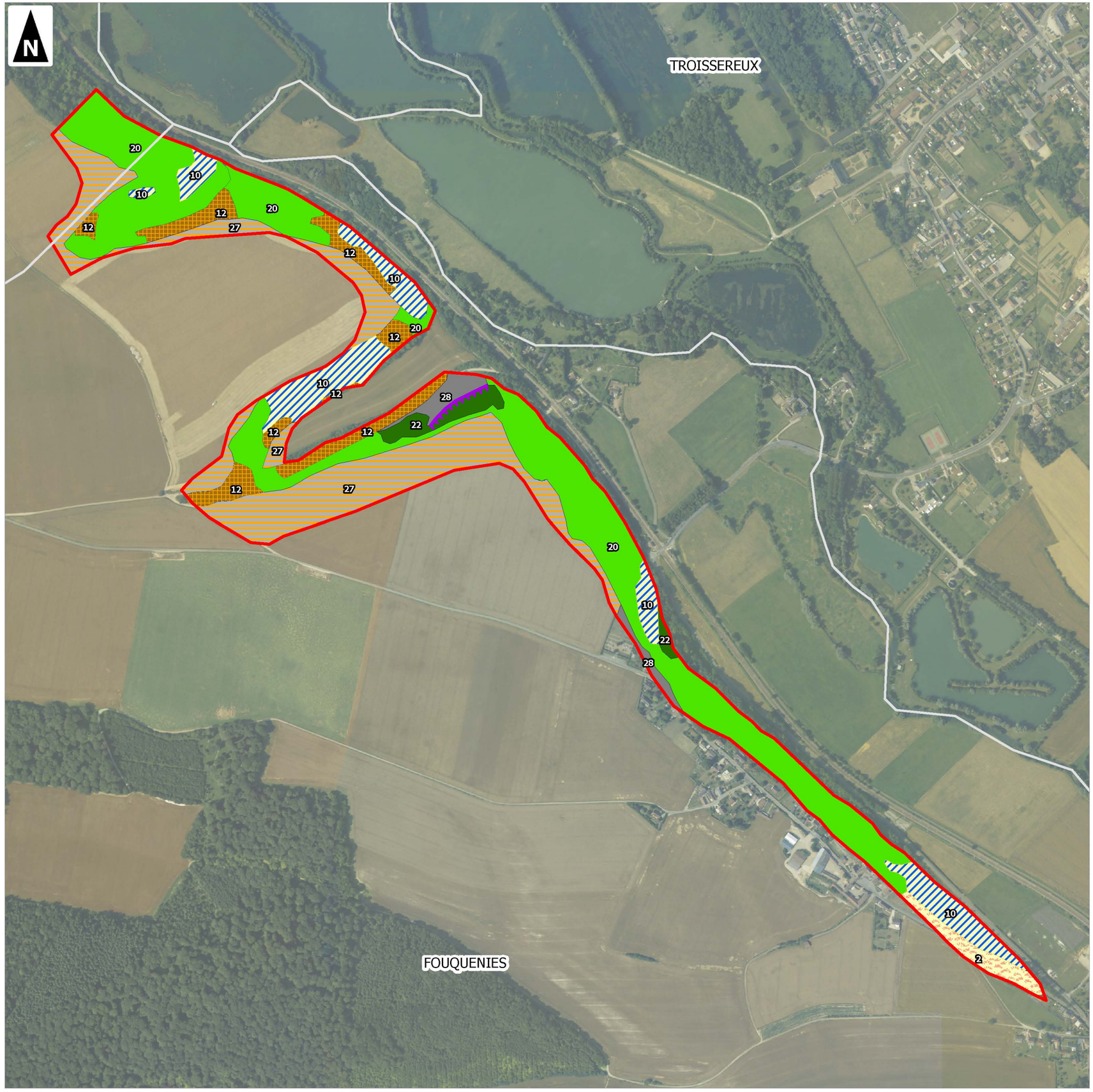

0 100 200 300 400 500

Mètres

1:7 000
(Pour une impression sur format A3 paysage sans réduction de taille)

Groupe auddicé

airele equinergies

Réalisation : C. Hanique - AIRELE - n°SK/AG 10 03 019
Source de fond de carte : IGN, BD Ortho 2006 - IGN, Scan 1000
Sources de données : DREAL Picardie, 2011 - AIRELE, 2011

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Localisation des espèces végétales remarquables
CAB 3

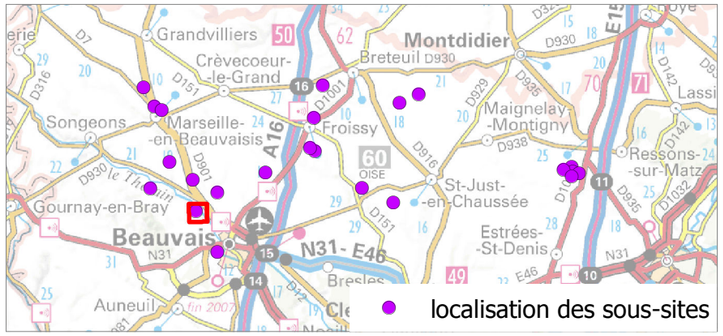

Délimitation du Site d'Importance Commmunautaire FR2200369

Statut de protection :
- directive
- protégée régionale
- patrimoniale

Effectifs :
- 1-10
- 11-25
- 26-50
- 51-100

Ap : Anacamptis pyramidalis
Ar : Anthericum ramosum
Bb : Bunium bulbocastanum
Cd : Cephalanthera damasonium
Cg : Campanula glomerata
Cge : Cynoglossum germanicum
Dl : Digitalis lutea
Ea : Epipactis atrorubens
Eo : Euphrasia officinalis
Gg : Gentianella germanica
Gp : Gallium pumilum
Hh : Himantoglossum hircinum
Ia : Iberis amara
If : Iris foetidissima
Lp : Lactuca perennis
Ma : Melampyrum arvense
Ms : Myosotis sylvatica
Oi : Ophrys insectifera
Om : Orchis militaris
Op : Orobanche purpurea
Os : Orchis simia
Pc : Polygala comosa
Pv : Pulsatilla vulgaris
Rm : Rhinanthus minor
Sc : Sesleria caerulea
Ss : Sisymbrium supinum L.
Th : Thesium humifusum
Tm : Teucrium montanum
Vt : Veronica teucrium

0 200 400 600
Mètres

1:8 000
(Pour une impression sur format A3 paysage sans réduction de taille)

Réalisation : C. Hanique - AIRELE - n°SK/AG 10 03 019
Source de fond de carte : IGN, BD Ortho 2006 - IGN, Scan 1000
Sources de données : DREAL Picardie, 2011 - AIRELE, 2011

Espèce non localisée car bien répandue :
- *Polygala calcarea* (patrimoniale)

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis
SOUS-SITE « CAB4 »

IDENTIFICATION

Commune(s) concernée(s) :
- Troissereux
- Verderel-les-Sauqueuse
- Juvignies

Lieu(x)-dit(s) : Bois de Fontaine, Bois de Vergu, Garenne de Houssoye
Superficie de l'entité : 74,4 ha
Propriété : communale et privée

Foncier :
- Nombre de parcelles : 132
- Nombre de propriétaires : 71

DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE

Activité cynégétique

- Pratique de la chasse : *oui (petit gibier et gros gibier)*
- Gestion cynégétique spécifique : *non*
- Aménagement particulier : *oui (repère de chasse)*

- Informations complémentaires : RAS

Sylviculture

- Typologie de végétation : *Hêtre, Frêne, Charme et résineux*
- Gestion sylvicole : *oui (gestion en futaie régulière, production de bois à des fins économiques)*

- Informations complémentaires : *Plan simple de gestion en cours d'actualisation sur la partie sud du sous site (propriété privée)*

Activités de loisir ou touristique

- Sentier balisé : *oui (Communauté de communes de Beauvais « A la découverte des Hameaux »)*
- Sentier d'accès : *oui*
- Centre équestre à proximité : *non*
- Fréquentation du public estimée : *modérée dans les boisements*
- Activités motorisées observées : *non*
- VTT : *oui*
- Enjeu touristique ou de loisir identifié : *non*

- Informations complémentaires : RAS

Agriculture

- Usage agricole (au sens déclaré PAC) : *oui (5 parcelles en jachère - source : RPG 2009*
- Marnière : *3 (sans activité d'extraction mais celle au nord –Verderel-est utilisée comme lieu de stockage des déchets verts)*

- Proximité de parcelles cultivées : *oui (blé tendre et protéagineux principalement) mais la lisière ou un chemin limitent les impacts potentiels sur le sous site.*

- Informations complémentaires : RAS

Autres remarques

- Dégradations : *aucune dégradation constatée*
- Contractualisation existante : *données non disponibles*
- Projets (routiers, urbanisation…) : *projet de déviation de la RD 901 à Troissereux (variante retenue : passage en souterrain sous le sous-site)*
- Valorisation pédagogique : *non*

DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE

Protection et reconnaissance officielle du patrimoine naturel :

- ZNIEFF de type I : Garenne de Houssoye et Mont de Guéhengnies

Description générale :

Ce vaste coteau est de pente faible à moyenne et d'orientation nord-ouest, ouest et sud selon les secteurs. Le sous site est boisé en totalité (Hêtre, Frêne et Chêne pédonculé principalement, mais également résineux). Quelques zones de fourrés méso-thermophiles sont présentes aux emplacements des anciennes pelouses (secteur de la Garenne de Houssoye). Le sous-site est bordé de cultures dans sa partie ouest et d'une forêt dans sa partie est. Cependant il reste facilement accessible par de nombreux sentiers (pour certains interdits à la circulation -barrières-).

Une cavité à chauves-souris est présente, sur la commune de Troissereux (Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie, 2012). Le tableau ci-dessous cite les espèces qui ont été inventoriées :

Murin de Daubenton (*Myotis daubentonii)*
Petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros)*
Murin à moustache (*Myotis mystacinus*)
Murin d'indéterminé (*Myotis sp.*)

Remarque : A proximité du sous-site, a été comptée en 2008 une colonie de 230 individus du Grand Murin au château de Troissereux et un comptage en 2007 a mis en évidence la présence de 25 femelles et 25 jeunes au château d'Achy (colonie pouvant peut-être être interconnectée avec celle de Troissereux car la distance n'excède pas 10 km) – données CSN, 2009

Problématique générale et historique du sous site :

Les photographies aériennes anciennes (1935 – 1965) montrent l'évolution progressive de la végétation. Le sous-site était déjà majoritairement boisé en 1935 mais on peut constater que certaines zones, notamment dans les parties nord et sud, étaient encore très ouvertes. Des plantations assez jeunes sont également visibles. En revanche il semble que le sous-site ait été assez rapidement délaissé par les pratiques agricoles, la colonisation ligneuse des milieux ouverts étant déjà très significative sur la photographie aérienne de 1965.

Tendance observée :

Les difficultés d'exploitation de ce coteau en pente, associées à la déprise agricole, ont entrainé la fermeture progressive des milieux ouverts. Des plantations ont été également réalisées par le passé. Le sous-site est donc actuellement entièrement boisé (à l'exception des parcelles en jachères situées dans sa partie centrale et incluses dans le périmètre Natura 2000).

Habitats d'intérêt communautaire (prioritaires en gras) :

- 9130 : Hêtraies de l'*Asperulo-Fagetum*

Autres habitats observés :

- 31.81 : Fourré méso-thermophile
- 83.31 : Plantation de résineux
- 31.81/83.31 : Complexe de fourré de méso-thermophile et de plantation de résineux
- 38.1 : Prairie pâturée
- 82.1 : Grande culture
- 41.2 : Autres boisements

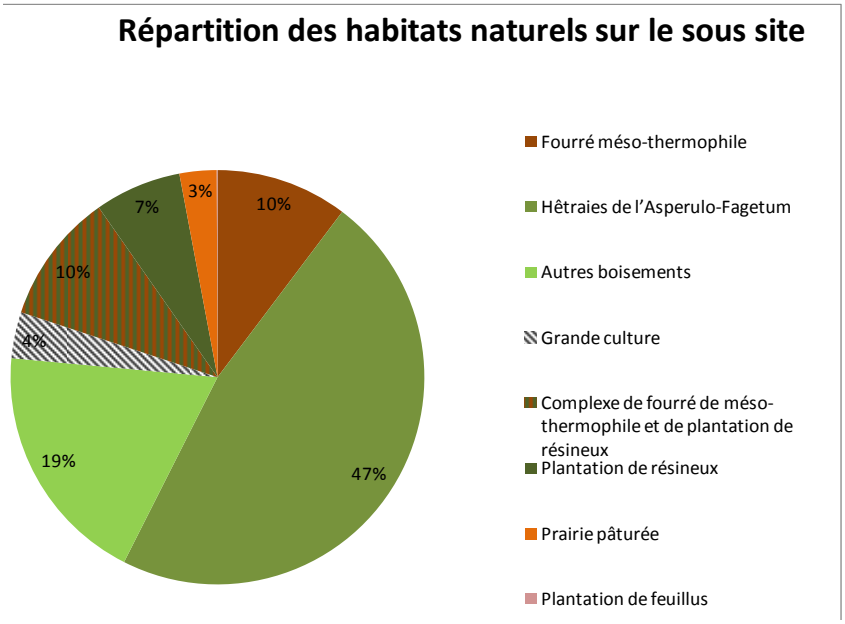

Espèces d'intérêt communautaire (prioritaires en gras) :

Espèce observée :

Aucune

Autres espèces citées dans la bibliographie (source : données CENP, ZNIEFF) :

Grand Murin (*Myotis myotis*) –ZNIEFF 1995

Petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*) – CENP

Autres espèces animales et végétales patrimoniales (en gras protection nationale ou régionale, sinon : espèces dont la conservation représente un enjeu régional) :

Espèces végétales observées en 2011 :
- Céphalanthère à grandes fleurs (*Cephalanthera damasonium*)
- Myosotis des bois (*Myosotis sylvatica*)
- Genévrier commun (*Juniperus communis*)

Autres espèces végétales patrimoniales (source : CENP) :
Grémil bleu pourpre *(Lithospermum purpurocaeruleum) - 2007*

Espèces animales observées en 2011 :
Néant.

Autres espèces animales patrimoniales (source : données ZNIEFF) :
- Bondrée apivore (*Pernis apivorus*) -1989
- Vipère péliade (*Vipera berus*) -1996

Autres espèces animales patrimoniales (source : CENP) :
- Muscardin (*Muscardinus avellanarius)*
- Murin de Daubenton (*Myotis daubentonii*)
- Murin à moustache (*Myotis mystacinus*)
- Murin d'indéterminé (*Myotis sp*.)

Etat de conservation et enjeux :

Compte-tenu de l'absence de pelouses d'intérêt communautaire sur ce site, l'enjeu se limite à la préservation des boisements qui se rattachent pour la plupart aux hêtraies de l'*Asperulo-Fagetum*. Ceux-ci sont dans un état de conservation globalement favorable et ne semblent pas menacés par les pratiques de gestion actuellement mises en œuvre. *L'enjeu est donc moyen*.

INTERACTIONS ENTRE EFFETS OBSERVES OU POTENTIELS DES ACTIVITES HUMAINES ET HABITATS/ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE

Activités défavorables à biodiversité	***Activités favorables à la biodiversité***
Les activités agricoles qui s'exercent dans le périmètre du sous-site ou à proximité ne semblent pas avoir d'impact significatif sur les habitats d'intérêt communautaire du site. Les plantations de résineux réalisées par le passé altèrent le cortège floristique des milieux boisés sur certaines parcelles. Le sous-site a été un temps menacé par le projet de déviation de Troissereux. Le passage de la future voirie est actuellement prévu en souterrain à cet endroit. Le sous-site devrait donc être intégralement préservé.	La gestion forestière menée par les différents propriétaires semble raisonnée et compatible avec le maintien des habitats forestiers d'intérêt communautaire.

Orientations de gestion :

Les orientations de gestion sont présentées sur la cartographie de localisation des mesures réalisées pour chaque sous-site et dans les fiches mesures (Contrat Natura 2000).

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Habitats naturels - CAB 4

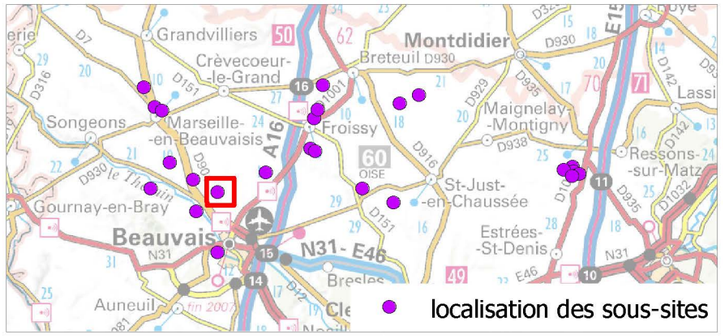

Délimitation du Site d'Importance Commmunautaire FR2200369

12, Fourré méso-thermophile

13, Fourré méso-thermophile sous plantation de résineux

18, Hêtraie de l'Asperulo-Fagetum, 9130

20, Autres boisements

21, Plantation de feuillus

22, Plantation de résineux

26, Prairie pâturée

27, Grande culture

28, Zone anthropique

30, Front de taille

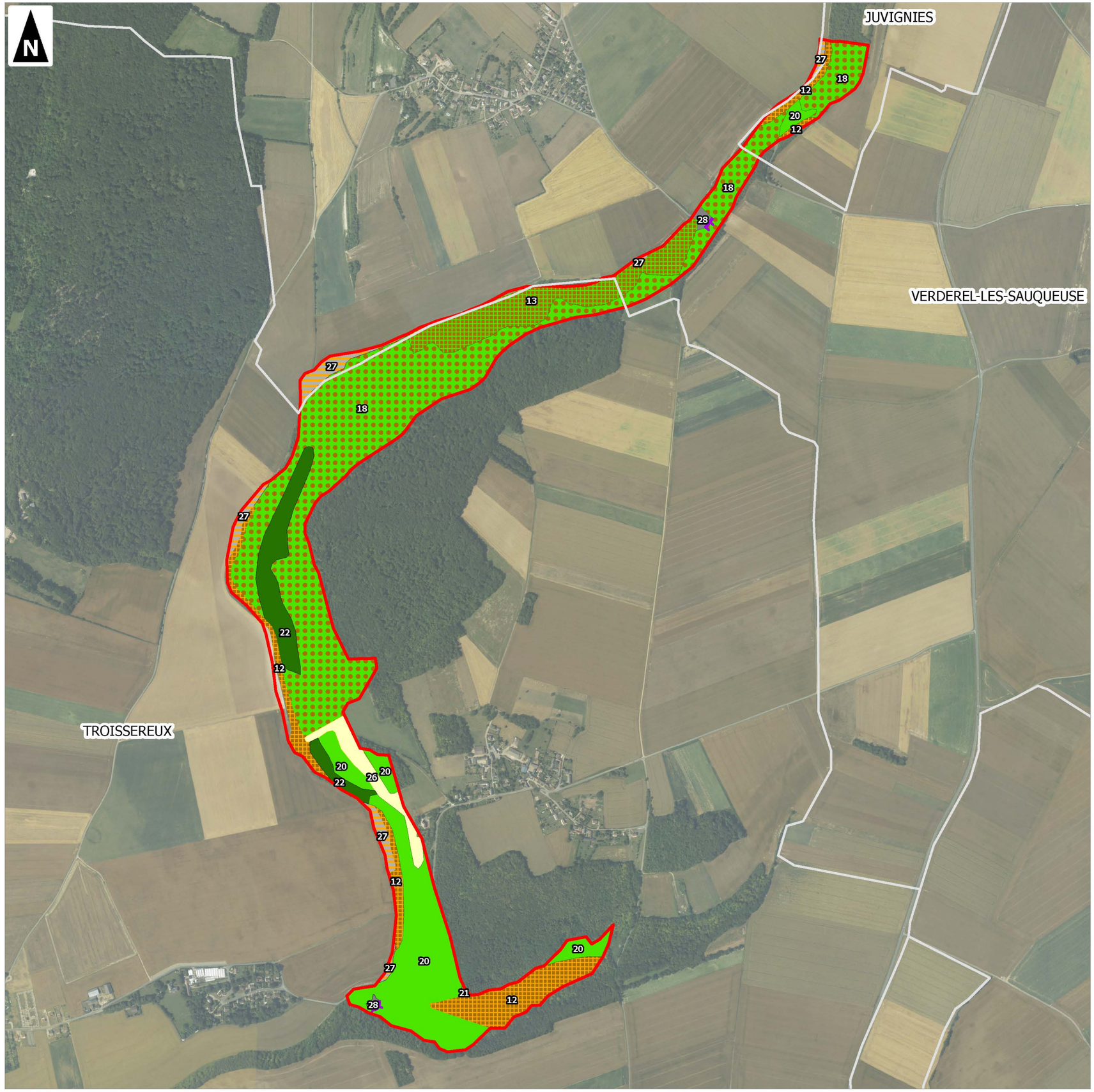

0 100 200 300 400 500

Mètres

1:12 000

(Pour une impression sur format A3 paysage sans réduction de taille)

Groupe auddicé

Réalisation : C. Hanique - AIRELE - n°SK/AG 10 03 019
Source de fond de carte : IGN, BD Ortho 2006 - IGN, Scan 1000
Sources de données : DREAL Picardie, 2011 - AIRELE, 2011

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Localisation des espèces végétales remarquables
CAB 4

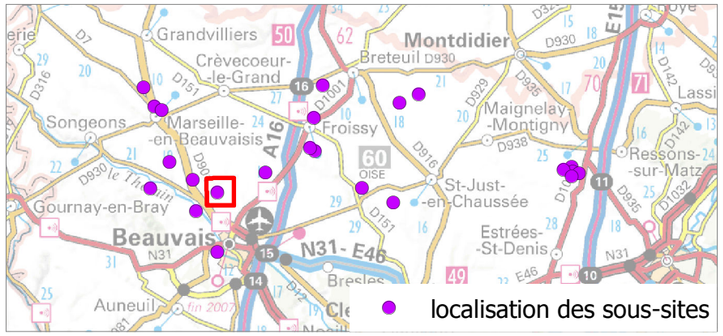

Délimitation du Site d'Importance Commmunautaire FR2200369

Statut de protection :
- directive
- protégée régionale
- patrimoniale

Effectifs :
- 1-10
- 11-25
- 26-50
- 51-100

Ap : Anacamptis pyramidalis
Ar : Anthericum ramosum
Bb : Bunium bulbocastanum
Cd : Cephalanthera damasonium
Cg : Campanula glomerata
Cge : Cynoglossum germanicum
Dl : Digitalis lutea
Ea : Epipactis atrorubens
Eo : Euphrasia officinalis
Gg : Gentianella germanica
Gp : Gallium pumilum
Hh : Himantoglossum hircinum
Ia : Iberis amara
If : Iris foetidissima
Lp : Lactuca perennis
Lip : Lithospermum purpurocaeruleum
Ma : Melampyrum arvense
Ms : Myosotis sylvatica
Oi : Ophrys insectifera
Om : Orchis militaris
Op : Orobanche purpurea
Os : Orchis simia
Pc : Polygala comosa
Pv : Pulsatilla vulgaris
Rm : Rhinanthus minor
Sc : Sesleria caerulea
Ss : Sisymbrium supinum L.
Th : Thesium humifusum
Tm : Teucrium montanum
Vt : Veronica teucrium

0 — 400 — 800 — 1 200
Mètres

1:12 000
(Pour une impression sur format A3 paysage sans réduction de taille)

Réalisation : C. Hanique - AIRELE - n°SK/AG 10 03 019
Source de fond de carte : IGN, BD Ortho 2006 - IGN, Scan 1000
Sources de données : DREAL Picardie, 2011 - AIRELE, 2011

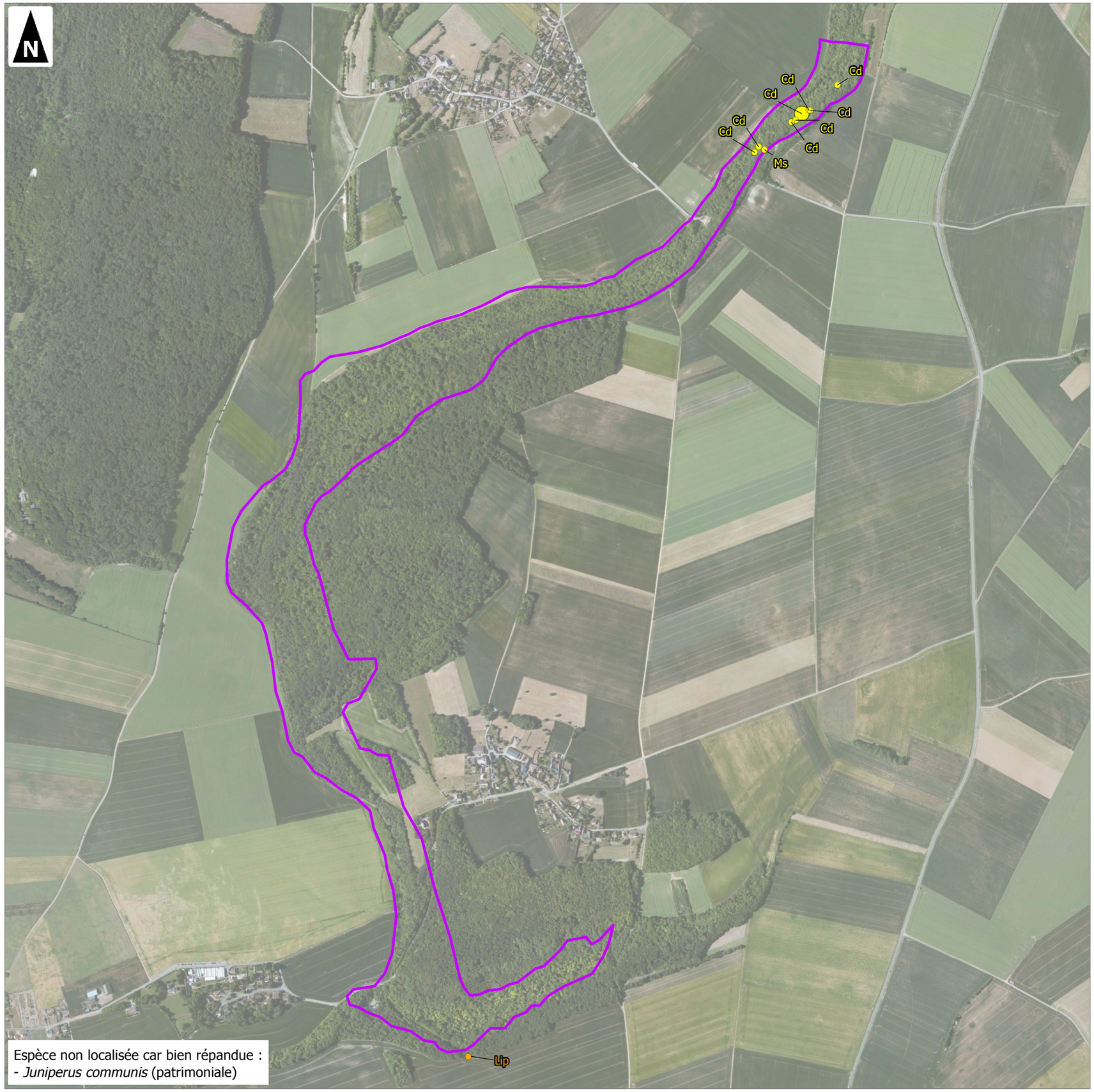

Espèce non localisée car bien répandue :
- *Juniperus communis* (patrimoniale)

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Localisation des cavités à chauve-souris - CAB 4

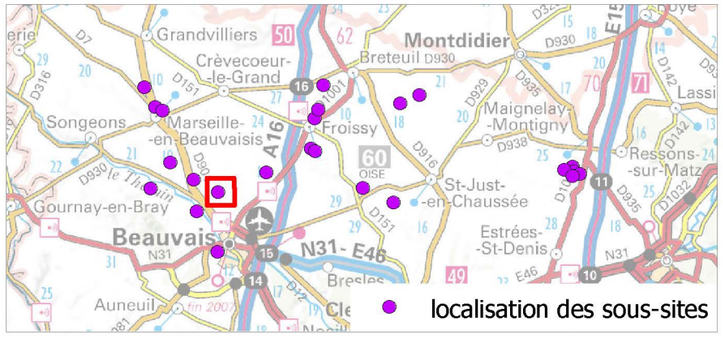

Délimitation du Site d'Importance Commmunautaire FR2200369

Site à chiroptères

Espèces recensées :
M_835 :
Murin de Daubenton, DH An IV
Petit rhinolophe, DH an II et IV
O_2080 :
Murin à moustaches, DH An IV
Murin de Daubenton, DH An IV
Petit rhinolophe, DH an II et IV
Murin indéterminé

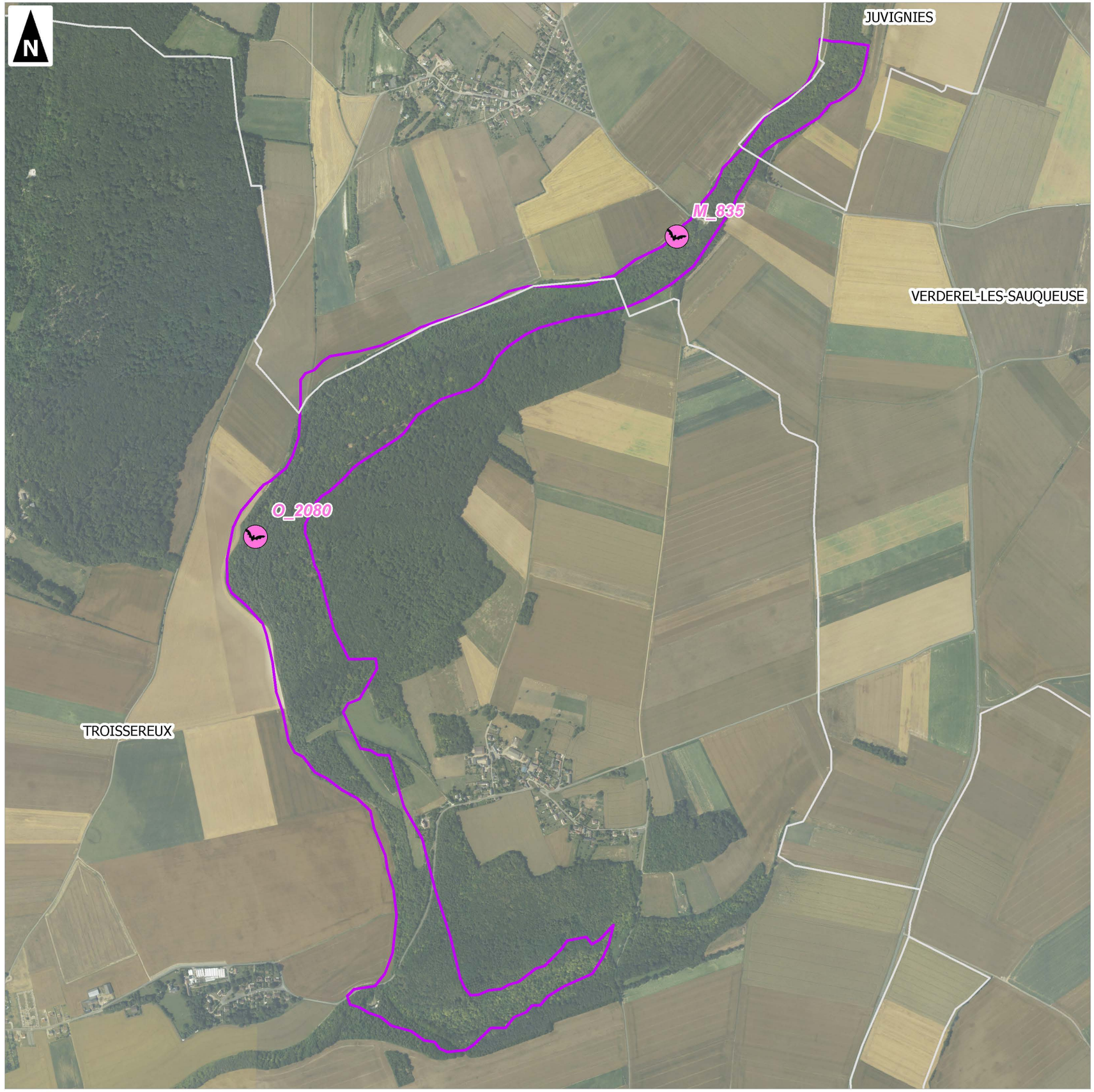

0 200 400 600

Mètres

1:12 000
(Pour une impression sur format A3 paysage sans réduction de taille)

Groupe auddicé

Réalisation : C. Hanique - AIRELE - n°SK/AG 10 03 019
Source de fond de carte : IGN, BD Ortho 2006 - IGN, Scan 1000
Sources de données : DREAL Picardie, 2011 - AIRELE, 2011

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis
SOUS-SITE « CAB5 »

IDENTIFICATION

Communes concernées :
- Abbeville-Saint-Lucien
- Fontaine-Saint-Lucien
- Muidorge

Lieu(x)-dit(s) : Bois des Longues Eaux
Superficie de l'entité : 15,9 ha :
Propriété : communale et privée

Foncier :
- Nombre de parcelles : 114
- Nombre de propriétaires : 69

DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE

Activité cynégétique

- Pratique de la chasse : *oui (petit gibier)*
- Gestion cynégétique spécifique : *mangeoires*
- Aménagement particulier : *non*

- Informations complémentaires : RAS

Sylviculture

- Typologie de végétation : *Hêtre, Erable, Peuplier, Frêne*
- Gestion sylvicole : *non*

- Informations complémentaires : RAS

Activités de loisir ou touristique

- Sentier balisé : *non*
- Sentier d'accès : *oui*
- Centre équestre à proximité : non
- Fréquentation du public estimée : *modérée sur les espaces ouverts et boisés*
- Activités motorisées observées : *non*
- VTT : *non*
- Enjeu touristique ou de loisir identifié : *non*

- Informations complémentaires : RAS

Agriculture

- Usage agricole (au sens déclaré PAC) : *oui (11 parcelles dont 5 déclarées en « autres cultures industrielles », 3 en « surfaces gelées sans production », 2 en « blé tendre » et 1 en « prairie permanente ») -source : RPG 2009*
- Type d'exploitation : *jachère ou production céréalière*
- Marnière : *non*

- Proximité de parcelles cultivées : *oui (blé tendre et autres cultures industrielles) mais le chemin ou la lisière limitent les impacts potentiels sur le sous site.*

- Informations complémentaires : RAS

Autres remarques

- Dégradations constatée : *aucune dégradation significative constatée*
- Contractualisation existante : *données non disponibles*
- Projets (routiers, urbanisation…) : *pas de projets connus pouvant impacter le sous site*
- Valorisation pédagogique : *non*

DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE

Protection et reconnaissance officielle :

- ZNIEFF de type I « Larris et bois des Longues Eaux »

Description générale :

Le sous site est un coteau étroit de pente faible et d'orientation ouest. Il est majoritairement constitué de boisements dominés par le Hêtre. Quelques zones ouvertes mais fortement embroussaillées sont encore présentes. Plusieurs parcelles agricoles (jachères ou cultures) sont également incluses dans le périmètre. Les boisements se poursuivent vers l'est au-delà du périmètre Natura 2000 et des parcelles agricoles bordent sa limite ouest. Le sous-site reste cependant facilement accessible par des chemins agricoles et des sentiers non balisés.

Problématique générale et historique du sous site :

Les photographies aériennes anciennes montrent la présence de milieux ouverts de type pelouse jusqu'au début des années 60 au minimum (1963). Quelques zones plus fermées étaient déjà en place, mais l'espace était très majoritairement occupé par des pelouses.

Tendances évolutives :

La pente et la faible superficie disponible limitent fortement l'usage agricole de ce coteau, notamment le pâturage qui pourrait contribuer à l'entretien des milieux ouverts. Ces derniers sont fortement relictuels et présentent un embroussaillement progressif important. Une population de lapins contribue néanmoins à maintenir ouvertes certaines zones.

Habitats d'intérêt communautaire (prioritaires en gras) :

- 6210.22: Pelouses calcicoles méso-xérophiles subatlantiques (*Avenulo pratensis-Festucetum lemanii)*

Autres habitats observés :

- 31.81 : Fourré méso-thermophile
- 82.1 : Grande culture
- 87.1 : Terrain en friche (jachère)
- 83.32 : Plantation de feuillus
- 82.1 : Plantation de résineux
- 41.2 : Autres boisements

Répartition des habitats naturels sur le sous-site

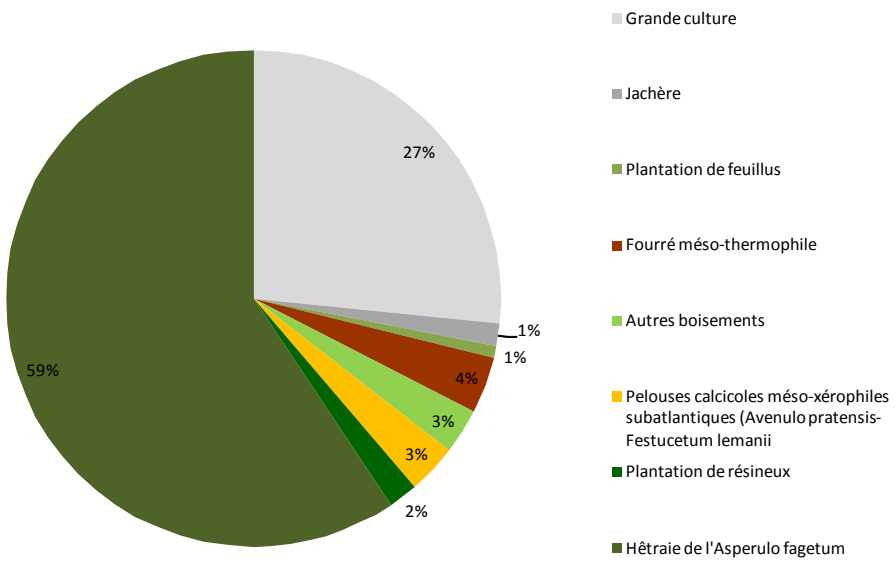

Espèces d'intérêt communautaire (prioritaires en gras) :

Aucune

Autres espèces animales et végétales patrimoniales (en gras protection nationale ou régionale, sinon : espèces dont la conservation représente un enjeu régional) :

Espèces végétales observées en 2011 :

- Genévrier commun (*Juniperus communis*)
- Polygala du calcaire (*Polygala calcarea*)
- Céphalanthère à grandes fleurs (*Cephalanthera damasonium*)
- Ophrys mouche (*Ophrys insectifera*)

Autres espèces végétales patrimoniales (source : données ZNIEFF) :

- **Germandrée des montagnes (*Teucrium montanum*) - 1997**
- Epipactis brun-rouge (*Epipactis atrorubens*) -1990
- Ibéris amer (*Iberis amara*) -1997
- Petit Rhinanthe (*Rhinanthus minor*) -1997

Espèces animales observées en 2011 :

Néant

Autres espèces animales patrimoniales (source : CENP) :

- Azuré bleu-céleste (*Polyommatus bellargus*)
- **Bondrée apivore (*Pernis apivorus*)** -1997
- **Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*) -**1990

Etat de conservation et enjeux :

L'état de conservation des pelouses est défavorable inadéquat à défavorable mauvais. Le recouvrement des arbustes est important et les graminées sociales telles quel le Brachypode penné sont très abondantes.

Cependant une diversité floristique intéressante subsiste avec quelques espèces d'intérêt patrimonial. *L'enjeu sur ce site pour les pelouses est donc considéré comme moyen.*

INTERACTIONS ENTRE EFFETS OBSERVES OU POTENTIELS DES ACTIVITES HUMAINES ET HABITATS/ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE	
Activités défavorables à biodiversité	***Activités favorables à la biodiversité***
Les activités agricoles qui s'exercent dans le périmètre du sous-site ou à proximité ne semblent pas avoir d'impact significatif sur les habitats d'intérêt communautaire du site. La présence de bandes boisées limite très fortement leur influence sur les pelouses. Néanmoins on remarque quelques traces de stockage de fumier en bordure des parcelles en jachère, induisant la présence d'un cortège floristique nitrophile.	La gestion forestière menée par les différents propriétaires semble raisonnée et compatible avec le maintien des habitats forestiers d'intérêt communautaire. Le sous-site ne fait l'objet d'aucune autre activité favorable à la biodiversité (absence de pâturage notamment).
Orientations de gestion : *Les orientations de gestion sont présentées sur la cartographie de localisation des mesures réalisées pour chaque sous-site et dans les fiches mesures (Contrat Natura 2000).*	

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Habitats naturels - CAB 5

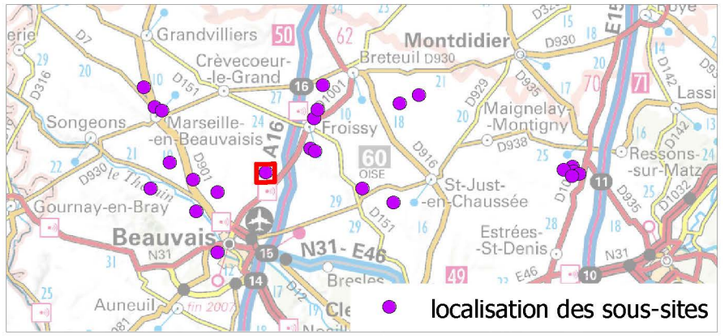

Délimitation du Site d'Importance Commmunautaire FR2200369

4, Pelouse à Avénule des prés et Fétuque de Leman, 6210-22

9, Complexe de pelouse à Avénule des prés et Fétuque de Leman, de pelouse-ourlet à Brachypode penné et de Junipéraie, 5130-2 x 6210

12, Fourré méso-thermophile

18, Hêtraie de l'Asperulo-Fagetum, 9130

20, Autres boisements

21, Plantation de feuillus

22, Plantation de résineux

24, Jachère

27, Grande culture

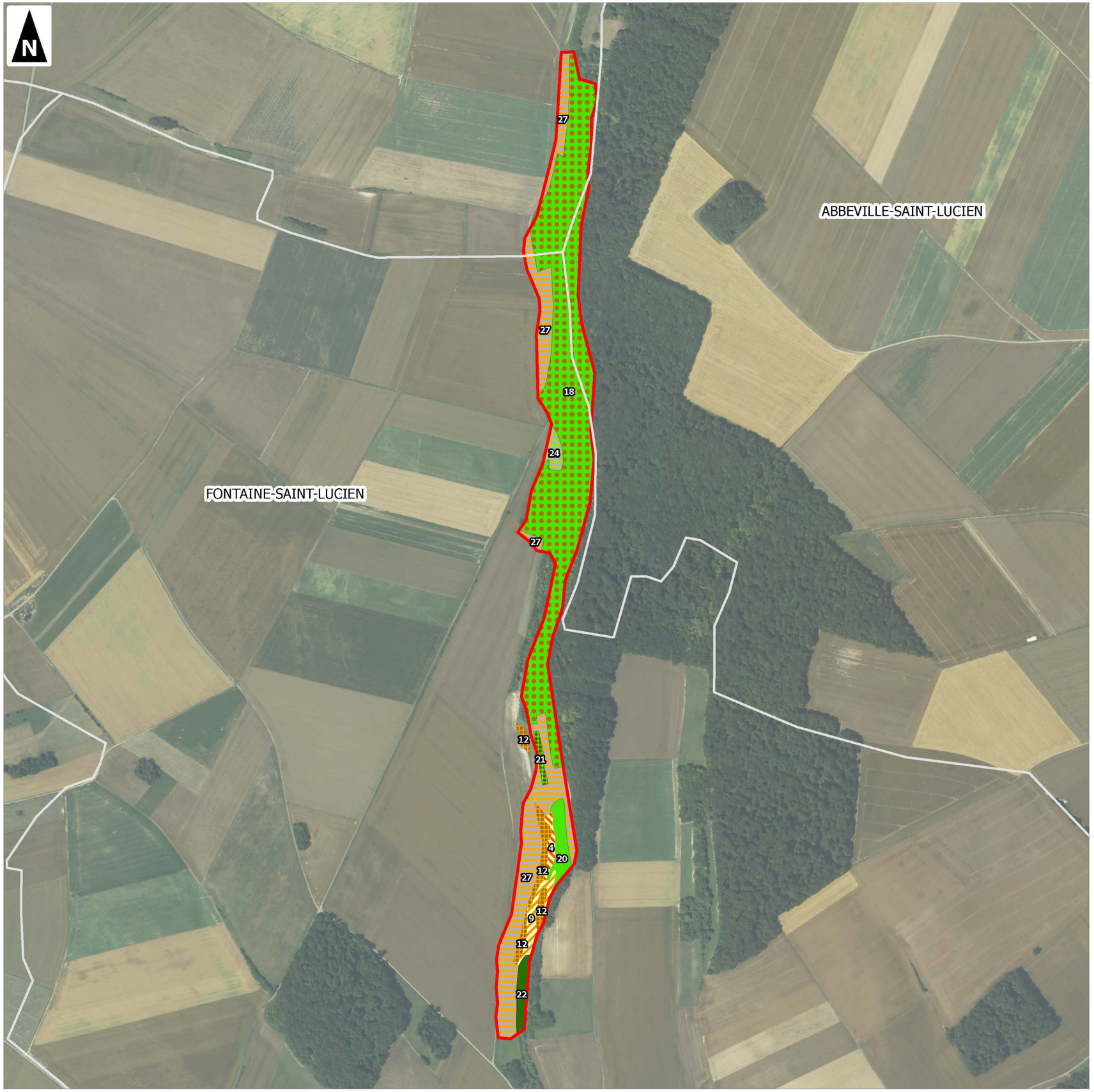

0 100 200 300 400 500

Mètres

1:8 001

(Pour une impression sur format A3 paysage sans réduction de taille)

Groupe auddicé

airele equinergies

Réalisation : C. Hanique - AIRELE - n°SK/AG 10 03 019
Source de fond de carte : IGN, BD Ortho 2006 - IGN, Scan 1000
Sources de données : DREAL Picardie, 2011 - AIRELE, 2011

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Localisation des espèces végétales remarquables
CAB 5

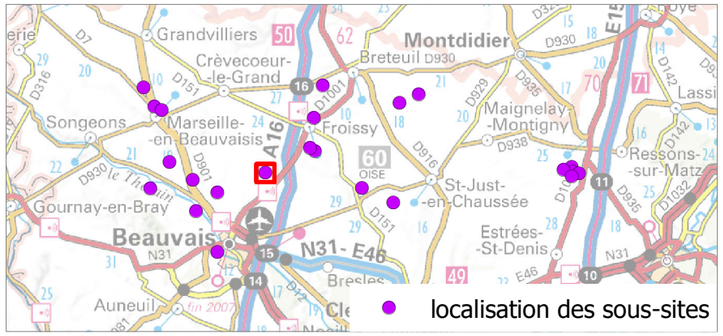

Délimitation du Site d'Importance Commmunautaire FR2200369

Statut de protection :
- directive
- protégée régionale
- patrimoniale

Effectifs :
- 1-10
- 11-25
- 26-50
- 51-100

Ap : Anacamptis pyramidalis
Ar : Anthericum ramosum
Bb : Bunium bulbocastanum
Cd : Cephalanthera damasonium
Cg : Campanula glomerata
Cge : Cynoglossum germanicum
Dl : Digitalis lutea
Ea : Epipactis atrorubens
Eo : Euphrasia officinalis
Gg : Gentianella germanica
Gp : Gallium pumilum
Hh : Himantoglossum hircinum
Ia : Iberis amara
If : Iris foetidissima
Lp : Lactuca perennis
Ma : Melampyrum arvense
Ms : Myosotis sylvatica
Oi : Ophrys insectifera
Om : Orchis militaris
Op : Orobanche purpurea
Os : Orchis simia
Pc : Polygala comosa
Pv : Pulsatilla vulgaris
Rm : Rhinanthus minor
Sc : Sesleria caerulea
Ss : Sisymbrium supinum L.
Th : Thesium humifusum
Tm : Teucrium montanum
Vt : Veronica teucrium

0 200 400 600
Mètres

1:8 000
(Pour une impression sur format A3 paysage sans réduction de taille)

Réalisation : C. Hanique - AIRELE - n°SK/AG 10 03 019
Source de fond de carte : IGN, BD Ortho 2006 - IGN, Scan 1000
Sources de données : DREAL Picardie, 2011 - AIRELE, 2011

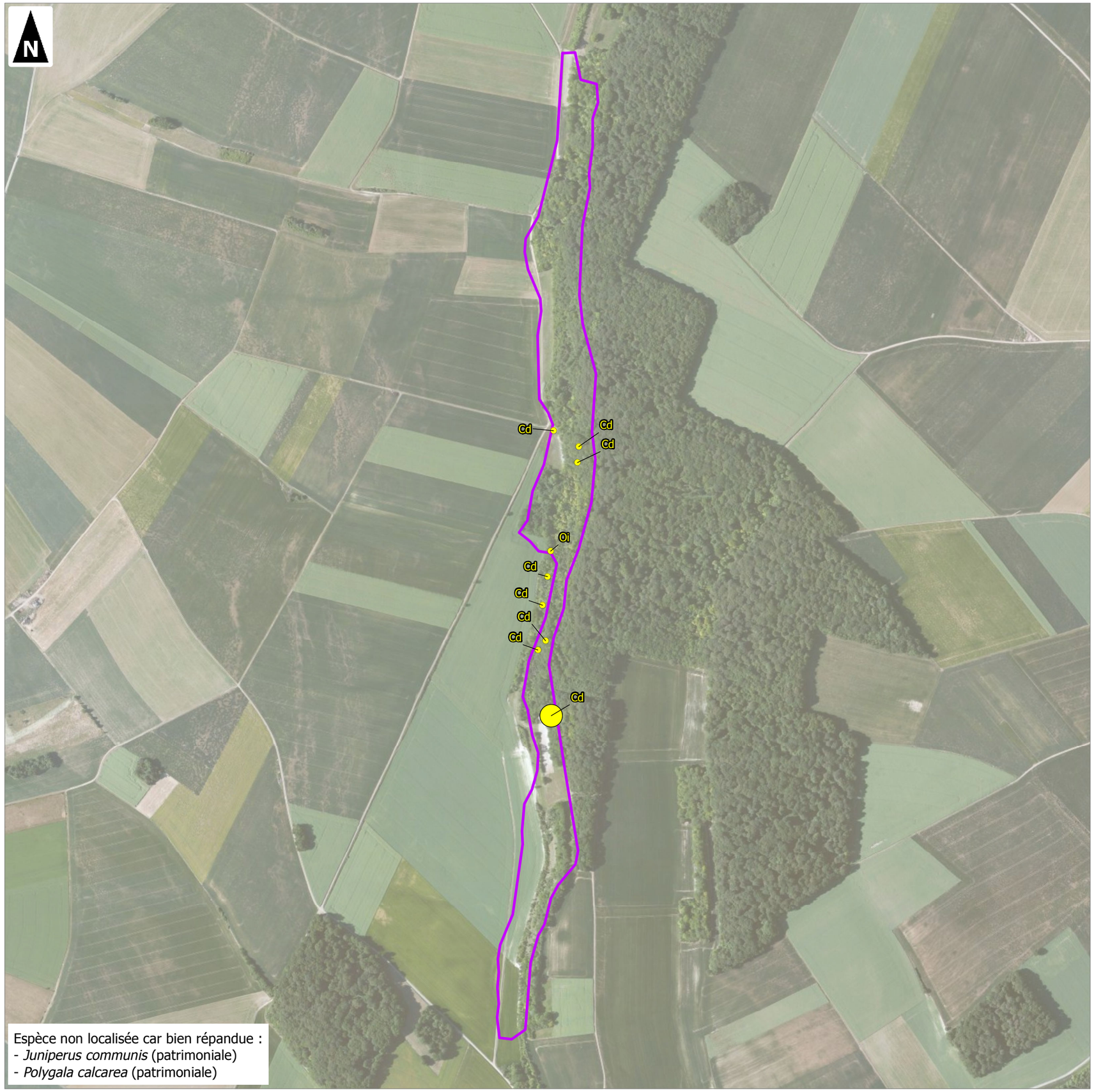

Espèce non localisée car bien répandue :
- *Juniperus communis* (patrimoniale)
- *Polygala calcarea* (patrimoniale)

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis
SOUS-SITE « CAB6 »

IDENTIFICATION

Commune(s) concernée(s) :
- Beauvais

Lieu(x)-dit(s) : Mont aux Lièvres
Superficie de l'entité : 7,9 ha
Propriété : communale et privée

Foncier :
- Nombre de parcelles : 8
- Nombre de propriétaires : 2

DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE

Activité cynégétique

- Pratique de la chasse : *non*
- Gestion cynégétique spécifique : *non*
- Aménagement particulier : *non*

- Informations complémentaires : RAS

Sylviculture

- Typologie de végétation : *absence de boisement exploitable par la sylviculture sur le sous site*

- Informations complémentaires : RAS

Activités de loisir ou touristique

- Sentier balisé : *non*
- Sentier d'accès : *non (site entièrement clôturé)*
- Centre équestre à proximité : *non*
- Fréquentation du public estimée : *très faible*
- Activités motorisées observées : *non*
- VTT : *non*
- Enjeu touristique ou de loisir identifié : *non*

- Informations complémentaires : RAS

Agriculture

- Usage agricole (au sens déclarée PAC) : *oui (le sous site est entièrement déclaré en prairies permanentes ; source : RPG 2009)*
- Type d'exploitation : *céréalière et production de fourrage sur les parcelles du plateau (pas d'exploitation sur le coteau proprement dit)*
- Marnière : *1 (sans activité d'extraction, en bordure de la route au nord)*

- Proximité de parcelles cultivées : *oui (prairies fauchées et culture sur le plateau) mais l'impact sur les pelouses semble limité.*

- Informations complémentaires : RAS

Autres remarques

- Dégradations constatées : *quelques dépôts de déchets dans les boisements à proximité de la route*
- Contractualisation existante : *données non disponibles*
- Projets (routiers, urbanisation…) : *pas de projets connus pouvant impacter le sous site*
- Valorisation pédagogique : *non*

DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE

Protection et reconnaissance officielle du patrimoine naturel :

- ZNIEFF de type I : « Pelouse du Mont aux Lièvres à Beauvais »

Description générale :

Coteau de pente moyenne, d'orientation nord-ouest à sud-est et majoritairement occupé par des pelouses calcicoles en cours d'embroussaillement. Une population de lapins contribue néanmoins à maintenir ouvertes certaines zones. La partie supérieure du sous-site fait l'objet d'un usage agricole intensif (cultures et prairies fauchées eutrophes).

Cet espace est situé dans un contexte péri-urbain, en contact avec des habitations mais reste assez peu accessible (présence de clôtures).

Une cavité à chauves-souris est présente, elle se situe à limite nord-est du sous-site (Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie, 2009). Le tableau ci-dessous cite les espèces, le nombre et la date à laquelle elles ont été inventoriées :

Murins à moustaches *Myotis mystacinus/Myotis brandtii/Myotis alcathoe* (nb : 7 – 13/02/2008) (nb : 3 – 11/02/2009)
Murin de Natterer *Myotis nattereri* (nb : 6 - 13/02/2008)
Murin de Daubenton *Myotis daubentonii* (nb : 1 – 11/02/2009)
Murin de Bechstein *Myotis bechsteinii* (nb : 2 - 13/02/2008)
Pipistrelle sp. *Pipistrellus sp.* (nb : 1 – 13/02/2008)

Remarques : Plusieurs autres cavités sont présentes au sud du sous-site, les espèces qui ont été observées sont entre autres le Grand Murin (Myotis myotis, CSN 2008 et 2009), le Vespertilion à oreilles échancrées (Myotis emarginatus - 2009), le Vespertilion de Bechstein (Myotis beschteini – CSN, 2009) et le Grand Rhinolophe (Rhinolophus ferrumequinum - CSN, 2009)

Problématique générale et historique du sous site :

Les photographies aériennes de 1935 et 1965 montrent la très faible représentation de la végétation ligneuse sur le sous-site, à l'exception de la bande boisée séparant le coteau du plateau. Depuis cette époque on remarque la progression de la dynamique végétale, mais l'évolution semble cependant relativement modérée, notamment sur le coteau nord. Le coteau sud s'embroussaille en revanche plus rapidement.

Tendance observée :

La pente et l'accès peu aisé limitent les activités humaines, notamment le pâturage qui pourrait entretenir ce coteau. Cependant, malgré l'absence de gestion, les pelouses reste relativement bien ouvertes, même si par endroit le Brachypode penné et la végétation ligneuse ferment progressivement le milieu.

Habitats d'intérêt communautaire (prioritaires en gras) :

- 6210-22 : Pelouses calcicoles méso-xérophiles subatlantiques (*Avenulo pratensis-Festucetum lemanii*)
- 6210 : Complexe de fourré méso-thermophile et de pelouse-ourlet à Brachypode penné (*Mesobromion erecti*)
- 6210-9 : Pelouses calcicoles méso-xérophiles nord-atlantiques des mésoclimats froids (*Seslerio caeruleae – Mesobromenion erecti)*)
- 6510-7 : Prairies fauchées collinéennes à submontagnardes eutrophiques (*Heracleo sphondylii-Brometum hordeacei*)

Autres habitats observés :

- 31.81 : Fourré méso-thermophile
- 82.1 : Grande culture

Répartition des habitats naturels sur le sous site

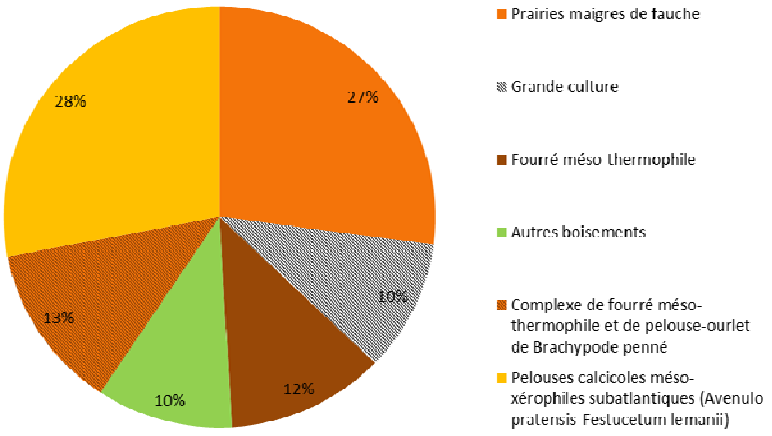

Espèces d'intérêt communautaire (prioritaires en gras) :

Espèces observées :

Aucune

Autres espèces d'intérêt communautaire (source : données CENP) :

Vespertilion de Bechstein (*Myotis beschteini – 2008)*

Autres espèces animales et végétales patrimoniales (en gras protection nationale ou régionale, sinon : espèces dont la conservation représente un enjeu régional) :

Espèces végétales observées en 2011 :
- Bunium noix-de-terre (*Bunium bulbocastanum*)
- Polygala du calcaire (*Polygala calcarea*)

Autres espèces végétales patrimoniales (source : CENP, données ZNIEFF) :
- **Seslérie bleuâtre (*Sesleria caerulea*)** -2009
- Campanule à feuilles rondes (*Campanula rotundifolia*)
- Gaillet couché (*Galium pumilum*)

Espèces animales observées en 2011 :
Néant

Autres espèces animales patrimoniales (source : CENP, 2008 et 2009) :
Murin à moustaches (*Myotis mystacinus*)
Murin de Natterer (*Myotis natterri*)
Murin de Daubenton (*Myotis daubentonii*)
Pipistrelle indéterminée (*Pipistrellus sp.*)

Etat de conservation et enjeux :

L'état de conservation des pelouses d'intérêt communautaire est globalement favorable. Elles présentent un cortège floristique encore assez typique. Néanmoins, elles ne font l'objet d'aucune opération de gestion et on constate une densification significative du tapis herbacé par le Brachypode penné. Bien que la dynamique végétale semble assez lente sur ce site, elle menace à moyen terme les milieux ouverts de ce sous-site.

Il est important de noter que ce sous-site comporte une des deux dernières pelouses à Seslérie bleue (*Sesleria caerulae*) du département de l'Oise. Celle-ci est cependant très menacée, de par sa localisation en bordure de route et l'évolution du substrat (éboulements). *L'enjeu de ce sous-site pour les habitats pelousaires est donc fort.*

INTERACTIONS ENTRE EFFETS OBSERVES OU POTENTIELS DES ACTIVITES HUMAINES ET HABITATS/ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE

Activités défavorables à biodiversité	***Activités favorables à la biodiversité***
Les activités agricoles qui s'exercent sur la partie supérieure du sous-site et à proximité ne semblent pas avoir d'impact important sur les pelouses d'intérêt communautaire. La présence de bandes boisées côté nord-ouest limite très fortement leur influence sur celles-ci. Côté sud-est cependant, on constate une certaine eutrophisation de la végétation en limite supérieur du coteau. L'exploitation intensive des prairies de fauche engendre un appauvrissement important de leur cortège floristique, actuellement dominé par des espèces d'affinité eutrophe.	Le sous-site ne fait actuellement l'objet d'aucune activité favorable à la biodiversité. A noter que la présence des clôtures préserve le site d'une fréquentation excessive et pourrait permettre aisément sa remise en pâturage (clôtures en bon état).

Orientations de gestion :

Les orientations de gestion sont présentées sur la cartographie de localisation des mesures réalisées pour chaque sous-site et dans les fiches mesures (Contrat Natura 2000).

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Habitats naturels - CAB 6

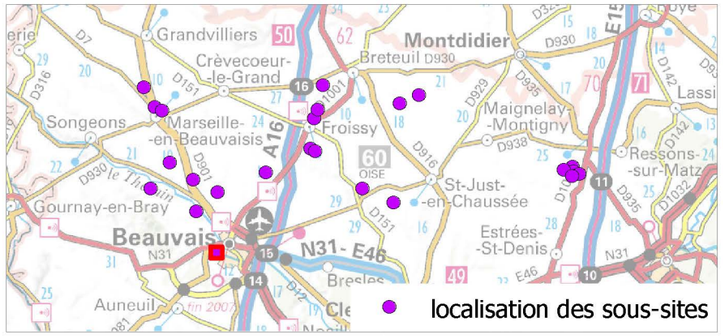

Délimitation du Site d'Importance Commmunautaire FR2200369

3, Prairie de fauche eutrophe, 6510-7

8, Pelouse calcicole à Avénule des prés et Fétuque de Léman piquetée d'arbustes, 6210-22

10, Complexe de fourré et de pelouse-ourlet à Brachypode penné, 6210

12, Fourré méso-thermophile

20, Autres boisements

27, Grande culture

29, Pelouse à Patience oseille et Seslérie bleuâtre, 6210-9

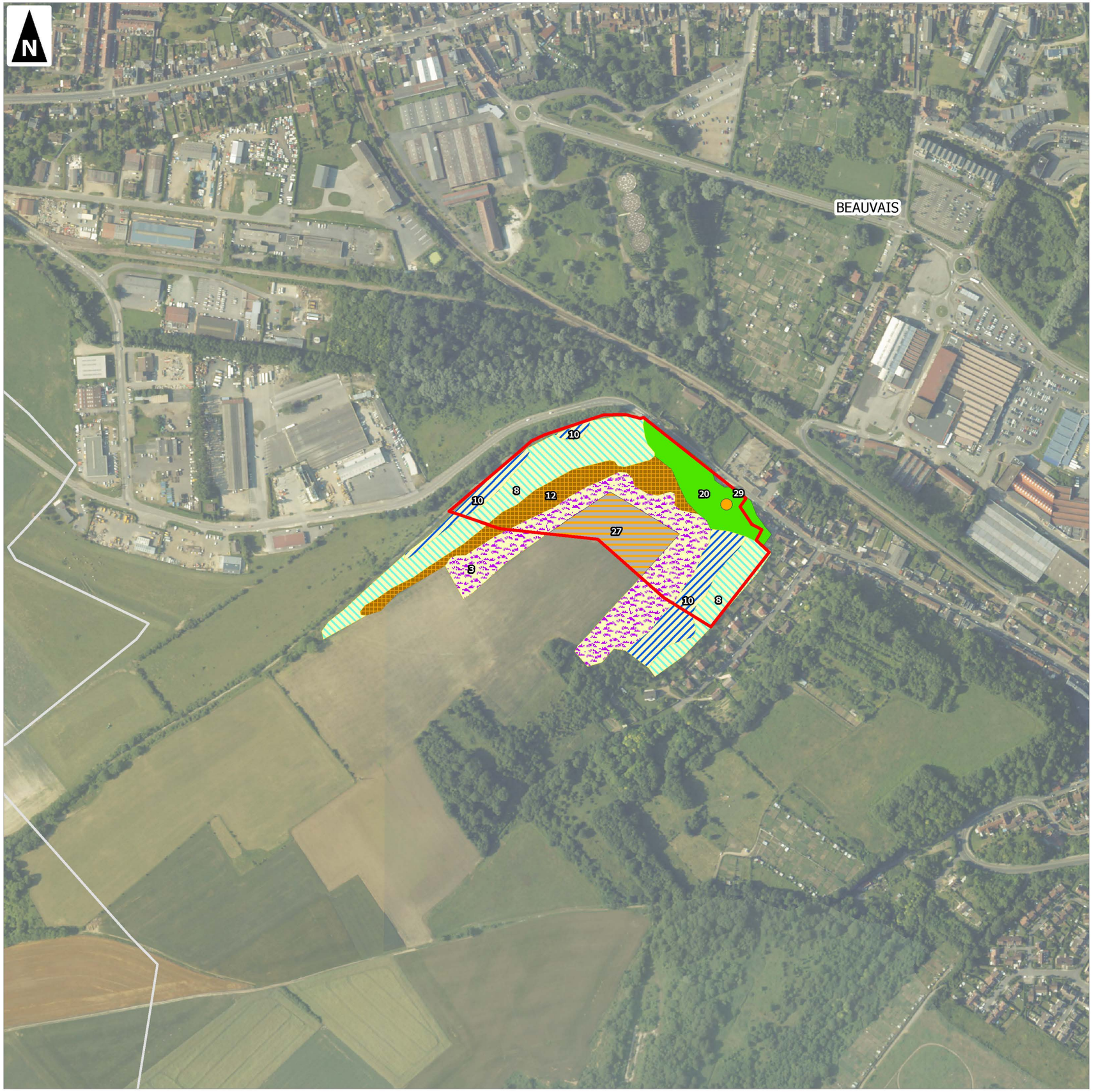

0 100 200 300 400 500

Mètres

1:5 000
(Pour une impression sur format A3 paysage sans réduction de taille)

Réalisation : C. Hanique - AIRELE - n°SK/AG 10 03 019
Source de fond de carte : IGN, BD Ortho 2006 - IGN, Scan 1000
Sources de données : DREAL Picardie, 2011 - AIRELE, 2011

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Localisation des espèces végétales remarquables
CAB 6

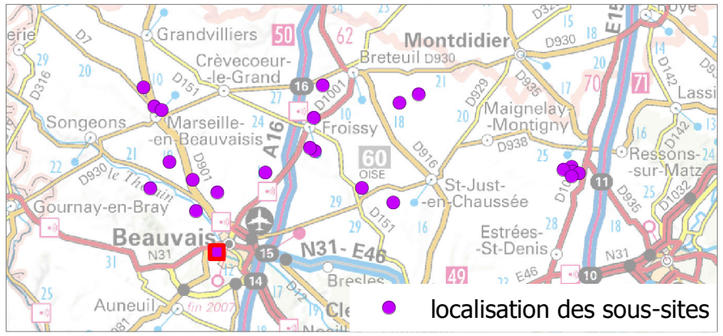

Délimitation du Site d'Importance Commmunautaire FR2200369

Statut de protection :
- directive
- protégée régionale
- patrimoniale

Effectifs :
- 1-10
- 11-25
- 26-50
- 51-100

Ap : Anacamptis pyramidalis
Ar : Anthericum ramosum
Bb : Bunium bulbocastanum
Cd : Cephalanthera damasonium
Cg : Campanula glomerata
Cge : Cynoglossum germanicum
Dl : Digitalis lutea
Ea : Epipactis atrorubens
Eo : Euphrasia officinalis
Gg : Gentianella germanica
Gp : Gallium pumilum
Hh : Himantoglossum hircinum
Ia : Iberis amara
If : Iris foetidissima
Lp : Lactuca perennis
Ma : Melampyrum arvense
Ms : Myosotis sylvatica
Oi : Ophrys insectifera
Om : Orchis militaris
Op : Orobanche purpurea
Os : Orchis simia
Pc : Polygala comosa
Pv : Pulsatilla vulgaris
Rm : Rhinanthus minor
Sc : Sesleria caerulea
Ss : Sisymbrium supinum L.
Th : Thesium humifusum
Tm : Teucrium montanum
Vt : Veronica teucrium

0 200 400 600
Mètres

1:6 000
(Pour une impression sur format A3 paysage sans réduction de taille)

Réalisation : C. Hanique - AIRELE - n°SK/AG 10 03 019
Source de fond de carte : IGN, BD Ortho 2006 - IGN, Scan 1000
Sources de données : DREAL Picardie, 2011 - AIRELE, 2011

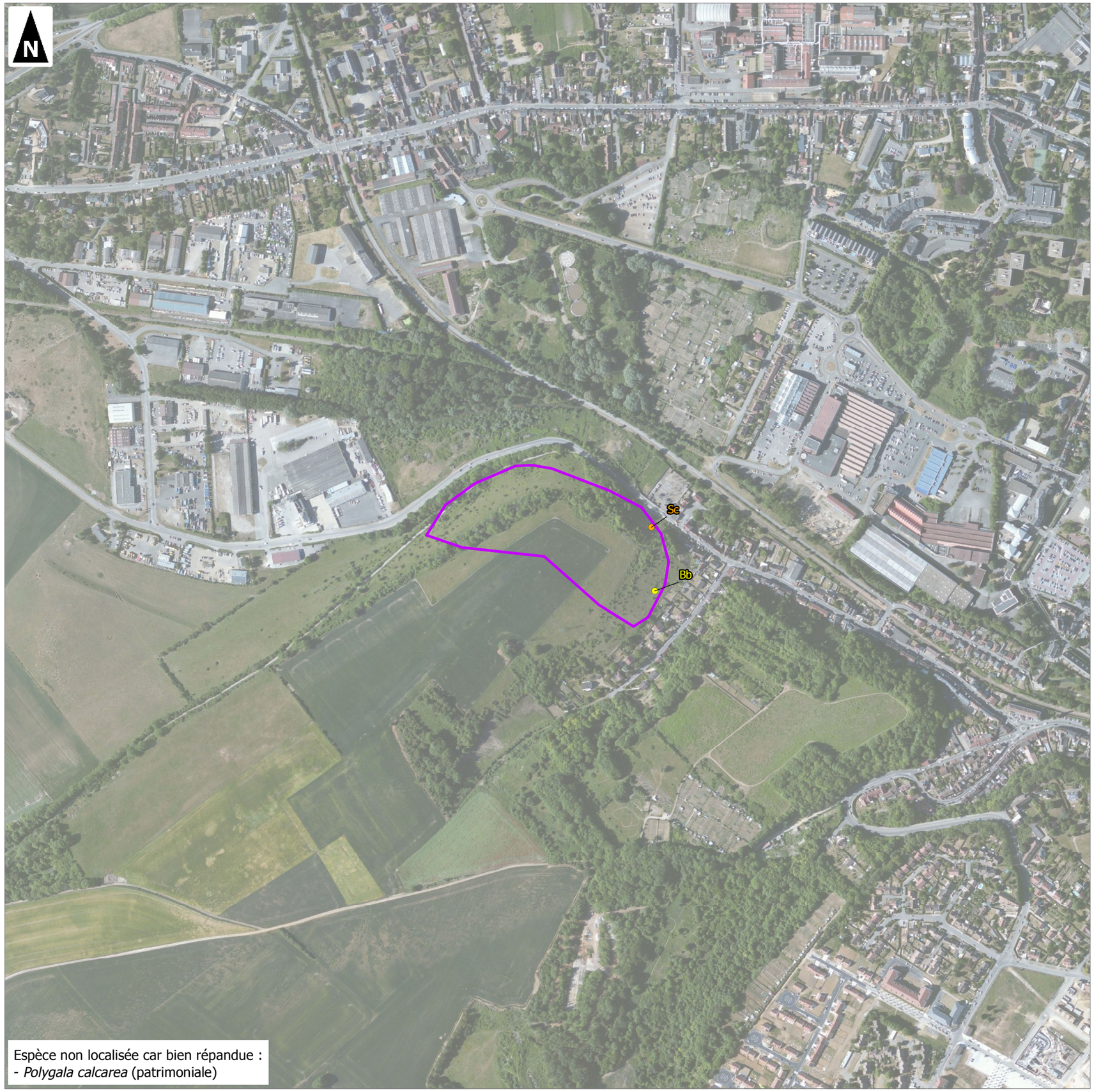

Espèce non localisée car bien répandue :
- *Polygala calcarea* (patrimoniale)

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Localisation des cavités à chauve-souris - CAB 6

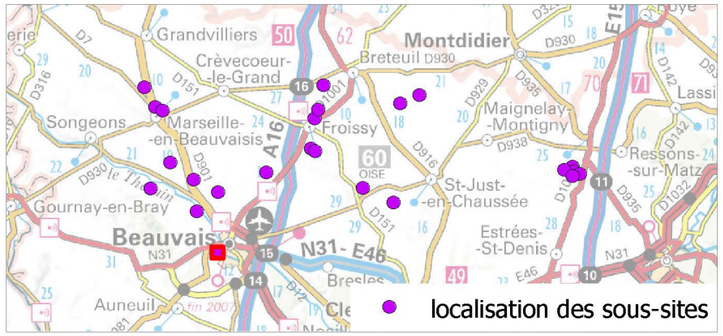

Délimitation du Site d'Importance Commmunautaire FR2200369

Site à chiroptères

Espèces recensées :
M_836 :
Murin à moustaches, DH An IV
Murin de Natterer, DH An IV
Murin de Daubenton, DH An IV
Murin de Bechstein, DH an II et IV
Pipistrelle indéterminée, DH An IV

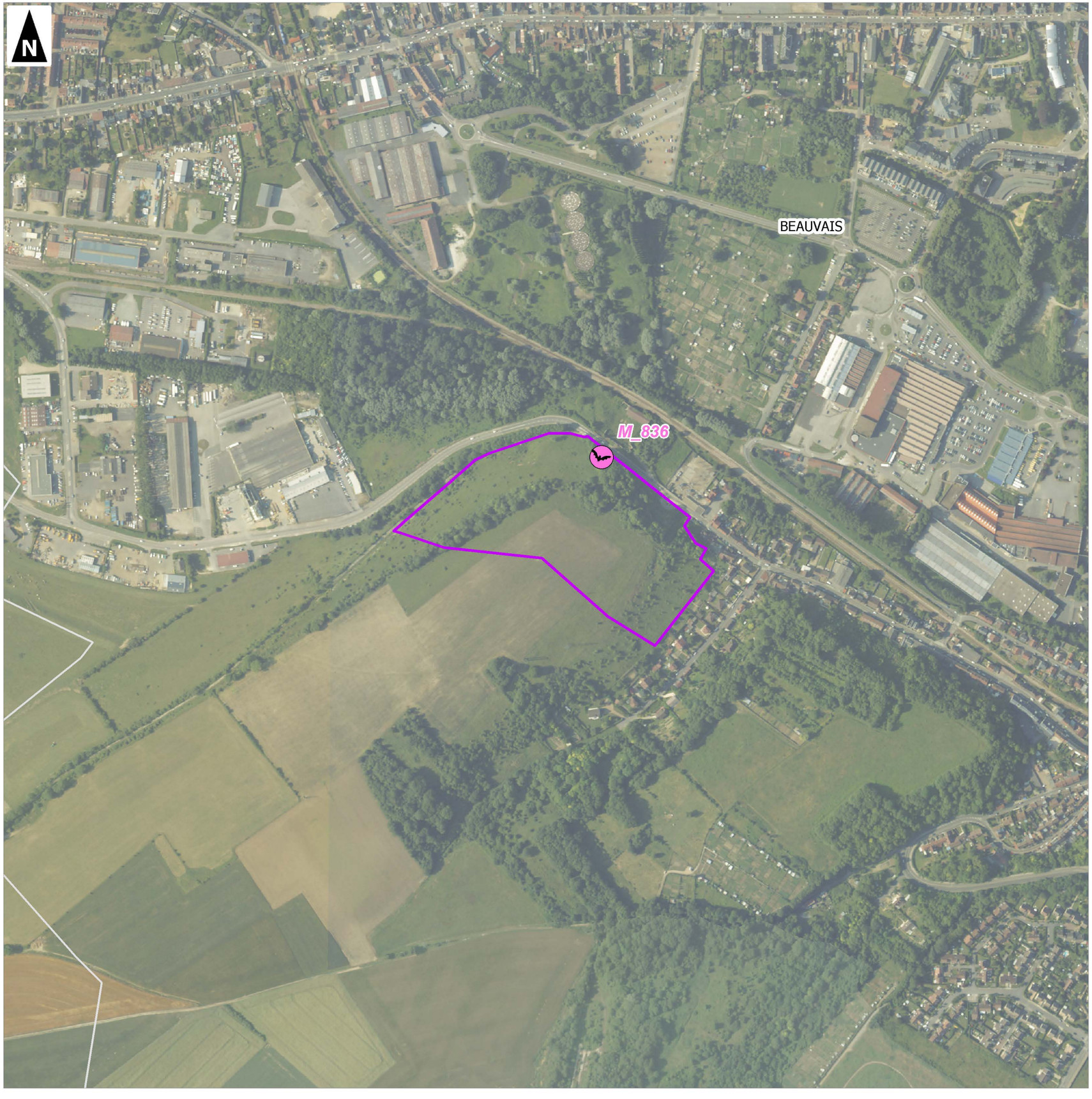

0 100 200 300

Mètres

1:5 000
(Pour une impression sur format A3 paysage sans réduction de taille)

Groupe auddicé
Environnement Conseil airele equinergies

Réalisation : C. Hanique - AIRELE - n°SK/AG 10 03 019
Source de fond de carte : IGN, BD Ortho 2006 - IGN, Scan 1000
Sources de données : DREAL Picardie, 2011 - AIRELE, 2011

Communauté de Communes du Plateau Picard
SOUS-SITE « PP1 »

IDENTIFICATION

Commune(s) concernée(s) :
- Le Plessier-sur-Bulles

Lieu(x)-dit(s) : Le Cul de Lampe
Superficie de l'entité : 17,3 ha
Propriété : communale et privée

Foncier :
- Nombre de parcelles : 85
- Nombre de propriétaires : 42

DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE

Activité cynégétique

- Pratique de la chasse : *oui (2 sociétés de chasse)*
- Gestion cynégétique spécifique : *oui (réouverture de sentes)*
- Aménagement particulier : *non*

- Informations complémentaires : RAS

Sylviculture

- Typologie de végétation : *Charme et Chêne*
- Gestion sylvicole : *non*

- Informations complémentaires : RAS

Activités de loisir ou touristique

- Sentier balisé : *non*
- Sentier d'accès : *oui (chemin agricole)*
- Centre équestre à proximité : *non*
- Fréquentation du public estimée : *faible*
- Activités motorisées observées : *non*
- VTT : *non*
- Enjeu touristique ou de loisir identifié : *non (hormis valorisation pédagogique)*

- Informations complémentaires : *intérêt de la commune pour la mise en place d'un réseau de chemins de randonnées sur son territoire (source : CENP)*

Agriculture

- Usage agricole (au sens déclaré PAC) : *oui (parcelle communale gérée par le CENP déclarée en « prairies permanentes » et 1 parcelle en « blé tendre » -source : RPG 2009)*
- Type d'exploitation : *pâturage ovin de la parcelle communale*
- Marnière : *non*

- Proximité de parcelles cultivées : *oui, en limite du sous-site (cultures de blé tendre et prairies permanentes), mais impact sur le sous-site limité (bandes enherbées)*

- Informations complémentaires : *présence d'une chèvrerie et d'un élevage ovin sur la commune*

Autres remarques

- Dégradations : *aucune dégradation constatée*
- Contractualisation existante : *les parcelles communales sont concernées par un bail emphytéotique de 99 ans signé entre la commune et le CENP*
- Projets (routiers, urbanisation…) : *pas de projets connus pouvant impacter le sous site*
- Valorisation pédagogique : *oui, panneau à l'entrée mise en place par le CENP dans le cadre de la mise en œuvre du plan de gestion*

DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE

Protection et reconnaissance officielle du patrimoine naturel :

- ZNIEFF de type I : « Larris du Cul de Lampe »
- ENS : « Larris du Cul de Lampe »
- Plan de gestion : « Larris du Cul de Lampe, Le-Plessier-sur-Bulles », réalisé par le Conservatoire des Espaces Naturels de Picardie (sur les parcelles communales concernées par le bail)

Description générale :

Coteau de pente assez faible, d'orientation nord/nord-ouest, majoritairement boisé dans sa partie est mais composé de diverses végétations calcicoles dans sa partie ouest (junipéraies plus ou moins denses, pelouses en cours de restauration, fourrés). La zone est entourée de parcelles cultivées et de quelques prairies. Elle est peu accessible et peu visible depuis le centre de la commune.

Problématique générale et historique du sous site :

Les photographies aériennes anciennes montrent que les larris du Cul de Lampe ont également été touchés par la déprise agricole et le retrait des troupeaux d'ovins. Hormis sa partie est, le site présentait en 1947 une physionomie très ouverte. On constate en revanche en 1965 un envahissement par les ligneux (probablement le Genévrier commun) déjà significatif.

Tendances évolutives :

L'accessibilité difficile et la faible productivité limitent les activités humaines pouvant être pratiquées sur ce coteau, en particulier l'activité agricole et pastorale. L'entretien y est donc difficile et les milieux ouverts se ferment progressivement. Les actions du CENP ont permis d'engager des opérations de restauration importante des milieux ouverts sur les parcelles communales, dans le cadre d'un plan de gestion. En revanche, les autres parcelles, notamment celle située immédiatement au sud de la parcelle communale, sont quasi-exclusivement occupées par des fourrés et junipéraies très denses.

Habitats d'intérêt communautaire (prioritaires en gras) :

- 6210-22 : Pelouses calcicoles méso-xérophiles subatlantiques (*Avenulo pratensis-Festucetum lemanii*)
- 5130-2 : Junipéraies secondaires planitiaires à montagnardes à Genévrier commun (*Berberidion vulgaris*)

Autres habitats observés :

- 31.81 : Fourré méso-thermophile
- 82.1 : Grande culture
- 87.1 : Friche herbacée
- Autres boisements

Répartition des habitats naturels sur le sous site

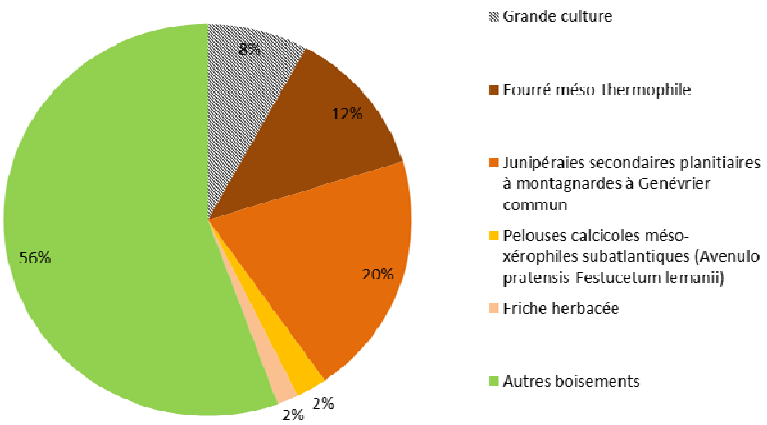

Espèces d'intérêt communautaire (prioritaires en gras) :

Aucune

Autres espèces animales et végétales patrimoniales (en gras protection nationale ou régionale, sinon : espèces dont la conservation représente un enjeu régional) :

Espèces végétales observées en 2011 :

- Céphalanthère à grandes fleurs (*Cephalanthera damasonium*)
- Ophrys mouche (*Ophrys insectifera*)
- Anémone pulsatille (*Pulsatilla vulgaris*)
- Polygala du calcaire (*Polygala calcarea*)
- Genévrier commun (*Juniperus communis*)

Autres espèces végétales patrimoniales (source : CENP et données ZNIEFF) :

- Gaillet couché (*Galium pumilum*) -2010
- Epipactis des marais (*Epipactis palustris*) -2010
- **Germandrée des montagnes (*Teucrium montanum*)** -1998
- Brunelle laciniée (*Prunella laciniata*) -1989
- Rosier agreste (*Rosa agrestis*) -1989

Espèces animales observées en 2011 :

- Azuré bleu-nacré (*Lysandra coridon*)
- Lucine (*Hamearis lucina*)

Autres espèces animales patrimoniales (source : CENP et données ZNIEFF) :

- Fluoré (*Colias alfacariensis*) -1997
- Azuré bleu-céleste (*Lysandra bellargus*) -1998
- **Bondrée apivore (*Pernis apivorus*)** -1997
- **Lézard vivipare (*Zootoca vivipara*)** -2004

Etat de conservation et enjeux :

Compte-tenu des opérations récentes de restauration réalisées sur la parcelle communale, il est difficile d'évaluer l'état de conservation des pelouses en reconstitution. Certains secteurs présentent toutefois un état de conservation favorable. Les junipéraies sont quant à elles en état favorable sur la parcelle communale du fait des actions de dédensification réalisées, elles sont en revanche très denses sur les autres secteurs du site, mais des potentialités de restauration existent.

Compte-tenu de ces éléments, *l'enjeu du sous-site pour les habitats de pelouses est donc assez fort*.

INTERACTIONS ENTRE EFFETS OBSERVES OU POTENTIELS DES ACTIVITES HUMAINES ET HABITATS/ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE

Activités défavorables à biodiversité	*Activités favorables à la biodiversité*
Les activités agricoles qui s'exercent dans le périmètre du sous-site ou à proximité ne semblent en revanche pas avoir d'impact significatif sur les habitats d'intérêt communautaire du site. Il est à noter que l'on observe une prolifération importante du Cytise (*Laburnum anagyroides*) sur ce sous-site, en particulier dans les zones récemment rouvertes. Cette espèce n'est pas encore signifiée comme invasives dans les référentiels floristiques, mais pourrait l'être très prochainement (source : CBNBl).	La parcelle communale gérée par le CENP fait l'objet d'un entretien par pâturage ovin. Cette pratique entre dans le cadre de la mise en œuvre du plan de gestion et est très favorable à la biodiversité. Elle présente également un intérêt historique, puisqu'il s'agit du mode d'exploitation traditionnel des coteaux calcaires en Picardie. L'implication de la commune et du Conservatoire crée une dynamique très positive de valorisation et de restauration du coteau, qui pourrait être étendue aux autres parcelles du même sous-site.

Orientations de gestion :

Les orientations de gestion sont présentées sur la cartographie de localisation des mesures réalisées pour chaque sous-site et dans les fiches mesures (Contrat Natura 2000).

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Habitats naturels - PP 1

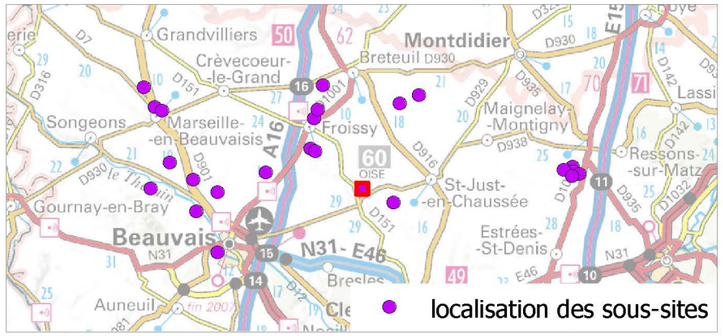

- Délimitation du Site d'Importance Commmunautaire FR2200369
- 4, Pelouse à Avénule des prés et Fétuque de Leman, 6210-22
- 8, Pelouse calcicole à Avénule des prés et Fétuque de Léman piquetée d'arbustes, 6210-22
- 12, Fourré méso-thermophile
- 14, Junipéraie sur ourlet calcicole, 5130-2 x 6210
- 15, Junipéraie sur pelouse à Avénule des prés et Fétuque de Léman, 5130-2 x 6210-22
- 18, Hêtraie de l'Asperulo-Fagetum, 9130
- 25, Friche herbacée
- 27, Grande culture

0 100 200 300 400 500

Mètres

1:5 000
(Pour une impression sur format A3 paysage sans réduction de taille)

Réalisation : C. Hanique - AIRELE - n°SK/AG 10 03 019
Source de fond de carte : IGN, BD Ortho 2006 - IGN, Scan 1000
Sources de données : DREAL Picardie, 2011 - AIRELE, 2011

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Localisation des espèces végétales remarquables
PP 1

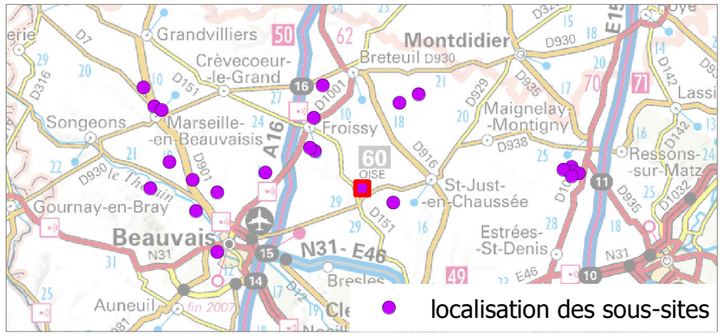

Délimitation du Site d'Importance Commmunautaire FR2200369

Statut de protection :
- directive
- protégée régionale
- patrimoniale

Effectifs :
- 1-10
- 11-25
- 26-50
- 51-100

Ap : Anacamptis pyramidalis
Ar : Anthericum ramosum
Bb : Bunium bulbocastanum
Cd : Cephalanthera damasonium
Cg : Campanula glomerata
Cge : Cynoglossum germanicum
Dl : Digitalis lutea
Ea : Epipactis atrorubens
Eo : Euphrasia officinalis
Gg : Gentianella germanica
Gp : Gallium pumilum
Hh : Himantoglossum hircinum
Ia : Iberis amara
If : Iris foetidissima
Lp : Lactuca perennis
Ma : Melampyrum arvense
Ms : Myosotis sylvatica
Oi : Ophrys insectifera
Om : Orchis militaris
Op : Orobanche purpurea
Os : Orchis simia
Pc : Polygala comosa
Pv : Pulsatilla vulgaris
Rm : Rhinanthus minor
Sc : Sesleria caerulea
Ss : Sisymbrium supinum L.
Th : Thesium humifusum
Tm : Teucrium montanum
Vt : Veronica teucrium

0 200 400 600
Mètres

1:6 000
(Pour une impression sur format A3 paysage sans réduction de taille)

Réalisation : C. Hanique - AIRELE - n°SK/AG 10 03 019
Source de fond de carte : IGN, BD Ortho 2006 - IGN, Scan 1000
Sources de données : DREAL Picardie, 2011 - AIRELE, 2011

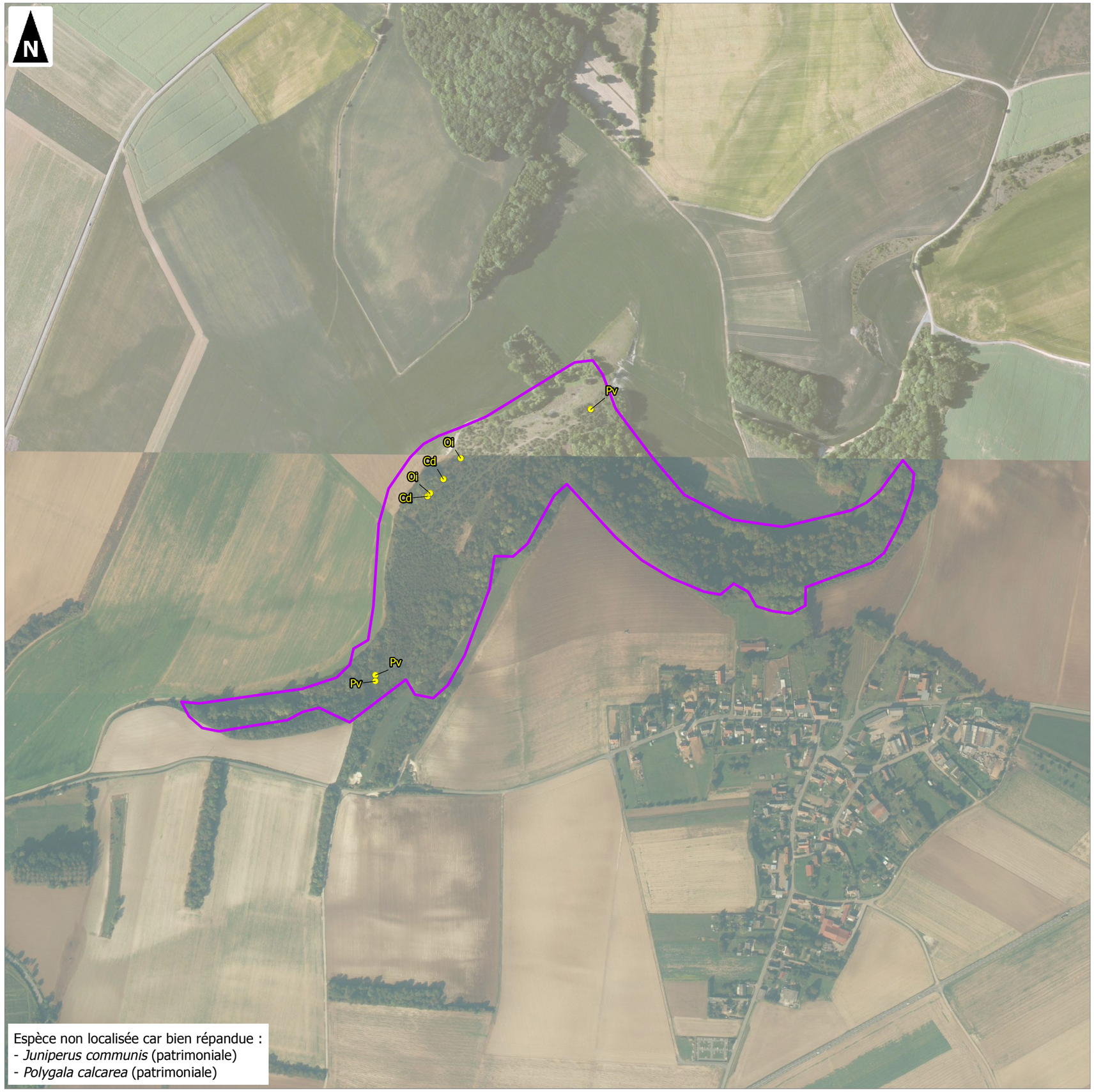

Espèce non localisée car bien répandue :
- *Juniperus communis* (patrimoniale)
- *Polygala calcarea* (patrimoniale)

Communauté de communes du Plateau Picard
SOUS-SITE « PP2 »

IDENTIFICATION

Commune(s) concernée(s) :
- Le Mesnil-sur-Bulles
- Nourard-le-Franc

Lieu(x)-dit(s) : Cabane Plessier
Superficie de l'entité : 6,9 ha
Propriété : privée

Foncier :
- Nombre de parcelles : 12
- Nombre de propriétaires : 21

DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE

Activité cynégétique

- Pratique de la chasse : *oui (petit gibier)*
- Gestion cynégétique spécifique : *non*
- Aménagement particulier : *non*

- Informations complémentaires : RAS

Sylviculture

- Typologie de végétation : *Hêtre, Erable champêtre et Noisetier*
- Gestion sylvicole : *non*

- Informations complémentaires : RAS

Activités de loisir ou touristique

- Sentier balisé : *non*
- Sentier d'accès : *oui*
- Centre équestre à proximité : *non*
- Fréquentation du public estimée : *intensive sur les pelouses*
- Activités motorisées observées : *oui (nombreuses traces sur les pelouses et chemins)*
- VTT : *oui*
- Enjeu touristique ou de loisir identifié : *non*

- Informations complémentaires : RAS

Agriculture

- Usage agricole (au sens déclaré PAC) : *oui (1 parcelle en surface gelée sans production)*
- Type d'exploitation : *production céréalière*
- Marnière : *1 (en cours de remblaiement)*

- Proximité de parcelles cultivées : *oui (1 parcelle de protéagineux, partiellement incluse dans le périmètre; source : RPG 2009) mais une lisière limite les impacts potentiels sur le sous site.*

- Informations complémentaires : RAS

Autres remarques

- Dégradations : *dépôt de déchets, remblaiement de la marnière, fréquentation d'engins motorisés et traces de feux*
- Activité : *présence de ruches et de mares artificielles*
- Projets (routiers, urbanisation…) : *pas de projets connus pouvant impacter le sous site*
- Valorisation pédagogique : *non*

DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE

Protection et reconnaissance officielle :

- ZNIEFF de type I : « Larris et Bois de Mont »

Description générale :

Coteau de pente moyenne, d'orientation sud-ouest, constitué d'une petite zone ouverte très écorchée, d'ourlets plus ou moins embroussaillés et de junipéraies. Le périmètre inclus également quelques parcelles de hêtraie. Le boisement se poursuit vers l'est, tandis que la zone est bordée côté sud par des champs. Elle reste très facilement accessible.

Problématique générale et historique du sous site :

Les photographies aériennes anciennes de 1947 et 1963 montrent que le site était à cette époque totalement occupé par des pelouses (la photographie de 1963 montre néanmoins un début de colonisation ligneuse à proximité du boisement). Compte-tenu de l'état actuel du sous-site, majoritairement embroussaillé, il semble que la dynamique végétale ait repris rapidement dès la fin des activités pastorales.

Tendances évolutives :

Comme les autres coteaux du secteur, le sous-site a subit la déprise agricole qui a entrainé son embroussaillement progressif. A cette dynamique naturelle s'ajoute ici une problématique de fréquentation importante : on constate en effet le remblaiement (toujours en cours) de la marnière, des dépôts de déchets verts, des traces de feux et de passage d'engins motorisés. Bien que ces derniers puissent contribuer à maintenir certains milieux ouverts (pelouses écorchées), ils constituent également une menace potentielle pour la biodiversité.

Habitats d'intérêt communautaire (prioritaires en gras) :

- 6210-22 : Pelouses calcicoles méso-xérophiles subatlantiques (*Avenulo pratensis-Festucetum lemanii*)
- 6210 : Pelouse-ourlet à Brachypode penné (*Mesobromion erecti*)
- 5130-2 : Junipéraies secondaires planitiaires à montagnardes à Genévrier commun (*Berberidion vulgaris*)
- 9130 : Hêtraie de *l'Asperulo-Fagetum*

Autres habitats observés :

- 31.81 : Fourré méso-thermophile
- 82.1 : Grande culture
- 87.1 : Terrain en friche (jachère)
- Autres boisement

Répartition des habitats naturels sur le sous site

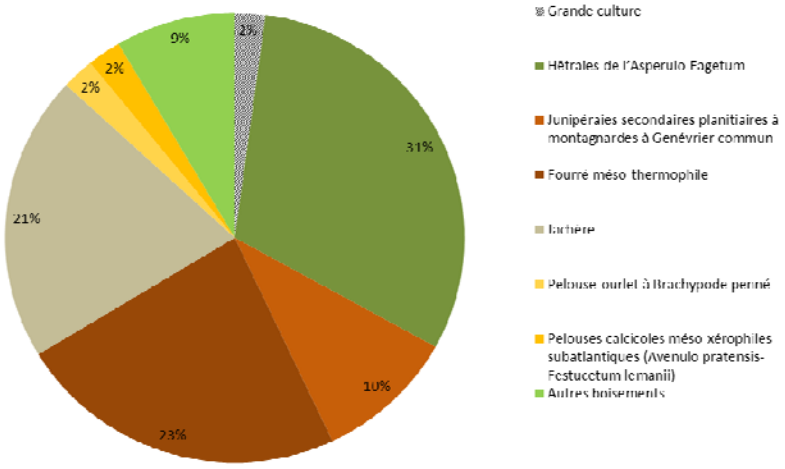

Espèces d'intérêt communautaire (prioritaires en gras) :

Sisymbre couché (*Sisymbrium supinum*) : 2 groupes de 3 pieds observés en 2011, 7 stations avec un total de 66 pieds en été 2012.

Autres espèces animales et végétales patrimoniales (en gras protection nationale ou régionale, sinon : espèces dont la conservation représente un enjeu régional) :

Espèces végétales observées en 2011 :

- **Germandrée des montagnes (*Teucrium montanum*)**
- Anémone pulsatille (*Pulsatilla vulgaris*)
- Ibéris amère (*Iberis amara*)
- Thésion couché (*Thesium humifusum*)
- Genévrier commun (*Juniperus communis*)
- Gentianelle d'Allemagne (*Gentianella germanica*)
- Polygala du calcaire (*Polygala calcarea*)

Autres espèces végétales patrimoniales (source : données ZNIEFF) :

- Brunelle laciniée (*Prunella laciniata*) -1998
- Germandrée botryde (*Teucrium botrys*) -1994
- Epipactis brun-rouge (*Epipactis atrorubens*) -1997

Espèces animales observées en 2011 :

- Azuré bleu-nacré (*Lysandra coridon*)

Autres espèces animales patrimoniales (source : données ZNIEFF) :

- Bondrée apivore (*Pernis apivorus -1989*)

Etat de conservation et enjeux :

L'état de conservation des pelouses est globalement favorable, compte-tenu notamment de la présence de plusieurs zones écorchées où se développent de belles populations de Germandrée des montagnes. Néanmoins leur superficie reste très faible et des menaces importantes pèsent sur celles-ci. *L'enjeu du sous-site pour les habitats de pelouses reste toutefois fort.*

Il est important de noter que le sous-site abrite la dernière population de Sisymbre couché (*Sisymbrium supinum*) du département de l'Oise (6 pieds en bordure du chemin en 2011). *L'enjeu du sous-site est donc majeur pour cette espèce*.

INTERACTIONS ENTRE EFFETS OBSERVES OU POTENTIELS DES ACTIVITES HUMAINES ET HABITATS/ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE

Activités défavorables à biodiversité	***Activités favorables à la biodiversité***
Les activités agricoles qui s'exercent dans le périmètre du sous-site ou à proximité ne semblent pas avoir d'impact significatif sur les habitats d'intérêt communautaire du site. En revanche, la fréquentation du sous-site et les diverses dégradations constatées (dépôt de déchets, remblaiement de la marnière, traces de feux, de rassemblements) sont des menaces importantes pour le maintien des habitats d'intérêt communautaire, en particulier les pelouses. De même, les passages d'engins motorisés, s'ils permettent l'expression du Sisymbre couché (espèce se développant sur les zones de calcaire nu tassé), peuvent également avoir un impact négatif sur le maintien de l'espèce (destruction directe des pieds).	Le sous-site ne fait actuellement l'objet d'aucune activité favorable à la biodiversité. Cependant, la présence d'un apiculteur sur le sous-site pourrait être une opportunité intéressante de gestion des pelouses.

Orientations de gestion :

Les orientations de gestion sont présentées sur la cartographie de localisation des mesures réalisées pour chaque sous-site et dans les fiches mesures (Contrat Natura 2000).

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Habitats naturels - PP 2

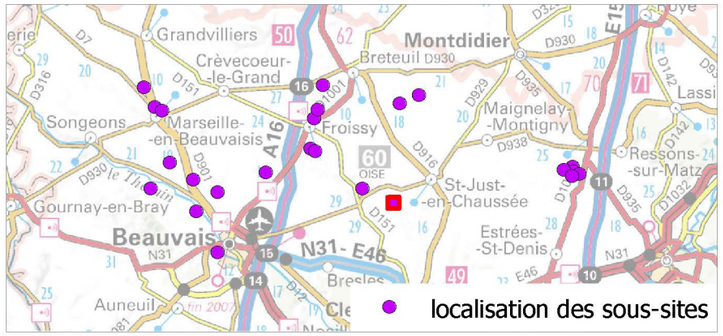

Délimitation du Site d'Importance Commmunautaire FR2200369

- 4, Pelouse à Avénule des prés et Fétuque de Leman, 6210-22
- 6, Pelouse-ourlet à Brachypode penné, 6210
- 10, Complexe de fourré et de pelouse-ourlet à Brachypode penné, 6210
- 12, Fourré méso-thermophile
- 14, Junipéraie sur ourlet calcicole, 5130-2 x 6210
- 18, Hêtraie de l'Asperulo-Fagetum, 9130
- 20, Autres boisements
- 24, Jachère
- 27, Grande culture
- 28, Zone anthropique

0 100 200 300 400 500

Mètres

1:5 000
(Pour une impression sur format A3 paysage sans réduction de taille)

Groupe auddicé

Réalisation : C. Hanique - AIRELE - n°SK/AG 10 03 019
Source de fond de carte : IGN, BD Ortho 2006 - IGN, Scan 1000
Sources de données : DREAL Picardie, 2011 - AIRELE, 2011

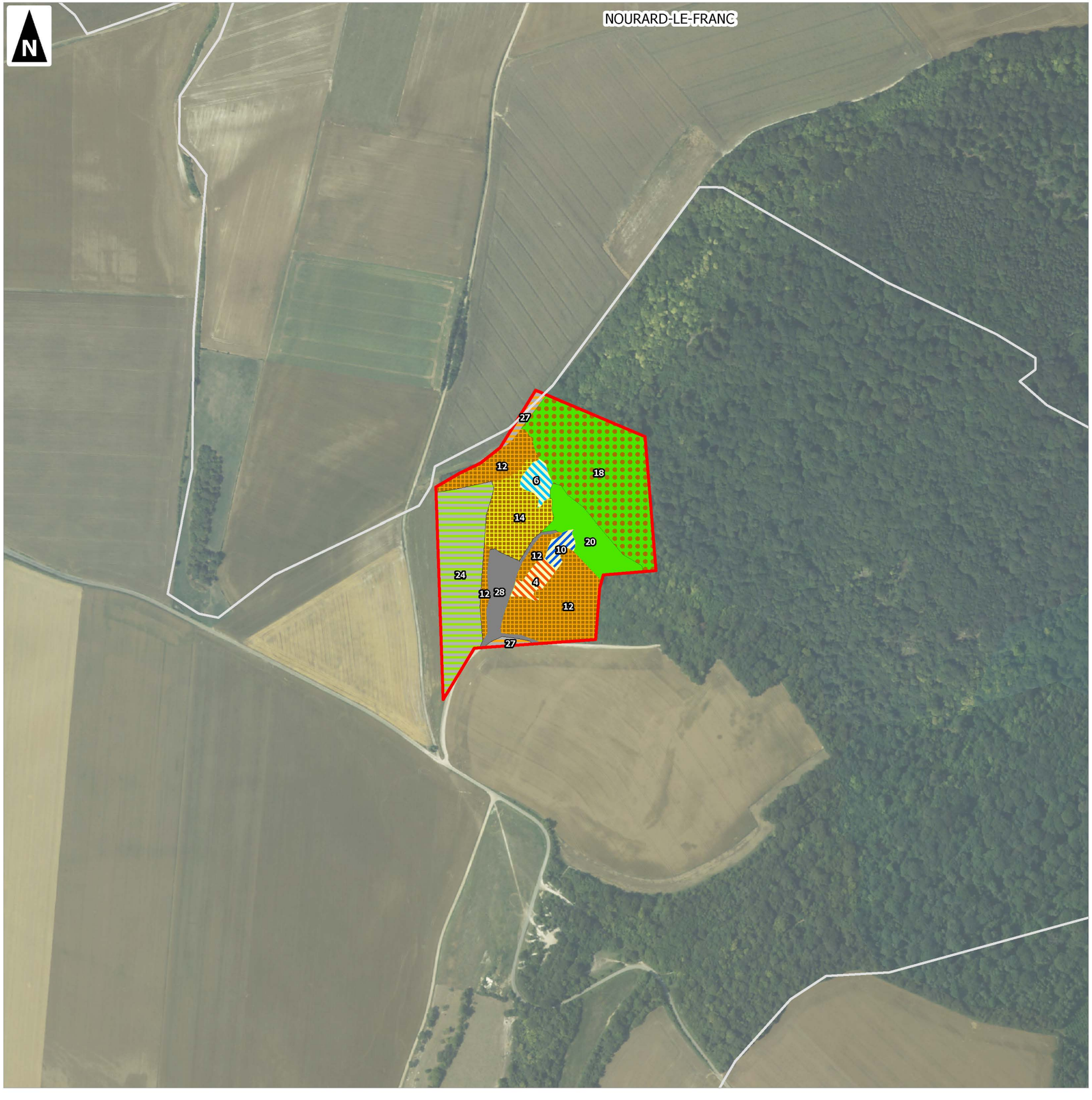

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Localisation des espèces végétales remarquables
PP 2

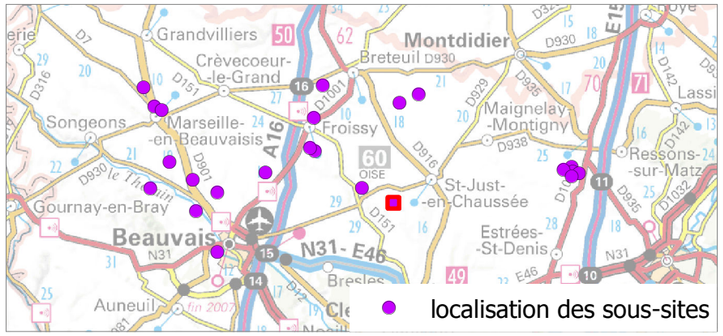

Délimitation du Site d'Importance Commmunautaire FR2200369

Statut de protection :
- directive
- protégée régionale
- patrimoniale

Effectifs :
- 1-10
- 11-25
- 26-50
- 51-100

Ap : Anacamptis pyramidalis
Ar : Anthericum ramosum
Bb : Bunium bulbocastanum
Cd : Cephalanthera damasonium
Cg : Campanula glomerata
Cge : Cynoglossum germanicum
Dl : Digitalis lutea
Ea : Epipactis atrorubens
Eo : Euphrasia officinalis
Gg : Gentianella germanica
Gp : Gallium pumilum
Hh : Himantoglossum hircinum
Ia : Iberis amara
If : Iris foetidissima
Lp : Lactuca perennis
Ma : Melampyrum arvense
Ms : Myosotis sylvatica
Oi : Ophrys insectifera
Om : Orchis militaris
Op : Orobanche purpurea
Os : Orchis simia
Pc : Polygala comosa
Pv : Pulsatilla vulgaris
Rm : Rhinanthus minor
Sc : Sesleria caerulea
Ss : Sisymbrium supinum L.
Th : Thesium humifusum
Tm : Teucrium montanum
Vt : Veronica teucrium

0 100 200 300 400 500
Mètres

1:5 000
(Pour une impression sur format A3 paysage sans réduction de taille)

Réalisation : C. Hanique - AIRELE - n°SK/AG 10 03 019
Source de fond de carte : IGN, BD Ortho 2006 - IGN, Scan 1000
Sources de données : DREAL Picardie, 2011 - AIRELE, 2011

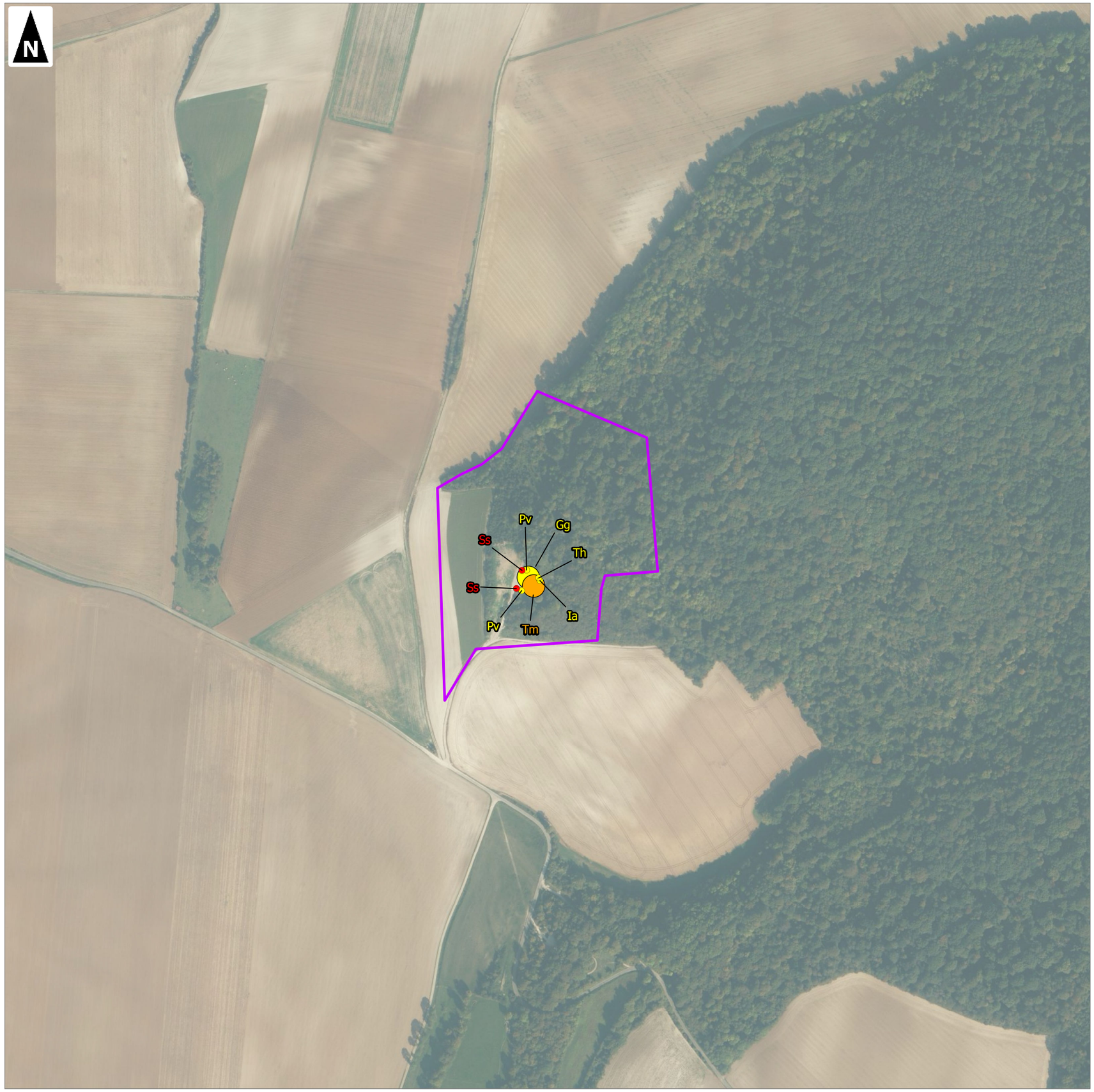

Communauté de Communes du Pays des Sources
SOUS-SITE « PS1 »

IDENTIFICATION

Commune(s) concernée(s) :
- Neufvy-sur-Aronde
- Wacquemoulin

Lieu(x)-dit(s) : Vallée du Bout du Bois, Vallée de Bauchemont
Superficie de l'entité : 12,2 ha
Propriété : privée

Foncier :
- Nombre de parcelles : 22
- Nombre de propriétaires : 25

DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE

Activité cynégétique

- Pratique de la chasse : *oui (petit gibier)*
- Gestion cynégétique spécifique : *non*
- Aménagement particulier : *non*

- Informations complémentaires : *chasse pratiquée sur la parcelle de prairie le week-end en période d'ouverture, par le propriétaire*

Sylviculture

- Typologie de végétation : *Robinier faux–acacia, Frêne commun, Erable sycomore*
- Gestion sylvicole : *non*

- Informations complémentaires : RAS

Activités de loisir ou touristique

- Sentier balisé : *oui (circuit « Mémoire des chars » sur le chemin en limite sud)*
- Sentier d'accès : *oui (chemins agricoles longeant la limite du sous-site et le traversant perpendiculairement)*
- Centre équestre à proximité : *oui (Ferme du Bout du Bois, à 800 m au nord)*
- Fréquentation du public estimée : *faible sur le sous-site (mais forte en certains endroits du boisement), modérée sur le chemin en limite*
- Activités motorisées observées : *oui (passage de quads sur le chemin agricole en limite sud du sous-site)*
- VTT : *non observé mais probable sur le chemin en limite*
- Enjeu touristique ou de loisir identifié : *non*

- Informations complémentaires : RAS

Agriculture

- Usage agricole (au sens déclaré PAC) : *oui (1 parcelle en « prairie permanente »)*
- Type d'exploitation : *pâturage bovin*
- Marnière : *non*

- Proximité de parcelles cultivées : *oui (prairies temporaires, cultures de colza, blé tendre et protéagineux sur les parcelles entourant le sous-site et partiellement incluses dans le périmètre)*

- Informations complémentaires : RAS

Autres remarques

- Dégradations : *traces de passages de véhicules motorisés sur le chemin en limite sud, traces de fréquentation importante en certains endroits du boisement et dépôts de déchets en lisière*
- Contractualisation existante : *données non disponibles*
- Projets (routiers, urbanisation…) : *pas de projets connus pouvant impacter le sous site*
- Valorisation pédagogique : non

DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE

Protection et reconnaissance officielle du patrimoine naturel :

- ZNIEFF de type I : « Bois et pelouses de la vallée de la Somme d'or à Belloy et Lataule »
- ENS : Vallée crayeuse de Lataule

Description générale :

Coteau de pente moyenne, d'orientation nord, constitué d'un boisement de Robinier faux-acacia, d'une petite pelouse embroussaillée et d'une prairie pâturée eutrophe. La zone est entourée côté de parcelles cultivées et est très facilement accessible depuis la route reliant Neufvy-sur-Aronde et Belloy.

Problématique générale et historique du sous-site :

La photographie aérienne de 1947 montre la prédominance des espaces ouverts sur ce sous-site. Compte-tenu des végétations en place actuellement sur la partie est de celui-ci, on peut raisonnablement penser que cette zone était alors occupée par des pelouses calcicoles. La partie ouest du sous-site étaient également probablement une pelouse, néanmoins la prise de vue ne permet pas d'être absolument affirmatif (cette parcelle est désormais une prairie eutrophe pâturée). La photographie de 1963 révèle un début d'embroussaillement au niveau de la partie est du sous-site

Tendances évolutives :

En l'absence d'entretien, la petite zone de pelouse relictuelle se ferme progressivement : la strate herbacée se densifie et les arbustes colonisent progressivement l'espace. Les fourrés évoluent vers des boisements plus mâtures.

Habitats d'intérêt communautaire (prioritaires en gras) :

- 6210 : Complexe de fourré méso-thermophile et de pelouse-ourlet à Brachypode penné (*Mesobromion erecti*))
- 6510-6 : Prairies fauchées collinéennes à submontagnards, mésophiles, mésotrophiques et basiphiles (*Centaureo nigrae-Arrhenatheretum elatioris)*

Autres habitats observés :

- 31.81 : Fourré méso-thermophile
- 82.1 : Grande culture
- 38.1 : Prairie pâturée
- Autres boisements

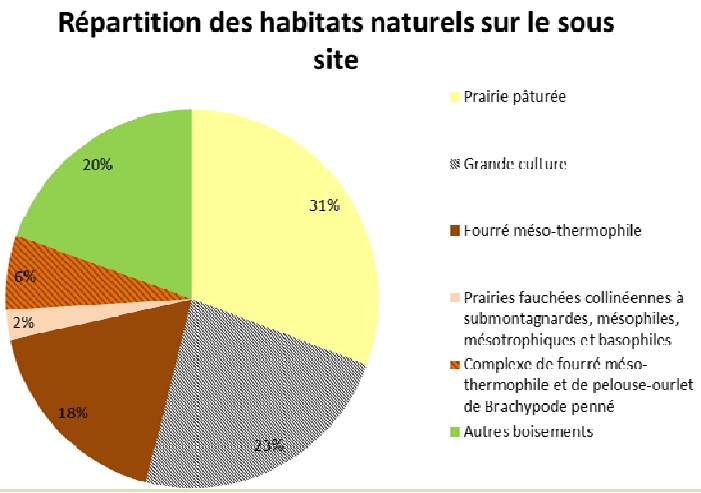

Espèces d'intérêt communautaire (prioritaires en gras) :

Espèces observées :

- Aucune

Autres espèces d'intérêt communautaire (source : données ZNIEFF et ENS) :

- Grand murin (*Myotis myotis* – 2007)
- Grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum – 2007)*

Autres espèces animales et végétales patrimoniales (en gras protection nationale ou régionale, sinon : espèces dont la conservation représente un enjeu régional) :

Espèces végétales observées en 2011 :

- **Cynoglosse d'Allemagne (*Cynoglossum germanicum*)**
- Bunium noix-de-terre (*Bunium bulbocastanum*)
- Gaillet couché (*Galium pumilum*)

Autres espèces végétales patrimoniales (source : données ZNIEFF) :

- Orchis pyramidal (*Anacamptis pyramidalis*) -1994
- Ophrys bourdon (*Ophrys fuciflora*) -1994
- **Ophrys araignée (*Ophrys sphegodes*) -1996**
- Ophrys mouche (*Ophrys insectifera*) -1994
- **Géranium sanguin (*Geranium sanguineum*)** -1998
- Orchis singe (*Orchis simia*) -1996
- Orchis militaire (*Orchis militaris*) -1994
- Ibéris amer (*Iberis amara*) -1994
- Germandrée botryde (*Teucrium botrys*) -1994
- Orobanche de la picride (*Orobanche picridis*) -1996
- **Polygala chevelu (*Polygala comosa*)** -1998
- Thésion couché (*Thesium humifusum*) -1994
- Anémone pulsatille (*Pulsatilla vulgaris*) -1996

Espèces animales observées en 2011 :

- **Lézard vivipare (*Zootoca vivipara*)** - 2011

Autres espèces animales patrimoniales (source : données ZNIEFF) :

- **Bondrée apivore (*Pernis apivorus -1996)***
- **Busard cendré (*Circus pygargus – 1996)***
- **Tarier des prés (*Saxicola rubetra – 1996)***
- **Œdicnème criard *(Burhinus oedicnemus – 1997)***
- **Lézard des souches *(Lacerta agilis – 1996)***
- Azuré bleu-nacré (*Lysandra coridon - 1996*)
- Petite Violette (*Clossiana dia – 2007*)
- Azuré bleu-céleste (*Lysandra bellargus - 2007*)

Etat de conservation et enjeux :

Le sous-site ne comporte plus qu'une petite pelouse dont l'état de conservation est défavorable mauvais (pelouse ourléfiée en cours d'embroussaillement). Les autres zones ouvertes du coteau correspondent à une prairie pâturée eutrophe. *L'enjeu de ce sous-site pour les pelouses est donc faible.*

Le boisement qui occupe la partie est du sous-site est majoritairement constitué de Robinier faux-acacia (espèce invasive) et de diverses essences pionnières (Frêne commun…). Il ne correspond pas à un habitat d'intérêt communautaire. *L'enjeu de ce sous-site pour les habitats forestiers est donc également faible.*

INTERACTIONS ENTRE EFFETS OBSERVES OU POTENTIELS DES ACTIVITES HUMAINES ET HABITATS/ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE

Activités défavorables à biodiversité	***Activités favorables à la biodiversité***
Les activités agricoles qui s'exercent dans le périmètre du sous-site ou à proximité ne semblent pas avoir d'impact significatif sur les habitats d'intérêt communautaire. La présence d'une bande boisée entre le champ et les pelouses permettent de préserver celles-ci. Une part importante du sous-site est occupée par une prairie eutrophe pâturée par des bovins. La présence autrefois de pelouses en lieu et place de cette prairie ne peut être exclue, toutefois cette utilisation intensive apparaît ancienne et aucun habitat d'intérêt communautaire n'est encore présent sur cette parcelle. On note également des traces de fréquentation dans le boisement à l'est du sous-site, ainsi que des dépôts de déchets en lisière. Ce boisement est cependant déjà très nitrophile de par la nature des essences qui le composent (le Robinier, comme toutes les espèces de la famille des Fabacées, favorise fortement l'enrichissement du sol en nitrates).	Le sous-site ne fait actuellement l'objet d'aucune activité favorable à la biodiversité. Cependant, la présence de prairies pâturées par des bovins à proximité immédiate laisse entrevoir une possible opportunité de remise en pâturage de la zone de pelouse en cours d'embroussaillement.

Orientations de gestion :

Les orientations de gestion sont présentées sur la cartographie de localisation des mesures réalisées pour chaque sous-site et dans les fiches mesures (Contrat Natura 2000).

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Habitats naturels - PS 1

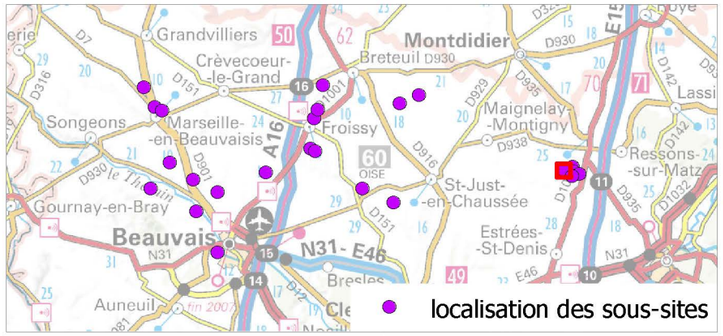

Délimitation du Site d'Importance Commmunautaire FR2200369

1, Prairie de fauche mésophile mésotrophe, 6510-6

4, Pelouse à Avénule des prés et Fétuque de Leman, 6210-22

6, Pelouse-ourlet à Brachypode penné, 6210

10, Complexe de fourré et de pelouse-ourlet à Brachypode penné, 6210

12, Fourré méso-thermophile

19, Boisement de Robiniers

20, Autres boisements

26, Prairie pâturée

27, Grande culture

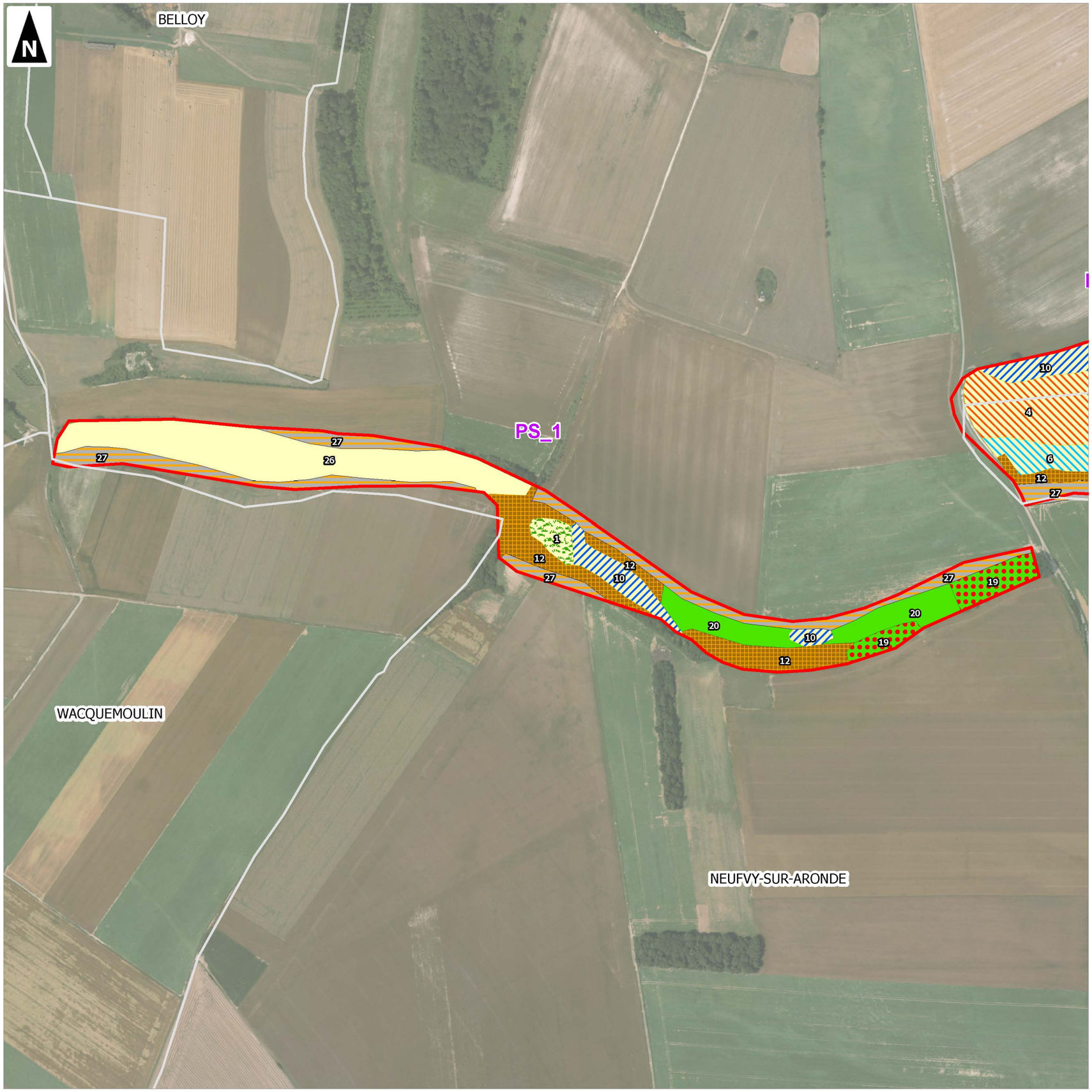

0 100 200 300 400 500

Mètres

1:6 000
(Pour une impression sur format A3 paysage sans réduction de taille)

Réalisation : C. Hanique - AIRELE - n°SK/AG 10 03 019
Source de fond de carte : IGN, BD Ortho 2006 - IGN, Scan 1000
Sources de données : DREAL Picardie, 2011 - AIRELE, 2011

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Localisation des espèces végétales remarquables
PS 1

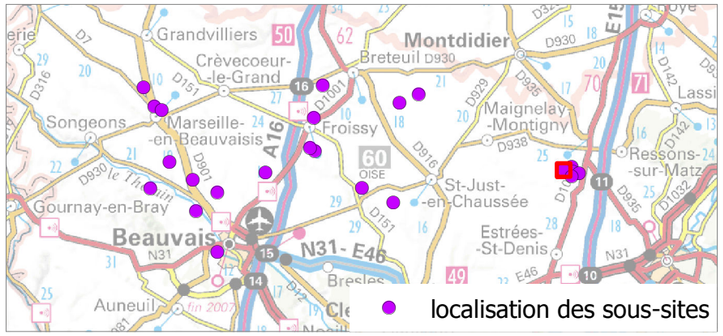

Délimitation du Site d'Importance Commmunautaire FR2200369

Statut de protection :
- directive
- protégée régionale
- patrimoniale

Effectifs :
- 1-10
- 11-25
- 26-50
- 51-100

Ap : Anacamptis pyramidalis
Ar : Anthericum ramosum
Bb : Bunium bulbocastanum
Cd : Cephalanthera damasonium
Cg : Campanula glomerata
Cge : Cynoglossum germanicum
Dl : Digitalis lutea
Ea : Epipactis atrorubens
Eo : Euphrasia officinalis
Gg : Gentianella germanica
Gp : Gallium pumilum
Hh : Himantoglossum hircinum
Ia : Iberis amara
If : Iris foetidissima
Lp : Lactuca perennis
Ma : Melampyrum arvense
Ms : Myosotis sylvatica
Oi : Ophrys insectifera
Om : Orchis militaris
Op : Orobanche purpurea
Os : Orchis simia
Pc : Polygala comosa
Pv : Pulsatilla vulgaris
Rm : Rhinanthus minor
Sc : Sesleria caerulea
Ss : Sisymbrium supinum L.
Th : Thesium humifusum
Tm : Teucrium montanum
Vt : Veronica teucrium

0 200 400 600
Mètres

1:6 000
(Pour une impression sur format A3 paysage sans réduction de taille)

Réalisation : C. Hanique - AIRELE - n°SK/AG 10 03 019
Source de fond de carte : IGN, BD Ortho 2006 - IGN, Scan 1000
Sources de données : DREAL Picardie, 2011 - AIRELE, 2011

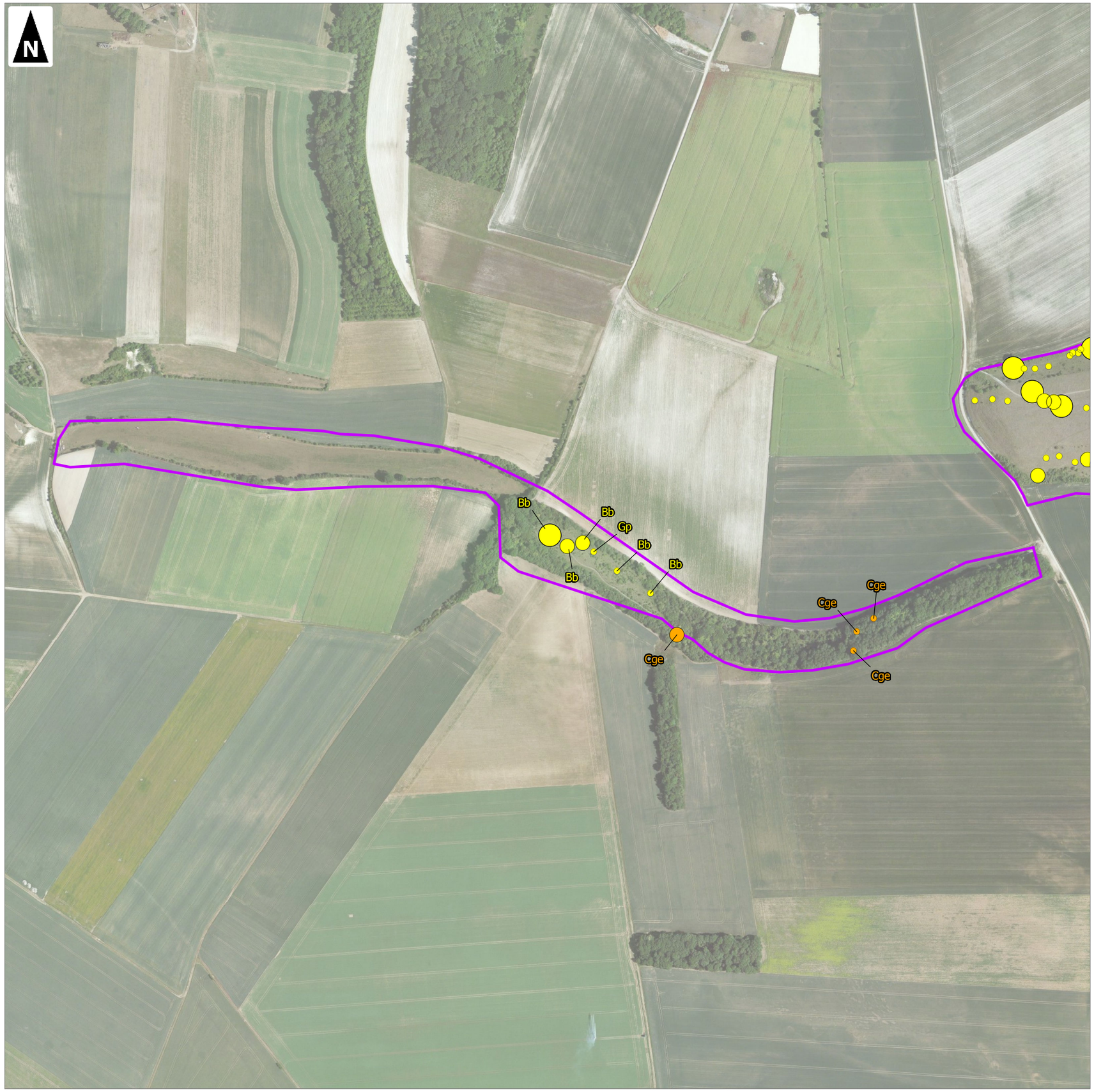

Communauté de Communes du Pays des Sources
SOUS-SITE « PS2 »

IDENTIFICATION

Commune(s) concernée(s) :
- Lataule
- Neufvy-sur-Aronde

Lieu(x)-dit(s) : Montagne de la Garenne
Superficie de l'entité : 17,5 ha
Propriété : privée

Foncier :
- Nombre de parcelles : 6
- Nombre de propriétaires : 3

DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE

Activité cynégétique

- Pratique de la chasse : *oui (petit gibier*)
- Gestion cynégétique spécifique : *non*
- Aménagement particulier : *non*

- Informations complémentaires : RAS

Sylviculture

- Typologie de végétation : *bosquet de résineux sur le plateau*
- Gestion sylvicole : *non*
- Informations complémentaires : RAS

Activités de loisir ou touristique

- Sentier balisé : *non*
- Sentier d'accès : *oui (chemins agricoles et sentiers)*
- Centre équestre à proximité : *oui (Ferme du Bout du Bois, à 800 m au nord)*
- Fréquentation du public estimée : *modérée sur les chemins traversant le sous site*
- Activités motorisées observées : *occasionnelle sur les chemins*
- VTT : oui
- Enjeu touristique ou de loisir identifié : *non*

- Informations complémentaires : *pratique de l'aéromodélisme sur le plateau*

Agriculture

- Usage agricole (au sens déclaré PAC) : *oui (3 parcelles déclarées en « blé tendre »* -source : RPG 2009-*)*
- Type d'exploitation : *céréalière pour les parcelles déclarées*
- Marnière : *non*

- Proximité de parcelles cultivées : *oui, le sous site est entièrement entouré de culture Blé tendre mais présence de bandes arbustives limitant les impacts des cultures sur le site.*

- Informations complémentaires : RAS

Autres remarques

- Dégradations : *aucune dégradation observée sur le sous site*
- Contractualisation existante : *données non disponibles*
- Projets (routiers, urbanisation…) : *pas de projets connus pouvant impacter le sous site*
- Valorisation pédagogique : non

DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE

Protection et reconnaissance officielle du patrimoine naturel :

- ZNIEFF de type I : « Bois et pelouse de la Vallée de la Somme d'Or à Belloy et Lataule »
- ENS : « Vallée crayeuse de Lataule »

Description générale :

Coteau de pente moyenne, d'orientation nord et sud-ouest, entièrement constitué de pelouses parfois en cours de colonisation par les ligneux. La zone est bordée côtés nord, sud et est par des champs et côté ouest par la route de la Somme d'Or mais le sous site reste très facilement accessible.

Problématique générale et historique du sous site :

Les photographies aériennes anciennes de 1939 montrent que le site était totalement occupé par des pelouses. Depuis cette époque ces milieux ouverts ne semblent évoluer que très lentement. Seules quelques ligneux au centre de la pente orientée nord-ouest s'installent progressivement, tandis que le versant sud-ouest reste peu touché par cette colonisation.

Tendances évolutives :

Aucune activité agricole ou pastorale ne s'exerce actuellement sur ce sous-site, en dépit de son accès relativement aisé et de la superficie disponible importante. Cependant, malgré l'absence de gestion, la pelouse reste relativement bien ouverte, même si par endroit la végétation ligneuse ferme progressivement le milieu (milieu du versant nord-ouest).

Habitats d'intérêt communautaire (prioritaires en gras) :

- 6210-22 : Pelouses calcicoles méso-xérophiles subatlantiques (*Avenulo pratensis-Festucetum lemanii*)
- 6210 : Pelouse-ourlet à Brachypode penné (*Mesobromion erecti*)
- 6210 : Complexe de fourré méso-thermophile et de pelouse-ourlet à Brachypode penné (*Mesobromion erecti*)

Autres habitats observés :

- 31.81 : Fourré méso-thermophile
- 82.1 : Grande culture
- 83.31 : Plantation de résineux
- 87.1 : Terrain en friche (jachère)

Répartition des habitats naturels sur le sous site

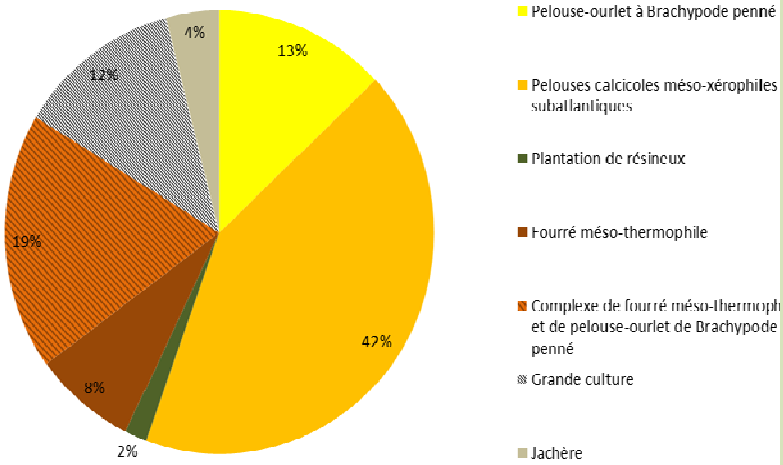

Espèces d'intérêt communautaire (prioritaires en gras) :

Espèces observées :

- Ecaille chinée *(Callimorpha Quadripunctaria* ou *Euplagia Quadripunctaria)*

Autres espèces d'intérêt communautaire (source : données ZNIEFF et ENS) :

- Grand murin (*Myotis myotis* – 2007)
- Grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum – 2007)*

Autres espèces animales et végétales patrimoniales (en gras protection nationale ou régionale, sinon : espèces dont la conservation représente un enjeu régional) :

Espèces végétales observées en 2011 :
- Anémone pulsatille (*Pulsatilla vulgaris*)
- Rhinanthe à petites fleurs (*Rhinanthus minor subsp. minor*)
- Orchis singe (*Orchis simia*)
- Véronique en épi (*Veronica spicata*)
- Polygala du calcaire (*Polygala calcarea*)
- Orchis militaire (*Orchis militaris*)
- Gentianelle d'Allemagne (*Gentianella germanica*)
- Orobanche pourpre (*Orobanche purpurea*)
- Ophrys mouche (*Ophrys insectifera)*
- Orchis bouc *(Himantoglossum hircinum)*

Autres espèces végétales patrimoniales (source : ZNIEFF) :
- Orchis pyramidal (*Anacamptis pyramidalis - 1994*)
- Ophrys bourdon (*Ophrys fuciflora - 1994*)
- **Ophrys araignée (*Ophrys sphegodes* - 1996)**
- **Cynoglosse d'Allemagne (*Cynoglossum germanicum - 1996*)**
- Ibéride amer (*Iberis amara - 1994*)
- Orobanche de la picride (*Orobanche picridis - 1996*)
- Ophrys mouche (*Ophrys insectifera*) -1994
- **Géranium sanguin (*Geranium sanguineum*)** -1998
- Germandrée botryde (*Teucrium botrys*) -1994
- Thésion couché (*Thesium humifusum*) -1994
- **Polygala chevelu (*Polygala comosa*)** -1998

Espèces animales observées en 2011 :
- Fluoré (*Colias alfacariensis*)
- Azuré bleu-nacré (*Lysandra coridon*)

Autres espèces animales (source : ZNIEFF et ENS) :
- Bondrée apivore (*Pernis apivorus -1996)*
- **Busard Cendré (*Circus pygargus – 1996)***
- **Tarier des prés (*Saxicola rubetra – 1996)***
- Œdicnème criard *(Burhinus oedicnemus – 1997)*
- Lézard des souches *(Lacerta agilis – 1996)*
- Petite Violette (*Clossiana dia – 2007*)
- Azuré bleu-céleste (*Lysandra bellargus - 2007*)

Etat de conservation et enjeux :

L'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire est globalement favorable. Les pelouses accueillent de nombreuses espèces patrimoniales, tant floristiques que faunistiques. Néanmoins, elles ne font l'objet d'aucune opération de gestion. Bien que la dynamique végétale soit vraisemblablement très lente sur ce site, les milieux ouverts sont menacés à moyen terme par la densification de la végétation herbacée (notamment par le Brachypode penné).

L'état de conservation des pelouses calcicoles ainsi que la présence de nombreuses espèces patrimoniales place ce sous site avec un enjeu de conservation fort.

INTERACTIONS ENTRE EFFETS OBSERVES OU POTENTIELS DES ACTIVITES HUMAINES ET HABITATS/ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE

Activités défavorables à biodiversité	*Activités favorables à la biodiversité*
Les activités agricoles qui s'exercent dans le périmètre du sous-site ou à proximité ne semblent pas avoir d'impact significatif sur les habitats d'intérêt communautaire du site. La présence de bandes boisées limite très fortement leur influence sur les pelouses.	Le sous-site ne fait actuellement l'objet d'aucune activité favorable à la biodiversité

Orientations de gestion :

Les orientations de gestion sont présentées sur la cartographie de localisation des mesures réalisées pour chaque sous-site et dans les fiches mesures (Contrat Natura 2000).

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Habitats naturels - PS 2

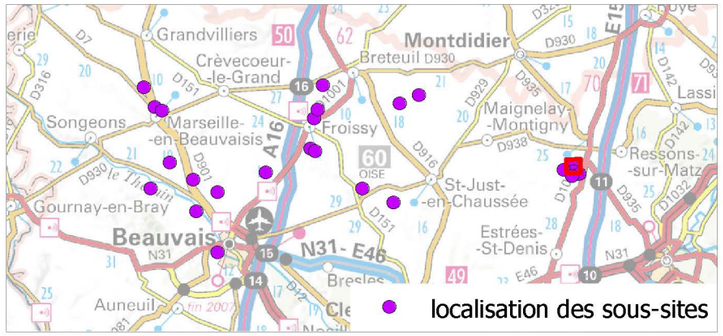

Délimitation du Site d'Importance Commmunautaire FR2200369

4, Pelouse à Avénule des prés et Fétuque de Leman, 6210-22

6, Pelouse-ourlet à Brachypode penné, 6210

10, Complexe de fourré et de pelouse-ourlet à Brachypode penné, 6210

11, Complexe de pelouse à Avénule des prés et Fétuque de Leman et de pelouse-ourlet à Brachypode penné, 6210

12, Fourré méso-thermophile

19, Boisement de Robiniers

20, Autres boisements

22, Plantation de résineux

24, Jachère

27, Grande culture

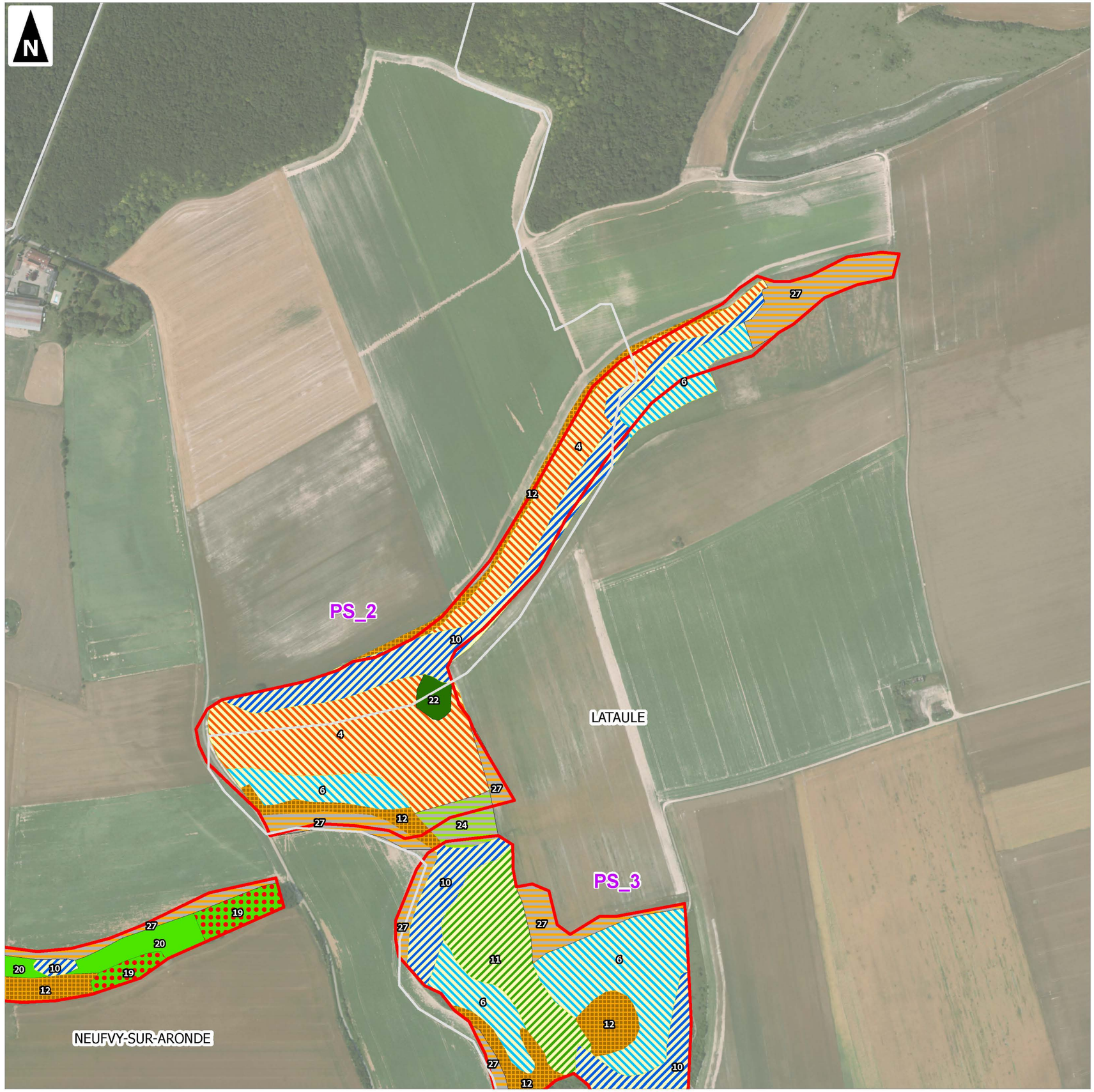

0 100 200 300 400 500

Mètres

1:6 000

(Pour une impression sur format A3 paysage sans réduction de taille)

Groupe auddicé

Réalisation : C. Hanique - AIRELE - n°SK/AG 10 03 019
Source de fond de carte : IGN, BD Ortho 2006 - IGN, Scan 1000
Sources de données : DREAL Picardie, 2011 - AIRELE, 2011

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Localisation des espèces végétales remarquables
PS 2

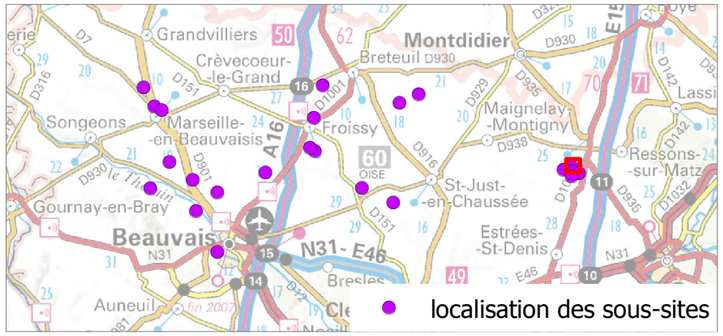

Délimitation du Site d'Importance Commmunautaire FR2200369

Statut de protection :
- directive
- protégée régionale
- patrimoniale

Effectifs :
- 1-10
- 11-25
- 26-50
- 51-100

Ap : Anacamptis pyramidalis
Ar : Anthericum ramosum
Bb : Bunium bulbocastanum
Cd : Cephalanthera damasonium
Cg : Campanula glomerata
Cge : Cynoglossum germanicum
Dl : Digitalis lutea
Ea : Epipactis atrorubens
Eo : Euphrasia officinalis
Gg : Gentianella germanica
Gp : Gallium pumilum
Hh : Himantoglossum hircinum
Ia : Iberis amara
If : Iris foetidissima
Lp : Lactuca perennis
Ma : Melampyrum arvense
Ms : Myosotis sylvatica
Oi : Ophrys insectifera
Om : Orchis militaris
Op : Orobanche purpurea
Os : Orchis simia
Pc : Polygala comosa
Pv : Pulsatilla vulgaris
Rm : Rhinanthus minor
Sc : Sesleria caerulea
Ss : Sisymbrium supinum L.
Th : Thesium humifusum
Tm : Teucrium montanum
Vt : Veronica teucrium

0 200 400 600
Mètres

1:6 000
(Pour une impression sur format A3 paysage sans réduction de taille)

Réalisation : C. Hanique - AIRELE - n°SK/AG 10 03 019
Source de fond de carte : IGN, BD Ortho 2006 - IGN, Scan 1000
Sources de données : DREAL Picardie, 2011 - AIRELE, 2011

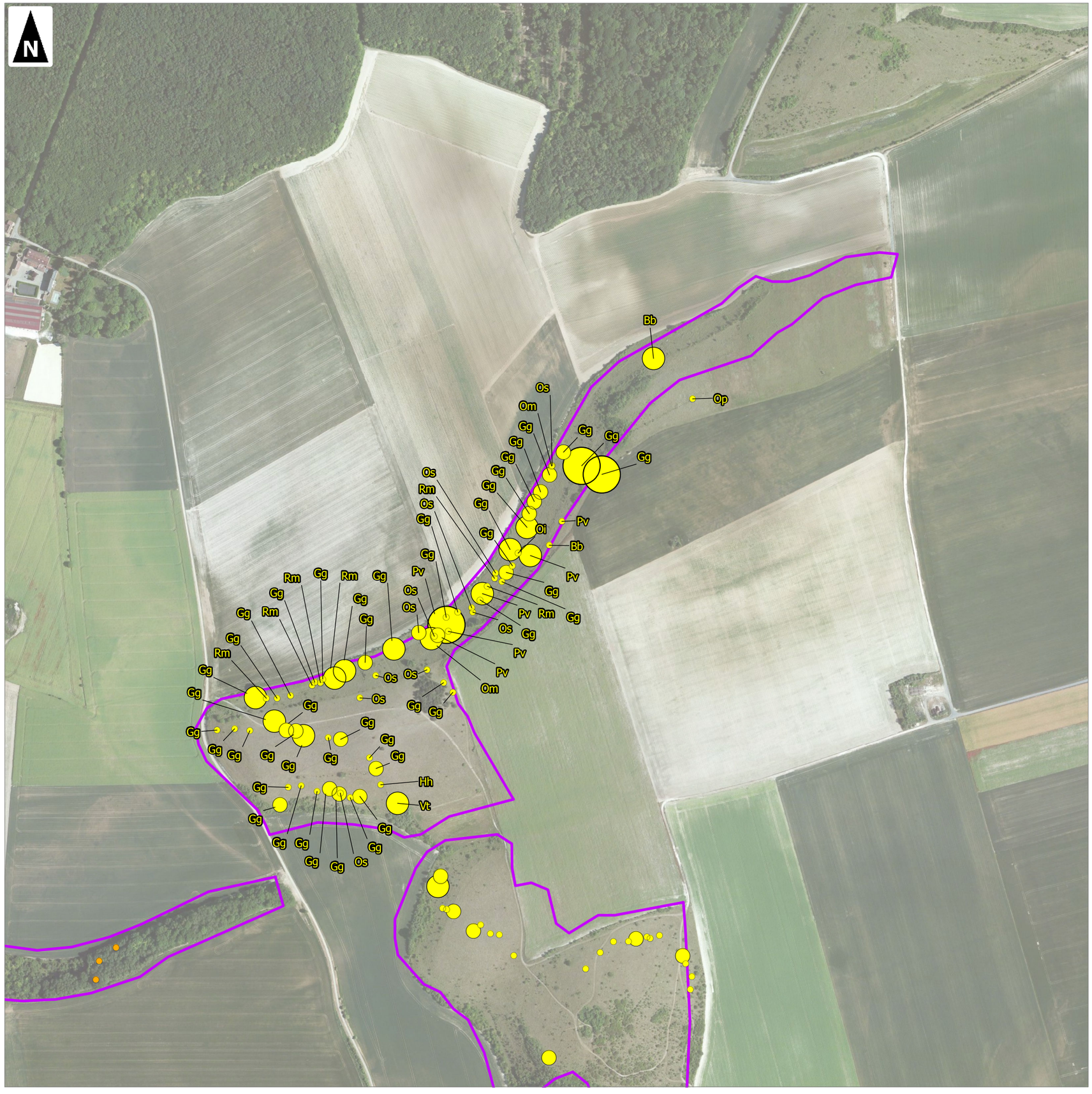

Communauté de Communes du Pays des Sources
SOUS-SITE « PS3 »

IDENTIFICATION

Commune(s) concernée(s) :
- Lataule

Lieu(x)-dit(s) : Montagne de la Somme d'or
Superficie de l'entité : 12,4 ha
Propriété : privée

Foncier :
- Nombre de parcelles : 3
- Nombre de propriétaires : 2

DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE

Activité cynégétique

- Pratique de la chasse : *oui (petit gibier)*
- Gestion cynégétique spécifique : *non*
- Aménagement particulier : *non*

- Informations complémentaires : RAS

Sylviculture

- Typologie de végétation : *pas de boisements sur le sous site*
- Gestion sylvicole : *non*

- Informations complémentaires : RAS

Activités de loisir ou touristique

- Sentier balisé : *non*
- Sentier d'accès : *oui (chemins agricoles et sentiers)*
- Centre équestre à proximité : *oui (Ferme du Bout du Bois, à 800 m au nord)*
- Fréquentation du public estimée : *modéré sur les chemins*
- Activités motorisées observées : *non*
- VTT : *oui*
- Enjeu touristique ou de loisir identifié : *non*

- Informations complémentaires : RAS

Agriculture

- Usage agricole (au sens déclaré PAC) : *oui (3 parcelles déclarée en « blé tendre » -source : RPG 2009)*
- Type d'exploitation : *céréalière pour les parcelles déclarées*
- Marnière : *non*

- Proximité de parcelles cultivées : *oui, le sous site est entièrement entouré de culture de Blé tendre mais présence de bandes arbustives limitant les impacts des cultures sur le site.*

- Informations complémentaires : RAS

Autres remarques

- Dégradations : *aucune dégradation observée sur le sous site*
- Contractualisation existante : *données non disponibles*
- Projets (routiers, urbanisation…) : *pas de projets connus pouvant impacter le sous site*
- Valorisation pédagogique : *non*

DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE

Protection et reconnaissance officielle :

- ZNIEFF de type I : « Bois et pelouse de la Vallée de la Somme d'Or à Belloy et Lataule »
- ENS : « Vallée crayeuse de Lataule »

Description générale :
Coteau de pente moyenne, installée sur un mont (Montagne de la Somme d'Or), constitué d'une vaste pelouse calcicole plus ou moins envahies par des ligneux. La zone est bordée côtés nord, ouest et est par des champs et côté sud par un boisement. Le site reste tout de même accessible par divers chemin.

Problématique générale et historique du sous site :

Les photographies aériennes de 1939 montrent que le site était entièrement ouvert et, selon toutes vraisemblances, constitué de pelouses calcicoles. Depuis, ces pelosues semblent évoluer relativement lentement côté nord. Cependant, les zones ouvertes côté sud en contact avec le boisement ont été plus rapidement envahies par les ligneux.

Tendances évolutives :

Le sous site a subit la déprise agricole qui a entrainé son embroussaillement progressif. Même si l'évolution spontanée de ce milieu semble relativement lente, une dégradation de l'habitat est observée côté sud par la progression du boisement. De plus, l'absence d'entretien entraine la densification de la strate herbacée par le Brachypode penné sur le reste du sous site.

Habitats d'intérêt communautaire (prioritaires en gras) :

- 6210-22 : Pelouses calcicoles méso-xérophiles subatlantiques (*Avenulo pratensis-Festucetum lemanii*)
- 6210 : Pelouse-ourlet à Brachypode penné (*Mesobromion erecti*)
- 6210 : Complexe de fourré méso-thermophile et de pelouse-ourlet

Autres habitats observés :

- 31.81 : Fourré méso-thermophile
- 82.1 : Grande culture

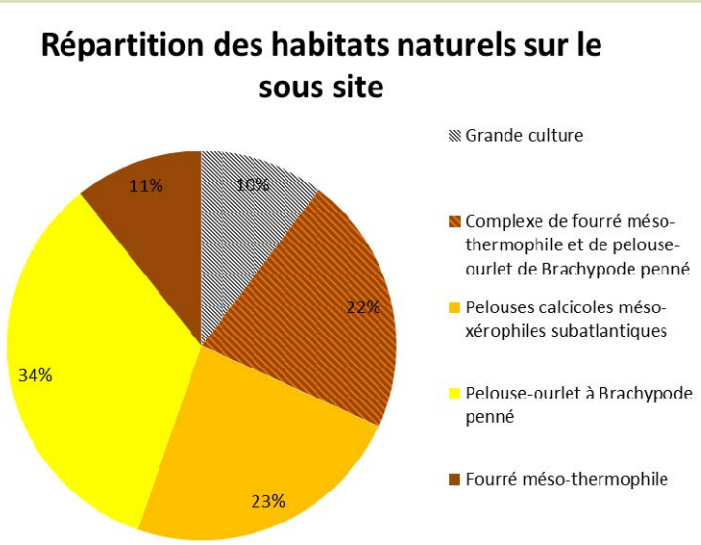

Espèces d'intérêt communautaire (prioritaires en gras) :

Espèces observées :

- Aucune

Autres espèces d'intérêt communautaire (source : données ZNIEFF et ENS) :

- Grand murin (*Myotis myotis* – 2007)
- Grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum – 2007)*

Autres espèces animales et végétales patrimoniales (en gras protection nationale ou régionale, sinon : espèces dont la conservation représente un enjeu régional) :

Espèces végétales observées en 2011 :

- Anémone pulsatille (*Pulsatilla vulgaris*)
- Polygala du calcaire (*Polygala calcarea*)
- Gentianelle d'Allemagne (*Gentianella germanica*)
- Bunium noix-de-terre (*Bunium bulbocastanum*)

Autres espèces végétales patrimoniales (source : données ZNIEFF) :

- Orchis pyramidal (*Anacamptis pyramidalis - 1994*)
- Ophrys bourdon (*Ophrys fuciflora - 1994*)
- Ophrys mouche (*Ophrys insectifera - 1994*)
- **Ophrys araignée (Ophrys sphegodes - 1996)**
- **Géranium sanguin (*Geranium sanguineum*)** -1998
- **Cynoglosse d'Allemagne (*Cynoglossum germanicum - 1996*)**
- Ibéride amer (*Iberis amara - 1994*)
- Orobanche de la picride (*Orobanche picridis - 1996*)
- **Polygala chevelu (*Polygala comosa*)** -1998
- Thésion couché (*Thesium humifusum*) -1994
- Germandrée botryde (*Teucrium botrys*) -1994
- Orchis singe (*Orchis simia*) -1996
- Orchis militaire (*Orchis militaris*) -1994

Espèces animales observées en 2011 :

- Fluoré (*Colias alfacariensis*)
- Azuré bleu-nacré (*Lysandra coridon*)
- **Lézard vivipare (*Zootoca vivipara*)** - 2011

Autres espèces animales patrimoniales (source : données ZNIEFF et ENS) :

- **Bondrée apivore (*Pernis apivorus -1996)***
- **Busard cendré (*Circus pygargus – 1996)***
- **Tarier d'Europe (*Saxicola rubetra – 1996)***
- **Œdicnème criard *(Burhinus oedicnemus – 1997)***
- **Lézard des souches *(Lacerta agilis – 1996)***
- Petite Violette (*Clossiana dia – 2007*)
- Azuré bleu-céleste (*Lysandra bellargus - 2007*)

Etat de conservation et enjeux :

L'état de conservation des pelouses calcicoles est favorable à mauvais inadéquat. Les pelouses sont envahies par les graminées sociales ainsi que dans certaines zones (côté sud) par les ligneux ce qui ne favorise pas le développement des espèces végétales calcicoles.

Néanmoins *l'enjeu de ce sous site est fort* puisque les pelouses accueillent de nombreuses espèces patrimoniales, tant floristiques que faunistiques.

INTERACTIONS ENTRE EFFETS OBSERVES OU POTENTIELS DES ACTIVITES HUMAINES ET HABITATS/ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE

Activités défavorables à biodiversité	***Activités favorables à la biodiversité***
Les activités agricoles qui s'exercent dans le périmètre du sous-site ou à proximité ne semblent pas avoir d'impact significatif sur les habitats d'intérêt communautaire du site. La présence de bandes boisées limite très fortement leur influence sur les pelouses.	Le sous-site ne fait actuellement l'objet d'aucune activité favorable à la biodiversité

Orientations de gestion :

Les orientations de gestion sont présentées sur la cartographie de localisation des mesures réalisées pour chaque sous-site et dans les fiches mesures (Contrat Natura 2000).

Communauté de Communes du Pays des Sources
SOUS-SITE « PS4 »

IDENTIFICATION

Commune(s) concernée(s) :
- Neufvy-sur-Aronde, Gournay-sur-Aronde et Lataule

Lieu(x)-dit(s) : Bois de mon oncle Sam, la Remise de Schuy
Superficie de l'entité : 10,5 ha
Propriété : privée

Foncier :
- Nombre de parcelles : 21
- Nombre de propriétaires : 12

DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE

Activité cynégétique

- Pratique de la chasse : *oui (petit gibier)*
- Gestion cynégétique spécifique : *oui*
- Aménagement particulier : *oui (pièges et agrainoirs)*

- Informations complémentaires : *RAS*

Sylviculture

- Typologie de végétation : *1 boisement sur la partie ouest du sous-site (chênaie – charmaie – frênaie)*
- Gestion sylvicole : *non*

- Informations complémentaires : RAS

Activités de loisir ou touristique

- Sentier balisé : *non*
- Sentier d'accès : oui (pour la partie est du sous-site : accès assez difficile, présence de fourrés entourant la pelouse)
- Centre équestre à proximité : *oui (Ferme du Bout du Bois, à 800 m au nord)*
- Fréquentation du public estimée : *faible sur le sous-site*
- Activités motorisées observées : *aucune activité observée sur le sous-site*
- VTT : *aucune trace sur le sous-site*
- Enjeu touristique ou de loisir identifié : *non*

- Informations complémentaires : *RAS*

Agriculture

- Usage agricole (au sens déclaré PAC) : *oui (5 parcelles déclarée en « blé tendre » sur la partie est du sous-site, 1 déclarée en autre culture industrielles et 3 parcelles en gel sur la partie ouest du sous-site - Source : RPG 2009)*
- Type d'exploitation : *culture céréalière et pâturage*
- Marnière : *non*

- Proximité de parcelles cultivées : *oui (cultures de blé tendre, de maïs grain et ensilage et prairies permanentes à l'ouest du sous-site)*

- Informations complémentaires : trois parcelles déclarées en gel (surfaces gelées sans exploitation)

Autres remarques

- Dégradations : *aucune dégradation significative constatée*
- Contractualisation existante : *données non disponibles*
- Projets (routiers, urbanisation…) : *pas de projets connus pouvant impacter le sous site*
- Valorisation pédagogique : *non*

DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE

Protection et reconnaissance officielle du patrimoine naturel :

- ZNIEFF de type I : « Bois et pelouses de la vallée de la Somme d'or à Belloy et Lataule »
- ENS : Vallée crayeuse de Lataule

Description générale :

Sous-site scindé en deux parties : la partie est et la partie ouest.
Partie est : coteau de pente faible à moyenne, d'orientation nord, majoritairement occupé par des fourrés, mais comportant également quatre pelouses dont deux de superficies significatives. La zone est bordée côté nord par des parcelles cultivées et côté sud par des parcelles cultivées
Partie ouest : coteau de pente moyenne, d'orientation ouest, majoritairement occupé par un boisement (chênaie, charmaie, frênaie), une pelouse et une pâture. La zone est bordée par des grandes cultures.

Problématique générale :

La photographie aérienne de 1963 montre la présence d'une vaste zone ouverte dans la partie est du sous-site. Il s'agit très probablement d'une pelouse entretenue par pastoralisme. Le reste du coteau est occupé par le bois de mon Oncle Sam, moins étendu à cette époque.
Concernant la partie ouest, la photographie aérienne montre la présence d'une vaste zone ouverte.

Tendances évolutives :
La pelouse de la partie est du sous-site en place actuellement correspond à un reliquat de la pelouse visible sur les photographies aériennes anciennes. Son évolution apparait relativement rapide (la superficie restante représente approximativement la moitié de la surface de 1963), le tapis herbacé est dense et on note de nombreuses repousses de ligneux à proximité des lisières.
Concernant la partie ouest du sous-site, l'occupation aux sols des milieux (boisements, pelouses et pâtures) ne semble pas avoir évolué de manière significative, ceci est du en partie à la présence d'une prairie pâturée au nord de cette zone qui maintient en place une végétation rase.

Habitats d'intérêt communautaire (prioritaires en gras) :

- -6210-22 : Pelouses calcicoles méso-xérophiles subatlantiques (*Avenulo pratensis-Festucetum lemanii*)
- 6210 : Pelouse-ourlet à Brachypode penné - Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaire - *Festuco-Brometalia*)

Autres habitats observés :

- 31.81 : Fourré méso-thermophile
- 82.1 : Grande culture
- 38.1 : Prairie pâturée
- 42.1 : Autres boisements (Chênaie, Charmaie)
- 87.1 : Jachère (terrain en friche)

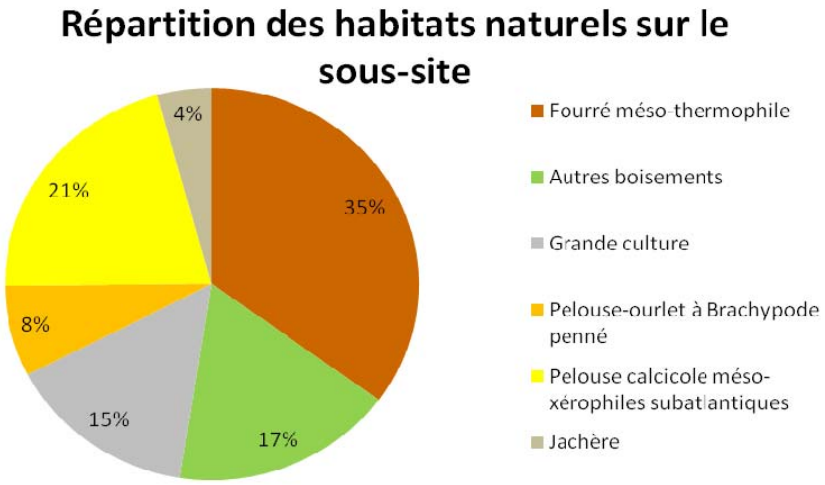

Espèces d'intérêt communautaire (prioritaires en gras) :

Espèces observées :
- Aucune

Autres espèces d'intérêt communautaire (source : données ZNIEFF et ENS) :
- Grand murin (*Myotis myotis* – 2007)
- Grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum – 2007)*

Autres espèces animales et végétales patrimoniales (en gras protection nationale ou régionale, sinon : espèces dont la conservation représente un enjeu régional) :

Espèces végétales observées en 2011 :

- **Cynoglosse d'Allemagne (*Cynoglossum germanicum*)**
- Orchis singe (*Orchis simia*)
- Gentianelle d'Allemagne (*Gentianella germanica*

Autres espèces végétales patrimoniales (source : données ZNIEFF) :

- Orchis pyramidal (*Anacamptis pyramidalis*) -1994
- Ophrys bourdon (*Ophrys fuciflora*) -1994
- **Ophrys araignée (*Ophrys sphegodes*) -1996**
- Ophrys mouche (*Ophrys insectifera*) -1994
- **Géranium sanguin (*Geranium sanguineum*)** -1998
- -1996
- Orchis militaire (*Orchis militaris*) -1994
- Ibéris amer (*Iberis amara*) -1994
- Germandrée botryde (*Teucrium botrys*) -1994
- Orobanche de la picride (*Orobanche picridis*) -1996
- **Polygala chevelu (*Polygala comosa*)** -1998
- Thésion couché (*Thesium humifusum*) -1994
- Anémone pulsatille (*Pulsatilla vulgaris*) -1996

Espèces animales observées en 2011 :

- **Lézard vivipare (*Zootoca vivipara*)** - 2011

Autres espèces animales patrimoniales (source : données ZNIEFF) :

- **Bondrée apivore (*Pernis apivorus -1996)***
- **Busard cendré (*Circus pygargus – 1996*)**
- **Tarier des prés (*Saxicola rubetra – 1996)***
- **Œdicnème criard *(Burhinus oedicnemus – 1997)***
- **Lézard des souches *(Lacerta agilis – 1996)***
- Petite Violette (*Clossiana dia – 2007*)
- Azuré bleu-céleste (*Lysandra bellargus - 2007*)
- Azuré bleu-nacré (*Lysandra coridon - 1996*)

Etat de conservation et enjeux :

La zone ouverte de la partie est du sous-site est occupée en partie par de la pelouse à Avénule des prés et Fétuque de Léman qui présente, malgré l'absence d'entretien, un état de conservation favorable. Quelques zones en lisière de fourré sont un peu plus dégradées (colonisation par les arbustes). Trois espèces végétales patrimoniales ont été observées en 2011, dont une protégée régionale. Le reste de la zone ouverte est occupée par une pelouse à Brome dressé et une pelouse – ourlet à Brachypode penné, ces deux pelouses sont plus denses en graminées et présente un enjeu plus faible que la pelouse nommée précédemment.
La zone ouverte de la partie ouest du sous-site ne présente que peu d'enjeux car elle est occupée par une prairie pâturée et une pelouse - -ourlet à Brachypode très dense et peu diversifiée.
Cependant compte-tenu de ces éléments, *l'enjeu du sous-site pour les habitats pelousaires peut être qualifié de moyen.*

Les habitats forestiers en place ne sont pas des habitats d'intérêt communautaire, aucun enjeu n'est donc à considérer pour ceux-ci (*Des inventaires phytosociologiques complémentaires seront menées en 2012 afin de vérifier la dénomination phtysociologique attribuée*).

INTERACTIONS ENTRE EFFETS OBSERVES OU POTENTIELS DES ACTIVITES HUMAINES ET HABITATS/ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE

Activités défavorables à biodiversité	***Activités favorables à la biodiversité***
Les activités agricoles qui s'exercent dans le périmètre du sous-site ou à proximité ne semblent pas avoir d'impact significatif sur les habitats d'intérêt communautaire. La présence d'un fourré entre le champ et la pelouse permet de préserver cette dernière.	Les pelouses ne font actuellement l'objet d'aucune activité favorable à la biodiversité. Cependant, la présence de prairies pâturées à proximité immédiate laisse entrevoir une possible opportunité de remise en pâturage.

Orientations de gestion :

Les orientations de gestion sont présentées sur la cartographie de localisation des mesures réalisées pour chaque sous-site et dans les fiches mesures (Contrat Natura 2000).

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Habitats naturels - PS 3 et 4

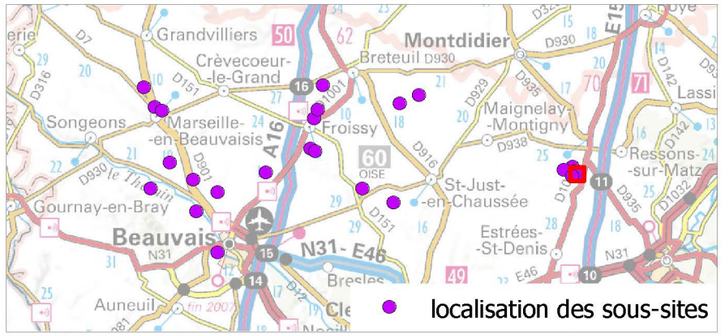

- Délimitation du Site d'Importance Commmunautaire FR2200369
- 4, Pelouse à Avénule des prés et Fétuque de Leman, 6210-22
- 5, Pelouse à Brome dressé, 6210
- 6, Pelouse-ourlet à Brachypode penné, 6210
- 8, Pelouse calcicole à Avénule des prés et Fétuque de Léman piquetée d'arbustes, 6210-22
- 10, Complexe de fourré et de pelouse-ourlet à Brachypode penné, 6210
- 11, Complexe de pelouse à Avénule des prés et Fétuque de Leman et de pelouse-ourlet à Brachypode penné, 6210
- 12, Fourré méso-thermophile
- 20, Autres boisements
- 22, Plantation de résineux
- 24, Jachère
- 27, Grande culture

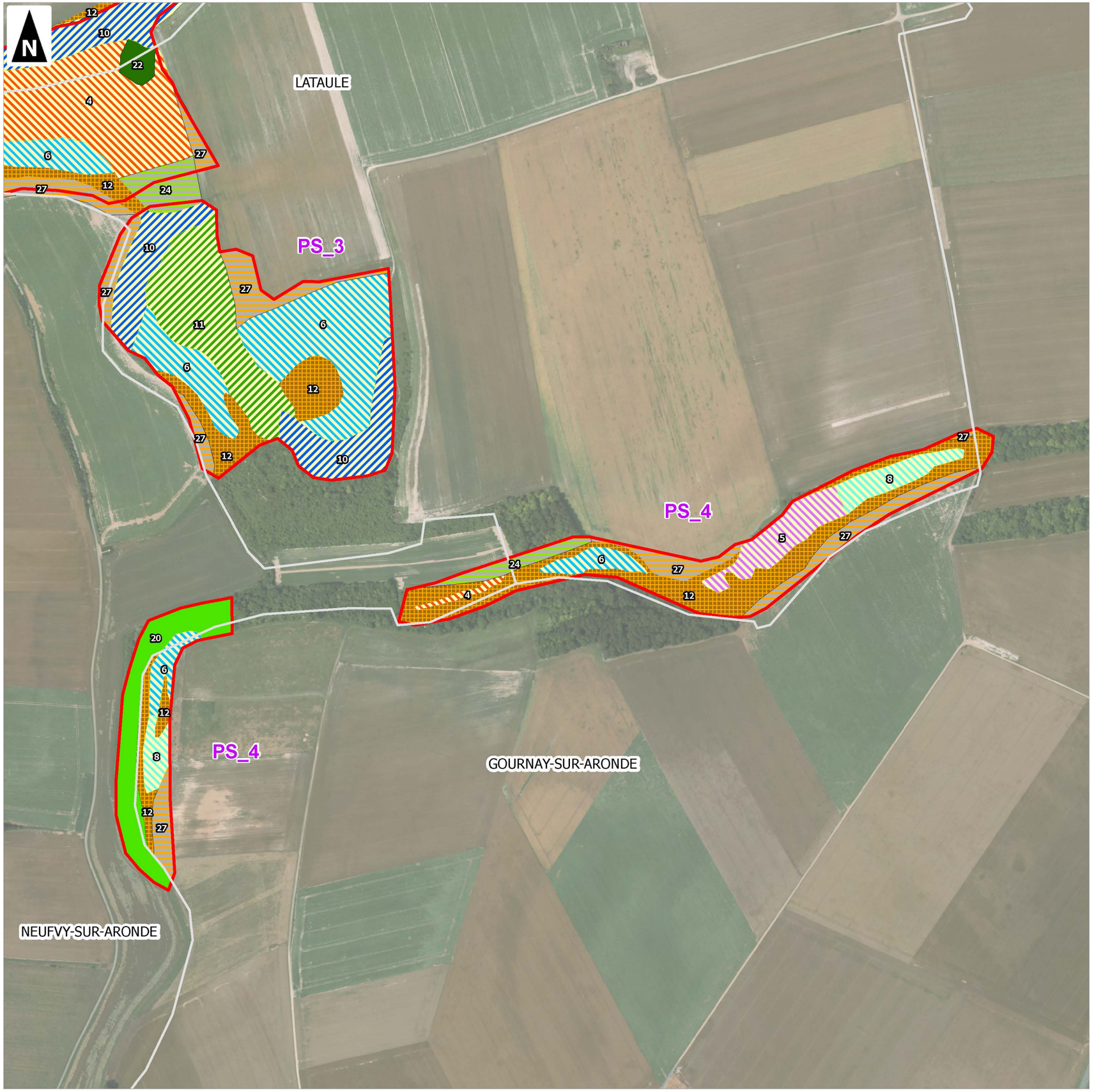

0 100 200 300 400 500

Mètres

1:6 000
(Pour une impression sur format A3 paysage sans réduction de taille)

Groupe auddicé

Réalisation : C. Hanique - AIRELE - n°SK/AG 10 03 019
Source de fond de carte : IGN, BD Ortho 2006 - IGN, Scan 1000
Sources de données : DREAL Picardie, 2011 - AIRELE, 2011

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Localisation des espèces végétales remarquables
PS 3 et 4

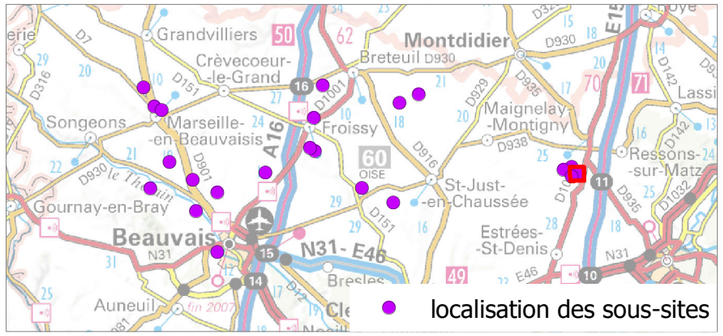

Délimitation du Site d'Importance Commmunautaire FR2200369

Statut de protection :
- directive
- protégée régionale
- patrimoniale

Effectifs :
- 1-10
- 11-25
- 26-50
- 51-100

Ap : Anacamptis pyramidalis
Ar : Anthericum ramosum
Bb : Bunium bulbocastanum
Cd : Cephalanthera damasonium
Cg : Campanula glomerata
Cge : Cynoglossum germanicum
Dl : Digitalis lutea
Ea : Epipactis atrorubens
Eo : Euphrasia officinalis
Gg : Gentianella germanica
Gp : Gallium pumilum
Hh : Himantoglossum hircinum
Ia : Iberis amara
If : Iris foetidissima
Lp : Lactuca perennis
Ma : Melampyrum arvense
Ms : Myosotis sylvatica
Oi : Ophrys insectifera
Om : Orchis militaris
Op : Orobanche purpurea
Os : Orchis simia
Pc : Polygala comosa
Pv : Pulsatilla vulgaris
Rm : Rhinanthus minor
Sc : Sesleria caerulea
Ss : Sisymbrium supinum L.
Th : Thesium humifusum
Tm : Teucrium montanum
Vt : Veronica teucrium

0 — 200 — 400 — 600
Mètres

1:6 000
(Pour une impression sur format A3 paysage sans réduction de taille)

Réalisation : C. Hanique - AIRELE - n°SK/AG 10 03 019
Source de fond de carte : IGN, BD Ortho 2006 - IGN, Scan 1000
Sources de données : DREAL Picardie, 2011 - AIRELE, 2011

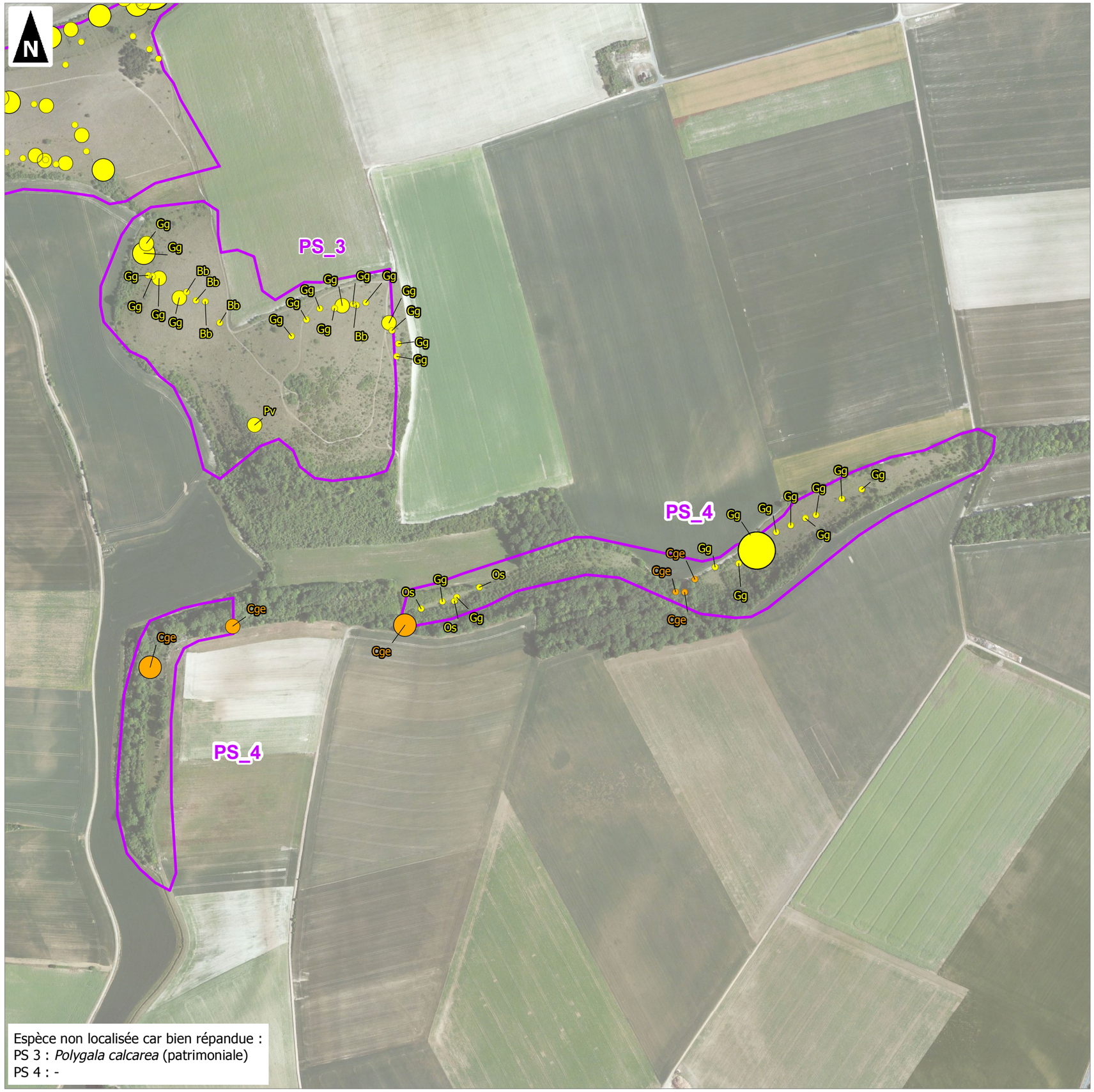

Communauté de Communes de la Picardie Verte
SOUS-SITE « PV1 »

IDENTIFICATION

Commune(s) concernée(s) :
- Saint-Maur
- Fontaine-Lavaganne

Lieu(x)-dit(s) : Ecorchevache, Verte Fontaine, Bois des Pleurs
Superficie de l'entité : 50,8 ha
Propriété : communale et privée

Foncier :
- Nombre de parcelles : 172
- Nombre de propriétaires : 127

DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE

Activité cynégétique

- Pratique de la chasse : *oui (gros gibier)*
- Gestion cynégétique spécifique : *non*
- Aménagement particulier : *mangeoires*

- Informations complémentaires : *présence d'une volière abandonnée dans le boisement*

Sylviculture

- Typologie de végétation : *Hêtre, Erable, Frêne, Tilleul*
- Gestion sylvicole : *oui (régime de taillis sous futaie pour production probable de bois d'œuvre)*

- Informations complémentaires : RAS

Activités de loisir ou touristique

- Sentier balisé : *non*
- Sentier d'accès : *oui*
- Centre équestre à proximité : *non*
- Fréquentation du public estimée : *faible au niveau des pelouses et des boisements qui sont difficiles d'accès.*
- Activités motorisées observées : *non*
- VTT : *non*
- Enjeu touristique ou de loisir identifié : *non*

- Informations complémentaires :

Agriculture

- Usage agricole (au sens déclarée PAC) : *oui (6 parcelles dont 1 parcelle en « surface gelée sans production », 2 en « prairie permanente », 1 en « autres céréales » et 2 parcelles en « divers » ; source : RPG 2009)*
- Type d'exploitation : *pâturage bovin et équin, jachère, culture céréalière*
- Marnière : *2 (sans activité d'extraction)*

- Proximité de parcelles cultivées : *oui (cultures de blé tendre, de maïs et pâturage), une lisière ou un chemin limite les impacts potentiels sur le sous site.*

- Informations complémentaires : RAS

Autres remarques

- Dégradations : *remblaiement de la marnière située sur la commune de Saint-Maur en juin 2011, ayant entrainé la dégradation d'un habitat d'intérêt communautaire (éboulis crayeux 8160). Présence de plusieurs anciens remblais colonisés par des espèces rudérales et invasives (Renouée du Japon) à proximité de ce sous-site*
- Contractualisation existante : *données non disponible*
- Projets (routiers, urbanisation…) : *pas de projets connus pouvant impacter le sous site*
- Valorisation pédagogique : *non*

DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE

Protection et reconnaissance officielle :

- ZNIEFF de type I : Bois et Coteau de Verte-Fontaine, d'Ecorchevache et des Pleurs
- ENS : Coteau d'Ecorchevache, Bois des Pleurs, Verte Fontaine

Description générale :

Les sous site est de faible pente et d'orientation sud, sud-ouest. Les habitats présents sont essentiellement forestiers, mais il reste tout de même de belles surfaces de pelouses maintenues par un pâturage extensif. La zone est entourée de parcelles cultivées et de boisements mais le sous site est par endroit accessible grâce à des sentiers.

Une cavité à chauves-souris est présente, elle se situe sur la commune de Saint-Maur (Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie, 2009 à 2011). Le tableau ci-dessous cite les espèces et le nombre d'individus inventoriés :

Murins à moustaches *Myotis mystacinus/Myotis brandtii/Myotis alcathoe*
Murin de Daubenton *Myotis daubentonii* (nb : 1 – 11/02/2009)
Murin à oreilles échancrées *Myotis emarginatus*
Grand murin *Myotis myotis*
Murin de Bechstein *Myotis bechsteinii* (nb : 2)
Murin de Natterer *Myotis nattereri* (nb : 2)
Oreillard indéterminé (*Plecotus sp.)*

Problématique générale et historique du sous site :

Les photographies aériennes anciennes témoignent de l'utilisation pastorale du coteau, qui présentait en 1947 encore de nombreuses zones de pelouses ouvertes. Néanmoins, certaines semblent à cette époque déjà abandonnées (embroussaillement important, en particulier au sud de Verte Fontaine). Les prises de vues de 1965 confirment cette tendance. En revanche, les secteurs forestiers ne semblent pas avoir subi de modifications importantes depuis cette époque.

Tendance observée :

Comme les autres coteaux du secteur, le sous-site a subit la déprise agricole qui a entrainé son embroussaillement progressif. Quelques zones restent encore ouvertes mais commencent progressivement se fermer par le manque d'entretien. Les remblais les plus anciens, réalisés dans le secteur d'Ecorchevache (Saint-Maur), sont à l'origine du développement de végétations rudérales, dominées par la Renouée du Japon (espèce invasive).

Habitats d'intérêt communautaire (prioritaires en gras) :

- 6210-22 : Pelouses calcicoles méso-xérophiles subatlantiques (*Avenulo pratensis-Festucetum lemanii*)
- 5130-2 : Junipéraies secondaires planitiaires à montagnardes à Genévrier commun (*Berberidion vulgaris*)
- **8160-1* : Eboulis crayeux de la vallée de la Seine et de la Champagne (*Leontodontion hyoseroidis*)**
- 6510-7 : Prairies fauchées collinéennes à submontagnardes eutrophiques (*Heracleo sphondylii - Brometum mollis*)
- 9130-5 : Hêtraies-chênaies à Aspérule odorante et Mélique uniflore (*Galio odorati-Fagetum sylvaticae*)

Autres habitats observés :

- 31.81 : Fourré méso-thermophile
- 38.1 : Prairie pâturée
- 82.1 : Grande culture
- 87.1 : Terrain en friche (jachère)
- 83.32 : Plantation de feuillus
- 83.31 : Plantation de résineux
- Autres boisements

Répartition des habitats naturels sur le sous site

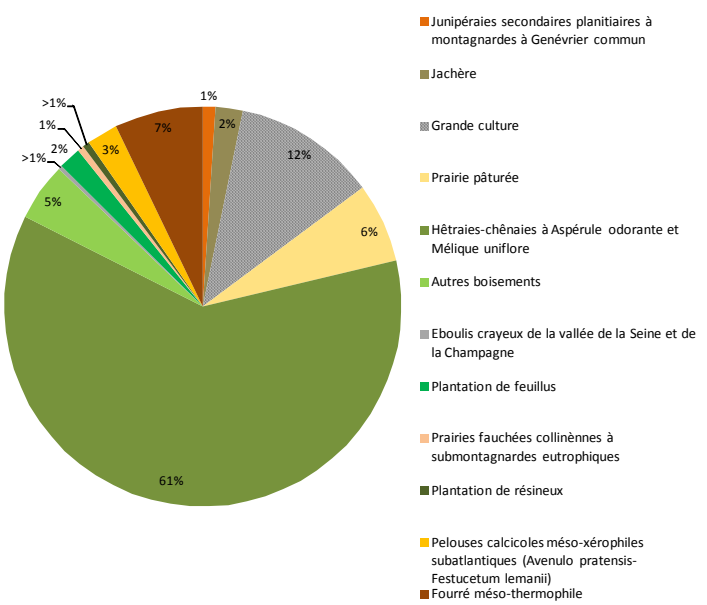

Espèces d'intérêt communautaire (prioritaires en gras) :

Murin de Bechstein (*Myotis bechsteini*) - CENP, 2009, 2011
Murin à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*) – CENP, 2009, 2011
Grand murin (*Myotis myotis*) - CENP, 2009, 2011

Autres espèces animales et végétales patrimoniales (en gras protection nationale ou régionale, sinon : espèces dont la conservation représente un enjeu régional) :

Espèces végétales observées en 2011 :

- **Germandrée des montagnes (*Teucrium montanum*)**
- Anémone pulsatille (*Pulsatilla vulgaris*)
- Genévrier commun (*Juniperus communis*)
- Orchis bouc (*Himantoglossum hircinum*)
- Véronique germandrée (*Veronica teucrium*)
- Céphalanthère à grandes fleurs (*Cephalanthera damasonium*)

Autres espèces végétales patrimoniales (source : données ZNIEFF) :

- Epipactis brun-rouge (*Epipactis atrorubens*) -1996
- Orchis pyramidal (*Anacamptis pyramidalis*) -1996
- Ophrys mouche (*Ophrys insectifera*) -1996

Espèces animales observées en 2011 :

- Fluoré (*Colias alfacariensis*)
- Azuré bleu-nacré (*Lysandra coridon*)

Autres espèces animales patrimoniales (source : données CENP, ZNIEFF) :

- Azuré bleu-céleste (*Lysandra bellargus*) –ZNIEFF 1992
- Lucine (*Hamaeris lucina*) –ZNIEFF 1998
- Virgule (*Hesperia comma*) –ZNIEFF 1992
- **Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*)** –ZNIEFF 1996
- Murin groupe moustache (*Myotis mystacinus* - CENP, 2009, 2011
- Murin de Natterer (*Myotis natterri*) - CENP, 2009, 2011
- Murin de Daubenton (*Myotis daubentonii*) - CENP, 2009, 2011
- Oreillard sp. (*Plecotus sp.)* - CENP, 2009, 2011

Etat de conservation et enjeux :

L'état de conservation des pelouses est dans l'ensemble défavorable inadéquat. Certaines sont très envahies par le Brachypode et se ferment progressivement. Néanmoins, certaines pelouses font l'objet d'un entretien par pâturage (chevaux) et présentent un état de conservation favorable. Elles abritent des espèces végétales patrimoniales. *L'enjeu du sous-site pour les habitats de pelouses est donc assez fort.*

Les boisements ne sont pas gérés de manière homogène mais ils restent dans un état de conservation plutôt favorable. *L'enjeu pour les habitats forestiers d'intérêt communautaire est moyen.*

INTERACTIONS ENTRE EFFETS OBSERVES OU POTENTIELS DES ACTIVITES HUMAINES ET HABITATS/ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE

Activités défavorables à biodiversité	*Activités favorables à la biodiversité*
Les activités agricoles qui s'exercent dans le périmètre du sous-site ou à proximité ne semblent pas avoir d'impact significatif sur les habitats d'intérêt communautaire du site. Néanmoins, une jachère a été récemment labourée et réduit ainsi les zones de connexion entre les différents habitats. Plusieurs remblaiements ont été réalisés sur le site par le passé. Un nouveau dépôt de gravas a eu lieu au niveau de la marnière de Saint-Maur en juin 2011, entraînant la détérioration des éboulis d'intérêt communautaire et de pelouses sèches.	Les pelouses situées à l'extrémité sud du sous-site sont occasionnellement pâturées par des chevaux, ce qui permet de les maintenir dans un état de conservation favorable. La gestion forestière pratique ne semble pas défavorable au maintien des habitats forestiers d'intérêt communautaire.

Orientations de gestion :

Les orientations de gestion sont présentées sur la cartographie de localisation des mesures réalisées pour chaque sous-site et dans les fiches mesures (Contrat Natura 2000).

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Habitats naturels - PV 1

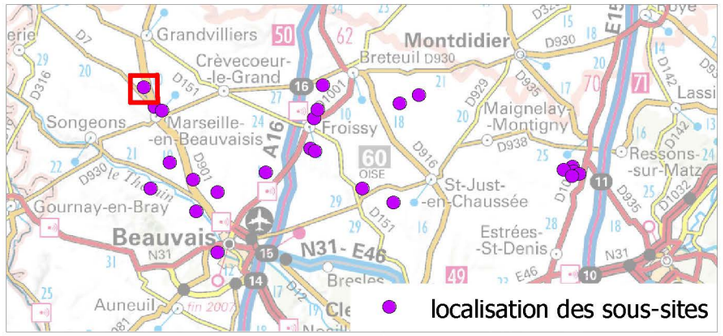

Délimitation du Site d'Importance Commmunautaire FR2200369

- 3, Prairie de fauche eutrophe, 6510-7
- 4, Pelouse à Avénule des prés et Fétuque de Leman, 6210-22
- 12, Fourré méso-thermophile
- 14, Junipéraie sur ourlet calcicole, 5130-2 x 6210
- 17, Hêtraie à Aspérule odorante et Mélique uniflore, 9130-5
- 18, Hêtraie de l'Asperulo-Fagetum, 9130
- 20, Autres boisements
- 21, Plantation de feuillus
- 22, Plantation de résineux
- 23, Eboulis crayeux, 8160-1
- 24, Jachère
- 26, Prairie pâturée
- 27, Grande culture
- 28, Zone anthropique

0 100 200 300 400 500

Mètres

1:12 000

(Pour une impression sur format A3 paysage sans réduction de taille)

Réalisation : C. Hanique - AIRELE - n°SK/AG 10 03 019
Source de fond de carte : IGN, BD Ortho 2006 - IGN, Scan 1000
Sources de données : DREAL Picardie, 2011 - AIRELE, 2011

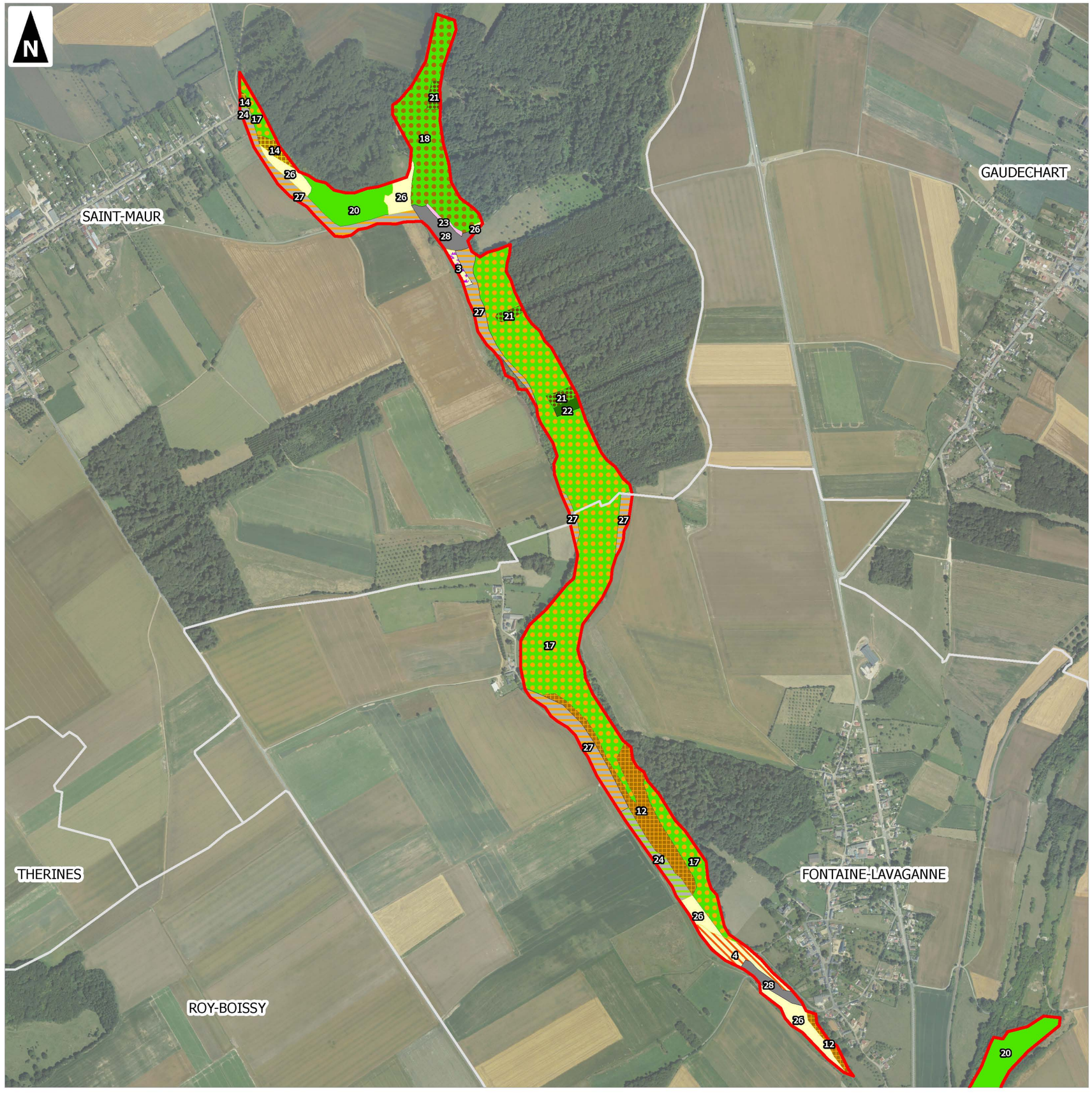

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Localisation des espèces végétales remarquables
PV 1 (1/2)

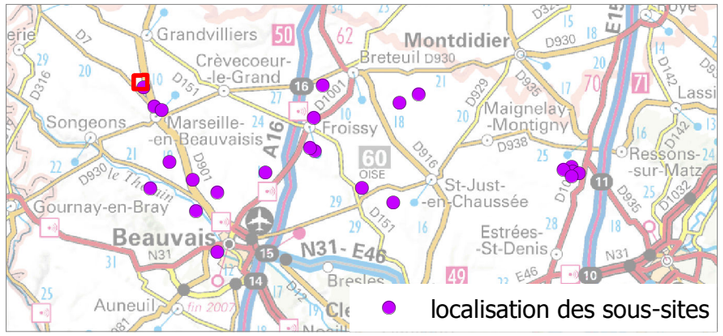

Délimitation du Site d'Importance Commmunautaire FR2200369

Statut de protection :
- directive
- protégée régionale
- patrimoniale

Effectifs :
- 1-10
- 11-25
- 26-50
- 51-100

Ap : Anacamptis pyramidalis
Ar : Anthericum ramosum
Bb : Bunium bulbocastanum
Cd : Cephalanthera damasonium
Cg : Campanula glomerata
Cge : Cynoglossum germanicum
Dl : Digitalis lutea
Ea : Epipactis atrorubens
Eo : Euphrasia officinalis
Gg : Gentianella germanica
Gp : Gallium pumilum
Hh : Himantoglossum hircinum
Ia : Iberis amara
If : Iris foetidissima
Lp : Lactuca perennis
Ma : Melampyrum arvense
Ms : Myosotis sylvatica
Oi : Ophrys insectifera
Om : Orchis militaris
Op : Orobanche purpurea
Os : Orchis simia
Pc : Polygala comosa
Pv : Pulsatilla vulgaris
Rm : Rhinanthus minor
Sc : Sesleria caerulea
Ss : Sisymbrium supinum L.
Th : Thesium humifusum
Tm : Teucrium montanum
Vt : Veronica teucrium

0 200 400 600
Mètres

1:6 000
(Pour une impression sur format A3 paysage sans réduction de taille)

Réalisation : C. Hanique - AIRELE - n°SK/AG 10 03 019
Source de fond de carte : IGN, BD Ortho 2006 - IGN, Scan 1000
Sources de données : DREAL Picardie, 2011 - AIRELE, 2011

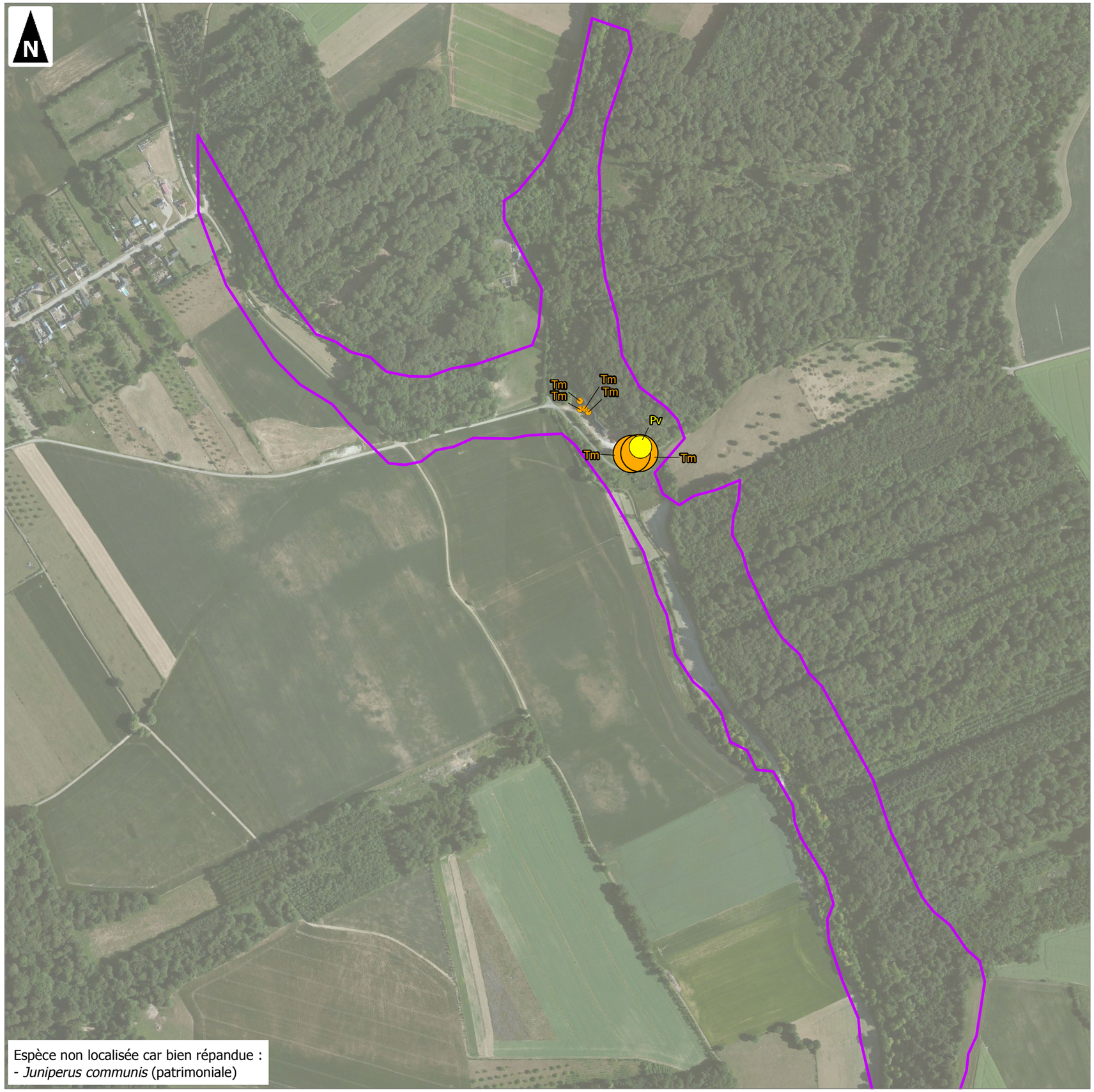

Espèce non localisée car bien répandue :
- *Juniperus communis* (patrimoniale)

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Localisation des espèces végétales remarquables
PV 1 (2/2)

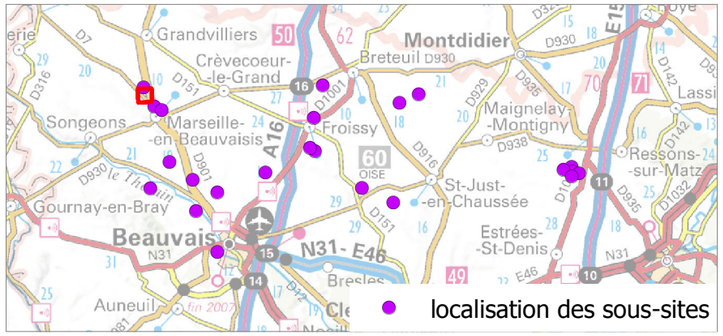

Délimitation du Site d'Importance Commmunautaire FR2200369

Statut de protection :
- directive
- protégée régionale
- patrimoniale

Effectifs :
- 1-10
- 11-25
- 26-50
- 51-100

Ap : Anacamptis pyramidalis
Ar : Anthericum ramosum
Bb : Bunium bulbocastanum
Cd : Cephalanthera damasonium
Cg : Campanula glomerata
Cge : Cynoglossum germanicum
Dl : Digitalis lutea
Ea : Epipactis atrorubens
Eo : Euphrasia officinalis
Gg : Gentianella germanica
Gp : Gallium pumilum
Hh : Himantoglossum hircinum
Ia : Iberis amara
If : Iris foetidissima
Lp : Lactuca perennis
Ma : Melampyrum arvense
Ms : Myosotis sylvatica
Oi : Ophrys insectifera
Om : Orchis militaris
Op : Orobanche purpurea
Os : Orchis simia
Pc : Polygala comosa
Pv : Pulsatilla vulgaris
Rm : Rhinanthus minor
Sc : Sesleria caerulea
Ss : Sisymbrium supinum L.
Th : Thesium humifusum
Tm : Teucrium montanum
Vt : Veronica teucrium

0 200 400 600
Mètres

1:6 000
(Pour une impression sur format A3 paysage sans réduction de taille)

Réalisation : C. Hanique - AIRELE - n°SK/AG 10 03 019
Source de fond de carte : IGN, BD Ortho 2006 - IGN, Scan 1000
Sources de données : DREAL Picardie, 2011 - AIRELE, 2011

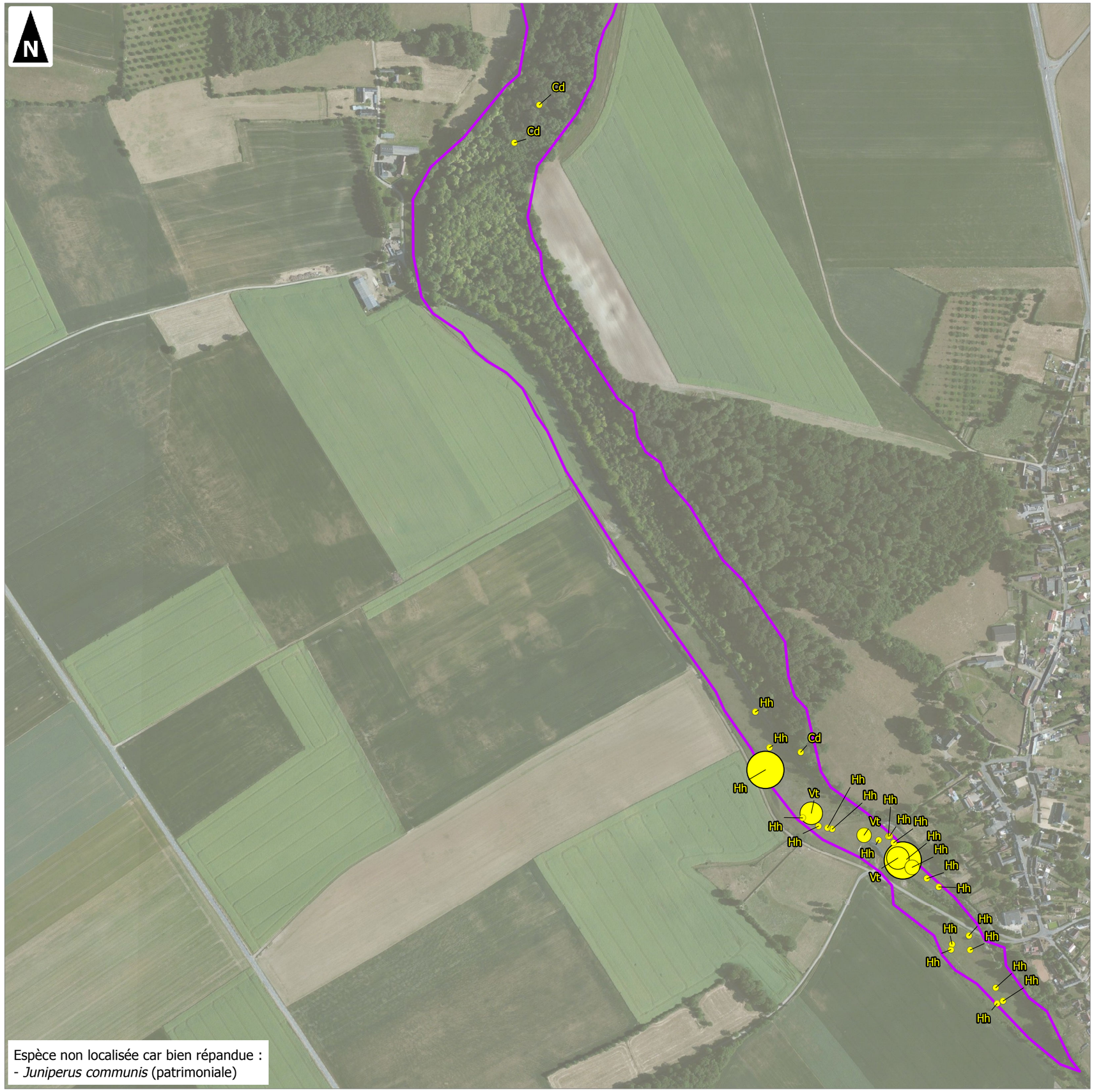

Espèce non localisée car bien répandue :
- *Juniperus communis* (patrimoniale)

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Localisation des cavités à chauve-souris - PV 1

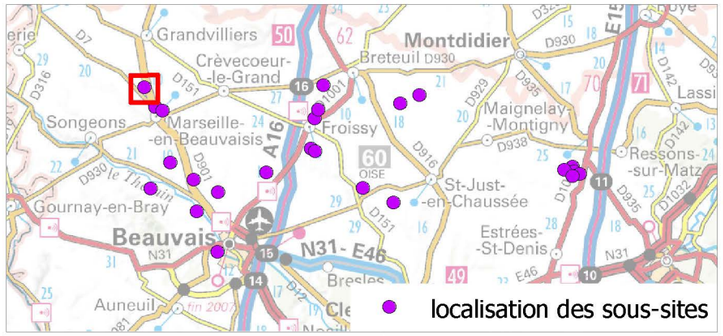

Délimitation du Site d'Importance Commmunautaire FR2200369

Site à chiroptères

Espèces recensées :
M_414 :
Murin de Natterer, DH An IV
Murin de Daubenton, DH An IV
Murin de Bechstein, DH an II et IV
Murin à oreilles échancrées, DH an II et IV
Grand murin, DH an II et IV
Murin du gpe moustache, DH An IV
Oreillard indéterminé, DH An IV

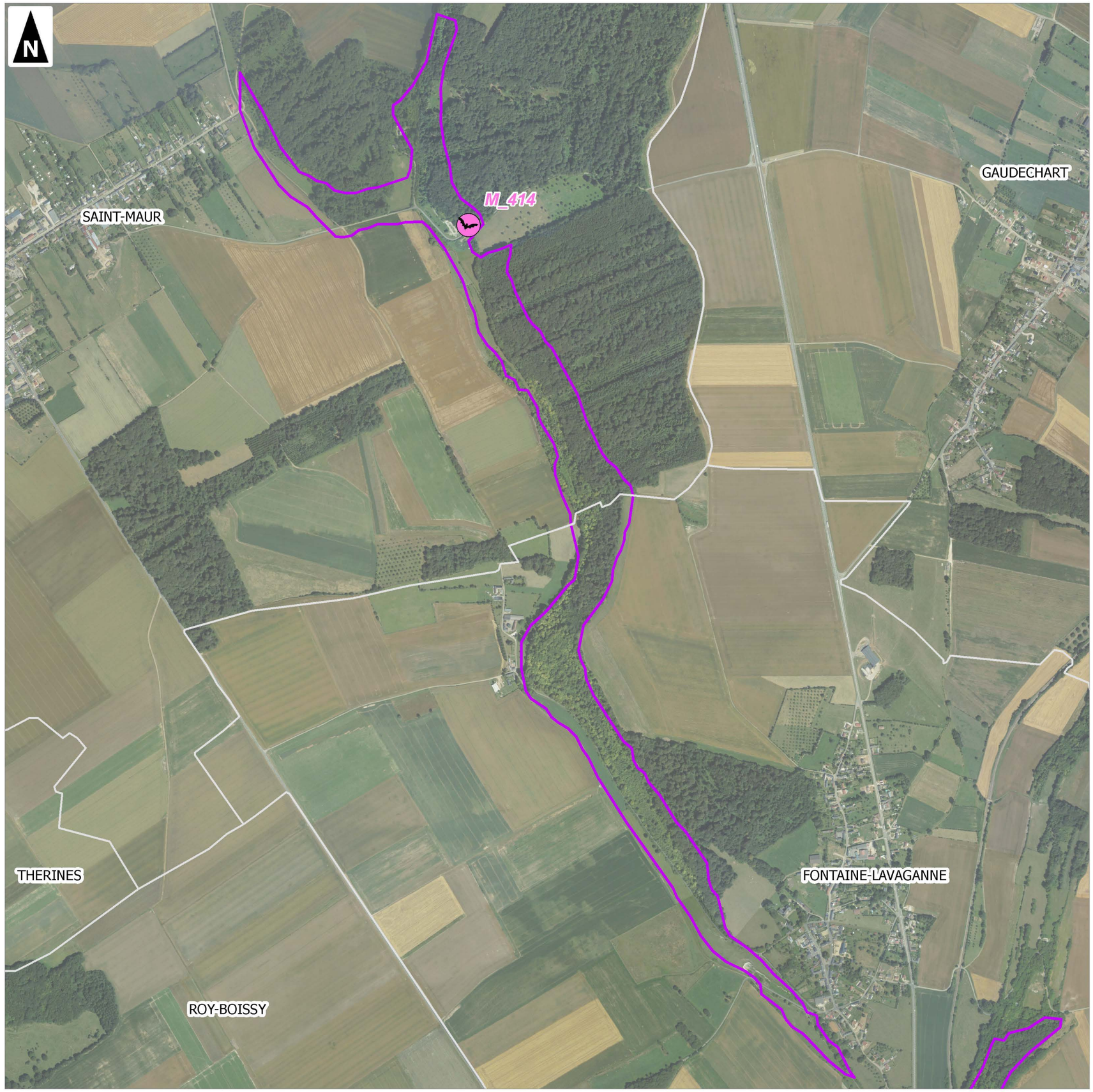

0 200 400 600
Mètres

1:12 000
(Pour une impression sur format A3 paysage sans réduction de taille)

Réalisation : C. Hanique - AIRELE - n°SK/AG 10 03 019
Source de fond de carte : IGN, BD Ortho 2006 - IGN, Scan 1000
Sources de données : DREAL Picardie, 2011 - AIRELE, 2011

Communauté de Communes de la Picardie Verte
SOUS-SITE « PV2 »

IDENTIFICATION

Commune(s) concernée(s) :
- Fontaine-Lavaganne
- Marseille-en-Beauvaisis

Lieu(x)-dit(s) : Larris des Terres blanches, bois de la Chapelle
Superficie de l'entité : 24,7 ha
Propriété : privée

Foncier :
- Nombre de parcelles : 129
- Nombre de propriétaires : 62

DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE

Activité cynégétique

- Pratique de la chasse : *oui (gros gibier, dans les zones boisées, société de chasse de 10 personnes)*
- Gestion cynégétique spécifique : *non*
- Aménagement particulier : *non*
- Informations complémentaires : RAS

Sylviculture

- Typologie de végétation : *Hêtraie, Chêne, Erable sycomore, Frêne commun*
- Gestion sylvicole : *non*
- Informations complémentaires : RAS

Activités de loisir ou touristique

- Sentier balisé : *oui à proximité et sur le site (sentier pédagogique mis en place par le CENP)*
- Sentier d'accès : *oui*
- Centre équestre à proximité : *non*
- Fréquentation du public estimée : *modérée au niveau des pelouses et des chemins en lisière, faible pour les boisements*
- Activités motorisées observées : *non observées en 2011 mais en augmentation sur les parcelles gérées d'après le CENP*
- VTT : *oui*
- Enjeu touristique ou de loisir identifié : *oui (enjeu pédagogique et paysager pour les personnes utilisant les chemins de randonnée à proximité*
- Informations complémentaires : RAS

Agriculture

- Usage agricole (au sens déclaré PAC) : *oui (4 parcelles déclarées en « prairies permanentes », dont celles concernées par le bail avec le CENP)*
- Type d'exploitation : *pâturage bovin*
- Marnière : *1 (abandonnée) comportant une cavité*
- Proximité de parcelles cultivées : oui, *en limites est et sud-ouest (cultures de colza), mais impacts sur le sous-site très limité*
- Informations complémentaires : *l'activité de pâturage est pratiquée par un éleveur bovin en partenariat avec le CENP et dans le respect du plan de gestion du site (pâturage 2 semaines en juin et en septembre, par 4-5 génisses).*

Autres remarques

- Dégradations : *quelques coupes de bois non autorisées sont pratiquées dans certaines parcelles boisées, dépôt de déchets ponctuels dans la marnière*
- Contractualisation existante : *les parcelles appartenant à M. Roger SMESSAERT sont concernées par un bail emphytéotique de 20 ans signé avec le CENP en 2001*
- Projets (routiers, urbanisation…) : *pas de projets connus pouvant impacter le sous site*
- Valorisation pédagogique : *oui, existence d'un sentier pédagogique mis en place par le CENP (accès libre) dans le cadre de la mise en œuvre du plan de gestion 2003-2007 et réalisation de sorties natures.*

DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE

Protection et reconnaissance officielle du patrimoine naturel :
- ZNIEFF de type I : Vallée Bailly
- ENS : Bois et larris de la Vallée Bailly
- Plan de gestion : « Les larris des Terres Blanches à Marseille-en-Beauvaisis », réalisé par le CENP (sur les parcelles concernées par le bail) pour la période 2010-2019

Description générale :

Coteau de pente moyenne (30 %), d'orientation ouest, constitué d'une zone ouverte centrale d'environ 3 ha (larris géré par le CENP) et de divers boisements plus ou moins évolués (fourrés et hêtraies majoritairement) Un cimetière est inclus dans le périmètre, de même que plusieurs prairies pâturées. La zone est bordée côté ouest par la vallée du Ru de l'Herboval et côté est par le Bois Bailly ainsi que des parcelles cultivées. Son accès est très aisé par la route et par les chemins agricoles.

Une cavité à chauves-souris est présente, elle se situe sur la commune de Marseille-en-Beauvaisis (Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie, 24/01/2012). Le tableau ci-dessous cite les espèces et le nombre d'individus inventoriés :

Murin de Daubenton *Myotis daubentonii* (nb : 5)
Murin à moustaches *Myotis mystacinus/Myotis brandtii/Myotis alcathoe (*nb : 5)
Murin à oreilles échancrées *Myotis emarginatus* (nb : 38)
Grand murin *Myotis myotis* (nb : 17)
Murin indéterminé *Myotis sp.*

Remarque : A proximité du sous-site, a été comptée en 2008 une colonie de 230 individus du Grand Murin au château de Troissereux et un comptage en 2007 a mis en évidence la présence de 25 femelles et 25 jeunes au château d'Achy (colonie pouvant peut-être être interconnectée avec celle de Troissereux car la distance n'excède pas 10 km) – données CSN, 2009

Problématique générale et historique du sous site :

Les photographies aériennes de 1947 à 1997 mettent en évidence l'utilisation d'une partie des zones ouvertes pour la culture céréalière (parcelles actuellement gérées par le CENP). L'arrêt des cultures dans les années 60 a permis la reconstitution progressive d'une végétation de pelouse qui, en l'absence de gestion, a progressivement évolué selon la dynamique naturelle (densification du tapis herbacé, embroussaillement). On remarque également en 1947 et 1965, dans la partie nord du site, des espaces ouverts de superficie significative (également probables pelouses). Ces milieux sont aujourd'hui complètement boisés.

Les secteurs boisés du site ne semblent pas avoir subi de modifications significatives, hormis leur évolution naturelle. On note cependant de probables plantations dans les années 70 au niveau de la parcelle immédiatement à l'ouest de celles gérées par le CENP.

Tendances évolutives :

Les actions du CENP ont permis d'engager des opérations de restauration des milieux ouverts sur les parcelles conventionnées, dans le cadre d'un plan de gestion qui s'exerce depuis 2003. Ces parcelles ont ainsi pu être remises en pâturage. En revanche, les autres parcelles, notamment celles situées immédiatement au nord et à l'ouest, sont occupées par pelouses-ourlets en cours de fermeture par les ligneux.

Habitats d'intérêt communautaire (prioritaires en gras) :

- 6210-22 : Pelouses calcicoles méso-xérophiles subatlantiques (*Avenulo pratensis-Festucetum lemanii*)
- 6210 : Pelouse-ourlet à Brachypode penné (*Mesobromion erecti*)
- 6210 : Complexe de fourré méso-thermophile et pelouse-ourlet à Brachypode penné (*Mesobromion erecti*)
- 6510-5 : Prairies fauchées collinéennes à submontagnardes, mésophiles, mésotrophiques et basophiles

Autres habitats observés :

- 31.81 : Fourré méso-thermophile
- 38.1 : Prairie pâturée
- 83.32 : Plantation de feuillus
- Autres boisements

Répartition des habitats naturels sur le sous-site

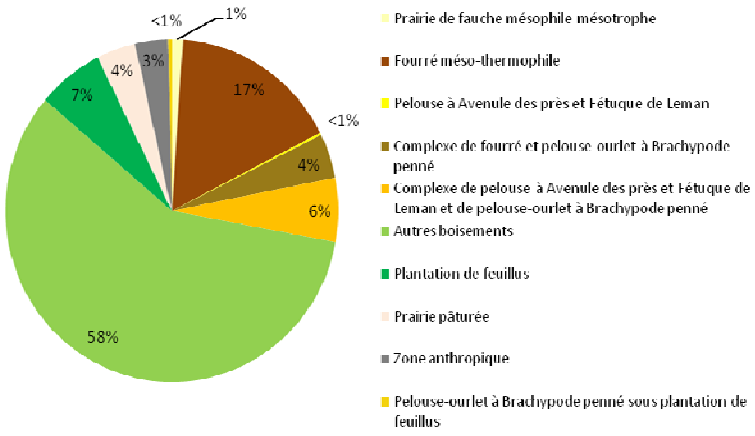

Espèces d'intérêt communautaire (prioritaires en gras) :

Espèces observées :

- Ecaille chinée *(Callimorpha Quadripunctaria* ou *Euplagia Quadripunctaria)*

Autres espèces d'intérêt communautaire (source : données CENP, ZNIEFF et ENS) :

- Grand murin (*Myotis myotis)* – 2012
- Murin à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*) – 2012

Autres espèces animales et végétales patrimoniales (en gras protection nationale ou régionale, sinon : espèces dont la conservation représente un enjeu régional) :

Espèces végétales observées en 2011 :
- Céphalanthère à grandes fleurs (*Cephalanthera damasonium*)
- **Polygala chevelu (*Polygala comosa*)**
- Mélampyre des champs (*Melampyrum arvense*)
- Orchis pyramidal (*Anacamptis pyramidalis*)
- Genévrier commun (*Juniperus communis*)

Autres espèces végétales patrimoniales (source : CENP) :
- Gaillet couché (*Galium pumilum*) -2009
- Digitale jaune (*Digitalis lutea*) -2010
- Petit Rhinanthe (*Rhinanthus minor*) -2009
- Orchis bouc (*Himantoglossum hircinum*) -2009
- Gentianelle d'Allemagne (*Gentianella germanica*) – 2009
- Ophrys mouche (*Ophrys insectifera*) - 2009
- Epipactis brun-rouge (*Epipactis atrorubens*) -2009
- Ibéris amer (*Iberis amara*) -2010
- Germandrée botryde (*Teucrium botrys*) -2010
- **Germandrée des montagnes (*Teucrium montanum*) -2010**
- Laitue vivace (*Lactuca perennis*) – 2002
- Anémone pulsatille (*Pulsatilla vulgaris*) – 2010
- Polygala du calcaire (*Polygala calcarea*) – 2002

Espèces animales observées en 2011 :
- Fluoré (*Colias alfacariensis*)
- Azuré bleu-nacré (*Lysandra coridon*)

Autres espèces animales patrimoniales (source : CENP) :
- Azuré frêle (*Cupido minimus*) -2010
- Lucine (*Hamaeris lucina*) -2009
- Hespérie de la mauve (*Pyrgus malvae*) -2010
- Criquet de la Palène (*Stenobothrus lineatus*) -2010
- Azuré bleu-céleste (*Lysandra bellargus*) -2009
- Hespérie du chiendent (*Thymelicus acteon*) -2002
- Bondrée apivore (*Pernis apivorus*) – 1996
- Pouillot siffleur (*Phylloscopus sibilatric*) – 1996
- Rougequeue à front blanc (*Phoenicurus phoenicurus*) – 1996
- Zygène du lotier (*Zygaena loti*) – 2011
- Blaireau (*Meles meles*) – 1996
- Murin groupe moustache (*Myotis mystacinus)* - 2012
- - Murin de Daubenton (*Myotis daubentonii*) - 2012
- Murin sp. (*Myotis sp.)* - 2012

Etat de conservation et enjeux :

L'état de conservation des pelouses gérées par le CENP est favorable. Elles abritent également de nombreuses espèces patrimoniales. Les autres pelouses du sous-site sont ourléifiées et en cours de colonisation par les ligneux, mais elles offrent des potentialités de restauration intéressantes. Les boisements sont relativement hétérogènes et ne font pas l'objet d'un entretien spécifique. Leur état de conservation varie de favorable à défavorable mauvais selon les secteurs.

Le sous-site présente donc un enjeu de conservation fort pour les habitats pelousaires et assez faible pour les habitats forestiers.

INTERACTIONS ENTRE EFFETS OBSERVES OU POTENTIELS DES ACTIVITES HUMAINES ET HABITATS/ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE

Activités défavorables à biodiversité

Les activités agricoles qui s'exercent à proximité ne semblent en revanche pas avoir d'impact significatif sur les habitats d'intérêt communautaire du site. Plusieurs prairies sont incluses dans le périmètre. Elles ne présentent pas d'intérêt floristique significatif (pâturage intensif, végétation banalisée, sursemis de Ray-grass…) mais ne génèrent pas d'impact sur les parcelles voisines.

Activités favorables à la biodiversité

Les parcelles gérées par le CENP font l'objet d'un entretien par pâturage bovin. Cette pratique entre dans le cadre de la mise en œuvre du plan de gestion et est très favorable à la biodiversité.

L'implication du propriétaire des parcelles, de l'exploitant et du Conservatoire crée une dynamique très positive de valorisation et de restauration du coteau, qui pourrait être étendue aux autres parcelles du même sous-site.

A noter qu'une coupe forestière a également été réalisée au niveau d'une parcelle immédiatement à l'ouest du secteur géré par le CENP en 2009. De nombreux rémanents ont été laissé sur place et une nouvelle plantation de feuillus a immédiatement été réalisée sur cette parcelle. D'un point de vue floristique, ceci n'est pas forcément favorable ; par contre pour la faune, cette coupe apporte de la diversité dans le milieu et est donc favorable.

Orientations de gestion :

Les orientations de gestion sont présentées sur la cartographie de localisation des mesures réalisées pour chaque sous-site et dans les fiches mesures (Contrat Natura 2000).

Communauté de Communes de la Picardie Verte
SOUS-SITE « PV3 »

IDENTIFICATION

Commune(s) concernée(s) : - Marseille-en-Beauvaisis	***Lieu(x)-dit(s) :*** Vallée Bailly, Bois Aubert ***Superficie de l'entité :*** 20 ha ***Propriété :*** communale et privée	***Foncier :*** - Nombre de parcelles : 58 - Nombre de propriétaires : 33

DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE

Activité cynégétique

- Pratique de la chasse : *oui (petit gibier)*
- Gestion cynégétique spécifique : *non*
- Aménagement particulier : *non*

- Informations complémentaires : RAS

Sylviculture

- Typologie de végétation : *Hêtre, Chêne sessile, Frêne, Merisier*
- Gestion sylvicole : *oui (bois de chauffe)*

- Informations complémentaires : *Plantation récente de résineux en limite du site*

Activités de loisir ou touristique

- Sentier balisé : *non*
- Sentier d'accès : *oui (« chemin rural de Marseille-en-Beauvaisis à Rothois »)*
- Centre équestre à proximité : *non*
- Fréquentation du public estimée : *faible dans le boisement, modéré sur le chemin*
- Activités motorisées observées : *non observées mais fortement probables sur le chemin*
- VTT : *fortement probable sur le chemin*
- Enjeu touristique ou de loisir identifié : *non*

- Informations complémentaires : RAS

Agriculture

- Usage agricole (au sens déclaré PAC) : *oui (1 parcelle déclarée en « divers » en limite sud-est. Source : RPG 2009)*
- Marnière : *non*

- Proximité de parcelles cultivées : *oui (cultures de colza et de blé tendre)*

- Informations complémentaires : RAS

Autres remarques

- Dégradations : *aucune dégradation significative constatée*
- Contractualisation existante : *données non disponibles*
- Projets (routiers, urbanisation…) : *pas de projets connus pouvant impacter le sous site*
- Valorisation pédagogique : *non*

DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE

Protection et reconnaissance officielle :

- ZNIEFF de type I : Bois et larris de la Vallée Bailly à Marseille-en-Beauvaisis
- ENS : Bois et larris de la Vallée Bailly

Description générale :

Coteau de pente moyenne à forte, d'orientation nord-ouest, boisé dans sa quasi-totalité. Seule une petite zone ouverte en bord de champ subsiste dans la partie nord du sous-site. La zone est bordée à l'est et à l'ouest de parcelles cultivées. Au nord le boisement se prolonge par le Bois d'Aubert. Le sous-site est accessible par un chemin rural qui le traverse (y compris pour les véhicules à moteur).

Remarque : A proximité du sous-site, a été comptée en 2008 une colonie de 230 individus du Grand Murin au château de Troissereux et un comptage en 2007 a mis en évidence la présence de 25 femelles et 25 jeunes au château d'Achy (colonie pouvant peut-être être interconnectée avec celle de Troissereux car la distance n'excède pas 10 km) – données CSN, 2009

Problématique générale :

La photographie aérienne de 1947 montre la présence de zones ouvertes en lisière du bois au niveau de la Vallée Bailly, mais surtout en lisière ouest du Bois d'Aubert. Ces zones correspondent très vraisemblablement à des pelouses. Néanmoins, on constate déjà sur ces pelouses la présence de nombreux arbustes. Certains fourrés semblent également implantés sur d'anciennes pelouses. La prise de vue de 1965 confirme l'embroussaillement progressif des pelouses, seule celle localisée à l'ouest du Bois d'Aubert restant plus ouverte. Le début de l'abandon de ces milieux par l'activité pastorale est donc assez ancien (années 40).

Tendances évolutives :

Comme sur les autres coteaux calcaires du secteur, la pente et la faible superficie disponible ont fortement limité les activités agricoles ou pastorales. Le sous-site ne fait plus actuellement l'objet d'aucun usage agricole et ne comporte plus qu'une petite zone encore ouverte mais en cours de fermeture par le Genévrier commun. Cette zone est le dernier lambeau de l'ancienne pelouse autrefois présente en lisière ouest du Bois d'Aubert (voir ci-dessus).

Habitats d'intérêt communautaire (prioritaires en gras) :

- 6210 : Pelouse-ourlet à Brachypode penné (*Mesobromion erecti)*
- 5130-2 : Junipéraies secondaires planitiaires à montagnardes à Genévrier commun (*Berberidion vulgaris*)
- 9130 : Hêtraies de *l'Asperulo-Fagetum*

NB : l'habitat 6210 est en complexe avec l'habitat 5130-2

Autres habitats observés :

- 82.1 : Grande culture
- Autres boisements

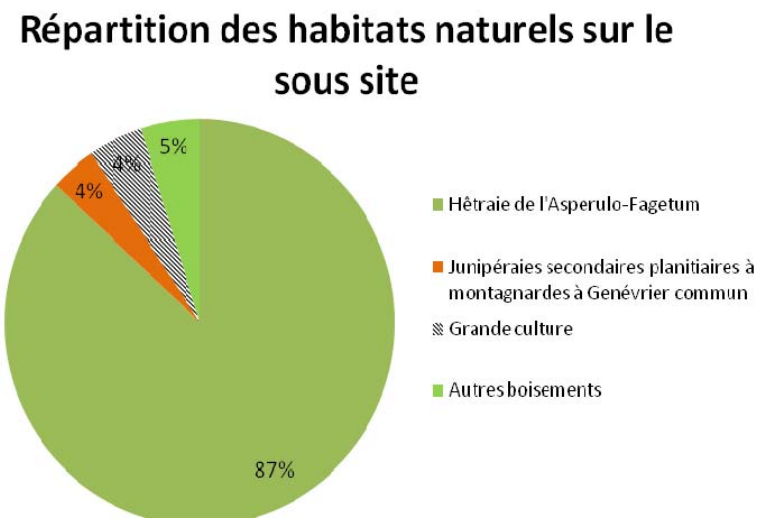

Espèces d'intérêt communautaire (prioritaires en gras) :

Espèces observées :

- Aucune

Autres espèces d'intérêt communautaire (source : données ENS) :

- Grand murin (*Myotis myotis - 2002*)
- Vespertilion à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus - 2002*)
- Vespertilion de Bechstein (*Myotis beschteini - 2002*)

Autres espèces animales et végétales patrimoniales (en gras protection nationale ou régionale, sinon : espèces dont la conservation représente un enjeu régional) :

Espèces végétales observées en 2011 :

- Céphalanthère à grandes fleurs (*Cephalanthera damasonium*)
- Genévrier commun (*Juniperus communis*)
- Polygala du calcaire (*Polygala calcarea*)
- Anémone pulsatille (*Pulsatilla vulgaris*)

Autres espèces végétales patrimoniales :

Aucune

Espèces animales observées en 2011 :

Aucune

Autres espèces animales patrimoniales :

Aucune

Etat de conservation et enjeux :

La zone ouverte relictuelle est occupée par la pelouse-ourlet à Brachypode penné et la junipéraie à Genévrier commun en mosaïque. Son état de conservation est défavorable mauvais. Compte-tenu de sa superficie très faible et de l'ancienneté de la fermeture des milieux ouverts du sous-site, l'enjeu de celui-ci pour les pelouses est faible. Les boisements sont en revanche en état plutôt favorable et correspondent à la hêtraie de *l'Asperulo-Fagetum*. L'enjeu du site pour les habitats forestiers d'intérêt communautaire est donc moyen.

INTERACTIONS ENTRE EFFETS OBSERVES OU POTENTIELS DES ACTIVITES HUMAINES ET HABITATS/ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE	
Activités défavorables à biodiversité	***Activités favorables à la biodiversité***
Les activités agricoles qui s'exercent dans le périmètre du sous-site ou à proximité ne semblent pas avoir d'impact significatif sur les habitats forestiers d'intérêt communautaire. Néanmoins on note ponctuellement en lisière est une certaine eutrophisation du cortège floristique.	Le sous-site ne fait actuellement l'objet d'aucune activité favorable à la biodiversité.
Orientations de gestion : *Les orientations de gestion sont présentées sur la cartographie de localisation des mesures réalisées pour chaque sous-site et dans les fiches mesures (Contrat Natura 2000).*	

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Habitats naturels - PV 2 et 3

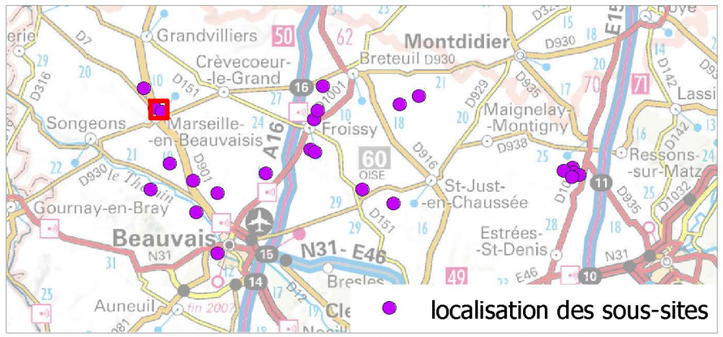

Délimitation du Site d'Importance Commmunautaire FR2200369

1, Prairie de fauche mésophile mésotrophe, 6510-6

4, Pelouse à Avénule des prés et Fétuque de Leman, 6210-22

7, Pelouse-ourlet à Brachypode penné sous plantation de feuillus, 6210

10, Complexe de fourré et de pelouse-ourlet à Brachypode penné, 6210

11, Complexe de pelouse à Avénule des prés et Fétuque de Leman et de pelouse-ourlet à Brachypode penné, 6210

12, Fourré méso-thermophile

14, Junipéraie sur ourlet calcicole, 5130-2 x 6210

18, Hêtraie de l'Asperulo-Fagetum, 9130

20, Autres boisements

21, Plantation de feuillus

26, Prairie pâturée

27, Grande culture

28, Zone anthropique

30, Front de taille

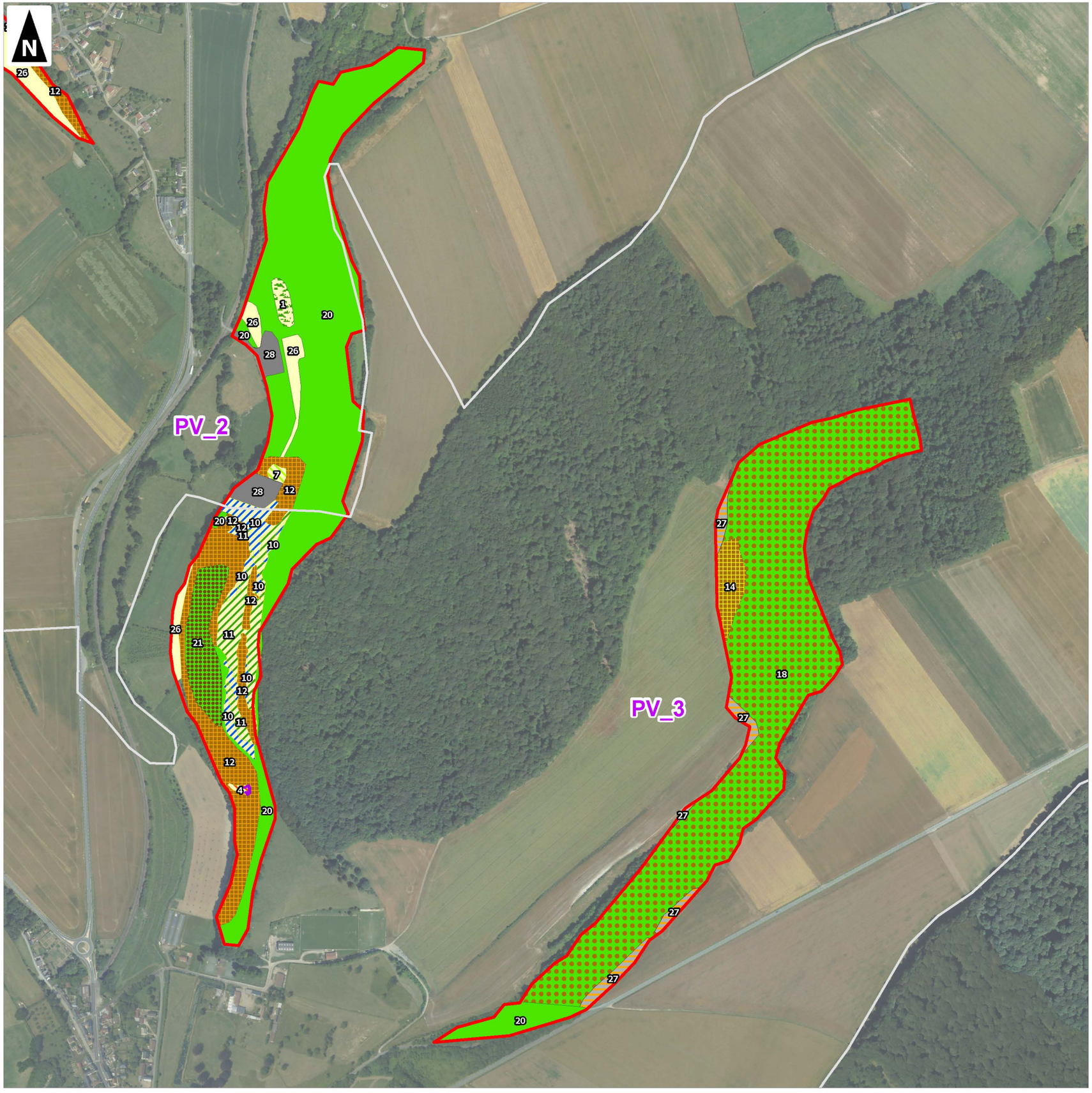

0 100 200 300 400 500

Mètres

1:7 500
(Pour une impression sur format A3 paysage sans réduction de taille)

Groupe auddicé

airele equinergies

Réalisation : C. Hanique - AIRELE - n°SK/AG 10 03 019
Source de fond de carte : IGN, BD Ortho 2006 - IGN, Scan 1000
Sources de données : DREAL Picardie, 2011 - AIRELE, 2011

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Localisation des espèces végétales remarquables PV 2 et 3

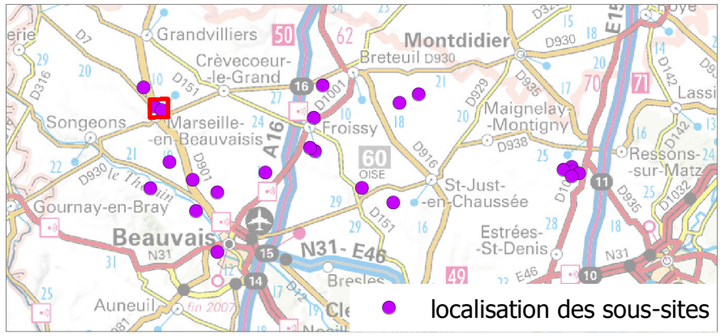

Délimitation du Site d'Importance Commmunautaire FR2200369

Statut de protection :
- directive
- protégée régionale
- patrimoniale

Effectifs :
- 1-10
- 11-25
- 26-50
- 51-100

Ap : Anacamptis pyramidalis
Ar : Anthericum ramosum
Bb : Bunium bulbocastanum
Cd : Cephalanthera damasonium
Cg : Campanula glomerata
Cge : Cynoglossum germanicum
Dl : Digitalis lutea
Ea : Epipactis atrorubens
Eo : Euphrasia officinalis
Gg : Gentianella germanica
Gp : Gallium pumilum
Hh : Himantoglossum hircinum
Ia : Iberis amara
If : Iris foetidissima
Lp : Lactuca perennis
Ma : Melampyrum arvense
Ms : Myosotis sylvatica
Oi : Ophrys insectifera
Om : Orchis militaris
Op : Orobanche purpurea
Os : Orchis simia
Pc : Polygala comosa
Pv : Pulsatilla vulgaris
Rm : Rhinanthus minor
Sc : Sesleria caerulea
Ss : Sisymbrium supinum L.
Th : Thesium humifusum
Tm : Teucrium montanum
Vt : Veronica teucrium

0 200 400 600
Mètres

1:8 000
(Pour une impression sur format A3 paysage sans réduction de taille)

Réalisation : C. Hanique - AIRELE - n°SK/AG 10 03 019
Source de fond de carte : IGN, BD Ortho 2006 - IGN, Scan 1000
Sources de données : DREAL Picardie, 2011 - AIRELE, 2011

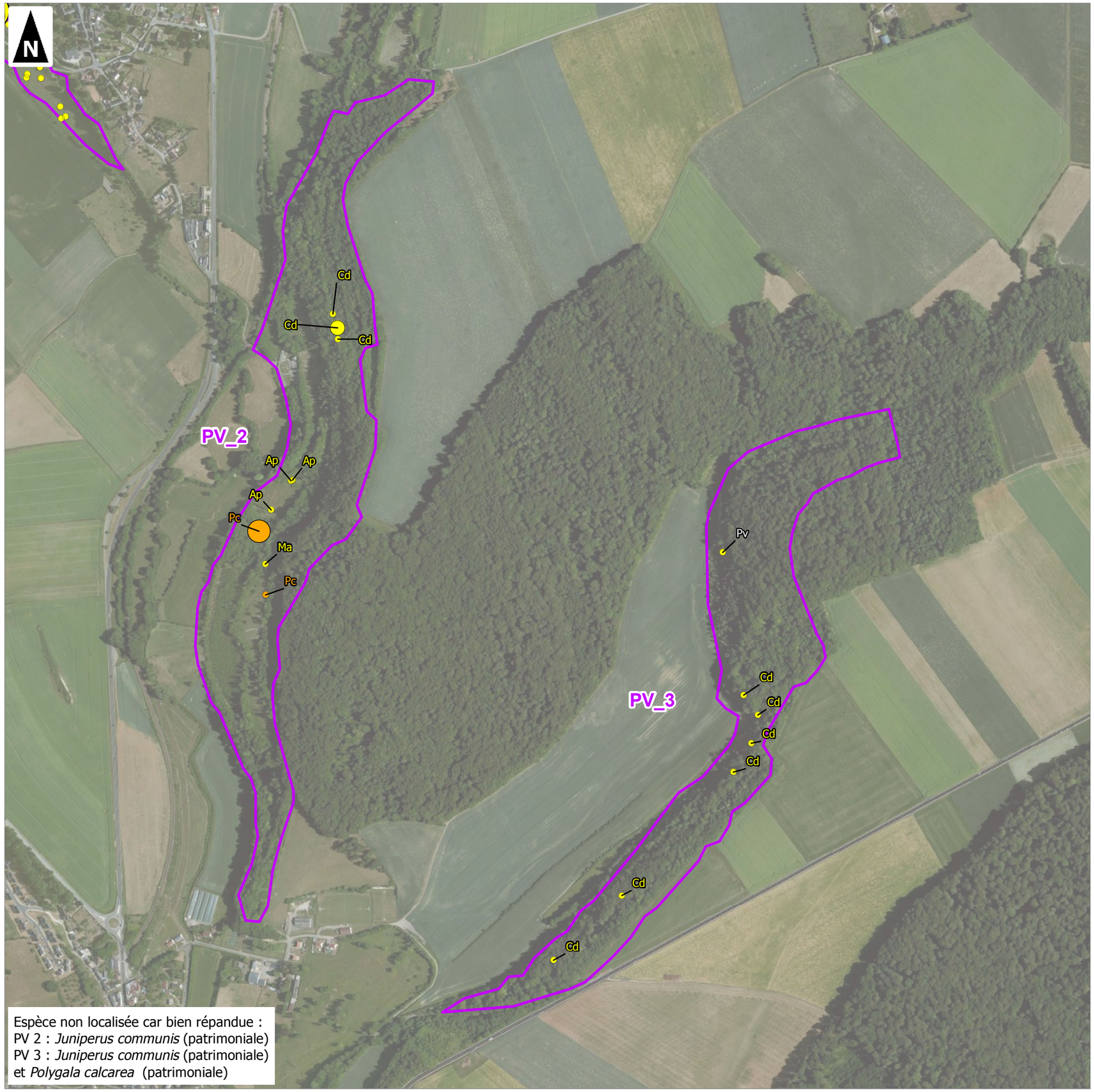

Espèce non localisée car bien répandue :
PV 2 : *Juniperus communis* (patrimoniale)
PV 3 : *Juniperus communis* (patrimoniale)
et *Polygala calcarea* (patrimoniale)

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Localisation des cavités à chauve-souris - PV 2

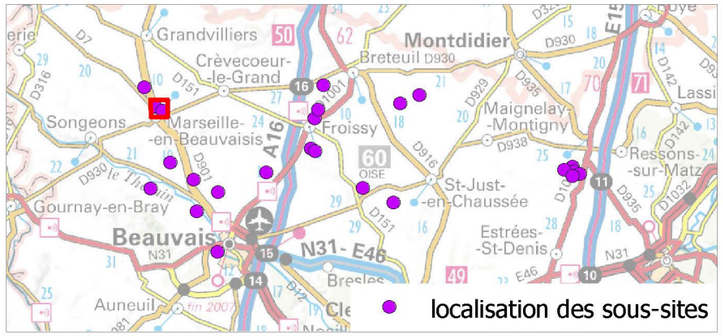

Délimitation du Site d'Importance Commmunautaire FR2200369

Site à chiroptères

Espèces recensées :
M_411 :
Murin à moustaches, DH An IV
Murin de Daubenton, DH An IV
Murin à oreilles échancrées, DH an II et IV
Grand murin, DH an II et IV
Murin indéterminé

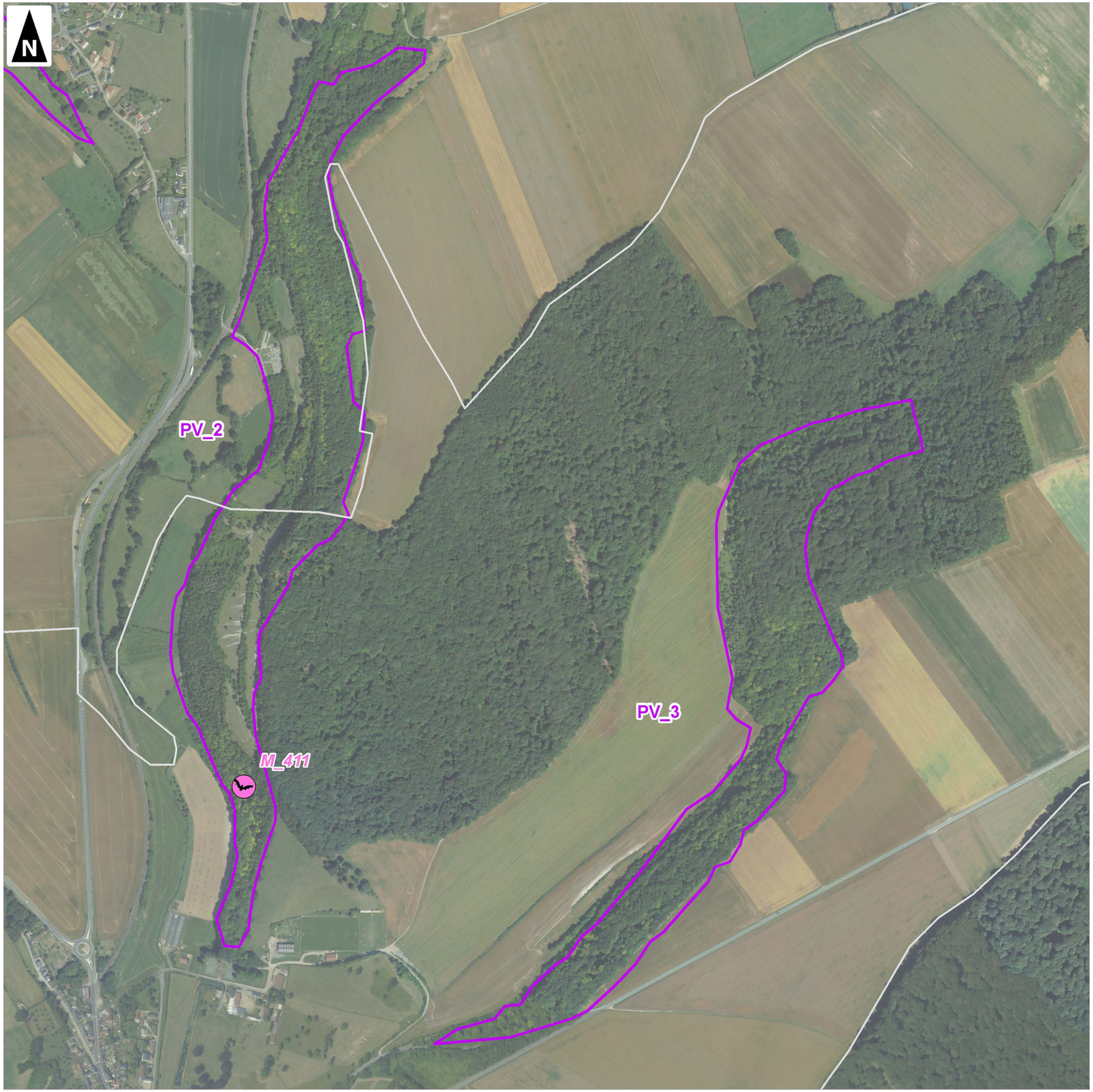

0 200 400 600

Mètres

1:7 500
(Pour une impression sur format A3 paysage sans réduction de taille)

Réalisation : C. Hanique - AIRELE - n°SK/AG 10 03 019
Source de fond de carte : IGN, BD Ortho 2006 - IGN, Scan 1000
Sources de données : DREAL Picardie, 2011 - AIRELE, 2011

Communauté de Communes de la Picardie Verte
SOUS-SITE « PV4 »

IDENTIFICATION

Commune(s) concernée(s) :
- Bonnières

Lieu(x)-dit(s) : Vallée de Lhéraule, Bois des Croisettes
Superficie de l'entité : 25,3 ha
Propriété : privée

Foncier :
- Nombre de parcelles : 29
- Nombre de propriétaires : 35

DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE

Activité cynégétique

- Pratique de la chasse : *oui (petit et gros gibier)*
- Gestion cynégétique spécifique : *non*
- Aménagement particulier : *non*

- Informations complémentaires : *chasse pratiquée par le propriétaire du Bois des Croisettes et ses amis*

Sylviculture

- Typologie de végétation : *Hêtre, Chêne*
- Gestion sylvicole : *oui (production de bois sur la parcelle correspondant au bois des Croisette, partiellement incluse dans le sous-site)*

- Informations complémentaires : RAS

Activités de loisir ou touristique

- Sentier balisé : *oui (GR 125 en limite)*
- Sentier d'accès : non (accès difficile depuis le GR en raison de la végétation et du talus abrupt séparant le sous-site du GR)
- Centre équestre à proximité : *oui (au Hameau de la Motte, à 300 m)*
- Fréquentation du public estimée : *très faible sur le sous-site, modéré sur le GR*
- Activités motorisées observées : *aucune activité observée sur le sous-site, possibles passages occasionnels sur le GR*
- VTT : *aucune trace sur le sous-site, probable sur le GR*
- Enjeu touristique ou de loisir identifié : *non*

- Informations complémentaires : *principale pelouse du sous-site longée par le GR, mais totalement invisible depuis celui-ci, (chemin très encaissé, talus très abrupt)*

Agriculture

- Usage agricole (au sens déclaré PAC) : *oui (6 parcelles déclarée en « blé tendre » en bordure nord du coteau et 2 parcelles en « prairies permanentes » au niveau de la pointe sud du sous-site. Source : RPG 2009)*
- Type d'exploitation : *culture céréalière et pâturage*
- Marnière : *non*

- Proximité de parcelles cultivées : *oui (cultures de blé tendre et prairies permanentes au nord du sous-site)*

- Informations complémentaires : RAS

Autres remarques

- Dégradations : *aucune dégradation significative constatée*
- Contractualisation existante : *données non disponibles*
- Projets (routiers, urbanisation…) : *pas de projets connus pouvant impacter le sous site*
- Valorisation pédagogique : *non*

DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE

Protection et reconnaissance officielle du patrimoine naturel :

- ZNIEFF de type I : « Larris et bois de Haucourt et des Croisettes »

Description générale :

Coteau de pente faible à moyenne, d'orientation nord-ouest, majoritairement occupé par des fourrés et des boisements de Hêtre (bois des Croisettes), mais comportant également une pelouse de superficie significative. La zone est bordée côté nord par des parcelles cultivées et côté sud par le bois des Croisettes. Le GR125 passe en limite de la pelouse mais celle-ci n'est pas visible depuis le chemin.

Problématique générale :

La photographie aérienne de 1935 montre la présence d'une zone ouverte assez vaste dans la partie est du coteau. Il s'agit très probablement d'une pelouse entretenue par pastoralisme. On note cependant déjà une colonisation ligneuse significative au sud et à l'ouest de cette pelouse. Le reste du coteau semble occupé par des fourrés et aucune zone ouverte n'est décelable. Le Bois des Croisettes apparaît également très jeune à cette époque. La prise de vue de 1965 montre la poursuite de la fermeture des zones ouvertes. Néanmoins, la pelouse principale est assez peu colonisée par les ligneux.

Tendances évolutives :

La pelouse du sous-site en place actuellement correspond à un reliquat de la pelouse visible sur les photographies aériennes anciennes. Bien que son évolution apparaisse relativement lente (la superficie restante représente approximativement aux 2/3 de la surface de 1965), le tapis herbacé est dense et on note de nombreuses repousses de ligneux à proximité des lisières. Des zones écorchées sont toutefois encore visibles en limite est. Le fourré qui occupe le reste du coteau est très dense et évolue progressivement vers la hêtraie.

Habitats d'intérêt communautaire (prioritaires en gras) :

- -6210-22 : Pelouses calcicoles méso-xérophiles subatlantiques (*Avenulo pratensis-Festucetum lemanii*)
- 9130 : Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum
- 5130-2 : Junipéraies secondaires planitiaires à montagnardes à Genévrier commun (*Berberidion vulgaris*)

Autres habitats observés :

- 31.81 : Fourré méso-thermophile
- 82.1 : Grande culture
- 38.1 : Prairie pâturée
- Autres boisements

Répartition des habitats naturels sur le sous site

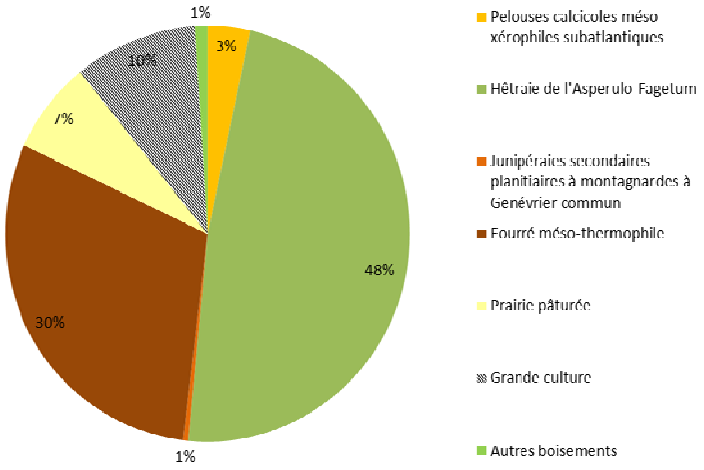

Espèces d'intérêt communautaire (prioritaires en gras) :

Aucune

Autres espèces animales et végétales patrimoniales (en gras protection nationale ou régionale, sinon : espèces dont la conservation représente un enjeu régional) :

Espèces végétales observées en 2011 :

- Epipactis brun-rouge (*Epipactis atrorubens*)
- **Germandrée des montagnes (*Teucrium montanum*)**
- Gentianelle d'Allemagne (*Gentianella germanica*)
- Polygala du calcaire (*Polygala calcarea*)
- Gaillet couché (*Galium pumilum*)
- Genévrier commun (*Juniperus communis*)
- Campanule agglomérée (*Campanula glomerata*)
- Ophrys mouche (*Ophrys insectifera*)
- Céphalanthère à grandes fleurs (*Cephalanthera damasonium*)

Autres espèces végétales patrimoniales (source : données ZNIEFF) :

- Daphné mézéréon (*Daphne mezereum*)
- Digitale jaune (*Digitalis lutea*)

Espèces animales observées en 2011 :

- Fluoré (*Colias alfacariensis*)
- Azuré bleu-nacré (*Lysandra coridon*)
- Zygène diaphane (*Zygaena minos*)

Autres espèces animales patrimoniales (source : données ZNIEFF) :

Néant

Etat de conservation et enjeux :

La zone ouverte du sous-site est occupée par la pelouse à Avénule des prés et Fétuque de Léman qui présente, malgré l'absence d'entretien, un état de conservation favorable. Quelques zones en lisière de boisement sont un peu plus dégradées (colonisation par les arbustes). On note également la présence dans cette pelouse de zones écorchées où se développent l'Epipactis brun-rouge et la Germandrée des montagnes. Plusieurs autres espèces végétales patrimoniales ont été observées en 2011, ainsi que 3 lépidoptères patrimoniaux. Compte-tenu de ces éléments, *l'enjeu du sous-site pour les habitats pelousaires peut être qualifié de fort.*

Les boisements sont quant à eux en état plutôt favorable et correspondent à la hêtraie de *l'Asperulo-Fagetum*. *L'enjeu du site pour les habitats forestiers d'intérêt communautaire est donc moyen.*

INTERACTIONS ENTRE EFFETS OBSERVES OU POTENTIELS DES ACTIVITES HUMAINES ET HABITATS/ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE

Activités défavorables à biodiversité	***Activités favorables à la biodiversité***
Les activités agricoles qui s'exercent dans le périmètre du sous-site ou à proximité ne semblent pas avoir d'impact significatif sur les habitats d'intérêt communautaire. La présence d'une bande enherbée entre le champ et la lisière du boisement permet de préserver ce dernier.	La pelouse ne fait actuellement l'objet d'aucune activité favorable à la biodiversité. Cependant, la présence de prairies pâturées par des bovins à proximité immédiate laisse entrevoir une possible opportunité de remise en pâturage. La gestion forestière pratiquée au niveau du Bois des Croisettes (partiellement inclus dans le sous-site) semble raisonnée et compatible avec le maintien des habitats forestiers d'intérêt communautaire

Orientations de gestion :

Les orientations de gestion sont présentées sur la cartographie de localisation des mesures réalisées pour chaque sous-site et dans les fiches mesures (Contrat Natura 2000).

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Habitats naturels - PV 4

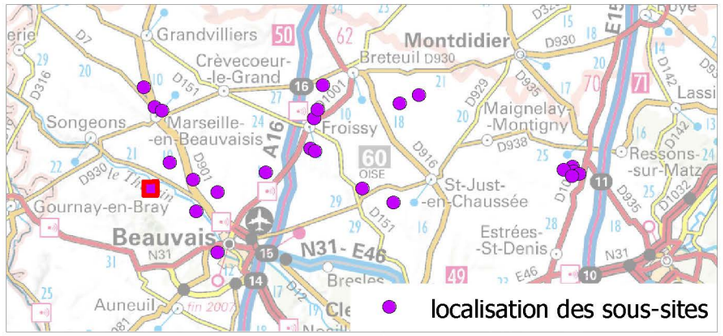

Délimitation du Site d'Importance Commmunautaire FR2200369

4, Pelouse à Avénule des prés et Fétuque de Leman, 6210-22

8, Pelouse calcicole à Avénule des prés et Fétuque de Léman piquetée d'arbustes, 6210-22

12, Fourré méso-thermophile

15, Junipéraie sur pelouse à Avénule des prés et Fétuque de Léman, 5130-2 x 6210-22

18, Hêtraie de l'Asperulo-Fagetum, 9130

20, Autres boisements

26, Prairie pâturée

27, Grande culture

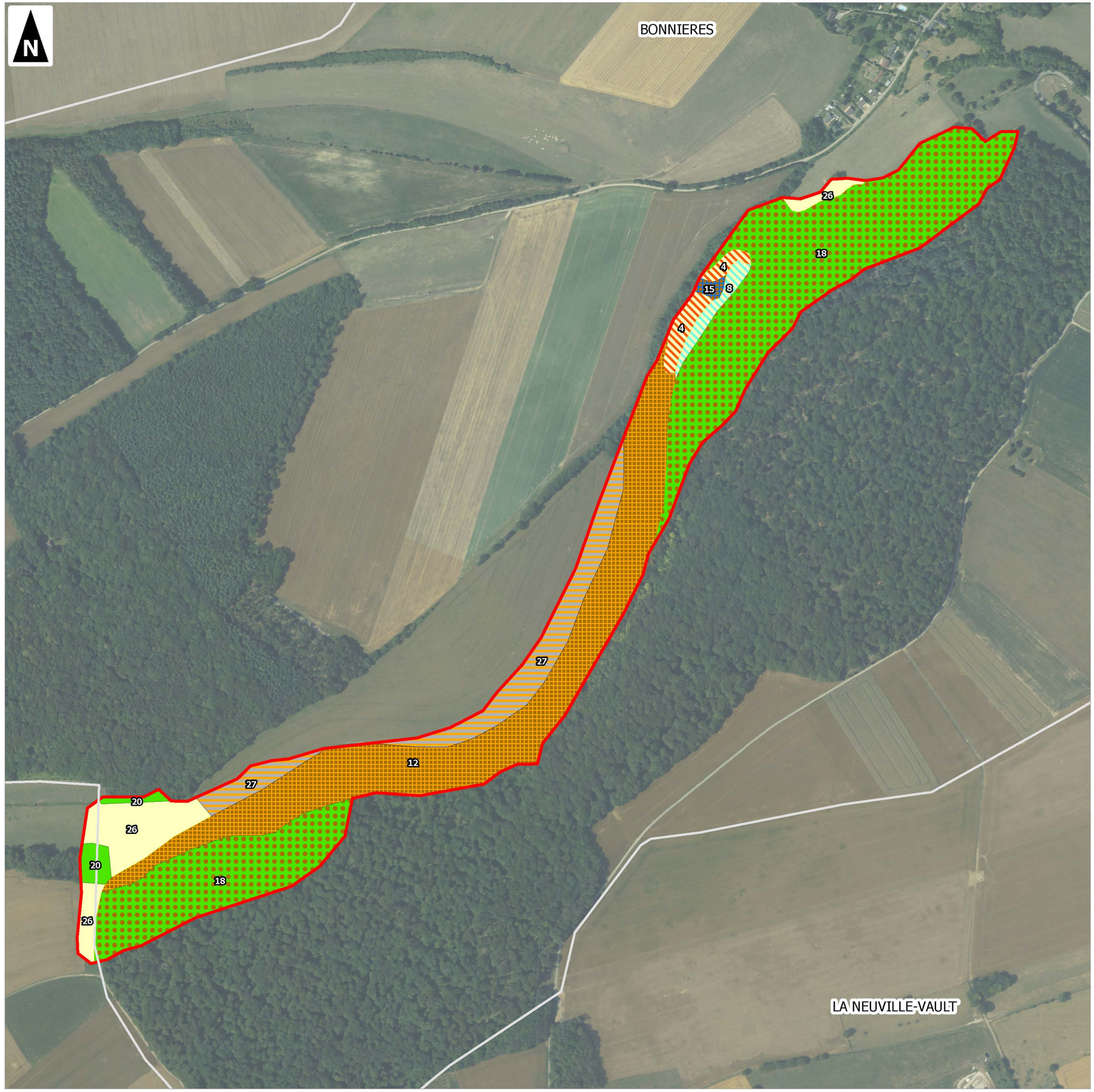

0 100 200 300 400 500

Mètres

1:6 000
(Pour une impression sur format A3 paysage sans réduction de taille)

Groupe auddicé
Environnement Conseil · airele · equinergies

Réalisation : C. Hanique - AIRELE - n°SK/AG 10 03 019
Source de fond de carte : IGN, BD Ortho 2006 - IGN, Scan 1000
Sources de données : DREAL Picardie, 2011 - AIRELE, 2011

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Localisation des espèces végétales remarquables
PV 4

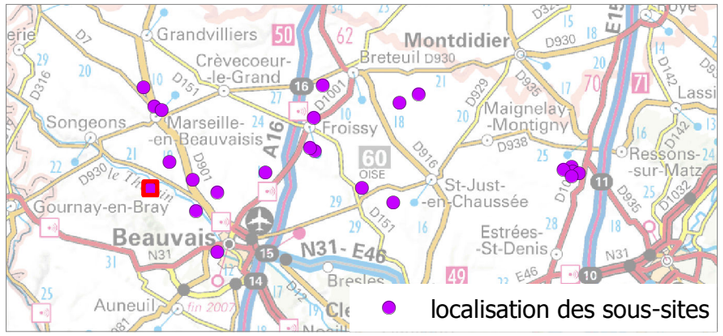

Délimitation du Site d'Importance Commmunautaire FR2200369

Statut de protection :
- directive
- protégée régionale
- patrimoniale

Effectifs :
- 1-10
- 11-25
- 26-50
- 51-100

Ap : Anacamptis pyramidalis
Ar : Anthericum ramosum
Bb : Bunium bulbocastanum
Cd : Cephalanthera damasonium
Cg : Campanula glomerata
Cge : Cynoglossum germanicum
Dl : Digitalis lutea
Ea : Epipactis atrorubens
Eo : Euphrasia officinalis
Gg : Gentianella germanica
Gp : Gallium pumilum
Hh : Himantoglossum hircinum
Ia : Iberis amara
If : Iris foetidissima
Lp : Lactuca perennis
Ma : Melampyrum arvense
Ms : Myosotis sylvatica
Oi : Ophrys insectifera
Om : Orchis militaris
Op : Orobanche purpurea
Os : Orchis simia
Pc : Polygala comosa
Pv : Pulsatilla vulgaris
Rm : Rhinanthus minor
Sc : Sesleria caerulea
Ss : Sisymbrium supinum L.
Th : Thesium humifusum
Tm : Teucrium montanum
Vt : Veronica teucrium

0 200 400 600
Mètres

1:6 000
(Pour une impression sur format A3 paysage sans réduction de taille)

Réalisation : C. Hanique - AIRELE - n°SK/AG 10 03 019
Source de fond de carte : IGN, BD Ortho 2006 - IGN, Scan 1000
Sources de données : DREAL Picardie, 2011 - AIRELE, 2011

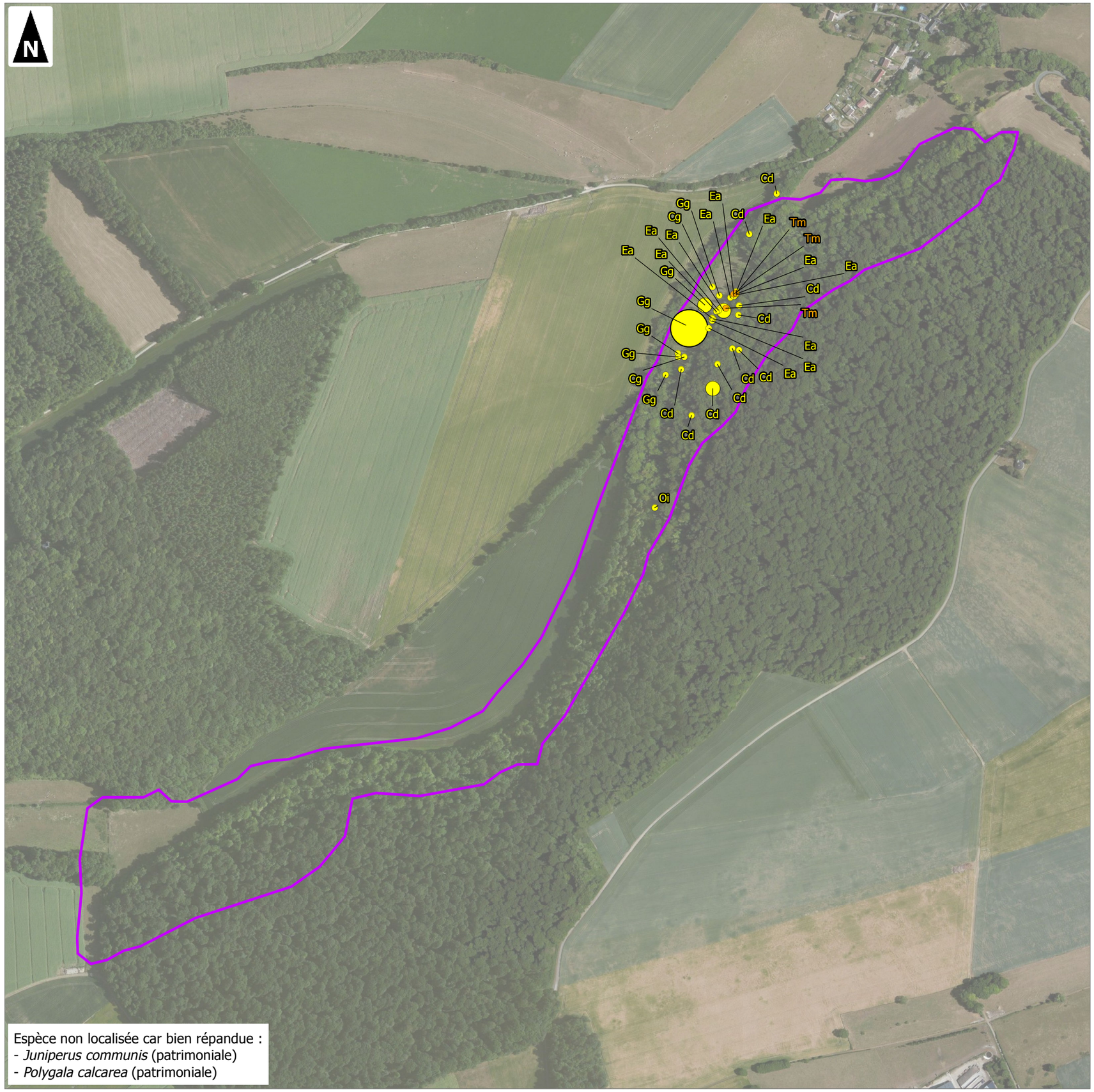

Espèce non localisée car bien répandue :
- *Juniperus communis* (patrimoniale)
- *Polygala calcarea* (patrimoniale)

Communauté de Communes de la Vallée de la Brèche et de la Noye
SOUS-SITE « VBN1 »

IDENTIFICATION

Commune(s) concernée(s) :
- Noirémont

Lieu(x)-dit(s) : Bois de Bas, Les Cinquante Mines
Superficie de l'entité : 3,4 ha
Propriété : privée

Foncier :
- Nombre de parcelles : 10
- Nombre de propriétaires : 16

DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE

Activité cynégétique

- Pratique de la chasse : *oui (petit gibier)*
- Gestion cynégétique spécifique : *non*
- Aménagement particulier : *non*

- Informations complémentaires : RAS

Sylviculture

- Typologie de végétation : *Hêtre*
- Gestion sylvicole : *non*

- Informations complémentaires : RAS

Activités de loisir ou touristique

- Sentier balisé : *oui (le GR 124 constitue la limite est du sous-site)*
- Sentier d'accès : *oui*
- Centre équestre à proximité : *non*
- Fréquentation du public estimée : *modérée*
- Activités motorisées observées : *non (mais possibles en limite)*
- VTT : *non (mais possible en limite)*
- Enjeu touristique ou de loisir identifié : *non*

- Informations complémentaires : RAS

Agriculture

- Usage agricole (au sens déclaré PAC) : *oui (1 parcelle déclarée en « surface gelée sans production » et 1 parcelle en « prairie permanente » ; source : RPG 2009)*
- Type d'entretien : *fauche pour la prairie permanente, pas d'entretien sur la parcelle gelée*
- Marnière : *non*

- Proximité de parcelles agricoles : *oui (blé tendre, oléagineux et colza) mais un chemin ainsi que le relief limitent les impacts potentiels sur le sous site.*

- Informations complémentaires : *jachères laissées en évolution spontanée et comportant de nombreuses espèces typiques des pelouses du Mesobromion*

Autres remarques

- Dégradations constatées : *aucune dégradation significative observée*
- Contractualisation existante : *données non disponibles*
- Projets (routiers, urbanisation…) : *pas de projets connus pouvant impacter le sous site*
- Valorisation pédagogique : *non*

DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE

Protection et reconnaissance officielle au titre du patrimoine naturel :

- ZNIEFF de type I : « Larris des Vallées Sèches de Moimont à Reuil-sur-Brèche »

Description générale :

Coteau de superficie limitée et de pente faible, orienté au nord-ouest. Le sous-site est majoritairement ouvert dans sa partie nord en raison de la présence de jachères et d'une prairie permanente. Sa partie sud-est présente une physionomie plus typique des coteaux calcaires du secteur, avec notamment la colonisation par des Genévriers. Le sous-site est bordé par des parcelles cultivées à l'ouest et par le Bois de Bas à l'est, mais il reste accessible par quelques sentiers et chemins agricoles.

Problématique générale et historique du sous site :

Les photographies aériennes de 1947 et 1965 montrent un embroussaillement progressif de la partie supérieure du coteau (partie est), mais relativement limité. L'évolution de la végétation entre les deux époques semble assez lente et, hormis la partie sud-est (plus fermée actuellement), le sous-site présente une physionomie assez similaire à la situation actuelle. Les parcelles en jachères constituant la moitié ouest du sous-site semblent cultivées dès 1947.

Tendance observée :

La très faible superficie disponible sur le site limite fortement les activités agricoles pouvant y être pratiquées. L'absence d'entretien entraîne, comme sur les autres coteaux calcaires du secteur, la fermeture progressive des milieux herbacés par les graminées sociales et les repousses de ligneux. Les parcelles les moins pentues et les plus facilement exploitables sont fauchées ou labourées (jachères).

Habitats d'intérêt communautaire (prioritaires en gras) :

- 6210 : Pelouse-ourlet à Brachypode penné (*Mesobromion erecti*)
- 6210 : Complexe de fourré méso-thermophile et pelouse-ourlet à Brachypode penné (*Mesobromion erecti*)
- 6510-7 : Prairies fauchées collinéennes à submontagnardes eutrophiques (*Heracleo sphondylii-Brometum hordeacei*)
- 5130-2 : Junipéraies secondaires planitiaires à montagnardes à Genévrier commun (*Berberidion vulgaris*)
- 9130 : Hêtraies de l'*Asperulo-Fagetum*

Autres habitats observés :

- 87.1 : Terrain en friche (jachère)
- 82.1 : Grande culture
- Autres boisements

Répartition des habitats naturels sur le sous site

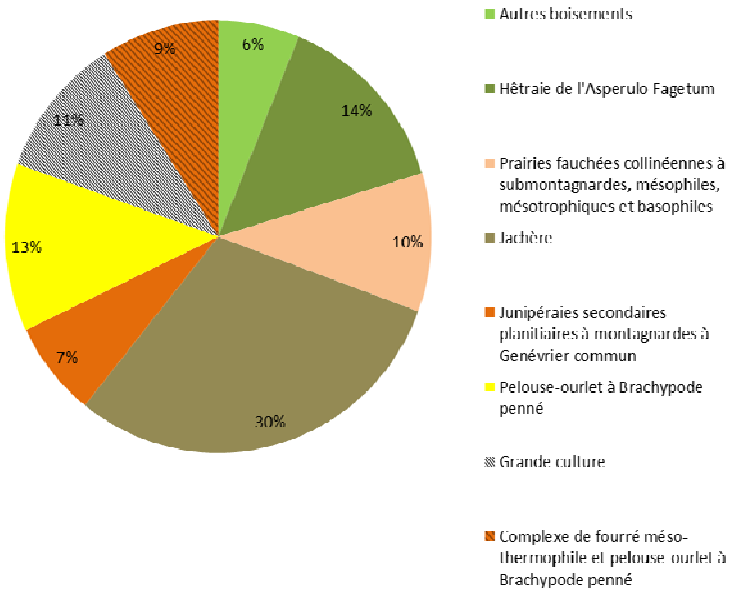

Espèces d'intérêt communautaire (prioritaires en gras) :

Aucune

Autres espèces animales et végétales patrimoniales (en gras protection nationale ou régionale, sinon : espèces dont la conservation représente un enjeu régional) :

Espèces végétales observées en 2011 :

- Genévrier commun (*Juniperus communis*)
- Polygala du calcaire (*Polygala calcarea*)
- Céphalanthère à grandes fleurs (*Cephalanthera damasonium*)
- Bunium noix-de-terre (*Bunium bulbocastanum*)
- Gentianelle d'Allemagne (*Gentianella germanica*)

Autres espèces végétales patrimoniales (source : données ZNIEFF) :

- Ophrys mouche (*Ophrys insectifera*)

Espèces animales observées en 2011 :

- Fluoré (*Colias alfacariensis*)

Autres espèces animales patrimoniales (source : Données ZNIEFF) :

- Lucine (*Hamaeris lucina*)

Etat de conservation et enjeux :

Les pelouses du site sont de superficie très faible et fortement colonisées par le Brachypode penné. Leur intérêt est donc assez limité et leur état de conservation défavorable. Néanmoins, les voiles de Genévrier qui s'y développent semblent globalement dans un état de conservation plutôt favorable (densité faible à moyenne), bien que la superficie soit également très faible. Compte-tenu de ces éléments, l'enjeu de ce sous-site est assez faible.

INTERACTIONS ENTRE EFFETS OBSERVES OU POTENTIELS DES ACTIVITES HUMAINES ET HABITATS/ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE

Activités défavorables à biodiversité	*Activités favorables à la biodiversité*
Les activités agricoles qui s'exercent dans le périmètre du sous-site ou à proximité ne semblent pas avoir d'impact significatif sur les habitats d'intérêt communautaire du site. La présence de bandes boisées limite très fortement leur influence sur les pelouses. Néanmoins, on note une eutrophisation significative de la parcelle en prairie située dans la partie nord du sous-site.	Le sous-site ne fait actuellement l'objet d'aucune activité particulièrement favorable à la biodiversité. La parcelle déclarée en prairie permanente est vraisemblablement exploitée par fauche (probablement 1 fauche annuelle, peut être moins).

Orientations de gestion :

Les orientations de gestion sont présentées sur la cartographie de localisation des mesures réalisées pour chaque sous-site et dans les fiches mesures (Contrat Natura 2000).

Communauté de communes de la Vallée de la Brèche et de la Noye
SOUS-SITE « VBN2 »

IDENTIFICATION

Commune(s) concernée(s) :
- Reuil-Sur-Brèche

Lieu(x)-dit(s) : Bois de Bas, bois de la Rive
Superficie de l'entité : 3,4 ha
Propriété : privée

Foncier :
- Nombre de parcelles : 15
- Nombre de propriétaires : 26

DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE

Activité cynégétique

- Pratique de la chasse : *oui (petit gibier et gros gibier)*
- Gestion cynégétique spécifique : *formation de layons pour faciliter le déplacement des chasseurs sur le site*
- Aménagement particulier : *non*

- Informations complémentaires : *chasse privée pratiquée par le propriétaire de la parcelle principale une fois par semaine durant la période autorisée.*

Sylviculture

- Typologie de végétation : *Frêne, Noisetier, Merisier, Chêne*
- Gestion sylvicole : *non*

- Informations complémentaires : *Jeune boisement (taillis) en cours de reconstitution suite à une coupe à blanc récente (15 ans). Source : propriétaire de la principale parcelle*

Activités de loisir ou touristique

- Sentier balisé : *non*
- Sentier d'accès : *oui (chemin agricole en limite)*
- Centre équestre à proximité : *non*
- Fréquentation du public estimée : *forte*
- Activités motorisées observées : *oui passage de voiture et de motos sur le chemin agricole en limite*
- VTT : *non*
- Enjeu touristique ou de loisir identifié : *non*
-
- Informations complémentaires : RAS

Agriculture

- Usage agricole (au sens déclaré PAC) : *non*
- Type d'exploitation : *aucune*
- Marnière : *2* (*abandonnées et fortement colonisées par la végétation*)

- Proximité de parcelles cultivées : *oui (culture de Colza, prairies permanentes et surfaces gelées sans production ; source : RPG 2009) mais un chemin et une lisière limite les impacts potentiels sur le sous site.*

- Informations complémentaires : RAS

Autres remarques

- Dégradations constatées : n*ombreux dépôts de déchets au niveau des marnières ainsi que dans le boisement*
- Contractualisation existante : *données non disponibles*
- Projets (routiers, urbanisation…) : *pas de projets connus pouvant impacter le sous site*
- Valorisation pédagogique : *non*

DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE

Protection et reconnaissance officielle au titre du patrimoine naturel :

- ZNIEFF de type I : Larris des Vallées sèches de Moimont à Reuil-sur-Brèche

Description générale :
Coteau de faible pente, d'orientation nord-ouest, entièrement occupé par un jeune taillis de recolonisation, dans le prolongement

d'autres boisements. Le sous site est entouré de parcelles cultivées mais reste accessible par des chemins agricoles.

Problématique générale et historique du sous site :

Les photographies aériennes de 1947 et 1965 montrent une physionomie du sous-site très proche de la situation actuelle. Aucune parcelle ouverte n'est visible, seule une petite bande correspondant probablement à une mosaïque d'ourlets et fourrés apparaît en bordure ouest sur ces prises de vue.

Tendance observée :

Le sous-site est actuellement entièrement occupé par un jeune taillis de recolonisation, suite à une coupe à blanc réalisée il y a environ 15 ans (information du propriétaire de la parcelle principale). Le milieu est très fermé et seule une petite bande en bordure du chemin s'apparente à un ourlet calcicole. Le taillis évolue progressivement vers un boisement plus mâture de type hêtraie.

Habitats d'intérêt communautaire (prioritaires en gras) :

Aucun

Autres habitats observés :

Autres habitats observés :

- 31.81 : Fourré méso-thermophile
- 82.1 : Grande culture
- 87.1 : Jachère
- 38.1 : Prairie pâturée
- Autres boisements

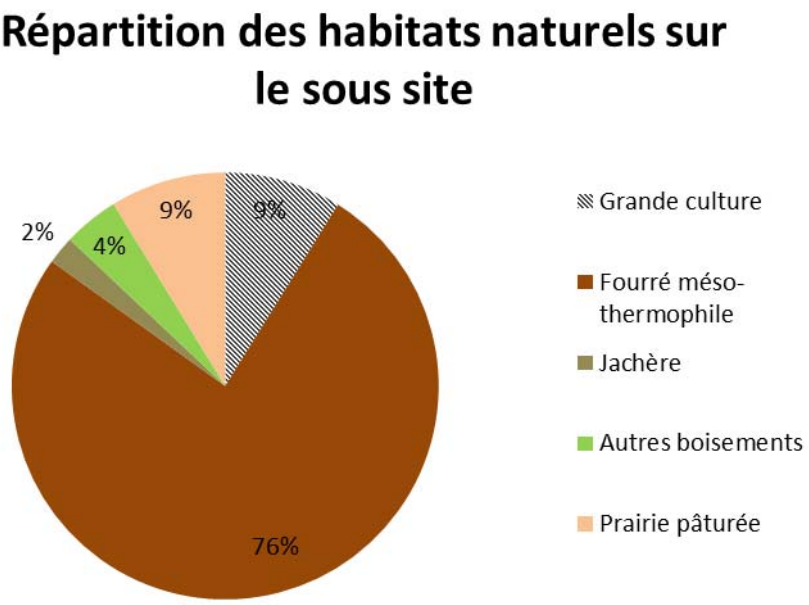

Espèces d'intérêt communautaire (prioritaires en gras) :

Aucune

Autres espèces animales et végétales patrimoniales (en gras protection nationale ou régionale, sinon : espèces dont la conservation représente un enjeu régional) :

Espèces végétales observées en 2011 :

Aucune

Espèces animales observées en 2011 :

Aucune

Autres espèces végétales patrimoniales (source : données ZNIEFF) :

- Ophrys mouche (*Ophrys insectifera*)

Autres espèces animales patrimoniales (source : données ZNIEFF) :

Aucune

Etat de conservation et enjeux :

L'état de conservation est défavorable mauvais pour l'ensemble des végétations du sous-site. Le taillis est un boisement jeune en cours de reconstitution. Les enjeux sont donc très faibles pour ce sous-site.

INTERACTIONS ENTRE EFFETS OBSERVES OU POTENTIELS DES ACTIVITES HUMAINES ET HABITATS/ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE

Activités défavorables à biodiversité	*Activités favorables à la biodiversité*
On note la présence de quelques dépôts de déchets au niveau des marnières abandonnées ainsi que dans le boisement (bien que le propriétaire de la parcelle principale ait pris des mesures pour limiter les accès -chaîne, panneaux-). La coupe à blanc pratiquée par le passé (ancien propriétaire) a entraîné une forte perturbation du milieu, qui est actuellement en cours de reconstitution.	Le sous-site ne fait actuellement l'objet d'aucune activité favorable à la biodiversité. Néanmoins, l'utilisation pour la chasse peut être une opportunité de réouverture du taillis, par la création de layons et de milieux complémentaires favorables au gibier. Le propriétaire de la parcelle principale y est favorable.

Orientations de gestion :

Les orientations de gestion sont présentées sur la cartographie de localisation des mesures réalisées pour chaque sous-site et dans les fiches mesures (Contrat Natura 2000).

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Habitats naturels - VBN 1 et 2

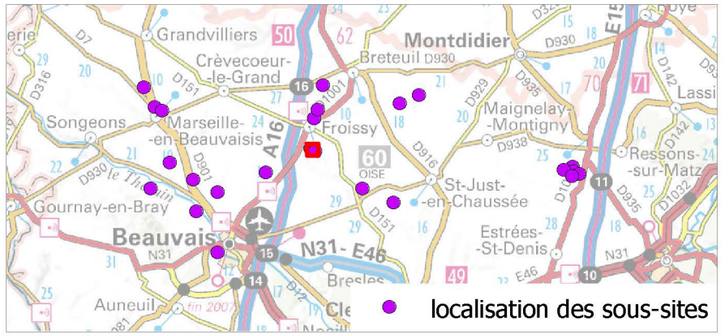

Délimitation du Site d'Importance Commmunautaire FR2200369

1, Prairie de fauche mésophile mésotrophe, 6510-6

6, Pelouse-ourlet à Brachypode penné, 6210

10, Complexe de fourré et de pelouse-ourlet à Brachypode penné, 6210

12, Fourré méso-thermophile

14, Junipéraie sur ourlet calcicole, 5130-2 x 6210

20, Autres boisements

24, Jachère

26, Prairie pâturée

27, Grande culture

28, Zone anthropique

0 100 200 300 400 500

Mètres

1:5 000
(Pour une impression sur format A3 paysage sans réduction de taille)

Groupe auddicé

Réalisation : C. Hanique - AIRELE - n°SK/AG 10 03 019
Source de fond de carte : IGN, BD Ortho 2006 - IGN, Scan 1000
Sources de données : DREAL Picardie, 2011 - AIRELE, 2011

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Localisation des espèces végétales remarquables VBN 1 et 2

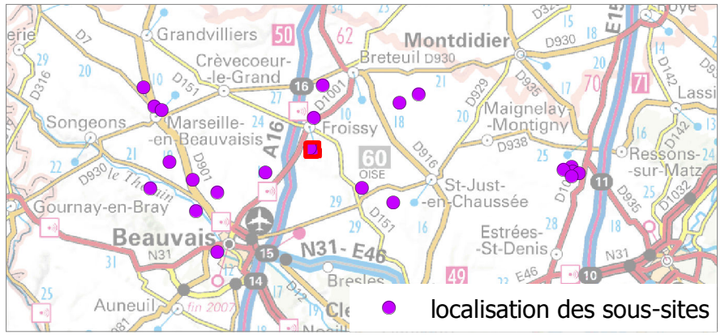

Délimitation du Site d'Importance Commmunautaire FR2200369

Statut de protection :
- directive
- protégée régionale
- patrimoniale

Effectifs :
- 1-10
- 11-25
- 26-50
- 51-100

Ap : Anacamptis pyramidalis
Ar : Anthericum ramosum
Bb : Bunium bulbocastanum
Cd : Cephalanthera damasonium
Cg : Campanula glomerata
Cge : Cynoglossum germanicum
Dl : Digitalis lutea
Ea : Epipactis atrorubens
Eo : Euphrasia officinalis
Gg : Gentianella germanica
Gp : Gallium pumilum
Hh : Himantoglossum hircinum
Ia : Iberis amara
If : Iris foetidissima
Lp : Lactuca perennis
Ma : Melampyrum arvense
Ms : Myosotis sylvatica
Oi : Ophrys insectifera
Om : Orchis militaris
Op : Orobanche purpurea
Os : Orchis simia
Pc : Polygala comosa
Pv : Pulsatilla vulgaris
Rm : Rhinanthus minor
Sc : Sesleria caerulea
Ss : Sisymbrium supinum L.
Th : Thesium humifusum
Tm : Teucrium montanum
Vt : Veronica teucrium

0 200 400 600
Mètres

1:6 000
(Pour une impression sur format A3 paysage sans réduction de taille)

Réalisation : C. Hanique - AIRELE - n°SK/AG 10 03 019
Source de fond de carte : IGN, BD Ortho 2006 - IGN, Scan 1000
Sources de données : DREAL Picardie, 2011 - AIRELE, 2011

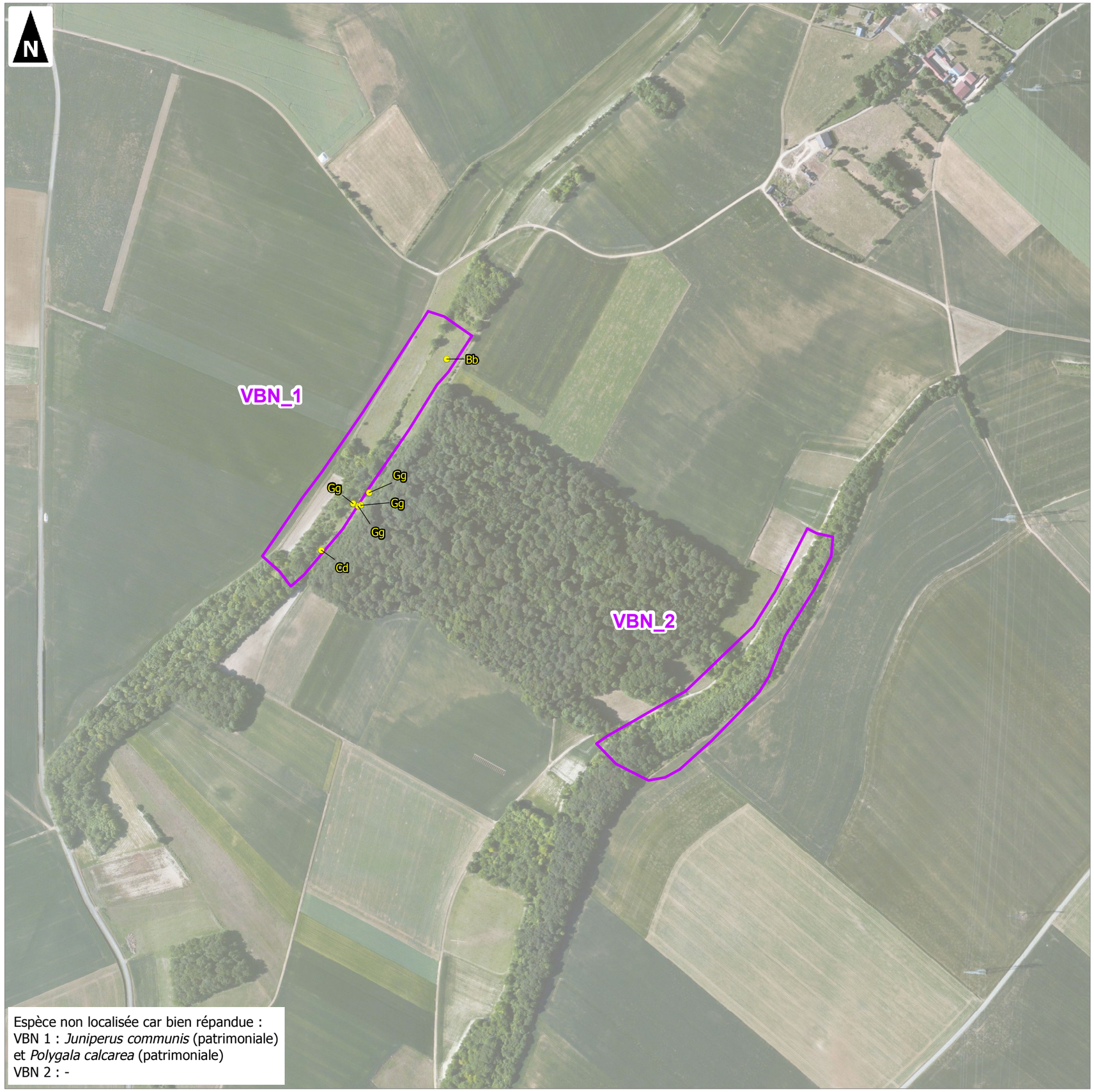

Espèce non localisée car bien répandue :
VBN 1 : *Juniperus communis* (patrimoniale) et *Polygala calcarea* (patrimoniale)
VBN 2 : -

Communauté de Communes de la Vallée de la Brèche et de la Noye
SOUS-SITE « VBN3 »

IDENTIFICATION

Communes concernées :
- Maisoncelle-Tuilerie

Lieu(x)-dit(s) : Bois de la Barentaine
Superficie de l'entité : 16,3 ha
Propriété : communale et privée

Foncier :
- Nombre de parcelles : 29
- Nombre de propriétaires : 56

DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE

Activité cynégétique

- Pratique de la chasse : *oui (petit -lapin, pigeon-et gros gibier -chevreuil-, dans les zones boisées, société de chasse de 14 personnes)*
- Gestion cynégétique spécifique : *non*
- Aménagement particulier : non

- Informations complémentaires : *chasse 1 journée par semaine pendant la période d'ouverture*

Sylviculture

- Typologie de végétation : Hêtre, Erable champêtre, Charme et Merisier
- Gestion sylvicole : *oui, à usage personnel (bois de chauffage) et production de bois sur certaines parcelles*

- Informations complémentaires : *présence de plantations récentes de feuillus sur une partie des parcelles en jachère en limite est du sous-site.*

Activités de loisir ou touristique

- Sentier balisé : non
- Sentier d'accès : oui
- Centre équestre à proximité : *non*
- Fréquentation du public estimée : *moyenne à forte sur les espaces ouverts, moyenne dans le boisement*
- Activités motorisées observées : *oui (occasionnellement)*
- VTT : *oui*
- Enjeu touristique ou de loisir identifié : *non*

- Informations complémentaires : RAS

Agriculture

- Usage agricole (au sens déclaré PAC) : *oui (3 parcelles en « surfaces gelées sans production » ; source : RPG 2009)*
- Type d'exploitation : *Plantation d'arbres (Merisier, Charme) sur une partie des parcelles déclarées en jachère*
- Marnière : *2 (abandonnées)*

- Proximité de parcelles cultivées : *oui (culture de Blé tendre) mais une bande tampon (chemin) ou une lisière limitent les impacts potentiels sur le sous site.*

- Informations complémentaires : RAS

Autres remarques

- Dégradations constatées : *dépôts de déchets dans les marnières, notamment celle proche de la route (végétation nitrophile très abondante, dont Renouée du Japon), fréquentation par les quads qui créent des ornières dans le boisement.*
- Contractualisation existante : *données non disponibles*
- Projets (routiers, urbanisation…) : *pas de projets connus pouvant impacter le sous site*
- Valorisation pédagogique : *non*

DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE

Protection et reconnaissance officielle du patrimoine naturel :

- ZNIEFF de type I : « Bois et Larris de Sainte Eussoye et de la Barentaine »

Description générale :

Coteau de pente moyenne, d'orientation nord-ouest, majoritairement occupée par un boisement de hêtres et chênes. L'extrémité est est occupée par des pelouses plus ou moins embroussaillées et par une vaste marnière transformée en décharge sauvage (bien que l'accès depuis la route soit fermé par un grillage). Des parcelles en jachère sont incluses dans le périmètre.

Le sous-site est entouré de parcelles cultivées mais reste très facilement accessible depuis la route. Il est traversé par plusieurs sentiers.

Problématique générale et historique du sous site :

Les photographies aériennes anciennes mettent en évidence l'absence totale en 1947 de végétations ligneuses au niveau des pelouses de la pointe est du sous-site. En revanche, le reste du site apparait déjà majoritairement boisé (quelques plantations sont même visibles). Une seconde zone de pelouse visible au centre du site, elle semble cependant déjà en cours de fermeture. La prise de vue de 1965 confirme cette tendance. En revanche les pelouses de la pointe est sont encore entièrement ouvertes.

Tendance observée :

Comme sur les autres coteaux du secteur, l'absence d'entretien des milieux ouverts entraine la densification de la végétation herbacée et la fermeture progressive par les ligneux (notamment depuis la lisière nord). On note de nombreux jeunes arbustes sur des pelouses et ourlets du site. La marnière fait l'objet de dépôts de divers déchets et est abondamment colonisées par la Renouée du Japon, espèce invasive.

Habitats d'intérêt communautaire (prioritaires en gras) :

- 6210-22 : Pelouses calcicoles méso-xérophiles subatlantiques (*Avenulo pratensis-Festucetum lemanii*)
- 6210 : Pelouse-ourlet à Brachypode penné (*Mesobromion erecti*)
- 6210 : Complexe de fourré méso-thermophile et de pelouse-ourlet à Brachypode penné (*Mesobromion erecti*)
- 5130-2 : Junipéraies secondaires planitiaires à montagnardes à Genévrier commun (*Berberidion vulgaris*)
- 9130 : Hêtraies de *l'Asperulo-Fagetum*

Autres habitats observés :

- 31.81 : Fourré méso-thermophile
- 82.1 : Grande culture
- 87.1 : Terrain en friche (jachère)
- 83.32 : Plantation de feuillus

Répartition des habitats naturels sur le sous site

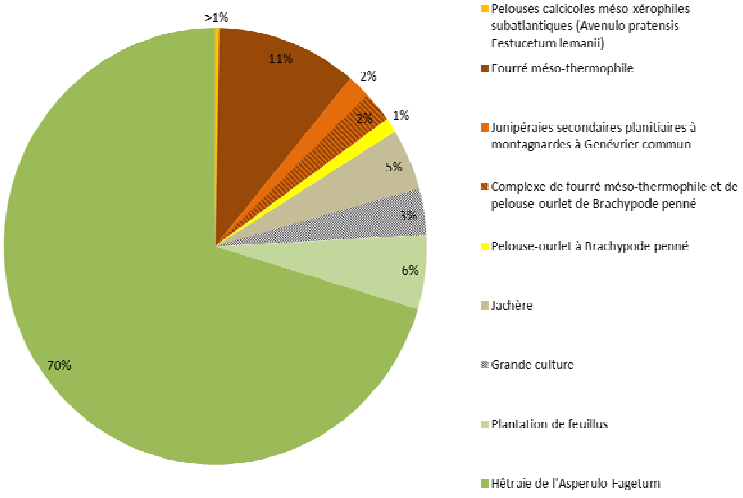

Espèces d'intérêt communautaire (prioritaires en gras) :

Aucune

Autres espèces animales et végétales patrimoniales (en gras protection nationale ou régionale, sinon : espèces dont la conservation représente un enjeu régional) :

Espèces végétales observées en 2011 :

- Genévrier commun (*Juniperus communis*)
- Polygala du calcaire (*Polygala calcarea*)
- Ophrys mouche (*Ophrys insectifera*)
- Céphalanthère à grandes fleurs (*Cephalanthera damasonium*)
- Gentianelle d'Allemagne (*Gentianella germanica*)
- Epipactis brun-rouge (*Epipactis atrorubens*)

Autres espèces végétales patrimoniales (source : données ZNIEFF) :

- Orchis bouc (*Himantoglossum hircinum*) -1996
- Thésion couché (*Thesium humifusum*) -1997
- Ophrys frelon (*Ophrys fuciflora*) -1993

Espèces animales observées en 2011 :

- Azuré bleu-nacré (*Lysandra coridon*)

Autres espèces animales patrimoniales (source : données ZNIEFF) :

- Azuré bleu-céleste (*Lysandra bellargus*) -1996
- Fluoré (*Colias alfacariensis*) -1996

Etat de conservation et enjeux :

Les pelouses présentent un état de conservation globalement défavorable inadéquat. Le Brachypode y est très dominant et la colonisation arbustive souvent importante, avec de nombreuses repousses de ligneux. De plus les superficies concernées sont faibles. Néanmoins quelques espèces patrimoniales sont présentes et l'habitat à Genévrier est assez favorablement conservé. *L'enjeu de ce sous-site pour les habitats calcicoles ouverts est donc moyen.*

Les hêtraies présentent globalement un état de conservation favorable. Leur maintien sur le sous-site à long terme n'est pas menacé. *L'enjeu de ce sous-site pour les habitats forestiers est donc faible.*

INTERACTIONS ENTRE EFFETS OBSERVES OU POTENTIELS DES ACTIVITES HUMAINES ET HABITATS/ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE

Activités défavorables à biodiversité

Les activités agricoles qui s'exercent à proximité du sous-site ne semblent pas avoir d'impact significatif sur les habitats forestiers d'intérêt communautaire. Au niveau de la pointe est cependant, les pelouses sont directement accolées à des parcelles en jachère. Si ces parcelles venaient à être remises en culture, leur exploitation pourrait engendrer des effets sur les pelouses.

Les deux marnières du sous-site, en particulier la marnière localisée en bordure de route à l'est, font l'objet de dépôts de déchets divers. Ces pratiques entrainent le développement de végétations rudérales indésirables, ainsi que d'espèces invasives (Renouée du Japon).

Il est également à noter que des plantations ont été réalisées récemment sur une partie des jachères ainsi que sur une pelouse-ourlet en surplomb d'une des marnières. La croissance de ces arbres va entraîner à moyen terme la régression des végétations calcicoles en sous-strate.

Enfin, la circulation occasionnelle de quads est signalée par une des propriétaires de la zone boisée. Cette pratique est à l'origine notamment de la formation d'ornières dans le boisement et d'un dérangement de la faune.

Activités favorables à la biodiversité

La gestion forestière menée par les différents propriétaires semble raisonnée et compatible avec le maintien des habitats forestiers d'intérêt communautaire.

Le sous-site ne fait actuellement l'objet d'aucune activité favorable à la biodiversité. L'absence de valorisation agricole des pelouses calcicoles est à l'origine de leur fermeture, partiellement contrée par l'action des lapins.

Orientations de gestion :

Les orientations de gestion sont présentées sur la cartographie de localisation des mesures réalisées pour chaque sous-site et dans les fiches mesures (Contrat Natura 2000).

Communauté de Communes de la Vallée de la Brèche et de la Noye
SOUS-SITE « VBN7 »

IDENTIFICATION

Commune(s) concernée(s) : - Maisoncelle-Tuilerie - Sainte-Eussoye	***Lieu(x)-dit(s) :*** Bois de Sainte-Eusoye ***Superficie de l'entité :*** 4,4 ha ***Propriété :*** communale et/ou privée	***Foncier :*** - Nombre de parcelles : 9 - Nombre de propriétaires : *non disponible*

Particularités : airele doit étudier l'opportunité d'inclure ce sous-site dans le périmètre du site Natura 2000 FR2200369.

DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE

Activité cynégétique

- Pratique de la chasse : *oui (petit gibier, notamment lapins)*
- Gestion cynégétique spécifique : *non*
- Aménagement particulier : *non*

- Informations complémentaires : RAS

Sylviculture

- Typologie de végétation : *pas de boisement sur le sous site*

- Informations complémentaires : RAS

Activités de loisir ou touristique

- Sentier balisé : *non*
- Sentier d'accès : *oui*
- Centre équestre à proximité : *non*
- Fréquentation du public estimée : *faible*
- Activités motorisées observées : *non*
- VTT : *non*
- Enjeu touristique ou de loisir identifié : *non*

- Informations complémentaires : RAS

Agriculture

- Usage agricole (au sens déclare PAC) : *non*
- Marnière : *non*

- Proximité de parcelles agricoles : *oui (champs d'orge) mais une lisière limite les impacts potentiels sur le sous site.*

- - Informations complémentaires : RAS

Autres remarques

- Dégradations constatées : *quelques traces de manœuvre d'engins agricoles en limite nord*
- Contractualisation existante : *non*
- Projets (routiers, urbanisation…) : *pas de projets connus pouvant impacter le sous site*
- Valorisation pédagogique : *non*

DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE

Protection et reconnaissance officielle :

- ZNIEFF de type I : « Bois et Larris de Sainte Eussoye et de la Barentaine »

Description générale :

Coteaux de pente moyenne, d'orientation sud/sud-ouest, majoritairement située sous une ligne haute-tension. La végétation située sous cette ligne est broyée tous les 5 ans par RTE (sans exportation des produits de coupe, dernière intervention réalisée en 2010) et s'apparente à une friche. Seule une petite bande à l'ouest est occupée par une végétation plus typique des coteaux calcaires (pelouse-ourlet en cours d'embroussaillement).

Problématique générale et historique du sous site :

La prise de vue aérienne de 1947 montre que l'emplacement de la ligne haute-tension actuelle était alors boisé et constituait la limite ouest du Bois de Saint-Eusoye. Il est donc très probable qu'aucune pelouse calcicole ne se soit un jour développée à cet endroit. Le même secteur, en 1965, présente une physionomie très semblable à la situation actuelle, l'entretien par broyage a donc été très certainement pratiqué dès l'installation de la ligne.

On remarque en revanche que les pelouses en bordure ouest du bois (pelouses actuellement en cours de fermeture) étaient encore très ouvertes en 1965. Elles faisaient donc encore probablement l'objet d'un usage pastoral jusqu'aux années 60.

Tendance observée :

Les interventions régulières sur la végétation du sous-site, imposées par la présence de la ligne haute-tension, sont à l'origine de l'enrichissement du sol et de la prolifération d'espèces rudérales ou invasives (présence de l'Euphorbe fausse-baguette –*Euphorbia x pseudovirgata* en abondance). Les petites zones de pelouse calcaire situées à l'ouest et au nord de la zone gérée suivent la dynamique naturelle de ce type de milieu en l'absence d'entretien : densification du tapis herbacé et fermeture par les ligneux.

Habitats d'intérêt communautaire (prioritaires en gras) :

- 6210 : Pelouse-ourlet à Brachypode penné (*Mesobromion erecti*)
- 6210 : Complexe de fourré méso-thermophile et de pelouse-ourlet à Brachypode penné (*Mesobromion erecti*)

Autres habitats observés :

- 31.81 : Fourré méso-thermophile
- 87.1 : Friche herbacée

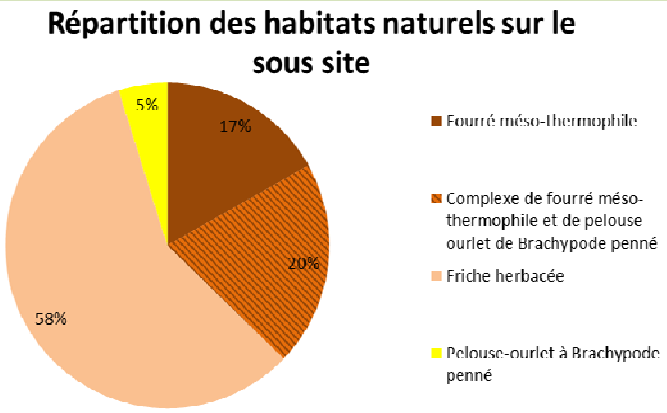

Espèces d'intérêt communautaire (prioritaires en gras) :

Aucune

Autres espèces animales et végétales patrimoniales (en gras protection nationale ou régionale, sinon : espèces dont la conservation représente un enjeu régional) :

Espèces végétales observées en 2011 :

- Polygala du calcaire (*Polygala calcarea*)
- Mélampyre des champs (*Melampyrum arvense*)

Autres espèces végétales patrimoniales (source : données ZNIEFF) :

- Orchis bouc (*Himantoglossum hircinum*) -1996
- Epipactis brun-rouge (*Epipactis atrorubens*) -1997
- Thésion couché (*Thesium humifusum*) -1997
- Ophrys frelon (*Ophrys fuciflora*) -1993

Espèces animales observées en 2011 :

Aucune

Autres espèces animales patrimoniales (source : données ZNIEFF) :

- Azuré bleu-céleste (*Lysandra bellargus*) -1996
- Fluoré (*Colias alfacariensis*) -1996

Etat de conservation et enjeux :

La végétation située sous la ligne électrique s'apparente à une friche. Elle est majoritairement occupée par des espèces rudérales, favorisées par la décomposition des produits de coupe laissés sur place. Les possibilités de restauration de pelouses calcicoles sont très faibles, même en cas de réalisation de travaux lourds (constat également fait par le CENP lors d'une visite réalisée en mai 2009 sur le site).

Les pelouses situées au nord et à l'ouest de la zone gérée présentent un état de conservation globalement défavorable inadéquat. Le Brachypode y est très dominant et la colonisation arbustive souvent importante, avec de nombreuses repousses de ligneux. De plus les superficies concernées sont limitées. Néanmoins quelques espèces patrimoniales sont présentes.

Les enjeux de ce sous-site sont donc globalement très faibles, sauf pour ces pelouses relictuelles où ils sont moyens.

INTERACTIONS ENTRE EFFETS OBSERVES OU POTENTIELS DES ACTIVITES HUMAINES ET HABITATS/ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE

Activités défavorables à biodiversité	*Activités favorables à la biodiversité*
La végétation sous la ligne électrique est broyée par RTE tous les 5 ans, sans exportation des produits de coupe. Leur décomposition sur place entraîne l'enrichissement du sol et une banalisation importante de la végétation.	Le sous-site n'est l'objet d'aucune activité favorable à la biodiversité.

Orientations de gestion :

/

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Habitats naturels - VBN 3 et 7

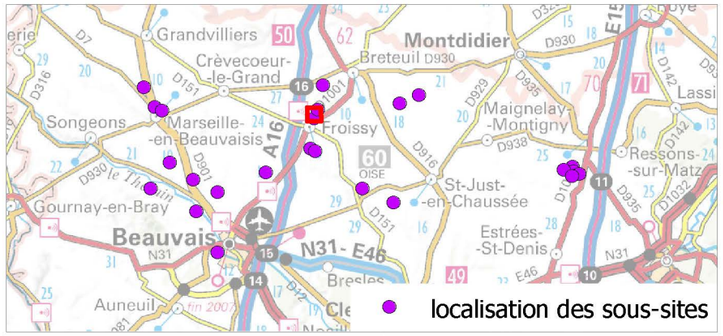

Délimitation du Site d'Importance Commmunautaire FR2200369

4, Pelouse à Avénule des prés et Fétuque de Leman, 6210-22

6, Pelouse-ourlet à Brachypode penné, 6210

7, Pelouse-ourlet à Brachypode penné sous plantation de feuillus, 6210

10, Complexe de fourré et de pelouse-ourlet à Brachypode penné, 6210

12, Fourré méso-thermophile

14, Junipéraie sur ourlet calcicole, 5130-2 x 6210

18, Hêtraie de l'Asperulo-Fagetum, 9130

21, Plantation de feuillus

24, Jachère

25, Friche herbacée

27, Grande culture

28, Zone anthropique

30, Front de taille

0 100 200 300 400 500

Mètres

1:6 000

(Pour une impression sur format A3 paysage sans réduction de taille)

Réalisation : C. Hanique - AIRELE - n°SK/AG 10 03 019
Source de fond de carte : IGN, BD Ortho 2006 - IGN, Scan 1000
Sources de données : DREAL Picardie, 2011 - AIRELE, 2011

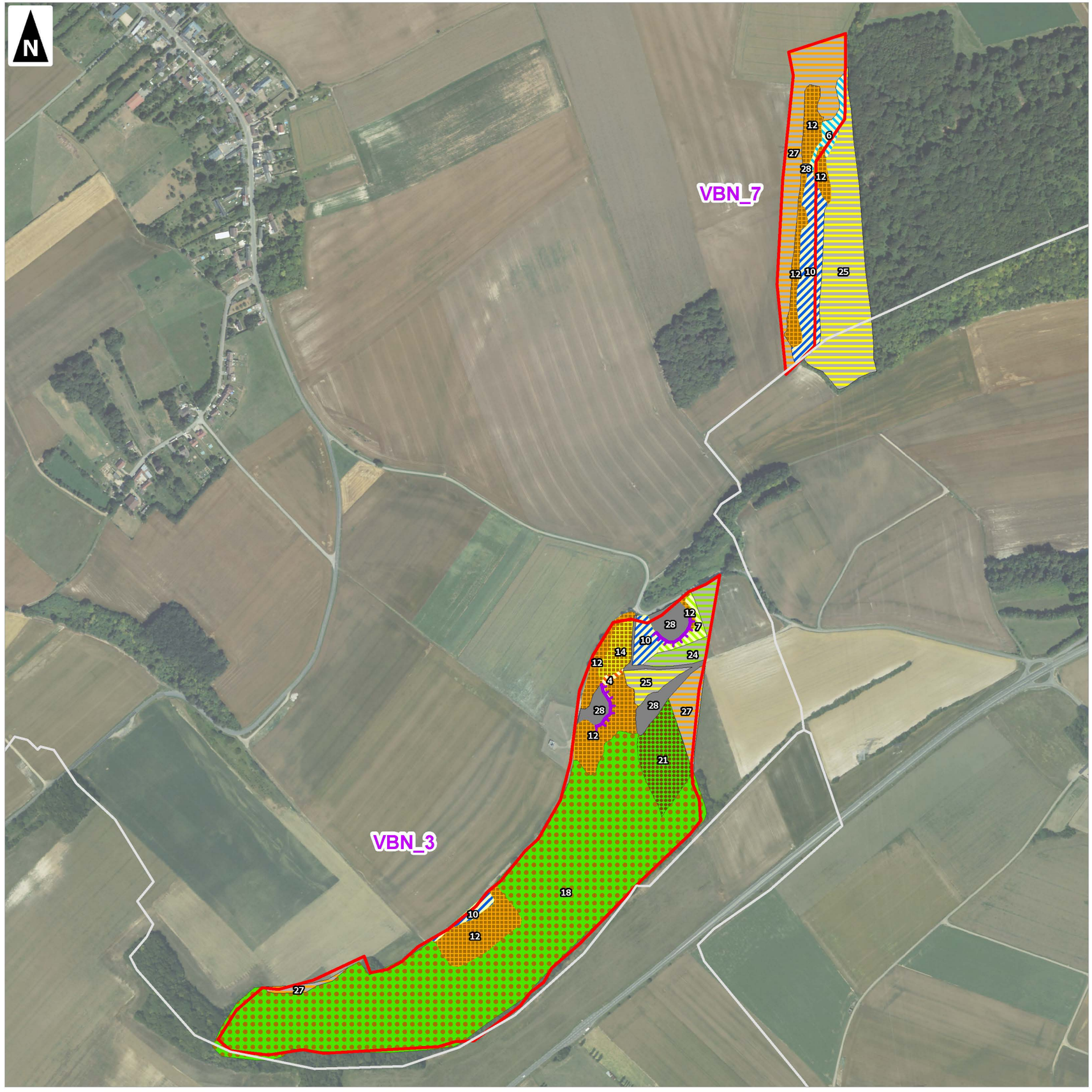

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Localisation des espèces végétales remarquables VBN 3 et 7

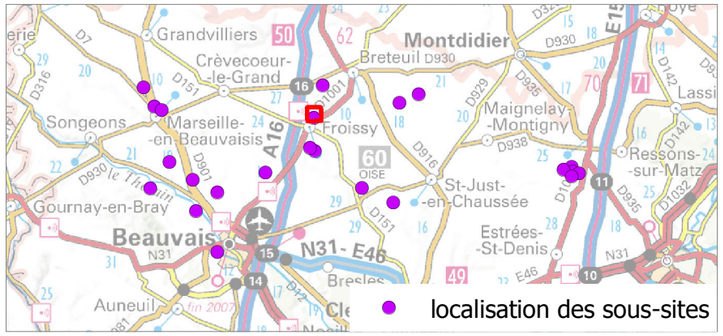

Délimitation du Site d'Importance Commmunautaire FR2200369

Statut de protection :
- directive
- protégée régionale
- patrimoniale

Effectifs :
- 1-10
- 11-25
- 26-50
- 51-100

Ap : Anacamptis pyramidalis
Ar : Anthericum ramosum
Bb : Bunium bulbocastanum
Cd : Cephalanthera damasonium
Cg : Campanula glomerata
Cge : Cynoglossum germanicum
Dl : Digitalis lutea
Ea : Epipactis atrorubens
Eo : Euphrasia officinalis
Gg : Gentianella germanica
Gp : Gallium pumilum
Hh : Himantoglossum hircinum
Ia : Iberis amara
If : Iris foetidissima
Lp : Lactuca perennis
Ma : Melampyrum arvense
Ms : Myosotis sylvatica
Oi : Ophrys insectifera
Om : Orchis militaris
Op : Orobanche purpurea
Os : Orchis simia
Pc : Polygala comosa
Pv : Pulsatilla vulgaris
Rm : Rhinanthus minor
Sc : Sesleria caerulea
Ss : Sisymbrium supinum L.
Th : Thesium humifusum
Tm : Teucrium montanum
Vt : Veronica teucrium

0 200 400 600
Mètres

1:6 000
(Pour une impression sur format A3 paysage sans réduction de taille)

Réalisation : C. Hanique - AIRELE - n°SK/AG 10 03 019
Source de fond de carte : IGN, BD Ortho 2006 - IGN, Scan 1000
Sources de données : DREAL Picardie, 2011 - AIRELE, 2011

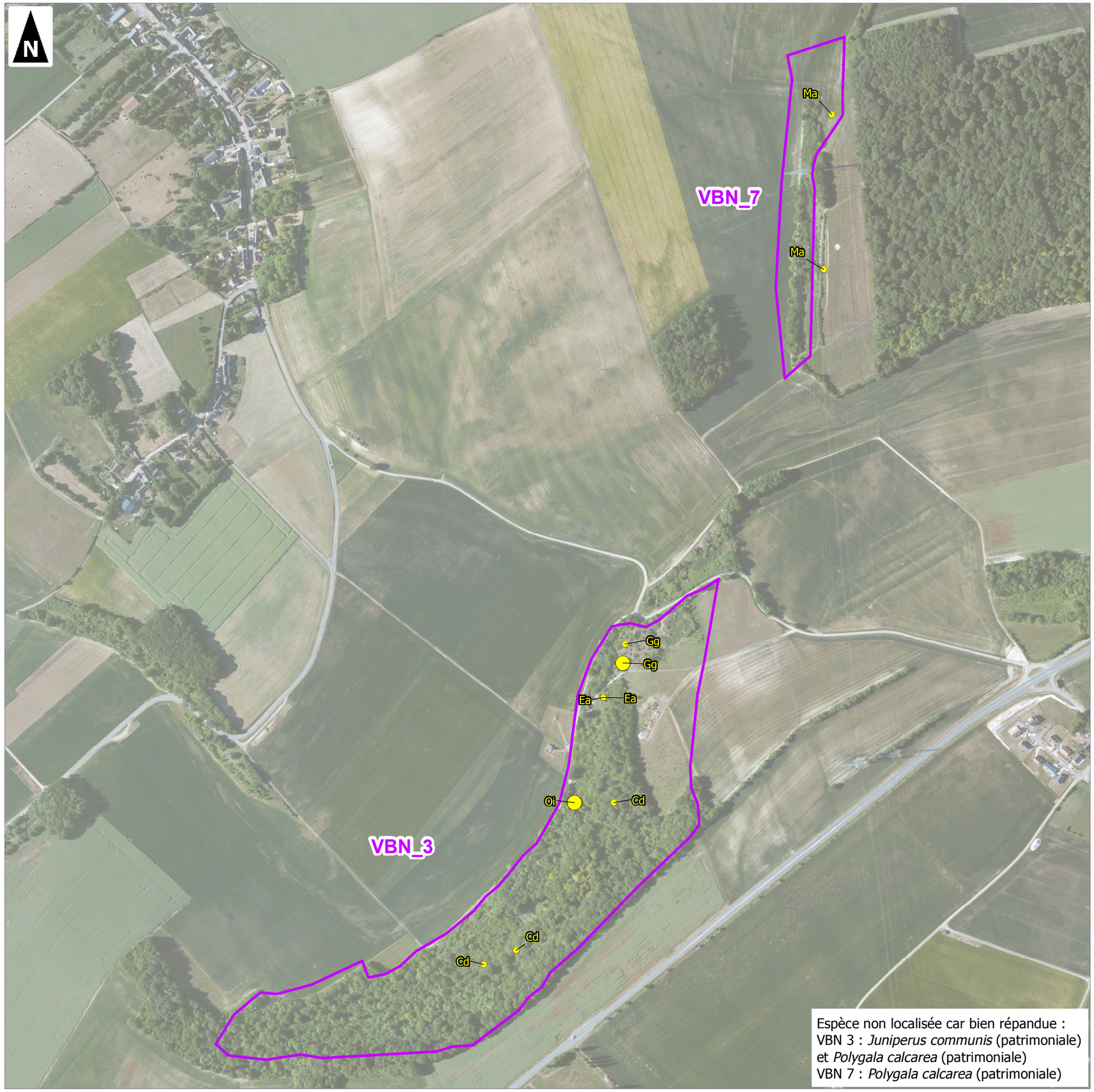

Espèce non localisée car bien répandue :
VBN 3 : *Juniperus communis* (patrimoniale)
et *Polygala calcarea* (patrimoniale)
VBN 7 : *Polygala calcarea* (patrimoniale)

Communauté de Communes de la Vallée de la Brèche et de la Noye
SOUS-SITE « VBN4 »

IDENTIFICATION

Commune(s) concernée(s) :
- Troussencourt
- Hardivillers

Lieu(x)-dit(s) : les Vignes
Superficie de l'entité : 13 ha
Propriété : privée

Foncier :
- Nombre de parcelles : 36
- Nombre de propriétaires : 39

DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE

Activité cynégétique

- Pratique de la chasse : *oui (petit gibier)*
- Gestion cynégétique spécifique : *non*
- Aménagement particulier : *non*

- Informations complémentaires : RAS

Sylviculture

- Typologie de végétation : *plantation de résineux, Hêtre, Frêne*
- Gestion sylvicole : *oui ponctuellement (bois de chauffe)*

- Informations complémentaires : *plantation de résineux en mauvais état, arbres dépérissants et envahissement par les arbustes, notamment la Cytise.*

Activités de loisir ou touristique

- Sentier balisé : *non*
- Sentier d'accès : *oui (chemin agricole et nombreux sentiers dans les zones ouvertes)*
- Centre équestre à proximité : *non*
- Fréquentation du public estimée : *faible au niveau du boisement, modéré à forte au niveau des pelouses (VTT et motocross)*
- Activités motorisées observées : *oui (trace de motocross)*
- VTT : *oui*
- Enjeu touristique ou de loisir identifié : *non*

- Informations complémentaires : RAS

Agriculture

- Usage agricole (au sens déclaré PAC) : *oui (4 parcelles dont 3 en « surfaces gelées sans production et 1 en « fourrage ». Source : RPG 2009)*
- Type d'exploitation : *production de fourrage sur la parcelle déclarée comme telle, labour d'une des jachères en 2011)*
- Marnière : *1 (entièrement clôturée, avec bassin de rétention implanté au pied du front de taille)*

- Proximité de parcelles cultivées : *oui (cultures d'orge, d'oléagineux, de colza et de blé tendre, production de fourrage). Absence de « bandes-tampons » (haies, chemins) entre les cultures et le sous-site en limites nord et est.*

- Informations complémentaires : RAS

Autres remarques

- Dégradations : *nombreuses traces de passage de motocross et VTT sur les sentiers des pelouses à l'est et sur le chemin traversant la zone boisée ; traces de manœuvres d'engins agricoles en limite est des pelouses*
- Activité : *installation d'une dizaine de ruches en 2011 sur une des jachères*
- Contractualisation existante : *données non disponibles*
- Projets (routiers, urbanisation…) : *pas de projets connus pouvant impacter le sous site*
- Valorisation pédagogique : *non*
- Autres : *présence d'un vaste bassin de rétention imperméabilisé au pied du front de taille de la marnière*

DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE

Protection et reconnaissance officielle du patrimoine naturel :

- ZNIEFF de type I : Larris des Vignes entre Troussencourt et Hardivillers
- ENS : Les Vignes

Description générale :

Coteau de pente moyenne, d'orientation sud / sud-ouest, majoritairement boisé (taillis et plantation de résineux) mais comportant une pelouse encore relativement bien ouverte au niveau de sa pointe est.

Le périmètre englobe également une marnière où un bassin de rétention a été aménagé, ainsi que quelques parcelles en jachère ou utilisées pour la production de fourrage. La zone est longée par une route départementale et est entouré de parcelles cultivées.

Problématique générale et historique du sous-site :

La photographie aérienne de 1947 met en évidence la présence de pelouses sur plus de la moitié du coteau (partie est). Quelques bosquets ponctuels sont néanmoins présents, ainsi que de possibles plantations de résineux (de faible superficie). La partie ouest est occupée par des boisements assez jeunes et par des parcelles cultivées (les mêmes qu'actuellement).

La prise de vue de 1965 montre l'embroussaillement progressif des pelouses de la partie est, donc ne subsiste aujourd'hui qu'environ ¼ de la superficie initiale.

Tendances évolutives :

Comme sur les autres coteaux des environs, la pente, la faible productivité et la superficie réduite limitent les possibilités d'exploitation de la zone par l'agriculture ou le pastoralisme. Les zones boisées sont issues de la fermeture d'anciennes pelouses et évoluent progressivement vers une hêtraie. La pelouse à l'est est encore assez ouverte, la fréquentation par les VTT et motocross ralentissant ponctuellement la densification du couvert herbacé. Néanmoins, la végétation ligneuse est en progression.

Habitats d'intérêt communautaire (prioritaires en gras) :

- 6210-22 : Pelouses calcicoles méso-xérophiles subatlantiques (*Avenulo pratensis-Festucetum lemanii*)
- 6210 : Complexe de fourré méso-thermophile et de pelouse-ourlet à Brachypode penné (*Mesobromion erecti*)
- 5130-2 : Junipéraies secondaires planitiaires à montagnardes à Genévrier commun (*Berberidion vulgaris*)
- 9130 : Hêtraies de *l'Asperulo-Fagetum*
- 6510-6 : Prairies fauchées collinéennes à submontagnards, mésophiles, mésotrophiques et basiphiles (*Centaureo nigrae-Arrhenatheretum elatioris)*

Autres habitats observés :

- 31.81 : Fourré méso-thermophile
- 82.1 : Grande culture
- 83.31 : Plantation de résineux
- 87.1 : Terrain en friche (dont jachère)
- Autres boisements

Répartition des habitats naturels sur le sous site

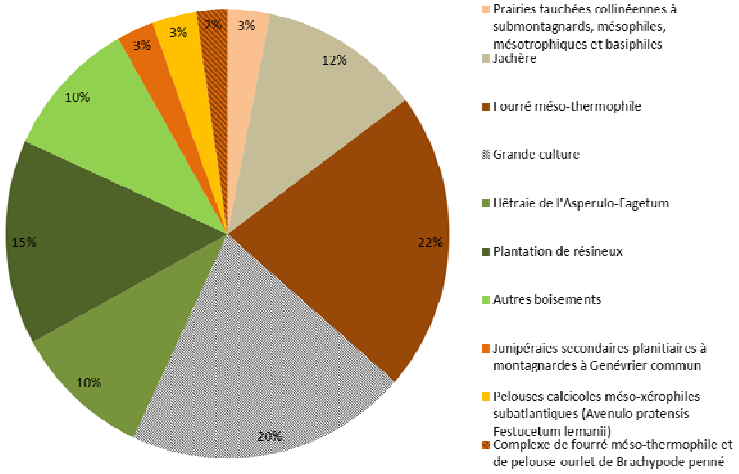

Espèces d'intérêt communautaire (prioritaires en gras) :

Aucune

Autres espèces animales et végétales patrimoniales (en gras protection nationale ou régionale, sinon : espèces dont la conservation représente un enjeu régional) :

Espèces végétales observées en 2011 :

- Anémone pulsatille (*Pulsatilla vulgaris*)
- Ibéris amer (*Iberis amara*)
- Iris fétide (*Iris foetidissima*)
- Genévrier commun (*Juniperus communis*)
- Bunium noix-de-terre (*Bunium bulbocastanum*)
- Orchis bouc (*Himantoglossum hircinum*)
- Mélampyre des champs (*Melampyrum arvense*)
- Gentianelle d'Allemagne (*Gentianella germanica*)

Autres espèces végétales patrimoniales (source : données ZNIEFF) :

- Epipactis brun-rouge (*Epipactis atrorubens*) -1996
- Thésion couché (*Thesium humifusum*) -1989
- **Botryche lunaire (*Bothrychium lunaria*) -1980**
- Lin à feuilles ténues (*Linum tenuifolium*) -1989

Espèces animales observées en 2011 :

- Azuré bleu-nacré (*Lysandra coridon*)

Autres espèces animales patrimoniales (source : données ZNIEFF) :

- Fluoré (*Colias alfacariensis*)
- **Lézard vivipare (*Lacerta vivipara*)**

Etat de conservation et enjeux :

Les pelouses et les voiles de Genévriers, notamment en limite est du sous-site, présentent un état de conservation défavorable inadéquat. Néanmoins, les potentialités de restauration d'un état de conservation favorable de ces habitats sont réelles. Le cortège floristique reste bien diversifié et de nombreuses espèces végétales patrimoniales sont présentes. En revanche, les boisements sont majoritairement des taillis en cours d'évolution. On note des plantations de résineux en mauvais état ainsi qu'une prolifération important du Cytise (*Laburnum anagyroides*). Cette espèce n'est pas encore signifiée comme invasives dans les référentiels floristiques, mais pourrait l'être très prochainement (source : CBNBl).

Les enjeux du site sont donc forts pour les milieux ouverts, mais faibles pour les boisements.

INTERACTIONS ENTRE EFFETS OBSERVES OU POTENTIELS DES ACTIVITES HUMAINES ET HABITATS/ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE

Activités défavorables à biodiversité	***Activités favorables à la biodiversité***
L'activité agricole en périphérie du sous-site génère quelques impacts ponctuels : eutrophisation de la végétation herbacée en limite nord de la pelouse au niveau de la pointe est du site, traces de manœuvre d'engins agricoles (au même endroit), gyrobroyage de la lisière nord de la zone boisée. La fréquentation des milieux ouverts du sous-site par les VTT et motocross, si elle permet dans une certaine mesure de diversifier les faciès de pelouses (maintien de zones pionnières et écorchées), n'est pas contrôlée et peut engendre aussi un impact sur les habitats d'intérêt communautaire.	Le sous-site ne fait actuellement l'objet d'aucune action favorable à la biodiversité.

Orientations de gestion :

Les orientations de gestion sont présentées sur la cartographie de localisation des mesures réalisées pour chaque sous-site et dans les fiches mesures (Contrat Natura 2000).

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Habitats naturels - VBN 4

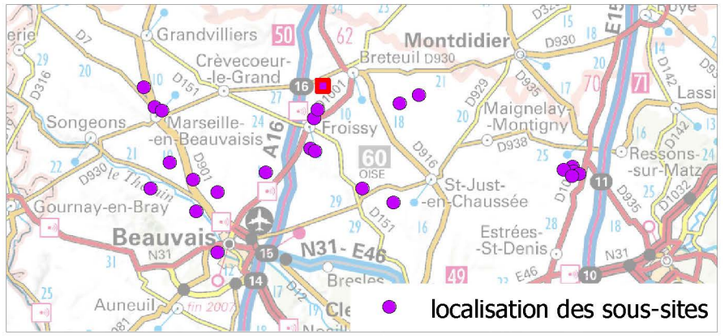

Délimitation du Site d'Importance Commmunautaire FR2200369

2, Prairie de fauche mésophile mésotrophe de bord de route, 6510-6

10, Complexe de fourré et de pelouse-ourlet à Brachypode penné, 6210

11, Complexe de pelouse à Avénule des prés et Fétuque de Leman et de pelouse-ourlet à Brachypode penné, 6210

12, Fourré méso-thermophile

14, Junipéraie sur ourlet calcicole, 5130-2 x 6210

18, Hêtraie de l'Asperulo-Fagetum, 9130

20, Autres boisements

22, Plantation de résineux

24, Jachère

25, Friche herbacée

27, Grande culture

28, Zone anthropique

30, Front de taille

0 100 200 300 400 500

Mètres

1:5 000
(Pour une impression sur format A3 paysage sans réduction de taille)

Groupe auddicé
Environnement Conseil · airele · equinergies

Réalisation : C. Hanique - AIRELE - n°SK/AG 10 03 019
Source de fond de carte : IGN, BD Ortho 2006 - IGN, Scan 1000
Sources de données : DREAL Picardie, 2011 - AIRELE, 2011

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Localisation des espèces végétales remarquables
VBN 4

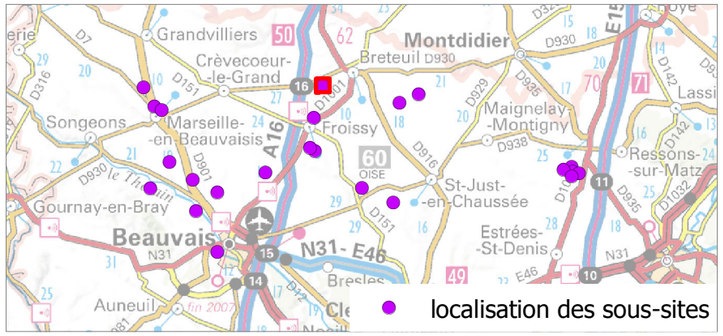

Délimitation du Site d'Importance Commmunautaire FR2200369

Statut de protection :
- directive
- protégée régionale
- patrimoniale

Effectifs :
- 1-10
- 11-25
- 26-50
- 51-100

Ap : Anacamptis pyramidalis
Ar : Anthericum ramosum
Bb : Bunium bulbocastanum
Cd : Cephalanthera damasonium
Cg : Campanula glomerata
Cge : Cynoglossum germanicum
Dl : Digitalis lutea
Ea : Epipactis atrorubens
Eo : Euphrasia officinalis
Gg : Gentianella germanica
Gp : Gallium pumilum
Hh : Himantoglossum hircinum
Ia : Iberis amara
If : Iris foetidissima
Lp : Lactuca perennis
Ma : Melampyrum arvense
Ms : Myosotis sylvatica
Oi : Ophrys insectifera
Om : Orchis militaris
Op : Orobanche purpurea
Os : Orchis simia
Pc : Polygala comosa
Pv : Pulsatilla vulgaris
Rm : Rhinanthus minor
Sc : Sesleria caerulea
Ss : Sisymbrium supinum L.
Th : Thesium humifusum
Tm : Teucrium montanum
Vt : Veronica teucrium

0 200 400 600
Mètres

1:6 000
(Pour une impression sur format A3 paysage sans réduction de taille)

Réalisation : C. Hanique - AIRELE - n°SK/AG 10 03 019
Source de fond de carte : IGN, BD Ortho 2006 - IGN, Scan 1000
Sources de données : DREAL Picardie, 2011 - AIRELE, 2011

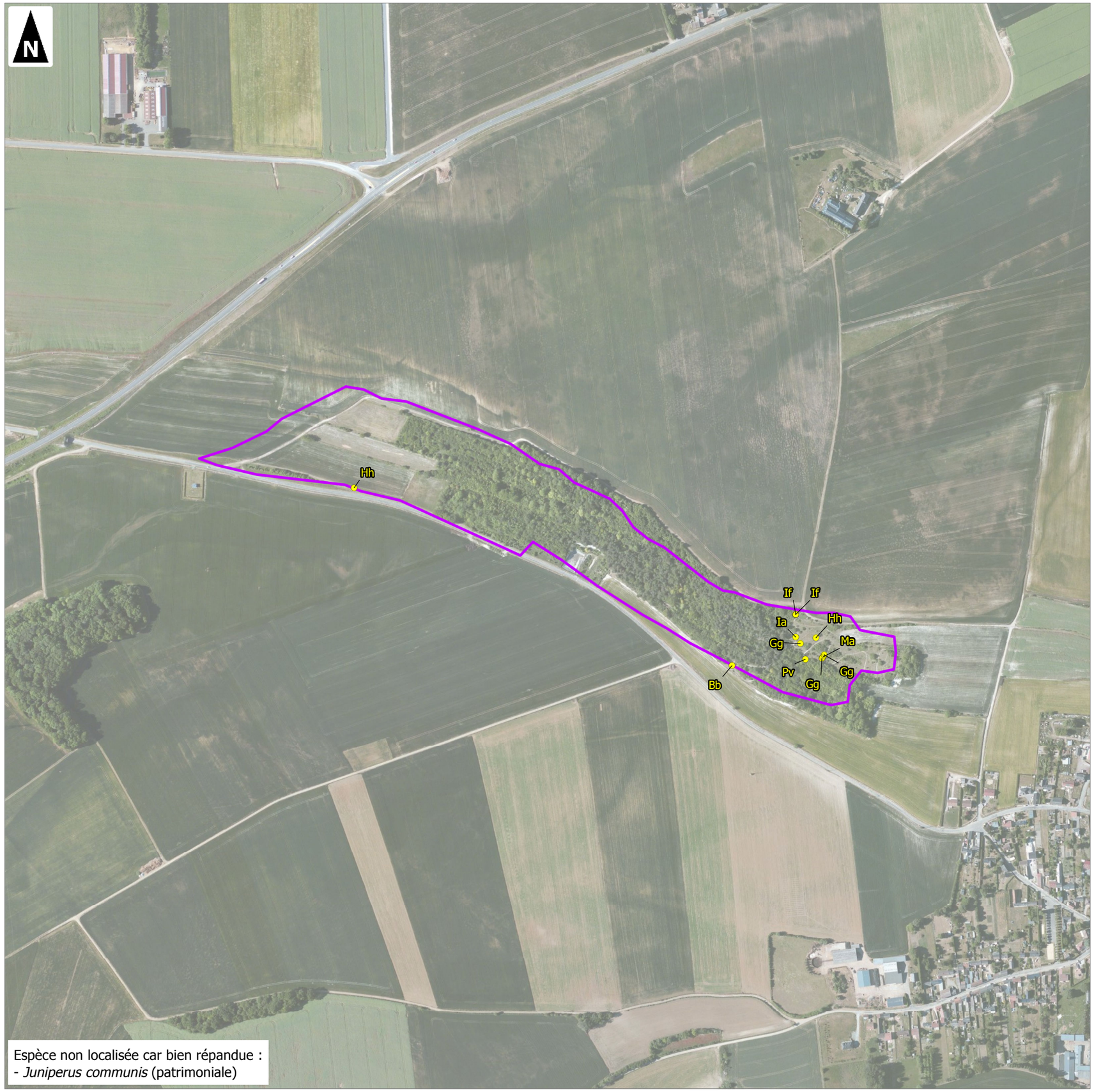

Espèce non localisée car bien répandue :
- *Juniperus communis* (patrimoniale)

Communauté de Communes de la Vallée de la Brèche et de la Noye
SOUS-SITE « VBN5 »

IDENTIFICATION

Commune(s) concernée(s) :
- Chepoix

Lieu(x)-dit(s) : Combe Larris Jacqueron
Superficie de l'entité : 13,5 ha
Propriété : communale et privée

Foncier :
- Nombre de parcelles : 50
- Nombre de propriétaires : 39

DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE

Activité cynégétique

- Pratique de la chasse : *oui (petit gibier, société de chasse communale)*
- Gestion cynégétique spécifique : *non*
- Aménagement particulier : *non*

- Informations complémentaires : RAS

Sylviculture

- Typologie de végétation : *Frêne, Hêtre, fourrés divers*
- Gestion sylvicole : *oui, ponctuellement (bois de chauffe)*

- Informations complémentaires : RAS

Activités de loisir ou touristique

- Sentier balisé : *non*
- Sentier d'accès : *oui (chemin agricole en limite)*
- Centre équestre à proximité : *non*
- Fréquentation du public estimée : *très faible sur le site, modérée sur le chemin en limite (piétons, vélos, cavaliers)*
- Activités motorisées observées : *probable fréquentation du chemin en limite*
- VTT : *probablement sur le chemin en limite*
- Enjeu touristique ou de loisir identifié : *non*

- Informations complémentaires : RAS

Agriculture

- Usage agricole (au sens déclaré PAC) : *oui (3 parcelles déclarées en « surfaces gelées sans production »)*
- Type d'exploitation : *pas d'exploitation actuellement*
- Marnière : *non*

- Proximité de parcelles cultivées : *oui (cultures de blé tendre, légumes, orge, colza, prairies temporaires)*

- Informations complémentaires : RAS

Autres remarques

- Dégradations : *aucune dégradation significative constatée*
- Contractualisation existante : *données non disponibles*
- Projets (routiers, urbanisation…) : *pas de projets connus pouvant impacter le sous site*
- Valorisation pédagogique : *non*

DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE

Protection et reconnaissance officielle du patrimoine naturel :
Aucune

Description générale :
Coteau se présentant sous la forme d'une bande boisée de 1800 m de long sur 60 à 100 m de large en moyenne, de pente moyenne à assez forte, orientée à l'ouest et au nord-ouest. Les boisements (hêtraie majoritairement) occupent la quasi-totalité de la superficie du site. La zone est entièrement bordée de champs mais elle reste facilement accessible depuis le chemin agricole en limite ouest.

Problématique générale :
La photographie aérienne de 1947 montre la présence de nombreuses zones ouvertes sur le sous-site, correspondant très probablement à des pelouses exploitées par une activité pastorale. Néanmoins, plusieurs boisements sont également visibles, particulièrement sur la partie supérieure (est) du coteau. L'état du sous-site en 1965 révèle l'abandon progressif des coteaux, les zones ouvertes ont très fortement régressé, certaines ne sont plus visibles tandis que d'autres sont piquetées de nombreux arbustes.

Tendances évolutives :
Comme sur les autres coteaux calcaires du secteur, la pente et la faible superficie disponible ont fortement limité les activités

agricoles ou pastorales. Le sous-site ne fait plus actuellement l'objet d'aucun usage agricole (les parcelles en jachère incluses dans le périmètre sont liées aux cultures du plateau) et ne comporte plus que deux très petites zones encore ouvertes mais fortement ourléifiées et en cours d'embroussaillement.

Habitats d'intérêt communautaire (prioritaires en gras) :

Aucun habitat d'intérêt communautaire

Autres habitats observés :

- 82.1 : Grande culture
- Autres boisements

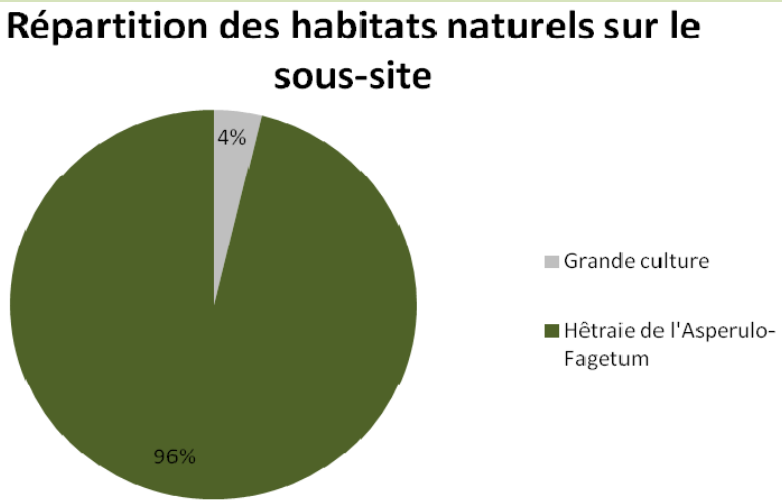

Espèces d'intérêt communautaire (prioritaires en gras) :

Aucune

Autres espèces animales et végétales patrimoniales (en gras protection nationale ou régionale, sinon : espèces dont la conservation représente un enjeu régional) :

Espèces végétales observées en 2011 :

- Genévrier commun (*Juniperus communis*)

Espèces animales observées en 2011 :

Néant

Autres espèces végétales patrimoniales :

Néant

Autres espèces animales patrimoniales :

Néant

Etat de conservation et enjeux :

Les deux zones ouvertes relictuelles sont occupées par la pelouse-ourlet à Brachypode penné et la junipéraie à Genévrier commun en mosaïque. Leur état de conservation est défavorable mauvais. Compte-tenu de leur superficie très faible et de l'ancienneté de la fermeture des milieux ouverts du sous-site, l'enjeu de celui-ci pour les pelouses est faible.

Les boisements sont en revanche en état plutôt favorable (à confirmer par les investigations complémentaires en 2012) et évoluent favorablement vers la hêtraie de *l'Asperulo-Fagetum*. L'enjeu du site pour les habitats forestiers d'intérêt communautaire est donc moyen.

INTERACTIONS ENTRE EFFETS OBSERVES OU POTENTIELS DES ACTIVITES HUMAINES ET HABITATS/ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE

Activités défavorables à biodiversité

Les activités agricoles qui s'exercent dans le périmètre du sous-site ou à proximité ne semblent pas avoir d'impact significatif sur les habitats forestiers d'intérêt communautaire.

Néanmoins on note ponctuellement en lisière est une certaine eutrophisation du cortège floristique, ainsi que des interventions sur la végétation ligneuse (gyrobroyage).

Activités favorables à la biodiversité

Le sous-site ne fait actuellement l'objet d'aucune activité favorable à la biodiversité.

Orientations de gestion :

Les orientations de gestion sont présentées sur la cartographie de localisation des mesures réalisées pour chaque sous-site et dans les fiches mesures (Contrat Natura 2000).

Communauté de Communes de la Vallée de la Brèche et de la Noye
SOUS-SITE « VBN6 »

IDENTIFICATION

Commune(s) concernée(s) :
- Mory-Montcrux

Lieu(x)-dit(s) : Vallée Saint-Marc
Superficie de l'entité : 3,4 ha
Propriété : communale et privée

Foncier :
- Nombre de parcelles : 18
- Nombre de propriétaires : 19

DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE

Activité cynégétique

- Pratique de la chasse : *oui (petit gibier, par une société de chasse)*
- Gestion cynégétique spécifique : *non*
- Aménagement particulier : *non*

- Informations complémentaires : RAS

Sylviculture

- Typologie de végétation : *Orme, Bouleau, Frêne commun, nombreux arbustes*
- Gestion sylvicole : *non (boisements non adaptés à la production de bois d'œuvre, aucune trace de coupe de bois de chauffe)*

- Informations complémentaires : RAS

Activités de loisir ou touristique

- Sentier balisé : *non*
- Sentier d'accès : *oui (chemin agricole en limite et sentiers dans le sous-site)*
- Centre équestre à proximité : *non*
- Fréquentation du public estimée : *moyenne à assez forte*
- Activités motorisées observées : *non observées mais passage occasionnel de motocross probable*
- VTT : *oui sur le chemin en limite et au niveau des sentiers du sous-site (nombreuses traces)*
- Enjeu touristique ou de loisir identifié : *non*

- Informations complémentaires : *présence de ruches sur une parcelle boisée à proximité de la voie ferrée*

Agriculture

- Usage agricole (au sens déclaré PAC) : *oui (1 parcelle déclarée en « prairie temporaire » et 1 parcelle en « protéagineux ». source : RPG 2009)*
- Type d'exploitation : *culture et production de fourrage*
- Marnière : *1 (sans activité d'extraction)*

- Proximité de parcelles cultivées : *oui (prairies temporaires, prairies permanentes, cultures de protéagineux et de blé tendre), mais présence du chemin en bordure de sous-site constituant des « bandes tampons »*

- Informations complémentaires : *utilisation pastorale au début du XX^{ème} siècle confirmée par un des propriétaires*

Autres remarques

- Dégradations : *traces de passage de VTT et probablement motocross sur les sentiers du sous-site, traces de feux à proximité de la marnière, dépôts de remblais dans la marnière (en partie depuis le chemin en limite est)*
- Contractualisation existante : *données non disponibles*
- Projets (routiers, urbanisation…) : *pas de projets connus pouvant impacter le sous site*
- Valorisation pédagogique : *non*

DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE

Protection et reconnaissance officielle :

- ZNIEFF de type I : Larris de la vallée Saint-Marc à Montcrux
- ENS : Vallée Saint-Marc

Description générale :

Coteau de pente moyenne à assez forte, orienté à l'ouest et au nord-ouest, constitué de quelques zones ouvertes et de jeunes boisements. Une marnière comportant un éboulis de superficie significative est également incluse dans le périmètre du sous-site.

La zone est entourée de parcelles cultivées, sauf au sud où elle est bordée par une voie ferrée. Elle est très facilement accessible depuis les chemins agricoles en limites est et ouest, et comporte de nombreux sentiers.

Problématique générale :

La photographie aérienne de 1947 montre la prédominance des milieux ouverts sur ce sous-site. Il s'agit probablement de pelouses exploitées par pastoralisme. Néanmoins la parcelle surplombant la marnière semble plutôt correspondre à une culture. Quelques zones boisées sont présentes, notamment à proximité de la voie ferrée. La prise de vue de 1965 ne montre pas d'évolution importante, les pelouses présentent une superficie assez similaire et peu d'embroussaillement, hormis dans la partie sud du sous-site. Il semblerait donc que l'arrêt de l'exploitation pastorale de cette zone soit postérieur aux années 60.

Tendances évolutives :

En l'absence d'activités pastorales ou agricoles sur cette zone, les secteurs ouverts se ferment progressivement par densification du tapis herbacé et colonisation par les ligneux. Les boisements, actuellement assez jeunes, évoluent progressivement vers des formations forestières plus mâtures. On note également par places le développement de végétations nitrophiles, en particulier sur les dépôts de remblais réalisés au niveau de la marnière.

Habitats d'intérêt communautaire (prioritaires en gras) :

- 6210 : Complexe de fourré méso-thermophile et de pelouse-ourlet à Brachypode penné (*Mesobromion erecti*)

- **8160-1* : Eboulis crayeux de la vallée de la Seine et de la Champagne (*Leontodontion hyoseroidis*)**

Autres habitats observés :

- 82.1 : Grande culture
- Autres boisements

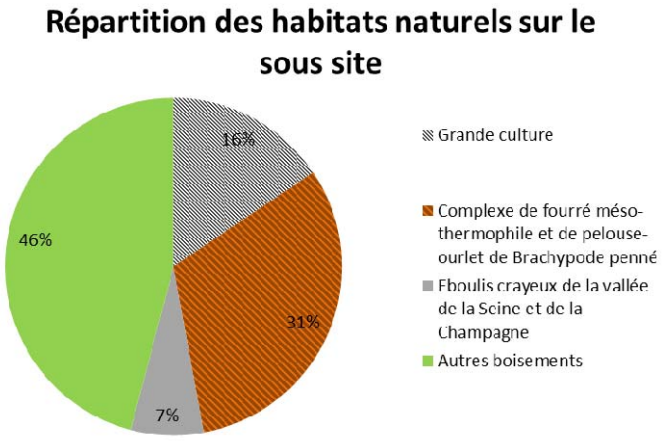

Espèces d'intérêt communautaire (prioritaires en gras) :

Aucune

Autres espèces animales et végétales patrimoniales (en gras protection nationale ou régionale, sinon : espèces dont la conservation représente un enjeu régional) :

Espèces végétales observées en 2011 :

- Laitue vivace (*Lactuca perennis*)
- Ibéris amer (*Iberis amara*)
- Genévrier commun (*Juniperus communis*)

Autres espèces végétales patrimoniales (source : données ZNIEFF) :

- Orchis bouc (*Himantoglossum hircinum*) -1997
- Bunium noix-de-terre (*Bunium bulbocastanum*) -1994
- Polygala du calcaire (*Polygala calcarea*) -1997

Espèces animales observées en 2011 :

Néant

Autres espèces animales patrimoniales (source : données ZNIEFF) :

- **Lézard vivipare (*Zootoca vivipara*)**
- Fluoré (*Colias australis*) -1997

Etat de conservation et enjeux :

Les milieux ouverts du sous-site présentent un état de conservation défavorable inadéquat, en raison principalement de l'envahissement par le Brachypode penné. Les éboulis sont en revanche dans un état de conservation plutôt favorable et comportent deux espèces patrimoniales en Picardie.

L'enjeu du sous-site pour les pelouses peut donc être qualifié de faible, mais il est en revanche fort pour les éboulis.

INTERACTIONS ENTRE EFFETS OBSERVES OU POTENTIELS DES ACTIVITES HUMAINES ET HABITATS/ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE	
Activités défavorables à biodiversité	***Activités favorables à la biodiversité***
Les activités agricoles qui s'exercent dans le périmètre du sous-site ou à proximité ne semblent pas avoir d'impact significatif sur les habitats d'intérêt communautaire du site. La présence du chemin en bordure ouest limite fortement leur influence. On remarque en revanche des dépôts de gravas au niveau de la marnière ainsi que des traces de feux. Ces pratiques entraînent une importante banalisation de la flore. La fréquentation par des VTT et probablement des motocross apparaît également assez significative.	Le sous-site ne fait l'objet d'aucune activité favorable à la biodiversité.
Orientations de gestion : *Les orientations de gestion sont présentées sur la cartographie de localisation des mesures réalisées pour chaque sous-site et dans les fiches mesures (Contrat Natura 2000).*	

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Habitats naturels - VBN 5 et 6

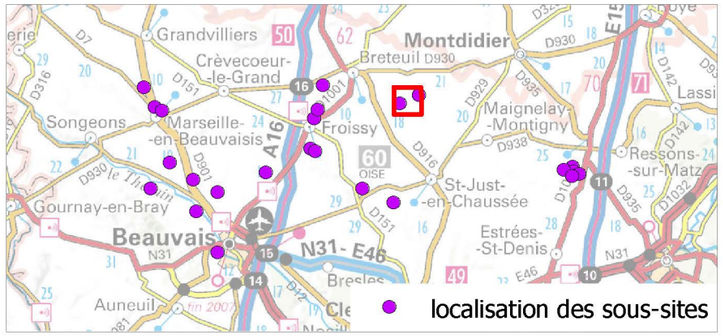

Délimitation du Site d'Importance Commmunautaire FR2200369

10, Complexe de fourré et de pelouse-ourlet à Brachypode penné, 6210

18, Hêtraie de l'Asperulo-Fagetum, 9130

20, Autres boisements

23, Eboulis crayeux, 8160-1

27, Grande culture

28, Zone anthropique

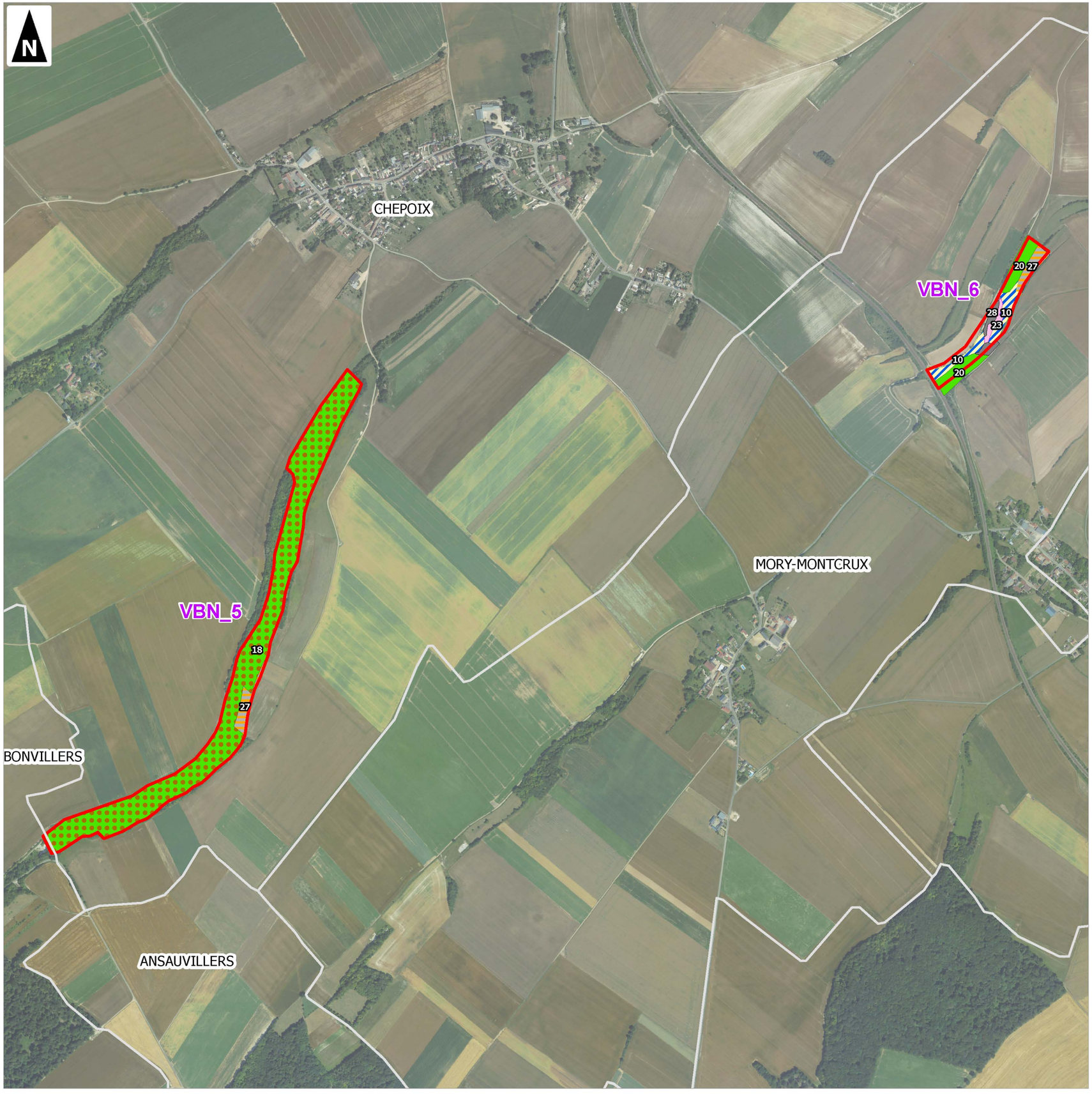

0 100 200 300 400 500

Mètres

1:12 000

(Pour une impression sur format A3 paysage sans réduction de taille)

Groupe auddicé

airele equinergies

Réalisation : C. Hanique - AIRELE - n°SK/AG 10 03 019
Source de fond de carte : IGN, BD Ortho 2006 - IGN, Scan 1000
Sources de données : DREAL Picardie, 2011 - AIRELE, 2011

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Localisation des espèces végétales remarquables
VBN 5 et 6

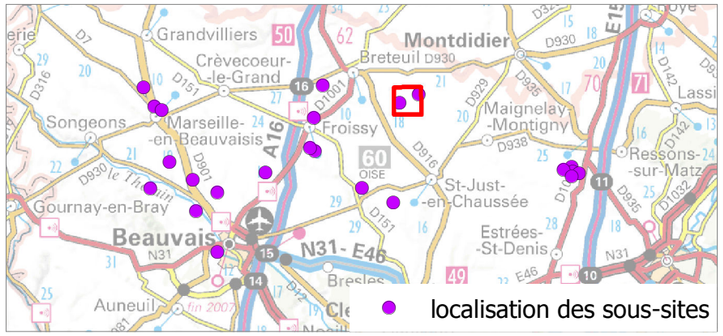

Délimitation du Site d'Importance Commmunautaire FR2200369

Statut de protection :
- directive
- protégée régionale
- patrimoniale

Effectifs :
- 1-10
- 11-25
- 26-50
- 51-100

Ap : Anacamptis pyramidalis
Ar : Anthericum ramosum
Bb : Bunium bulbocastanum
Cd : Cephalanthera damasonium
Cg : Campanula glomerata
Cge : Cynoglossum germanicum
Dl : Digitalis lutea
Ea : Epipactis atrorubens
Eo : Euphrasia officinalis
Gg : Gentianella germanica
Gp : Gallium pumilum
Hh : Himantoglossum hircinum
Ia : Iberis amara
If : Iris foetidissima
Lp : Lactuca perennis
Ma : Melampyrum arvense
Ms : Myosotis sylvatica
Oi : Ophrys insectifera
Om : Orchis militaris
Op : Orobanche purpurea
Os : Orchis simia
Pc : Polygala comosa
Pv : Pulsatilla vulgaris
Rm : Rhinanthus minor
Sc : Sesleria caerulea
Ss : Sisymbrium supinum L.
Th : Thesium humifusum
Tm : Teucrium montanum
Vt : Veronica teucrium

0 — 400 — 800 — 1 200
Mètres

1:12 000
(Pour une impression sur format A3 paysage sans réduction de taille)

Réalisation : C. Hanique - AIRELE - n°SK/AG 10 03 019
Source de fond de carte : IGN, BD Ortho 2006 - IGN, Scan 1000
Sources de données : DREAL Picardie, 2011 - AIRELE, 2011

Espèce non localisée car bien répandue :
VBN 5 : *Juniperus communis* (patrimoniale)
VBN 6 : *Juniperus communis* (patrimoniale)

CHAPITRE 4. FICHES DES HABITATS NATURELS D'INTERET COMMUNAUTAIRE PRESENTS

Eboulis médio-européens calcaires des étages collinéen à montagnard

Eboulis crayeux de la vallée de la Seine et de la Champagne*

Code Corine : 61.313

Code Natura 2000 : 8160-1*

Habitat communautaire prioritaire (cité dans le FSD)

Localisation et description du groupement

Les entités concernées par cet habitat sont : **VBN6, PV1, PP2.**

Végétation basse très ouvertes à strate muscinale réduite. Le tapis végétal est extrêmement écorché de recouvrement herbacé ne dépassant pas 20% dans les stades pionniers, se densifiant avec la fixation des éboulis et le développement des plantes de pelouses calcicoles (jusqu'à environs 50%).

Altitude : Etage collinéen à montagnard
Exposition : chaude à fraiche ou froide
Pente : généralement raide mais parfois sur des pierriers de faible pente
Substrat : roches-mères carbonatées : craie du crétacé supérieur.
Sol : pierriers de craies formés d'éléments de taille réduite

Situation sur les sous sites :

Les éboulis crayeux se situent en contre bas d'anciennes marnières. Ils sont issus de la gélifraction de la craie.

Rang phytosociologique

Classe : *Thlaspietea rotundifolii* (Bran. & Blanq. 1948)
Ordre : *Stipetalia calamagrostis* (Oberdorfer & Seibert *in* Orberdorfer 1977)
Alliance : *Leontodontion hyoseroidis* (Duvigneaud, Durin & Mullend. 1970)

Cortège floristique caractéristique (en vert les espèces observées)

Liondent des éboulis (*Leontodon hyoseroides*)
Gaillet de Fleurot (*Galium fleurotii*)*
Violette de Rouen (*Viola hispida*)*
Campanules à feuilles rondes (pop. d'éboulis) (*Campanula rontundifolia var. hirta*)
Epervière maculée (*Hieracium mavulatum*)
Silène des glariers (*Silene vulgaris* subsp. *glareosa*)*
Laitue vivace (*Lactua perennis*)*
Germandrée des montagnes (*Teucrium montanum*)*
Linaire couchée (*Linaria supina*)
Seslérie bleuâtre (*Sesleria caerulea*)*
Germandrée scorodoine (*Teucrium scorodonia*)
Germandrée petit chêne (*Teucrium chamaedrys*)
Fétuque hétéropachyde (*Festuca heteropachys*)
Liondent hispide (*Leontodon hispidus*)
Galéopis à feuilles étroites (*Galeopsis angustifolia*)
Picride fausse épervière (*Picris hieracioides*)

Eboulis crayeux sur le sous site VBN6

Habitats en contacts

Pelouses calcicoles méso-xérophiles à Seslérie bleuâtre (Seslerie caerulea) des mésoclimats froids développés en contact sur des pentes fraîches (UE : 6210)
Pelouses calcicoles xérophiles de corniches et de rebords de plateau (UE : 6210)
Pelouses calcicoles méso-xérophiles thermophiles à caractères subcontinental (UE : 6210)
Pelouses-ourlets et ourlets méso-xérophiles à mésophiles a caractère subcontinental du *Trifolion medii*
Manteaux arbustifs préforestiers calcicoles épars à Viorne lantane, Cornouiller mâle, Prunier de Sainte Lucie… (Code Corine : 31.812)

Dynamique évolutives/menaces

Dynamique interne aux éboulis eux-mêmes : Faible couverture végétale ➔ Développement des plantes pionnières des pelouses écorchées en gradin notamment la Seslérie bleue ➔ Passage aux pelouses calcicoles. Le passage aux pelouses calcicoles en l'absence d'entretien pastoral est également suivi d'une reconstitution forestière.

Dynamique générale : Densification par colonisation et extension de graminées sociales ➔ Piquetage arbustif et/ou arboré progressif aboutissant à la formation de fourrés ➔ Constitution de jeunes hêtraies diversifiées en essences calcicoles. Très localement, les lapins peuvent jouer un rôle dans le maintien de l'habitat au niveau des entrées de terriers.

Menaces : Tous les types d'éboulis sont relictuels et en voies de fortes régression et d'importance patrimoniale majeure en tant qu'élément isolé aux étages planitiaire et collinéens.

Evolution et menaces sur les sous sites : Au sein du site Natura 2000 les éboulis sont faiblement présentés. De plus, ils sont souvent dégradés par des dépôts de gravats.

Etat de conservation-Intérêt patrimonial au sein du site Natura 2000

L'état de conservation de cet habitat très relictuel est considéré comme mauvais. Cependant il garde un intérêt patrimonial très important par sa faible représentativité au sein du site Natura 2000 ainsi que par les espèces végétales qui le constitue.

Flore d'intérêt patrimonial et protégée (en gras les espèces protégées au niveau régional ou national) : la Laitue vivace (*Lactuca perennis*), L'Ibéris amer (*Iberis amara*), **la Germandrée des montagnes (*Teucrium montanum*)**

Orientation de gestion et de suivi/Etat à privilégier

Les éboulis doivent être gardés instables afin que l'habitat n'évolue pas en pelouse et que la flore inféodée à ce milieu naturel soit conservée.

- Pas d'intervention sur les pentes les plus raides où les processus érosifs maintiennent l'habitat
- Remobilisation des éboulis en cours de stabilisation et évoluant progressivement vers une pelouse

Pelouses maigres de fauches de basse altitude (*Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis*)

Prairies fauchées collinéennes à submontagnardes, mésophiles, mésotrophe

Code Corine : 38.22	Code Natura 2000 : 6510-6

Habitat communautaire non prioritaire (non cité dans le FSD)

Localisation et description du groupement

Les entités concernées par cet habitat sont : **CAB3, PV2, VBN1, VBN4, PS1.**

Habitat à formation herbeuse dense, composé de graminées et de quelques Apiacées.

Altitude : Etage collinéen
Exposition : sans importance
Pente : faible
Substrat : limons
Sol : sol riche en azote

Situation sur les sous sites :

Rang phytosociologique

Classe : *Arrhenatheretea elatioris* (Braun-Blanq. 1949)
Ordre : *Arrhenatheretalia elatioris* (Tüxen 1931)
Alliance : *Arrhenatherion elatioris (*W.Rich.1926*)*
Sous-alliance : *Centaurea jaceae-Arrhenatherenion elatioris* (B. Foucault 1989).

Cortège floristique caractéristique (en vert les espèces observées)

Avoine élevé (*Arrhenatherum elatius*)
Grande Berce (*Heracleum shondylium*)
Patience à feuilles obtuses (*Rumex obtusifolius*)
Patience oseille (*Rumex acetosa*)
Carotte sauvage (*Daucus carota*)
Gaillet jaune (*Galium verum*)
Gaillet mollugine (*Galium mollugo*)
Centaurée du groupe jacée (*Centaurea nigra, C. jacea*)
Knautie des champs (*Knautia arvensis*)

Habitats en contacts

Hêtraies calcicoles [code UE : 9130]
Boisements rudéraux
Cultures

Dynamique évolutives/menaces

Evolution liée à la gestion : Cet habitat provient de l'eutrophisation d'une prairie mésotrophe issue vraisemblablement d'un défrichement du boisement initial.

Menaces : Cette prairie de fauche ne semble pas menacée sauf par un pâturage et une fertilisation trop intensive qui pourrait la faire dériver vers des habitats de moindre valeur patrimoniale.

Evolution et menaces sur les sous sites : Cet habitat ne semble pas menacé sur le site Natura 2000, cependant une eutrophisation et un abandon de l'entretien de ces espaces sont des menaces potentielles.

Etat de conservation-Intérêt patrimonial au sein du site Natura 2000

Cet habitat est globalement dans un état de conservation moyen. Aucune espèce d'intérêt patrimonial, rare ou protégée n'a été observées dans cet habitat.

Orientation de gestion et de suivi/Etat à privilégier

- Réaliser des **fauches annuelles** avec exportation des produits de fauche
- **Limiter fortement les apports de fertilisants**
- **Maintenir la prairie naturelle** sans réensemencement ni boisement ou retournement pour une mise en culture.
- Conserver des **bandes refuge** non fauchées pour la faune
- **Pâturage extensif d'arrière-saison** (fin aout).

Pelouses maigres de fauches de basse altitude (*Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis*)

Prairies fauchées collinéennes à submontagnardes eutrophiques

Code Corine : 38.22	Code Natura 2000 : 6510-7

Habitat communautaire non prioritaire (non cité dans le FSD)

Localisation et description du groupement

Les entités concernées par cet habitat sont : **CAB6 et PV1.**

Prairie dense dû à l'eutrophisation ayant tendance à faire régresser les espèces végétales à floraison vive et à favoriser les graminées sociales.

Altitude : Etage collinéen
Exposition : sans importance
Pente : faible
Substrat : limons
Sol : sol riche en azote

Situation sur les sous sites :

Rang phytosociologique

Classe : *Arrhenatheretea elatioris* (Braun-Blanq. 1949)
Ordre : *Arrhenatheretalia elatioris* (Tüxen 1931)
Alliance : *Arrhenatherion elatioris (*W.Rich.1926*)*
Sous-alliance : *Rumici obtusifolii-Arrhenatherenion elatioris de Foucault 1989*
Association : *Heraclo sphondylii- Brometum hordeacei de* Foucault ex de Foulcaut 2008

Cortège floristique caractéristique (en vert les espèces observées)

Grande Berce (*Heracleum shondylium*)
Brome mou (*Bromus hordeaceus)*
Avoine élevé (*Arrhenatherum elatius*)
Patience à feuilles obtuses (*Rumex obtusifolius*)
Patience oseille (*Rumex acetosa*)
Carotte sauvage (*Daucus carota*)

Habitats en contacts

Hêtraies calcicoles [code UE : 9130]
Boisements rudéraux
Cultures

Dynamique évolutives/menaces

Evolution liée à la gestion : Le plus souvent, cet habitat dérive par convergence de plusieurs types de prairies de fauches mésotrophiques ou de pelouses oligotrophiques mésophiles. Sous l'influence d'une forte fertilisation les différentes origines des prairies et des pelouses initiales sont généralement masquées.

Menaces : Ces prairies ne semblent pas menacées et pourraient être localement en extension sous l'effet de la fertilisation.

Evolution et menaces sur les sous sites : Cet habitat ne semble pas menacé sur le site Natura 2000.

Etat de conservation-Intérêt patrimonial au sein du site Natura 2000

Cet habitat est globalement dans un état de conservation moyen. Aucune espèce d'intérêt patrimonial, rare ou protégée n'a été observées dans cet habitat.

Orientation de gestion et de suivi/Etat à privilégier

- Réaliser des **fauches annuelles** avec exportation des produits de fauche
- **Limiter fortement les apports de fertilisants**
- **Maintenir la prairie naturelle** sans réensemencement ni boisement ou retournement pour une mise en culture.
- Conserver des **bandes refuge** non fauchées pour la faune
- **Pâturage extensif d'arrière-saison** (fin aout).

Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaire (*festuco-brometalia*)

Pelouses calcicoles méso-xérophiles nord-atlantiques des mésoclimats froids

⇨ Pelouses à Fétuque de Léman et Seslérie bleuâtre

Code Corine : 34.325	Code Natura 2000 : 6210.9

Habitat communautaire (cité dans le FSD)

Localisation et description du groupement

L'entité concernée par cet habitat est CAB6.

Pelouses rases à mi-hautes, d'aspect général marqué par la Seslérie bleue. Il y a présence extensive de plantes associées habituellement aux ourlets préforestiers et se comportant comme des espèces de pelouses : Séséli libanotide, Phalangère rameuse, Buplèvre en faux …
Cet habitat est souvent associé à des formations hautes de Brachypode penné et en climat nord-atlantique picard, sur pentes crayeuses raides aux expositions fraîches on retrouve des pelouses à Patience oseille et à Seslérie bleuâtre.

Altitude : Etages planitiaire
Exposition : fraiche à froide
Situation topographique : variables, pentes raides à moyennes, parfois sur éboulis crayeux plus ou moins fixés.
Substrat : craie du Crétacé supérieur
Sol : sols crayeux squelettiques

Situation sur les sous sites :

Cet habitat est très relictuel sur le site Natura 2000 puisqu'il n'est présent que sur CAB6.

Rang phytosociologique

Classe : F*estuco valesiacae-Brometea erecti* (Braun-Blanq. & Tüxen *ex* Bruan-Blanq. 1949)
Ordre : *Brometalia erecti* (W.Koch 1926)
Alliance : *Mesobromion erecti ((*Braun.-Blanq. & Moor 1938) Oberdorfer 1957 *nom. cons. Propos.)*
Sous-alliance : *Seslerio caerulae-Mesobromion* (Oberdorfer 1957)

Cortège floristique caractéristique

Aster linosyris (*Aster linosyris*)*
Bugrane naine (*Ononis pusilla*)*
Centaurée scabieuse (*Centaurea scabiosa*)
Coronille naine (*Coronilla minima*)*
Epipactis brun rouge (*Epipactis atrorubens*)*
Euphorbe à feuille de pin (*Euphorbia esula* subsp. *piniflolia*)*
Fétuque à épaisseur variable (*Festuca heteropachys*)
Hélianthème blanchâtre (*Helianthemum oelandicum ssp incanum*)*
Hélianthème des Apennins (*Helianthemum apenninum*)*
Laitue vivace (*Lactuca perennis*)*
Orobanche cruelle (Orobanche cruenta)
Phalangère rameuse (*Anthericum ramosum*)*
Séséli libanotide (*Seseli libanotis*)
Seslérie bleuâtre (*Sesleria caerulea*)*
Patience oseille (*Rumex acetosa*)
Boucage saxifrage (*Pimpinella saxifraga*)
Fétuque de Léman (*Festuca lemanii*)
Koelérie pyramidale (*Koeleria pyramidata*)
Cirse sans tige (*Cirsium acaule*)

Habitats en contacts

Voile de Genévriers commun (*Juniperus communis*) sur pelouse calcicole (UE : 5130)

Dynamique évolutives/menaces

Evolution spontanée : Végétations secondaires issues de déforestations historiques anciennes, elles sont inscrites dans des potentialités soit de hêtraies calcicoles thermophiles à affinités montagnarde du *Cephalanthera rubrae-Fagion sylvaticae* soit de forêts calcicoles de pentes riches en essences ligneuses du *Carpinion betuli* montagnard ou du *Tilio platyphylli-Acerion pseudoplatani*.
Phase dynamique à l'intérieur des pelouses elles-mêmes : Phase pionnière écorchée en gradins à Seslérie bleuâtre ➔ Phase optimale à strates pelousaires horizontales suffisamment ouverte pour présenter une niche de régénération fonctionnelle à vie courte ➔ Fermeture de la pelouse à Seslérie bleuâtre ➔ Vieillissement avec élévation du tapis végétal et extension des espèces d'ourlet.

Après abandon pastoral, le processus dynamique de reconstitution forestière est de vitesse variable et peut présenter des seuils dynamiques prolongés (comme les pelouses-ourlets à Brachypode penné) : Densification par colonisation et extension rapide du Brachypode penné ➔ Piquetage arbustif et/ou arboré progressif aboutissant à la formation de fourrés coalescent ou de complexes préforestiers de type « prè-bois » ➔ Constitution de jeunes chênaies pubescentes diversifiées en essences calcicoles.

Evolution liée à la gestion : Par intensification du pâturage, passage à des variantes appauvries mésophiles ; dans certains cas ; dont la productivité fourragère est favorisées pas les expositions fraîches, semblent supporter une intensification du pâturage, même bovin.

Menaces : La disparition spatiale continue depuis le XX^{e} siècle avec une accélération très forte depuis 1970 ayant pour causes principales l'abandon du pâturage et la reconstitution de boisement. Il y a une forte menace d'extinction pour tous les types de pelouses, et plus particulièrement pour celles très localisées de Basse-Normandie, du tertiaire parisien et de Picardie.

Evolution et menaces sur les sous sites : Cet habitat n'est présent que sur un seul sous site (CAB6). Il est situé sur une surface très réduite.

Etat de conservation-Intérêt patrimonial au sein du site Natura 2000

L'état de conservation est qualifié de très mauvais sur l'ensemble du site. Cet habitat n'est représenté que sur un seul sous-site (CAB 6, commune de Beauvais) et occupe une surface très restreinte.

Flore d'intérêt patrimonial et protégée (en gras les espèces protégées au niveau régional ou national) :
Seslérie bleuâtre (*Sesleria caerulea*) –observée en 2009 (CESN Picardie)

Orientation de gestion et de suivi

- En fonction de l'état initial de la pelouse, il peut être nécessaire d'entreprendre **une phase de restauration** de l'habitat, afin de restreindre les fourrés au profit des espèces herbacées tout en maintenant une structure en mosaïque. Celle-ci consiste principalement en des débroussaillements, manuels ou mécaniques, selon l'état, le degré d'embroussaillement et la sensibilité du milieu.

- Pour l'envahissement du Brachypode, la méthode la plus efficace demeure le « **Blitz grazing** » (forte pression instantanée, deux années consécutives sur la même parcelle) qui permet une régénération intéressante des espèces floristiques et favorise le développement des géophytes. Elle doit être suivie d'une période sans pâturage de un à deux ans pour permettre aux différentes espèces animales ou végétales de ce milieu de se remettre un peu en place.

- Le **pâturage traditionnel par les ovins** est la forme de gestion à l'origine de la plupart des pelouses calcicoles actuelles, il peut donc être intéressant de valoriser ce moyen pour entretenir ces formations. La période de pâturage est à définir localement selon les objectifs du gestionnaire et les capacités de la race ovine choisie : **pâturage hivernal** (régression des arbustes, préservation des populations d'insectes), **pâturage printanier** (régression des graminées sociales) ou **pâturage d'automne** (favorable aux populations d'Orchidées).

- **La fauche** permet essentiellement d'éviter la dominance du Brachypode penné lorsqu'elle est réalisée en juin-juillet ou en septembre. Elle est intéressante comme technique de substitution ou complémentaire au pâturage de manière ponctuelle ; les produits de fauche doivent être exportés afin d'éviter un enrichissement du sol ; le type de substrat n'a pas les qualités suffisantes pour effectuer une bonne décomposition.

- Le **maintien d'une population adéquate de petits brouteurs** (lapins, lièvre), avec adaptation d'une pression cynégétique à un niveau convenable par des aménagements cynégétiques (vaccination, garennes), est favorable aux zones de pelouses les plus rases, en début de stade évolutif.

- **L'extraction de marne ou de calcaire est à proscrire.**

Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaire (*festuco-brometalia*)

Pelouses calcicoles méso-xérophiles subatlantiques

⇨ Pelouses à Avénule des prés et Fétuque de Léman

Code Corine : 34.322	Code Natura 2000 : 6210-22

Habitat communautaire (cité dans le FSD)

Localisation et description du groupement

Les entités concernées par cet habitat sont : **PV1, PV2, PV4, CAB1, CAB2, CAB3, CAB6, VBN1, VBN2, VBN3, VBN4, VBN6, VBN7, PP1, PP2, PS**.

Pelouses rases à mi-rases, plus ou moins écorchées, dominées par des hémicryptophytes et riches en graminées. La strate herbacée est typiquement associée à un voile de Genévrier commun (*Juniperus communis*) dans les anciens parcours extensifs.

Altitude : Etages planitiaire et collinéen (entre 150 et 220 m)
Exposition : Toutes expositions même si l'exposition sud/sud-ouest serait plus favorable
Situation topographique : pente moyenne (comprise entre 20 et 45°)
Substrat : roches mères carbonatées : craie sèche et calcaire (lutétien pour l'essentiel)
Sol : sols crayeux squelettiques

Situation sur les sous sites :
Cet habitat est retrouvé sur d'anciens coteaux calcaires de pente moyenne avec des expositions très variables.

Rang phytosociologique

Classe : F*estuco valesiacae-Brometea erecti* (Braun-Blanq. & Tüxen *ex* Bruan-Blanq. 1949)
Ordre : *Brometalia erecti* (W.Koch 1926)
Alliance : *Mesobromion erecti ((*Braun.-Blanq. & Moor 1938) Oberdorfer 1957 *nom. cons. Propos.)*
Sous-alliance : *Teucrio montani-Mesobromion erecti (*Royer 1991 *nom. inval.)*
Association : *Avenulo pratensis-Festucum lemanii* (Boullet 1980) Boullet & Géhu 1984

Cortège floristique caractéristique (en vert les espèces observées)

Fétuque de Léman (*Festuca lemanii*)
Koelérie à grandes fleurs (*Koelaria macrantha*)
Koelérie pyramidale (Koelaria pyramidata)
Polygale du calcaire (*Polygala calcarea*)*
Pulsatille vulgaire (*Pulsatilla vulgaris*)*
Avoine de près (*Avenula pratensis*)
Boucage saxifrage (*Pimpinella saxifraga*)
Cirse sans tige (*Cirsium acaule*)
Euphorbe faux cyprès (*Euphorbia cyparissias*)
Germandrée petit chêne (*Teucrium chamaedrys*)
Hélianthème nummulaire (*Helianthemum nummularium* subsp. *Nummularium*)
Hippocrépide chevelu (*Hippocrepis comosa*)
Laîche glauque (*Carex flacca*)

Pelouses calcicoles sur le sous site CAB1

Habitats en contacts

Voile de Genévriers communs (*Juniperus communis*) sur pelouse calcicole [UE : 5130*]
Ourlet à Brachypode penné [UE : 6210]
Eboulis d'anciennes marnnière [UE : 8160*]
Fourré de recolonisation [UE : 6230 ; faciès d'embuissonnement]

Dynamique évolutives/menaces

Evolution spontanée : Végétations secondaires issus de déforestations historiques anciennes, inscrites soit dans des potentialités de forêts neutrocalcicoles du *Carpinion betuli*, soit de hêtraies calcicoles thermophiles enrichies en éléments de chênaies pubescentes et relevant du *Cephalanthera rubrae-Fagion sylvaticae*.
Après abandon pastoral, le processus dynamique de reconstitution forestière est de vitesse variable et peut présenter des seuils dynamiques prolongés (comme les pelouses-ourlets à Brachypode penné) : Densification par colonisation et extension rapide du Brachypode penné ➔ piquetage arbustif et/ou arboré progressif aboutissant à la formation de fourrés coalescent ou de complexes préforestiers de type « prè-bois » ➔ constitution de jeunes forêts diversifiées en essences calcicoles.

Evolution liée à la gestion : Par intensification du pâturage, généralement accompagnée d'amendement accrus (situation classique en enclos herbagé, plutôt avec des bovins ou des équins), il y a d'abord passage par des variantes piétinées à Pâquerettes et Trèfles rampants, puis à des prairies calcicoles plus fertiles.

Le boisement artificiel fréquent conduit à une dégradation et destruction progressive des pelouses.

Evolution et menaces sur les sous sites : Les pelouses calcicoles à Avénule des prés et Fétuque de Léman sont en régression sur une grande partie du site Natura 2000. En effet, une densification des espèces de graminées sociales telles que le Brachypode penné est souvent observé. De même qu'une fermeture progressive et de plus en plus inquiétante sur certains sous site a peut-être constatée.

Etat de conservation-Intérêt patrimonial au sein du site Natura 2000

L'état de conservation est de moyen à bien sur l'ensemble du site. Cet habitat occupe des surfaces de plus en plus petites. Les pelouses calcicoles sont également souvent déconnectée ce qui complique leur entretien et leur maintien.

Flore d'intérêt patrimonial et protégée (en gras les espèces protégées au niveau régional ou national) : l'Anémone pulsatile (*Pulsatilla vulgaris*), l'Anacamptis pyramidal (*Anacamptis pyramidalis*), la **Phalangère rameuse (*Anthericum ramosum*)**, le Bunium noix-de-terre (*Bunium bulbocastanum*), la Digitale jaune (*Digitalis lutea*), l'Épipactis brun rouge (*Epipactis atrorubens*), le Gaillet couché (*Galium pumilum*), l'Orchis bouc (*Himantoglossum hircinum*), le Mélampyre des champs (*Melampyrum arvense*), l'Ophrys mouche (Ophrys insectifera), l'Orchis militaire (Orchis militaris), l'Orchis singe (Orchis simia), la Polygala du calcaire (*Polygala calcarea*), le Rhinanthe à petites fleurs (*Rhinanthus minor subsp. Minor*), la **Germandrée des montagnes (*Teucrium montanum*)**, le Thésion couché (*Thesium humifusum*), la Véronique en épi (*Veronica spicata*), **le Sisymbre couché (*Sisymbrium supinum*)**, le Cynoglosse officinale (*Cynoglossum officinale*)

Faune d'intérêt patrimonial et protégée (en gras les espèces protégées au niveau régional ou national) : le **Lézard vivipare (*Zootoca vivipara*), le Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*), l'Ecaille chinée (*Callimorpha quadripunctaria*),** la **Coronelle lisse (*Coronella austriaca*),** l'Azuré bleu nacré (*Lysandra coridon*), la Petite violette (*Boloria dia*)

Orientation de gestion et de suivi/Etat à privilégier

Les pelouses doivent regrouper une mosaïque de micro-habitats (pelouses rases, ourlets, sol squelettique) pour favoriser une biodiversité diversifiée mais aussi une régénération potentielle de certains habitats pionniers.

- **La gestion par le pâturage** extensif des ovins voire par des bovins, caprins et équins de races rustiques, permet le maintien d'une couverture herbacée. En Picardie la période de pâturage sur ces pelouses s'étale de 4 à 5 mois, entre la première quinzaine de mai et la deuxième quinzaine de septembre.

- Dans les secteurs envahis par le Brachypode et le Brome, **la réalisation de fauche** avec exportation en juillet et en septembre peut s'avérer nécessaire.

- Il est essentiel d'éviter la fermeture des biotopes en éliminant les Pins sylvestres par **coupe et broyage**. Cependant on pourra conserver quelque feuillus pour préserver l'entomofaune et l'avifaune qu'ils abritent.

- Il est également important de favoriser des ouvertures entre les pelouses afin de créer des liaisons et permettre des échanges entre les populations et le flux de gène.

Formations à *Juniperus communis* sur landes ou pelouses calcaires

Junipérais secondaires planitiaires à montagnardes à Genévriers commun

Code Corine : 31.88	Code Natura 2000 : 5130-2

Habitat communautaire non prioritaire (cité dans le FSD)

Localisation et description du groupement

Les entités concernées par cet habitat sont : **CAB1, VBN1, VBN3, VBN4, PP1.**

Habitats secondaires associés aux systèmes pastoraux extensifs. Les Junipéraies sont souvent pures ou de faible diversité spécifique, de densité variable depuis les voiles épars jusqu'aux massifs impénétrables de Junipéraies vieillies observées en Picardie. Se retrouve au sein des pelouses et ourlets calcicoles

Altitude : Etage collinéen à montagnard (entre 100 et 200 m)
Exposition : sans importance
Situation topographique : versant assez raide qui n'a pas été mise en culture
Substrat : Craie du Crétacé
Sol : sol crayeux peu épais

Situation sur les sous sites : Au niveau du site Natura 2000, les Junipérais sont observées en milieu de versant. Cependant les Genévriers sénescents ou morts observés sous les hêtraies ou les manteaux arbustifs denses n'ont pas été retenus comme habitats d'intérêt communautaire.

Rang phytosociologique

Classe : *Crataego monogynae-Prunetea spinosae* (Tüxen 1962)
Ordre : *Prunetalia spinosae* (Tüxen 1952)
Alliance : *Berberidion vulgaris* (Braun. & Blauq. 1952)

Cortège floristique caractéristique (en vert les espèces observées)

Genévrier commun (*Juniperus communis* subsp. *communis*)*

Habitats en contacts

Pelouse calcicoles, [code UE : 6210] xérophiles à méso-xérophiles européennes et ouest sibérienne [*Festuco valesiacae-Brometea erecti]*
Pelouses-ourlets et ourlets calcicoles [code UE : 6210] à acidiclines [*Trifolio medii-Geranietea sanguinei]*,
Hêtraies calcicoles [code UE : 9130]
Manteaux arbustifs préforestiers [*Crataego monogynae-Prunetea spinosae*, code Corine : 31.8, code UE : 5110]

Junipérais présente sur CAB1

Dynamique évolutives/menaces

Evolution spontanée : Essence héliophile par excellence, le Genévrier commun ne supporte pas la concurrence arbustive et se retrouve rapidement éliminé dans les phases de coalescence et de développement des manteaux arbustifs préparant l'installation de la forêt. Le port du Genévrier et la présence d'un ourlet herbacé créent un microclimat d'ombrage au pied de l'arbuste facilitant l'installation d'autres arbustes ainsi que leur protection. Il est classique d'observer à partir des Genévriers en place la constitution de fourrés éclatés dont la coalescence et le développement annoncent la mort de la junipéraie pionnière.

Evolution liée à la gestion : Une intensification du pâturage ne permet plus la régénération des populations, tandis qu'un abandon ou une déprise trop forte accélère les processus de colonisation arbustive néfastes aux junipéraies. Le développement de vastes junipéraies aux structures d'âge équilibrées est généralement associé à la persistance de pratiques pastorales extensives sur de longues périodes.

Menaces : Disparition spatiale continue des junipéraies secondaires depuis le début du XX^{e} siècle avec une accélération très forte depuis 1960 ayant pour causes principales l'abandon pastoral et la reconstitution de boisements, l'ouverture et l'extension de carrières (pour l'amendement, l'empierrement ou la pierre calcaire), l'extension urbaine et industrielle… Localement, le développement important d'une junipéraie équienne suite à l'abandon récent de pratiques pastorales suffisamment intensives pour maintenir jusque là une présence très réduite de l'arbuste, peut apparaître comme un facteur d'extension de l'habitat, dont il convient cependant de souligner l'aspect déséquilibré et sans avenir à moyen terme pour le peuplement de Genévrier commun.

Evolution et menaces sur les sous sites :

Les Junipérais sont moyennement représenté sur le site et sont en régression au niveau du site Natura 2000. En effet, les Junipérais sont relativement denses. Cette densification favorise l'installation d'arbustes qui entraine la dégradation de cet habitat voire à long terme sa disparition

Etat de conservation-Intérêt patrimonial au sein du site Natura 2000

L'état de conservation de cet habitat est de moyen à bon. Les Junipérais bien conservées se situent sur les versants pentus où la pratique pastorale a été abandonnée récemment et où aucune mise en culture n'a été faite. Les Junipérais les plus dégradées se trouvent sur des surfaces très réduites, de faible pente et progressivement envahies par les lisières forestières
L'éclaircissement et la remise en pâture de la Junipérais du sous site PP1 a permis de retrouver un état de conservation favorable.

Flore d'intérêt patrimonial et protégée (en gras les espèces protégées au niveau régional ou national) : le Genévrier commun (*Juniperus communis*), la Polygala du calcaire (*Polygala calcarea*), **la Germandrée des montagnes (*Teucrium montanum*)**

Faune d'intérêt patrimonial et protégée (en gras les espèces protégées au niveau régional ou national) : le **Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*),** l'Azuré bleu nacré (*Lysandra coridon*), la Petite violette (*Boloria dia*), le Fluoré (*Colias alfacariensis*), **le Lézard vivipare (*Zootoca vivipara*)**

Orientation de gestion et de suivi/Etat à privilégier

Les Junipéraies doivent être conservées et entretenues en voile éclaté avec des classes d'âges diversifiées et une potentialité de régénération.

- Le **maintien de l'activité pastorale extensive** sur de longues périodes demeure le meilleur moyen d'assurer leur conservation.

- Des **interventions ponctuelles d'éclaircie** peuvent être nécessaires, à condition qu'elles soient les plus légères possibles (abattage sélectif des pieds concurrents, débroussaillage manuel des zones embuissonées en excluant le Genévrier commun, si celui-ci n'est pas trop envahissant)

- Avant de mettre en place des mesures de conservation pour une junipéraie donnée, il important d'**étudier sa composition** (âge des individus) et d'examiner l'âge et la courbe de croissance des individus morts, pour estimer sa durée de vie.

Hêtraies de l'*Aperulo-Fagetum*

Hêtraies-chênaies à Lauréole ou Laîche glauque

Code Corine : 41.13	Code Natura 2000 : 9130-2

Habitat Communautaire non prioritaire (cité dans le FSD)

Localisation et description du groupement

Les entités concernées par cet habitat sont : **PV1, PV2, PV3, CAB1, CAB2, CAB5, VBN3, PP2**.

La strate arborescente est dominée par le Hêtre accompagné des Chênes. Le sous bois est riche en espèces. La strate herbacée montre un fort recouvrement de Lierre, de Mercuriale pérenne, Mélique uniflore et Aspérule odorante.

Exposition : Toutes les expositions
Situation topographique : sur versant relativement pentus avec effleurement de calcaire et drainage important
Substrat : calcaire pas recouvert de limon, limon à silex, craie du Crétacé supérieur
Sol : sols bruns calcaires à horizon humifère peu marqué ou rendzine avec un horizon foncé peu épais.

Situation sur les sous sites :

Sur pente faible à moyenne avec un sol calcaire peu épais.

Rang phytosociologique

Classe : *Querco roboris-Fagetea sylvaticae* (Br.-Bl. & J.Vlieger *in* J.Vlieger 1937)
Ordre : *Fagetalia sylvaticae* (Pawlowski *in* Pawlowski, Sokolowski & Wallish 1928)
Sous-ordre : *Carpino betuli-Fagenalia sylvaticae* (Rameau (1981) 1996 *nom. inval.)*
Alliance : *Carpenion betuli* (Issler 1931)
Association : *Daphno laureolae-Fagetum sylvaticae* Durin et Al. 1967

Cortège floristique caractéristique (en vert les espèces observées)

Lauréole (*Daphne laureola*)
Laîche glauque (*Carex flacca*)
Primevère acaule (*Primula vulgaris*)*
Tamier (*Tamus communis*)
Mercuriale pérenne (*Mercurialis perennis*)
Mélique uniflore (*Melica uniflora*)
Aspérule odorante (*Galium odoratum*)
Laîche des bois (*Carex sylvatica*)
Brachypode des bois (*Brachypodium sylvaticum*)
Orchis pourpre (*Orchis purpurea*)
Dompte-venin (*Vincetoxicum hirundinaria*)
Sanicle d'Europe (*Sanicula europeae*)
Violette des bois (*Viola reichenbachiana*)
Anémone sylvie (*Anemone nemorosa*)
Lamier jaune (*Lamium galeobdolon*)
Gouet tacheté (*Arum maculatum*)
Campanule gantelée (*Campanula trachelium*)
Houx (*Ilex aquifolium*)

Habitats en contacts

Pelouses préforestières à Brachypode des bois
Fruticées diverses à Viorne lantane, Tamier…
Hêtraies-chênaies acidiphiles à Houx (UE : 9120)
Eboulis calcaires (UE : 8160)
Hêtraies-chênaies acidiphiles à Mélique uniflore (UE : 9130)
Pelouse à Seslérie bleue ou à Brome dressé (UE : 6210*)

Dynamique évolutives/menaces

Evolution spontanée : Cet habitat est généralement issu de la dynamique de végétation naturelle des pelouses calcicoles : pelouses calcicole ➔ Ourlet à Brachypode penné ➔fruticées calcicoles ➔ phase pionnière forestière avec le Frêne commun et le Chêne pédonculé. Lorsque des trouées se forment, elles sont cicatrisées par le Hêtre.

Evolution liée à la gestion : Cet habitat peut évoluer en taillis sous futaie de Chêne ou de Charme ou être complètement transformé par des plantations (résineux).

Evolution et menaces sur les sous sites : Cet habitat évolue lentement et il n'y pas de menace particulière.

Etat de conservation-Intérêt patrimonial au sein du site Natura 2000

Cet habitat forestier est peu répandu par rapport aux forets acidiclines ou acidiphiles à l'échelle de la France. La flore est relativement banal cependant on retrouve sur le site Natura 2000 la Céphalanthère à grandes feuilles (*Cephalanthera damasonium*) et l'Ophrys mouche (*Ophrys insectifera)*. L'état de conservation de cet habitat est globalement favorable, même si par endroit l'état de conservation est moins favorable du fait du traitement sylvicole (Frênaie ouverte ou taillis sous futaie de Noisetiers).

Flore d'intérêt patrimonial et protégée (en gras les espèces protégées au niveau régional ou national) : la Céphalanthère à grandes feuilles (*Cephalanthera damasonium*), l'Ophrys mouche (*Ophrys insectifera*).

Orientation de gestion et de suivi

- **La transformation des peuplements** en essences autres que celles du cortège de l'habitat est vivement déconseillée.
- **Maintenir et favoriser le mélange des essences** en travaillant au profit des essences minoritaires et secondaires.
- **Régénération naturelle à privilégier.**
- **Maintenir des arbres morts, surannés ou dépérissant** pour favoriser la présence de coléoptères saproxylophages, de bryophytes ou de champignons se développant ou vivant au dépend du bois mort.

Hêtraies de l'*Asperulo-Fagetum*

Hêtraies-chênaies à Jacinthe des Bois

Code Corine : 41.132	Code Natura 2000 : 9130-3

Habitat communautaire non prioritaire (cité dans le FSD)

Localisation et description du groupement

Les entités concernées par cet habitat sont **PV1, PV2, PV3, CAB1, CAB2, CAB5, VBN3, PP2**

Il y a une très forte dominance du Hêtre dans la strate arborescente et le tapis herbacé est marqué par les tâches ou les tapis étendus de Jacinthes des Bois.

Exposition : Toutes les expositions
Situation topographique : situation de plateau
Substrat : placages limoneux, limons à silex dénaturés.
Sol : sols bruns mésotrophes à eutrophes

Situation sur les sous sites :

Cet habitat se situe sur des surfaces en de faible pente et sur des sols mésotrophes.

Rang phytosociologique

Classe : *Querco roboris-Fagetea sylvaticae* (Br.-Bl. & J.Vlieger *in* J.Vlieger 1937)
Ordre : *Fagetalia sylvaticae* (Pawlowski *in* Pawlowski, Sokolowski & Wallish 1928)
Sous-ordre : *Carpino betuli-Fagenalia sylvaticae* (Rameau (1981) 1996 *nom. inval.)*
Alliance : *Carpinion betuli* (Issler 1931)
Association : *Endymio non-scriptae-Fagetum sylvaticae* Durin et Al. 1967

Cortège floristique caractéristique (en vert les espèces observées)

Jacinthes des bois (*Hyacinthoides non-scipta*)
Mélique uniflore (*Melica uniflora*)
Aspérule odorante (*Galium odoratum*)
Euphorbe des bois (*Euphobia amygdaloides*)
Conopode denudé (*Conopodium majus*)*
Sanicle d'Europe (*Sanicula europaea*)
Chèvrefeuille (*Lonicera peryclimenum*)
Ronce (*Rubus Fruticosus*)
Lierre (*Hedera Helix*)
Lamier jaune (*Lamium galeobdolon*)
Millet diffus (*Milium effusum*)
Fougère mâle (*Dryopteris filix-mas*)
Laîche des bois (*Carex sylvatica*)
Houx (*Ilex aquifolium*)
Fragon (*Ruscus aculeatus*)*

Hêtraies-chênaies du Morvan

Habitats en contacts

Prairie pâturée ou fauchée (UE : 6510)
Hêtraies-chênaies acidiphile à Houx (UE : 9120)
Hêtraies-chênaies calcicoles (UE : 9130)

Dynamique évolutives/menaces

Evolution spontanée : Prairies diverses abandonnées ➔ Prairies préforestières ➔ Fruticées (ou landes) ➔ Phase forestière pionnières à Tremble, Frêne, Bouleau, Chêne pédonculé ➔ Maturation progressive par le Chêne sessile et le Hêtre.
Les petites trouées sont cicatrisées rapidement par les régénérations de Hêtre. Les trouées plus grandes sont recolonisées par le Chêne.

Evolution liée à la gestion : Taillis sous futaies de substitution à Chêne pédonculé, Merisier, Charme. Plantations (Douglas, mélèze du Japon, Epicéas…)

Evolution et menaces sur les sous sites : Tout comme l'habitat précédent (Hêtraies-chênaies à Lauréole ou Laîche glauque – 9130.3), cet habitat évolue lentement et ne semble pas menacé.

Etat de conservation-Intérêt patrimonial au sein du site Natura 2000

Cet habitat occupe une aire importante à l'échelle nationale. La flore y est relativement banale. Cependant on a pu observer la Céphalanthère à grandes feuilles (*Cephalanthera damasonium*). Ce milieu forestier reste tout de même très important pour la faune.

Orientation de gestion et de suivi

- **Transformations vivement déconseillées** en particulier les plantations monospécifiques et systématiques de résineux.
- **Maintenir et favoriser le mélange des essences** en travaillant au profit des essences minoritaires et secondaires et de la strate arbustive (Noisetier, Houx, Cornouillers).
- **Régénération naturelle à privilégier.**

Maintenir des arbres morts, surannés ou dépérissant pour favoriser la présence de coléoptères saproxylophages, de bryophytes ou de champignons se développant ou vivant aux dépends du bois mort.

Hêtraies de l'*Asperulo-Fagetum*

Hêtraies-chênaies à Aspérule odorante et Mélique uniflore

Code Corine : 41.13	Code Natura 2000 : 9130-5

Habitat communautaire non prioritaire (cité dans le FSD)

Localisation et description du groupement

Les concernées par cet habitat sont : **PV1, PV2, PV3, CAB1, CAB2, CAB5, VBN3, PP2**.

Type d'habitat se présentant sous forme de futaies largement dominé par le Hêtre et accompagné par le Chêne sessile. Le sous bois est composé de diverses essences calcicoles et le tapis herbacé peut être diversement constitué selon la densité du couvert arborescent. La strate muscinale est très dispersée en règle générale.

Exposition : Etage collinéen versants diversement exposés
Situation topographique : sur versant relativement pentus
Substrat : craie du Crétacé supérieur
Sol : sols bruns mésotrophes à eutrophes

Situation sur les sous sites :

Sur pente faible à moyenne avec un sol calcaire peu épais.

Rang phytosociologique

Classe : *Querco roboris-Fagetea sylvaticae* (Br.-Bl. & J.Vlieger *in* J.Vlieger 1937)
Ordre : *Fagetalia sylvaticae* (Pawlowski *in* Pawlowski, Sokolowski & Wallish 1928)
Sous-ordre : *Carpino betuli-Fagenalia sylvaticae* (Rameau (1981) 1996 *nom. inval.)*
Alliance : *Carpinion betuli* (Issler 1931)
Association : *Galio odorati-Fagetum sylvaticae Sougnez & Thill 1959 em. Dierschke 1989*

Cortège floristique caractéristique (en vert les espèces observées)

Aspérule odorante (*Galium odoratum*)
Mélique uniflore (*Melica uniflora*)
Laîche digitée (*Carex digitata*)
Campanule gantelée (*Campanula trachelium*)
Pulmonaire des montagnes (*Pulmonaria montana*)*
Asperge des bois (*Ornithogalum pyrenacium*)
Renoncule tête d'or (*Ranunculus auricomus*)
Renoncule des bois (*Ranunculus nemorosus*)*
Gouet tacheté (*Arum maculatum*)
Raiponce en épi (*Phyteuma spicatum*)*
Parisette (*Paris quadrifolia*)
Lamier jaune (*Lamium galeobdolon*)
Euphorbe des bois (*Euphobia amygdaloides*)
Néottie nid d'oiseaux (*Neottia nidus-avis*)
Sceau de Salomon multiflore (*Polygonatum multiflorum*)
Violette des bois (*Viola reichenbachiana*)

Habitats en contacts

Pelouses calcicoles à Brome dressé et Orchidées (UE : 6210)
Pelouses préforestières à Brachypode penné
Fruticées à prunelliers, Cornouiller, Viorne…
Hêtraies acidiclines (UE : 9130)

Dynamique évolutives/menaces

Evolution spontanée : Phase de maturité dominée par le Hêtre ; les petites trouées favorisant cette espèce, les plus grandes trouées entraînent le développement du Chêne sessile et des essences nomades comme le Frêne ou l'Erable.
Par abandon des pelouses : Pelouses à Brome dressé ➔ Pelouses à Brachypode penné ➔ Fruticées à Prunelliers, Cornouillers … ➔ Phase pionnière à Erable, Frêne, Chêne pédonculé

Evolution liée à la gestion : Traitement passé fréquent en taillis : Chênaies sessiliflore-charmaies ➔ Chênaies pédonculées-charmaies. Plantations diverses (Epicéa, Pin sylvestre, Pin noir d'Autriche, Mélèze d'Europe, Douglas, Sapin)

Evolution et menaces sur les sous sites : Tout comme l'habitat précédent (Hêtraies-chênaies à Lauréole ou Laîche glauque – 9130.3), cet habitat évolue lentement et ne semble pas menacé.

Etat de conservation-Intérêt patrimonial au sein du site Natura 2000

Cet habitat occupe une aire importante à l'échelle nationale. La flore y est relativement banale. Cependant on a pu observer la Céphalanthère à grandes feuilles (*Cephalanthera damasonium*). Ce milieu forestier reste tout de même très important pour la faune.

Orientation de gestion et de suivi

- La **transformation des peuplements** en essences autres que celles du cortège de l'habitat est **vivement déconseillée** (plantations monospécifiques et systématiques de résineux par exemple).

- Le Hêtre étant en générale très largement dominant, il faut **limiter la monospécificité** du peuplement en travaillant également au profit des essences minoritaires et secondaires (Alisier torminal, Cornier, Erable…). Le Charme est à conserver comme essence d'accompagnement. Il est également nécessaire de maintenir la présence d'une strate arbustive (Noisetier, Houx, Cornouiller)

- Il faut profiter au maximum de la **régénération naturelle**.

- Les **dégagements seront de préférence mécaniques ou manuels** : l'utilisation de produits phytosanitaires est à limiter aux cas critiques (développement herbacés beaucoup trop concurrentiel et empêchant une régénération naturelle ou une croissance satisfaisante de plants).

- **Maintien d'arbres morts, surannés ou dépérissant** pour favoriser la présence de coléoptères saproxylophages, de bryophytes ou de champignons.

- **Maintien des ourlet préforestiers et lisières**, entrant dans la composition d'une mosaïque d'habitats originale et qui sont de plus riches en espèces intéressantes parfois rares et protégées.

CHAPITRE 5. FICHES DES ESPECES FIGURANT A L'ANNEXE II DE LA DIRECTIVE HABITAT PRESENTES

Code UE 1065	*Euphydryas aurinia* Le Damier de la Succise
Taxonomie	Ordre des Lépidoptères, Famille des Nymphalidés
Enjeu local de conservation	Espèce à enjeu de conservation fort

BEUDIN Eric - Airele

BOILLY Olivier - Airele

Statuts de protection		***Statuts de conservation*** (Source : IUCN, liste rouge)	
Directive Habitat	Annexe II	Monde	Vulnérable (IUCN, 2011)
Convention de Berne	Annexe II	Europe	Préoccupation mineure (LR Europe)
Arrêté ministériel du 23 avril 2007	Article 3	France	En Danger (LR France)

Répartition géographique

Cette espèce vit sur un très large territoire s'étendant de la Corée au Maghreb en passant par l'Asie tempérée et l'Europe.

La carte présentée ci-contre correspond à la répartition de toutes les sous-espèces. La sous espèce *Euphydryas aurinia aurinia* est la plus répandue en Europe et est présente dans toute la France. L'écotype E. *aurinia* forme *xeraurinia* lié aux milieux plus xériques et concernant l'espèce observée sur le site est présent dans le sud-ouest et le quart nord-est.

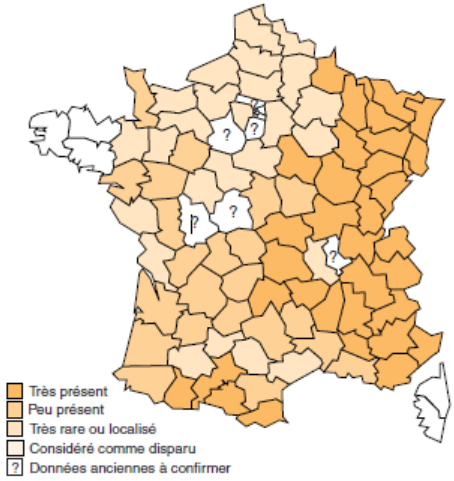

Source : *Cahiers d'habitats Natura 2000- Tome 7 – Espèces animales*

Entités concernées par l'espèce

Le « Coteau de la Vallée de Villers » sur la commune de Milly-sur-Thérain (CAB 1) est l'unique zone du site Natura 2000 qui abrite une population de Damier de la Succise.
Cependant, certaines entités sont composées d'habitats considérés comme favorables à l'espèce. Les habitats concernés sont les pelouses calcicoles rases et encore ouverte

Caractères morphologiques

L'adulte est de couleur générale fauve pâle et orné de dessins avec une alternance de taches orangées et noires. Le dimorphisme sexuel affecte la taille avec des femelles généralement plus grandes.
La chenille est noire avec de nombreux spicules très ramifiés. Une bande dorsale et une bande latérale formées de taches blanches sont également présentes. Sa taille moyenne est de 27 mm au dernier stade larvaire.
La chrysalide est blanche avec des taches noires et oranges.

Caractères biologiques

Activité

Les adultes ne volent que si le temps est ensoleillé. Les femelles ne s'accouplent qu'une seule fois et la ponte principale s'effectue dans un délai de un à quelques jours après l'accouplement.

Régime alimentaire

Les plantes-hôtes (en gras celles présentes sur le site) pour les nids sont la Succise des prés (*Succisa pratensis*), **la Centaurée scabieuse** (*Centaurea scabiosa*), **la Scabieuse colombaire** (*Scabiosa columbaria*). Les adultes sont floricoles et sont observés sur les anthemis (*Anthemis sp.*), les chardons (*Carduus sp.*), les centaurées (*Centaurea sp.*), les cirses (*Cirsium sp.*), les globulaires (*Globularia sp.*), les épervières (*Hieracium sp.*), la Renouée bistorte (*Polygonum bistorta*), la Potentille tormentille (*Potentilla erecta*), les renoncules (R*anunculus sp.*), la Bétoine (*Stachys officinalis*), les trigonelles (*Trigonella sp.*)…

Cycle de développement

Cette espèce est monovoltine (une seule génération par an). La période de vol des adultes s'étale sur 3 ou 4 semaines d'avril à juillet. La ponte est déposée, en plaque ou en tas, au revers d'une feuille de la plante que les chenilles mangeront (plante-hôte).

Six stades larvaires sont observés. Les trois premiers se déroulent à l'intérieur d'un nid de soie commun fabriqué par les chenilles sur la plantes hôte et déplacé au cours de la consommation des feuilles. Les larves entrent en diapause à la fin de l'été au quatrième stade larvaire. Au printemps et en fonction des conditions climatiques les chenilles sortent du nid pour s'exposer une grande partie de la journée et s'alimenter en fin de journée.

La nymphose dure deux à trois semaines entre la fin mars et le mois de juin ou juillet suivant le milieu.

Caractères écologiques

Ce papillon fréquente les pelouses sèches, les prés maigres sur calcaire, les prairies humides et paratourbeuses, les bas-marais et les pelouses acidiphiles riches en Succise des prés. La sous-espèce E. *aurinia aurinia* est dépendante des milieux humides. Un écotype de milieux plus xériques E. *aurinia aurinia* forme *xeraurinia* a été distingué par R. MAZEL (1982). C'est probablement cette sous espèce qui est présente sur les coteaux picards.

Dynamique des populations

Les populations sont liées par des échanges d'individus, c'est une dynamique de type métapopulation. Cette dynamique est caractérisée par des processus d'extinction. L'espèce reste cependant très sédentaire, parcourant des distances très courtes de 50 à 100 m. Un à deux kilomètres serait la distance maximale entre sites favorables, afin de conserver des métapopulations viables.

Cette espèce est donc très sensible à la fragmentation du paysage et à l'isolement qui augmentent le risque d'extinction des populations.

Etat de conservation

A l'échelle européenne :

E. aurinia est en déclin ou éteint dans 18 des 27 pays de l'Union Européenne en raison de la forte régression des milieux humides. Le nombre de stations s'est fortement réduit et l'aire de répartition de l'espèce a diminué de plus de 50% depuis 1977.

A l'échelle régionale :

Dans les années 1960, une vingtaine de populations étaient recensées dans la région. Cette espèce était donc considérée comme abondante. notamment dans les départements de l'Aisne et de l'Oise. On comptait 11 populations présentes sur l'ensemble de la région

En Picardie, il ne semble subsister que 4 stations dont une seule encore connue dans l'Oise (Beauvaisis) alors que l'espèce était considérée comme commune dans les années 1950-1960. Elle est en revanche beaucoup mieux représentée en Normandie où plusieurs populations sont encore présentes sur la cuesta du Bray normande par exemple.

Etat actuel de la population sur le site Natura 2000 :

Cette espèce est localisée sur un seul des coteaux crayeux du site au niveau de la Vallée de Villers (commune de Milly-sur-Thérain). Elle fréquente les espaces ouverts mais composés de Genévriers. Il semblerait que cette junipéraie bien conservée soit intéressante pour sa mosaïque d'habitats.

En 2011, 111 individus ont été recensés par le Conservatoire des Espaces Naturels de Picardie. L'ensemble des zones favorables à l'espèce a été prospecté au cours de la période d'émergence cette même année. Cependant aucune autre population n'a pu être observée sur les autres sous-sites

La population est actuellement dans une dynamique stable. Cependant la fragmentation du paysage ainsi que son caractère unique et isolé pourrait affecter la conservation de cette espèce sur le site.

Les milieux propices à ce papillon (pelouses sèches ou près maigre sur calcaire) ont tendance à diminuer, suite à la déprise agricole. La fermeture progressive des milieux et l'abandon de la pratique pastorale rendent donc ces habitats moins attractifs pour l'espèce.

Menaces

- Abandon des habitats favorables à cette espèce et fermeture progressive de ces milieux évoluant vers un boisement
- Gestion non adaptée aux habitats favorables (amendement des prairies, fauche pendant le développement larvaire, surpâturage).
- Fragmentation des paysages et isolement des populations

Mesures de protection actuelles

Mis à part le statut de protection général, l'espèce ne bénéficie pas sur le site de mesures de protection particulières. La vallée de Villers à Milly-sur-Thérain est suivie depuis plusieurs années par le Conservatoire des Espaces Naturels de Picardie, mais ne fait pas l'objet d'une contractualisation à ce jour.

Objectifs de conservation et de gestion de l'espèce

Les principaux objectifs pour la conservation de ce papillon sont le maintien, l'entretien et la restauration des pelouses sèches et des junipéraies (habitats d'intérêt communautaire).

Propositions de gestion relative à l'habitat de l'espèce :

- Un pâturage extensif : des expériences menées en Angleterre (BUTT, 1986) ont démontré que le pâturage pouvait maintenir les populations de Damier de la Succise. De plus, lorsque la hauteur de la végétation composées de plantes hôtes est comprise entre 5 et 10 cm, les populations seraient beaucoup plus importantes.
- Une fauche tardive et exportatrice : elle ne doit pas être pratiquée au cours du développement larvaire, et il serait intéressant pour l'espèce de maintenir des zones refuges.
- Une connexion entre les habitats favorables : pour le bon fonctionnement de la métapopulation, il est nécessaire de faciliter les échanges entre les sites favorables, situés au maximum à 2 km, abritant ou non l'espèce.

Propositions de gestion relative à l'espèce :

- Cartographier les stations où l'espèce est présente ainsi que les sites favorables à son installation.
- Suivi des effectifs de populations pour connaître la dynamique de la population. Il est important de suivre les adultes durant la période d'émergence. Il peut être également très intéressant de compter et cartographier les nids de chenilles.
- Etudier le retour possible de populations sur les sites favorables grâce à la gestion de corridors écologiques.

Bibliographie et personnes ressources

BENSETTITI F. & GAUDILLAT V. 2001. – *Cahiers d'habitats Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 7 – Espèces animales.* La Documentation française, Paris, 1 volume : p. 263 à 267

LAFRANCHIS T., 2000. – *Les papillons de jour de France, Belgique et Luxembourg et leurs chenilles.* Collection Parthenope, éditions Biotope, Mèze (France). p. 398

BAL B., BEUCHAT S., GARNIER A., SCHEURER Y. 2007. – *Plan d'actions faune – Damier de la Succise - Euphydryas aurinia aurinia (Rottemburg, 1775).* Programme Interreg IIIa. (Asters, Conservatoire des espaces naturels de Haute-Savoie ; Canton de Genève - Département du territoire Service de la conservation de la nature du canton de Genève). 11 p.

LAFRANCHIS J. 2003. – *Fiches insectes protégés-Le Damier de la Succise*. Insectes 13, n°130, 2003.

ADEP, 2004. – *La Picardie et ses papillons*. *Tome I : les Rhopalocères*. Association des entomologistes de Picardie. 224 p.

Données transmises par le Conservatoire des Espaces Naturels de Picardie

Code UE 1078*	*Callimorpha Quadripunctaria* ou *Euplagia Quadripunctaria* L'Ecaille chinée
Taxonomie	Ordre des Lépidoptères, Famille des Arctiidae
Enjeu local de conservation	Espèce à enjeu de conservation faible

Statuts de protection		***Statuts de conservation***	
Directive Habitat	Annexe II	Monde	-
		Europe	
		France	-

Répartition géographique

Cette espèce est répandue dans toute l'Europe moyenne et méridionale. Elle est également présente sur l'ensemble de la France. Ce papillon semble très abondant sur tout le territoire sauf dans le nord-est où il semble moins fréquent.

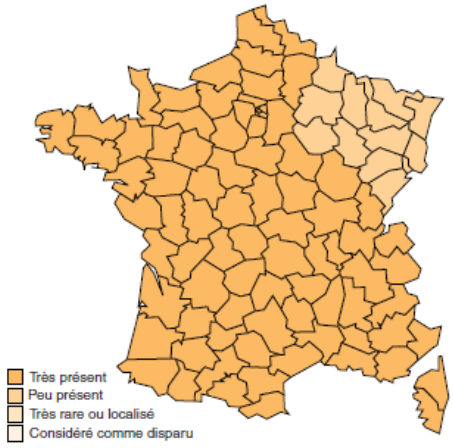

Source : *Cahiers d'habitats Natura 2000- Tome 7 – Espèces animales*

Entités concernées par l'espèce

L'Ecaille chinée a été observée sur les sous-sites PV2, communes de Fontaine-Lavaganne et Marseille-en-Beauvaisis et PS2, communes de Neufvy-sur-Aronde et Lataule. Cependant étant donné l'écologie de l'espèce, elle peut potentiellement être présente sur l'ensemble des sous-sites du site Natura 2000.

Caractères morphologiques

L'adulte possède des ailes antérieures noires zébrées de jaune pâle tandis que les postérieures sont rouges avec chacune quatre taches noires. Il n'y a pas de dimorphisme sexuel chez cette espèce.

La chenille est noirâtre ou brun foncée. Une bande médio-dorsale jaunâtre et deux bandes latérales de macules blanc jaunâtre sont également présentes. La chrysalide est rouge foncé.

Caractères biologiques

Activité

Les adultes ont une activité diurne et nocturne, mais restent plus visibles en fin d'après-midi. Cependant au stade chenilles, l'activité est plus importante la nuit.

Régime alimentaire

Les chenilles sont polyphages et se nourrissent d'espèces herbacées (en gras celles présentes sur le site) :

l'**Eupatoire chanvrine** (*Eupatorium cannabinum*), **les chardons** (*Carduus sp.*), **les cirses** *(Cirsium sp*.), **les lamiers** (*Lamium sp.*), **les orties**, (*Urtica sp.*)… Elles se nourrissent également sur des ligneux (arbres et arbustes) : **Noisetier** (*Corylus avellana*), **Hêtre** (*Fagus sylvatica*).

Les adultes sont floricoles et sont observés sur l'Eupatoire chanvrine (*Eupatorium cannabinum*), l'Angélique sauvage (*Angelica sylvestris*), les ronces (*Rubus ssp*.), les chardons (*Carduus sp.*), les centaurées (*Centaurea sp.*)…

Cycle de développement

Cette espèce est monovoltine (une seule génération par an). La période de vol des adultes s'étale de fin juin à fin aout. Les œufs sont déposés sur les feuilles de la plante hôte entre juillet et aout.

Les chenilles éclosent 10 à 15 jours après la pause et rentrent rapidement en diapause dans un cocon à la base des plantes.

La nymphose dure quatre à six semaines au mois de juin.

Caractères écologiques

Ce papillon fréquente une grande variété de milieux, à l'exception des zones de monoculture. Il est présent dans les milieux humides ou xériques ainsi que des milieux anthropisés. C'est une espèce très généraliste qui affectionne les milieux à plantes variées, notamment les lisières forestières, les mosaïques d'habitats des complexes riverains.

Etat de conservation

L'état de conservation de cette espèce est bon puisque les populations sont très bien développées partout en France. De plus, le groupe d'experts sur les invertébrés de la convention de Berne considère que seule la sous espèce *Callimorpha quadripunctaria rhodonensis* (endémique d'île de Rhodes) est menacée en Europe (Legakis a., 1997).

Etat actuel de la population sur le site Natura 2000 :

La population de l'Ecaille chinée ne semble pas menacée.

Menaces

L'espèce ne semble pas menacée, cependant les actions suivantes peuvent avoir un impact sur le maintien des populations :

- Destruction des habitats : mis en culture, intensification sylvicole, aménagements urbains
- Fauche des lisières et prairies pendant le mois de juillet, période de ponte et de développement larvaire
- Utilisation d'herbicides, notamment au printemps

Mesures de protection actuelles

Mis à part le statut de protection général, l'espèce ne bénéficie pas sur le site de mesures de protection particulières.

Objectifs de conservation et de gestion de l'espèce

D'après les cahiers d'habitats Natura 2000, en France, cette espèce ne nécessite pas la mise en œuvre de mesure de gestion car elle est très fréquente et peu trouver une étendue importante d'habitats favorables.

Cependant, certaines actions peuvent favoriser le maintien en bon état de conservation ce taxon :

- Présence de plantes à fleur : Epuratoire chanvrine, Crises, Chardons, Centaurées
- Entretien des boisements (coupes d'éclaircies, débroussaillage extensif)

Bibliographie

BENSETTITI F. & GAUDILLAT V., 2001. – *Cahiers d'habitats Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 7 – Espèces animales.* La Documentation française, Paris, 1 volume : p 280-281

SKINNER B., 1998. – *The colour identification guide to Moths of the British Isles.* Viking, p. 85

CARTER D.J. & HARGREAVES B., 2005 – *Guide des chenilles d'Europe.* Les guides du Naturaliste, édition Delachaux et Niestlé, p. 233

Code UE 1493	*Sisymbrium supinum* Sisymbre couché
Taxonomie	Embranchement : Spermatophyte (Angiosperme), Classe : Dicotylédones, Famille : Brassicacées
Enjeu local de conservation	Espèce à enjeu de conservation fort

Statuts de protection		***Statuts de conservation*** (Source : UICN, liste rouge)	
Directive Habitat	Annexes II et IV	Monde	Non menacé
Convention de Berne	Annexe I	France	Vulnérable
Arrêté du 14 décembre 2006 (protection nationale	Article 1	Picardie	Vulnérable

Répartition géographique

L'aire de répartition de *Sisymbrium supinum* est limitée à l'Europe occidentale et nord-occidentale : Suède (îles d'Öland et de Gotland), Estonie, Suisse (lac de Joux), France. Les îles de la Baltique semblent constituer l'aire principale de l'espèce, à partir de laquelle les oiseaux migrateurs l'auraient disséminée à travers les autres pays d'Europe occidentale. Dans ces derniers, les populations de Sisymbre couché ont toujours été plus sporadiques. En France, l'espèce a encore été observée récemment dans le quart nord-est du pays, dans les régions suivantes : Champagne-Ardenne, Île-de-France (Yvelines), Lorraine (Meurthe-et-Moselle, Meuse), Nord-Pas-de-Calais (Pas-de-Calais) et Picardie. Le Sisymbre couché se trouve essentiellement à l'étage collinéen, mais il peut se rencontrer jusqu'à 1000 m d'altitude (lac de Joux).

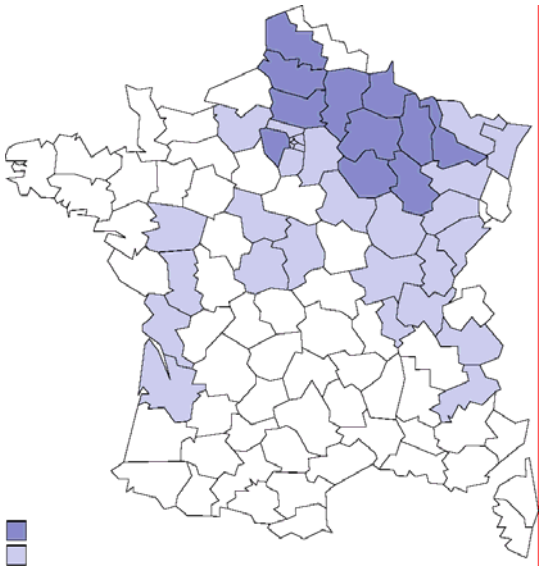

Source : *Cahiers d'habitats Natura 2000- Tome 6 – Espèces végétales*

Entités (sous-sites) concernées par l'espèce

Entité (sous-site) située sur la commune de Le Mesnil-sur-Bulles, Communauté de Communes du Plateau Picard

Caractères morphologiques

Plante velue, hérissée de poils raides, aux tiges plus ou moins étalées couchées, de 5 à 50 cm de longueur.

Feuilles courtement pétiolées, pennatipartites, à lobes oblongs, entiers ou sinués, obtus, le terminal plus grand.

Fleurs blanches, très petites (3 à 5 mm de diamètre), brièvement pédicellées, solitaires à l'aisselle des

feuilles, formant une grappe feuillée terminale, lâche et allongée.

Fruits : siliques étalées-dressées, de 1-3 cm de long sur 0,15- 0,20 cm de large, plus ou moins arquées, un peu comprimées, terminées à la pointe par le style persistant.

Graines ovoïdes (1,2 x 0,75 mm), sur 2 rangs.

Caractères biologiques

Thérophyte (plante annuelle), rarement hémicryptophyte (bisannuelle ?), le Sisymbre couché germe au printemps et achève son cycle dès septembre. C'est une espèce fugace, inconstante dans ses stations.

La floraison est étalée dans le temps, du mois de mai au mois d'août, au fur et à mesure de la croissance des tiges.

La fructification s'opère de fin juin jusqu'à l'automne. Bien que n'ayant pas été étudiée, la fécondation est probablement essentiellement tournée vers l'autogamie, quelques petits insectes pouvant jouer un rôle secondaire dans la fécondation croisée.

La production de semences est régulière et abondante, chaque silique contenant plusieurs dizaines de graines et la plante pouvant produire un grand nombre de siliques. Cette capacité de production dépend directement de la disponibilité des nutriments, assurant à la plante une croissance plus ou moins importante. Ainsi, sur des sols crayeux secs, la plante dépasse rarement les 10 cm et ne produit que quelques siliques, tandis que dans des conditions nitrophiles plus accusées, les tiges prennent un grand développement et produisent de très nombreux fruits.

Les graines ne semblent pas présenter *a priori* d'adaptation particulière à la dissémination, en dehors de leur petitesse et de leur légèreté, permettant sans doute au vent et à l'eau de les transporter sur de plus ou moins longues distances. En revanche, les sols crayeux et argileux, très collants lorsqu'ils sont mouillés, facilitent certainement leur dissémination, que ce soit par les engins agricoles sur de courtes distances ou par les oiseaux migrateurs sur de longues distances. Cette ornithochorie supposée permettrait, par ailleurs, d'expliquer les particularités de l'aire de répartition de l'espèce.

Caractères écologiques

Écologie

Espèce héliophile calcicole, *Sisymbrium supinum* se rencontre essentiellement sur sols argileux ou crayeux, tassés et durcis ou pierreux, graveleux, sableux; plus rarement, sur tourbe alcaline décapée et éboulis schisteux suintant (Ardenne primaire). La plante semble toujours rechercher une certaine fraîcheur (espèce mésophile) : sur un éboulis calcaire (station sèche), par exemple, elle colonisera préférentiellement la base, plus humide.

C'est une espèce pionnière des terrains à végétation très ouverte ; l'installation de plantes vivaces ou même le développement d'annuelles plus compétitives (Renouée des oiseaux *Polygonum aviculare*, Capselle bourse-à-pasteur) conduise à son élimination plus ou moins rapide.

Communautés végétales associées à l'espèce

Plante propre aux milieux instables favorables aux végétations herbacées fugaces, *Sisymbrium supinum* peut être rencontré dans les phases pionnières des pelouses calcaires tassées (All. *Mesobromion erecti*), sur des éboulis récents (All. *Leontodontion hyoseroidis*), des grèves de cours d'eau ou d'étangs (All. *Bidention tripartitae*, All. *Chenopodion rubri*). Il colonise également des milieux plus anthropiques, voire rudéralisés : fonds de carrières, exploitations de tourbe ; champs de pommes de terre, vignobles ; chemins, aires de stockage des betteraves (All. *Polygono arenastri-Coronopodion squamati*), etc., souvent en compagnie du Paturin annuel (*Poa annua*), du Plantain moyen (*Plantago media*), du Gnaphale des marais (*Gnaphalium uliginosum*), du Mouron des champs (*Anagallis arvensis*) ou de la Cottonière spatulée (*Filago pyramidata*).

Quelques habitats de l'annexe I de la Directive « Habitats » susceptibles d'être rencontrés

3270 - Rivières avec berges vaseuses du *Chenopodion rubri* p.p. et du *Bidention* p.p. (Cor. 24.52)

6210 - Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (*Festuco-Brometalia*)

(*sites d'orchidées remarquables) (Cor. 34.31 à 34.34)

8130 - Éboulis ouest-méditerranéens et thermophiles (Cor. 61.31)

Dynamique des populations

La population de *Sisymbrium supinum* semble avoir considérablement régressée en Europe occidentale, où elle a disparue de nombreux pays.

Etat de conservation

A l'échelle européenne :

Si la plante ne paraît ni rare ni menacée dans son aire baltique, elle semble au contraire avoir considérablement régressé en Europe occidentale, où elle a disparu de nombreux pays : Pays-Bas, Belgique, Grand-Duché de Luxembourg, Allemagne et Espagne.

A l'échelle nationale et régionale :

En France, l'espèce s'est fortement raréfiée : elle n'a plus été revue depuis longtemps dans de nombreux départements : Ain, Hautes-Alpes, Charente-Maritime, Cher, Côte-d'Or, Deux-Sèvres, Doubs, Eure, Gironde, Indre, Jura, Loir-et-Cher, Maine-et-Loire, Moselle, Bas-Rhin, Rhône, Haute-Saône, Saône-et-Loire, Savoie, tous les départements d'Île-de-France hormis les Yvelines, Vosges, Yonne.

Toutefois, ***Sisymbrium supinum*** **se maintient bien** dans les régions Champagne-Ardenne et **Picardie**:
- dans les camps militaires, les populations peuvent être importantes dans les chemins sur craie fragmentée et remuée par les véhicules ;
- en dehors de ces territoires particuliers, les populations sont plus mobiles et de plus faibles effectifs, mais l'espèce paraît globalement stable.

Pour l'Île-de-France, la Lorraine et le Nord-Pas-de-Calais, les données récentes ne correspondent qu'à une ou deux observations (carrière de craie pour ciment en cours d'exploitation à Mézières-sur-Seine, friche sur remblais à Gondreville ...). Dans ces régions, la présence de l'espèce reste très précaire.

A l'échelle du site Natura 2000 :
L'espèce n'a été observée que sur une seule entité (sous-site PP2) du site Natura 2000 appartenant à la commune de Le Mesnil-sur-Bulles : deux stations de trois pieds ont été trouvées lors de l'été 2011 et 66 pieds lors de l'été 2012. Ces stations sont situées sur le bord du chemin traversant l'entité, chemin en craie souvent fréquenté par des engins à moteur et au bord d'une pelouse sèche écorchée.
Ce sous-site et plus particulièrement ce chemin et cette pelouse subissent des dégradations dues aux passages répétés d'engins motorisés. Si ces derniers permettent un décapage des craies et donc l'expression du Sisymbre couché (qui se développe sur les zones de calcaire nu tassé), ils peuvent également à une fréquence trop élevée, avoir un impact négatif sur le maintien de l'espèce (tassement, érosion du sol trop importante, destruction directe des pieds), tendance actuelle.

Menaces

D'une façon générale, tous phénomènes ou activités contribuant à la réduction des surfaces à végétation très ouverte menacent le maintien durable de cette espèce pionnière :
- au niveau des zones humides, l'aménagement des grandes vallées fluviales (endiguement, canalisation, régularisation du débit, urbanisation...) et la raréfaction des plans d'eau à niveau variable (changements dans les pratiques de gestion des étangs) réduisent le nombre de biotopes d'accueil ;
- en situation d'éboulis ou de pelouses, la dynamique de la végétation, qu'elle soit naturelle ou consécutive à un changement dans la gestion de l'espace, conduit à la fermeture du milieu par l'installation des herbacées vivaces, puis des ligneux, au détriment de *Sisymbrium supinum.*
Localement, certaines pratiques, telles que le désherbage chimique des bords de chemins ou le remblayage de carrières, menacent directement les populations

Mesures de protection actuelles

Hormis la station de la vallée d'Acon (dans la Somme) bénéficiant d'un arrêté préfectoral de protection de biotope, les populations de *Sisymbrium supinum* ne font l'objet d'aucune protection réglementaire.

Objectifs de conservation et de gestion de l'espèce

Propositions relatives à l'habitat de l'espèce

La conservation de l'espèce dans ses stations passe par le maintien de surfaces ouvertes, en rajeunissant si nécessaire le milieu par remise à nue de la roche. Les exercices effectués dans les camps militaires réalisent involontairement cette opération...

Dans les régions où l'espèce a été jadis signalée, il serait intéressant d'intégrer dans la gestion des espaces protégés (ou en cours de protection) susceptibles d'accueillir la plante (vallées fluviales, étangs, pelouses calcaires...), l'entretien ou la création de milieux ouverts propices à l'installation de cette espèce pionnière : grèves, éboulis...

Exemple de sites avec gestion conservatoire

Sur le site de la vallée d'Acon, le conservatoire des sites naturels de Picardie a procédé à un déblayage des anciennes carrières de craie, qui s'est traduit dans un premier temps par une forte expansion de l'espèce. Malheureusement, celle-ci régresse à nouveau pour des raisons qui restent à préciser : pacage des moutons installés sur le site ? concurrence d'autres végétaux ? La mise en place de petits exclos, dont le sol serait régulièrement rajeuni, pourrait être expérimentée.

Bibliographie et personnes ressources

BENSETTITI F. & GAUDILLAT V. 2001. – Cahiers d'habitats Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 6 – Espèces végétales. La Documentation française, Paris, 1 volume : p. 104 à 106

LAMBINON J., DELVOSALLE L. & DUVIGNEAUD J., 2004 – Nouvelle Flore de la Belgique, du Grand-Duché de Luxembourg, du Nord de la France et des Régions voisines (Ptéridophytes et Spermatophytes). Patrimoine du Jardin botanique national de Belgique, 1167 p

Conservatoire des Espaces Naturels de Picardie

Conservatoire Botanique National de Bailleul

Code UE 1324	*Myotis emarginatus* Le Murin à oreilles échancrées
Taxonomie	Ordre des Chiroptères, Famille des Vespertilionidés
Enjeu local de conservation	Espèce vulnérable en Picardie

Photo : BOSSAERT Jérémy

Photo : BOSSAERT Jérémy

Statuts de protection		***Statuts de conservation*** (Source : UICN, liste rouge)	
Directive Habitat	Annexes II & IV	Monde	Préoccupation mineure (LC - UICN, 2009)
Convention de Berne	Annexe II	Europe	Préoccupation mineure (LC - UICN 2007)
Arrêté ministériel du 23 avril 2007	Article 2	France	Préoccupation mineure (LC - UICN 2009)

Répartition géographique

L'aire de répartition du Murin à oreilles échancrées couvre toute l'Europe centrale et de l'Ouest. Répartition très hétérogène dans son aire de distribution : peut être localement abondante, et rare dans une région limitrophe. En France, l'une des espèces les plus abondantes du bassin de la Loire, en faibles effectifs en Auvergne et dans le nord de la région Centre.

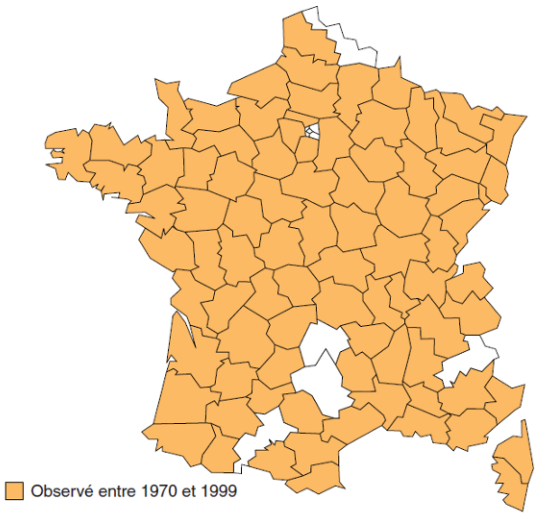

Source : *Cahiers d'habitats Natura 2000- Tome 7 – Espèces animales*

Entités concernées par l'espèce

38 dans une cavité à Marseille-en-Beauvaisis (PV2) et présence à Saint-Maur (PV1)

Caractères morphologiques

Le Murin à oreilles échancrées est une chauve-souris de taille moyenne.
Tête + corps : 4,1-5,3 cm ; avant-bras : 3,6-4,2 cm ; envergure : 22-24,5 cm ; poids : 7-15 g.
Oreilles de taille moyenne, 1,4-1,7 cm, elles possèdent une échancrure au2/3 du bord externe du pavillon.
Museau marron clair assez velu.
Pelage épais et laineux, gris brun ou gris fumé, plus ou moins teinté de roux sur le dos, gris-blanc à blanc jaunâtre sur le ventre. La nuance peu marquée entre les faces dorsale et ventrale est caractéristique de l'espèce.

Caractères biologiques

Milieux associés :
Milieux boisés feuillus, milieux ruraux, parcs et jardins.

Hibernation :
Espèce strictement cavernicole : grottes, carrières, mines et caves de grande dimension. Reste sept mois sous terre (record européen).

Estivage :
Espèce éclectique. C'est la moins lucifuge des Chauves-souris. Mâles solitaires dans cavités arboricoles, sous une écorce ou sur le crépi des maisons entre deux chevrons (ainsi que sous les parasols de jardin) ; femelles en colonies dans les combles à faîtage élevé, dans les charpentes des maisons.

Chasse et régime alimentaire
Territoires de chasse dans les milieux forestiers ou boisés, feuillus ou mixtes, grands arbres isolés, parcs et jardins, vergers, prairies pâturées, bords de rivières bordées d'arbres.
Domaine vital peut atteindre une quinzaine de kilomètres de rayon, mais n'en exploite qu'une partie (une dizaine de secteurs, de taille variable : 100 ha pour les plus grands, un arbre isolé pour les plus petits).
Vitesse de vol de transit : 15 à 20 km/h, à une dizaine de mètres de haut dans les milieux ouverts. Régime alimentaire : araignées et mouches de préférence.

Emission sonore :
Pic d'énergie du signal entre 50 et 70 kHz. Fréquence terminale comprise entre 35 et 40 kHz.

Caractères écologiques

Le Murin à oreilles échancrées fréquente préférentiellement les zones de faible altitude. Il s'installe dans les vallées alluviales, des massifs forestiers, principalement avec des forêts de feuillus entrecoupés de zones humides. Il est présent dans les milieux de bocage, près des vergers mais aussi dans les milieux périurbains.

Dynamique des populations

L'espèce est rare en Picardie. La présence de colonies de taille importante en été et les faibles effectifs recensés en hiver peuvent laisser supposer un comportement migrateur de certains individus, une difficulté à recenser les gîtes d'hibernation ou encore un comportement fissuricole de l'espèce. En outre, les vastes colonies sont évidemment plus sensibles aux épidémies. Ainsi, la plus grande colonie de Picardie (château de Compiègne) a été victime d'une infection inconnue tuant près de la moitié des individus.

Etat de conservation

A l'échelle européenne :
L'espèce a connu un déclin significatif entre les années 1960 et 1990, mais plus récemment, ses effectifs et son aire de répartition sont stables ou en progression. Elle figure dans la catégorie LC (préoccupation mineure) de la Liste Rouge européenne.
En France, la situation du Murin à oreilles échancrées connaît de fortes disparités régionales. Il peut être localement abondant (vallées du Cher ou de la Loire, Charente-Maritime) mais plus rare ailleurs. Toutefois, les comptages, menés depuis plus de 10 ans sur cette espèce en période hivernale montrent une lente mais constante progression des effectifs depuis 1990.

A l'échelle régionale :
Le Murin à oreilles échancrées est assez rare en Picardie. Il semble relativement plastique quant à ses territoires de chasse. En revanche, ses exigences en terme de gîtes d'hibernation (cavités chaudes sans courant d'air), de gîtes de parturition ou même ses besoins en terme de bio-corridors en phase de transit,

font que la population de Murins à oreilles échancrées en Picardie est considérée comme vulnérable.

Etat actuel de la population sur le site Natura 2000 :
La cavité de Marseille-en-Beauvaisis (PV2)gérée par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie comptait 38 Murins à oreilles échancrées en janvier 2012.
De nombreux individus sont présents dans les souterrains du Beauvaisis ce qui peut laisser penser qu'une colonie de mise-bas doit être présente en vallée du Thérain

Menaces

- Aménagement des combles et traitement des charpentes
- Dérangement estival et hivernal
- Destruction des corridors et des couloirs de transit
- Circulation routière et la fragmentation des habitats par les routes

Mesures de protection actuelles

/
.

Objectifs de conservation et de gestion de l'espèce

Propositions de gestion relative à l'habitat de l'espèce :

- Protection des terrains de chasse et les couloirs de transit
- Eviter le morcellement de l'habitat
- Limitation de l'emploi des pesticides

Propositions de gestion relative à l'espèce :

- Conservation et protection des gîtes de reproduction, d'hivernage et de transit
- Suivi des effectifs de populations pour connaître la dynamique.

Bibliographie et personnes ressources

BENSETTITI F. & GAUDILLAT V. 2001. – Cahiers d'habitats Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 7 – Espèces animales. La Documentation française, Paris, 1 volume : p. 74 à 77

ARTHUR L. & LEMAIRE M., 2005. Les chauves-souris maîtresses de la nuit. Delachaux et Niestlé, Lausanne, 268 p.

ARTHUR L. & LEMAIRE M., 2009. Les chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Mèze (Collection Parthénope) ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 544 p.

DIETZ C., VON HELVERSEN O. & NILL D. L'encyclopédie des chauves-souris d'Europe et d'Afrique du Nord, Delachaux et Niestlé, 2009, 400 p.

PARMENTIER E., SANTUNE V., 2004 - Aires alimentaires du Grand murin et du Vespertilion à oreilles échancrées dans le Nord-Pas-de-Calais : identification et problématique de protection de ces zones. Symbioses, nouv. série, n° 10 : 19-20. Actes des Rencontres nationales « chauves-souris » de la SFEPM à Bourges, 23 & 24 mars 2002.

PICARDIE NATURE, Déclinaison régionale Picarde du Plan d'action pour les Chiroptères 2009-2013.

PICARDIE NATURE, Synthèse des données chiroptères dans un rayon de 5 km autour du SIC des coteaux crayeux du bassin de l'Oise aval et du Beauvaisis, 1er mars 2012.

Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie

Code UE 1323	*Myotis bechsteini* Murin de Bechstein
Taxonomie	Ordre des Chiroptères, Famille des Vespertilionidés
Enjeu local de conservation	Espèce très rare et en danger en Picardie

Photo : BOSSAERT Jérémy

Statuts de protection		***Statuts de conservation*** (Source : UICN, liste rouge)	
Directive Habitat	Annexes II & IV	Monde	Quasi-menacée (NT - UICN 2009)
Convention de Berne	Annexe II	Europe	Vulnérable (VU - UICN 2007)
Arrêté ministériel du 23 avril 2007	Article 2	France	Quasi-menacée (NT - UICN 2009)

Répartition géographique

Le Murin de Bechstein est présent dans toute l'Europe.
En France, cette espèce est rencontrée dans la plupart des départements. Elle semble très rare en bordure de méditerranée et en Corse. Des effectifs plus importants se rencontrent dans l'ouest de la France.
En Picardie, l'espèce est très rare en raison de la gestion défavorable de son habitat forestier.

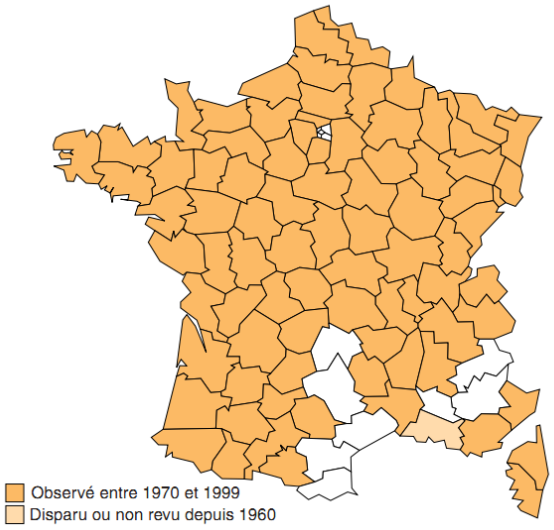

Source : *Cahiers d'habitats Natura 2000- Tome 7 – Espèces animales*

Entités concernées par l'espèce

2 dans la cavité de CAB6
2 dans la cavité de PV1

Caractères morphologiques

Le Murin de Bechstein est un chiroptère de taille moyenne
Tête + corps : 4,5-5,5 cm ; avant-bras : 3,9-4,5 cm ; envergure : 25-30 cm ; poids : 7-12 g.
Oreilles caractéristiques : 1,8-2,8 cm très longues et assez larges non soudées à la base, dépassant largement le museau sur un animal au repos.
Pelage relativement long, brun clair à brun roussâtre sur le dos, blanc sur le ventre, museau rose.

Caractères biologiques

Milieux associés :
Espèce la plus typiquement forestière. Peut aussi être arboricole (présence dans petits bois, milieux

agricoles extensifs, parcs et en ville autour des grands et vieux arbres.

Hibernation :
Espèce ubiquiste : grands sites karstiques, mines, carrières aux parois fissurées, caves de toutes dimensions, passages souterrains, fortifications, anciennes canalisations, cavités arboricoles...

Estivage :
Essentiellement en gîte arboricole, dans cavités naturelles de toutes essences, à toutes les hauteurs, en forêt, dans les vergers, dans les places de villages ou les parcs urbains.

Chasse et régime alimentaire
Territoires de chasse principalement en forêt, de préférence aux strates diversifiées. Occasionnellement dans les parcs, les vergers, les alignements de vieux arbres en milieu urbain, au-dessus de l'eau.
Domaine vital varie entre 70 et 300 ha. Territoire de chasse individuel : 5 à 60 ha.
Espèce à faible rayon d'action, chasse le plus souvent au plus près de son gîte, à quelques dizaines voire quelques centaines de mètres. Régime alimentaire éclectique adapté en fonction des variabilités saisonnières.

Emission sonore :
Pic d'énergie du signal entre 35 et 65 kHz. Fréquence terminale comprise entre 20 et 35 kHz.

Caractères écologiques

Le Murin de Bechstein semble marquer une préférence pour les forêts de feuillus âgées (100 à 120 ans) à sous bois dense, en présence de ruisseaux, mares ou étangs.
Cette espèce montre une très grande dextérité aérienne, elle chasse lentement et habilement même au sein du feuillage dense. Elle capture essentiellement ses proies en vol mais elle est également considérée comme une espèce glaneuse sur le feuillage. Son régime alimentaire est éclectique et varie en fonction des abondances saisonnières en Insectes.
Les colonies de mise bas comptent de 10 à 80 femelles mais le plus souvent, elles en regroupent une vingtaine. La colonie est en fait un rassemblement géographique de plusieurs petits groupes qui se croisent et se reproduisent dans un rayon d'un kilomètre. Les colonies de mise bas utilisent un réseau de gîtes dont elles changent régulièrement. Ces changements s'accompagnent généralement d'une recomposition des colonies. Les gîtes utilisés sont variés : arbres creux, caries et trous de pics aux gîtes artificiels en béton bien exposés.

Dynamique des populations

L'espèce semble bien présente, mais nulle part abondante. La variabilité des effectifs lors des suivis d'hibernation, liés aux conditions climatiques, ne permettent pas de tirer une tendance de l'évolution des populations. Globalement, les mœurs forestières de l'espèce ne facilitent pas l'appréhension de la dynamique des populations. Les récentes études par radiotracking montrent que les colonies sont très fidèles à leurs territoires et qu'elles utilisent un complexe de gîtes arboricoles qu'elles occupent sur de courtes durées. En parallèle, les sites de « swarming » peuvent drainer les individus sur plus d'une trentaine de kilomètres.

L'espèce est très rare en Picardie.

Etat de conservation

A l'échelle européenne :
L'espèce est intimement liée à la présence de milieux boisés, sa distribution et son abondance dépendent de ce type de milieu à travers toute sa zone de répartition. Les densités moyennes sont très variables, de 7 à 16 individus au kilomètre carré en forêt de feuillus et bien plus faible en massif de résineux, entre 0,7 et 4,8.

A l'échelle régionale :
L'espèce est considérée en danger en Picardie.

Etat actuel de la population sur le site Natura 2000 :
Peu d'informations disponibles sur les secteurs du site Natura 2000. Une donnée de 2008 du CENP fait mention de deux individus en hibernation dans la cavité de CAB6 (Marseille-en-Beauvaisis), deux autres ont été recensées dans la cavité de PV1 (Saint-Maur).

Menaces

La gestion sylvicole a une influence sur l'espèce (monoculture et exploitation intensive du sous-bois).
Les traitements phytosanitaires en milieu forestier touchant la ressource alimentaire
Risque de mortalité par la circulation routière qui provoque des ruptures de continuité écologique
Elimination des arbres morts et des arbres creux et rajeunissement des parcelles sylvicoles.

Mesures de protection actuelles

/

Objectifs de conservation et de gestion de l'espèce

Propositions de gestion relative à l'habitat de l'espèce :

- Améliorer la gestion sylvicole en favorisant les feuillus et les îlots de vieillissement
- Maintien des corridors boisés

Propositions de gestion relative à l'espèce :

- Maintenir les lieux de regroupement automnal qui sont des lieux d'accouplement et de brassage génétique
- Etude de l'attraction des sites de swarming.

Bibliographie et personnes ressources

BENSETTITI F. & GAUDILLAT V. 2001. – Cahiers d'habitats Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 7 – Espèces animales. La Documentation française, Paris, 1 volume : p. 71 à 73

ARTHUR L. & LEMAIRE M., 2005. Les chauves-souris maîtresses de la nuit. Delachaux et Niestlé, Lausanne, 268 p.

ARTHUR L. & LEMAIRE M., 2009. Les chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Mèze (Collection Parthénope) ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 544 p.

DIETZ C., VON HELVERSEN O. & NILL D. L'encyclopédie des chauves-souris d'Europe et d'Afrique du Nord, Delachaux et Niestlé, 2009, 400 p.

PICARDIE NATURE, Déclinaison régionale Picarde du Plan d'action pour les Chiroptères 2009-2013.

PICARDIE NATURE, Synthèse des données chiroptères dans un rayon de 5 km autour du SIC des coteaux crayeux du bassin de l'Oise aval et du Beauvaisis, 1er mars 2012.

Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie

Code UE 1304	*Rhinolophus ferrumequinum* Le Grand rhinolophe
Taxonomie	Ordre des Chiroptères, Famille des Rhinolophidés
Enjeu local de conservation	Espèce en danger en Picardie

Photo : BOSSAERT Jérémy

Photo : BOSSAERT Jérémy

Statuts de protection		***Statuts de conservation*** (Source : UICN, liste rouge)	
Directive Habitat	Annexes II & IV	Monde	Préoccupation mineure (LC - UICN, 2009)
Convention de Berne	Annexe II	Europe	Quasi menacée (NT - UICN 2007)
Arrêté ministériel du 23 avril 2007	Article 2	France	Quasi-menacée (NT - UICN 2009)

Répartition géographique

L'espèce est présente sur tout le continent européen. Fort déclin des populations jusqu'à la fin des années 80. Depuis, les populations tendent à remonter lentement sur certains secteurs géographiques.

L'espèce se rencontre sur deux pôles distincts : la partie centrale de l'Aisne et l'ouest de la Somme.

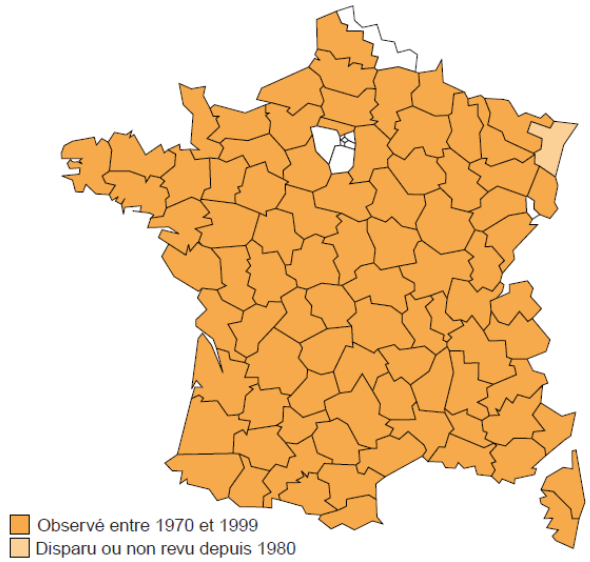

Source : *Cahiers d'habitats Natura 2000- Tome 7 – Espèces animales*

Entités concernées par l'espèce

Données du Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie :
Espèce observée sur les sous-sites CAB 3 commune de Fouquenies (1995),
Données de Picardie Nature :
Quelques individus contactés tous les ans en hibernation dans le Beauvaisis – possibilité de découverte d'une colonie dans le secteur

Caractères morphologiques

Le Grand rhinolophe est le plus grand des Rhinolophes européens

Tête + corps : (5) 5,7-7,1 cm ; avant-bras : (5) 5,4-6,1 cm ; envergure : 35-40 cm ; poids : 17-34 g.
Oreille : 2-2,6 cm, large se terminant en pointe, dépourvue de tragus.
Appendice nasal caractéristique en fer à cheval, appendice supérieur de la selle court et arrondi, appendice inférieur pointu, lancette triangulaire.
Au repos dans la journée et en hibernation, le Grand rhinolophe, suspendu à la paroi et enveloppé dans ses ailes, a un aspect caractéristique de cocon.
Pelage souple, lâche : face dorsale gris-brun ou gris fumé, plus ou moins teintée de roux (gris cendré chez les jeunes), face ventrale gris-blanc à blanc-jaunâtre. Patagium et oreilles gris-brun clair (cas d'albinisme total ou partiel).
Aucun dimorphisme sexuel.

Caractères biologiques

Milieux associés :
Milieux structurés mixtes, semi-ouverts. Initialement méditerranéenne, cette espèce a étendu son aire de répartition vers le nord en profitant des aménagements humains (carrières souterraines, combles chauds).

Hibernation :
Cavités de toutes dimensions à forte hygrométrie, avec une préférence pour les vastes sites, naturels ou non (galeries de mines, parties souterraines de barrages, grottes...). Peut hiberner dans les combles quand les hivers sont doux.
Près de 110 sites sont connus comme gîtes d'hibernation occasionnels ou réguliers (1 à 131 individus par site) pour le Grand rhinolophe en Picardie. Les effectifs maxima cumulés totalisent environ 477 individus dont la majorité se trouve dans l'Aisne.

Estivage :
Gîtes variés à accès spacieux pour passage en vol (étable, porche, bâtiment abandonné, viaduc, branche d'arbre...)
Activité de mi-avril à fin octobre. Colonies de reproduction entre 20 et 200 individus dans le nord et le centre de l'aire de répartition, jusqu'à 1000 dans le sud et à l'est. Mise bas de la troisième semaine de mi-juin à mi-juillet.
Les données de colonie de parturition sont très rares en Picardie. Quatre sites sont actuellement recensés comme accueillant entre 10 et 50 Grands rhinolophes. Ces sites se trouvent tous dans la partie centrale de l'Aisne. En 2008, seuls 100 individus sont recensés en estivage.

Chasse et régime alimentaire
Territoires de chasse préférentiellement dans les pâtures entourées de haies hautes et denses. Proximité de rivières ou d'étendues d'eau proches du gîte favorable. Mosaïque de milieux mixtes, lisières de massifs de feuillus, végétation semi-ouverte, sous-bois dégagé, vergers, parcs, jardins... Chasse plutôt en forêt au printemps puis exploite des espaces plus ouverts avec l'avancée de l'été.
Rayon moyen de chasse : 2,5 km autour du gîte. Peuvent parcourir une vingtaine de kilomètres par nuit de chasse.
Vol sinueux à basse altitude, y compris pendant le transit entre le gîte et le territoire de chasse (entre 0,5 et 2 m). Régime alimentaire sélectif, avec une préférence pour les grosses proies (Lépidoptères, Coléoptères, Diptères...)

Emission sonore :
Signal en fréquence constante entre 78 et 84 kHz. Emissions de faible intensité difficiles à repérer sur le terrain (<10 m).

Caractères écologiques

Le Grand rhinolophe fréquente en moyenne les régions chaudes jusqu'à 1 480 m d'altitude (voire 2 000 m), les zones karstiques, le bocage, les agglomérations, parcs et jardins... Il recherche les paysages semi-

ouverts, à forte diversité d'habitats, formés de boisements de feuillus, d'herbages en lisière de bois ou bordés de haies, pâturés par des bovins, voire des ovins et de ripisylves, landes, friches, vergers pâturés, jardins....
La fréquentation des habitats semble varier selon les saisons et les régions. Dans les prairies intensives, l'entomofaune est peu diversifiée mais la production de tipules, proie-clé, est forte. Le pâturage par les bovins est très positif par diversification de structure de la végétation et apport de fèces, qui favorisent le développement d'insectes coprophages. La présence de nombreux Aphodius autour des gîtes offre une nourriture facile pour les jeunes de l'année.
L'espèce est très fidèle aux gîtes de reproduction et d'hivernage, en particulier les femelles, les mâles ayant un comportement plus erratique.
Les gîtes d'hibernation sont des cavités naturelles (grottes) ou artificielles (galeries et puits de mines, caves, tunnels, viaducs), souvent souterraines, aux caractéristiques définies : obscurité totale, température comprise entre 5°C et 12°C, rarement moins, hygrométrie supérieure à 96%, ventilation légère, tranquillité garantie et sous un couvert végétal.
Gîtes de reproduction variés : les colonies occupent greniers, bâtiments agricoles, vieux moulins, toitures d'églises ou de châteaux, à l'abandon ou entretenus, mais aussi galeries de mine et caves suffisamment chaudes. Des bâtiments près des lieux de chasse servent régulièrement de repos nocturne voire de gîtes complémentaires.
La prédation représente 11% des causes connues de mortalité. À la sortie du gîte et sur les parcours entre gîte et terrains de chasse, le Grand rhinolophe craint les rapaces diurnes : Faucon crécerelle (Falco tinnunculus), Épervier d'Europe (Accipiter nisus) et nocturnes : Effraie des clochers (Tyto alba), Chouette hulotte (Strix aluco), Hibou moyen-duc (Asio otus). La présence de Chat domestique (Felis catus), de Fouine (Martes foina) ou de l'Effraie des clochers dans un grenier ou une toiture peut être particulièrement néfaste pour les colonies de mise bas.

Dynamique des populations

L'espèce était relativement commune autrefois et les données de baguage des années 1940-1960 montrent une très forte régression.

Etat de conservation

A l'échelle européenne :
L'aire de distribution et les effectifs de cette espèce se sont dramatiquement réduits au cours du XXème siècle, surtout au nord, mais aussi dans le Centre de l'Europe. En Grande-Bretagn, l'espèce se maintient au Pays de Galles, mais les populations ont chuté de 300 000 à 5 000 individus pendant cette période. Sur tout le nord-ouest du continent le phénomène de baisse des effectifs a perduré jusqu'à la fin des années 1980. Depuis, la régression s'est globalement figée et les populations tendent à remonter lentement sur certains secteurs géographiques. La situation reste cependant préoccupante au nord de l'aire. En Belgique, il ne reste que 200 individus environ et au Luxembourg moins de 300, avec une seule colonie de 125 femelles qui se maintient dans la vallée de la Moselle. En Allemagne, deux isolats subsistent : en Bavière avec une soixantaine d'individus et en Sarre où l'espèce montre elle aussi depuis peu des signes d'embellie. En Suisse, elle a disparu du Plateau, mais il reste trois belles nurseries, essentiellement dans les vallées internes des Alpes dont une de 150 femelles. En France, la population est estimée à 40 000 individus avec des noyaux bien vivaces dans l'ouest du pays en Bretagne, dans la vallée de la Loire et dans le Sud. Les populations européennes actuellement les plus importantes sont dans les régions méditerranéennes, les Balkans et la Turquie.

A l'échelle régionale :
L'espèce est rare en Picardie. Elle était relativement commune autrefois et les données de baguage des années 1940-1960 nous montrent une très forte régression des effectifs.

Etat actuel de la population sur le site Natura 2000 :
D'après les données de Picardie Nature, l'espèce est noté qu'en effectif réduit en hibernation dans

certains souterrains du Beauvaisis
Sur les secteurs du Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie, l'espèce n'est plus très présente hormis quelques rares données en hibernation. D'après le plan d'action chiro il n'existe que des données d'hibernation.

Menaces

Banalisation des milieux, agriculture intensive, disparition des haies arborées, dérangement ou disparition de gîtes d'hibernation ou de parturition, aménagement des combles, traitement des charpentes, …

Mesures de protection actuelles

/

Objectifs de conservation et de gestion de l'espèce

<u>Propositions de gestion relative à l'habitat de l'espèce :</u>

- Maintien des pâtures, des prairies de fauches et des structures linéaires du paysage, limitation de la monoculture de résineux ;
- Diminution des pesticides dans les milieux naturels, abandon des traitements systématiques des cheptels avec des produits stérilisant les bouses ;
- Utilisation de Sel de Bore pour le traitement des charpentes ;
- Conservation des zones de chasse non éclairées lors des projets de développement urbain (lotissements, zone d'activité…) ;
- Création de passages protégés au niveau des franchissements de routes par les colonies.

<u>Propositions de gestion relative à l'espèce :</u>

- Conservation et protection des gîtes de reproduction, d'hivernage et de transit
- Suivi des effectifs de populations pour connaître la dynamique de la population.
- Etudier le retour possible de populations sur les sites favorables grâce à la gestion de corridors écologiques.

Bibliographie et personnes ressources

BENSETTITI F. & GAUDILLAT V. 2001. – *Cahiers d'habitats Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 7 – Espèces animales.* La Documentation française, Paris, 1 volume : p. 42 à 45

ARTHUR L. & LEMAIRE M., 2005. – Les chauves-souris maîtresses de la nuit. Delachaux et Niestlé, Lausanne, 268 p.

ARTHUR L. & LEMAIRE M., 2009. – Les chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Mèze (Collection Parthénope) ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 544 p.

DIETZ C., VON HELVERSEN O. & NILL D. – L'encyclopédie des chauves-souris d'Europe et d'Afrique du Nord, Delachaux et Niestlé, 2009, 400 p.

GREMILLET X., 2002. – Les Chiroptères de la directive Habitats : le Grand rhinolophe *Rhinolophus ferrumequinum*. Arvicola, rev. SFEPM, tome XIV n°1 : 10-14.

Groupe Mammalogique Normand, 2004. – Les Mammifères sauvages de Normandie : Statut et répartition. Nouv. éd revue et argumentée. GMN, 306 p

PICARDIE NATURE, Déclinaison régionale Picarde du Plan d'action pour les Chiroptères 2009-2013.

PICARDIE NATURE, Synthèse des données chiroptères dans un rayon de 5 km autour du SIC des coteaux crayeux du bassin de l'Oise aval et du Beauvaisis, 1er mars 2012.

Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie

Code UE 1324	*Myotis myotis* Le Grand murin
Taxonomie	Ordre des Chiroptères, Famille des Vespertilionidés
Enjeu local de conservation	Espèce en danger en Picardie

Photo : BOSSAERT Jérémy

VALET Nicolas - Airele

Statuts de protection		***Statuts de conservation*** (Source : UICN, liste rouge)	
Directive Habitat	Annexes II & IV	Monde	Préoccupation mineure (LC - UICN, 2009)
Convention de Berne	Annexe II	Europe	Préoccupation mineure (LC - UICN 2007)
Arrêté ministériel du 23 avril 2007	Article 2	France	Préoccupation mineure (LC - UICN 2009)

Répartition géographique

En Europe, le Grand murin se rencontre de la péninsule Ibérique jusqu'en Turquie. Il est absent au nord des îles Britanniques et en Scandinavie. Il convient également de signaler la présence de l'espèce en Afrique du Nord.
En France, l'espèce est présente dans pratiquement tous les départements métropolitains, hormis certains départements de la région parisienne.
En Picardie, en hiver, les sites d'observation sont répartis sur presque toute la région en dehors du sud de l'Aisne et de l'est de la Somme. En estivage, 7 sites sont connus (un dans la Somme et 6 dans l'Oise)

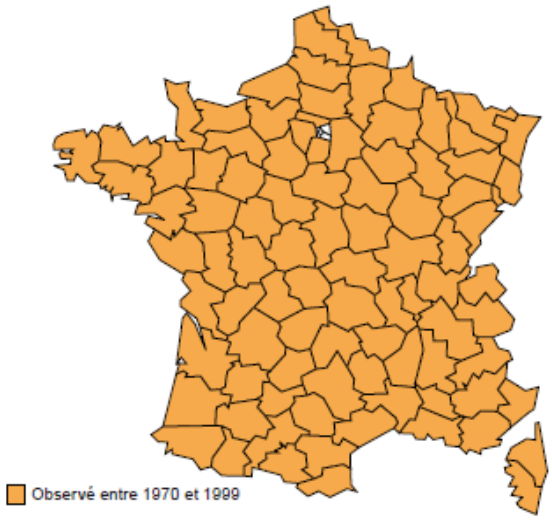

Source : *Cahiers d'habitats Natura 2000- Tome 7 – Espèces animales*

Entités concernées par l'espèce

Données du Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie :
Observée sur les sous-sites PV2, communes de Fontaine-Lavaganne et Marseille-en-Beauvaisis (2010 - 2012), PV3, Marseille-en-Beauvaisis (2002), CAB 4 commune de Troissereux (1995), PS2 et 3, commune de Lataule (2002)
Données de Picardie Nature :
320 femelles gestantes comptées en 2010 au château de Troissereux
50 à 58 femelles gestantes comptées en 2008 au château d'Achy

Caractères morphologiques

Le Grand murin fait partie des plus grands chiroptères français.
Tête + corps : 6,5-8 cm ; avant-bras : 5,3-6,6 cm ; envergure : 35-43 cm ; poids : 20-40 g.
Oreilles longues, 2,44-2,78 cm, et larges, 0,99-1,3 cm.

Museau, oreilles et patagium brun-gris.
Les mensurations crâniennes, la longueur condylobasale (CB) et la rangée dentaire supérieure (CM3) fournissent également de bons critères pour distinguer les deux espèces. Pour le Grand murin, les valeurs extrêmes de ces deux mensurations sont : CB : 19,5-20,7 mm, CM3 : 8,3-9,4 mm.
Pelage épais et court, de couleur gris-brun sur tout le corps à l'exception du ventre et de la gorge qui sont blanc-gris.

Caractères biologiques

Milieux associés :
Les milieux associés sont assez variés : les constructions humaines pour les gîtes d'estivage et les prairies, lisières, forêts ou encore peupleraies lorsqu'il chasse.

Hibernation :
Cavités diverses (carrières, rampe de lancement V1, citadelles, muches, tunnels SNCF, souterrains de château, caves).
Près de 116 sites sont connus comme gîtes d'hibernation occasionnels ou réguliers (1 à 54 individus par site). La concentration d'individus en cavité en hiver est généralement assez faible.
Les effectifs maxima cumulés totalisent environ 268 individus.

Estivage :
Le Grand Murin est particulièrement adapté aux constructions humaines. Il fréquente, en période estivale, les combles des bâtiments et les grands édifices (églises, château…) ; mais il a été démontré que certaines colonies ne quittent pas leur cavité pour mettre bas. Les colonies de parturitions peuvent regrouper des centaines d'individus, même parfois jusqu'à plusieurs milliers d'individus.
Les données de colonies de parturition sont beaucoup moins nombreuses. En revanche, les colonies connues totalisent 411 individus (données 2008). Les Grands murins se regroupent en colonies de mise-bas relativement importantes en été (majorité des colonies entre 50 et 200 individus).

Chasse et régime alimentaire
Il sort de son gîte environ 1 heure après le coucher du soleil et rejoint sa zone de chasse en rasant les murs ou les haies ; il vole lentement et à une hauteur de variant de 5 à 10 m. Il peut parcourir près de 25 km pour aller chasser et exploite des zones étendues. Leur terrain de chasse est souvent assez plat. En Europe centrale, il chasse en milieu forestier en utilisant la clairière et les chemins pour se déplacer. En automne, il affectionne les prairies pâturées et les prairies de fauches. Dans les milieux de moins bonne qualité, il chasse aux alentours des peupleraies. Le glanage au sol des proies est le comportement de chasse caractéristique du Grand murin.

Emission sonore :
Ses signaux acoustiques sont les plus puissants de tous les Myotis. Ils s'entendent à près de 30 m en milieu ouvert. Ils sont en fréquence modulée abrupte, d'une durée de 3 à 10 ms. La fréquence terminale se situe entre 20 et 25 kHz.

Caractères écologiques

Dans des zones où le sol est très accessible comme les forêts présentant peu de sous-bois (hêtraie, chênaie, pinède, forêt mixte…) et la végétation herbacée rase (prairies fraîchement fauchées, voire pelouses).
Les futaies feuillues ou mixtes, où la végétation herbacée ou buissonnante est rare, sont les milieux les plus fréquentés en Europe continentale, car probablement seuls ces milieux fournissent encore une entomofaune épigée tant accessible qu'abondante. En Europe méridionale, les terrains de chasse seraient plus situés en milieu ouvert.
Même si les Grands murins témoignent d'une assez grande fidélité à leur gîte, certains individus peuvent changer de gîte en rejoignant d'autres colonies dans les environs jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres.
Gîtes d'hibernation : cavités souterraines (grottes, anciennes carrières, galeries de mines, caves de température voisine de (3) 7-12°C et d'hygrométrie élevée) dispersées sur un vaste territoire d'hivernage.

Gîtes d'estivage : principalement dans les sites épigés dans des sites assez secs et chauds, où la température peut atteindre plus de 35°C : sous les toitures, dans les combles d'églises, les greniers ;mais aussi dans des grottes, anciennes mines, caves de maisons, carrières souterraines, souterrains en région méridionale.
Les prédateurs de l'espèce sont essentiellement l'Effraie des clochers (Tyto alba) et la Fouine (Martes foina), rarement la Chouette hulotte (Strix aluco), voire le Blaireau (Meles meles). La présence de Chat domestique (Felis catus), de Fouine ou de l'Effraie des clochers dans un grenier ou une toiture peut être particulièrement néfaste pour les colonies de mise bas.

Dynamique des populations

L'espèce est rare en Picardie. La présence de colonies de taille importante en été et les faibles effectifs recensés en hiver peuvent laisser supposer un comportement migrateur de certains individus, une difficulté à recenser les gîtes d'hibernation ou encore un comportement fissuricole de l'espèce. En outre, les vastes colonies sont évidemment plus sensibles aux épidémies. Ainsi, la plus grande colonie de Picardie (château de Compiègne) a été victime d'une infection inconnue tuant près de la moitié des individus.

Etat de conservation

A l'échelle européenne :
Le Grand murin couvre tout le continent européen jusqu'à 57°N ainsi que la Turquie. C'est une espèce de plaine mais des individus isolés peuvent atteindre exceptionnellement 1 700 m. Comme nombre d'espèces européennes, les populations de Grand murin se sont effondrés depuis un siècle. C'est une des rares chauves-souris pour laquelle des données antérieures étaient documentées. Au début du XXème siècle, on estimait qu'il existait dans le Centre de la France une colonie de 400 Grands murins par commune, aujourd'hui, les populations sont environ dix fois inférieures. En Bavière, un quart des nurseries connues à la fin des années 1940 a disparu. En Lorraine, ce sont celles en milieu souterrain qui se sont éteintes les premières au début des années 1980. Le grand murin est considéré comme disparu de Grande-Bretagne mais en 2002 un individu a été découvert dans l'extrême sud.
Depuis la fin des années 1980, les indices d'une phase de reconquête sont maintenant effectifs sur la plus grande partie de l'Europe, à l'exception des quelques régions en limite d'aire de répartition. Les augmentations semblent même s'accélérer localement et de nouveaux gîtes bien peuplés sont découverts dans des régions où l'espèce était considérée très rare.

A l'échelle régionale :
L'espèce est rare en Picardie et considérée en danger

Etat actuel de la population sur le site Natura 2000 :
le château de Troissereux héberge depuis au moins 27 ans (date d'arrivée des propriétaires actuels), une importante colonie de Grands Murins : En 1996, un comptage avait mis en évidence la présence d'environ 150 individus. Le comptage de juin 2008 a permis de recenser environ 230 individus (jeunes et femelles) sous la panne faîtière.
50 à 58 femelles gestantes comptées en 2008 au château d'Achy, cette colonie pourrait être interconnectée avec celle de Troissereux car la distance n'excède pas 10 km.
Dans l'état actuel des connaissances, la colonie de Grand murins de Troissereux est de loin la plus importante du département de l'Oise voire de Picardie. En outre, en hibernation, moins de la moitié de cette colonie est retrouvé dans les souterrains de la vallée du Thérain et du beauvaisis.
Aucune colonie de cette espèce n'est connue dans la Somme et seule une colonie d'une quinzaine d'individus est connue dans l'Aisne dans l'église de Parfondru (données 1990). Une attention toute particulière devra donc lui être consacrée car une éventuelle disparition de cette colonie aurait de sévères conséquences sur le potentiel de survie de cette espèce en Picardie.
Plus largement la vallée du Thérain et ses prairies pâturées constitue un enjeu majeur pour la préservation des Chauves-souris, notamment pour le Grand murin. En effet cette vallée, en plus des zones de chasses qu'elle renferme, permet des échanges entre de nombreux sites comme la colonie de reproduction d'Achy et des sites d'hibernation fréquentés à Marseille-en-Beauvaisis, Allonne, Saint Martin-le-Nœud… La présence d'un tel corridor est tout simplement indispensable pour un maintien à long terme des populations de Grand murins sur ce secteur. A plus grand échelle on peut aussi supposer

des échanges intra-spécifique avec des colonies d'autres région comme la colonie de Gournay-en-Bray (env. 100 femelles) et celle à Hodeng-au-Bosc (env. 70 femelles) en vallée de la Bresle (données 2007 / Groupe Mammalogique Normand).
En janvier 2012, 17 individus en hibernation dans la cavité de Marseille-en-Beauvaisis gérée par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie ont été recensés ainsi que dans la cavité sur le sous-site PV1, commune de Saint-Maur.
L'espèce est également recensée en hibernation en 2008 et 2009 dans les cavités (1,2 et A/B) du quartier Saint-Jean à Beauvais (en dehors du site Natura 2000).

Menaces

Banalisation des milieux, agriculture intensive, disparition des haies arborées, aménagement des combles, traitement des charpentes, …
Destruction volontaire en hibernation, prédation régulière par les rapaces nocturnes en sortie de gîte.

Mesures de protection actuelles

/

Objectifs de conservation et de gestion de l'espèce

Propositions de gestion relative à l'habitat de l'espèce :

- En cas de rénovation de gîte, conserver les poutres marquées par les sécrétions glandulaires
- Maintien des corridors boisés
- maintenir les futaies feuillues présentant peu de sous-bois et de végétation herbacée et leurs lisières, ce qui n'est pas incompatible avec un objectif de production ligneuse

Propositions de gestion relative à l'espèce :

- Conservation et protection des gîtes de reproduction, d'hivernage et de transit
- Suivi des effectifs de populations pour connaître la dynamique de la population.

Bibliographie et personnes ressources

BENSETTITI F. & GAUDILLAT V. 2001. – Cahiers d'habitats Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 7 – Espèces animales. La Documentation française, Paris, 1 volume : p. 74 à 77

ARTHUR L. & LEMAIRE M., 2005. Les chauves-souris maîtresses de la nuit. Delachaux et Niestlé, Lausanne, 268 p.

ARTHUR L. & LEMAIRE M., 2009. Les chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Mèze (Collection Parthénope) ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 544 p.

DIETZ C., VON HELVERSEN O. & NILL D. L'encyclopédie des chauves-souris d'Europe et d'Afrique du Nord, Delachaux et Niestlé, 2009, 400 p.

PARMENTIER E., SANTUNE V., 2004 - Aires alimentaires du Grand murin et du Vespertilion à oreilles échancrées dans le Nord-Pas-de-Calais : identification et problématique de protection de ces zones. Symbioses, nouv. série, n° 10 : 19-20. Actes des Rencontres nationales « chauves-souris » de la SFEPM à Bourges, 23 & 24 mars 2002.

PICARDIE NATURE, Déclinaison régionale Picarde du Plan d'action pour les Chiroptères 2009-2013.

PICARDIE NATURE, Synthèse des données chiroptères dans un rayon de 5 km autour du SIC des coteaux crayeux du bassin de l'Oise aval et du Beauvaisis, 1er mars 2012.

Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie

Code UE 1303	*Rhinolophus hipposideros* Le Petit rhinolophe
Taxonomie	Ordre des Chiroptères, Famille des Rhinolophidés
Enjeu local de conservation	Espèce assez rare - vulnérable en Picardie

Photo : BOSSAERT Jérémy

Photo : BOSSAERT Jérémy

Statuts de protection		***Statuts de conservation*** (Source : UICN, liste rouge)	
Directive Habitat	Annexes II & IV	Monde	Préoccupation mineure (LC - UICN, 2009)
Convention de Berne	Annexe II	Europe	Quasi menacée (NT - UICN 2007)
Arrêté ministériel du 23 avril 2007	Article 2	France	Préoccupation mineure (LC - UICN, 2009)

Répartition géographique

L'espèce est présente en Europe occidentale, méridionale et centrale, de l'ouest de l'Irlande et du sud de la Pologne à la Crète au Maghreb, de la façade atlantique au delta du Danube et aux îles de l'Egée. Disparue des Pays-Bas et du Luxembourg, l'espèce est en forte régression dans le nord et le centre de l'Europe : Grande-Bretagne, Belgique, Allemagne, Pologne, Suisse. Le déclin de cette espèce survient particulièrement par la partie septentrionale de son aire de répartition.

L'espèce est présente sur tout le territoire français, y compris en Corse, et dans les pays limitrophes. Il est absent de la région Nord et la limite nord-ouest de sa répartition se situe en Picardie (avec notamment le Noyonnais). Mais, son aire de répartition régresse par le Nord : il subsiste en Alsace, en Haute-Normandie et en Ile-de-France avec de très petites populations.

Le noyau de population est localisé entre Compiègne et Soisson, à cheval entre les départements de l'Oise et de l'Aisne. Il bénéficie d'un réseau de cavités, issu du temps de l'extraction de la craie et des champignonnières. Plus de 220 gîtes d'hibernation sont connus, les effectifs par site vont d'un individu à 174 pour un total en 2008 de 918 Petits Rhinolophes. En janvier

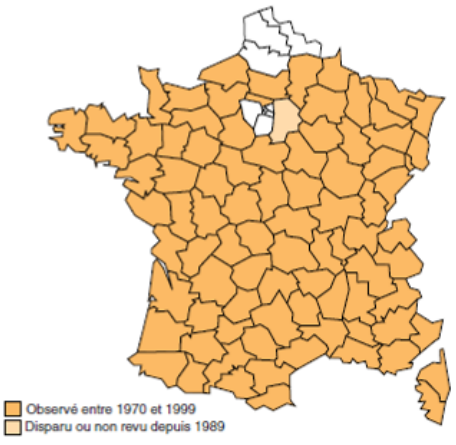

Source : *Cahiers d'habitats Natura 2000- Tome 7 – Espèces animales*

2011, le comptage d'une cavité du bois de Thiescourt totalisait 257 Petits Rhinolophes, ce qui constitue un record pour la Picardie.

Entités concernées par l'espèce

2 cavités sur CAB4 – Troissereux et Verderel-les-Sauqueuse

Caractères morphologiques

Le Petit rhinolophe est le plus petit des Rhinolophes européens
Tête + corps : 3,7-4,5 (4,7) cm ; envergure : 19,2-25,4 cm ; poids : (4) 5,6-9 (10) g.
Appendice nasal caractéristique en fer-à-cheval.
Au repos et en hibernation, le Petit rhinolophe se suspend dans le vide et s'enveloppe complètement dans ses ailes, ressemblant ainsi à un « petit sac noir pendu ».
Pelage souple, lâche : face dorsale gris-brun sans teinte roussâtre (gris foncé chez les jeunes), face ventrale grise à gris-blanc. Patagium et oreilles gris-brun clair (cas d'albinisme total ou partiel).
Aucun dimorphisme sexuel.

Caractères biologiques

Milieux associés :
Plaines jusqu'aux vallées chaudes de moyenne montagne. Présence liée aux forêts de feuillus ou mixtes. Fréquente parfois les villages et les agglomérations de taille moyenne dotées d'espaces verts et de jardins.

Hibernation :
Toutes les cavités souterraines favorables, quelque soit la taille : carrières, mines, aqueducs, galeries, tunnels, caves, vides sanitaires...

Estivage :
Combles des grands bâtiments au nord de l'aire de distribution (châteaux, églises, moulins...), adaptable. Cavités, grottes et mines surtout dans le sud de l'aire de répartition.

Chasse et régime alimentaire
Territoires de chasse lié à la forêt, aux massifs anciens de feuillus coupés de rivières, avec de larges ouvertures entre le sol et les premières branches des taillis. Egalement pâtures bocagères.
Rayon de chasse le plus souvent inférieur à 2,5 km autour du gîte. Domaine d'activité d'un individu de l'ordre d'une dizaine d'hectares. Mêmes axes de transit chaque nuit, le long des haies et des alignements arborés, à une vitesse de 30 km/h. Vol lent et habile. Ubiquiste dans son régime alimentaire, tous les insectes de petite et moyenne taille (Diptères, Lépidoptères, Trichoptères...)

Emission sonore :
Signal en fréquence constante entre 106 et 114 kHz. Emissions de faible intensité difficiles à repérer (<5 m).

Caractères écologiques

Le Petit rhinolophe recherche surtout les paysages semiouverts où alternent bocage et forêt avec des corridors boisés, la continuité de ceux-ci étant importante pour l'espèce, même si l'espèce est capable de traversée les espaces de cultures dépourvues de végétation (GMN pers.).
Les terrains de chasse du Petit rhinolophe sont essentiellement forestiers ou associés aux structures végétales de transition (lisières forestières, bocages, écotones...). Les corridors biologiques ont donc un rôle primordial dans la connexion entre les différentes populations.
La présence de milieux humides (étangs, rivières, etc.) est une constante du milieu préférentiel dans plusieurs études et semble notamment importante pour les colonies de mise bas, les femelles y trouvant l'abondance de proies nécessaires à la gestation et à l'élevage des jeunes. Malgré son aversion pour les secteurs d'agriculture intensive, il arrive que ses territoires soient adjacents à des zones de grandes cultures.

Dynamique des populations

L'espèce était relativement commune autrefois et les données de baguage des années 1940-1960 montrent une très forte régression.

Etat de conservation

A l'échelle européenne :
Au nord de son aire de répartition, les populations sont faibles à très rares, vers le sud et le sud-est de l'Europe, il est courant et peut être l'une des espèces les plus contactées localement. Il est commun en Slovénie, Slovaquie, Hongrie, Roumanie, Bulgarie et dans les Balkans où l'espèce s'est toujours bien portée. Les estimations donnent des chiffres de 18 000 individus en Grande Bretagne, 8 000 en Autriche, 2 000 en Allemagne. En Suisse où la population est estimée à 4 200, il a presque disparu du plateau, il semble en augmentation dans les Préalpes où il peut être localement abondant. En Belgique environ 200 individus sont comptabilisés sur l'ensemble du pays. En France, le statut de l'espèce est variable avec un effectif largement sous-estimé de 32 000 individus. A l'extrême nord du pays sa présence reste anecdotique, au nord des Ardennes un petit noyau subsiste en liaison avec l'une des trois colonies belges. Dès que la limite de l'aire de distribution s'éloigne, la situation s'améliore. L'espèce se maintien autour de la grande couronne de Paris. Dans certaine régions, comme dans le Centre de la France, on peut noter des foyers denses de colonies. Les principaux bastions français sont en Midi-Pyrénées, en Bourgogne mais c'est en Corse que les populations sont les plus fortes avec 8 000 individus en période estivale et des densités ponctuelles de 15,2 individus/km² le long de 20 km de vallée

A l'échelle régionale :
En Picardie un petit secteur abrite une vingtaine de nurseries. L'Espèce se concentre en grande majorité dans le Laonnois, le Compiégnois et le Soissonnais. Les effectifs sont localement importants. Néanmoins la répartition très localisée, la faible capacité de dispersion des individus et l'isolation de la population principale confère à l'espèce un statut vulnérable.

Etat actuel de la population sur le site Natura 2000 :
L'espèce est quasi disparue du secteur. Une mention anecdotique dans l'un des sites d'hibernation (CAB4) a été rapportée par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie.

Menaces

Banalisation des milieux, agriculture intensive, disparition des haies arborées, dérangement ou disparition de gîtes d'hibernation ou de parturition, aménagement des combles, traitement des charpentes, …

Mesures de protection actuelles

Aucune mesure particulière propre à l'espèce

Objectifs de conservation et de gestion de l'espèce

Propositions de gestion relative à l'habitat de l'espèce :

- Eclaircir partiellement des parcelles dans les massifs entourant la colonie ;
- Favoriser la plantation de feuillus à celles des résineux ;
- Maintenir ou reconstituer des corridors écologiques entre les terrains de chasse et le gîte ;
- Equiper les axes routiers coupant les axes de transit ;
- Gérer la lumière en périphérie de gîte.

Propositions de gestion relative à l'espèce :

- Mettre en place une surveillance de chaque colonie ;
- Assainir des gîtes que l'on sait encore pollués par le DDT ;
- Créer des accès à des charpentes favorables.

Bibliographie et personnes ressources

BENSETTITI F. & GAUDILLAT V. 2001. – *Cahiers d'habitats Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 7 – Espèces animales.* La Documentation française, Paris, 1 volume : p. 38 à 41

ARTHUR L. & LEMAIRE M., 2005. – Les chauves-souris maîtresses de la nuit. Delachaux et Niestlé, Lausanne, 268 p.

ARTHUR L. & LEMAIRE M., 2009. – Les chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Mèze (Collection Parthénope) ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 544 p.

DIETZ C., VON HELVERSEN O. & NILL D. – L'encyclopédie des chauves-souris d'Europe et d'Afrique du Nord, Delachaux et Niestlé, 2009, 400 p.

Groupe Mammalogique Normand, 2004. – Les Mammifères sauvages de Normandie : Statut et répartition. Nouv. éd revue et argumentée. GMN, 306 p

PICARDIE NATURE, Déclinaison régionale Picarde du Plan d'action pour les Chiroptères 2009-2013.

Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie

CHAPITRE 6. CARTES DE STATUT DES HABITATS NATURELS PRESENTS SUR LE SITE NATURA 2000

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Statuts des habitats naturels - CAB 1

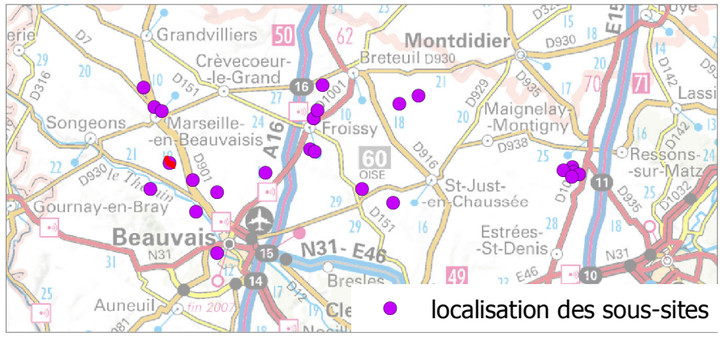

Délimitation du Site d'Importance Commmunautaire FR2200369

Statut :

- Intérêt communautaire
- Intérêt communautaire prioritaire
- Hors directive

0 100 200 300 400 500

Mètres

1:5 000
(Pour une impression sur format A3 paysage sans réduction de taille)

Réalisation : C. Hanique - AIRELE - n°SK/AG 10 03 019
Source de fond de carte : IGN, BD Ortho 2006 - IGN, Scan 1000
Sources de données : DREAL Picardie, 2011 - AIRELE, 2011

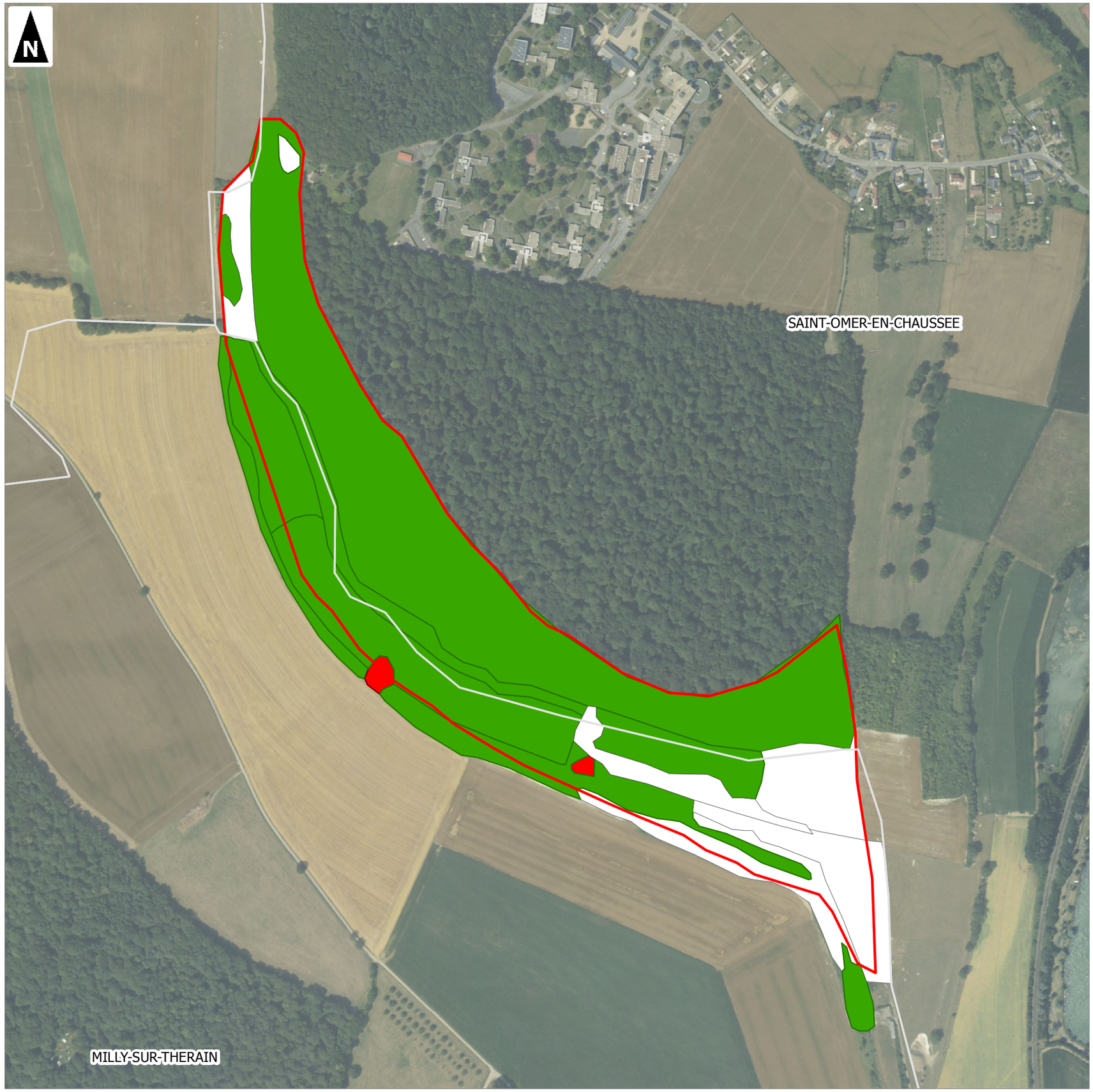

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Statuts des habitats naturels - CAB 2

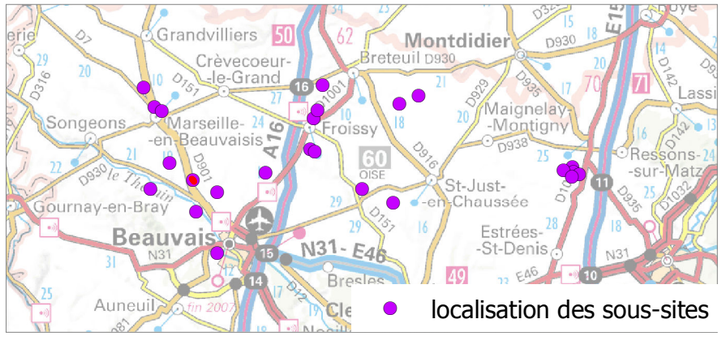

Délimitation du Site d'Importance Commmunautaire FR2200369

Statut :

- Intérêt communautaire
- Intérêt communautaire prioritaire
- Hors directive

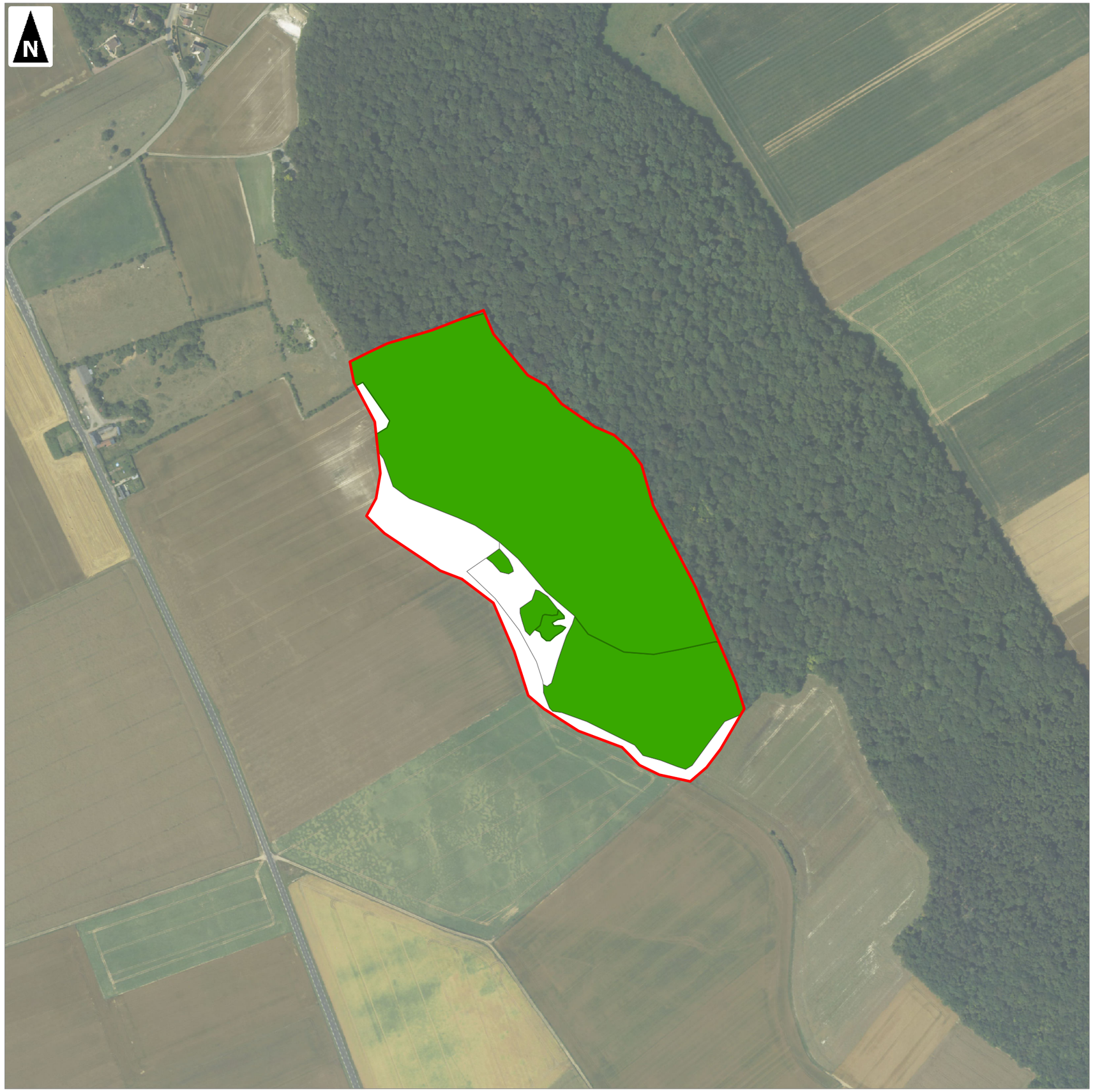

0 100 200 300 400 500

Mètres

1:5 000
(Pour une impression sur format A3 paysage sans réduction de taille)

Groupe auddicé
environnement Conseil · airele · equinergies

Réalisation : C. Hanique - AIRELE - n°SK/AG 10 03 019
Source de fond de carte : IGN, BD Ortho 2006 - IGN, Scan 1000
Sources de données : DREAL Picardie, 2011 - AIRELE, 2011

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Statuts des habitats naturels - CAB 3

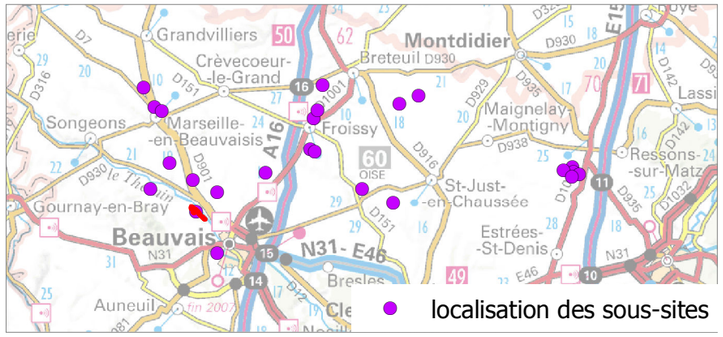

Délimitation du Site d'Importance Commmunautaire FR2200369

Statut :

- Intérêt communautaire
- Intérêt communautaire prioritaire
- Hors directive

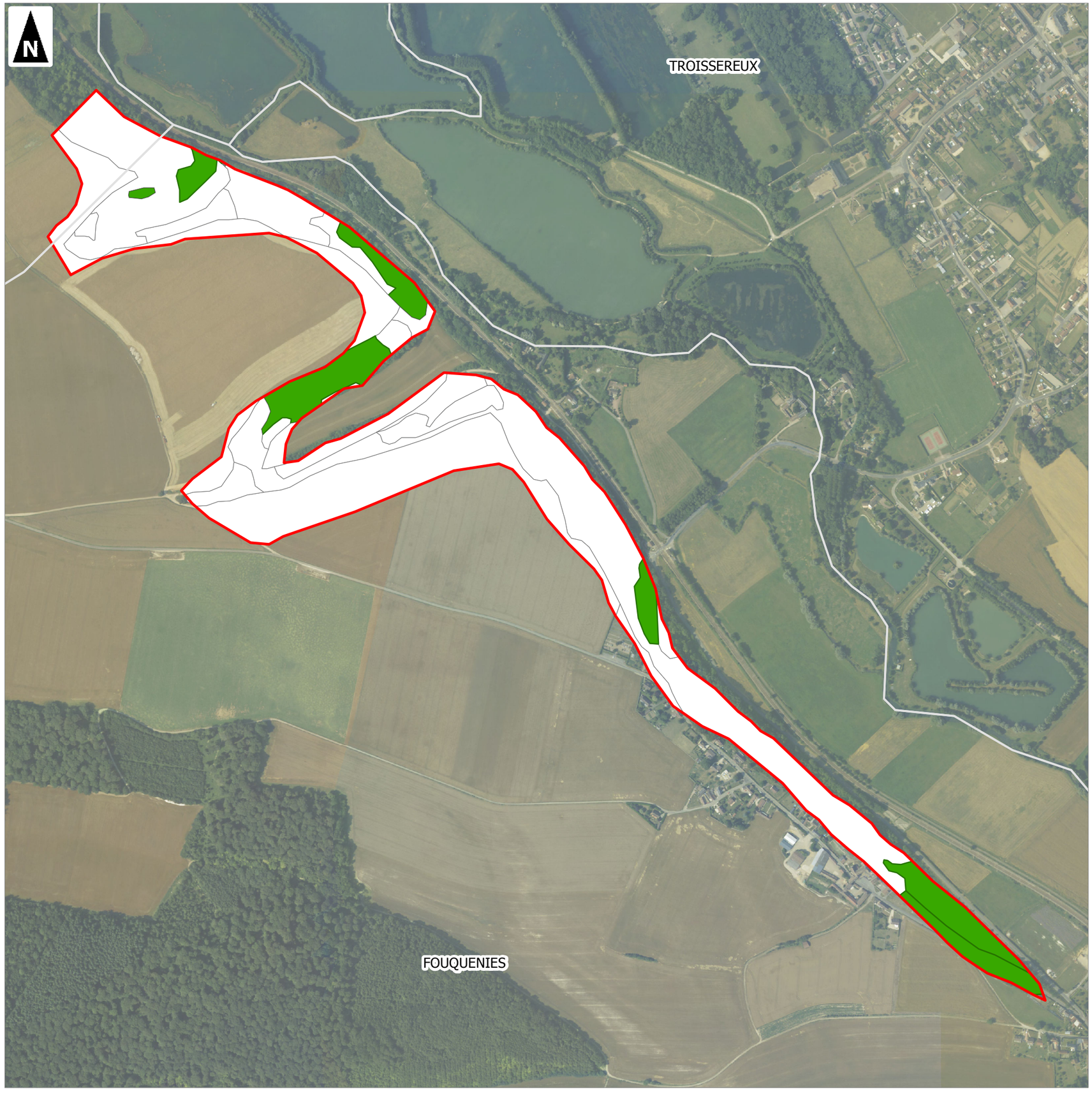

0 100 200 300 400 500

Mètres

1:7 000
(Pour une impression sur format A3 paysage sans réduction de taille)

Groupe auddicé
environnement Conseil airele equinergies

Réalisation : C. Hanique - AIRELE - n°SK/AG 10 03 019
Source de fond de carte : IGN, BD Ortho 2006 - IGN, Scan 1000
Sources de données : DREAL Picardie, 2011 - AIRELE, 2011

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Statuts des habitats naturels - CAB 4

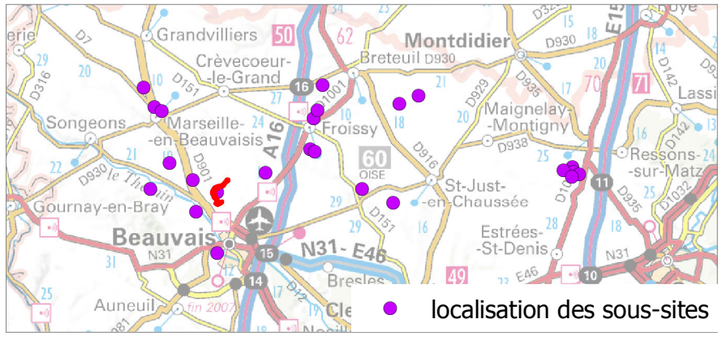

Délimitation du Site d'Importance Commmunautaire FR2200369

Statut :

- Intérêt communautaire
- Intérêt communautaire prioritaire
- Hors directive

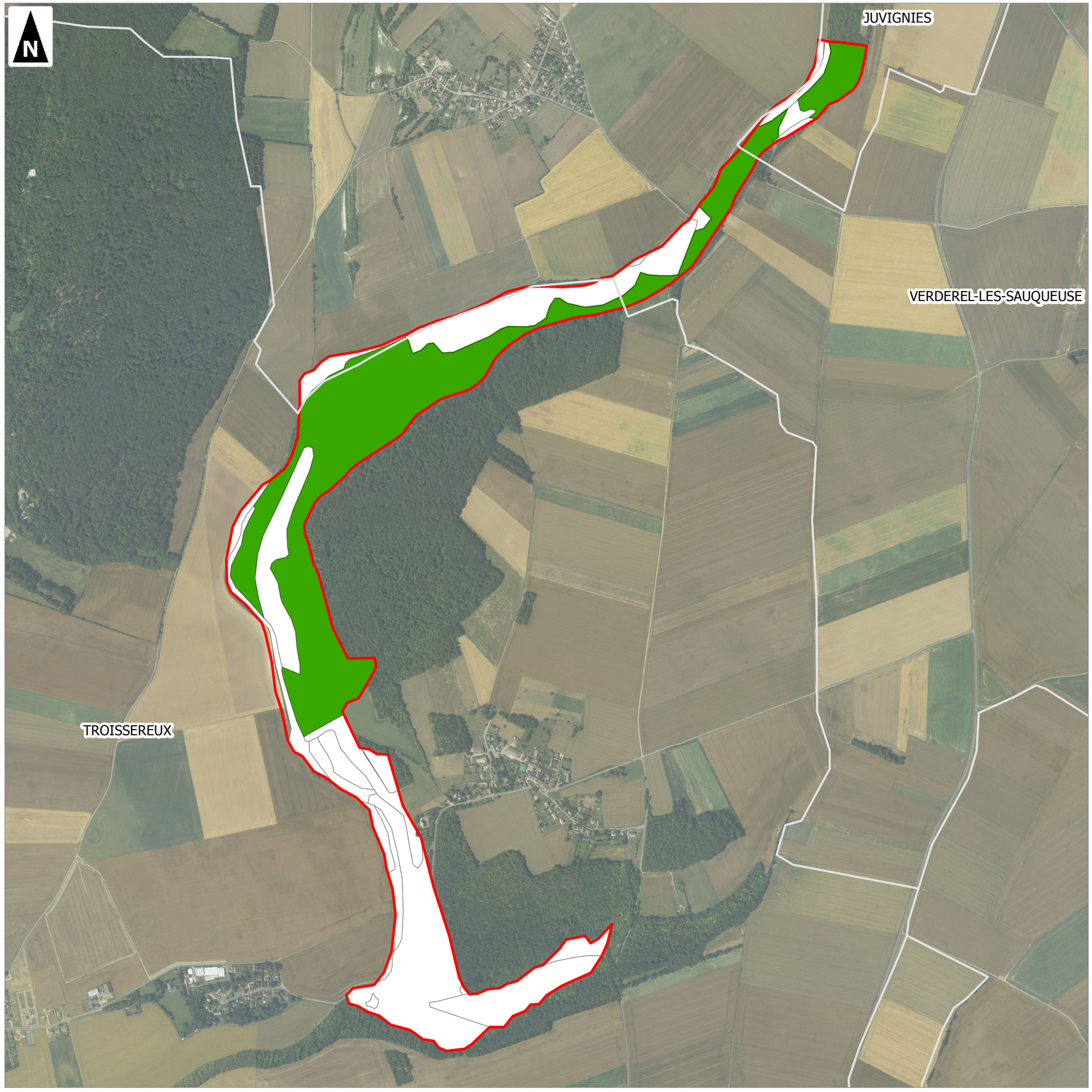

0 100 200 300 400 500

Mètres

1:12 000

(Pour une impression sur format A3 paysage sans réduction de taille)

Réalisation : C. Hanique - AIRELE - n°SK/AG 10 03 019
Source de fond de carte : IGN, BD Ortho 2006 - IGN, Scan 1000
Sources de données : DREAL Picardie, 2011 - AIRELE, 2011

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Statuts des habitats naturels - CAB 5

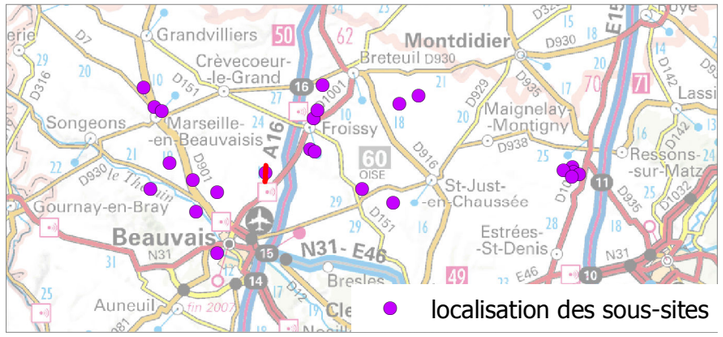

Délimitation du Site d'Importance Commmunautaire FR2200369

Statut :

- Intérêt communautaire
- Intérêt communautaire prioritaire
- Hors directive

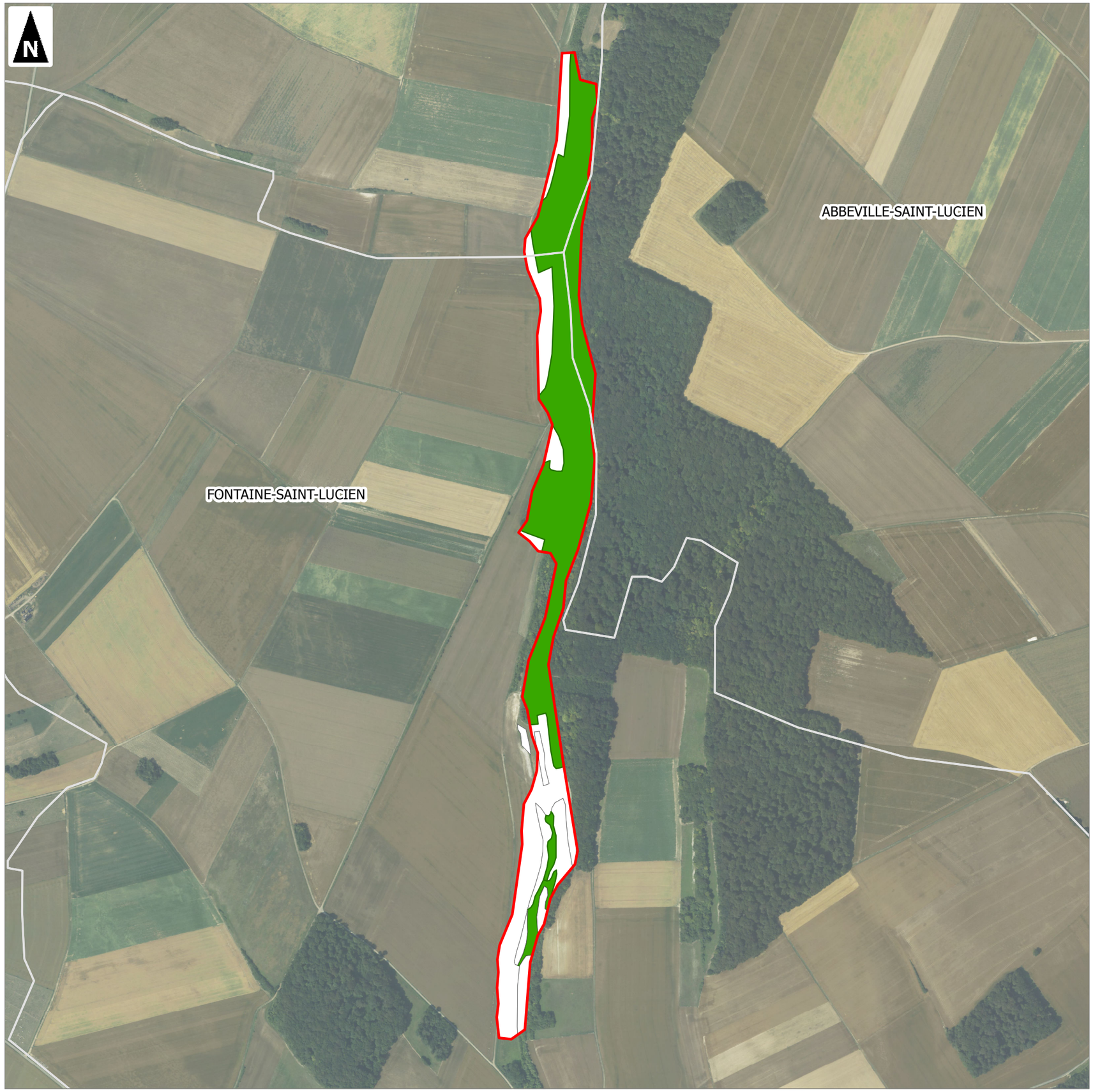

0 100 200 300 400 500

Mètres

1:8 000

(Pour une impression sur format A3 paysage sans réduction de taille)

Réalisation : C. Hanique - AIRELE - n°SK/AG 10 03 019
Source de fond de carte : IGN, BD Ortho 2006 - IGN, Scan 1000
Sources de données : DREAL Picardie, 2011 - AIRELE, 2011

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Statuts des habitats naturels - CAB 6

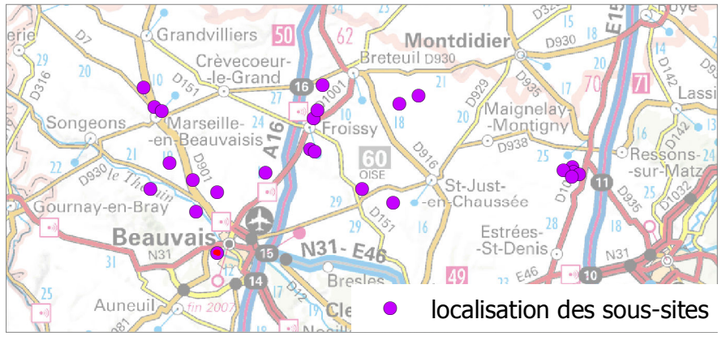

Délimitation du Site d'Importance Commmunautaire FR2200369

Statut :

- Intérêt communautaire
- Intérêt communautaire prioritaire
- Hors directive

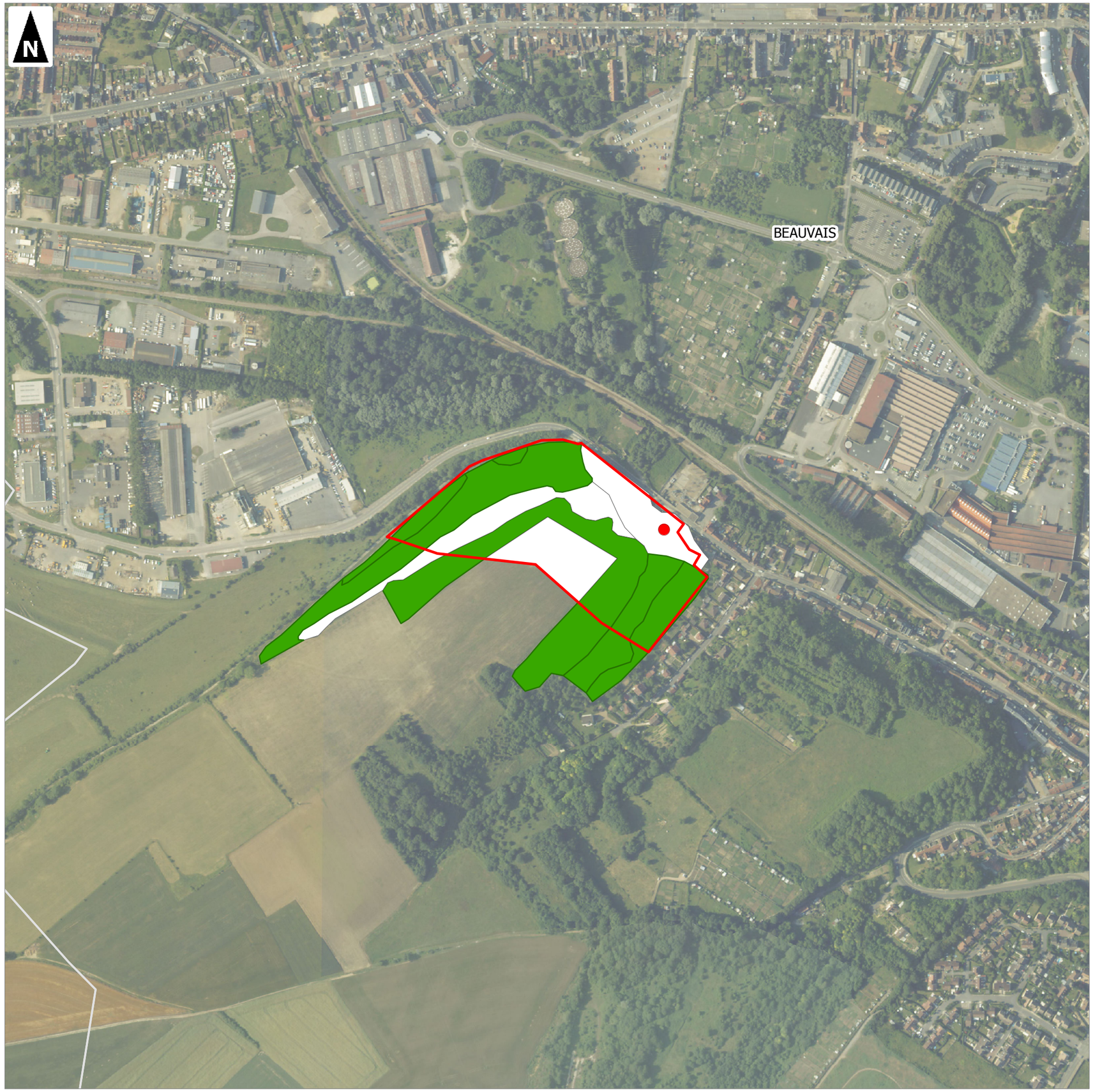

0 100 200 300 400 500

Mètres

1:5 000
(Pour une impression sur format A3 paysage sans réduction de taille)

Réalisation : C. Hanique - AIRELE - n°SK/AG 10 03 019
Source de fond de carte : IGN, BD Ortho 2006 - IGN, Scan 1000
Sources de données : DREAL Picardie, 2011 - AIRELE, 2011

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Statuts des habitats naturels - PP 1

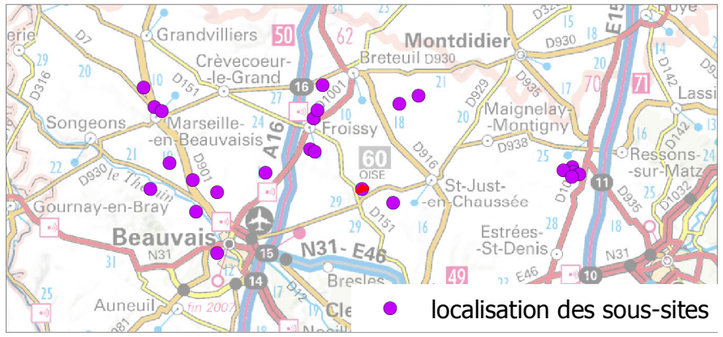

Délimitation du Site d'Importance Commmunautaire FR2200369

Statut :

- Intérêt communautaire
- Intérêt communautaire prioritaire
- Hors directive

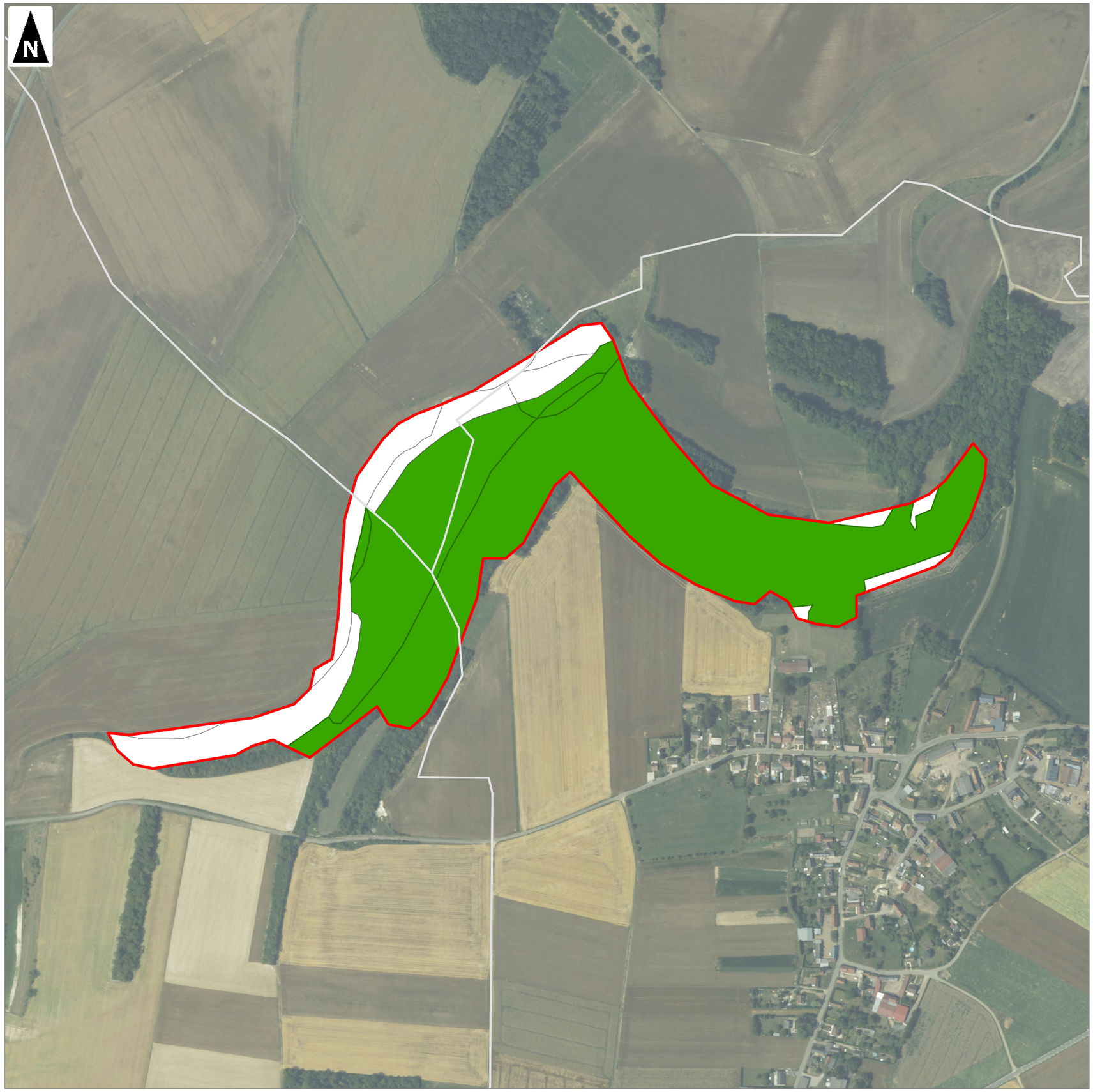

0 100 200 300 400 500

Mètres

1:5 000
(Pour une impression sur format A3 paysage sans réduction de taille)

Réalisation : C. Hanique - AIRELE - n°SK/AG 10 03 019
Source de fond de carte : IGN, BD Ortho 2006 - IGN, Scan 1000
Sources de données : DREAL Picardie, 2011 - AIRELE, 2011

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Statuts des habitats naturels - PP 2

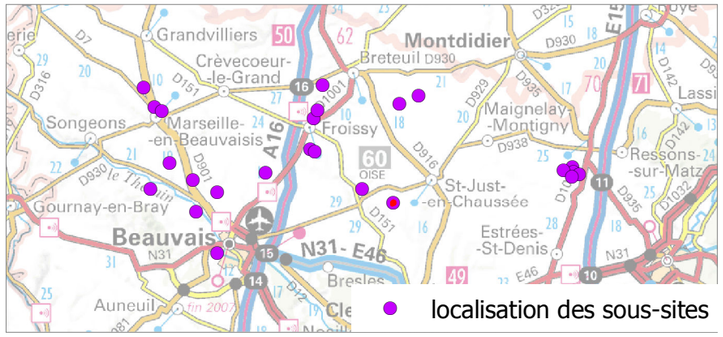

Délimitation du Site d'Importance Commmunautaire FR2200369

Statut :

Intérêt communautaire

Intérêt communautaire prioritaire

Hors directive

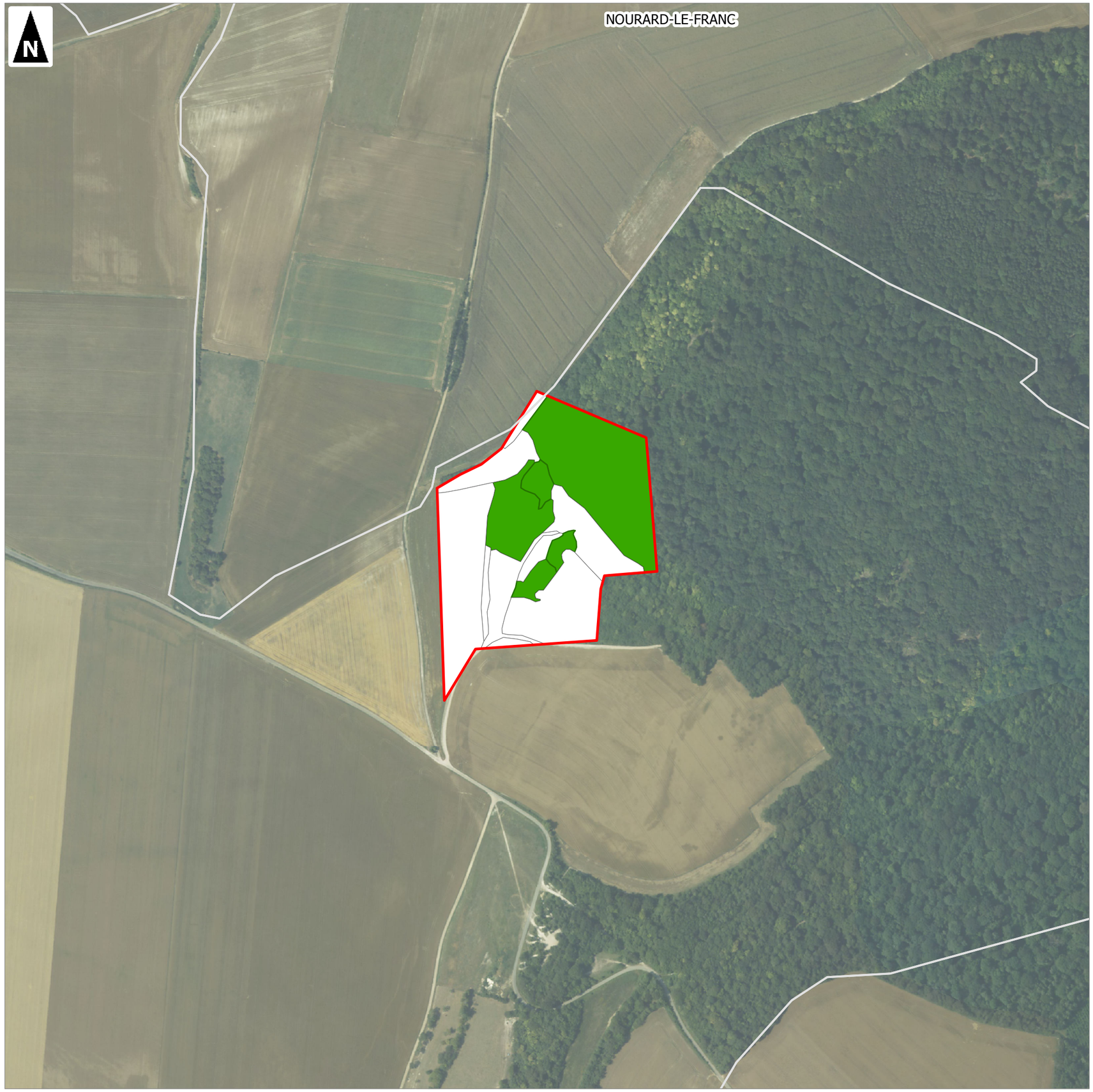

0 100 200 300 400 500

Mètres

1:5 000

(Pour une impression sur format A3 paysage sans réduction de taille)

Groupe auddicé

Réalisation : C. Hanique - AIRELE - n°SK/AG 10 03 019
Source de fond de carte : IGN, BD Ortho 2006 - IGN, Scan 1000
Sources de données : DREAL Picardie, 2011 - AIRELE, 2011

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Statuts des habitats naturels - PS 1

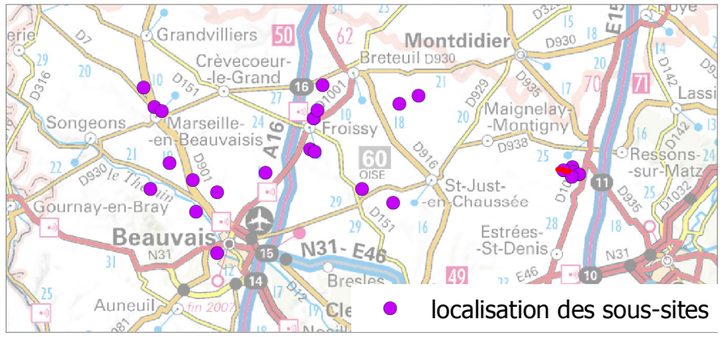

Délimitation du Site d'Importance Commmunautaire FR2200369

Statut :

- Intérêt communautaire
- Intérêt communautaire prioritaire
- Hors directive

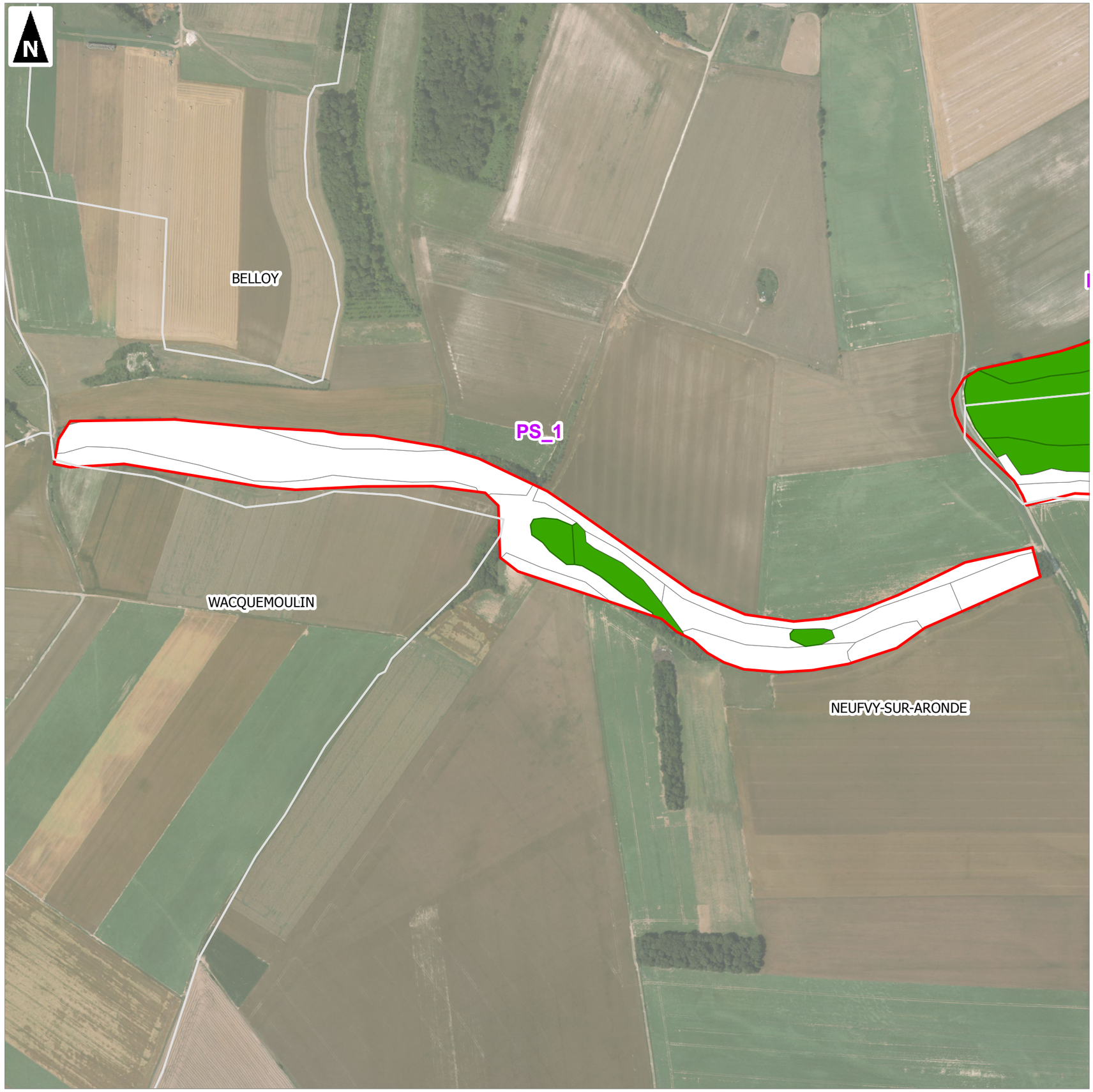

0 100 200 300 400 500

Mètres

1:6 000
(Pour une impression sur format A3 paysage sans réduction de taille)

Réalisation : C. Hanique - AIRELE - n°SK/AG 10 03 019
Source de fond de carte : IGN, BD Ortho 2006 - IGN, Scan 1000
Sources de données : DREAL Picardie, 2011 - AIRELE, 2011

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Statuts des habitats naturels - PS 2

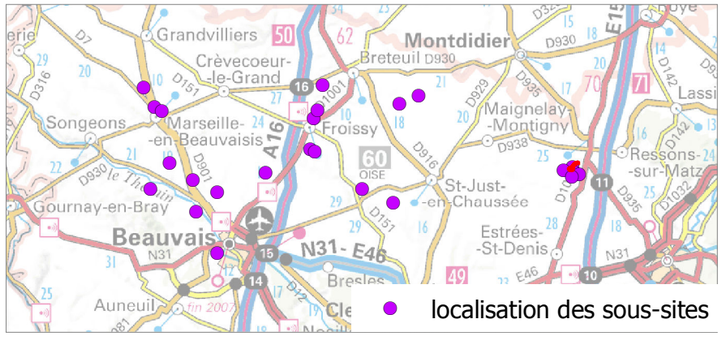

Délimitation du Site d'Importance Commmunautaire FR2200369

Statut :

- Intérêt communautaire
- Intérêt communautaire prioritaire
- Hors directive

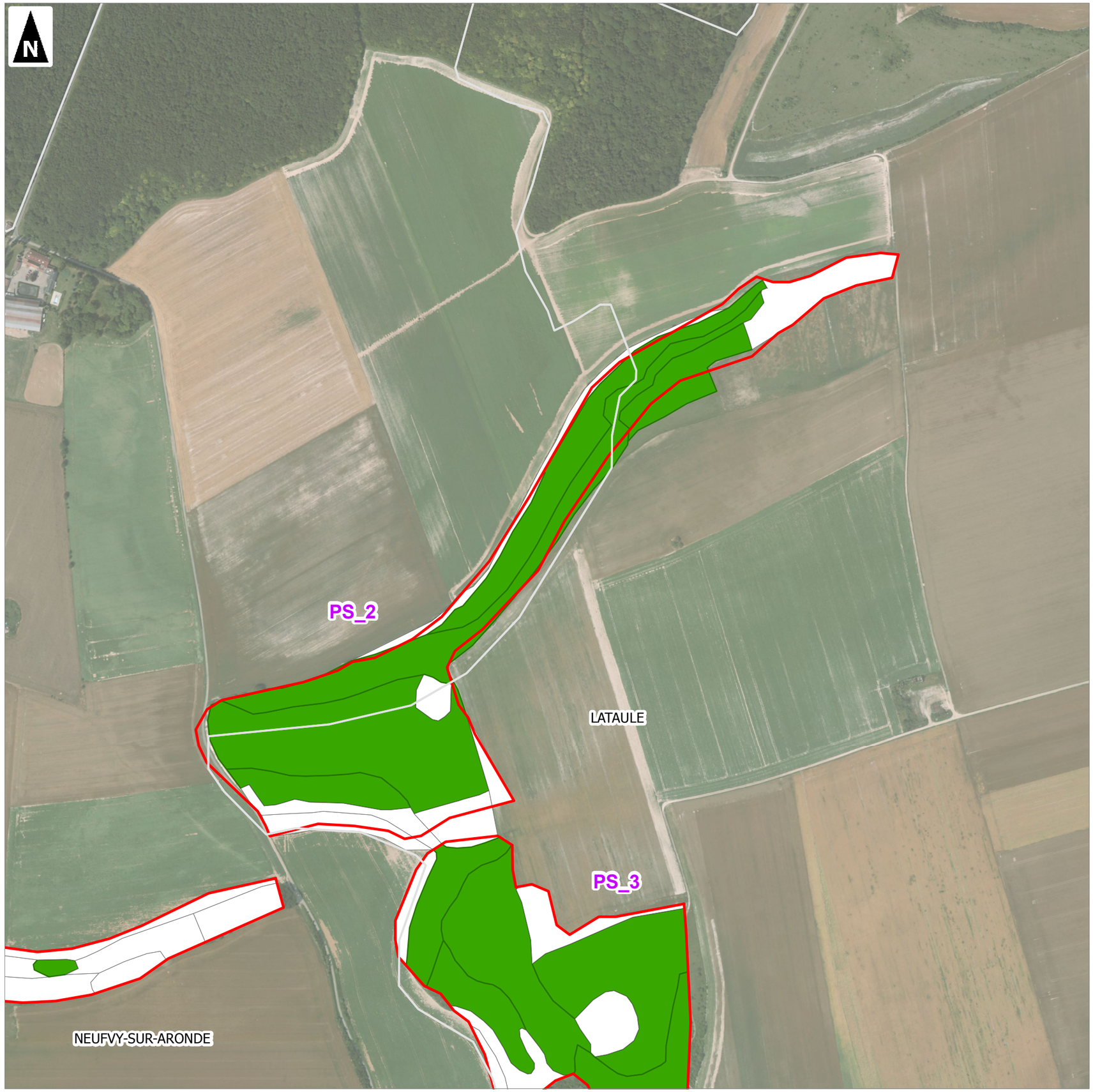

0 100 200 300 400 500

Mètres

1:6 000
(Pour une impression sur format A3 paysage sans réduction de taille)

Réalisation : C. Hanique - AIRELE - n°SK/AG 10 03 019
Source de fond de carte : IGN, BD Ortho 2006 - IGN, Scan 1000
Sources de données : DREAL Picardie, 2011 - AIRELE, 2011

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Statuts des habitats naturels - PS 3 et 4

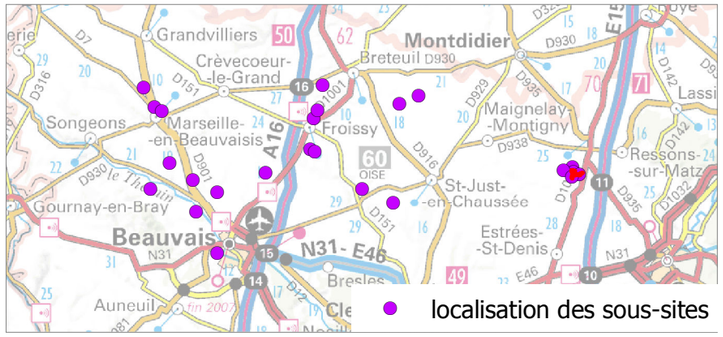

Délimitation du Site d'Importance Commmunautaire FR2200369

Statut :

- Intérêt communautaire
- Intérêt communautaire prioritaire
- Hors directive

0 100 200 300 400 500

Mètres

1:6 000
(Pour une impression sur format A3 paysage sans réduction de taille)

Réalisation : C. Hanique - AIRELE - n°SK/AG 10 03 019
Source de fond de carte : IGN, BD Ortho 2006 - IGN, Scan 1000
Sources de données : DREAL Picardie, 2011 - AIRELE, 2011

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Statuts des habitats naturels - PV 1

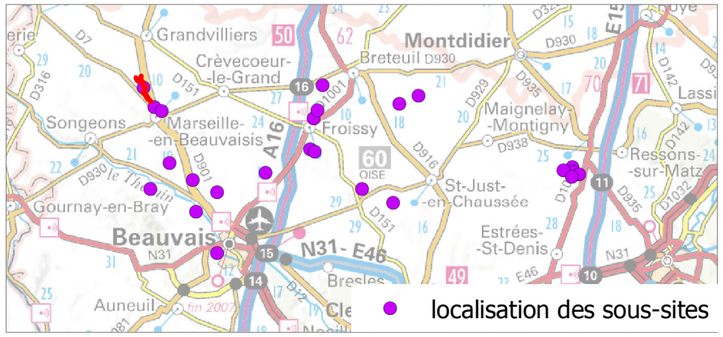

Délimitation du Site d'Importance Commmunautaire FR2200369

Statut :

- Intérêt communautaire
- Intérêt communautaire prioritaire
- Hors directive

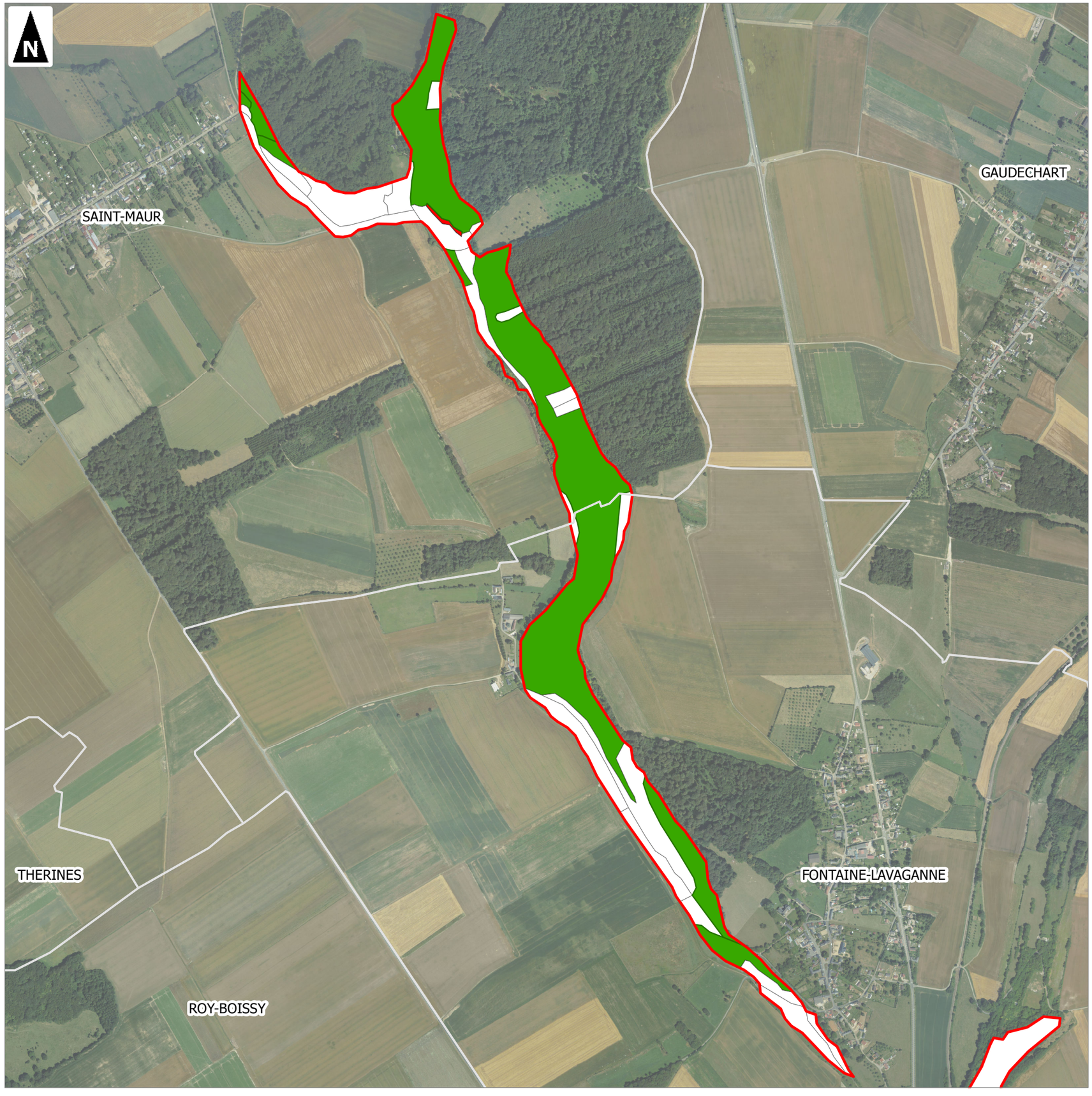

0 100 200 300 400 500

Mètres

1:12 000
(Pour une impression sur format A3 paysage sans réduction de taille)

Réalisation : C. Hanique - AIRELE - n°SK/AG 10 03 019
Source de fond de carte : IGN, BD Ortho 2006 - IGN, Scan 1000
Sources de données : DREAL Picardie, 2011 - AIRELE, 2011

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Statuts des habitats naturels - PV 2 et 3

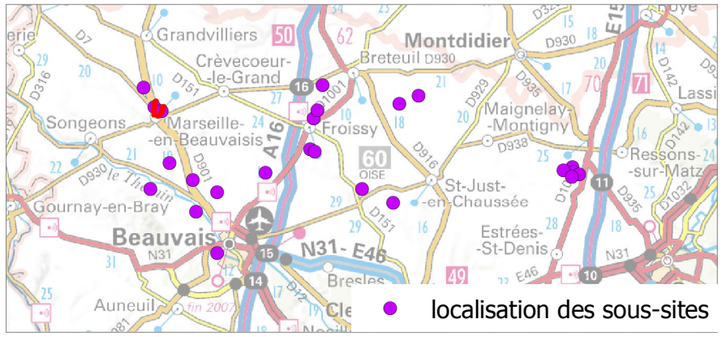

Délimitation du Site d'Importance Commmunautaire FR2200369

Statut :

- Intérêt communautaire
- Intérêt communautaire prioritaire
- Hors directive

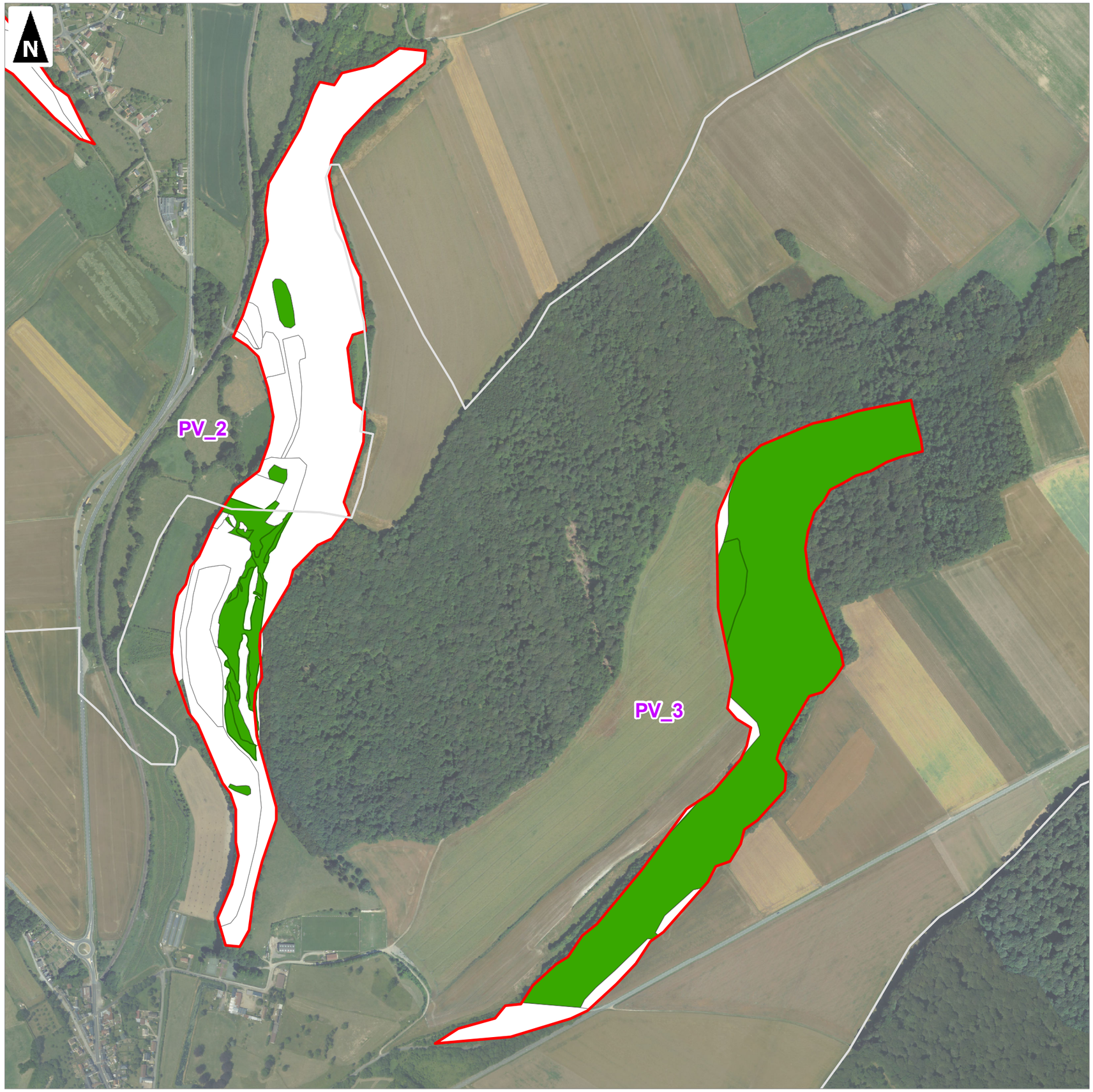

0 100 200 300 400 500

Mètres

1:7 500
(Pour une impression sur format A3 paysage sans réduction de taille)

Groupe auddicé

Réalisation : C. Hanique - AIRELE - n°SK/AG 10 03 019
Source de fond de carte : IGN, BD Ortho 2006 - IGN, Scan 1000
Sources de données : DREAL Picardie, 2011 - AIRELE, 2011

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Statuts des habitats naturels - PV 4

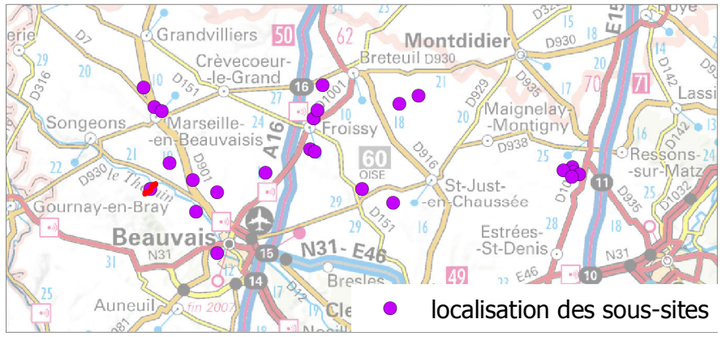

Délimitation du Site d'Importance Commmunautaire FR2200369

Statut :

- Intérêt communautaire
- Intérêt communautaire prioritaire
- Hors directive

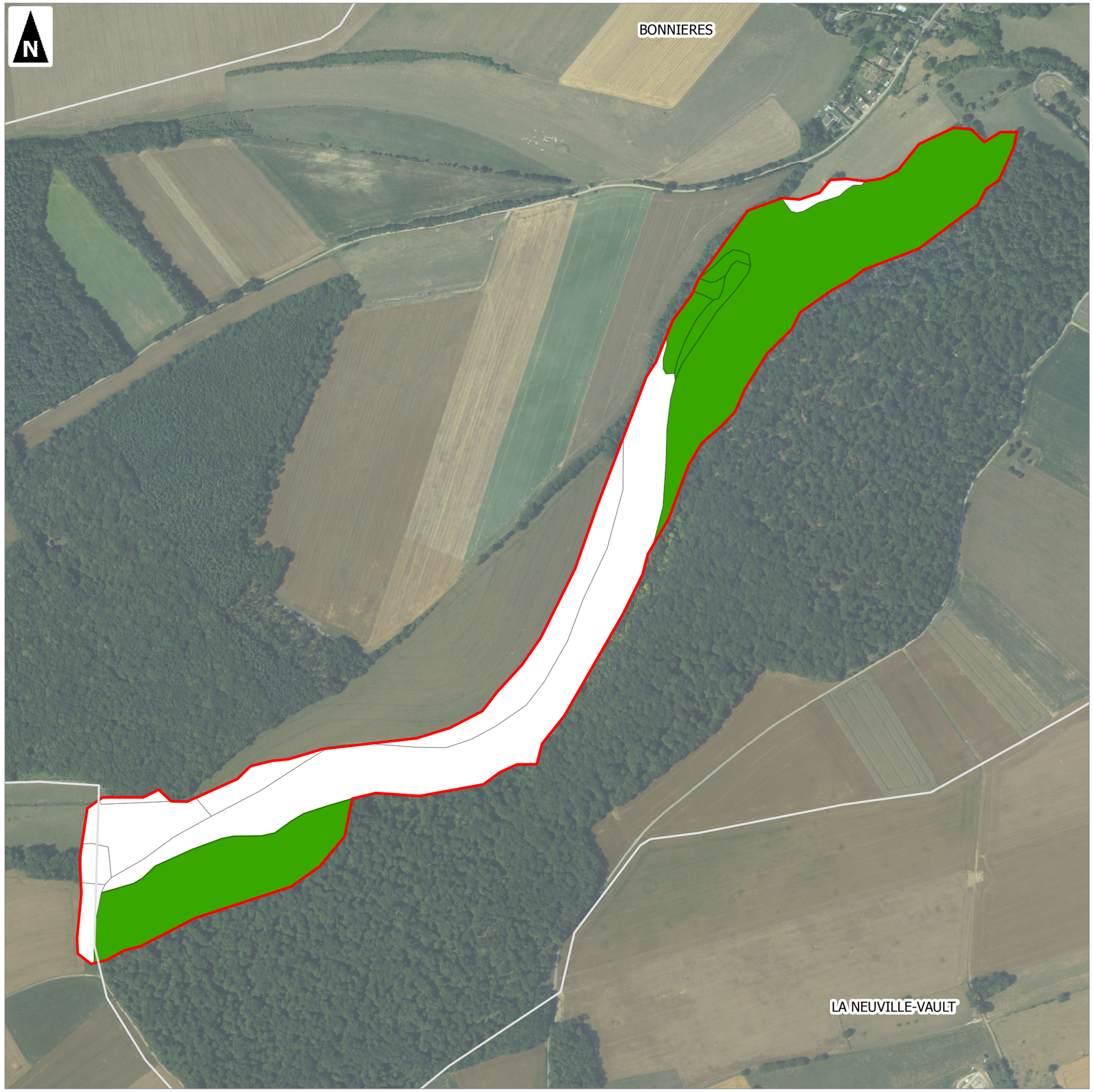

0 100 200 300 400 500

Mètres

1:6 000
(Pour une impression sur format A3 paysage sans réduction de taille)

Groupe auddicé
environnement Conseil · airele · equinergies

Réalisation : C. Hanique - AIRELE - n°SK/AG 10 03 019
Source de fond de carte : IGN, BD Ortho 2006 - IGN, Scan 1000
Sources de données : DREAL Picardie, 2011 - AIRELE, 2011

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Statuts des habitats naturels - VBN 1 et 2

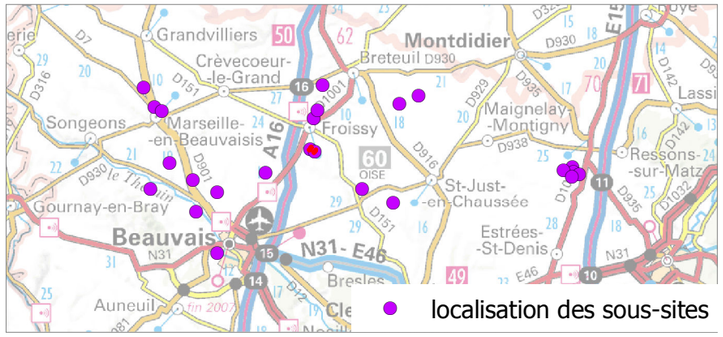

Délimitation du Site d'Importance Commmunautaire FR2200369

Statut :

- Intérêt communautaire
- Intérêt communautaire prioritaire
- Hors directive

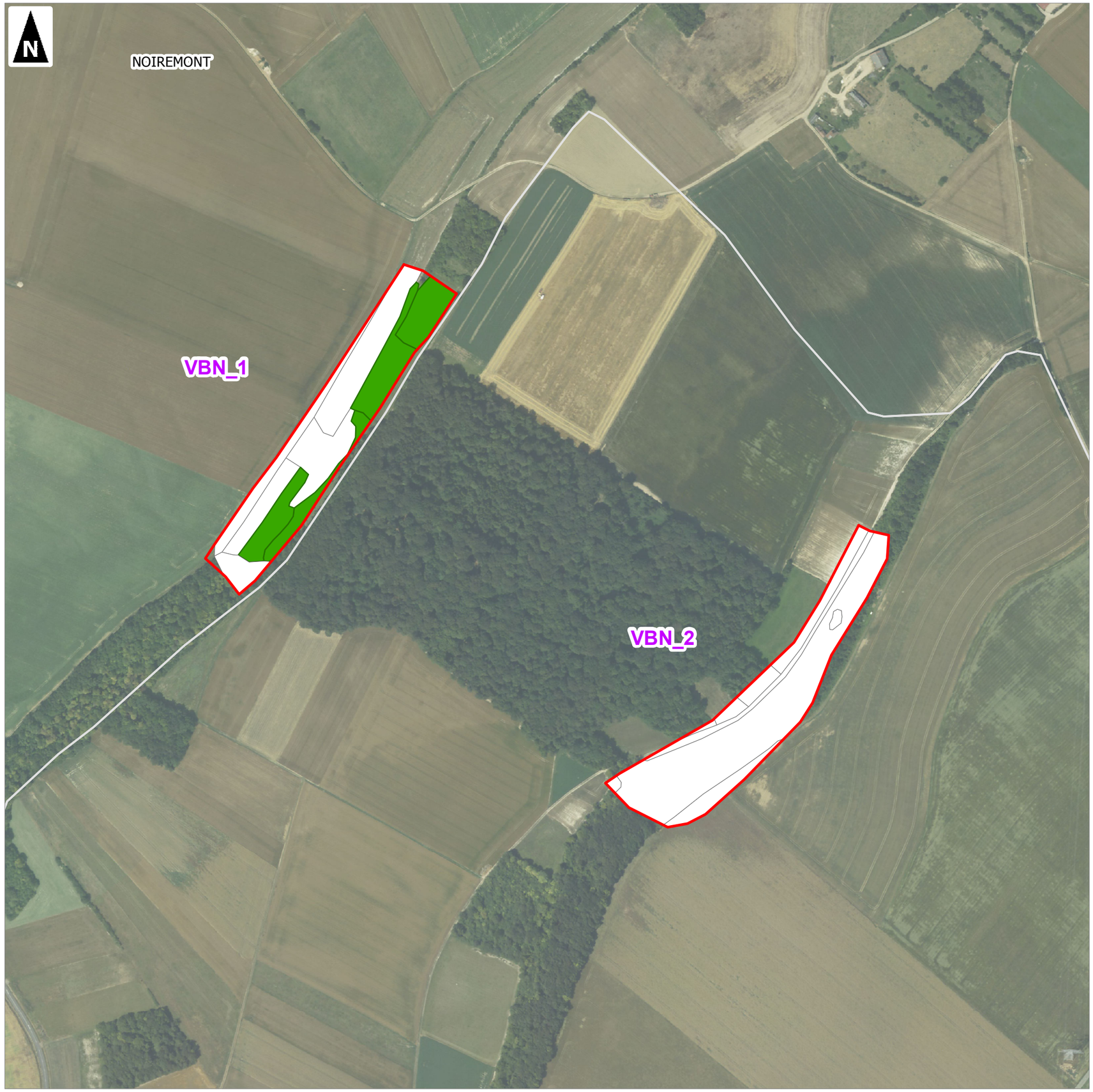

0 100 200 300 400 500

Mètres

1:5 000

(Pour une impression sur format A3 paysage sans réduction de taille)

Réalisation : C. Hanique - AIRELE - n°SK/AG 10 03 019
Source de fond de carte : IGN, BD Ortho 2006 - IGN, Scan 1000
Sources de données : DREAL Picardie, 2011 - AIRELE, 2011

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Statuts des habitats naturels - VBN 3 et 7

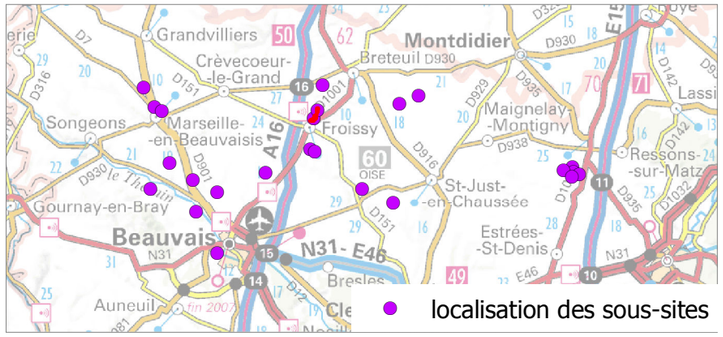

Délimitation du Site d'Importance Commmunautaire FR2200369

Statut :

Intérêt communautaire

Intérêt communautaire prioritaire

Hors directive

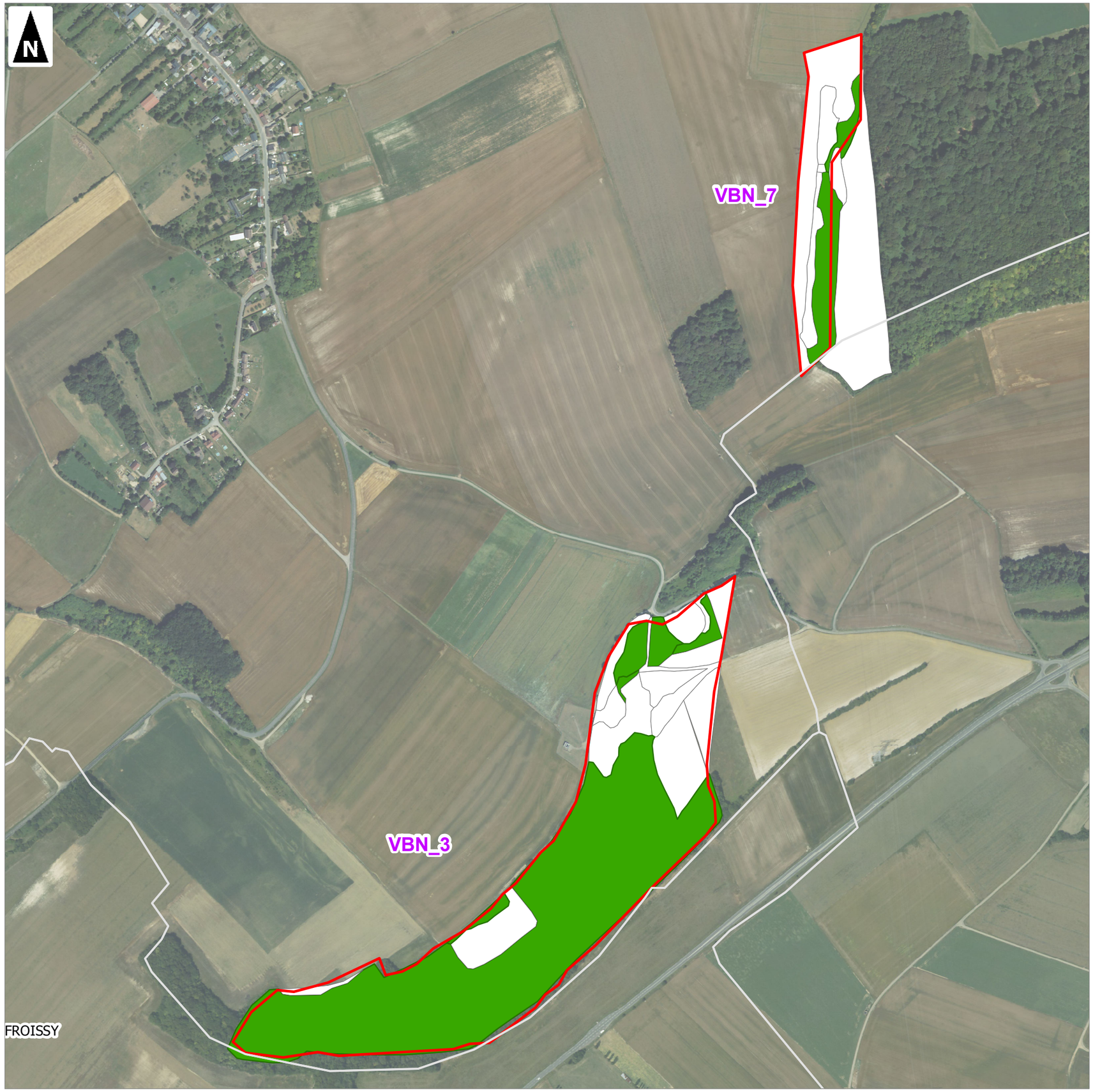

0 100 200 300 400 500

Mètres

1:6 000

(Pour une impression sur format A3 paysage sans réduction de taille)

Groupe auddicé

environnement Conseil · airele · equinergies

Réalisation : C. Hanique - AIRELE - n°SK/AG 10 03 019
Source de fond de carte : IGN, BD Ortho 2006 - IGN, Scan 1000
Sources de données : DREAL Picardie, 2011 - AIRELE, 2011

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Statuts des habitats naturels - VBN 4

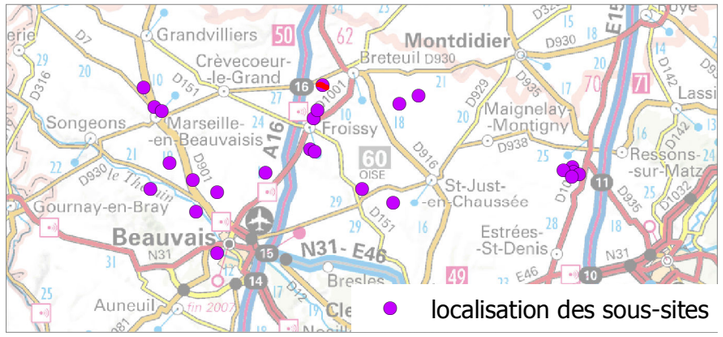

Délimitation du Site d'Importance Commmunautaire FR2200369

Statut :

- Intérêt communautaire
- Intérêt communautaire prioritaire
- Hors directive

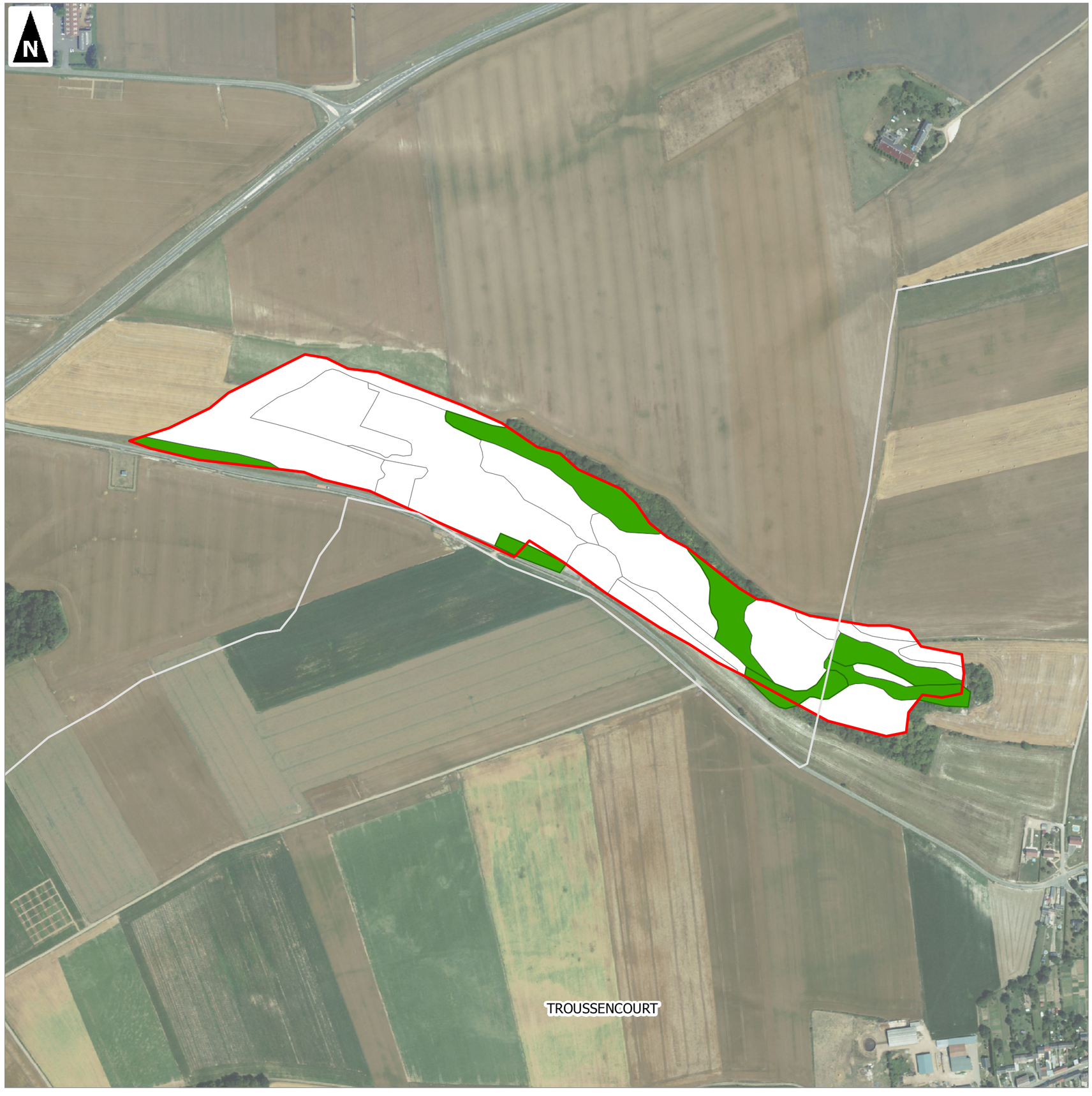

0 100 200 300 400 500

Mètres

1:5 000
(Pour une impression sur format A3 paysage sans réduction de taille)

Groupe auddicé
environnement Conseil airele equinergies

Réalisation : C. Hanique - AIRELE - n°SK/AG 10 03 019
Source de fond de carte : IGN, BD Ortho 2006 - IGN, Scan 1000
Sources de données : DREAL Picardie, 2011 - AIRELE, 2011

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Statuts des habitats naturels - VBN 5 et 6

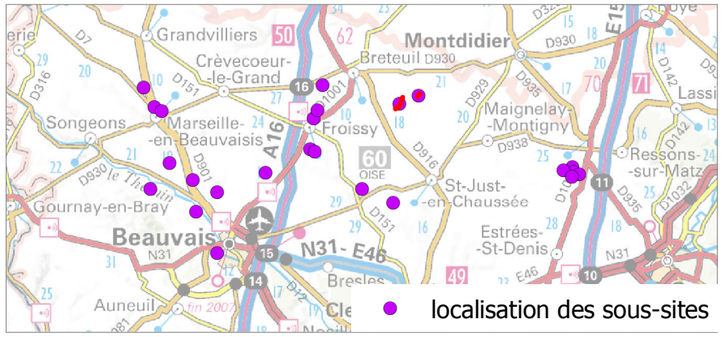

Délimitation du Site d'Importance Commmunautaire FR2200369

Statut :

- Intérêt communautaire
- Intérêt communautaire prioritaire
- Hors directive

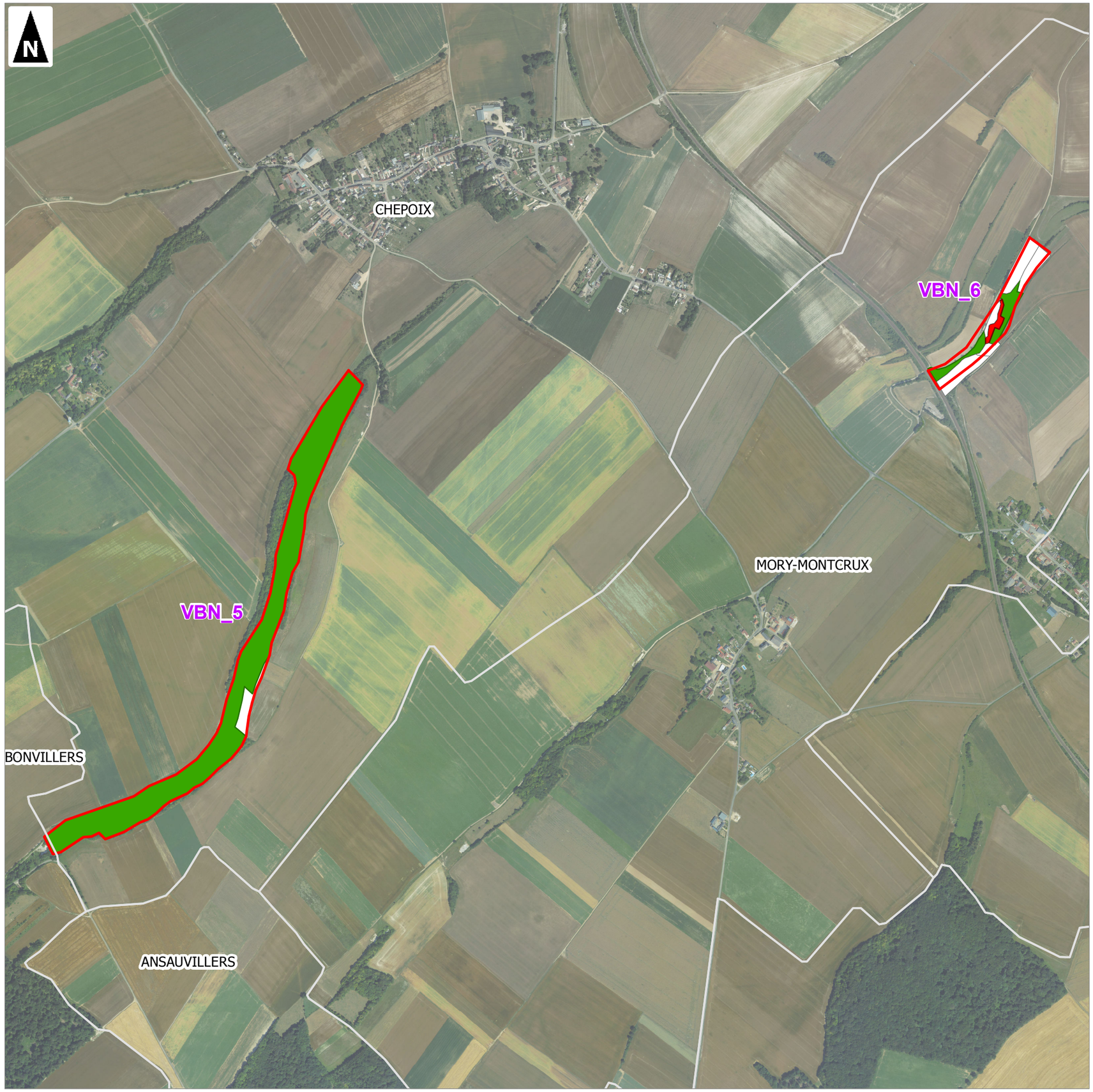

0 100 200 300 400 500

Mètres

1:12 000

(Pour une impression sur format A3 paysage sans réduction de taille)

Réalisation : C. Hanique - AIRELE - n°SK/AG 10 03 019
Source de fond de carte : IGN, BD Ortho 2006 - IGN, Scan 1000
Sources de données : DREAL Picardie, 2011 - AIRELE, 2011

CHAPITRE 7. CARTES DE L'ETAT DE CONSERVATION DES HABITATS NATURELS DU SITE NATURA 2000

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Etat de conservation des habitats naturels relevant de la Directive « Habitats, faune, flore »

CAB 1

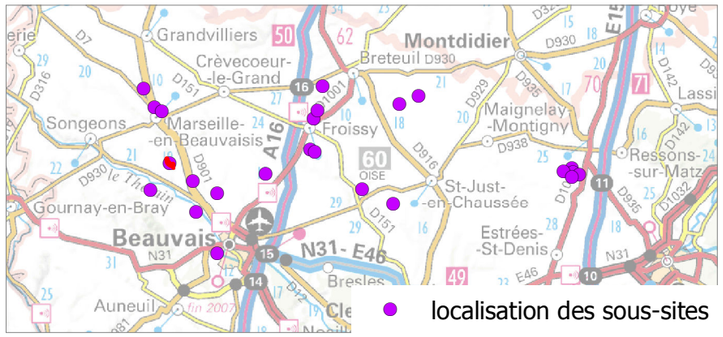

localisation des sous-sites

Délimitation du Site d'Importance Commmunautaire FR2200369

Etat de conservation :

- favorable
- défavorable inadéquat
- défavorable mauvais
- inconnu
- Habitat ne relevant pas de la directive

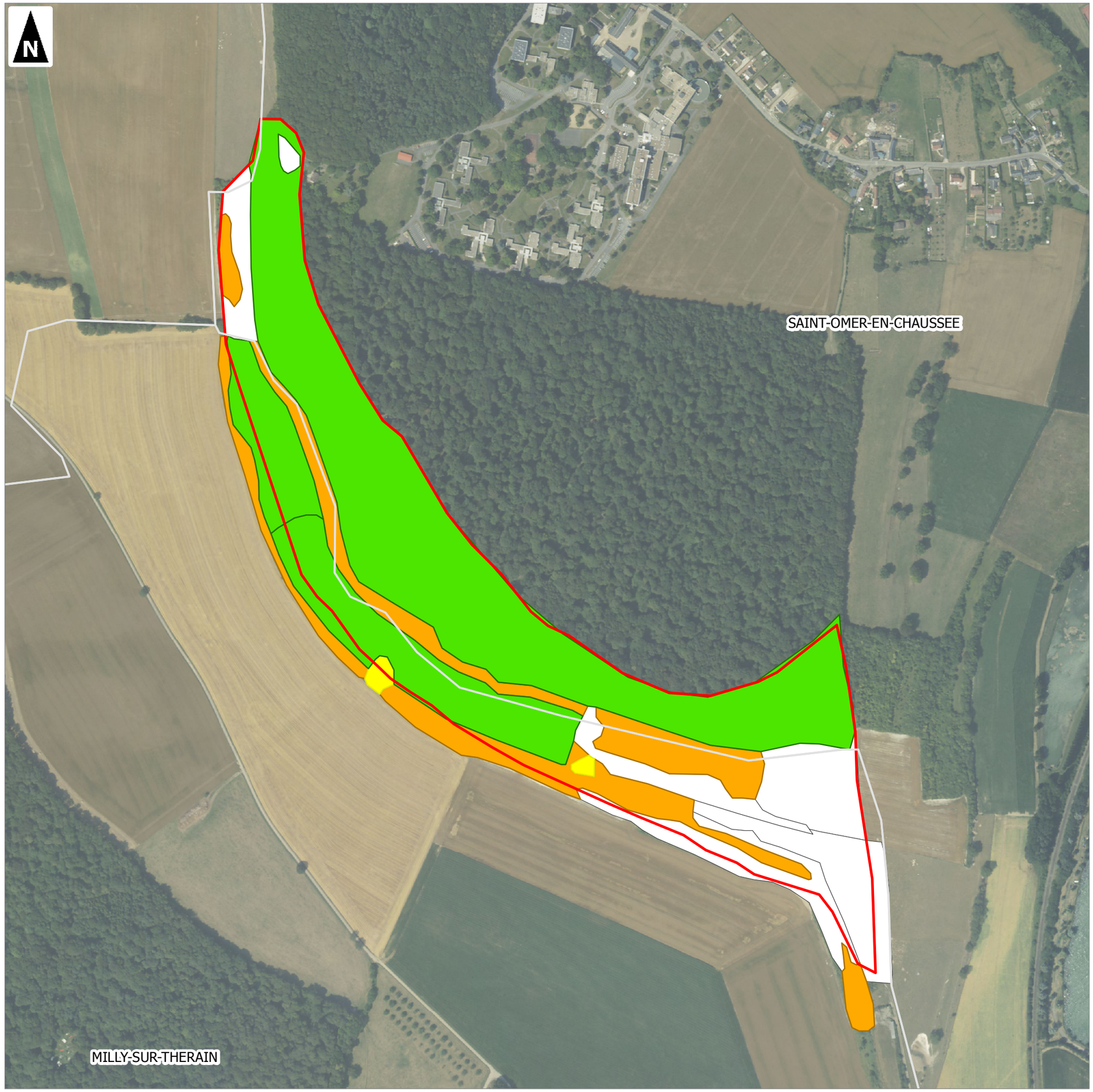

0 100 200 300 400 500

Mètres

1:5 000

(Pour une impression sur format A3 paysage sans réduction de taille)

Groupe auddicé

Réalisation : C. Hanique - AIRELE - n°SK/AG 10 03 019
Source de fond de carte : IGN, BD Ortho 2006 - IGN, Scan 1000
Sources de données : DREAL Picardie, 2011 - AIRELE, 2011

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Etat de conservation des habitats naturels relevant de la Directive « Habitats, faune, flore »

CAB 2

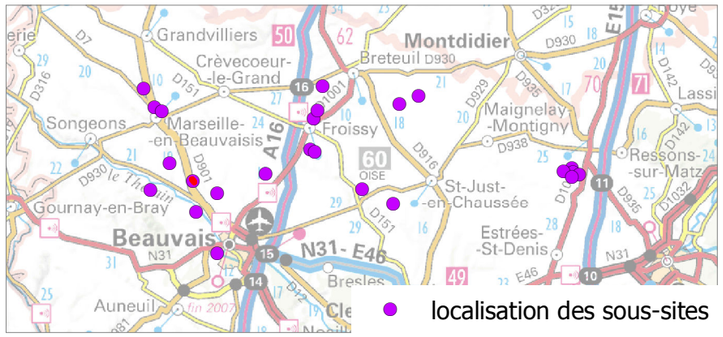

localisation des sous-sites

Délimitation du Site d'Importance Commmunautaire FR2200369

Etat de conservation :

- favorable
- défavorable inadéquat
- défavorable mauvais
- inconnu
- Habitat ne relevant pas de la directive

0 100 200 300 400 500

Mètres

1:5 000

(Pour une impression sur format A3 paysage sans réduction de taille)

Réalisation : C. Hanique - AIRELE - n°SK/AG 10 03 019
Source de fond de carte : IGN, BD Ortho 2006 - IGN, Scan 1000
Sources de données : DREAL Picardie, 2011 - AIRELE, 2011

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Etat de conservation des habitats naturels relevant de la Directive « Habitats, faune, flore »
CAB 3

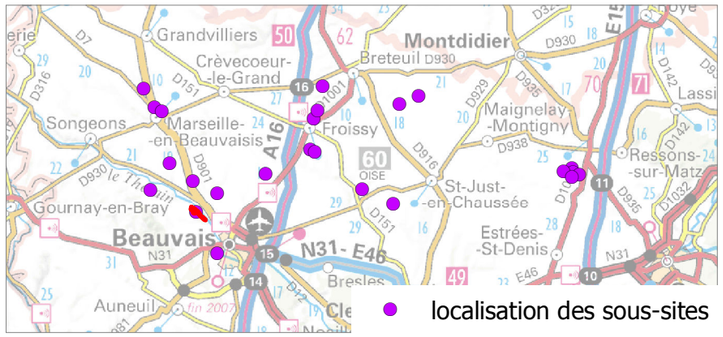

● localisation des sous-sites

Délimitation du Site d'Importance Commmunautaire FR2200369

Etat de conservation :

- favorable
- défavorable inadéquat
- défavorable mauvais
- inconnu
- Habitat ne relevant pas de la directive

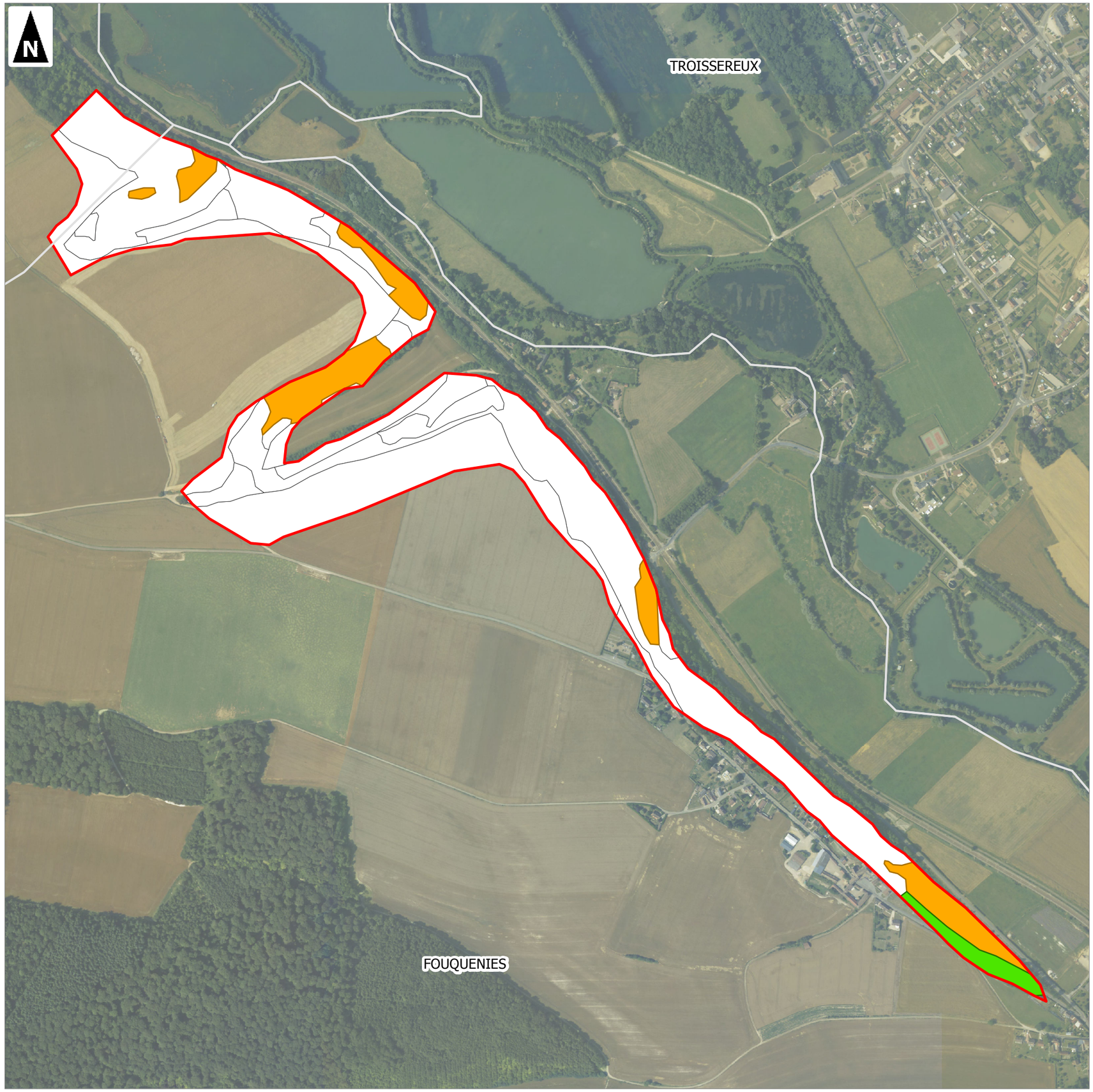

0 100 200 300 400 500

Mètres

1:7 000
(Pour une impression sur format A3 paysage sans réduction de taille)

Groupe auddicé

Réalisation : C. Hanique - AIRELE - n°SK/AG 10 03 019
Source de fond de carte : IGN, BD Ortho 2006 - IGN, Scan 1000
Sources de données : DREAL Picardie, 2011 - AIRELE, 2011

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Etat de conservation des habitats naturels relevant de la Directive « Habitats, faune, flore »
CAB 4

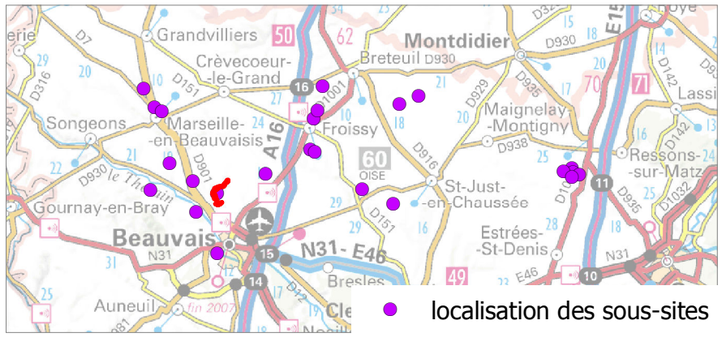

localisation des sous-sites

Délimitation du Site d'Importance Commmunautaire FR2200369

Etat de conservation :

- favorable
- défavorable inadéquat
- défavorable mauvais
- inconnu
- Habitat ne relevant pas de la directive

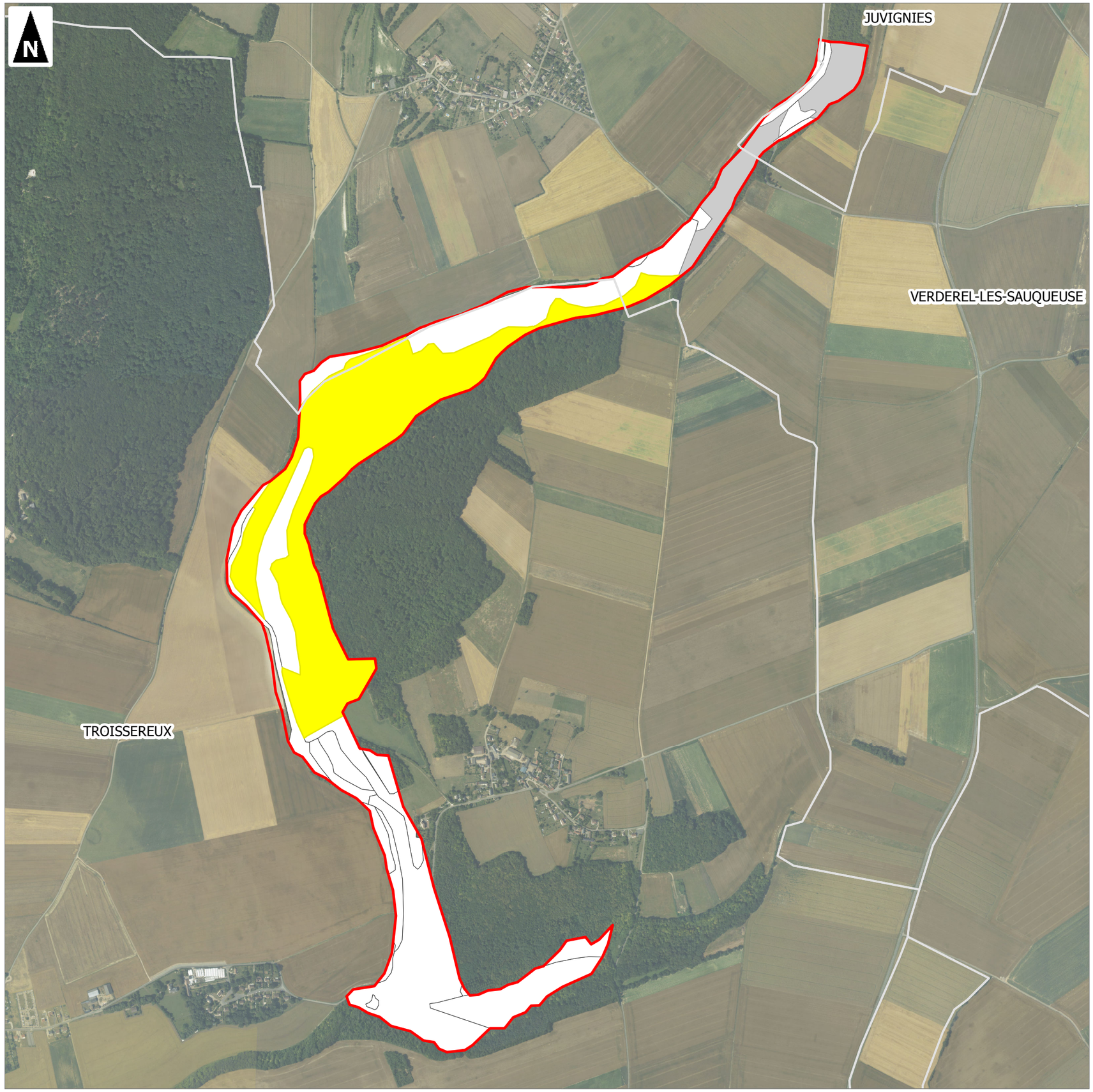

0 100 200 300 400 500

Mètres

1:12 000
(Pour une impression sur format A3 paysage sans réduction de taille)

Groupe auddicé
Environnement Conseil · airele · equinergies

Réalisation : C. Hanique - AIRELE - n°SK/AG 10 03 019
Source de fond de carte : IGN, BD Ortho 2006 - IGN, Scan 1000
Sources de données : DREAL Picardie, 2011 - AIRELE, 2011

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Etat de conservation des habitats naturels relevant de la Directive « Habitats, faune, flore »

CAB 5

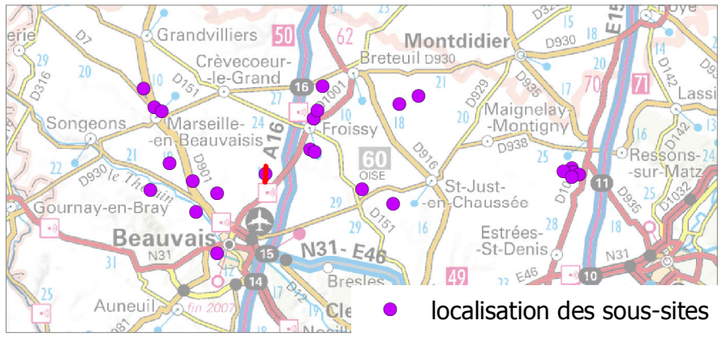

localisation des sous-sites

Délimitation du Site d'Importance Commmunautaire FR2200369

Etat de conservation :

- favorable
- défavorable inadéquat
- défavorable mauvais
- inconnu
- Habitat ne relevant pas de la directive

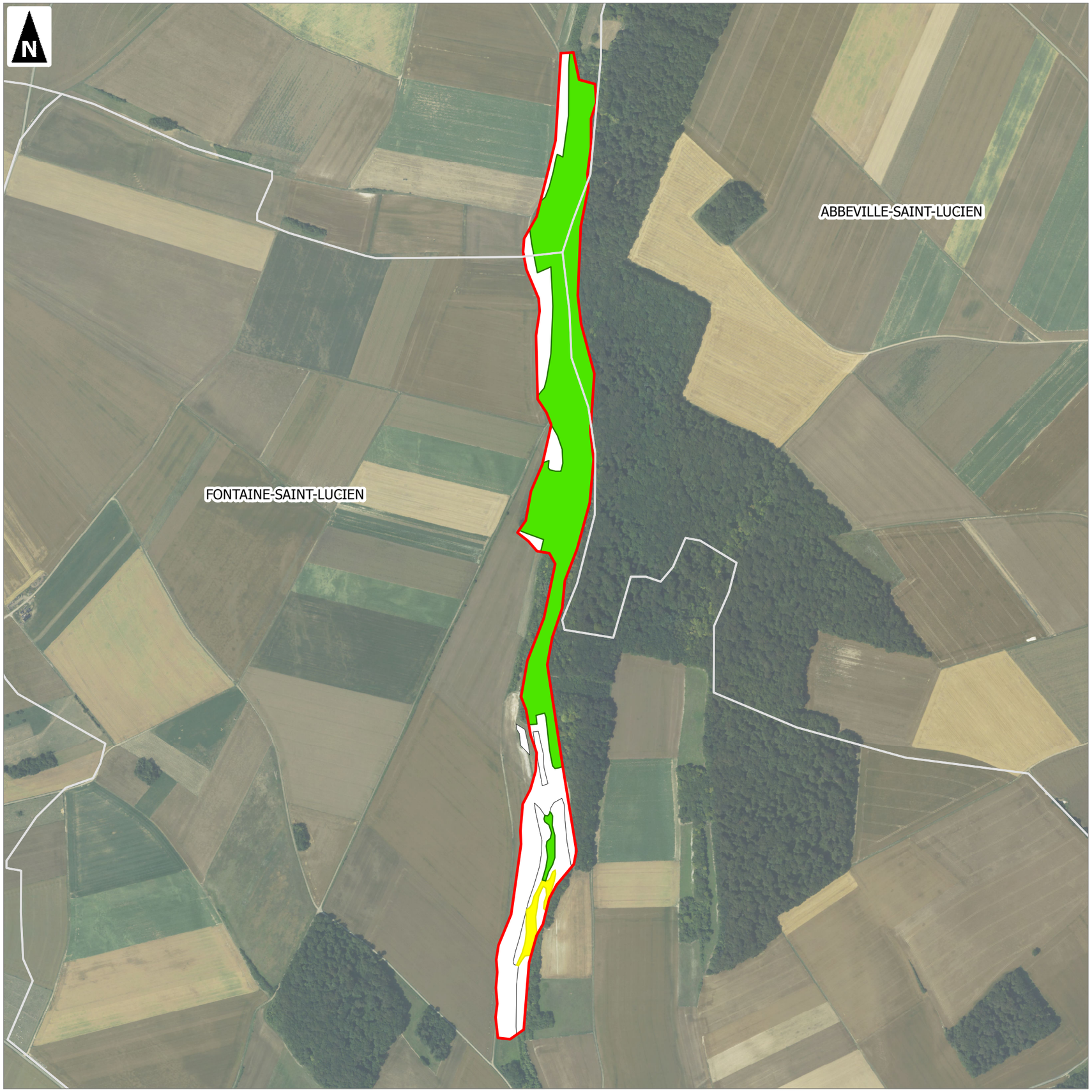

0 100 200 300 400 500

Mètres

1:8 000
(Pour une impression sur format A3 paysage sans réduction de taille)

Réalisation : C. Hanique - AIRELE - n°SK/AG 10 03 019
Source de fond de carte : IGN, BD Ortho 2006 - IGN, Scan 1000
Sources de données : DREAL Picardie, 2011 - AIRELE, 2011

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Etat de conservation des habitats naturels relevant de la Directive « Habitats, faune, flore »

CAB 6

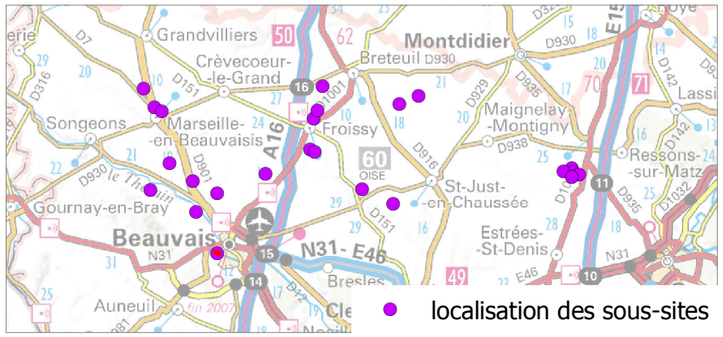

localisation des sous-sites

Délimitation du Site d'Importance Commmunautaire FR2200369

Etat de conservation :

- favorable
- défavorable inadéquat
- défavorable mauvais
- inconnu
- Habitat ne relevant pas de la directive

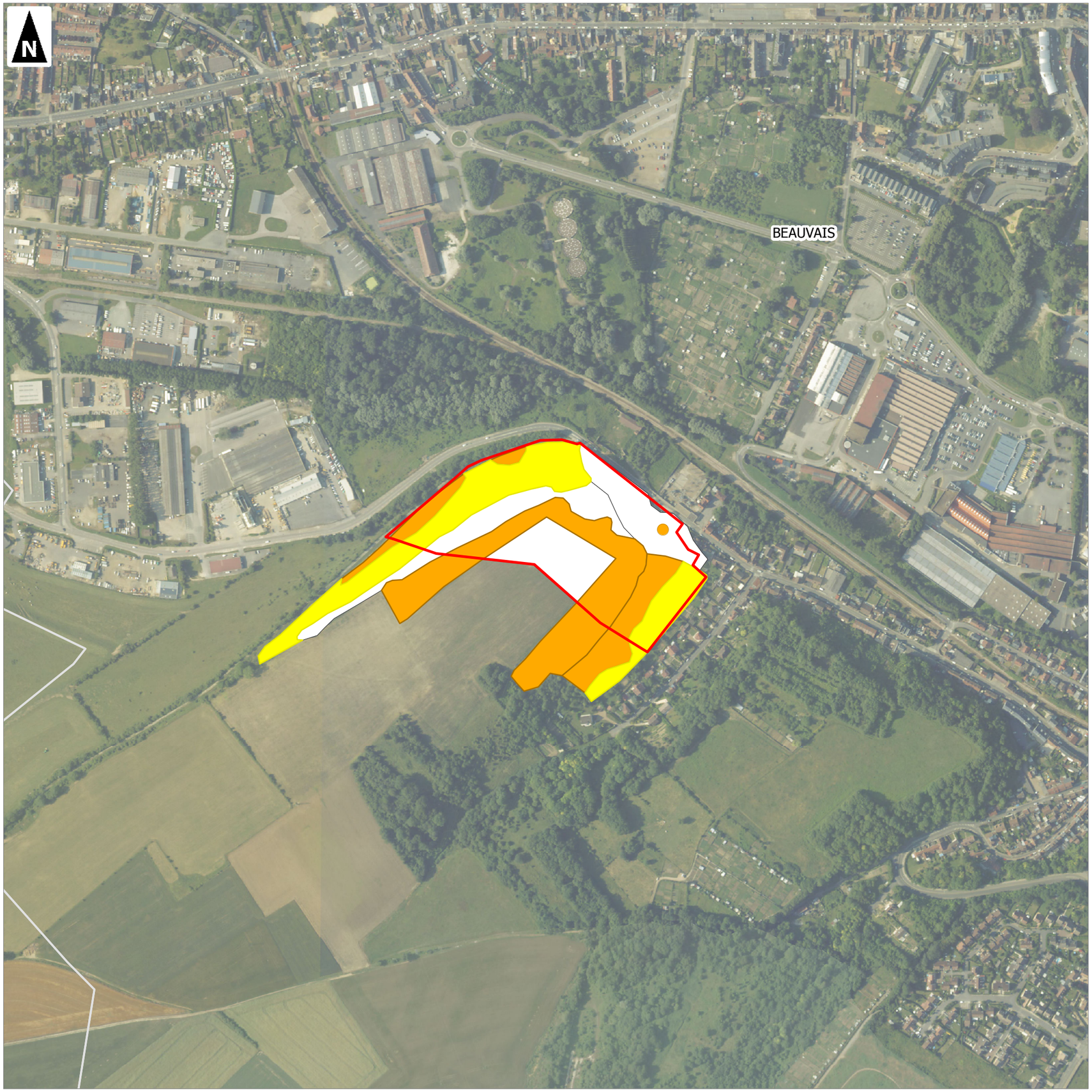

0 100 200 300 400 500

Mètres

1:5 000
(Pour une impression sur format A3 paysage sans réduction de taille)

Groupe auddicé

Réalisation : C. Hanique - AIRELE - n°SK/AG 10 03 019
Source de fond de carte : IGN, BD Ortho 2006 - IGN, Scan 1000
Sources de données : DREAL Picardie, 2011 - AIRELE, 2011

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Etat de conservation des habitats naturels relevant de la Directive « Habitats, faune, flore »
PP 1

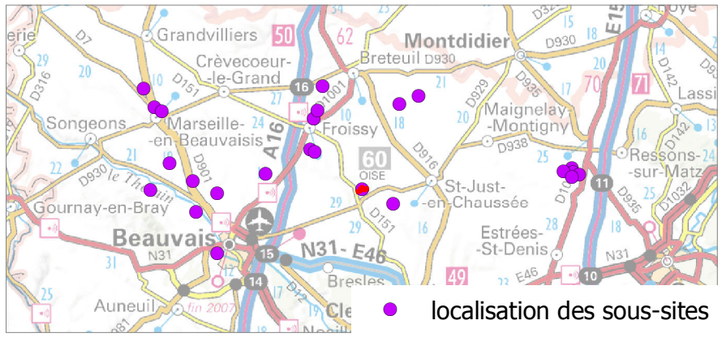

localisation des sous-sites

Délimitation du Site d'Importance Commmunautaire FR2200369

Etat de conservation :

- favorable
- défavorable inadéquat
- défavorable mauvais
- inconnu
- Habitat ne relevant pas de la directive

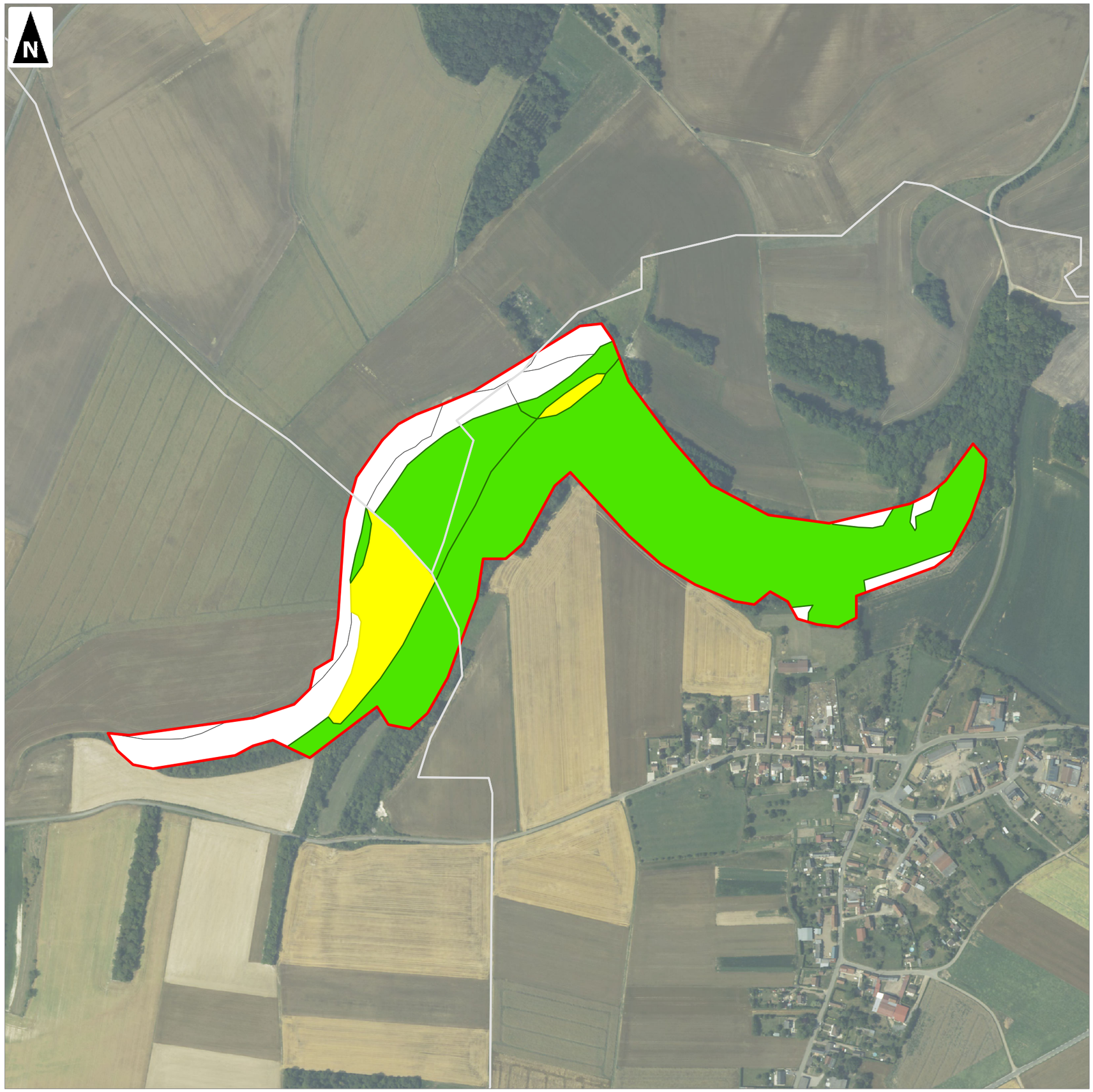

0 100 200 300 400 500

Mètres

1:5 000
(Pour une impression sur format A3 paysage sans réduction de taille)

Réalisation : C. Hanique - AIRELE - n°SK/AG 10 03 019
Source de fond de carte : IGN, BD Ortho 2006 - IGN, Scan 1000
Sources de données : DREAL Picardie, 2011 - AIRELE, 2011

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Etat de conservation des habitats naturels relevant de la Directive « Habitats, faune, flore »
PP 2

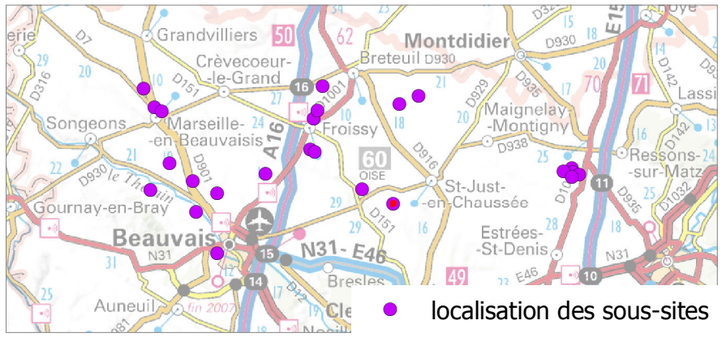

localisation des sous-sites

Délimitation du Site d'Importance Commmunautaire FR2200369

Etat de conservation :

- favorable
- défavorable inadéquat
- défavorable mauvais
- inconnu
- Habitat ne relevant pas de la directive

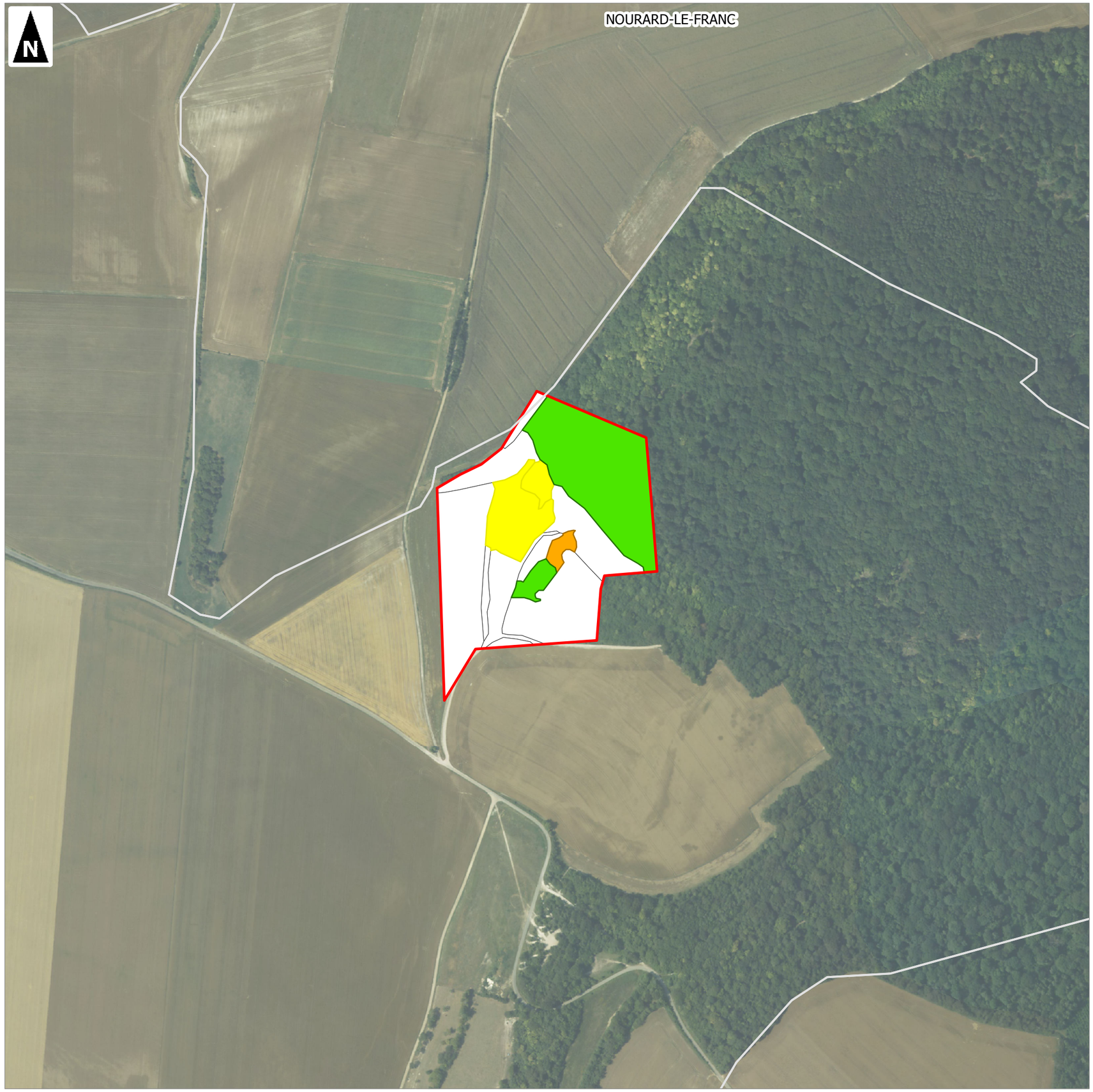

0 100 200 300 400 500

Mètres

1:5 000
(Pour une impression sur format A3 paysage sans réduction de taille)

Groupe auddicé
Environnement Conseil airele equinergies

Réalisation : C. Hanique - AIRELE - n°SK/AG 10 03 019
Source de fond de carte : IGN, BD Ortho 2006 - IGN, Scan 1000
Sources de données : DREAL Picardie, 2011 - AIRELE, 2011

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Etat de conservation des habitats naturels relevant de la Directive « Habitats, faune, flore »
PS 1

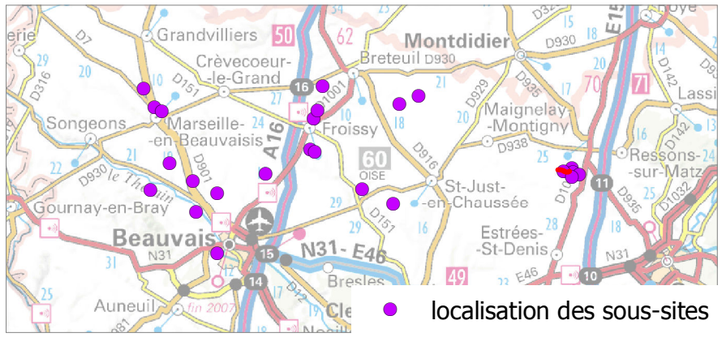

localisation des sous-sites

Délimitation du Site d'Importance Commmunautaire FR2200369

Etat de conservation :

- favorable
- défavorable inadéquat
- défavorable mauvais
- inconnu
- Habitat ne relevant pas de la directive

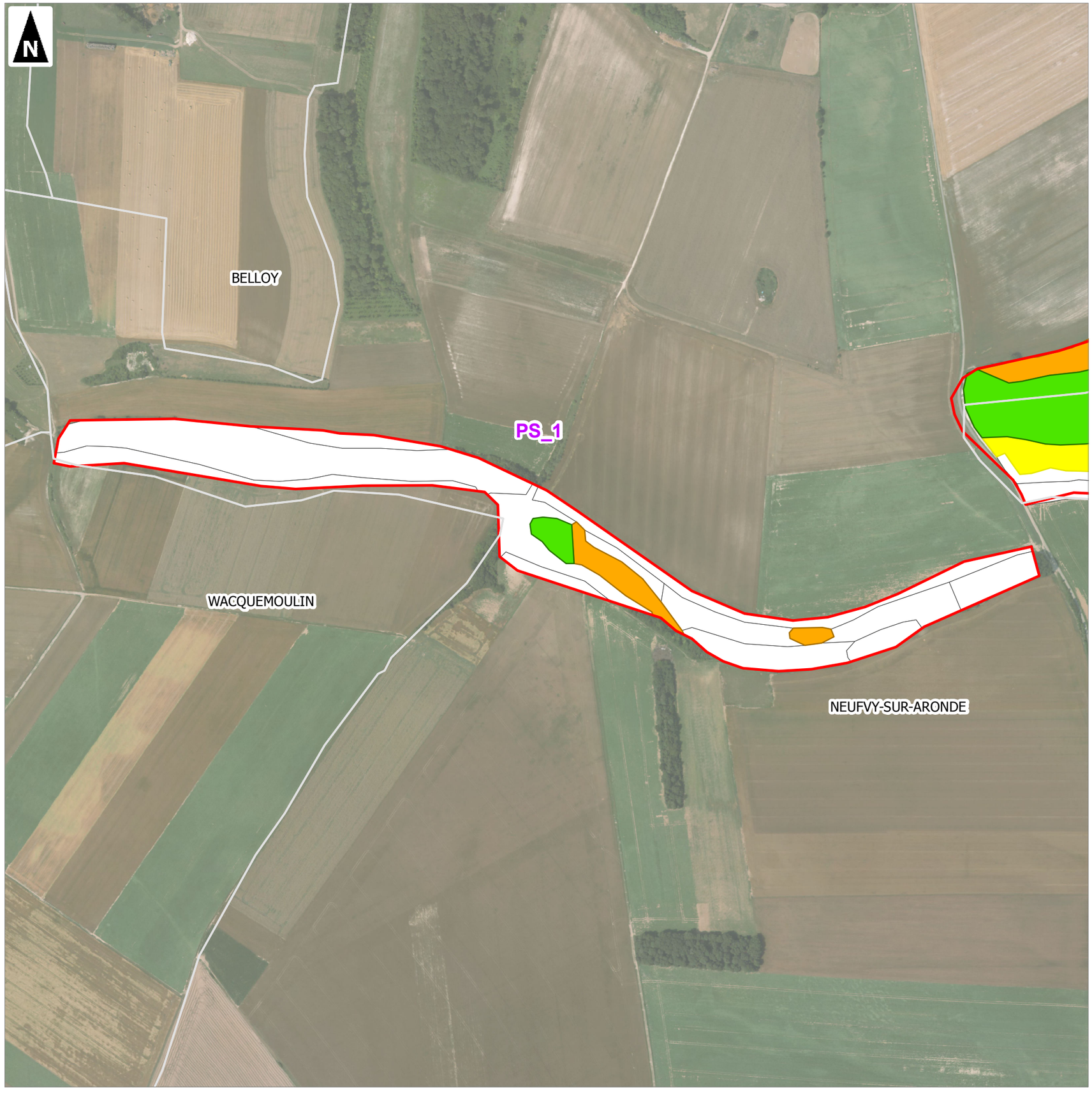

0 100 200 300 400 500

Mètres

1:6 000
(Pour une impression sur format A3 paysage sans réduction de taille)

Groupe auddicé
Environnement Conseil · airele · equinergies

Réalisation : C. Hanique - AIRELE - n°SK/AG 10 03 019
Source de fond de carte : IGN, BD Ortho 2006 - IGN, Scan 1000
Sources de données : DREAL Picardie, 2011 - AIRELE, 2011

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Etat de conservation des habitats naturels relevant de la Directive « Habitats, faune, flore »
PS 2

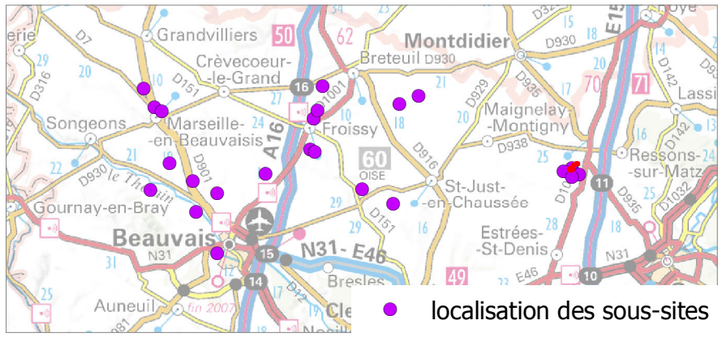

localisation des sous-sites

Délimitation du Site d'Importance Commmunautaire FR2200369

Etat de conservation :

- favorable
- défavorable inadéquat
- défavorable mauvais
- inconnu
- Habitat ne relevant pas de la directive

0 100 200 300 400 500

Mètres

1:6 000
(Pour une impression sur format A3 paysage sans réduction de taille)

Groupe auddicé

Réalisation : C. Hanique - AIRELE - n°SK/AG 10 03 019
Source de fond de carte : IGN, BD Ortho 2006 - IGN, Scan 1000
Sources de données : DREAL Picardie, 2011 - AIRELE, 2011

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Etat de conservation des habitats naturels relevant de la Directive « Habitats, faune, flore »
PS 3 et 4

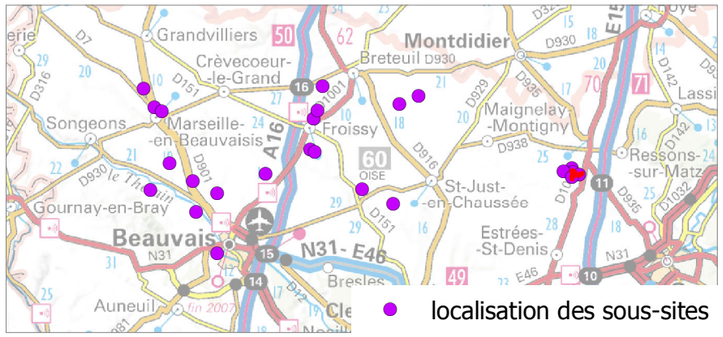

localisation des sous-sites

Délimitation du Site d'Importance Commmunautaire FR2200369

Etat de conservation :

- favorable
- défavorable inadéquat
- défavorable mauvais
- inconnu
- Habitat ne relevant pas de la directive

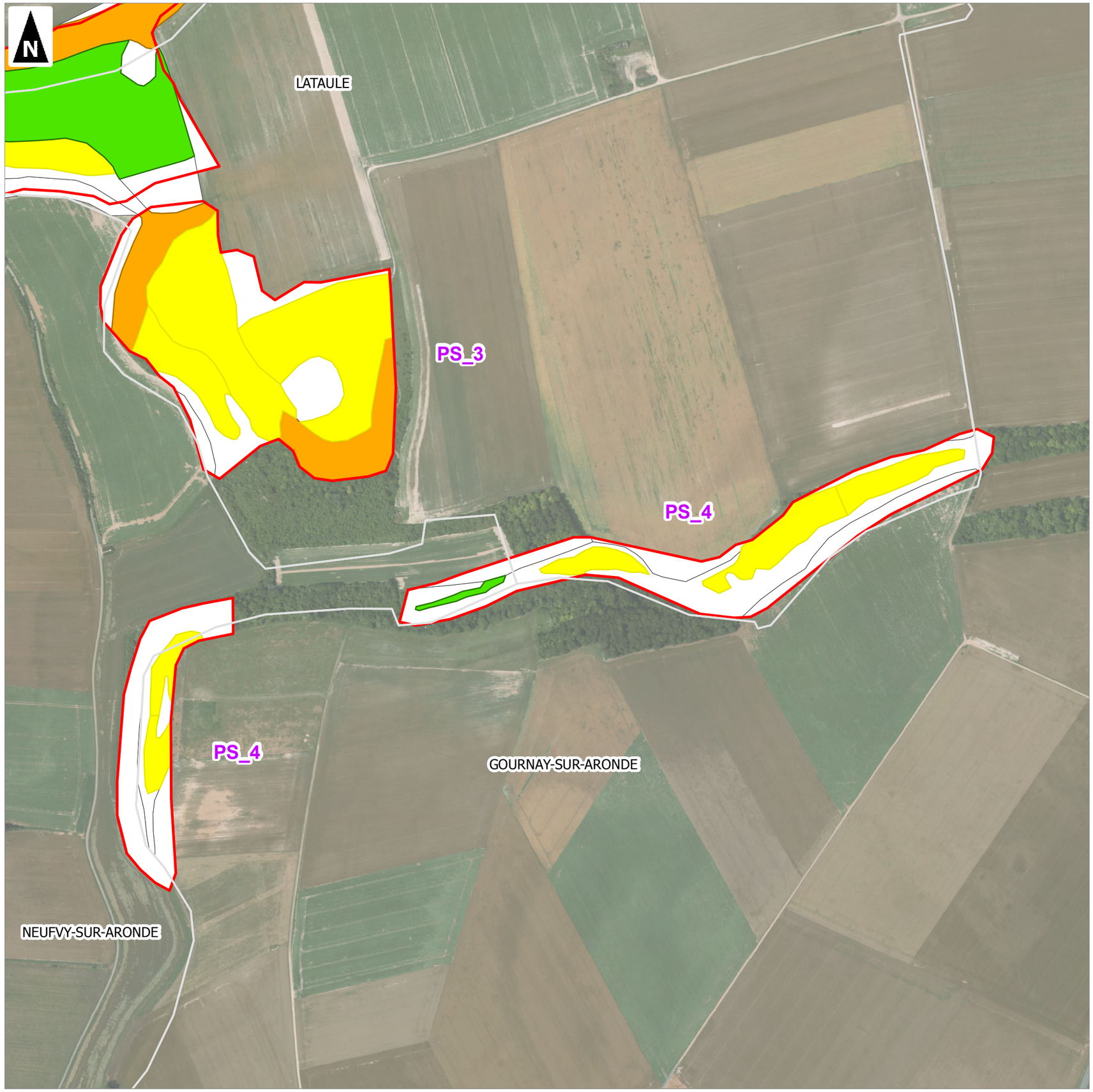

0 100 200 300 400 500

Mètres

1:6 000
(Pour une impression sur format A3 paysage sans réduction de taille)

Réalisation : C. Hanique - AIRELE - n°SK/AG 10 03 019
Source de fond de carte : IGN, BD Ortho 2006 - IGN, Scan 1000
Sources de données : DREAL Picardie, 2011 - AIRELE, 2011

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Etat de conservation des habitats naturels relevant de la Directive « Habitats, faune, flore »
PV 1

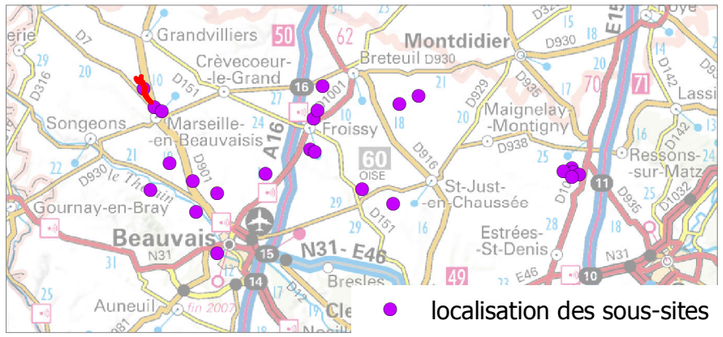

localisation des sous-sites

Délimitation du Site d'Importance Commmunautaire FR2200369

Etat de conservation :

- favorable
- défavorable inadéquat
- défavorable mauvais
- inconnu
- Habitat ne relevant pas de la directive

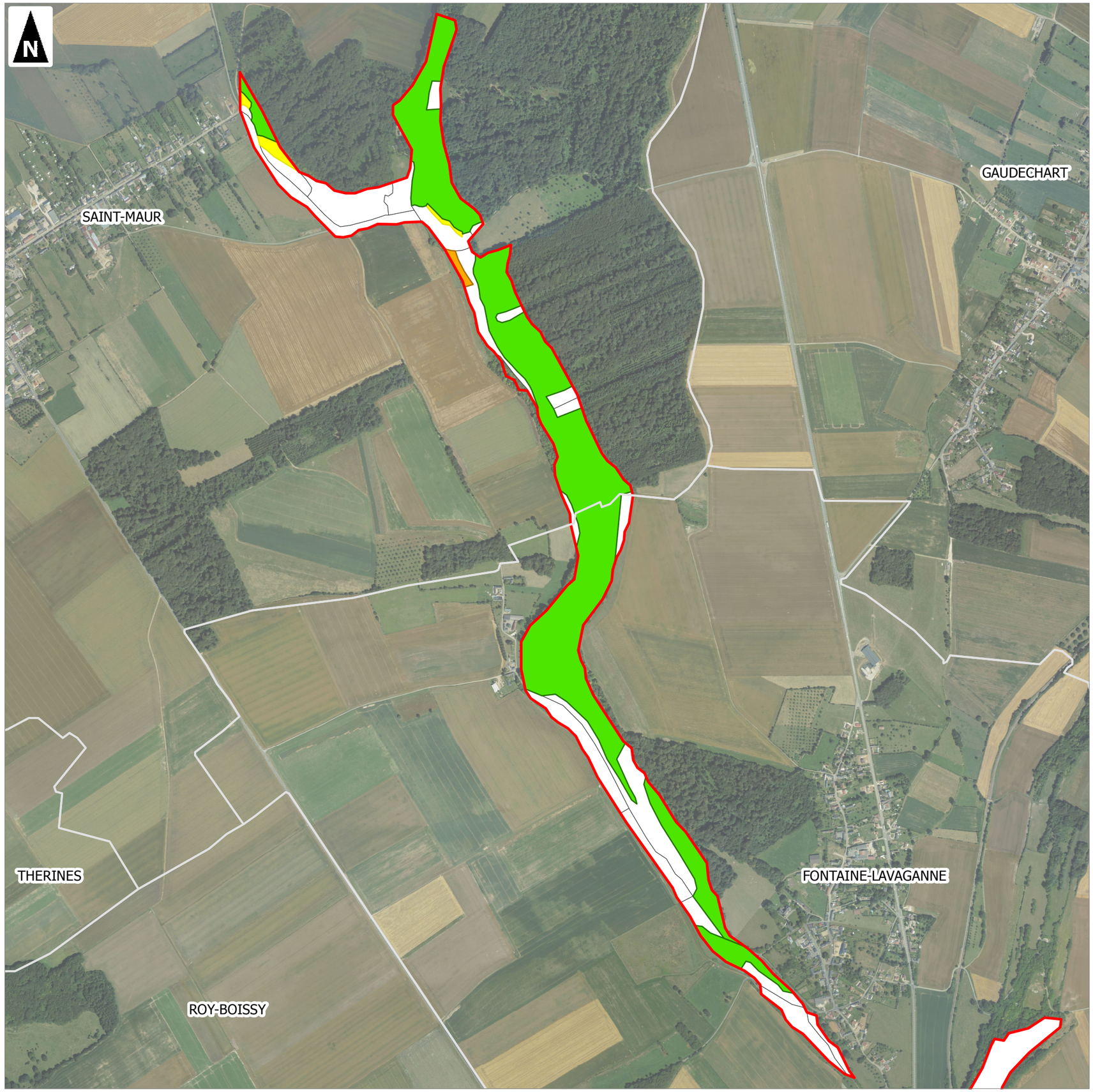

0 100 200 300 400 500

Mètres

1:12 000
(Pour une impression sur format A3 paysage sans réduction de taille)

Groupe auddicé

Réalisation : C. Hanique - AIRELE - n°SK/AG 10 03 019
Source de fond de carte : IGN, BD Ortho 2006 - IGN, Scan 1000
Sources de données : DREAL Picardie, 2011 - AIRELE, 2011

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Etat de conservation des habitats naturels relevant de la Directive « Habitats, faune, flore »
PV 2 et 3

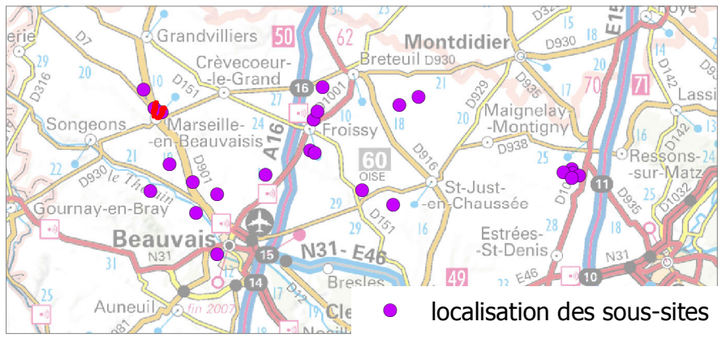

localisation des sous-sites

Délimitation du Site d'Importance Commmunautaire FR2200369

Etat de conservation :

- favorable
- défavorable inadéquat
- défavorable mauvais
- inconnu
- Habitat ne relevant pas de la directive

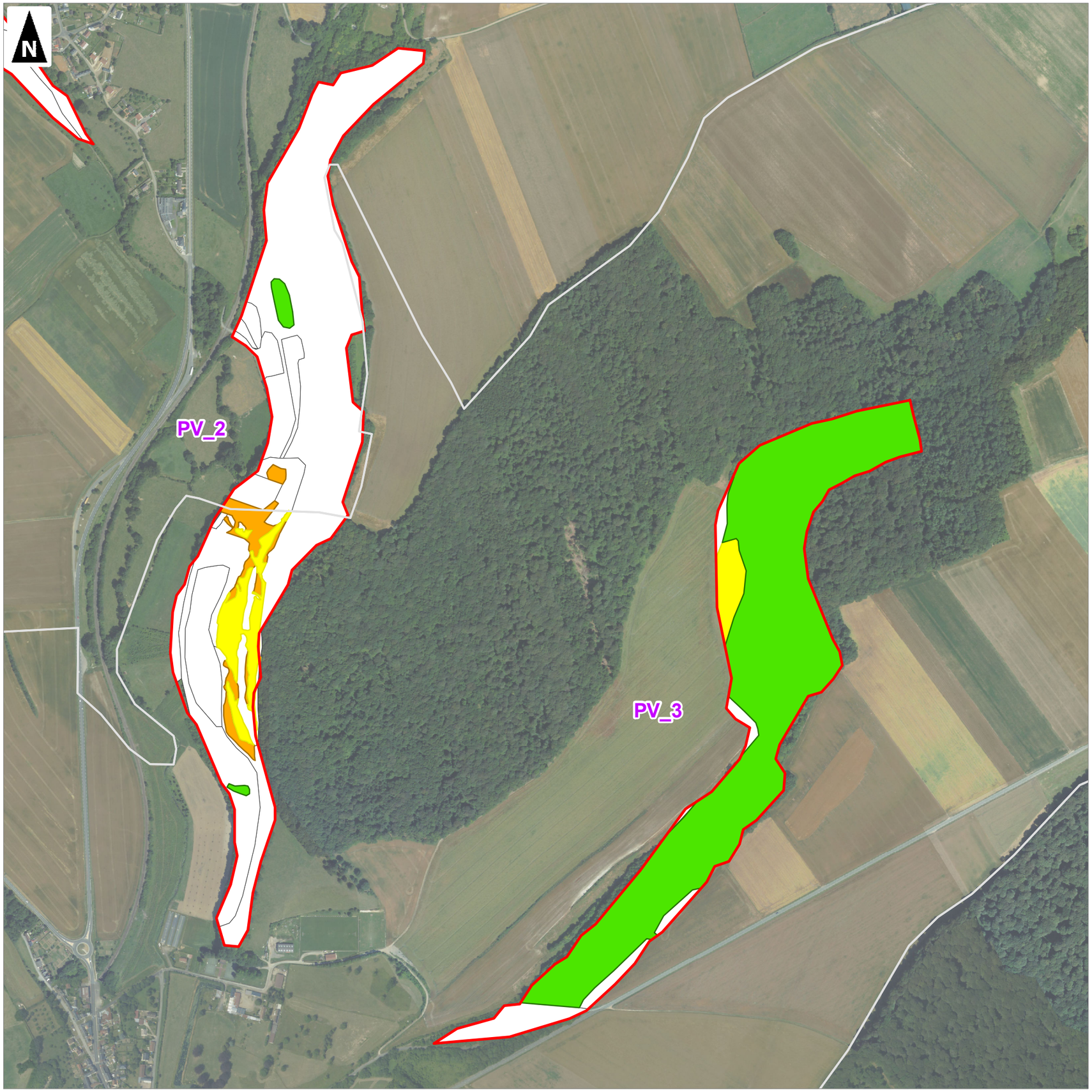

0 100 200 300 400 500

Mètres

1:7 500
(Pour une impression sur format A3 paysage sans réduction de taille)

Groupe auddicé
environnement Conseil · airele · equinergies

Réalisation : C. Hanique - AIRELE - n°SK/AG 10 03 019
Source de fond de carte : IGN, BD Ortho 2006 - IGN, Scan 1000
Sources de données : DREAL Picardie, 2011 - AIRELE, 2011

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Etat de conservation des habitats naturels relevant de la Directive « Habitats, faune, flore »

PV 4

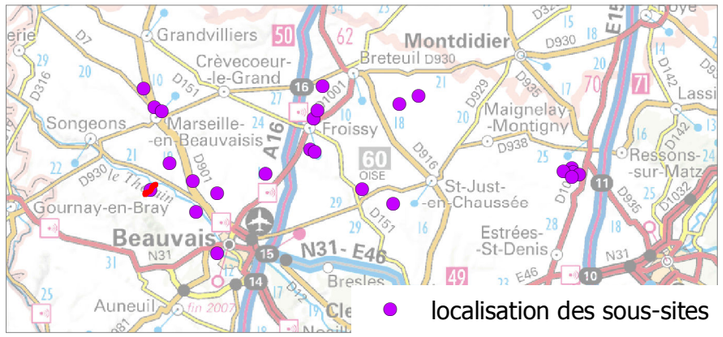

● localisation des sous-sites

Délimitation du Site d'Importance Commmunautaire FR2200369

Etat de conservation :

- favorable
- défavorable inadéquat
- défavorable mauvais
- inconnu
- Habitat ne relevant pas de la directive

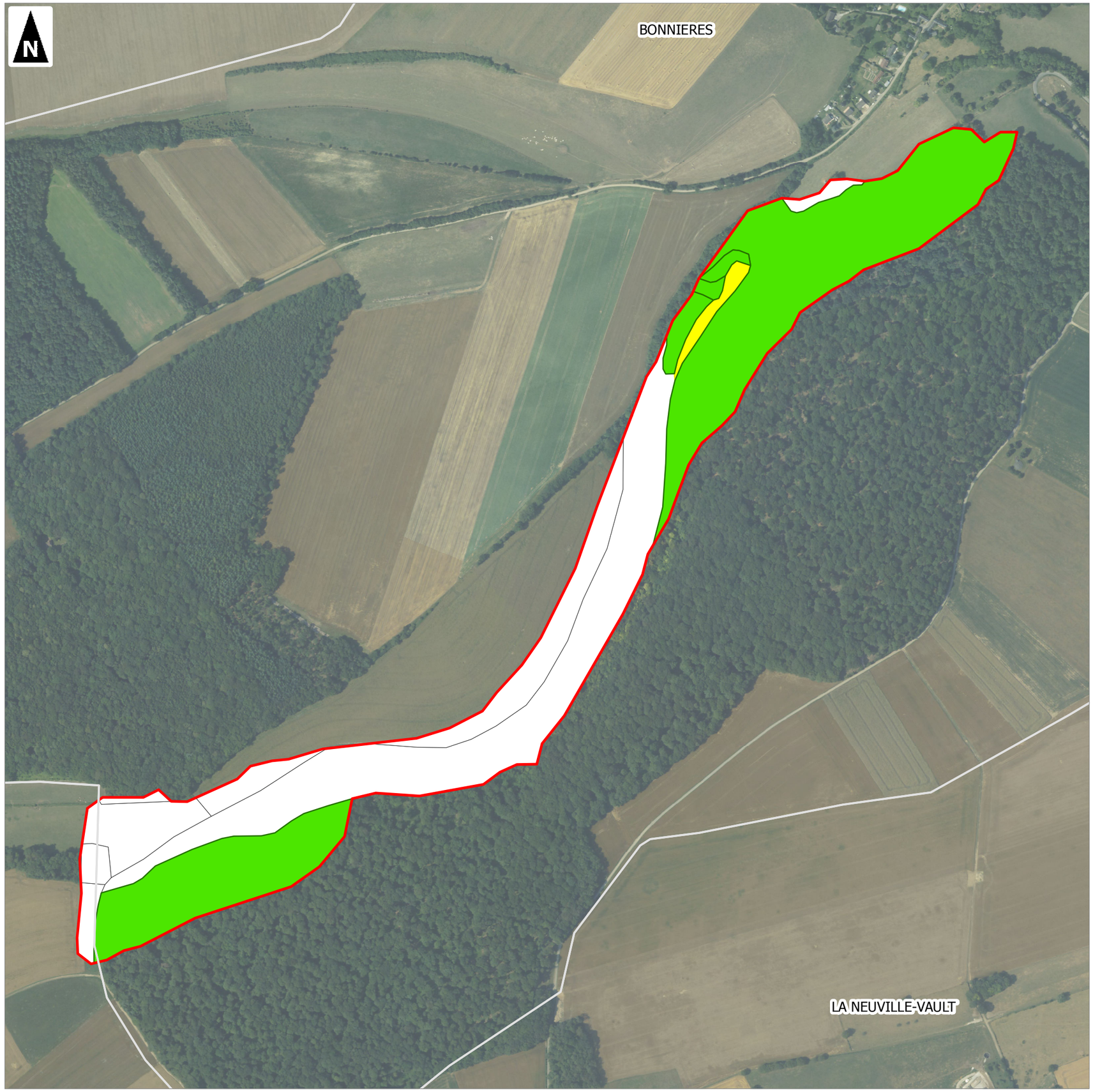

0 100 200 300 400 500

Mètres

1:6 000
(Pour une impression sur format A3 paysage sans réduction de taille)

Groupe auddicé
airele equinergies

Réalisation : C. Hanique - AIRELE - n°SK/AG 10 03 019
Source de fond de carte : IGN, BD Ortho 2006 - IGN, Scan 1000
Sources de données : DREAL Picardie, 2011 - AIRELE, 2011

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Etat de conservation des habitats naturels relevant de la Directive « Habitats, faune, flore »
VBN 1 et 2

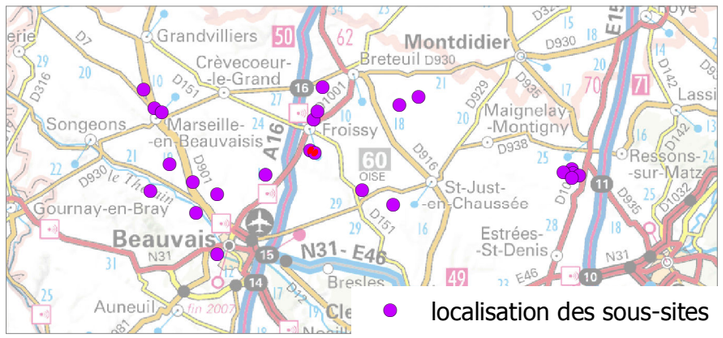

localisation des sous-sites

Délimitation du Site d'Importance Commmunautaire FR2200369

Etat de conservation :

- favorable
- défavorable inadéquat
- défavorable mauvais
- inconnu
- Habitat ne relevant pas de la directive

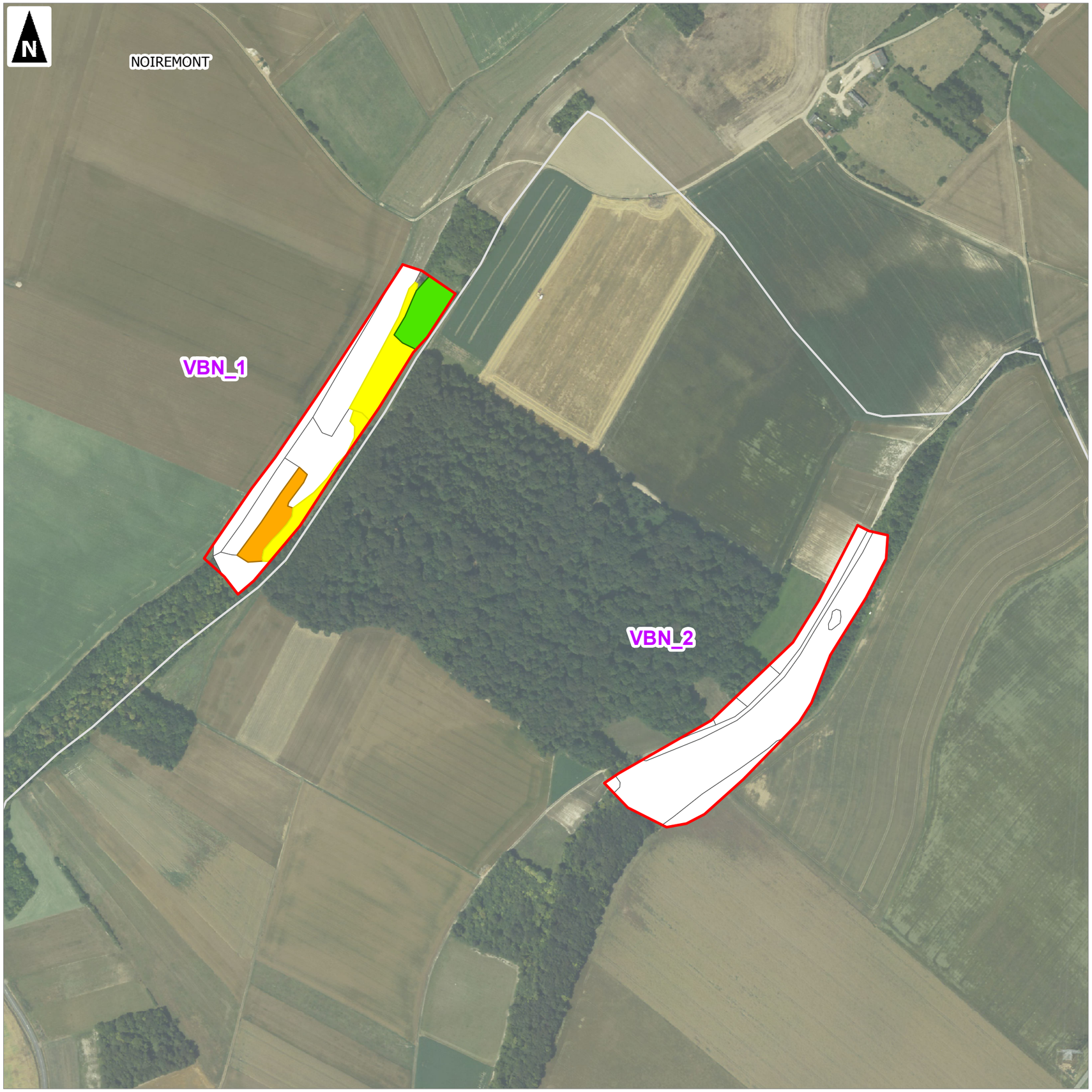

0 100 200 300 400 500

Mètres

1:5 000
(Pour une impression sur format A3 paysage sans réduction de taille)

Groupe auddicé
environnement Conseil · airele · equinergies

Réalisation : C. Hanique - AIRELE - n°SK/AG 10 03 019
Source de fond de carte : IGN, BD Ortho 2006 - IGN, Scan 1000
Sources de données : DREAL Picardie, 2011 - AIRELE, 2011

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Etat de conservation des habitats naturels relevant de la Directive « Habitats, faune, flore »
VBN 3 et 7

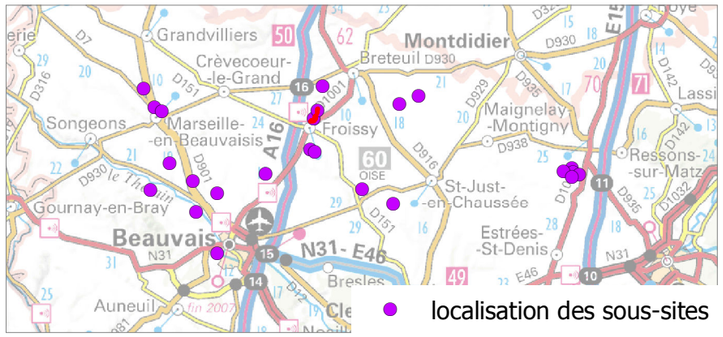

● localisation des sous-sites

Délimitation du Site d'Importance Commmunautaire FR2200369

Etat de conservation :

- favorable
- défavorable inadéquat
- défavorable mauvais
- inconnu
- Habitat ne relevant pas de la directive

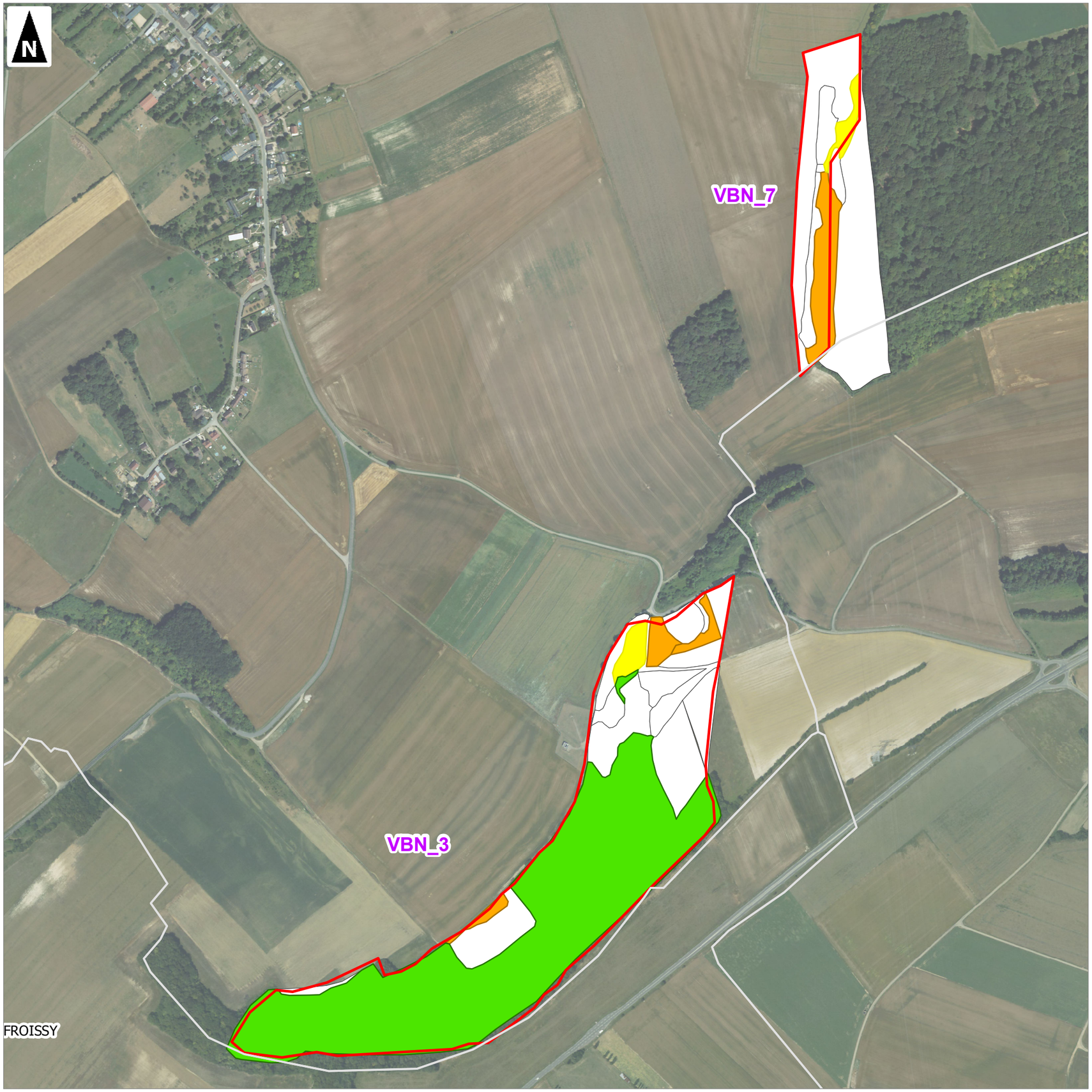

0 100 200 300 400 500

Mètres

1:6 000
(Pour une impression sur format A3 paysage sans réduction de taille)

Réalisation : C. Hanique - AIRELE - n°SK/AG 10 03 019
Source de fond de carte : IGN, BD Ortho 2006 - IGN, Scan 1000
Sources de données : DREAL Picardie, 2011 - AIRELE, 2011

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Etat de conservation des habitats naturels relevant de la Directive « Habitats, faune, flore »

VBN 4

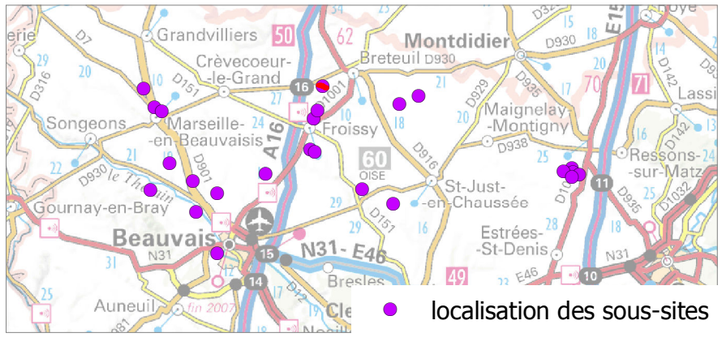

localisation des sous-sites

Délimitation du Site d'Importance Commmunautaire FR2200369

Etat de conservation :

- favorable
- défavorable inadéquat
- défavorable mauvais
- inconnu
- Habitat ne relevant pas de la directive

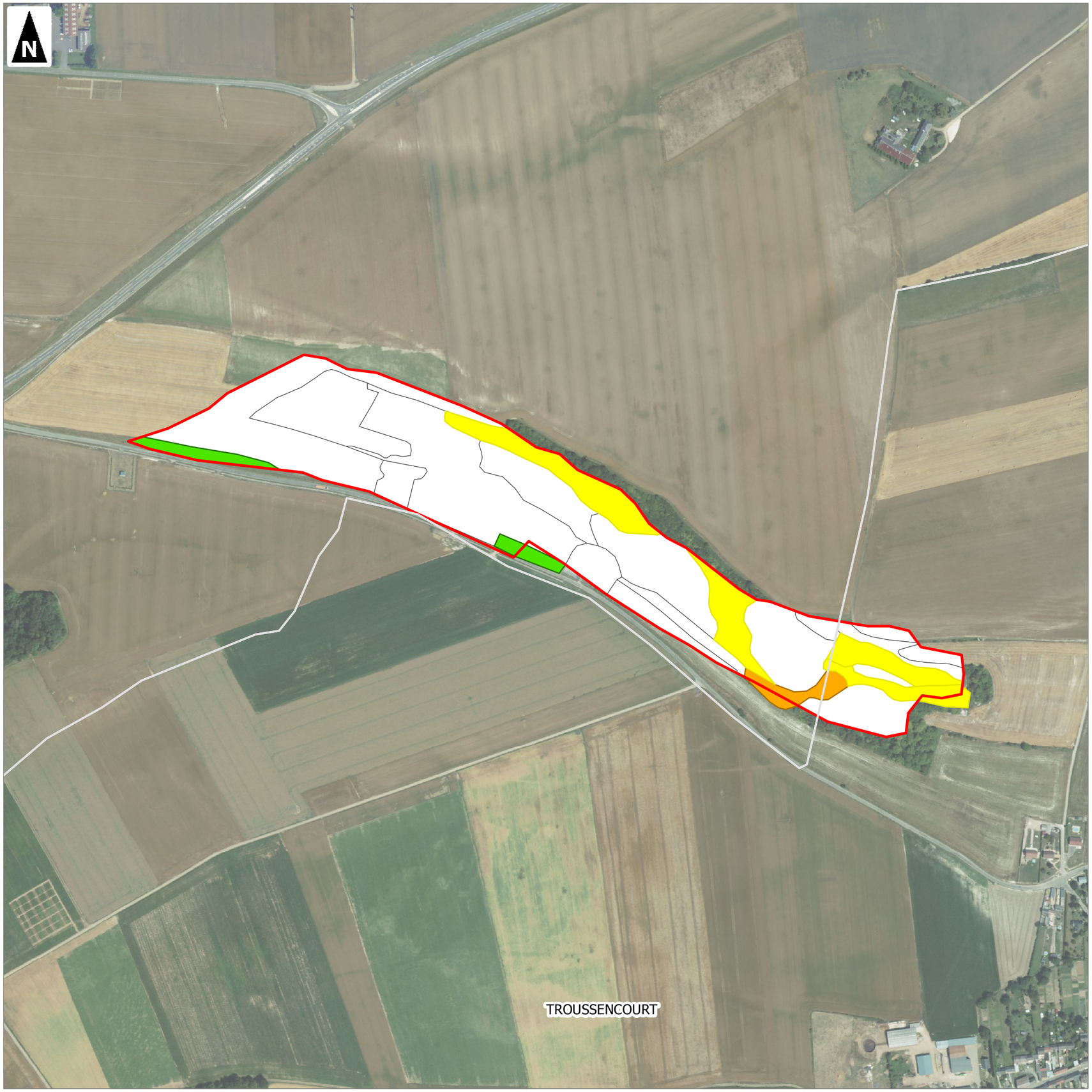

0 100 200 300 400 500

Mètres

1:5 000
(Pour une impression sur format A3 paysage sans réduction de taille)

Groupe auddicé

Réalisation : C. Hanique - AIRELE - n°SK/AG 10 03 019
Source de fond de carte : IGN, BD Ortho 2006 - IGN, Scan 1000
Sources de données : DREAL Picardie, 2011 - AIRELE, 2011

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Etat de conservation des habitats naturels relevant de la Directive « Habitats, faune, flore »
VBN 5 et 6

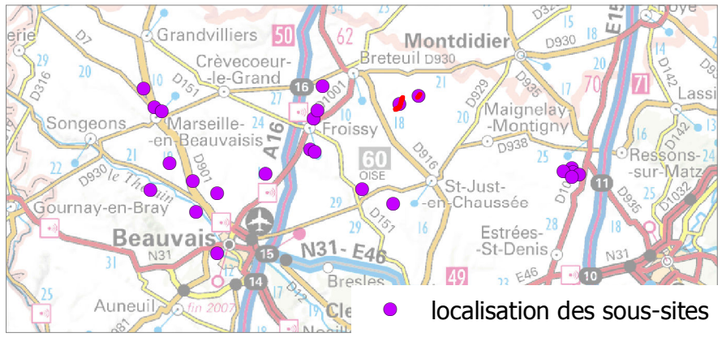

localisation des sous-sites

Délimitation du Site d'Importance Commmunautaire FR2200369

Etat de conservation :

- favorable
- défavorable inadéquat
- défavorable mauvais
- inconnu
- Habitat ne relevant pas de la directive

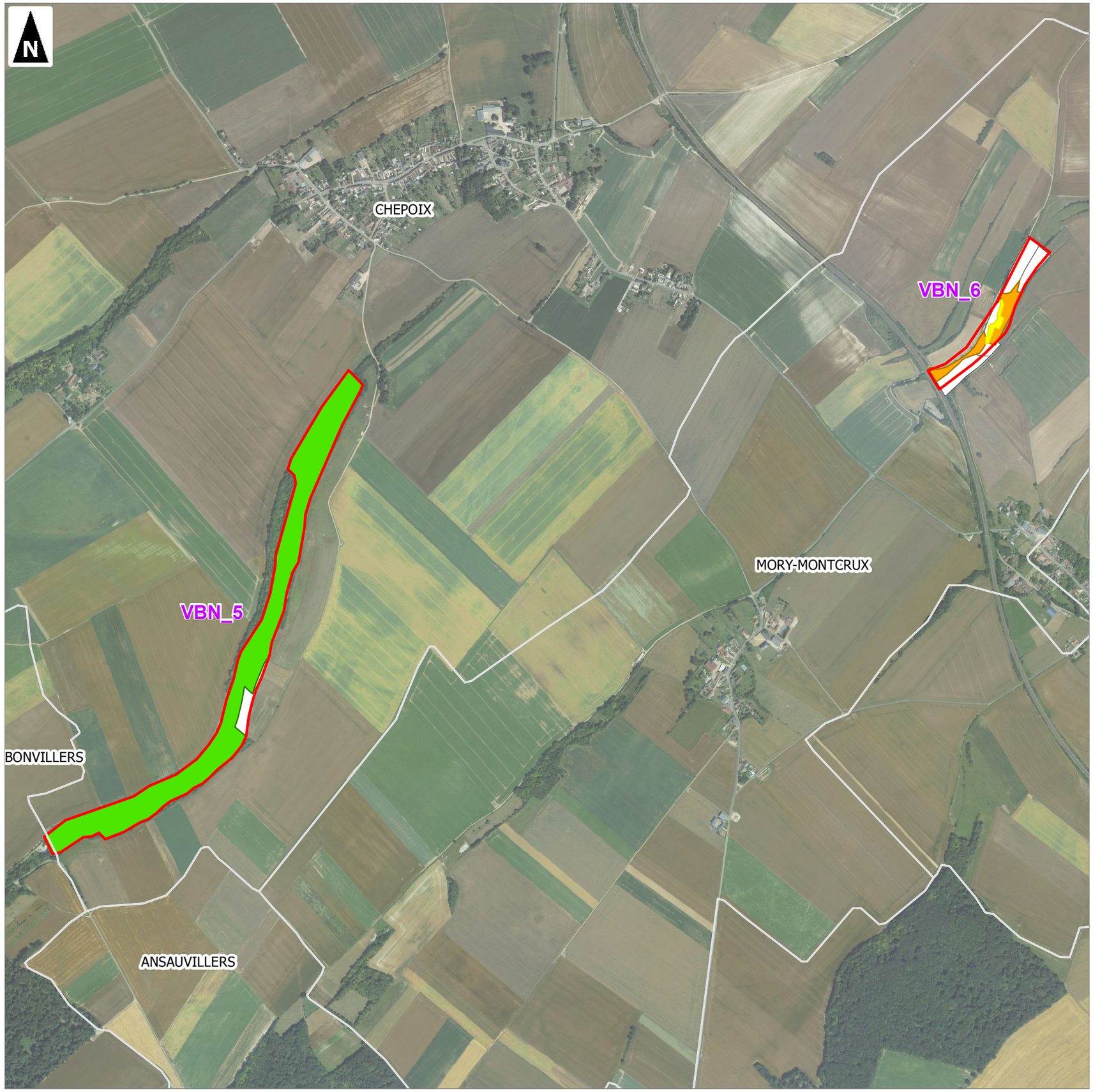

0 100 200 300 400 500

Mètres

1:12 000
(Pour une impression sur format A3 paysage sans réduction de taille)

Réalisation : C. Hanique - AIRELE - n°SK/AG 10 03 019
Source de fond de carte : IGN, BD Ortho 2006 - IGN, Scan 1000
Sources de données : DREAL Picardie, 2011 - AIRELE, 2011

CHAPITRE 8. GROUPES DE TRAVAIL SUR LES OBJECTIFS ET MESURES DE GESTION

Document d'Objectifs du site Natura 2000 FR2200369

« Réseau des coteaux crayeux du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) »

COMPTE-RENDU DES GROUPES DE TRAVAIL « MILIEUX OUVERTS » ET « MILIEUX FORESTIERS »

SK/AG 1003019
Version 01
24.05.2012

DOCUMENT D'OBJECTIFS SITE NATURA 2000 FR 2200369

« RESEAUX DE COTEAUX CRAYEUX DU BASSIN DE L'OISE AVAL (BEAUVAISIS)»

COMPTE-RENDU DU GROUPE DE TRAVAIL « MILIEUX OUVERTS » – SESSION 1

Ordre du jour

- Rappel de la démarche Natura 2000 (*en raison de l'identité des participants et de leur faible nombre, ce point n'a pas été détaillé)*)
- Point planning
- Présentation des diagnostics socio-économique et écologique
- Prédéfinition des enjeux / objectifs
- Modalité de gestion du site Natura 2000 / outils / aides
- Présentation des expériences du Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie (Herbert DECODTS) sur le site Natura 2000 de la Cuesta du Bray (Oise) et sur les outils d'aide à la gestion de site Natura 2000
- Temps d'échanges et de débats

Participants		**Mail**
ADASEA 60	Mme RENARD	marie-amelie.renard@agri60.fr
Commune de Sauqueuse-Saint-Lucien (associée à la commune de Verderel-lès-Sauqueuse)	M. DUCROT, Maire Délégué	mairie.sauqueuse@wanadoo.fr
Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie	M. DECODTS	h.decodts@conservatoire-picardie.org
Picardie Nature	M. HERMANT	thomas.hermant@picardie-nature.org
Propriétaire (PS4,PS2 et 3)	M. LARTIGUE	eric.lartigue@wanadoo.fr
Propriétaire (PV4 – parcelle ZD 048)	M. DAVID (Didier)	martinedidier.david@wanadoo.fr
DREAL Picardie	M. JAMONEAU	aurelien.jamoneau@developpement-durable.gouv.fr
Airele	Mlle CRESPEL, Ingénieure Ecologue Mme CARLIER-KIEDOS, Ingénieure Ecologue	

Rédacteur CR	Sophie KIEDOS (Airele)	**Version CR**	1
Approbateur CR	Delphine CRESPEL (Airele)	**Date CR**	11/05/2012

1. PRESENTATION DU BUREAU D'ETUDES AIRELE

Voir présentation power-point annexée au présent compte-rendu

2. PRESENTATION DU CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE PICARDIE (M. DECODTS)

Voir présentation power-point annexée au présent compte-rendu

3. ECHANGES / DEBATS

Rappel préliminaire : La mise en gestion d'un site Natura 2000 se fait sur la base du volontariat.

3.1. SUR LES CONTRATS NATURA 2000

Suite à la présentation, quelques précisions ont été faites sur les contrats Natura 2000 :

- Un contrat Natura 2000 a une durée de 5 ans et est passé entre le propriétaire et l'Etat ;
- Dans le cadre d'un contrat Natura 2000 (signature), les travaux sont pris en charge à 100% ;
- Le propriétaire doit cependant avancer la trésorerie et se fait rembourser sur factures ;
- Le respect des cahiers des charges des mesures de gestion est contrôlé tous les ans,
- Le Conservatoire d'Espaces Naturels peut passer une convention de gestion avec un propriétaire, et se substituer à celui-ci pour la signature du contrat Natura 2000. Ce procédé permet au propriétaire de se décharger de la réalisation des travaux

3.2. SUR LES MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES TERRITORIALISEES (MAET)

Suite à la présentation, quelques précisions ont été faites sur les MAEt :

- La parcelle, sur laquelle le propriétaire veut passer une MAEt, doit être déclarée à la PAC ;
- Ces mesures ont une durée de 5 ans ;
- Un exemple a été décrit : si le propriétaire veut qu'un éleveur fasse pâturer ces bêtes sur une de ces parcelles, les deux parties peuvent alors signer un contrat de 5 ans, afin que l'éleveur puisse déclarer cette parcelle à la PAC. Mme RENARD de l'ADASEA précise cependant que dans ce contrat il convient de spécifier qu'il concerne la « vente d'herbe annuelle » (afin qu'il ne soit pas considéré comme un bail agricole de 9 ans)

3.3. CONTRACTUALISATION AVEC LE CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE PICARDIE (CENP)

M. DECODTS du CENP précise qu'une convention peut être signée entre le propriétaire de la parcelle et le CENP. Ainsi en accord avec le propriétaire, la gestion de la parcelle peut être confiée au CENP.

Comme mentionné ci-dessus, dans le cadre d'un contrat Natura 2000 sur cette parcelle, le CENP devient le signataire et avance les sommes nécessaires aux travaux à la place du propriétaire.

A noter que le bois et le foin coupés sur la parcelle restent la propriété du propriétaire de la parcelle ayant signé la convention.

3.4. SUR LE TABLEAU DES OBJECTIFS OPERATIONNELS ET MESURES DE GESTION

Quelques remarques ont été faites sur la colonne « Type de mesures envisagées », elles sont citées ci-dessous :

- Pour la mesure 6 : M6 : « Création de pelouses pionnières par décapage », il conviendrait de préciser que cette mesure sera applicable sur de très petites zones ;
- Pour la mesure 9 : M9 « Création d'éboulis », préciser que cette création se fera sur d'anciens fronts de taille existants.

Il a été également évoqué le fait d'ajouter deux mesures :

- Une mesure afin de protéger les accès au site Natura 2000

- Une mesure pour la création, plantation de bandes enherbées.

Les autres mesures proposées pour les pelouses du site Natura 2000 sont validées par les participants.

3.5. Documents joints a ce compte-rendu

Présentations d'Airele et du CENP

Tableau des objectifs opérationnels et des mesures envisagées pour la gestion du site Natura 2000

DOCUMENT D'OBJECTIFS SITE NATURA 2000 FR 2200369

« RESEAUX DE COTEAUX CRAYEUX DU BASSIN DE L'OISE AVAL (BEAUVAISIS)»

COMPTE-RENDU DU GROUPE DE TRAVAIL « MILIEUX FORESTIERS » – SESSION 1

Ordre du jour

- Rappel de la démarche Natura 2000
- Point planning
- Présentation des diagnostics socio-économique et écologique
- Prédéfinition des enjeux / objectifs
- Modalité de gestion du site Natura 2000 / outils / aides
- Temps d'échanges et de débats

Participants		**Mail**
Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie (CENP)	M. DAS GRACAS	e.dasgracas@conservatoire-picardie.org
Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF)	M. PILLON	sylvain.pillon@crpf.fr
DREAL Picardie	M. JAMONEAU	aurelien.jamoneau@developpement-durable.gouv.fr
Picardie Nature	Mme DUTOUR	lucie.dutour@picardie-nature.org
R.O.S.O.	M. BOCQUILLON	/
Comité Régional Olympique et Sportif (CROS)	Mme TISSERANT	regine.tisserant@wanadoo.fr
Propriétaire sous-site CAB4 (parcelles AD 0067 et 0038)	M. COLIN	did.colin25@yahoo.fr
Propriétaire sous-site PV4 (parcelle OC 0323)	M. D'HARCOURT	jean.harcourt@wanadoo.fr
Propriétaire sous-site PV1 « Bois des croisettes » (parcelle OB 0514)	M. DUCHAUSSOY	cl.duchaussoy@laposte.fr
Propriétaire sous-site PV2 (parcelle OA 0001 – en limite du site Natura 2000)	M. SMESSAERT	/
Airele	Mlle CARON, Consultante développement durable Mme CARLIER-KIEDOS, Ingénieure Ecologue	elise.caron@airele.com sophie.kiedos@airele.com

Rédacteur CR	Elise CARON (Airele) et Sophie CARLIER-KIEDOS (Airele)	**Version CR**	1
Approbateur CR	Nicolas VALET (Responsable département Territoire)	**Date CR**	23/05/2012

4. PRESENTATION DU BUREAU D'ETUDES AIRELE

Voir présentation power-point annexée au présent compte-rendu

5. ECHANGES / DEBATS

5.1. IMPORTANCE DES CONNEXIONS ECOLOGIQUES ENTRE LES SOUS-SITES

M.BOCQUILLON (R.O.S.O.) : Dans le tableau des objectifs et mesures, il lui semble important de mettre en priorité élevée la connexion des différents sous-sites, afin d'assurer la préservation à long terme du patrimoine génétique.

M. DAS GRACAS (CENP) précise que ces réflexions ne peuvent pas passer par des mesures contractuelles dans le cadre de la démarche Natura 2000, mais plutôt par de la sensibilisation auprès des communes, Communauté de communes ou propriétaires et/ou par la mise en place de mesures en expérimentation MAEt corridor (1 site par département - Oise : le Vallois, 30 demandes d'agriculteurs).

=> Ajouter dans le tableau objectifs et mesures, un objectif transversal « sensibilisation des communes afin d'introduire le refleurissement ».

Il serait intéressant d'étudier les réflexions des SCOT des intercommunalités concernées. L'enjeu de connectivité est important notamment pour les chauves-souris (difficulté à estimer la fonctionnalité des connexions du fait que certaines connexions sont utilisées tous les 5, 10 ou 20 ans par les chauves-souris).

Ces connexions sont à étudier dans une logique de gestion de territoire aux plus values nombreuses : cynégétique, randonnée, attractivité du territoire…

Il serait intéressant d'identifier les corridors dans les environs du site Natura 2000 : ex : Grand Murin dans les grandes vallées.

Etudier la possibilité de rédiger une note par Airele en annexe du DOCOB, permettant de mettre en avant les liaisons paysagères intéressantes (cf. outils de cartographie des PLU pour protéger les éléments du paysage – travaux du CEN)

5.2. ZOOM SUR L'INTERET DES CHAUVES-SOURIS

Techniques d'identification : radar, visite des cavités, film infra rouge, caméra, capture mais sur délivrance d'une autorisation de capture uniquement

Typologie des gîtes : en général en Picardie très peu de cavités naturelles (anciennes carrières souterraines…). Murin de Bechstein, espèce forestière qui se gîte dans le creux des arbres morts (exemple : Hêtres morts…). D'autres espèces gîtent dans les habitations, gîtes différents selon les saisons. Importance des milieux ouverts associés à des milieux forestiers (intérêt de la mosaïque des milieux)

Quelle menace :

- Maladie du museau blanc (champignon) et manque de renouvellement génétique
- Forte sensibilité à la continuité des milieux naturels et aux éléments du territoire.

=> d'où l'intérêt des mesures (cf. tableau des objectifs et des mesures) E1 « Maintenir et renforcer les maillage bocager » et E2 « Préserver les lisières et les bandes enherbées »

Intérêt : auxiliaires de cultures pour les agriculteurs (chaque genre mange des moustiques ou papillons de nuit ou autre), indicateur d'un milieu sain, mange des moustiques (jusqu'à 1kg/jour).

M. DUCHAUSSOY (Propriétaire sous-site PV1 « Bois des croisettes » (parcelle OB 0514)) : la cavité à chauve-souris présente sur le sous-site PV1 sur la commune de Saint-Maur est un ancien souterrain utilisé lors de la guerre 39-45 comme dépôt de munitions.

M. DAS GRACAS (CENP) : il serait intéressant d'étudier comment les espèces de chauves-souris (notamment le Murin de Beschtein) utilise la forêt. Le CENP filme les chauves-souris au château de Troissereux (convention avec le propriétaire).

M. D'HARCOURT (Propriétaire sous-site PV4 (parcelle OC 0323)) demande des précisions sur les mesures à mettre éventuellement en place.

M. DAS GRACAS (CENP) : précise que cela serait dans un premier temps des mesures d'identification et de conservation des arbres à gîtes (à cavités) et que le CENP est intéressé par faire cela et qu'il recherche un propriétaire intéressé.

5.3. Contractualisation avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie (CENP) – presentation par M. DAS GRACAS

- Retour d'expérience sur le sous-site PV2 où le CENP a signé une convention avec le propriétaire pour la mise en gestion de ces parcelles.
- Une contractualisation avec le CENP peut permettre d'obtenir d'autres aides financières que celles données lors d'un contrat Natura 2000

=> Intérêt notamment lorsque l'habitat naturel en place sur la parcelle n'est pas un habitat naturel d'intérêt communautaire (c'est-à-dire non cité à l'annexe I de la Directive « Habitats, faune et flore »). En effet, lorsque l'habitat en place n'est pas d'intérêt communautaire ou que au sein de la parcelle il n'y a pas d'espèces d'intérêt communautaire (ou relevant de la Directive Habitats, Faune et Flore »), alors il n'y a pas de possibilité de signer de contrat Natura 2000 pour le propriétaire.

5.4. Zoom sur les sous-sites des proprietaires presents (diagnostics, mesures de gestion, types d'aide, ...)

Avant d'évoquer les mesures de gestion éventuelles à mettre en place, les propriétaires présents sollicitent le bureau d'études Airele afin de connaître les milieux naturels, espèces végétales et animales présents sur leur(s) parcelle(s).

M. D'HARCOURT (Propriétaire sous-site PV4 (parcelle OC 0323)) précise qu'il serait peut être intéressant de convier les propriétaires par sous-sites et faire une visite de terrain avec tous les propriétaires concernés.

M. DAS GRACAS (CENP) précise qu'en effet, il est nécessaire d'effectuer un travail local, de sensibilisation, d'impliquer les communes (exemplarité + vecteur d'information et sensibilisation).

Airele précise qu'un courrier a été envoyé en avril 2011 à l'intégralité des propriétaires (676 propriétaires) afin de les informer de la démarche Natura 2000 en cours, à ce courrier était joint un coupon réponse qui a permis de recueillir les propriétaires souhaitant être informés de la démarche Natura 2000. Seule une petite centaine de propriétaires a répondu positivement à ce courrier.

Ce sont ces derniers qui ont été par la suite informés et convoqués aux groupes de travail « milieux ouverts » ou « forestiers » ou les deux selon les milieux naturels présents au sein de leur(s) parcelle(s).

M. DAS GRACAS (CENP) évoque que dans le cas d'un site Natura 2000, les mesures forestières restent peu attractives. Il conviendrait de trouver d'autres mesures « ni agricoles ni forestières » plus attractif pour les propriétaires pouvant s'appliquer sur les milieux forestiers (ex : mesures innovantes espèces et habitat = contrat Natura 2000 A32327P).

M. PILLON (CRPF) : évoque le besoin de cas concrets avec des propriétaires volontaires pour analyser et envisager un contrat pour ensuite faire part aux autres propriétaires forestiers du retour d'expériences (Idée d'un site pilote, témoignages concrets) : l'idée étant d'expliquer des choses simples et ordinaires sans forcément signer un contrat ; faire des sites pilotes, puis témoigner/démontrer.

=> A savoir qu'aucun contrat Natura 2000 forestiers n'a pour le moment été signé en Picardie et très peu en France.

- **EXEMPLES DE MESURES DE GESTION EVOQUEES SUR LES SOUS-SITES PV1, 2, 4 ET CAB4 DONT CERTAINS PROPRIETAIRES SONT PRESENTS**

> Pour les 4 sous-sites :

- Intérêt d'un étagement des lisières dans les Hêtraies,
- Créer des irrégularités avec des milieux fourrés/pelouses = mosaïque d'habitats naturels (intérêt pour le gibier, les papillons et chauves-souris zones de chasse),
- Régénérer la Hêtraie (pour une Hêtraie qui dépérirait, envisager de lancer une régénération afin d'avoir une Hêtraie avec des arbres de différents âges),
- Dans les Hêtraies (habitats d'intérêt communautaire), préserver les lisières, augmenter la densité en arbres à cavité de type feuillus (arbres âgés pour le Murin de Bechstein), identification et conservation des arbres gîtes (changement de gites durant l'été),
- Intérêt d'un recensement des chauves-souris (zone de chasse : de 4 à 80km),
- Elargir les chemins forestiers pour ouvrir plus de lumière et bandes enherbées,
- Eviter le taillis fermé dans les sous-bois (à savoir que les Orchidées peuvent se maintenir en milieu forestier jusqu'au taillis clair),

  Remarques : les boisements autres que les Hêtraies ne sont pas d'intérêt communautaire mais présentent un intérêt pour les zones de chasse pour les chauves-souris.

> Le sous-site PV1 :

- Créer des écorchures au niveau de la lisière forestière pour favoriser le retour de la Germandrée des montagnes (espèce végétale protégée en région Picardie) actuellement localisée au pied du front de taille à côté de la Hêtraie,

> Le sous-site CAB4 :

- Présence au sud du sous-site du Grémil bleu pourpre (espèce végétale protégée en région Picardie), espèce de lisière, cette localisation caractérise la limite continentale de son aire de répartition,
- M. COLLIN (propriétaire sous-site CAB4 (parcelles AD 0067 et 0038)) a mis en place un plan simple de gestion sur une partie de sa parcelle, dans la partie occupée par un boisement,
- Il pourrait être intéressant d'y associer un contrat Natura 2000 pour les milieux occupés par des fourrés (fourrés à restaurer en pelouses calcicoles : mesure de réouverture de pelouses)

Attention cependant : lorsque que l'habitat naturel identifié sur la parcelle n'est pas un habitat naturel d'intérêt communautaire, alors il peut être difficile de justifier la mise en place d'un contrat Natura 2000. Si le propriétaire est intéressé par la mise en place d'une gestion sur cet habitat naturel, il peut alors être intéressant de passer une convention avec le CENP (cf. paragraphe 5.3 de ce compte-rendu).

5.5. Discussion sur le tableau des objectifs et des mesures

Ci-dessous sont listés les quelques modifications ou ajouts à effectuer dans le tableau objectifs et mesures :

- M.13 : Favoriser la régénération naturelle des peuplements de Chênes ou Châtaigniers => *privilégier ces essences au lieu du Hêtre (qui poussent difficilement sur des sols pauvres),*
- M11 : Créer ou entretenir les lisières étagées => *préciser lisières internes et externes,*
- Peut-être ajouter une mesure sur la réalisation d'inventaires complémentaires afin d'identifier la présence ou non et la localisation d'Erablaie de pente (habitat Natura 2000 9180 - *à confirmer par le CENP*),
- Ajouter une mesure pour favoriser les boisements avec sous-étage (favorable au Murin de Bechstein).

Par rapport à la mesure 15, le CRPF précise que les produits phytosanitaires sont très peu utilisés en milieu forestier en région Picardie.

5.6. Remarques diverses

M. COLLIN (propriétaire sous-site CAB4 (parcelles AD 0067 et 0038)) : s'interroge sur le projet de la déviation de Troissereux et de son tracé et demande également à Airele de transmettre à chaque propriétaire les cartes et les fiches sous-sites correspondant au sous-site où ils sont propriétaires.

=> celles-ci seront transmises aux propriétaires présents

M. PILLON (CRPF) demande au bureau d'étude Airele de faire quelques annotations sur les cartes (ou autres) qui seront fournies aux propriétaires présents au groupe de travail milieux forestiers évoquant des exemples de mesures de gestion à mettre en place, des types de contrat auquel le propriétaire peut souscrire.

=> ceci sera transmis aux propriétaires présents

M. DUCHAUSSOY (Propriétaire sous-site PV1 « Bois des croisettes » (parcelle OB 0514)) précise qu'un propriétaire possédant une parcelle du sous-site PV1, un coteau en cours d'embrousaillement, possède des ovins mais qu'il ne les fait pas pâturer sur cette parcelle car les dispositifs à mettre en place (clôtures éventuelles, bergers, …) sont très couteux.

=> le dispositif de contrat Natura 2000 ou des MAEt peut permettre une prise en charge financière à 100% de certains éléments. Il conviendrait d'échanger avec le propriétaire directement.

Le CRPF demande de disposer des données SIG.

Airele les ayant transmises à la DREAL, la DREAL pourra alors les transmettre.

5.7. Documents joints a ce compte-rendu

Présentations d'Airele

Tableau des objectifs opérationnels et des mesures envisagées pour la gestion du site Natura 2000

Site Natura 2000 FR2200369
« Réseau de coteaux crayeux du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) »

Groupes de travail MILIEUX OUVERTS et FORESTIERS

26 avril et 15 mai 2012

Ensemble, investissons dans
l'aménagement & le développement durables
des entreprises et des territoires

www.auddice.com

Ordre du jour

- Rappel de la démarche Natura 2000
- Point sur le planning prévisionnel du Document d'Objectifs
- Présentation des diagnostics socio-économique (*activités humaines présentes sur le site et ses environs)* et écologique *(milieux naturels, espèces floristiques et faunistiques présents)*
- Pré-définition des enjeux / objectifs pour le site Natura 2000
- Modalités de gestion du site Natura 2000 / outils / aides
- Temps d'échanges et de débat

Rappel de la démarche Natura 2000

Qu'est-ce qu'un site Natura 2000 ?

- Natura 2000 : contribution de l'Union Européenne en faveur de la biodiversité et du développement durable

- Instauré par 2 Directives européennes :
  - ✓ Directive « Oiseaux » 79/409/CE : oiseaux d'intérêt communautaire (= européen) et leurs habitats
  - ✓ Directive « Habitats-faune-flore » 92/43/CEE : habitats naturels et espèces d'intérêt communautaire

- Sites délimités sur la base d'inventaires et de données pré-existantes :
  - ✓ Inventaire ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique),
  - ✓ Données d'inventaires naturalistes (associations, experts locaux…),
  - ✓ Autres données (géologie, topographie…)

- Ensemble de sites proposés au titre de ces 2 directives :
  - ✓ Zones de Protection Spéciale : ZPS (directive oiseaux)
  - ✓ **Zones Spéciales de Conservation : ZSC (directive habitats)**

Sites Natura 2000

Les objectifs de Natura 2000

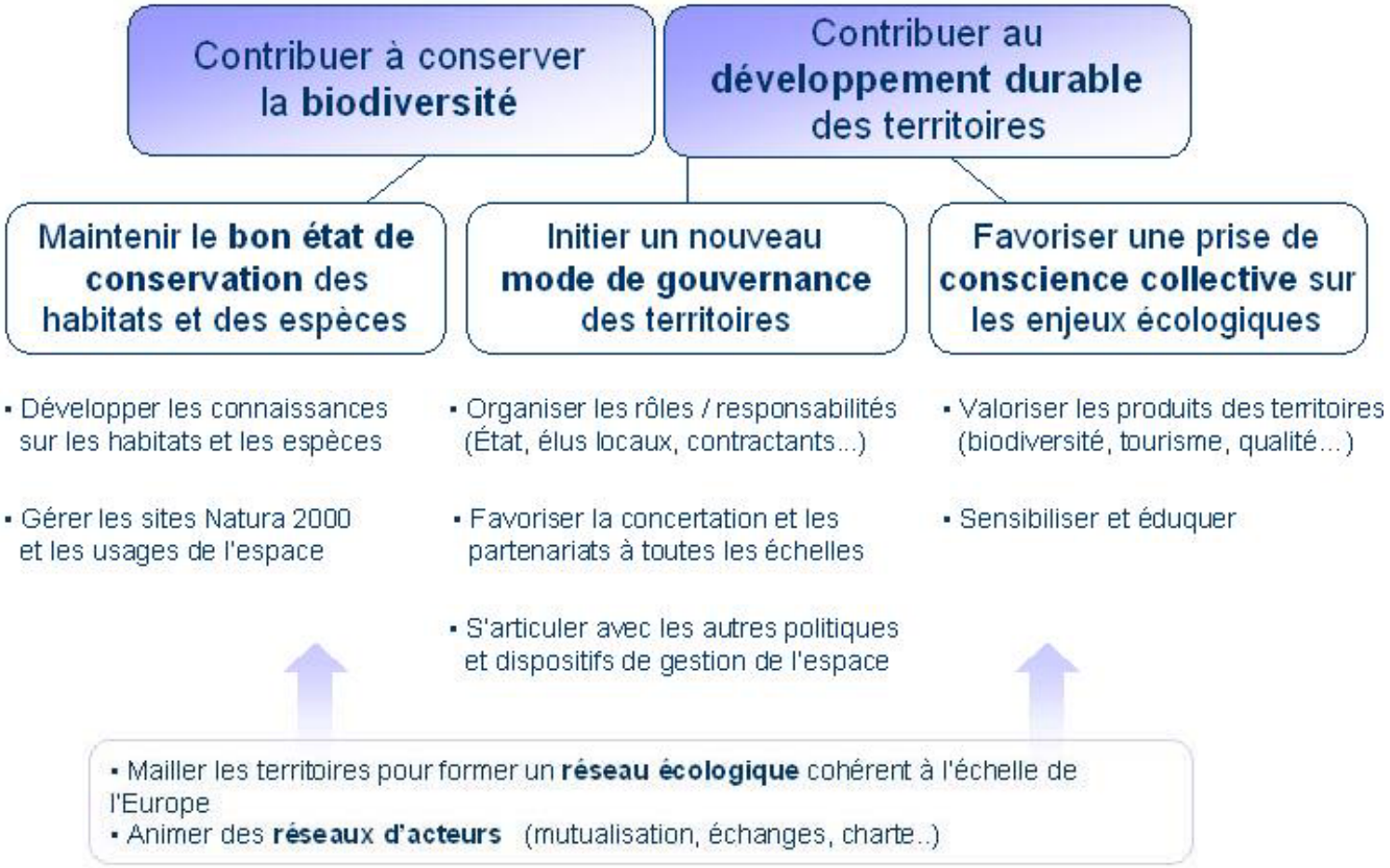

Le réseau Natura 2000 en France

- Natura 2000 en France :

  - ✓ 382 Zones de Protection Spéciale (ZPS), 78 476 km²
  - ✓ 1367 Zones Spéciales de Conservation (ZSC), 73 556 km²
  - ✓ 274 espèces d'oiseaux, 95 autres espèces animales, 62 espèces végétales et 131 habitats naturels
  - ✓ 8400 communes, 14 millions d'habitants.

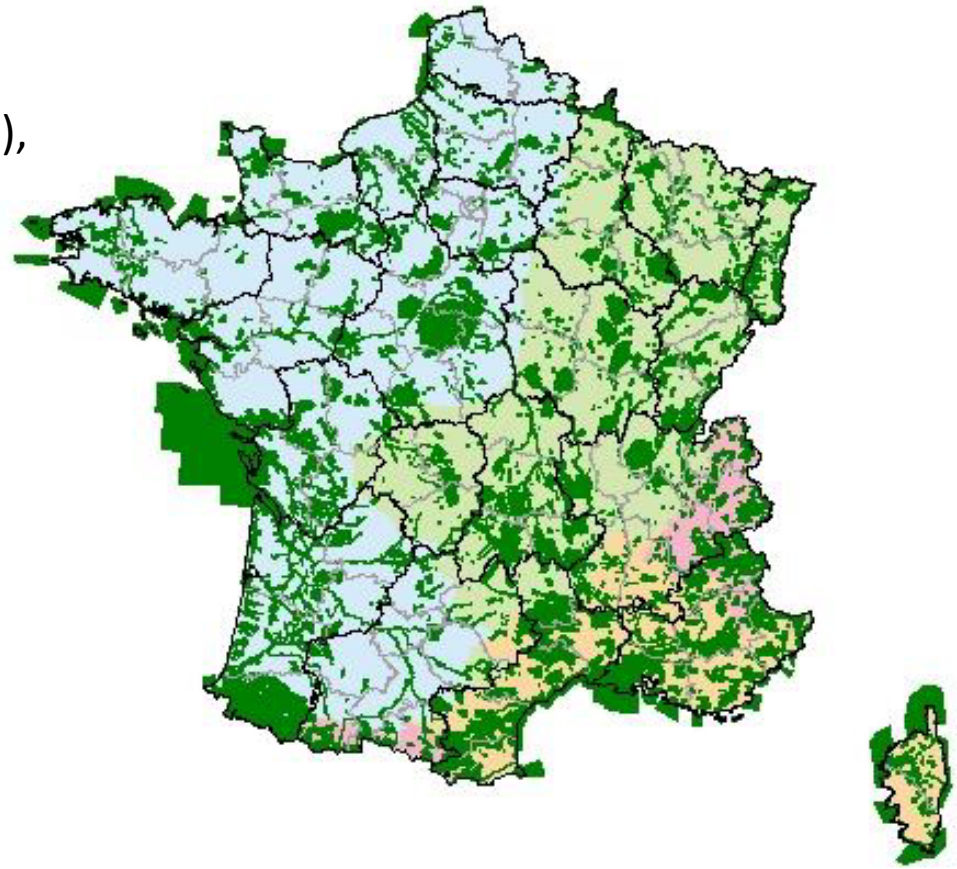

Source : Ministère de l'écologie, de l'énergie et du développement durable

Le site Natura 2000 FR2200369

- Région Picardie / Département de l'Oise,
- 35 communes / 5 intercommunalités (Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, Communautés de Communes des Vallées de la Brèche et de la Noye, Communauté de Communes du Plateau Picard, Communauté de Communes de la Picardie Verte, Communauté de Communes du Pays des Sources)
- 413 ha,
- Site morcelé, réparti en 23 « sous-sites »,
- 1138 parcelles et plus de 630 propriétaires.

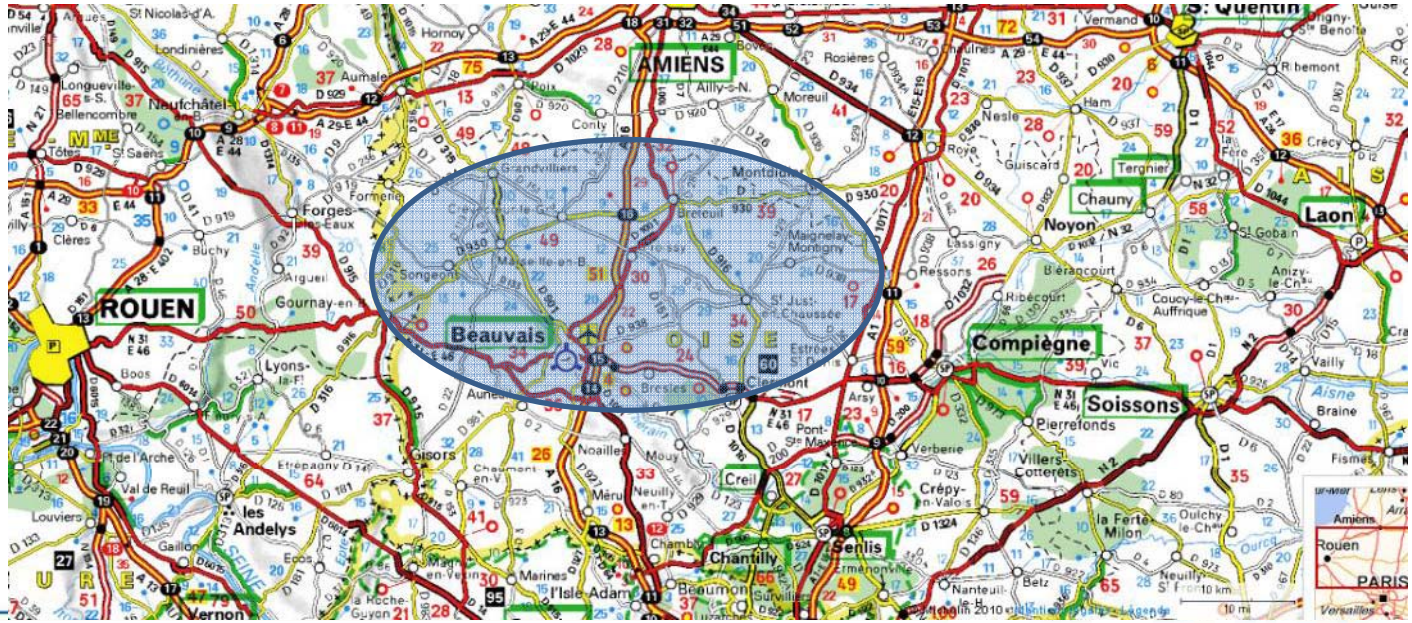

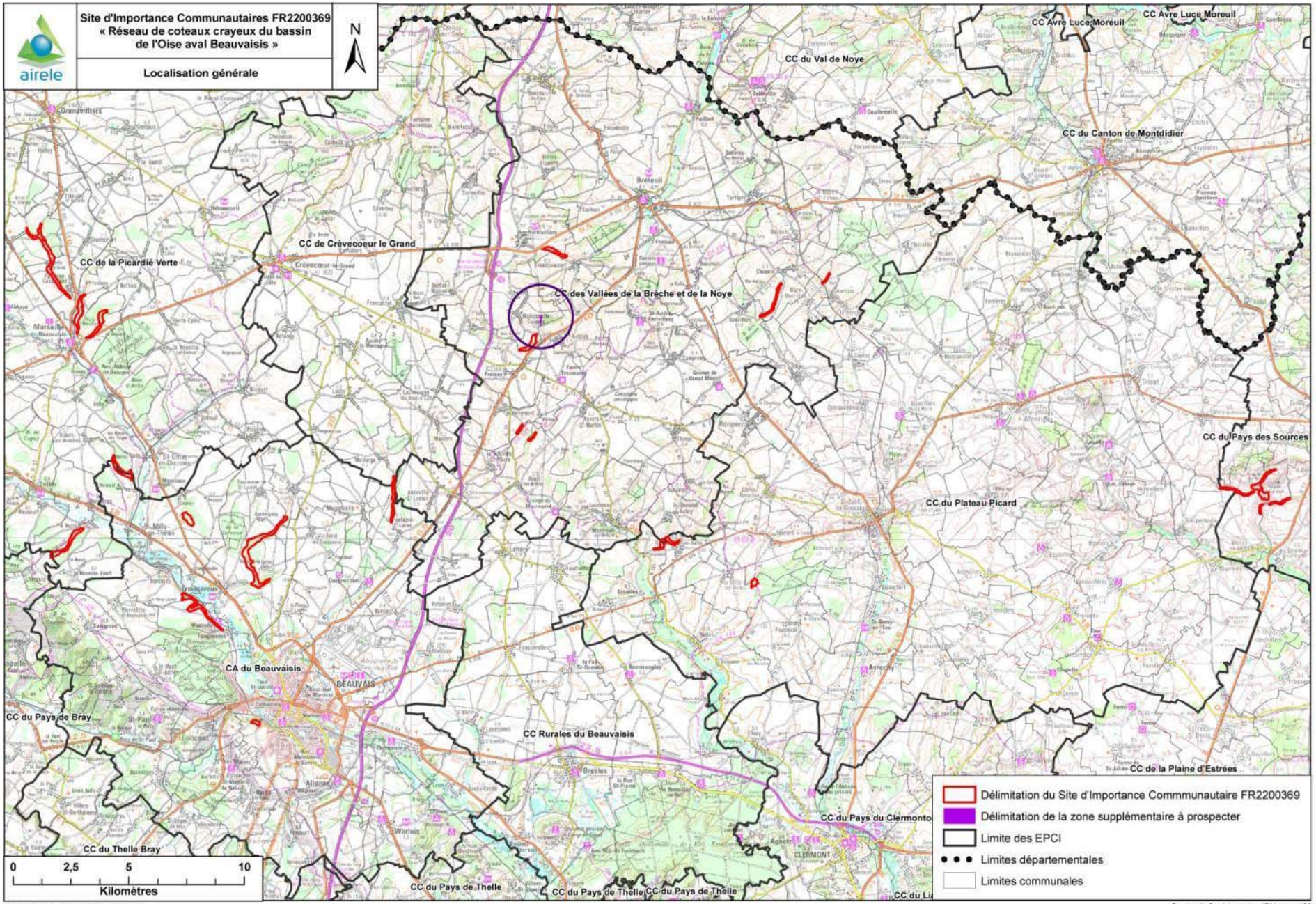

Réalisation : AIRELE - Novembre 2010
Projection : Lambert II étendu

Source de fond de carte : IGN, scan 100
Source données : DREAL, 2010 - Limites communales, consultation du site INFOTERRE, 2006 - AIRELE, 2010

Le document d'objectifs

- Pour chaque site Natura 2000, un DOCument d'OBjectifs (DOCOB) doit être rédigé
- Ce document comporte 3 parties :
  - Un diagnostic écologique et socio-économique
  - La définition des objectifs de développement durable
  - La définition des moyens à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs (mesures de gestion et d'entretien…)

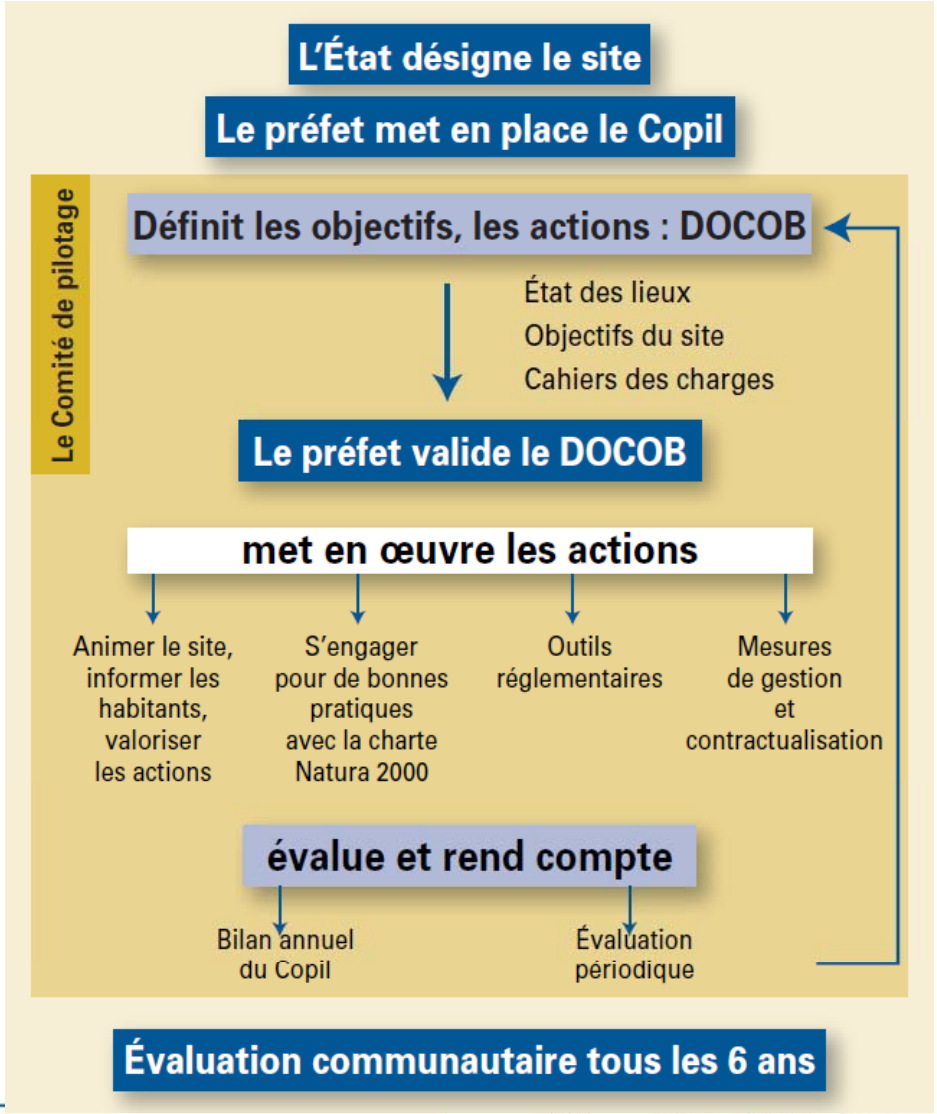

Point sur le planning prévisionnel du Document d'Objectifs

Planning

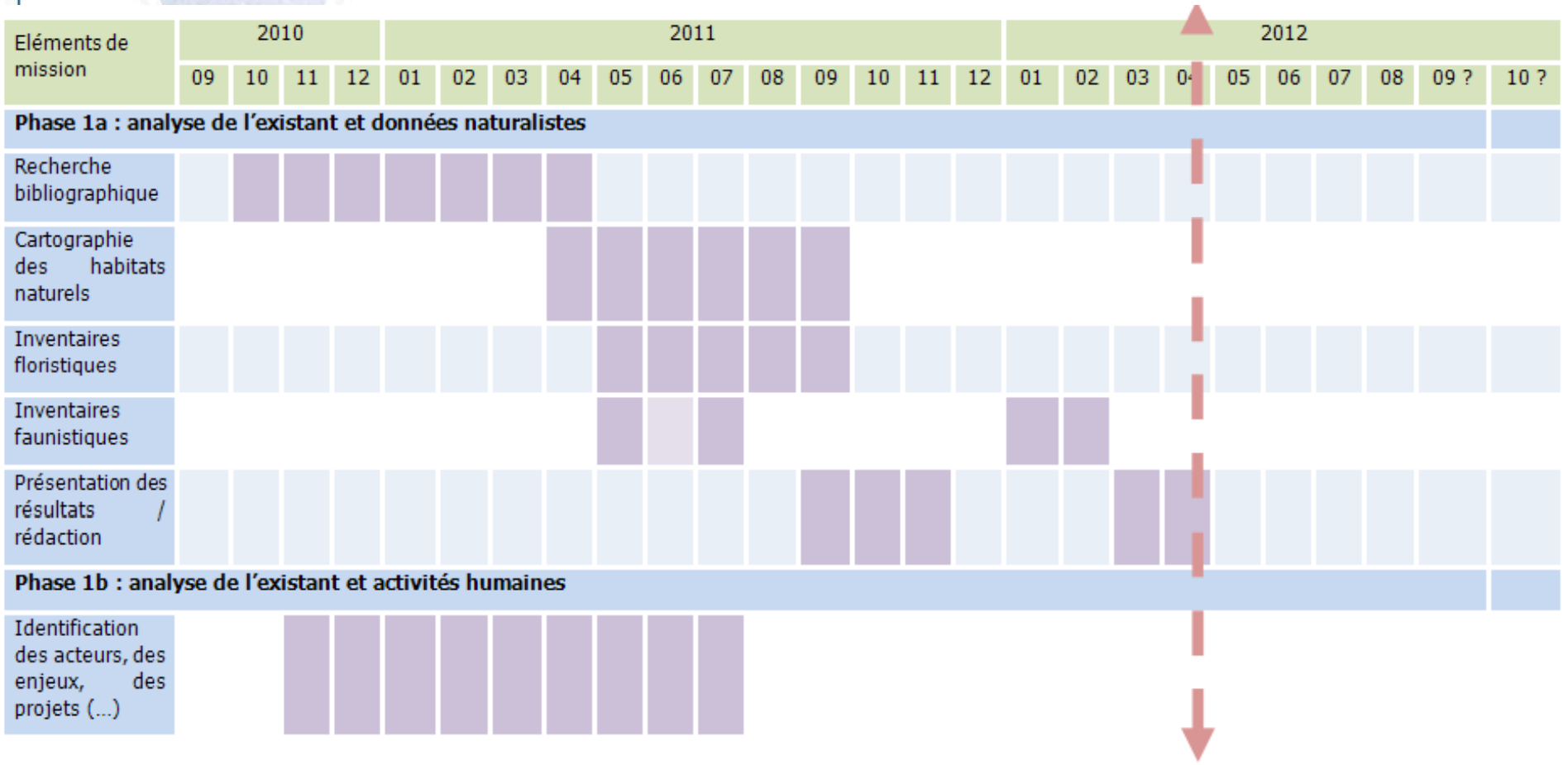
Eléments de mission
2010
2011
2012
09 10 11 12 01 02 03 04 05 06 07 08 09 10 11 12 01 02 03 04 05 06 07 08 09 ? 10 ?
Phase 1a : analyse de l'existant et données naturalistes
Recherche bibliographique
Cartographie des habitats naturels
Inventaires floristiques
Inventaires faunistiques
Présentation des résultats / rédaction
Phase 1b : analyse de l'existant et activités humaines
Identification des acteurs, des enjeux, des projets (...)

Planning

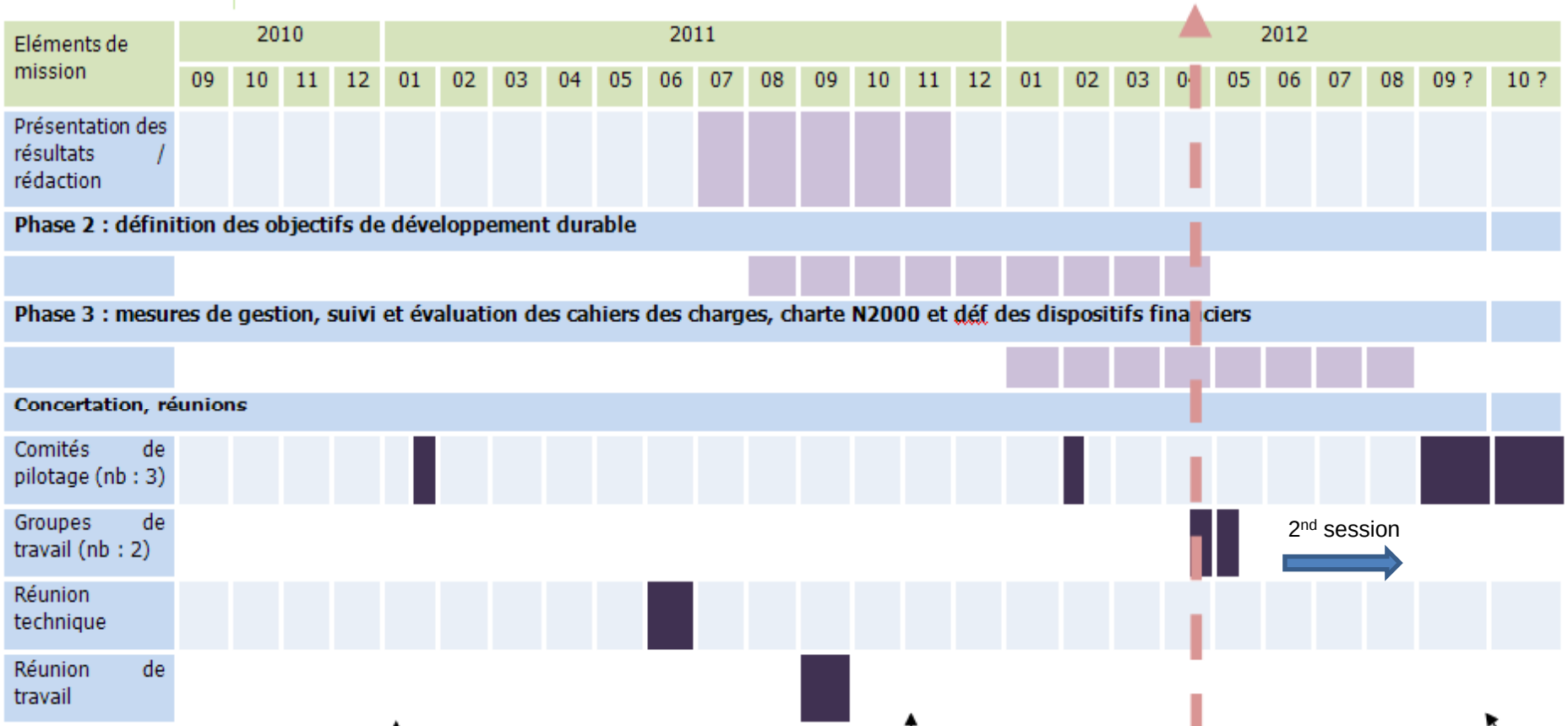
Eléments de mission
2010
2011
2012
09 10 11 12 01 02 03 04 05 06 07 08 09 10 11 12 01 02 03 04 05 06 07 08 09 ? 10 ?
Présentation des résultats / rédaction
Phase 2 : définition des objectifs de développement durable
Phase 3 : mesures de gestion, suivi et évaluation des cahiers des charges, charte N2000 et déf des dispositifs financiers
Concertation, réunions
Comités de pilotage (nb : 3)
Groupes de travail (nb : 2)
2nd session
Réunion technique
Réunion de travail
Éléments bibliographiques identifiés et de la méthodologie mise en place avant le CT 1
Rendu du rapport d'avancement (dont fiches habitats, fiches espèces, cartographie, phase 2, début phase 3)
Rendu du rapport final (DOCOB, document de vulgarisation)

Présentation des diagnostics

Diagnostic socio-économique

Diagnostic socio-économique

COMMENT?

- Réalisation d'entretiens avec :
  - la Fédération des Chasseurs de l'Oise,
  - le Centre Régional de la Propriété Forestière Nord-Pas-de-Calais - Picardie (CRPF),
  - le Comité Départemental du Tourisme de l'Oise (CDTO), le Comité Départemental du Tourisme Equestre, Comité Régional Olympique et Sportif (CROS) de Picardie, Comité Départemental de Randonnée Pédestre,
  - l'ADASEA (Association Départementale pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles), la Fédération départementale des syndicats des exploitants agricoles, la Chambre d'agriculture de l'Oise, le Bureau des Jeunes agriculteurs, Agriculture Biologique en Picardie
- Recherches de documents sur divers sites internet associés à ces structures,
- Informations recueillies aux travers des questionnaires remis lors de 2 réunions d'informations et d'échanges avec les propriétaires (juin 2011)

RESULTATS

- 4 principaux domaines d'activités humaines sur le site Natura 2000:
  - L'agriculture,
  - La sylviculture,
  - L'activité cynégétique,
  - L'activité touristique.

Diagnostic socio-économique

Agriculture

- 2 actions historiques de valorisation des coteaux calcaires :
  - Le pâturage par des troupeaux d'ovins pour les coteaux peu fertiles et pentus => *les larris sont les héritages de cette pratique progressivement abandonnée*
  - L'extraction de la marne (argile et calcaire à la fois) menée en vue d'amender les champs ou de fournir des matériaux de construction – Ex: PV1 (Saint-Maur), VBN6 (Mory-Montcrux), CAB4 (Troissereux)…

Végétation à Genévriers, typique des coteaux anciennement pâturés (CAB1 – Milly-sur-Thérain, Saint-Omer-en-Chaussée)

Ancienne marnière (VBN6 - Mory-Montcrux)

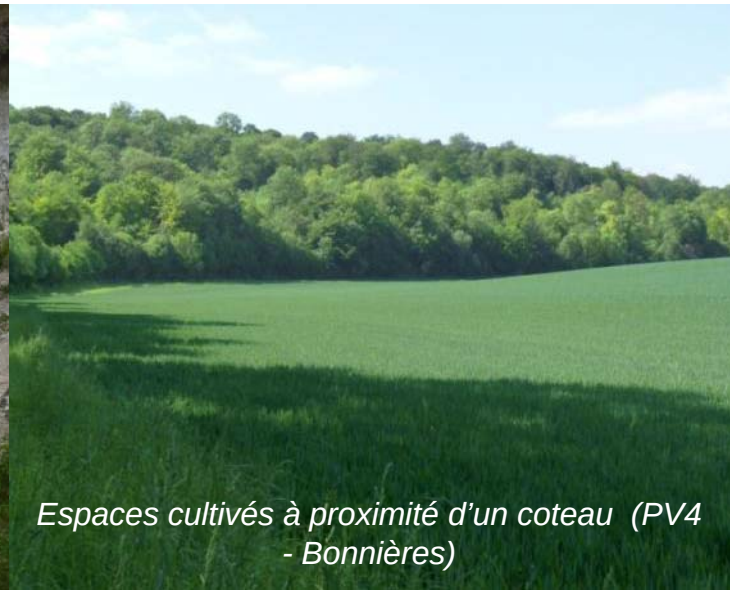

Espaces cultivés à proximité d'un coteau (PV4 - Bonnières)

Diagnostic socio-économique

Agriculture

- 81 élevages ovins de plus de 50 brebis et 1090 élevages bovins dans l'Oise,
- Au niveau du site Natura 2000 : activité d'élevage mieux préservée dans la partie Ouest, partie Est plus orientée vers les grandes cultures,
- Enjeux élevés à deux niveaux :
  - ✓ Les activités d'élevage, peu nombreuses mais très importantes pour la conservation du site Natura 2000 *=> la pratique du pastoralisme constituera un outil et un levier essentiel à étudier en vue du maintien des pelouses,*
  - ✓ Les « débordements » des labours sur les milieux intéressants du site Natura 2000.

Sylviculture

- 68 % d'espaces boisés au sein du site Natura 2000,
- Propriétés forestières de petite taille, rendant difficile la mise en place d'une gestion globale,
- Gestion des boisements en place :
  - ✓ à des fins personnelles pour la production de bois de chauffe,
  - ✓ 1 plan simple de gestion sur un sous-site,
  - ✓ une production sylvicole identifiée sur 4 sous-sites.

Diagnostic socio-économique

Activité cynégétique

- 18 000 chasseurs au petit gibier et grand gibier dans l'Oise,
- Moyens techniques et humains mis en œuvre par le Fédération des Chasseurs et les chasseurs eux-mêmes => *atout à étudier pour le maintien des pelouses calcicoles et des mosaïques d'habitats naturels) allant des milieux ouverts aux milieux fermés (pelouses / fourrés / boisements.*

Tourisme et loisirs

- Nombreuses activités touristiques au sein ou à proximité du site Natura 2000,
- Développement du tourisme « vert » ou « nature »,
- Présence de nombreux sentiers de randonnées balisés ou non *(pédestres, équestres, cyclistes)*.

Diagnostic écologique

COMMENT?

- Phase de bibliographie : récolte des données sur les milieux naturels, les espèces végétales et animales potentiellement présents au travers des inventaires déjà réalisés dans le secteur (notamment par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie et Picardie Nature),

- Phase d'investigations de terrain au printemps - été 2011 et au cours de l'hiver 2012 avec 3 sessions d'inventaires :

  - Cartographier les milieux naturels,

  - Inventorier les espèces végétales et animales (papillons de jour uniquement)

  - Explorer les cavités favorables aux chauves-souris.

RÉALISATIONS LIEES AU DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE

- *Cartographie des végétations de chaque sous-site (habitats naturels d'intérêt communautaire ou non),*
- *Cartographie des espèces végétales patrimoniales, des cavités à chauves-souris, du Damier de la Succise (papillon)*
- *Cartographie de l'état de conservation des habitats naturels d'intérêt communautaire,*
- *Réalisation de fiches de présentation des espèces (« fiches espèces ») et des habitats (« fiches habitats »)*
- *Réalisation de fiches sous-sites pour les 23 sous-sites.*

RÉPARTITION DES GRAND MILIEUX NATURELS SUR LE SITE NATURA 2000

- 68% de milieux forestiers (≈ 285 ha)
  => 57% de ces forêts sont des forêts inscrites à la Directive Européenne « Habitats » (≈ 164 hectares)
- 18% de pelouses calcicoles, prairies de fauche ou de pâturage (≈ 77 ha)
  => 75% de ces milieux sont inscrits à la Directive Européenne « Habitats » (≈58 hectares)
- 0,1% de milieux rupestres (éboulis) *(≈0,3 ha)* *=> milieu inscrit à la Directive Européenne « Habitats »*

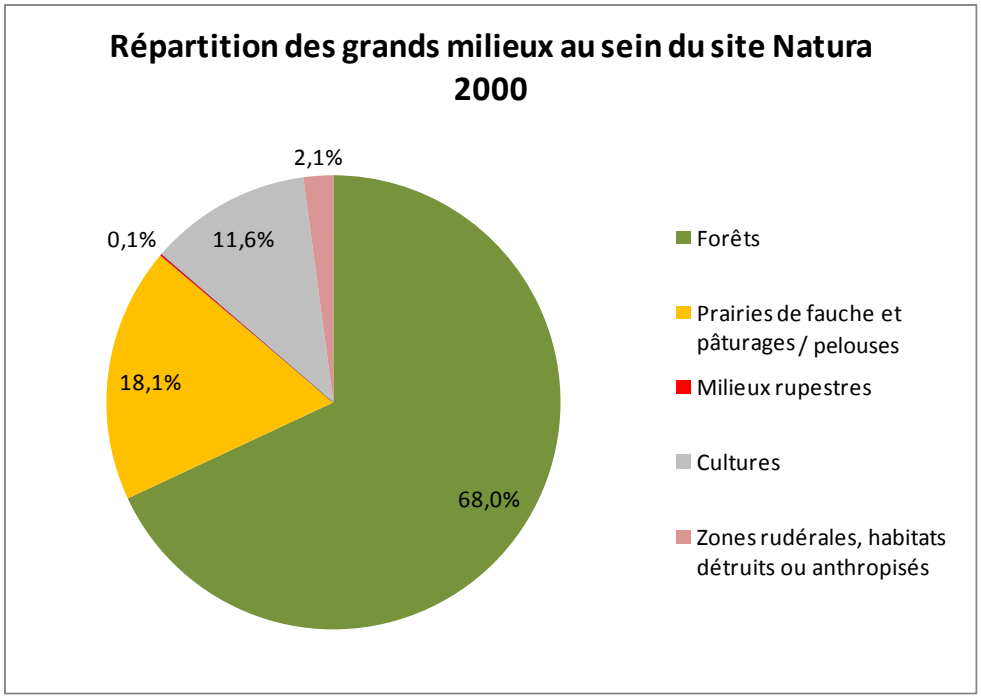

Diagnostic écologique

PROPORTION DES MILIEUX NATURELS INSCRITS A LA DIRECTIVE HABITATS

Proportion des statuts des habitats naturels

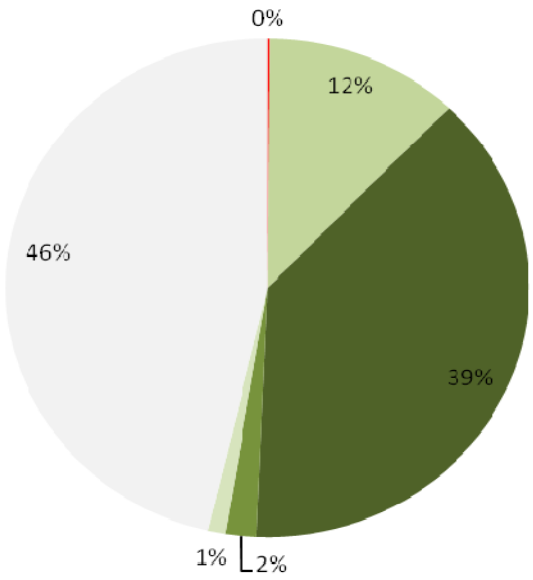

- Eboulis (8160)*
- Pelouses (6210)
- Hétraies (9130)
- Junipéraies (5130)
- Prairies de fauche (6510)
- Habitats hors directive

54 % de milieux naturels présents sur le site Natura 2000 inscrits à la Directive Européenne « Habitats »

<u>39% de milieux forestiers</u>

<u>15% de milieux ouverts</u> (pelouses, prairies, pelouses à Genévriers, éboulis)

Diagnostic écologique

MILIEUX NATURELS INSCRITS A LA DIRECTIVE HABITATS

Pelouse à Avénule des prés et Fétuque de Léman (CAB 2 – Milly/Thérain)

Pelouse à Avénule des prés et Fétuque de Léman (PS3 - Lataule)

Complexe de fourré et de pelouse-ourlet à Brachypode (CAB 5 – Abbeville-Saint-Lucien

Hêtraie de l'*Asperulo-Fagetum* (PV1 – Saint-Maur, Fontaine-Lavaganne)

Eboulis crayeux (VBN6 – Mory-Montcrux)

Junipéraie sur pelouse calcaire (CAB 1 – Milly/Thérain)

Diagnostic écologique

ESPECES VEGETALES PRESENTES

- 38 espèces végétales patrimoniales et/ou protégées, liées essentiellement aux pelouses calcicoles, dont:
  - **1 espèce protégée au niveau national et figurant à l'annexe II de la directive Habitats, le Sisymbre couché** (sous-site PP2 – le Mesnil-sur-Bulles),
  - 4 espèces protégées en Picardie

Sisymbre couché (PN /DH)

Germandrée des montagnes (PR)

Phalangère rameuse (PR)

Anemone pulsatille (PC – vulnérable)

Diagnostic écologique

ESPECES VEGETALES PRESENTES

- Autres espèces végétales patrimoniales (peu communes, menacées…)

Laitue vivace

Orchis singe

Epipactis brun-pourpre

Gentianelle d'Allemagne

Céphalanthère

Orchis pyramida

Véronique germandrée

Orchis bouc

Diagnostic écologique

INSECTES

- 27 espèces de papillons de jour => 17 d'intérêt patrimonial dont :

  2 espèces figurant à l'annexe II de la Directive Habitats : l'Ecaille chinée (*Euplagia quadripunctaria*) et le Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*) - protégé en France – **seule population de l'Oise**,

CHAUVES-SOURIS

- 5 cavités à chauves-souris :
  - 2 sur le sous-site CAB 4, communes de Troissereux et de Verderel-lès-Sauqueuse
  - 1 à Beauvais (CAB6) - 1 à Saint-Maur (PV1) - 1 à Marseille-en-Beauvaisis (PV2)

- Présence avérée de 4 espèces de chauve-souris inscrites à l'annexe II de la Directive Habitat et de 5 espèces inscrites à l'annexe VI

  (*dont une espèce typiquement forestière et les autres liées à la présence de milieux boisés)*

Murin à Oreilles échancrées

Petit Rhinolophe

Grand murin

Dynamique naturelle des milieux calcicoles

Les pelouses calcicoles sont des formations végétales composées essentiellement de plantes herbacées vivaces, se développant sur un sol calcaire peu épais et pauvre en éléments nutritifs, et subissant une période de sécheresse annuelle

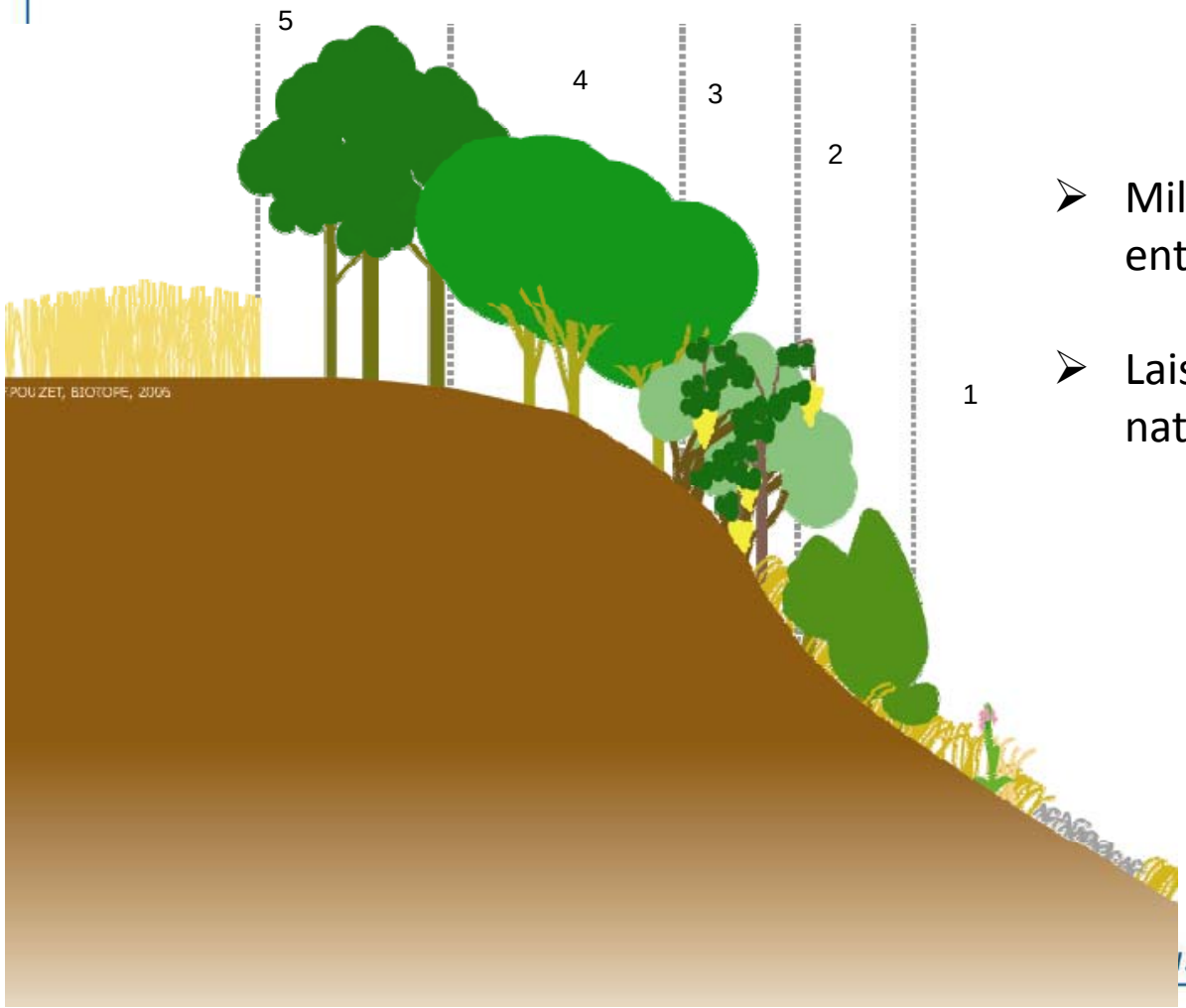

- Milieu semi-naturel autrefois entretenu par le pâturage
- Laissé à l'abandon il évolue naturellement vers une forêt

1. Pelouse calcicole
2. Voile de Genévriers
3. Fourré/Pré-bois
4. Forêt
5. Plantation de résineux

DYNAMIQUE NATURELLE DES MILIEUX CALCICOLES

Pelouse calcicole en très bon état de conservation (peu dense, parfois écorchée)

Pelouse - ourlet (végétation dense, quelques arbustes)

Fermeture du milieu et évolution vers un fourré (nombreux arbustes)

Boisement

Pré-définition
des enjeux / objectifs
pour le site Natura 2000

Pré-définition des enjeux et objectifs

Entité de gestion	Objectifs de développement durable		Niveau de priorité
Milieux ouverts	A	Améliorer l'état de conservation global des milieux ouverts	***
	B	Diversifier la mosaïque d'habitats du site Natura 2000	***
	C	Préserver les habitats naturels des espèces végétales d'intérêt communautaire	***
	D	Préserver les habitats naturels des espèces animales d'intérêt communautaire	***
	E	Favoriser les « zones tampons » autour du site Natura 2000	**
Milieux forestiers	**B**	**Diversifier la mosaïque d'habitats du site Natura 2000**	***
	E	**Favoriser les « zones tampons » autour du site Natura 2000**	**
Gîtes à chauves-souris	**D**	**Préserver les habitats naturels des espèces animales d'intérêt communautaire**	***
Objectifs transversaux	F	Mobiliser et informer les acteurs locaux pour la mise en œuvre du DOCOB	***
	G	Préserver les stations d'espèces patrimoniales / protégées du site Natura 2000	***
	H	Suivre l'évolution des habitats et des espèces d'intérêt communautaire sur le site	***
	I	Travailler en synergie avec les autres dispositifs de préservation du patrimoine naturel	**
	J	Améliorer les connaissances écologiques et socio-économiques du site	**
	K	Assurer la mission de veille environnementale	**
	L	Maîtriser les futurs projets susceptibles d'affecter durablement les milieux naturels	**

Modalités de gestion des sites Natura 2000

Gestion des sites Natura 2000

But :

- Préserver les habitats (milieux naturels) et espèces visés par la Directive Habitats => *en favorisant une gestion adaptée aux enjeux du document d'objectifs avec différents degrés de financement et d'implication*

Comment est menée cette gestion?

- Par la signature de contrats, de charte *entre l'Etat et le titulaire ou ayant droit des parcelles incluses au site Natura 2000* **sur la base du volontariat**

Gestion des sites Natura 2000

Outils / aides :

- **La contractualisation Natura 2000** => amène au *titulaire ou ayant droit des parcelles incluses au site Natura 2000* une rémunération pour l'accompagner dans son changement de pratiques de gestion
  - Contrat d'une durée de 5 ans / sommes engagées par le contractant et indemnisées sur factures à hauteur de 100%,
  - 3 types :
    - ***Les Mesures Agri-Environnementales*** *concernent les milieux agricoles déclarés en Surface Agricole Utile,*
    - **Les contrats Natura 2000 forestiers, cadrés par un arrêté préfectoral, sont utilisés pour les zones forestières du site,**
    - ***Les contrats Natura 2000 « ni-agricoles, ni-forestiers »*** *pour les milieux ne relevant ni de la propriété agricole, ni d'une zone forestière.*

- **La Charte Natura 2000**, sorte de « guide des bonnes pratiques », moins exigeante qu'un contrat, est un outil simple et attractif. Elle favorise la poursuite, le développement et la valorisation de pratiques favorables à la conservation des habitats et des espèces.

Temps d’échanges et de débat

A vous la parole !

- Au vu des enjeux et des objectifs de conservation mis en évidence pour les milieux ouverts :
  - Quels sont les modes de restauration / gestion / entretien qui vous paraissent les plus appropriés ?
  - De quels accompagnements techniques et aides seriez-vous demandeur ?
  - Seriez-vous prêt à participer à la démarche de gestion des milieux ouverts ou forestiers ? A vous engager dans un contrat Natura 2000? A signer la charte ?
  - …

MERCI DE VOTRE ATTENTION

Ensemble, investissons dans
l'aménagement & le développement durables
des entreprises et des territoires

www.auddice.com

Conservatoire d'espaces naturels Picardie

Document d'objectifs du site Natura 2000 FR2200369
Réseau de coteaux crayeux du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis)

Groupe de travail « Milieux ouverts »

Jeudi 26 avril

NATURA 2000

- Les mesures types (Pelouses)
- Le Contrat Natura 2000 (non agricole)
- Les Mesures Agro Environnementales Territorialisées (MAEt) : parcelles agricoles
- La contractualisation avec le CEN Picardie

- Mesures Pelouses (exemple du site Natura 2000 Cuesta du Bray

Mesures ponctuelles

- Eclaircie d'un peuplement de genévriers
- Coupe d'arbres et d'arbustes en vue de restaurer des pelouses ouvertes
- Coupe avec dessouchage d'arbres et d'arbustes

Mesures récurrentes

- Gestion des rejets suite à une opération de restauration
- Entretien de pelouses par fauche tournante pluriannuelle
- Entretien de pelouses par pâturage extensif

Conservatoire d'espaces naturels Picardie

MESURE 2 : COUPE D'ARBRES ET D'ARBUSTES EN VUE DE RESTAURER DES PELOUSES OUVERTES

Type d'opération : Opération de restauration réalisée en 1 fois.

1- Objectifs poursuivis

Espèce ou habitat cible : 6210 - Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaire.

L'objectif de la mesure 2 est d'améliorer l'état de conservation et d'augmenter les surfaces de l'habitat en restaurant des habitats herbacés faiblement embroussaillés.
Pour se faire, on procèdera à la coupe des ligneux de manière à obtenir un embroussaillement de 15% maximum avec une répartition spatiale hétérogène des fourrés arbustifs favorables à la faune et qui participent à la diversité des milieux.

2- Périmètre d'application

Périmètre d'intervention annexé au présent arrêté préfectoral.

3- Cahier des charges

1- Eligibilité/Préparation des interventions

- Non classement en EBC

Etat du milieu avant intervention :
Pelouses peu à fortement embroussaillées avec un taux d'embroussaillement supérieur à 15%.

Expertise et plan d'intervention :

- Expertise préalable des parcelles à restaurer et de leur marge avec localisation de l'existant sur planche cadastrale et/ou sur plan d'intervention au 1/2500ème afin :
  - d'évaluer la possibilité de restauration des habitats naturels relevant de la Directive,
  - d'identifier les stations d'espèces végétales protégées,
  - d'estimer le taux de recouvrement des ligneux,
  - de préciser les points d'entreposage et de brûlage des produits de coupe,
  - d'évaluer la sensibilité des milieux à une intervention mécanisée.
- Établissement d'un plan des interventions avec localisation des interventions à réaliser sur planche cadastrale et/ou sur plan d'intervention au 1/2500ème

L'expertise préalable, le plan des interventions, les cartes de localisation de l'existant et des interventions à réaliser seront jointes au contrat et à la demande de contrat.

Conservatoire d'espaces naturels Picardie

2- Nature des interventions

- Coupe manuelle ou mécanisée des ligneux à ras du sol. La surface de recouvrement par les ligneux de la surface contractualisée sera de 15 % maximum avec maintien de bosquets arbustifs favorables à la faune répartis de manière hétérogène sur la parcelle.
- Ratissage des feuilles et retrait de la couche superficielle de litière.
- En cas de coupe en marge de secteurs boisés, ménager un effet lisière (suppression des arbres, maintien d'une végétation arbustive claire).
- Exportation des produits sur les points d'entreposage et de brûlage précisés dans l'expertise préalable et traités selon les prescriptions mentionnées au point 3.

3- Clauses techniques de réalisation

Définition et localisation des surfaces concernées :
Localisation des surfaces sur une planche cadastrale et sur un plan d'intervention au 1/2500ème, dans le cas où la mesure 2 ne couvre pas la surface totale de la ou des parcelle(s) concernée (s).

Modalités techniques prohibées/ bonnes pratiques :

- Amendement, fertilisation, brûlis et retournement interdits.
- Recours à des traitements chimiques de dévitalisation des souches et des repousses de ligneux interdit.
- Boisement des surfaces contractualisées interdit.
- Recours à des pneus ou de liquides combustibles pour l'allumage et l'entretien des feux interdit.
- Libre accès aux terrains lors de la réalisation d'expertises et du suivi des mesures.

Période d'intervention et fréquence :
• Période d'intervention :
- dans les secteurs où la présence d'espèces floristiques protégées (Parnassie des marais notamment) est démontrée lors de l'expertise préalable : du 15 novembre à 15 février.
- dans les autres secteurs : du 1er septembre au 15 février.

• Fréquence d'intervention :
Opération de restauration menée en 1 fois au cours des 5 années contractuelles et avant la fin de la 2ème année de contractualisation.

Délais et modalités d'exportation des produits :

- Stockage temporaire des produits possible en limite ou en dehors de la parcelle à des endroits localisés sur le plan simple d'intervention, puis évacuation au plus tard dans le mois après la fin des travaux.
- Brûlage possible en limite de parcelle sur points localisés sur le plan simple d'intervention sur braseros ou des tôles surélevées de 50 cm minimum au-dessus du sol. Les cendres doivent être évacuées du site dans la foulée des travaux.

Préconisations complémentaires en cas de recours à des engins :

- Pour l'évacuation des produits de coupe et dans le cas où l'expertise préalable n'aurait pas mentionné de sensibilité du milieu à une intervention mécanisée, possibilité d'avoir recours à des engins porteurs et remorques à pneus basse pression ne dépassant pas une pression au sol à vide de 120 g/cm^2.

Conservatoire d'espaces naturels Picardie

4- Opérations rémunérées

- Coupe des ligneux,
- Ratissage et retrait de la couche superficielle de litière,
- Enlèvement des produits de coupe.

4- Coûts de référence argumentés

Estimation sur devis. Obligation de présenter un ou plusieurs devis contradictoires.

Taux de recouvrement	Conditions de terrain	Type d'intervention	Fourchette de coût
Pelouses et ourlets embroussaillées à plus de 50%	Pente nulle à moyenne	Mécanisée	
		Manuelle	
	Pente moyenne à forte	Mécanisée	0,36 à 3,5 E/m^2
		Manuelle	1 à 1,88 E/m^2
Pelouses et ourlets embroussaillées à moins de 50%	Pente nulle à moyenne	Mécanisée	
		Manuelle	
	Pente moyenne à forte	Mécanisée	0,24 à 0,35 E/m^2
		Manuelle	0,84 à 1,05 E/m^2

NOTA : les fourchettes de coûts sont issues d'estimations provenant de travaux réalisés dans des conditions et situations très diverses. Ces fourchettes ne sont qu'indicatives : un dépassement pourra être accepté s'il est justifié (augmentation du coût de la vie au bout de plusieurs années, convergence des devis demandés…).

5- Durée et modalités des versements

Paiement sur facture acquittée après réception des travaux.

6- Points du cahier des charges faisant l'objet de contrôles

Pourront faire l'objet de contrôles :

- la nature des interventions,
- les clauses techniques énumérées au point 3 (définition et localisation des surfaces concernées, modalités techniques prohibées et bonnes pratiques, période et fréquence d'intervention, délais et modalités d'exportation des produits),
- le cahier d'enregistrement des interventions réalisées et leur localisation sur carte au 1/2500ème ,
- le taux de recouvrement par les ligneux en fin de travaux.

Un contrôle des surfaces sera systématiquement réalisé.

7- Indicateurs de suivi

Surface concernée par les contrats, nombre de contrats, taux de contractualisation.

NOTA : ces indicateurs sont destinés à décrire la mise en œuvre de la mesure sur l'ensemble du

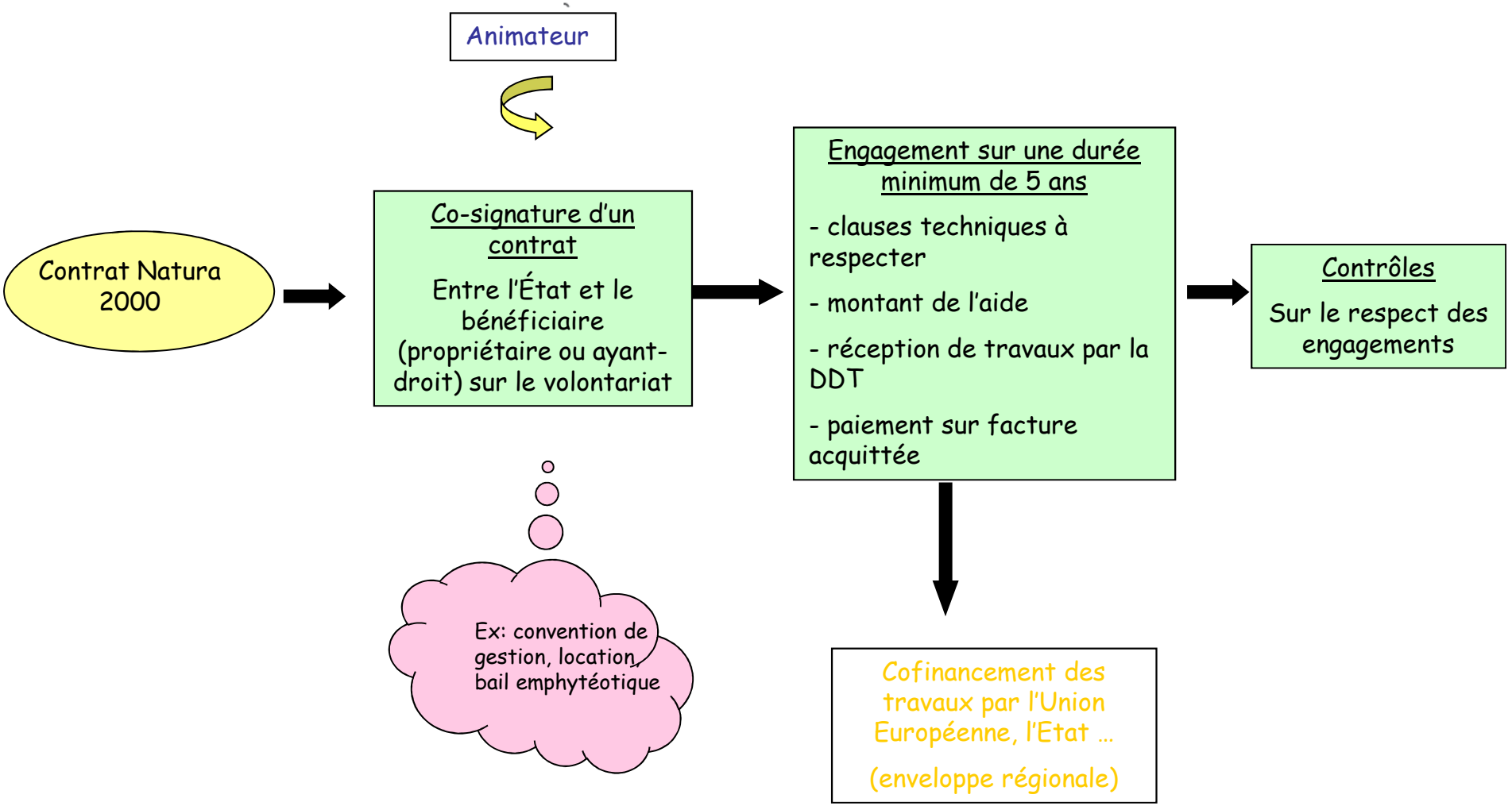
Animateur
Contrat Natura 2000
Co-signature d'un contrat
Entre l'État et le bénéficiaire (propriétaire ou ayant-droit) sur le volontariat
Ex: convention de gestion, location, bail emphytéotique
Engagement sur une durée minimum de 5 ans
- clauses techniques à respecter
- montant de l'aide
- réception de travaux par la DDT
- paiement sur facture acquittée
Contrôles
Sur le respect des engagements
Cofinancement des travaux par l'Union Européenne, l'Etat ...
(enveloppe régionale)

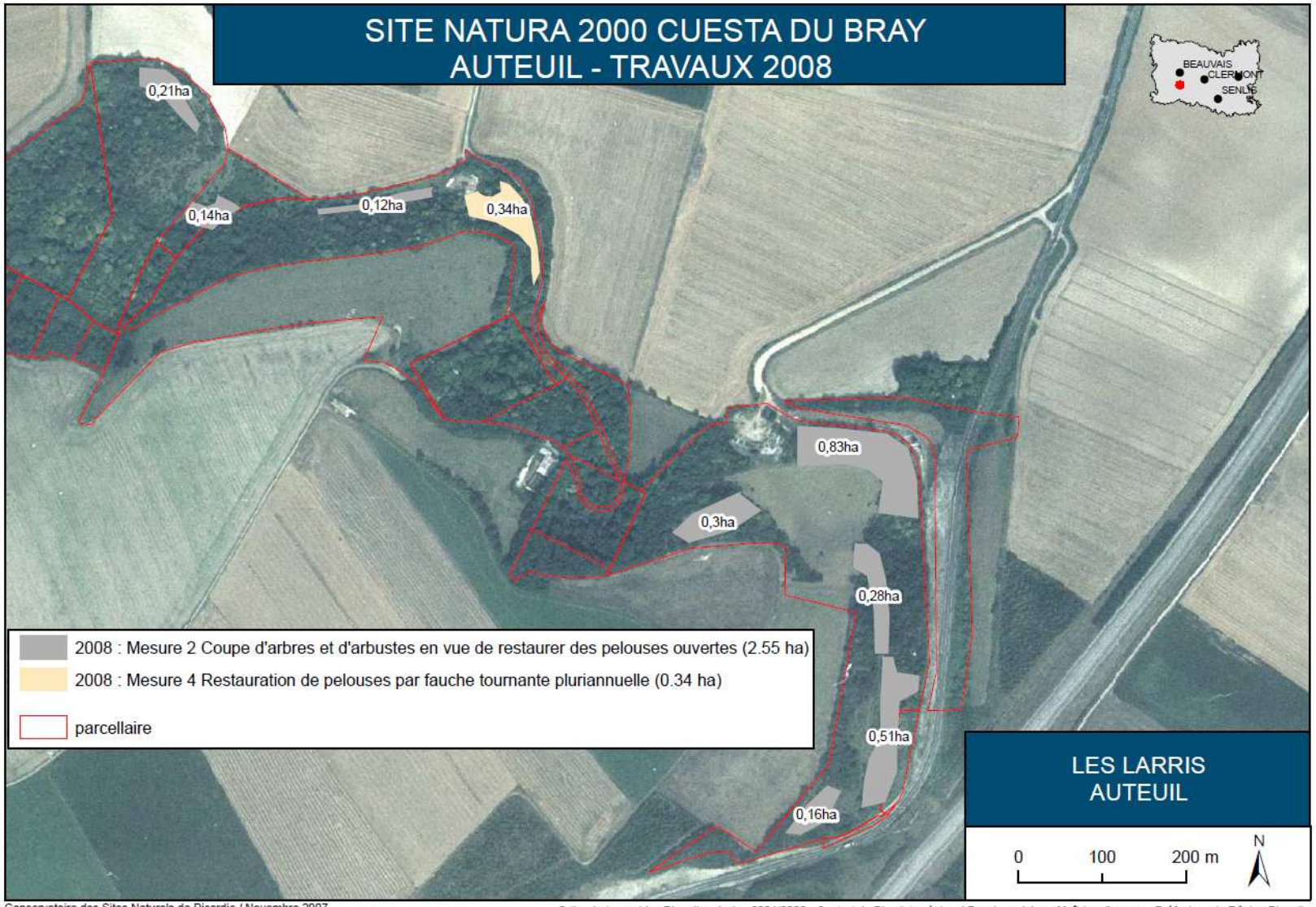

Conservatoire des Sites Naturels de Picardie / Novembre 2007

Orthophotographies Picardie mission 2001/2002 - Contrat de Plan interrégional Bassin parisien - Maîtrise d'ouvrage Préfecture de Région Picardie
BD CARTO® ©IGN Paris - 2007

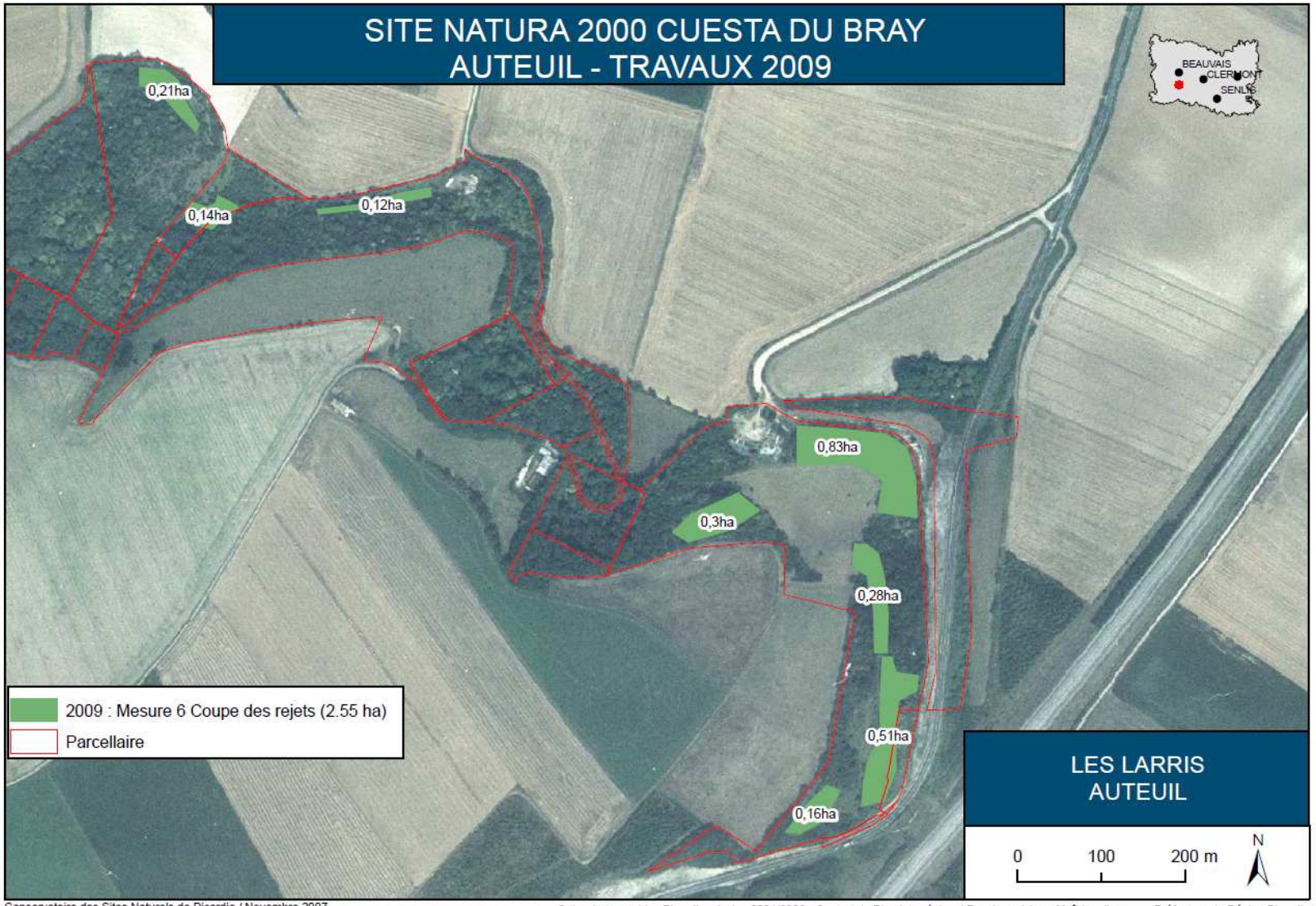

Conservatoire des Sites Naturels de Picardie / Novembre 2007

Orthophotographies Picardie mission 2001/2002 - Contrat de Plan interrégional Bassin parisien - Maîtrise d'ouvrage Préfecture de Région Picardie
BD CARTO® ©IGN Paris - 2007

Les Mesures Agro Environnementales Territorialisées (MAEt)

- Restauration et entretien par pâturage des pelouses en déprise (379 €/an/hectare)

- Entretien des pelouses par pâturage (238 €/an/hectare)

Contrats exclusivement sur parcelles déclarées en prairies permanentes et qui abritent des pelouses inclues dans le périmètre de la MAE « Pelouses régionales »

Les **M**esures **A**gro-**E**nvironnementales: **MAE**

- Liées à l'élément **choisi** par l'exploitant: surface, élément paysager
- Respect du cahier des charges à partir du 15 mai (dépôt avec déclaration PAC)
- À la base, Contrat de 5 ans financeur/agriculteur
- Compensation financière annuelle
- Entre 100 € et 22 800€/an/exploitation sur MAE Territoriales

MAE : éligibilité

•Avoir au moins 18 ans et moins de 60 ans au 1er janvier de l'année de la demande
•Être exploitant agricole.

•Ne pas avoir fait l'objet de PV ni de condamnation pénale dans le cadre de son activité agricole sur les 12 derniers mois..
•En cas de société : les associés exploitants détiennent plus de 50 % du capital social.
•Remplir les conditions de territoire (dispositifs différents suivant les territoires).
•Être à jour redevance Agence de l'Eau, impôts, cotisations à la MSA au 15 mai de chaque année.
•Informer la DDT dès toute modification de statut, du projet ou des engagements

Contractualisation avec le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie

- Signature d'un acte entre le propriétaire et le Conservatoire (convention de gestion, bail rural, bail civil, prêt à usage…)
- Mobilisation de financements par le Conservatoire
- Rédaction d'un plan de gestion
- Prise en charge et réalisation des opérations de gestion par le Conservatoire en accord avec le propriétaire/exploitant/usagers

Dispositif déjà en place sur les pelouses de Marseille-en-Beauvaisis, Fouquenies, Plessier-sur-bulles…

Objectifs liés aux habitats, aux espèces et aux activités humaines

Objectifs de développement durable classés par priorité	Objectifs opérationnels	Habitats naturels d'intérêt communautaire concernés	Espèces d'intérêt communautaire concernées	Activités humaines concernées	Cohérence avec les programmes en cours	Type de mesures envisagées	*MAEt*	*Contrat Natura 2000*	*Charte Natura 2000*
A. Améliorer l'état de conservation global des milieux calcicoles ouverts	A.1. Conserver les secteurs en bon état de conservation et restaurer les secteurs en état de conservation défavorable par une gestion appropriée	6210-22 : Pelouses calcicoles méso-xérophiles subatlantiques 6210-9 : Pelouses calcicoles méso-xérophiles nord-atlantiques des mésoclimats froids 6210 : Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaire 5130-2 : Junipéraies secondaires planitiaires à montagnardes à Genévrier commun	Damier de la Succise Ecaille chinée Sisymbre couché	Agriculture Chasse Propriétaires		M1 : Entretien par fauche des milieux calcicoles ouverts remarquables (pelouses et des junipéraies)	*SOCLE H02 HERBE06 / HERBE07 / HERBE08*	*A32304R*	*X*
						M2 : Entretien par pâturage extensif des milieux calcicoles ouverts remarquables (pelouses et des junipéraies)	*SOCLE H02 HERBE04 / HERBE05 / HERBE07*	*A32303P A32303R*	*X*
						M3 : Eclaircie d'un peuplement de Genévriers	*SOCLE H02 OUVERT1 / OUVERT2*	*A32301P A32305R*	*X*
						M4 : Restauration de milieux ouverts par coupe d'arbres et d'arbustes	*SOCLE H02 OUVERT1*	*A32301P*	*X*
						M5 : Gestion des rejets, drageons, ronciers et jeunes repousses consécutifs à une opération de restauration	*SOCLE H02 OUVERT2*	*A32305R*	*X*
						M6 : Création de pelouses pionnières par décapage	*/*	*A32308P*	*X*
	A.2. Maintenir le bon état de conservation des zones d'éboulis	**8160-1* : Eboulis crayeux de la vallée de la Seine et de la Champagne***	Sisymbre couché	Agriculture Propriétaires		M7 : Sécuriser les fronts de taille	*MILIEU01*	*A32324P*	*X*
						M8 : Débroussaillage manuel des repousses de ligneux	*SOCLE H02 OUVERT2*	*A32305R*	
						M9 : Création d'éboulis	*/*	*A32327P*	*X*
	A.3. ¨Promouvoir une gestion des prairies alliant intérêt biologique et intérêt économique	6510-6 : Prairies fauchées collinéennes à submontagnardes, mésophiles, mésotrophiques et basophiles 6510-7 : Prairies fauchées collinéennes à submontagnardes eutrophiques	Ecaille chinée	Agriculture Propriétaires		M10 : Gestion extensive des prairies de fauche	*SOCLE H01 / SOCLE H02 HERBE06 / HERBE07*	*A32304R*	*X*
B. Diversifier la mosaïque d'habitats du site Natura 2000	B.1. Favoriser une gestion des secteurs boisés en adéquation avec leurs intérêts écologiques et économiques	9130-3 : Hêtraies-chênaies à Jacinthe des bois 9130 : Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum 9130-5 : Hêtraies-chênaies à Aspérule odorante et Mélique uniflore 6430 : Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	Grand Murin Grand Rhinolophe Vespertilion à oreilles échancrées Vespertilion de Bechstein	Agriculture Sylviculture Chasse Propriétaires		M11 : Créer ou entretenir les lisières étagées	*PHAE2 E1 et E2 ? (sur parcelles connexes aux boisements)*	*F22701 F22703 et F22715*	*X*
						M12 : Créer ou maintenir des clairières forestières	*/*	*F22701*	*X*
						M13 : Favoriser la régénération naturelle des peuplements de Hêtres et de Chênes	*/*	*F22703, F22715*	*X*
						M14 : Conserver les arbres morts ou dépérissants	*/*	*F22712, F22714 et F22713*	*X*

Objectifs de développement durable classés par priorité	Objectifs opérationnels	Habitats naturels d'intérêt communautaire concernés	Espèces d'intérêt communautaire concernées	Activités humaines concernées	Cohérence avec les programmes en cours	Type de mesures envisagées	*MAEt*	*Contrat Natura 2000*	*Charte Natura 2000*
						M15 : Privilégier les dégagements manuels ou mécaniques qu'à l'emploi de produits phytosanitaires	*/*	*F22708*	*X*
	B.2.Augmenter les surfaces des habitats ouverts d'intérêt communautaire	6210-22 : Pelouses calcicoles méso-xérophiles subatlantiques 6210-9 : Pelouses calcicoles méso-xérophiles nord-atlantiques des mésoclimats froids **8160-1* : Eboulis crayeux de la vallée de la Seine et de la Champagne*** 5130-2 : Junipéraies secondaires planitiaires à montagnardes à Genévrier commun 6510-6 : Prairies fauchées collinéennes à submontagnardes, mésophiles, mésotrophiques et basophiles 6510-7 : Prairies fauchées collinéennes à submontagnardes eutrophiques	Damier de la Succise Ecaille chinée Sisymbre couché	Agriculture Propriétaires		Toutes les mesures relatives aux objectifs A1, A2 et A3	*Voir ci-dessus*	*Voir dessus*	*X*
C. Préserver les habitats des espèces végétales d'intérêt communautaire	C.1. Création de pelouses écorchées, habitat d'espèce d'intérêt communautaire	6210-22 : Pelouses calcicoles méso-xérophiles subatlantiques 6210-9 : Pelouses calcicoles méso-xérophiles nord-atlantiques des mésoclimats froids	Sisymbre couché	Agriculture Propriétaires		M1	*SOCLE H02 HERBE06 / HERBE07 / HERBE08*	*A32304R*	*X*
						M2	*SOCLE H02 HERBE04 / HERBE05 / HERBE07*	*A32303P A32303R*	*X*
						M6	*/*	*A32308P*	*X*
						M9	*/*	*A32327P*	
	C.2. Maintien et restauration de l'habitat d'espèce d'intérêt communautaire, le Sisymbre couché	6210-22 : Pelouses calcicoles méso-xérophiles subatlantiques 6210-9 : Pelouses calcicoles méso-xérophiles nord-atlantiques des mésoclimats froids	Sisymbre couché	Agriculture Propriétaires		M1, 2 et 9		*Voir dessus*	
						M16 : Mise en œuvre d'un programme de conservation ex-situ de la station de Sisymbre couché de Mesnil/Bulles	*/*	*A32327P*	
D. Préserver les habitats des espèces animales d'intérêt communautaire	D.1. Maintenir et protéger les cavités abritant des chiroptères	Sans objet	Grand Murin Grand Rhinolophe Vespertilion à oreilles échancrées Vespertilion de Bechstein	Propriétaires Fréquentations (promeneurs)		M17: Sécuriser les cavités à chiroptères et empêcher les dérangements d'origine anthropique	*/*	*A32323P A32324P*	
						M 18: Rendre accessible aux chiroptères les cavités présentes			

Objectifs de développement durable classés par priorité	Objectifs opérationnels	Habitats naturels d'intérêt communautaire concernés	Espèces d'intérêt communautaire concernées	Activités humaines concernées	Cohérence avec les programmes en cours	Type de mesures envisagées	*MAEt*	*Contrat Natura 2000*	*Charte Natura 2000*
	D.2. Maintenir l'intérêt du site de reproduction du Damier de la Succise	6210-22 : Pelouses calcicoles méso-xérophiles subatlantiques	Damier de la Succise	Agriculture Chasse Propriétaires		M1 et 2	*SOCLE H02 HERBE04 / HERBE05 / HERBE06 / HERBE07 / HERBE08*	*Voir dessus*	
E. Favoriser les « zones tampons » autour du site Natura 2000	E1. Maintenir et renforcer le maillage bocager	6210-22 : Pelouses calcicoles méso-xérophiles subatlantiques 6210-9 : Pelouses calcicoles méso-xérophiles nord-atlantiques des mésoclimats froids 5130-2 : Junipéraies secondaires planitiaires à montagnardes à Genévrier commun 6510-6 : Prairies fauchées collinéennes à submontagnardes, mésophiles, mésotrophiques et basophiles 6510-7 : Prairies fauchées collinéennes à submontagnardes eutrophiques	Grand Murin Grand Rhinolophe Vespertilion à oreilles échancrées Vespertilion de Bechstein	Agriculture Sylviculture Chasse Propriétaires		M19 : Maintenir et entretenir les haies et bandes boisées entre les milieux ouverts du site Natura 2000 et les parcelles cultivées connexes	*LINEA01 / LINEA04 PHAE2 E2*	*A32306R*	*X*
						M20 : Replanter des haies et bandes boisées entre les milieux ouverts du site Natura 2000 et les parcelles cultivées connexes	*???*	*A32306P*	*X*
	E.2. Préserver les lisières et les bandes enherbées	6430 : Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin 9130-3 : Hêtraies-chênaies à Jacinthe des bois 9130 : Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum 9130-5 : Hêtraies-chênaies à Aspérule odorante et Mélique uniflore	Grand Murin Grand Rhinolophe Vespertilion à oreilles échancrées Vespertilion de Bechstein	Agriculture Sylviculture Chasse Propriétaires		M11 : Créer ou entretenir les lisières étagées	*PHAE2 E1 et E2 ? (sur parcelles connexes aux boisements)*	*F22701 F22703 et F22715*	*X*

Enjeux / objectifs / mesures liés aux habitats naturels, aux espèces et aux activités humaines

Objectifs transversaux

Objectifs de développement durable classés dans l'ordre de priorité	Objectifs opérationnels	Habitats naturels d'intérêt communautaire concernés	Espèces d'intérêt communautaire concernées	Activités humaines concernées	Financement
F. Mobiliser et informer les acteurs locaux pour la mise en œuvre du DOCOB	F.1. Faire connaître les objectifs et actions du DOCOB au grand public	Tous	Toutes		
	F.2. Encourager des pratiques environnementales respectueuses à l'échelle des communes concernées par le site	Tous	Toutes	Gestionnaires des espaces : - Agriculture - Sylviculture - Collectivités locales…	
	F.3. Identifier et appuyer les acteurs locaux pour la signature de contrats / chartes	Habitats ouverts	Toutes		
G. Préserver les stations d'espèces patrimoniales / protégées du site Natura 2000		6210-22 : Pelouses calcicoles méso-xérophiles subatlantiques 6210-9 : Pelouses calcicoles méso-xérophiles nord-atlantiques des mésoclimats froids **8160-1* : Eboulis crayeux de la vallée de la Seine et de la Champagne*** 5130-2 : Junipéraies secondaires planitiaires à montagnardes à Genévrier commun		Agriculture Chasse Fréquentations (promeneurs)	
H. Suivre l'évolution des habitats et des espèces d'intérêt communautaire sur le site	H.1. Suivre l'évolution de l'état de conservation des habitats ouverts d'intérêt communautaire	Habitats ouverts	-		
	H.2. Suivre l'évolution des populations des espèces d'intérêt communautaire	-	Toutes		
I. Travailler en synergie avec les autres dispositifs de préservation du patrimoine naturel	I.1. Profiter des actions du CENP sur certains sous-sites pour étendre celles-ci aux sous-sites proches	Habitats ouverts	Toutes		
J. Améliorer les connaissances écologiques et socio-économiques du site	J.1. Améliorer les connaissances de certains milieux naturels		5130-2 : Junipéraies secondaires planitiaires à montagnardes à Genévrier commun		
	J.2. Suivre l'évolution des espèces végétales envahissantes	Tous			

Objectifs de développement durable classés dans l'ordre de priorité	Objectifs opérationnels	Habitats naturels d'intérêt communautaire concernés	Espèces d'intérêt communautaire concernées	Activités humaines concernées	Financement
	J.3. Concertation entre les différents opérateurs des sites Natura 2000 situés à proximité	-	-		
	J.4. Etudier l'extension du site (connexion des sous-sites entre eux)	-	-		
K. Assurer la mission de veille environnementale	K.1. Veiller à la cohérence entre les préconisations du DOCOB et les démarches locales et territoriales	Tous	Tous		
	K.2. Suivre et évaluer l'impact des mesures de gestion mises en place dans le cadre du DOCOB	Tous	Tous		
L. Maîtriser les futurs projets susceptibles d'affecter durablement les milieux naturels	L.1. Accompagner les projets le plus en amont possible	Tous	Toutes	Toute activité d'artificialisation des milieux	
	L.2. Faire connaître le site Natura 2000 auprès des communes et des porteurs de projets potentiels				

Enjeux / objectifs transversaux

Récapitulatif des objectifs de développement durable

Entité de gestion	Objectifs de développement durable		Niveau de priorité	Type d'objectifs			
				Protéger	Entretenir	Restaurer	Communiquer
Milieux ouverts	A	Améliorer l'état de conservation global des milieux ouverts	***	X	X	X	
	B	Diversifier la mosaïque d'habitats du site Natura 2000	***	X	X	X	
	C	Préserver les habitats naturels des espèces végétales d'intérêt communautaire	***	X	X	X	
	D	Préserver les habitats naturels des espèces animales d'intérêt communautaire	***	X	X	X	
	E	Favoriser les « zones tampons » autour du site Natura 2000	**	X	X	X	
Milieux forestiers	B	Diversifier la mosaïque d'habitats du site Natura 2000	***	X	X	X	
	E	Favoriser les « zones tampons » autour du site Natura 2000	**	X	X	X	
Gîtes à chauves-souris	D	Préserver les habitats naturels des espèces animales d'intérêt communautaire	***	X	X	X	
Objectifs transversaux	F	Mobiliser et informer les acteurs locaux pour la mise en œuvre du DOCOB	***				X
	G	Préserver les stations d'espèces patrimoniales / protégées du site Natura 2000	***	X	X		X

Entité de gestion	Objectifs de développement durable		Niveau de priorité	Type d'objectifs			
				Protéger	Entretenir	Restaurer	Communiquer
	H	Suivre l'évolution des habitats et des espèces d'intérêt communautaire sur le site	***	X			
	I	Travailler en synergie avec les autres dispositifs de préservation du patrimoine naturel	**	X			X
	J	Améliorer les connaissances écologiques et socio-économiques du site	**	X			X
	K	Assurer la mission de veille environnementale	**				X
	L	Maîtriser les futurs projets susceptibles d'affecter durablement les milieux naturels	**	X			X

(1) * : niveau de priorité élevé, ** : niveau de priorité moyen, * : niveau de priorité faible**

CHAPITRE 9. CARTES DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU SITE NATURA 2000

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Objectifs de Développement Durable
- CAB 1 -

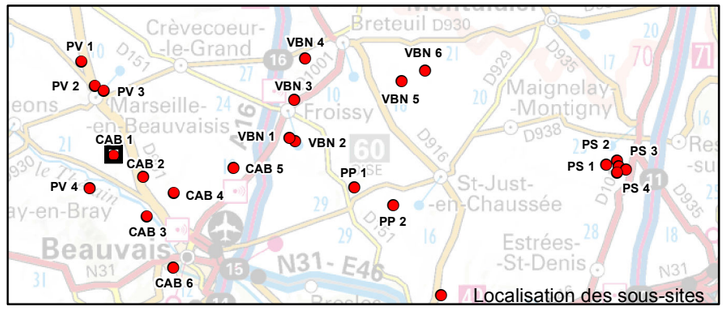

- Limites communales
- Délimitation du Site d'Importance Communautaire FR2200369
- Habitat d'intérêt communautaire prioritaire
- Habitat d'intérêt communautaire
- Habitat d'intérêt non communautaire

Objectifs de Développement Durable :

A : Améliorer l'état de conservation global des milieux calcicoles ouverts

B : Diversifier la mosaïque d'habitats des espèces végétales

C : Préserver les habitats des espèces végétales d'intérêt communautaire

D : Préserver les habitats des espèces animales d'intérêt communautaire

E : Favoriser les "zones tampons" autour du site Natura 2000

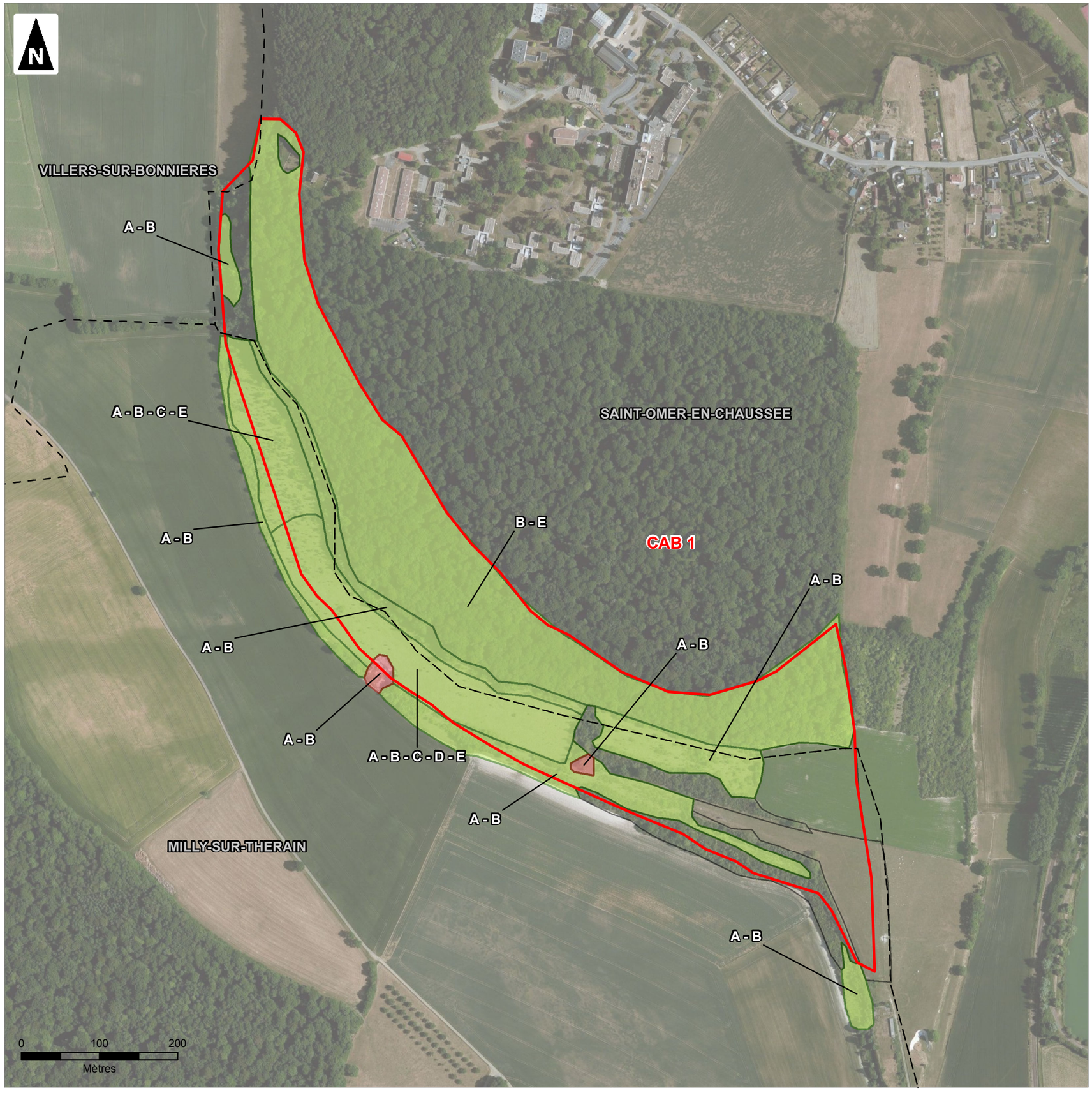

1:5 000
(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)

Réalisation : AIRELE - 2013
Source de fond de carte : BING
Sources de données : IGN - DREAL PICARDIE - AIRELE, 2013

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Objectifs de Développement Durable
- CAB 2 -

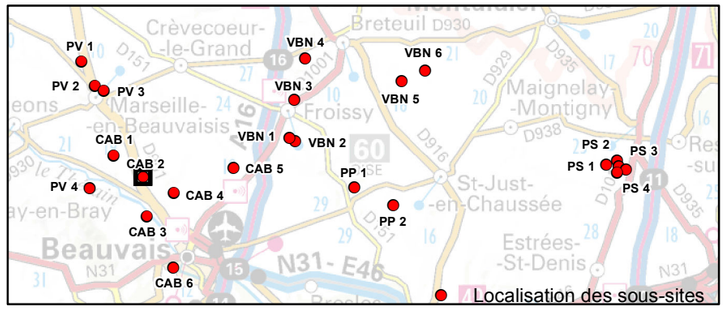

Limites communales

Délimitation du Site d'Importance Communautaire FR2200369

Habitat d'intérêt communautaire

Habitat d'intérêt non communautaire

Objectifs de Développement Durable :

A : Améliorer l'état de conservation global des milieux calcicoles ouverts

B : Diversifier la mosaïque d'habitats des espèces végétales

C : Préserver les habitats des espèces végétales d'intérêt communautaire

D : Préserver les habitats des espèces animales d'intérêt communautaire

E : Favoriser les "zones tampons" autour du site Natura 2000

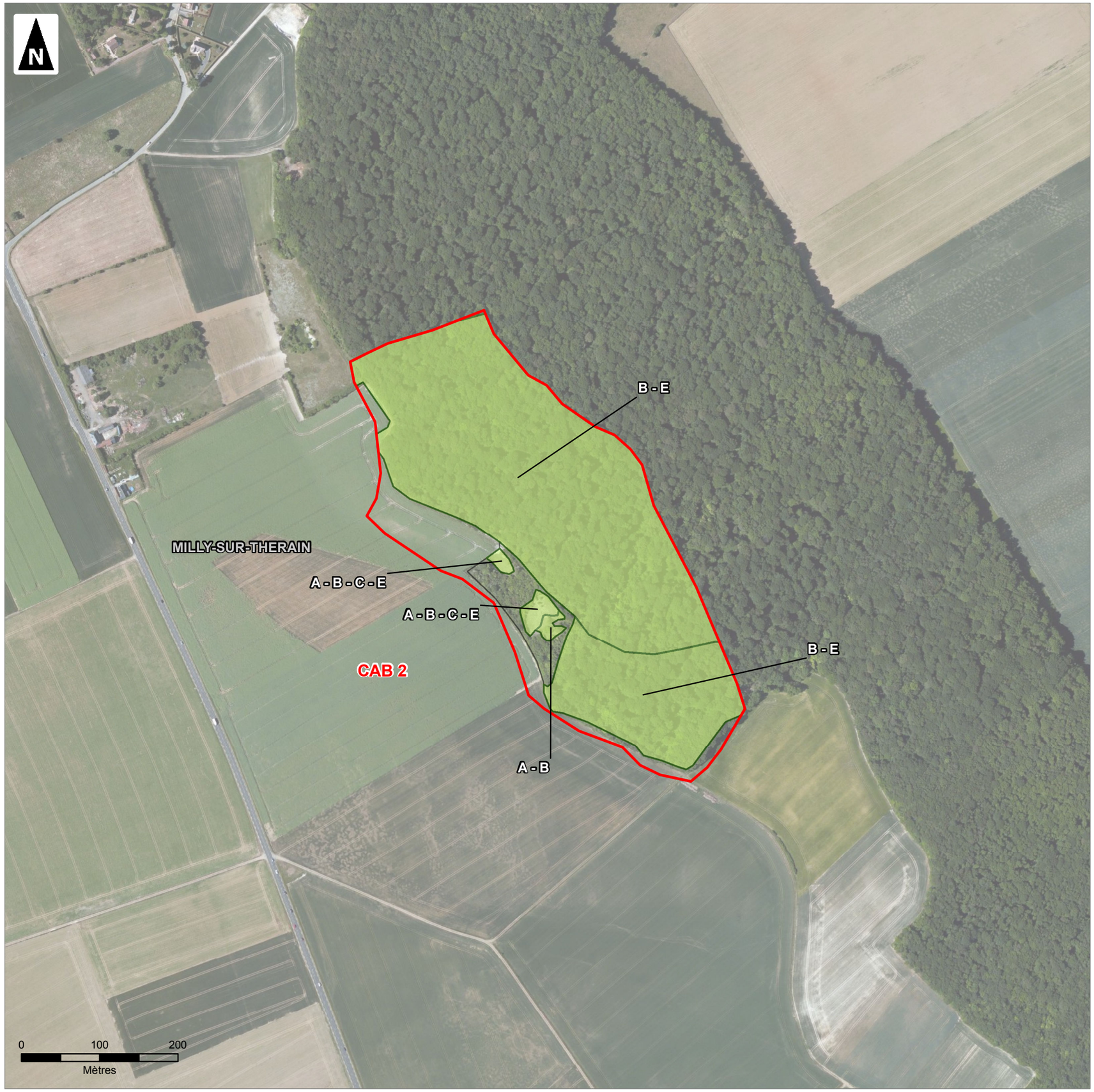

1:5 000
(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)

Réalisation : AIRELE - 2013
Source de fond de carte : BING
Sources de données : IGN - DREAL PICARDIE - AIRELE, 2013

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Objectifs de Développement Durable
- CAB 3 -

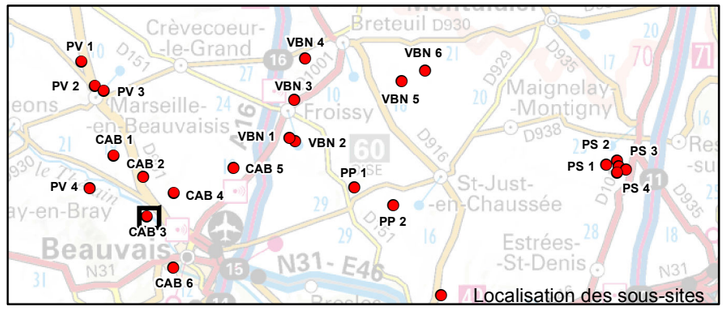

Limites communales
Délimitation du Site d'Importance Communautaire FR2200369
Habitat d'intérêt communautaire
Habitat d'intérêt non communautaire

Objectifs de Développement Durable :

A : Améliorer l'état de conservation global des milieux calcicoles ouverts
B : Diversifier la mosaïque d'habitats des espèces végétales
C : Préserver les habitats des espèces végétales d'intérêt communautaire
D : Préserver les habitats des espèces animales d'intérêt communautaire
E : Favoriser les "zones tampons" autour du site Natura 2000

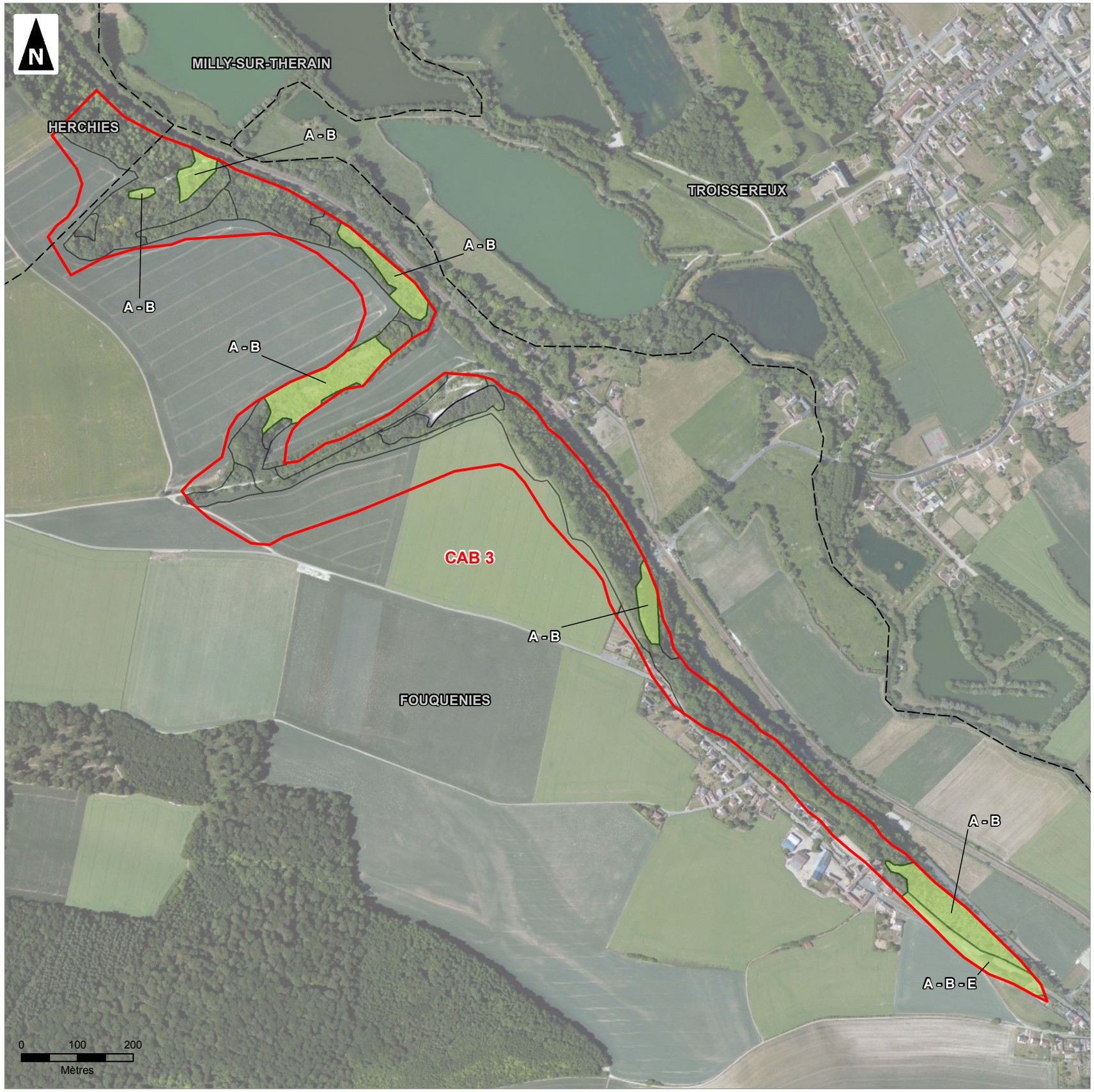

1:7 000
(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)

Réalisation : AIRELE - 2013
Source de fond de carte : BING
Sources de données : IGN - DREAL PICARDIE - AIRELE, 2013

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Objectifs de Développement Durable
- CAB 4 -

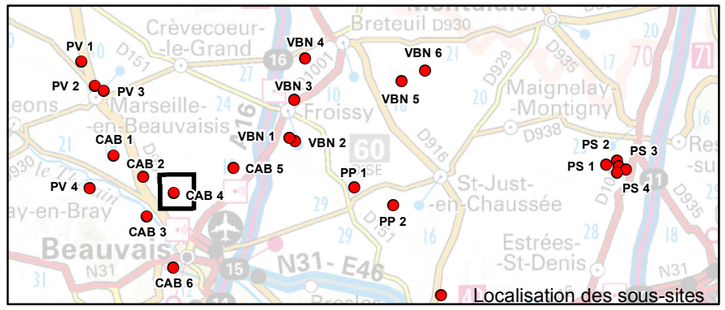

- Limites communales
- Site à chiroptères
- Délimitation du Site d'Importance Communautaire FR2200369
- Habitat d'intérêt communautaire
- Habitat d'intérêt non communautaire

Objectifs de Développement Durable :

A : Améliorer l'état de conservation global des milieux calcicoles ouverts

B : Diversifier la mosaïque d'habitats des espèces végétales

C : Préserver les habitats des espèces végétales d'intérêt communautaire

D : Préserver les habitats des espèces animales d'intérêt communautaire

E : Favoriser les "zones tampons" autour du site Natura 2000

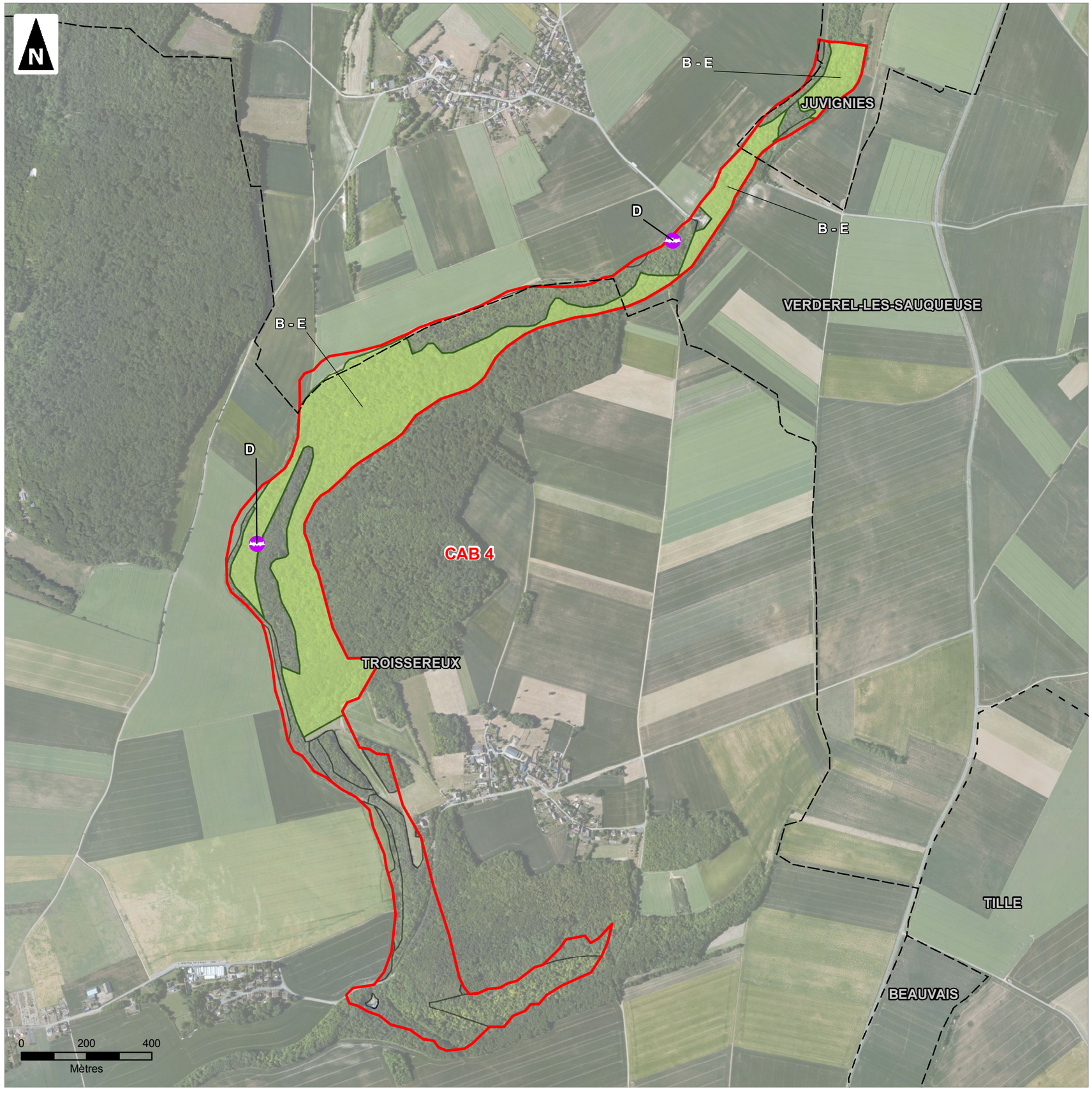

Groupe auddicé

1:12 000
(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)

Réalisation : AIRELE - 2013
Source de fond de carte : BING
Sources de données : IGN - DREAL PICARDIE - AIRELE, 2013

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Objectifs de Développement Durable
- CAB 5 -

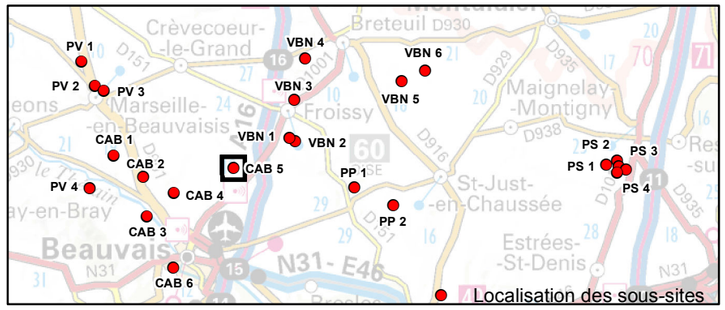

- Limites communales
- Délimitation du Site d'Importance Communautaire FR2200369
- Habitat d'intérêt communautaire
- Habitat d'intérêt non communautaire

Objectifs de Développement Durable :

A : Améliorer l'état de conservation global des milieux calcicoles ouverts

B : Diversifier la mosaïque d'habitats des espèces végétales

C : Préserver les habitats des espèces végétales d'intérêt communautaire

D : Préserver les habitats des espèces animales d'intérêt communautaire

E : Favoriser les "zones tampons" autour du site Natura 2000

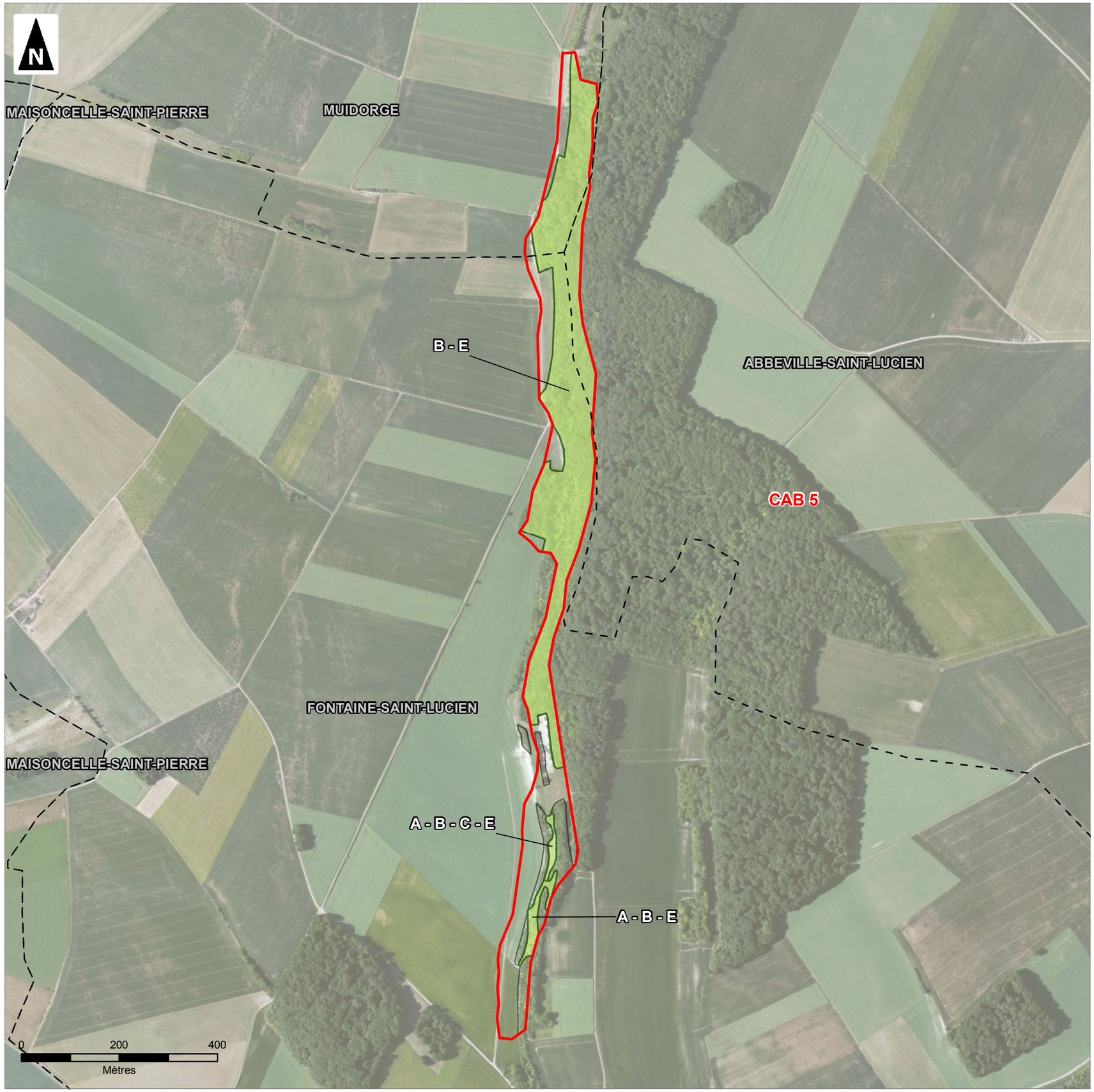

1:8 000
(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)

Réalisation : AIRELE - 2013
Source de fond de carte : BING
Sources de données : IGN - DREAL PICARDIE - AIRELE, 2013

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Objectifs de Développement Durable
- CAB 6 -

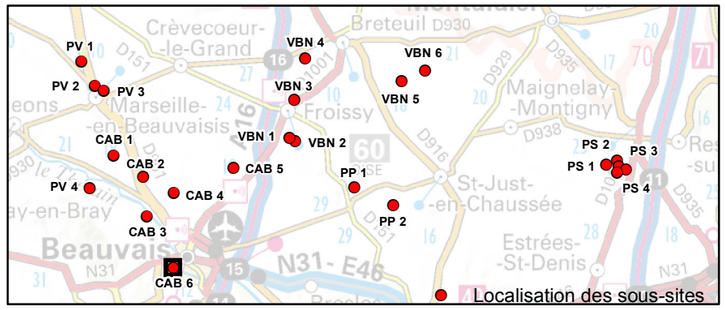

- Limites communales
- Site à chiroptères
- Habitat d'intérêt communautaire
- Délimitation du Site d'Importance Communautaire FR2200369
- Habitat d'intérêt communautaire
- Habitat d'intérêt non communautaire

Objectifs de Développement Durable :

A : Améliorer l'état de conservation global des milieux calcicoles ouverts
B : Diversifier la mosaïque d'habitats des espèces végétales
C : Préserver les habitats des espèces végétales d'intérêt communautaire
D : Préserver les habitats des espèces animales d'intérêt communautaire
E : Favoriser les "zones tampons" autour du site Natura 2000

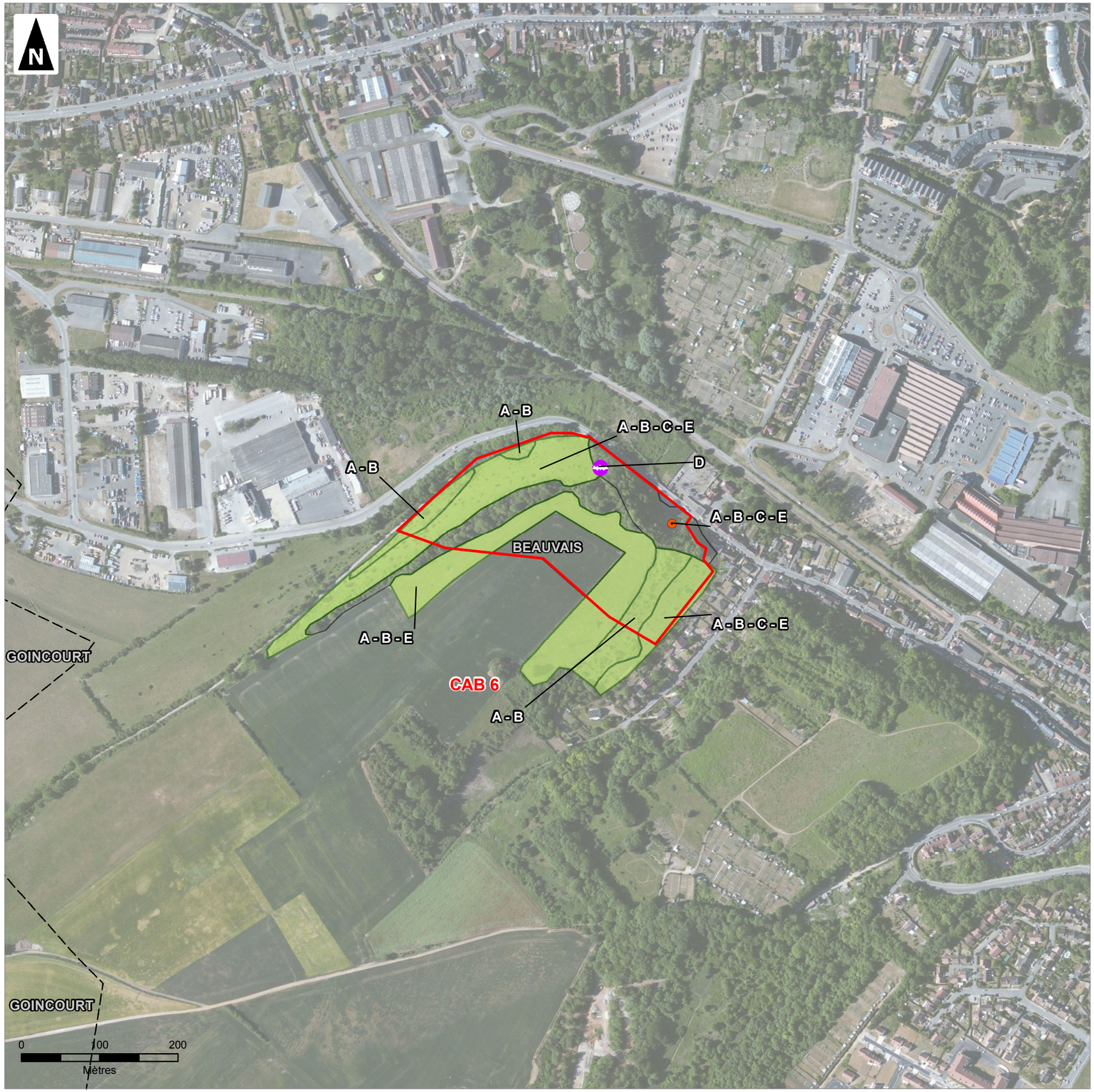

1:5 000
(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)

Réalisation : AIRELE - 2013
Source de fond de carte : BING
Sources de données : IGN - DREAL PICARDIE - AIRELE, 2013

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Objectifs de Développement Durable
- PP 1 -

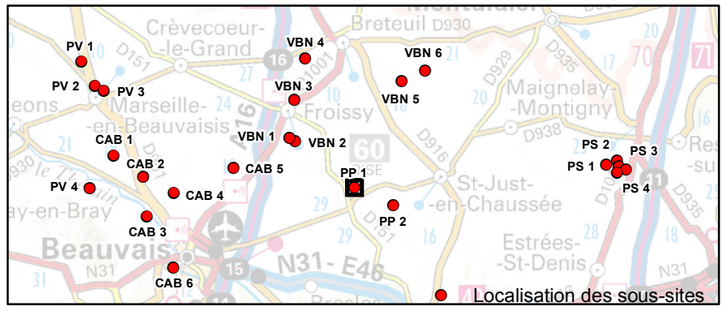

- Limites communales
- Délimitation du Site d'Importance Communautaire FR2200369
- Habitat d'intérêt communautaire
- Habitat d'intérêt non communautaire

Objectifs de Développement Durable :

A : Améliorer l'état de conservation global des milieux calcicoles ouverts
B : Diversifier la mosaïque d'habitats des espèces végétales
C : Préserver les habitats des espèces végétales d'intérêt communautaire
D : Préserver les habitats des espèces animales d'intérêt communautaire
E : Favoriser les "zones tampons" autour du site Natura 2000

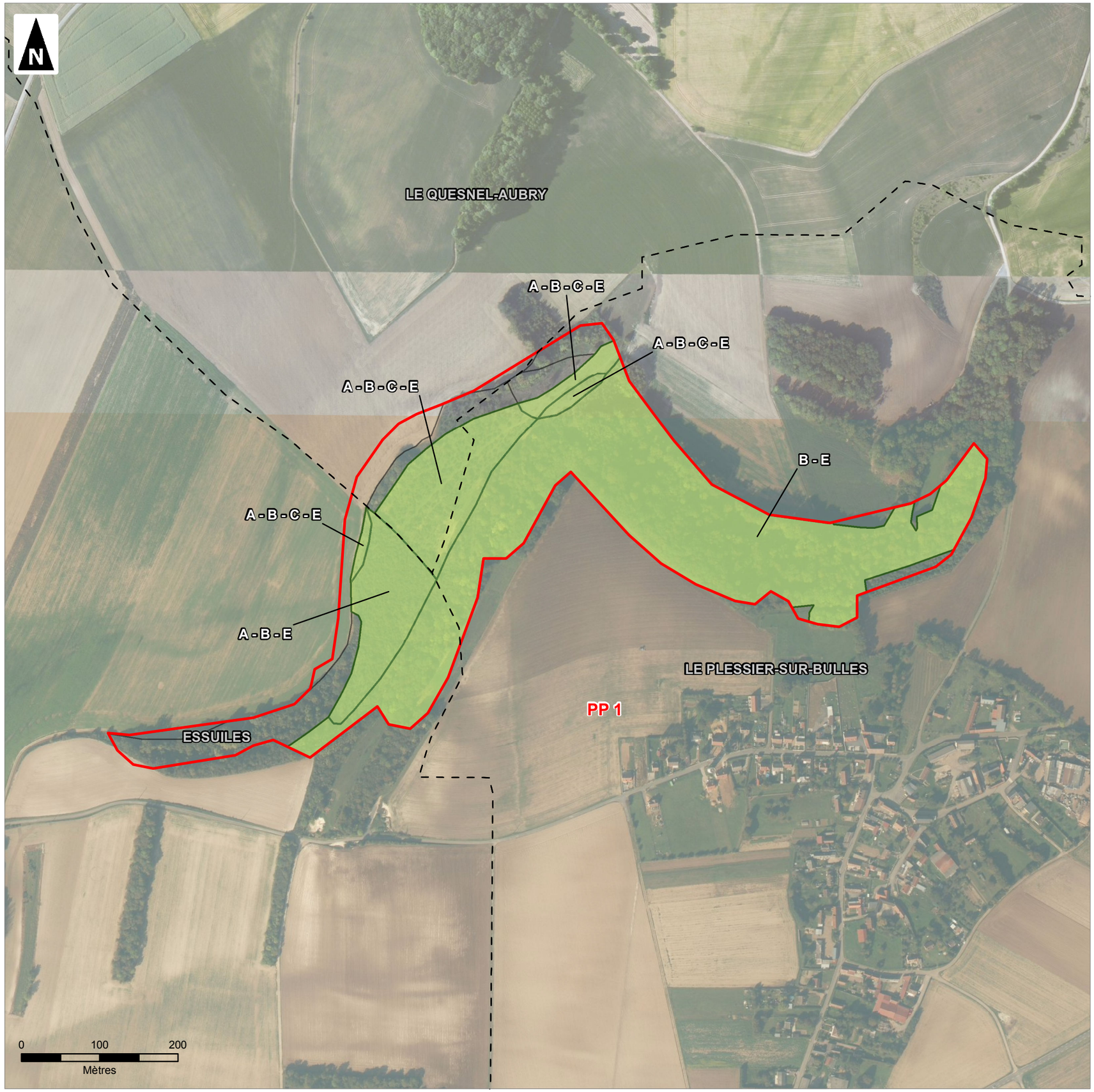

1:5 000
(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)

Réalisation : AIRELE - 2013
Source de fond de carte : BING
Sources de données : IGN - DREAL PICARDIE - AIRELE, 2013

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Objectifs de Développement Durable
- PP 2 -

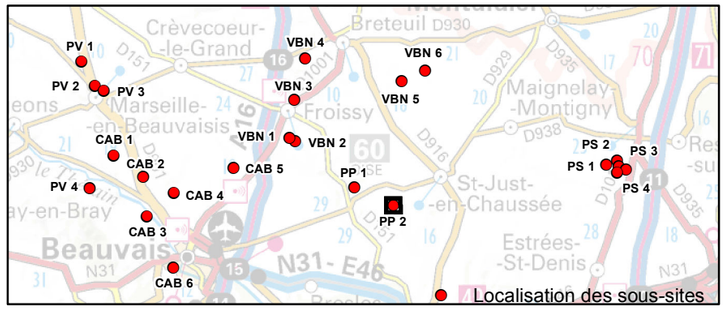

- Limites communales
- Délimitation du Site d'Importance Communautaire FR2200369
- Habitat d'intérêt communautaire
- Habitat d'intérêt non communautaire

Objectifs de Développement Durable :

A : Améliorer l'état de conservation global des milieux calcicoles ouverts
B : Diversifier la mosaïque d'habitats des espèces végétales
C : Préserver les habitats des espèces végétales d'intérêt communautaire
D : Préserver les habitats des espèces animales d'intérêt communautaire
E : Favoriser les "zones tampons" autour du site Natura 2000

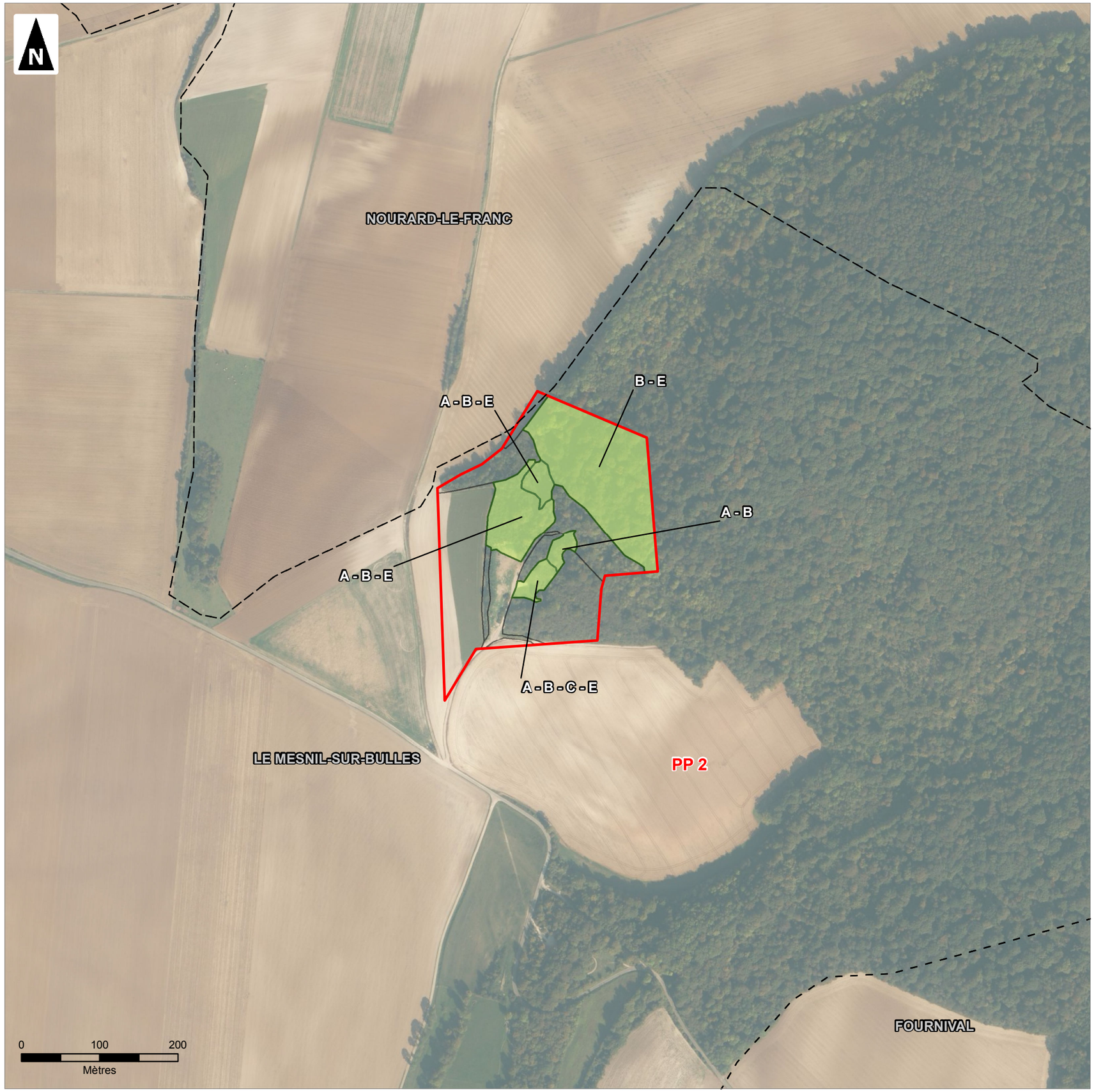

Groupe auddicé
environnement conseil · airele · equinergies

1:5 000
(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)

Réalisation : AIRELE - 2013
Source de fond de carte : BING
Sources de données : IGN - DREAL PICARDIE - AIRELE, 2013

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Objectifs de Développement Durable
- PS 1 -

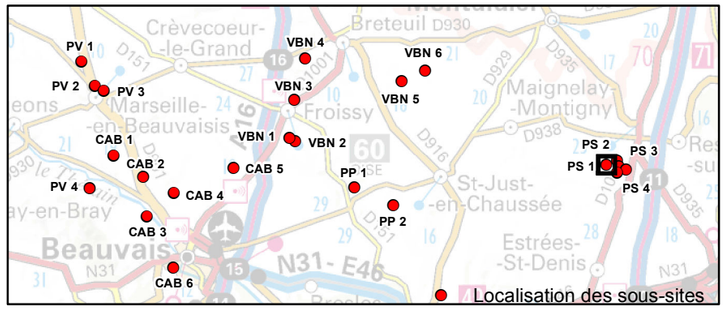

- Limites communales
- Délimitation du Site d'Importance Communautaire FR2200369
- Habitat d'intérêt communautaire
- Habitat d'intérêt non communautaire

Objectifs de Développement Durable :

A : Améliorer l'état de conservation global des milieux calcicoles ouverts

B : Diversifier la mosaïque d'habitats des espèces végétales

C : Préserver les habitats des espèces végétales d'intérêt communautaire

D : Préserver les habitats des espèces animales d'intérêt communautaire

E : Favoriser les "zones tampons" autour du site Natura 2000

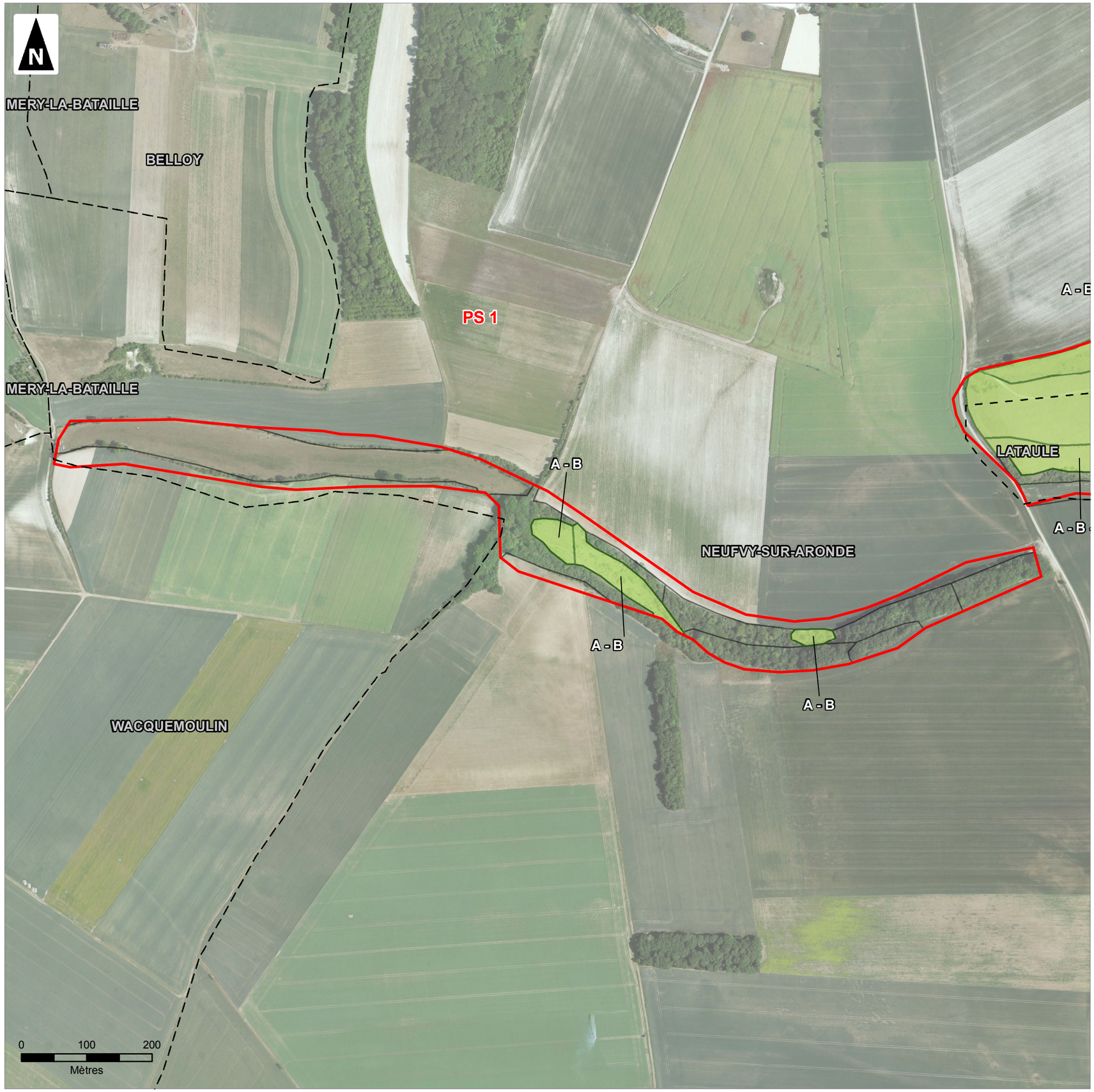

1:6 000
(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)

Réalisation : AIRELE - 2013
Source de fond de carte : BING
Sources de données : IGN - DREAL PICARDIE - AIRELE, 2013

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Objectifs de Développement Durable
- PS 2 -

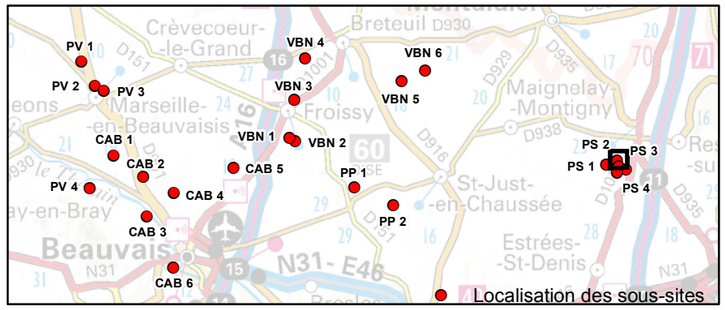

Limites communales

Délimitation du Site d'Importance Communautaire FR2200369

Habitat d'intérêt communautaire

Habitat d'intérêt non communautaire

Objectifs de Développement Durable :

A : Améliorer l'état de conservation global des milieux calcicoles ouverts

B : Diversifier la mosaïque d'habitats des espèces végétales

C : Préserver les habitats des espèces végétales d'intérêt communautaire

D : Préserver les habitats des espèces animales d'intérêt communautaire

E : Favoriser les "zones tampons" autour du site Natura 2000

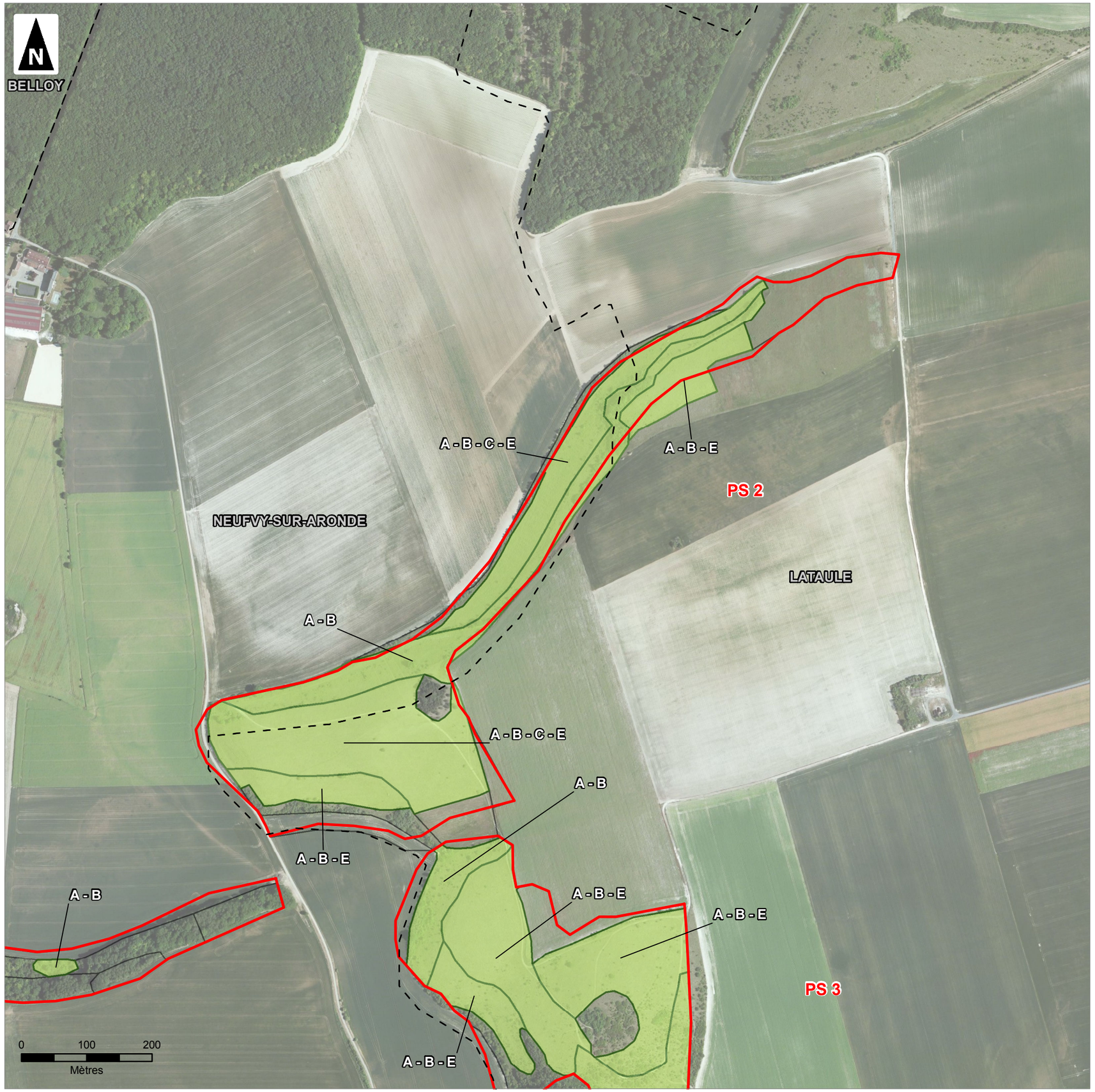

1:6 000
(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)

Réalisation : AIRELE - 2013
Source de fond de carte : BING
Sources de données : IGN - DREAL PICARDIE - AIRELE, 2013

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Objectifs de Développement Durable
- PS 3 et PS 4 -

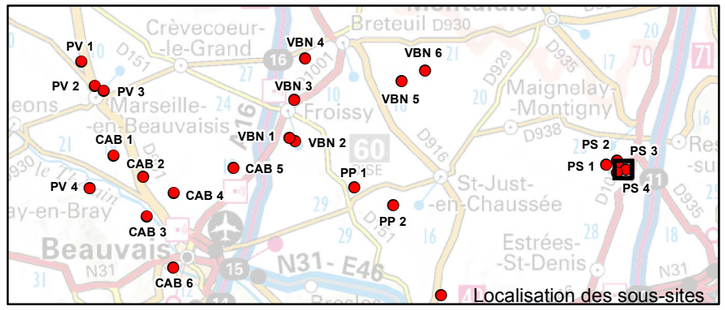

Limites communales

Délimitation du Site d'Importance Communautaire FR2200369

Habitat d'intérêt communautaire

Habitat d'intérêt non communautaire

Objectifs de Développement Durable :

A : Améliorer l'état de conservation global des milieux calcicoles ouverts

B : Diversifier la mosaïque d'habitats des espèces végétales

C : Préserver les habitats des espèces végétales d'intérêt communautaire

D : Préserver les habitats des espèces animales d'intérêt communautaire

E : Favoriser les "zones tampons" autour du site Natura 2000

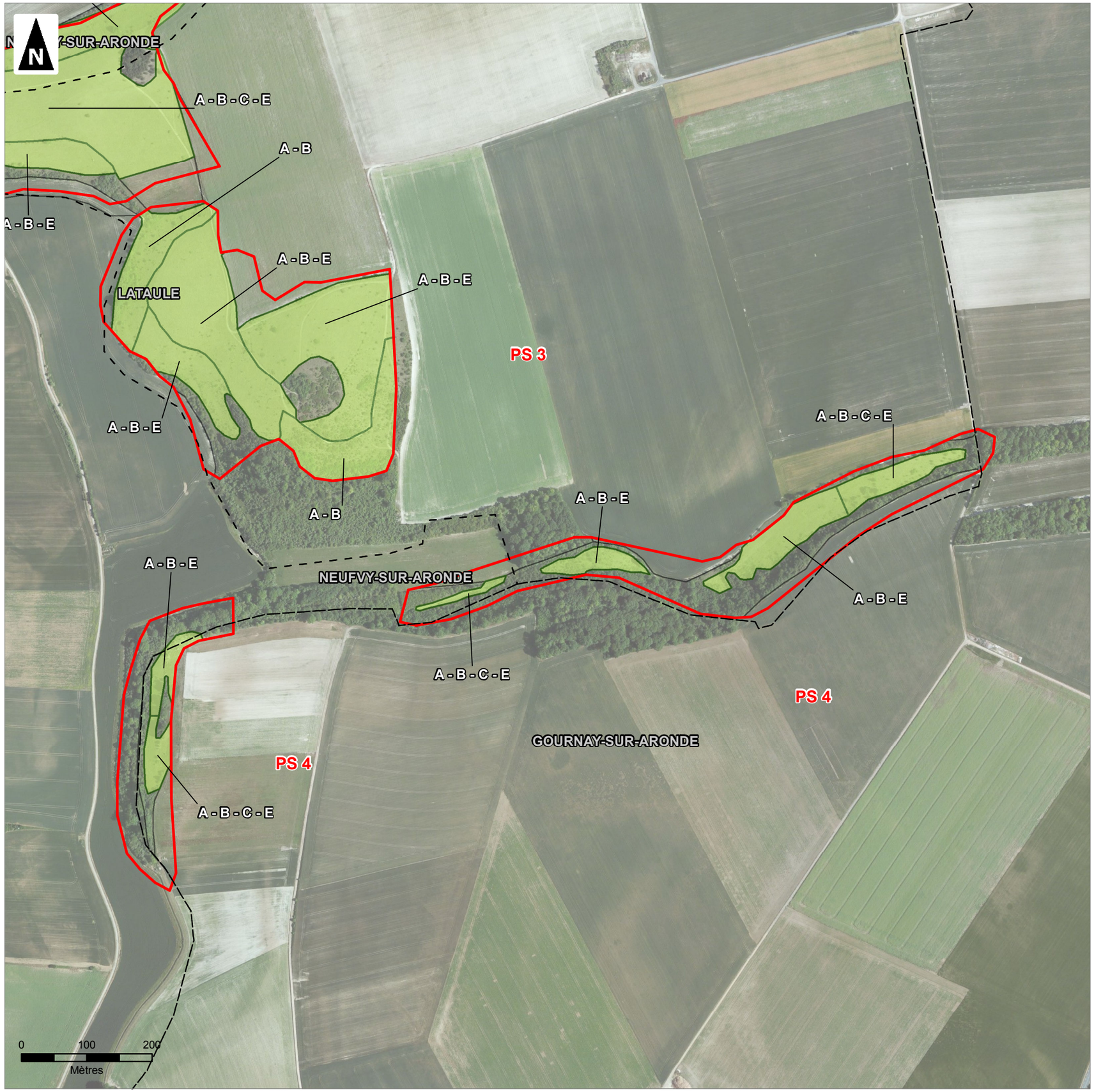

1:6 000
(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)

Réalisation : AIRELE - 2013
Source de fond de carte : BING
Sources de données : IGN - DREAL PICARDIE - AIRELE, 2013

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Objectifs de Développement Durable
- PV 1 -

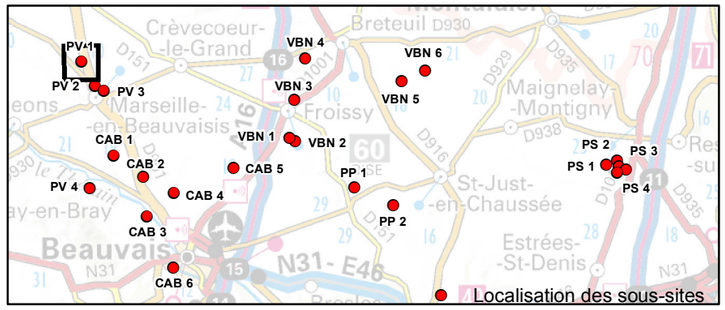

- Limites communales
- Site à chiroptères
- Délimitation du Site d'Importance Communautaire FR2200369
- Habitat d'intérêt communautaire
- Habitat d'intérêt communautaire prioritaire
- Habitat d'intérêt non communautaire

Objectifs de Développement Durable :

A : Améliorer l'état de conservation global des milieux calcicoles ouverts
B : Diversifier la mosaïque d'habitats des espèces végétales
C : Préserver les habitats des espèces végétales d'intérêt communautaire
D : Préserver les habitats des espèces animales d'intérêt communautaire
E : Favoriser les "zones tampons" autour du site Natura 2000

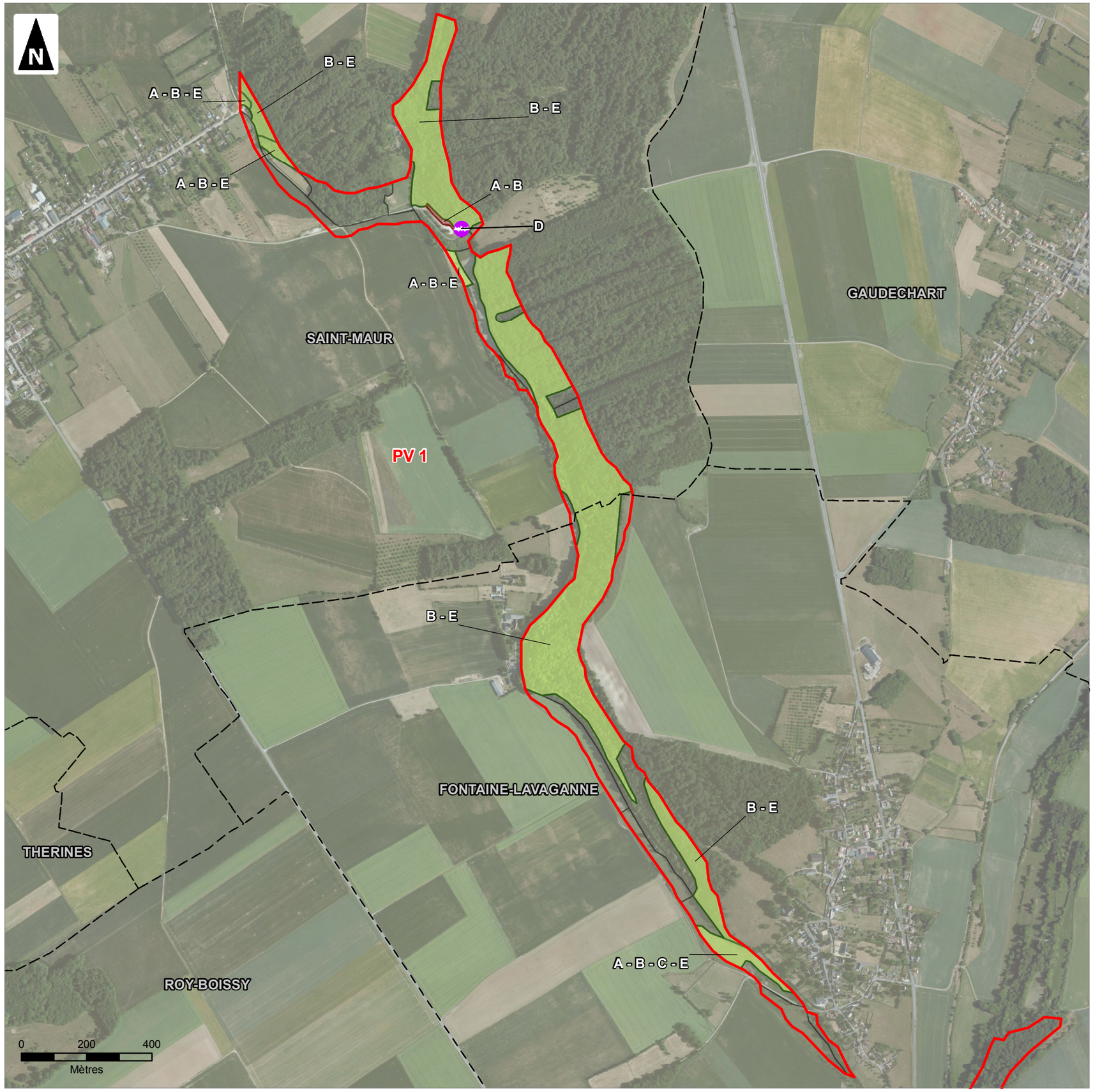

1:12 000
(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)

Réalisation : AIRELE - 2013
Source de fond de carte : BING
Sources de données : IGN - DREAL PICARDIE - AIRELE, 2013

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Objectifs de Développement Durable
- PV 2 et PV 3 -

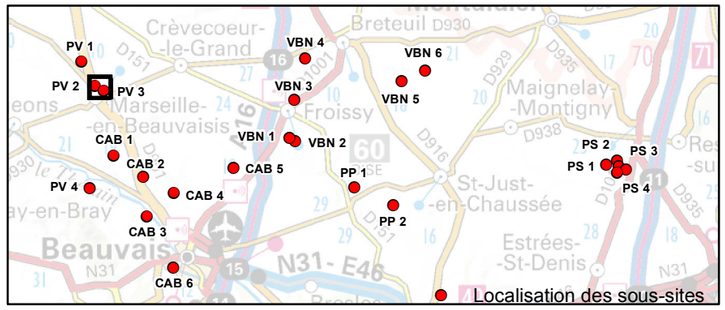

- Limites communales
- Site à chiroptères
- Délimitation du Site d'Importance Communautaire FR2200369
- Habitat d'intérêt communautaire
- Habitat d'intérêt non communautaire

Objectifs de Développement Durable :

A : Améliorer l'état de conservation global des milieux calcicoles ouverts
B : Diversifier la mosaïque d'habitats des espèces végétales
C : Préserver les habitats des espèces végétales d'intérêt communautaire
D : Préserver les habitats des espèces animales d'intérêt communautaire
E : Favoriser les "zones tampons" autour du site Natura 2000

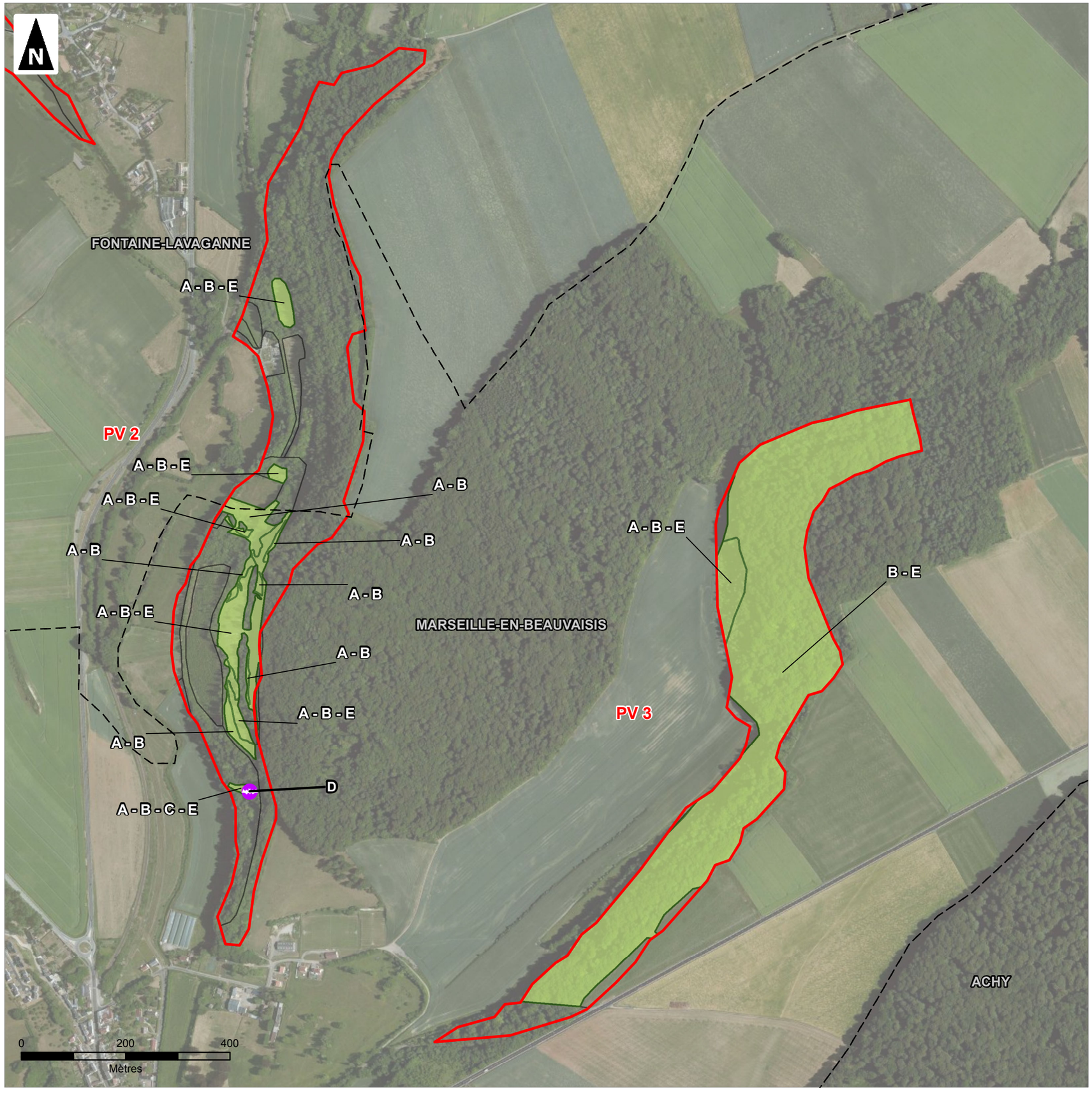

1:7 500
(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)

Réalisation : AIRELE - 2013
Source de fond de carte : BING
Sources de données : IGN - DREAL PICARDIE - AIRELE, 2013

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Objectifs de Développement Durable
- PV 4 -

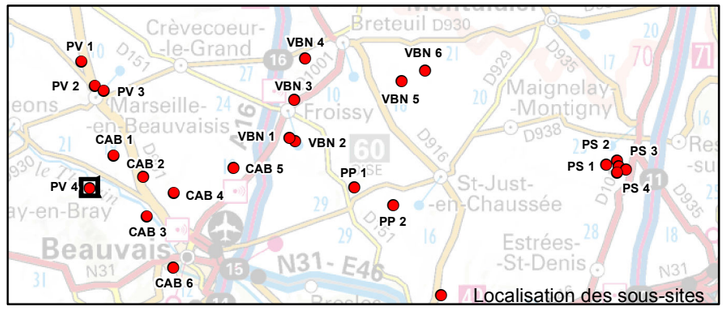

- Limites communales
- Délimitation du Site d'Importance Communautaire FR2200369
- Habitat d'intérêt communautaire
- Habitat d'intérêt non communautaire

Objectifs de Développement Durable :

A : Améliorer l'état de conservation global des milieux calcicoles ouverts

B : Diversifier la mosaïque d'habitats des espèces végétales

C : Préserver les habitats des espèces végétales d'intérêt communautaire

D : Préserver les habitats des espèces animales d'intérêt communautaire

E : Favoriser les "zones tampons" autour du site Natura 2000

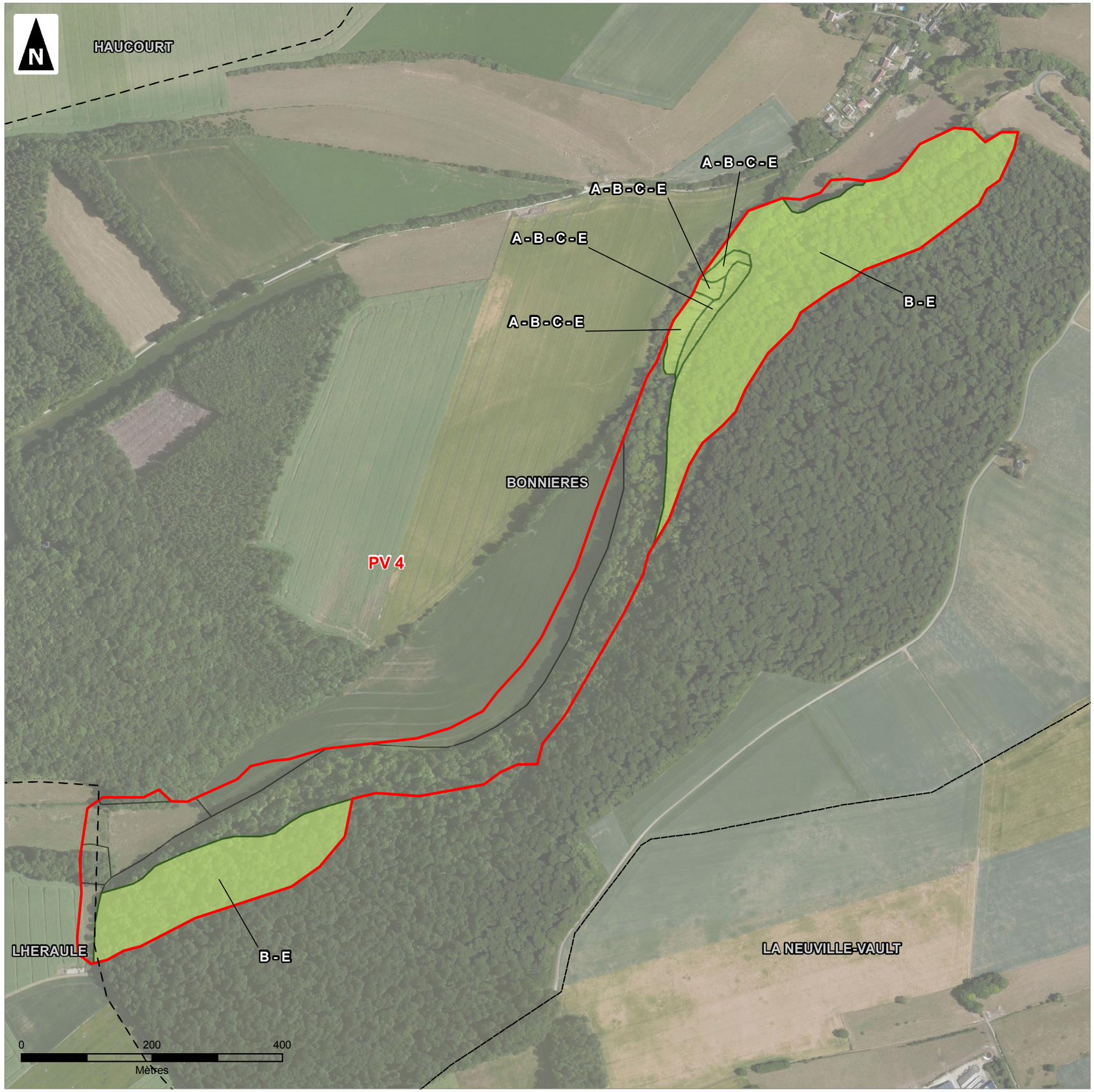

Groupe auddicé

1:6 000
(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)

Réalisation : AIRELE - 2013
Source de fond de carte : BING
Sources de données : IGN - DREAL PICARDIE - AIRELE, 2013

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Objectifs de Développement Durable
- VBN 1 et VBN 2 -

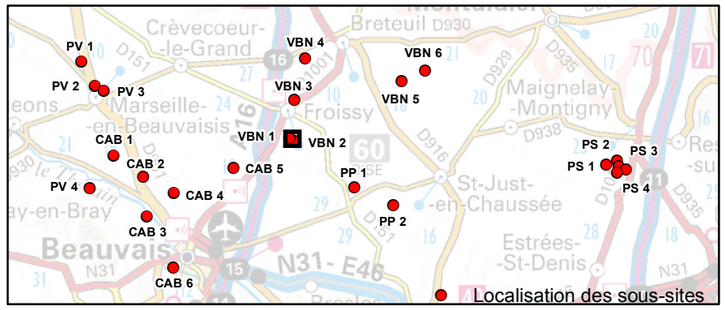

- Limites communales
- Délimitation du Site d'Importance Communautaire FR2200369
- Habitat d'intérêt communautaire
- Habitat d'intérêt non communautaire

Objectifs de Développement Durable :

A : Améliorer l'état de conservation global des milieux calcicoles ouverts

B : Diversifier la mosaïque d'habitats des espèces végétales

C : Préserver les habitats des espèces végétales d'intérêt communautaire

D : Préserver les habitats des espèces animales d'intérêt communautaire

E : Favoriser les "zones tampons" autour du site Natura 2000

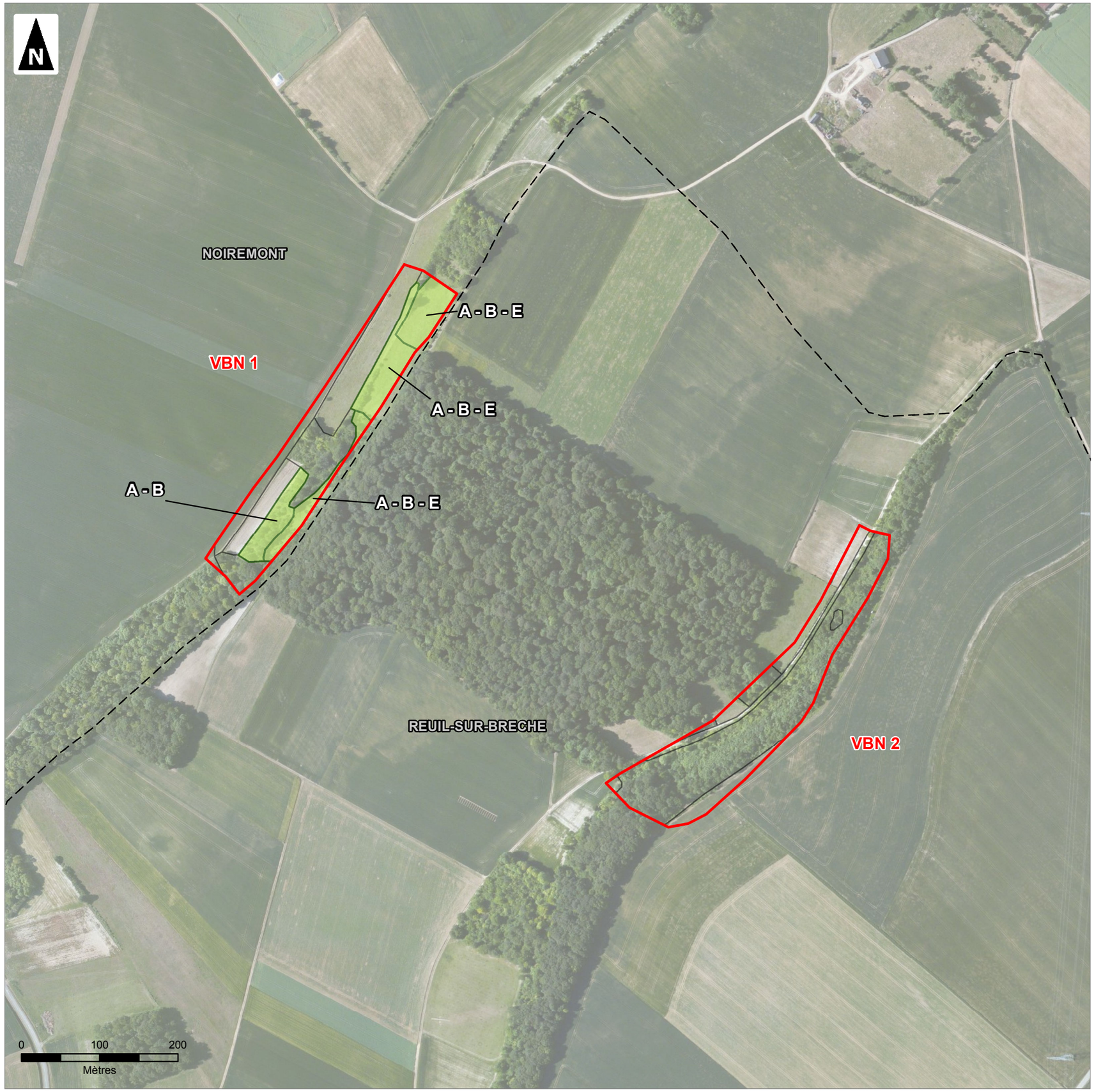

1:5 000
(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)

Réalisation : AIRELE - 2013
Source de fond de carte : BING
Sources de données : IGN - DREAL PICARDIE - AIRELE, 2013

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Objectifs de Développement Durable
- VBN 3 -

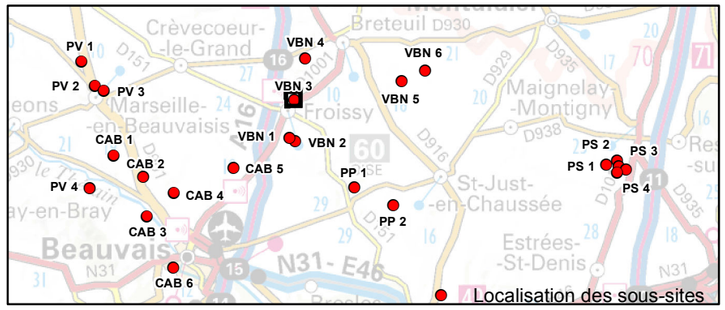

- Limites communales
- Délimitation du Site d'Importance Communautaire FR2200369
- Habitat d'intérêt communautaire
- Habitat d'intérêt non communautaire

Objectifs de Développement Durable :

A : Améliorer l'état de conservation global des milieux calcicoles ouverts

B : Diversifier la mosaïque d'habitats des espèces végétales

C : Préserver les habitats des espèces végétales d'intérêt communautaire

D : Préserver les habitats des espèces animales d'intérêt communautaire

E : Favoriser les "zones tampons" autour du site Natura 2000

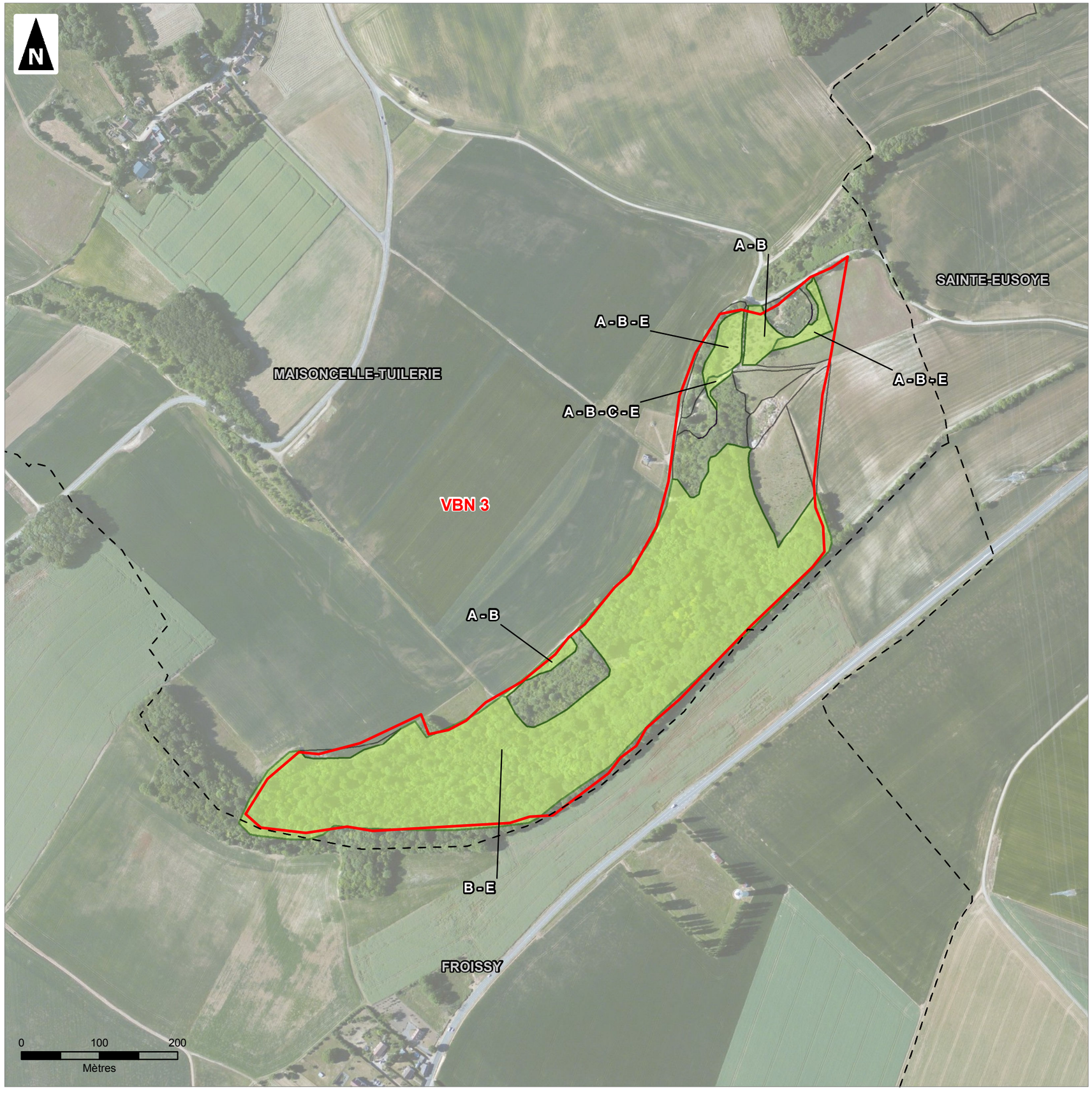

1:5 000
(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)

Réalisation : AIRELE - 2013
Source de fond de carte : BING
Sources de données : IGN - DREAL PICARDIE - AIRELE, 2013

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Objectifs de Développement Durable
- VBN 4 -

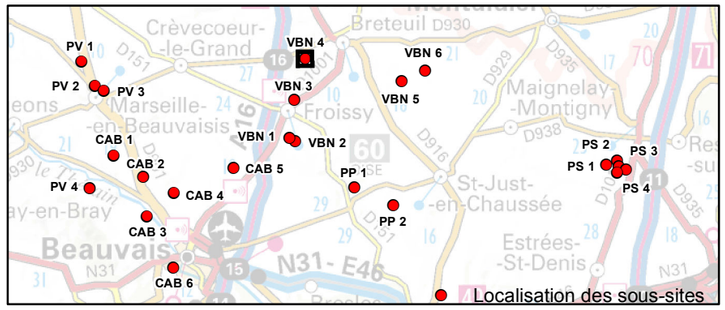

- Limites communales
- Délimitation du Site d'Importance Communautaire FR2200369
- Habitat d'intérêt communautaire
- Habitat d'intérêt non communautaire

Objectifs de Développement Durable :

A : Améliorer l'état de conservation global des milieux calcicoles ouverts
B : Diversifier la mosaïque d'habitats des espèces végétales
C : Préserver les habitats des espèces végétales d'intérêt communautaire
D : Préserver les habitats des espèces animales d'intérêt communautaire
E : Favoriser les "zones tampons" autour du site Natura 2000

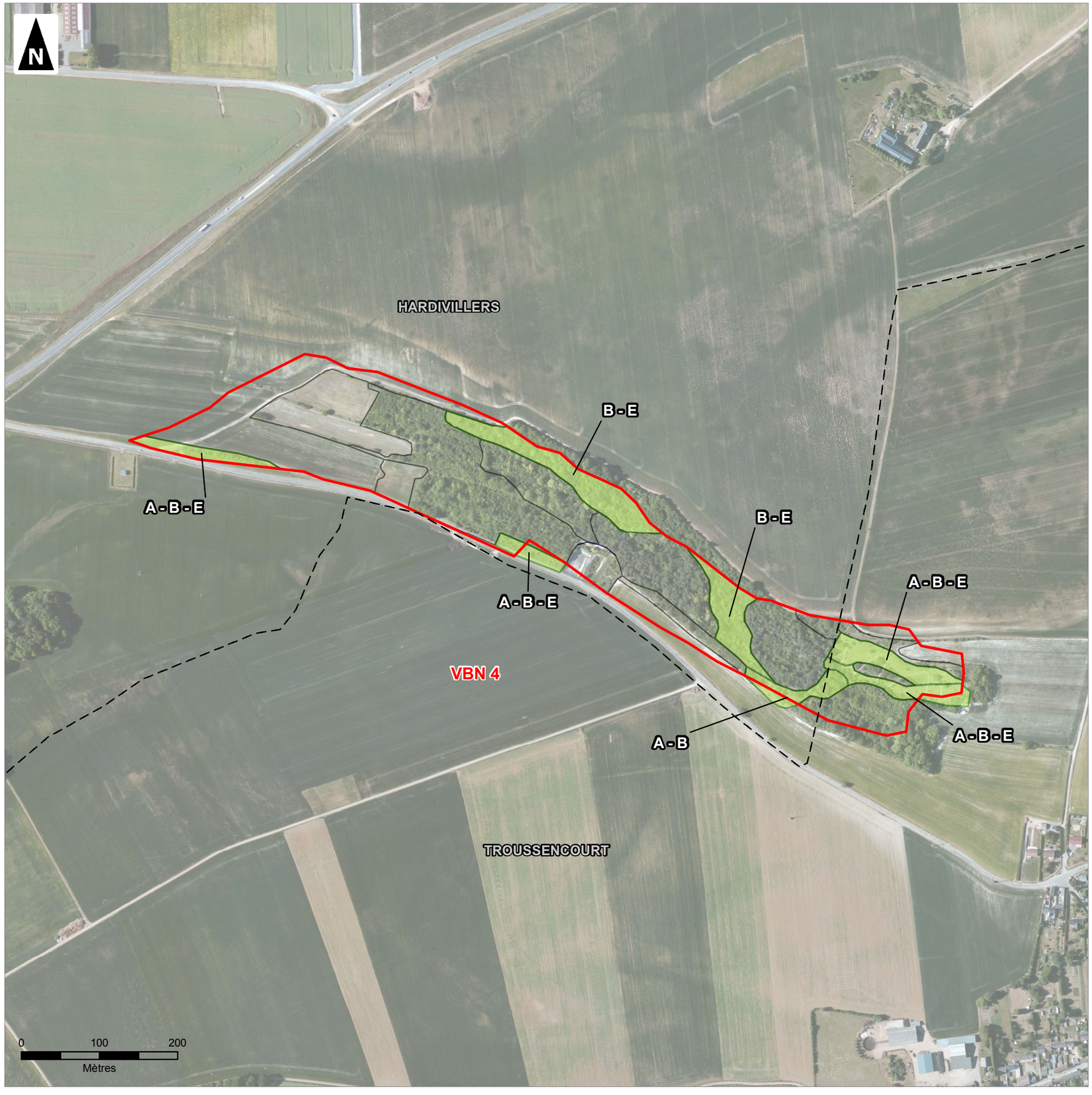

1:5 000
(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)

Réalisation : AIRELE - 2013
Source de fond de carte : BING
Sources de données : IGN - DREAL PICARDIE - AIRELE, 2013

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Objectifs de Développement Durable
- VBN 5 et VBN 6 -

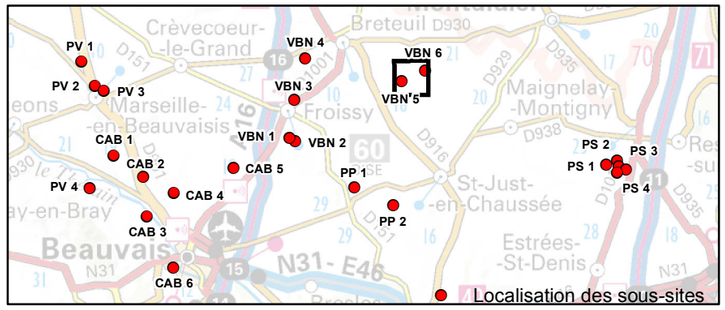

- Limites communales
- Délimitation du Site d'Importance Communautaire FR2200369
- Habitat d'intérêt communautaire
- Habitat d'intérêt communautaire prioritaire
- Habitat d'intérêt non communautaire

Objectifs de Développement Durable :

A : Améliorer l'état de conservation global des milieux calcicoles ouverts
B : Diversifier la mosaïque d'habitats des espèces végétales
C : Préserver les habitats des espèces végétales d'intérêt communautaire
D : Préserver les habitats des espèces animales d'intérêt communautaire
E : Favoriser les "zones tampons" autour du site Natura 2000

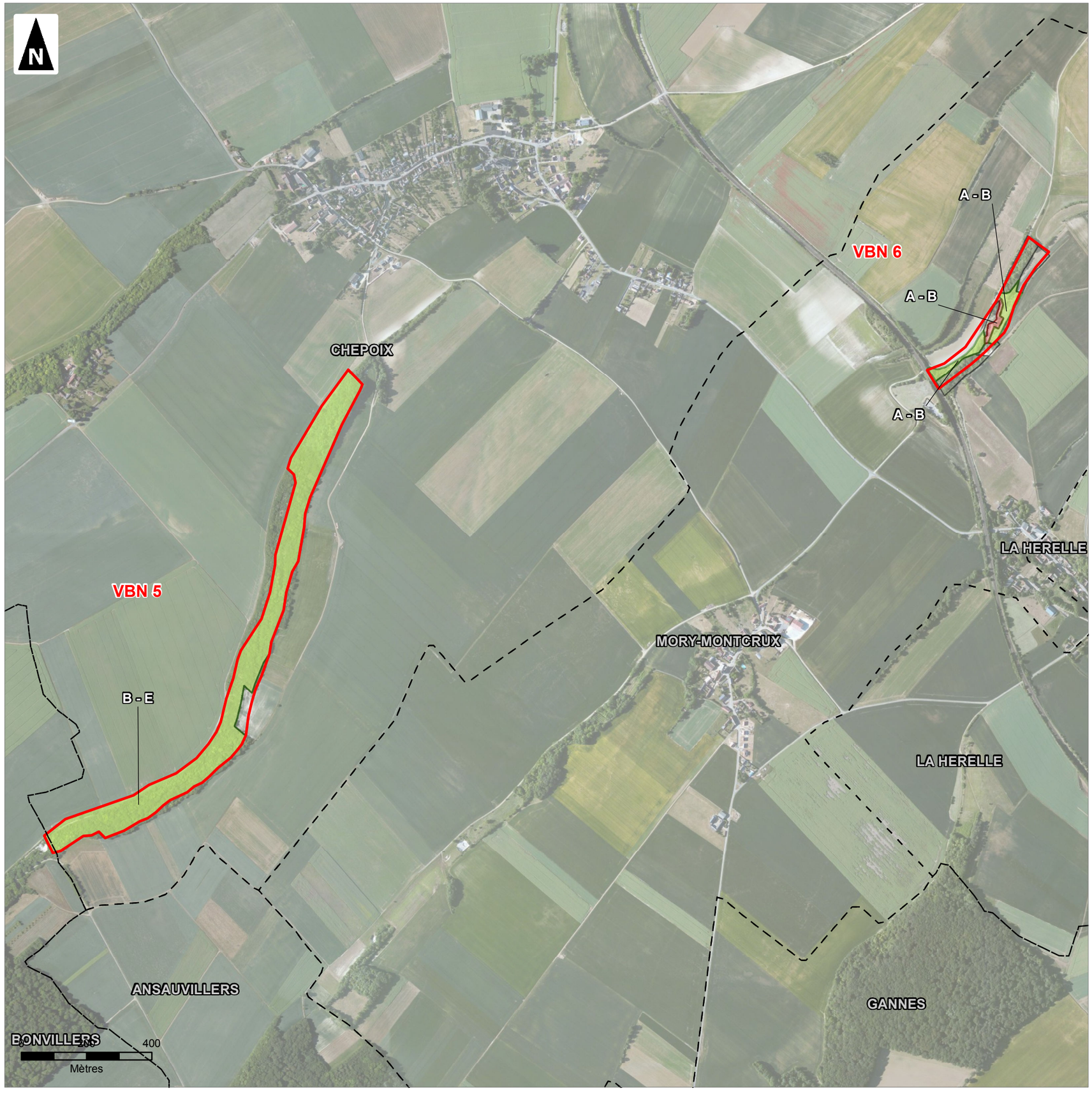

1:12 000
(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)

Réalisation : AIRELE - 2013
Source de fond de carte : BING
Sources de données : IGN - DREAL PICARDIE - AIRELE, 2013

CHAPITRE 10. CARTES DE LOCALISATION DES MESURES DE GESTION SUR LE SITE NATURA 2000

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Localisation des mesures
- CAB 1 -

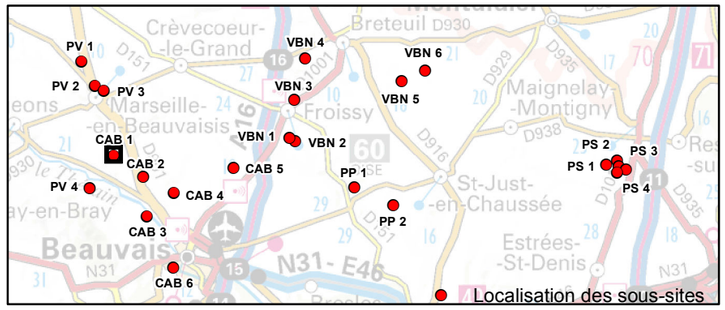

- Limites communales
- Délimitation du Site d'Importance Communautaire FR2200369
- Habitat d'intérêt communautaire prioritaire
- Habitat d'intérêt communautaire
- Habitat d'intérêt non communautaire

Mesures concernées par les milieux ouverts :

- 1a : Entretien par fauche des milieux calcicoles ouverts remarquables (pelouses et junipéraies)
- 1b : Restauration par fauche des milieux calcicoles ouverts remarquables (pelouses et junipéraies)
- 2a : Entretien par pâturage extensif des milieux calcicoles ouverts remarquables (pelouses et junipéraies)
- 2b : Restauration par pâturage extensif des milieux calcicoles ouverts remarquables (pelouses et junipéraies)
- 2c : Equipements pastoraux dans le cadre d'un projet de génie écologique
- 3 : Eclaircie d'un peuplement de Genévriers
- 4 : Restauration des milieux ouverts par coupe d'arbres et d'arbustes
- 5 : Gestion des rejets, drageons, ronciers et jeunes repousses consécutifs à une opération de restauration
- 6 : Etrépage de surfaces limitées de pelouses calcicoles ou d'éboulis
- 7a : Travaux de mise en défens et de fermeture ou d'aménagements des accès
- 7b : Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact
- 8 : Débroussaillage manuel des ligneux
- 9 : Création d'éboulis sur d'anciens fronts de taille existants
- 10 : Mise en œuvre d'un programme de conservation ex-situ de la station de Sisymbre couché
- 11 : Gestion extensive des prairies de fauche
- 18 : Maintenir et entretenir les haies et bandes boisées entre les milieux ouverts du site Natura 2000 et les parcelles cultivées connexes
- 19 : Replanter des haies et bandes boisées entre les milieux ouverts du site Natura 2000 et les parcelles cultivées connexes
- 20 : Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable

Mesures concernées par les milieux forestiers :

- 12 : Créer ou entretenir les lisières étagées internes et externes
- 13 : Favoriser la régénération naturelle des peuplements
- 14 : Favoriser les boisements avec sous-étage
- 15 : Conserver les arbres morts ou dépérissants
- 16 : Privilégier les dégagements manuels ou mécaniques qu'à l'emploi de produits phytosanitaires
- 21 : Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable

Mesures concernant des espèces :

- 17 : Sécuriser les cavités à chiroptères et empêcher les dérangements d'origine anthropique

La mesure 7b peut être mise en place sur l'ensemble des habitats naturels ou habitats d'espèces d'intérêt communautaire bénéficiant d'un contrat Natura 2000 (pour l'une des 20 autres mesures).

Les mesures 18 et 19 peuvent être mises en place sur l'ensemble des habitats naturels ou habitats d'espèces d'intérêt communautaire suivants : 6210, 6210-9, 6210-22, 6510-6, 6510-7, sous respect des conditions d'éligibilité citées dans les contrats Natura 2000 correspondants.

Les mesures 20 et 21 peuvent être mises en place sur l'ensemble des habitats naturels ou habitats d'espèces d'intérêt communautaire où une espèce indésirable est implantée.

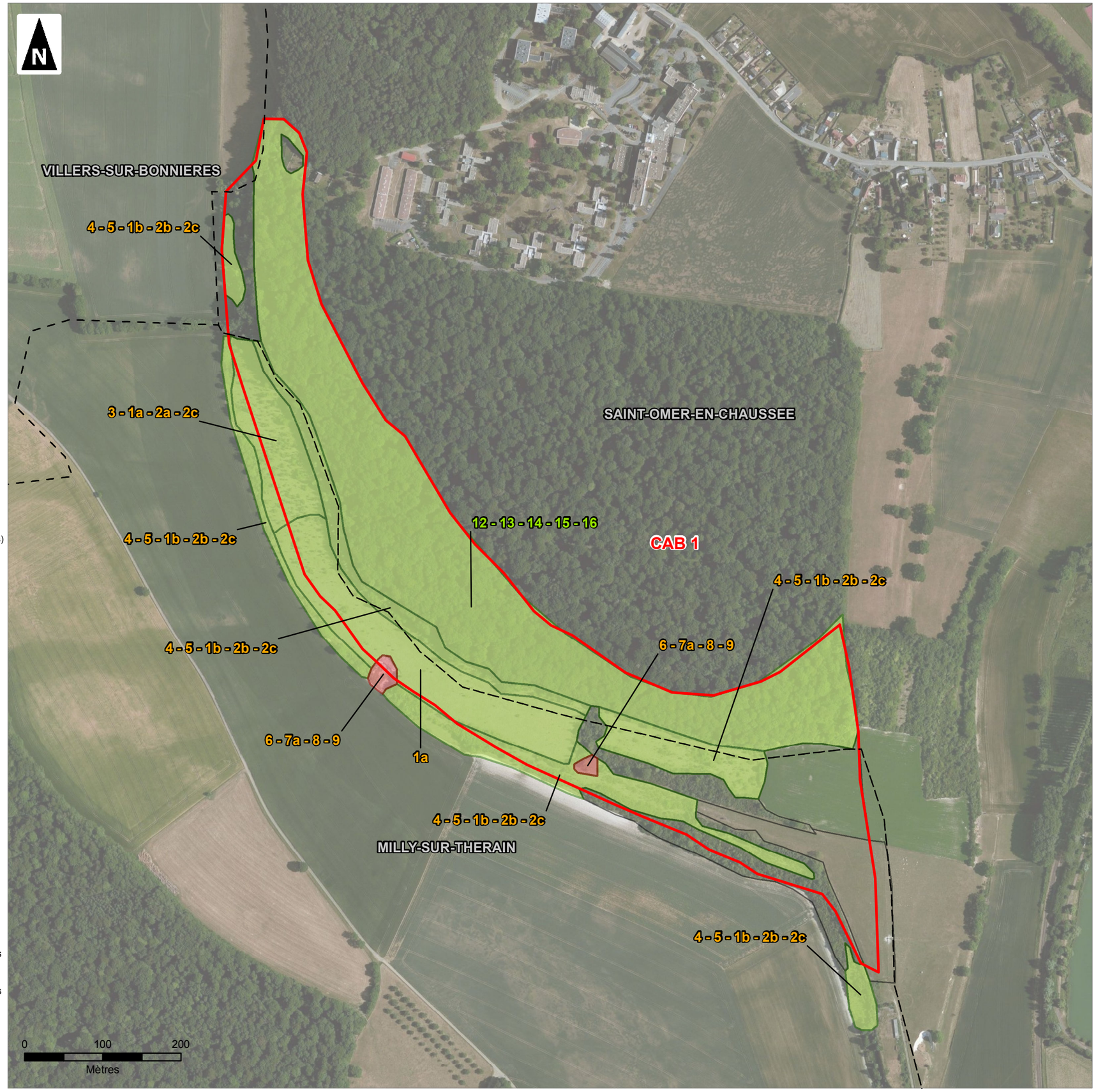

1:5 000
(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)

Réalisation : AIRELE - 2013
Source de fond de carte : BING
Sources de données : IGN - DREAL PICARDIE - AIRELE, 2013

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Localisation des mesures
- CAB 2 -

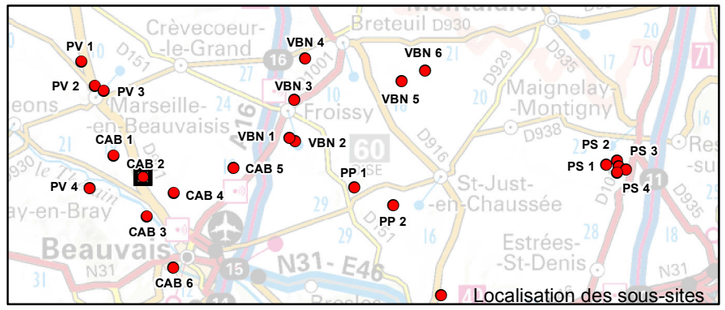

- Limites communales
- Délimitation du Site d'Importance Communautaire FR2200369
- Habitat d'intérêt communautaire
- Habitat d'intérêt non communautaire

Mesures concernées par les milieux ouverts :

- 1a : Entretien par fauche des milieux calcicoles ouverts remarquables (pelouses et junipéraies)
- 1b : Restauration par fauche des milieux calcicoles ouverts remarquables (pelouses et junipéraies)
- 2a : Entretien par pâturage extensif des milieux calcicoles ouverts remarquables (pelouses et junipéraies)
- 2b : Restauration par pâturage extensif des milieux calcicoles ouverts remarquables (pelouses et junipéraies)
- 2c : Equipements pastoraux dans le cadre d'un projet de génie écologique
- 3 : Eclaircie d'un peuplement de Genévriers
- 4 : Restauration des milieux ouverts par coupe d'arbres et d'arbustes
- 5 : Gestion des rejets, drageons, ronciers et jeunes repousses consécutifs à une opération de restauration
- 6 : Etrépage de surfaces limitées de pelouses calcicoles ou d'éboulis
- 7a : Travaux de mise en défens et de fermeture ou d'aménagements des accès
- 7b : Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact
- 8 : Débroussaillage manuel des ligneux
- 9 : Création d'éboulis sur d'anciens fronts de taille existants
- 10 : Mise en œuvre d'un programme de conservation ex-situ de la station de Sisymbre couché
- 11 : Gestion extensive des prairies de fauche
- 18 : Maintenir et entretenir les haies et bandes boisées entre les milieux ouverts du site Natura 2000 et les parcelles cultivées connexes
- 19 : Replanter des haies et bandes boisées entre les milieux ouverts du site Natura 2000 et les parcelles cultivées connexes
- 20 : Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable

Mesures concernées par les milieux forestiers :

- 12 : Créer ou entretenir les lisières étagées internes et externes
- 13 : Favoriser la régénération naturelle des peuplements
- 14 : Favoriser les boisements avec sous-étage
- 15 : Conserver les arbres morts ou dépérissants
- 16 : Privilégier les dégagements manuels ou mécaniques qu'à l'emploi de produits phytosanitaires
- 21 : Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable

Mesures concernant des espèces :

- 17 : Sécuriser les cavités à chiroptères et empêcher les dérangements d'origine anthropique

La mesure 7b peut être mise en place sur l'ensemble des habitats naturels ou habitats d'espèces d'intérêt communautaire bénéficiant d'un contrat Natura 2000 (pour l'une des 20 autres mesures).

Les mesures 18 et 19 peuvent être mises en place sur l'ensemble des habitats naturels ou habitats d'espèces d'intérêt communautaire suivants : 6210, 6210-9, 6210-22, 6510-6, 6510-7, sous respect des conditions d'éligibilité citées dans les contrats Natura 2000 correspondants.

Les mesures 20 et 21 peuvent être mises en place sur l'ensemble des habitats naturels ou habitats d'espèces d'intérêt communautaire où une espèce indésirable est implantée.

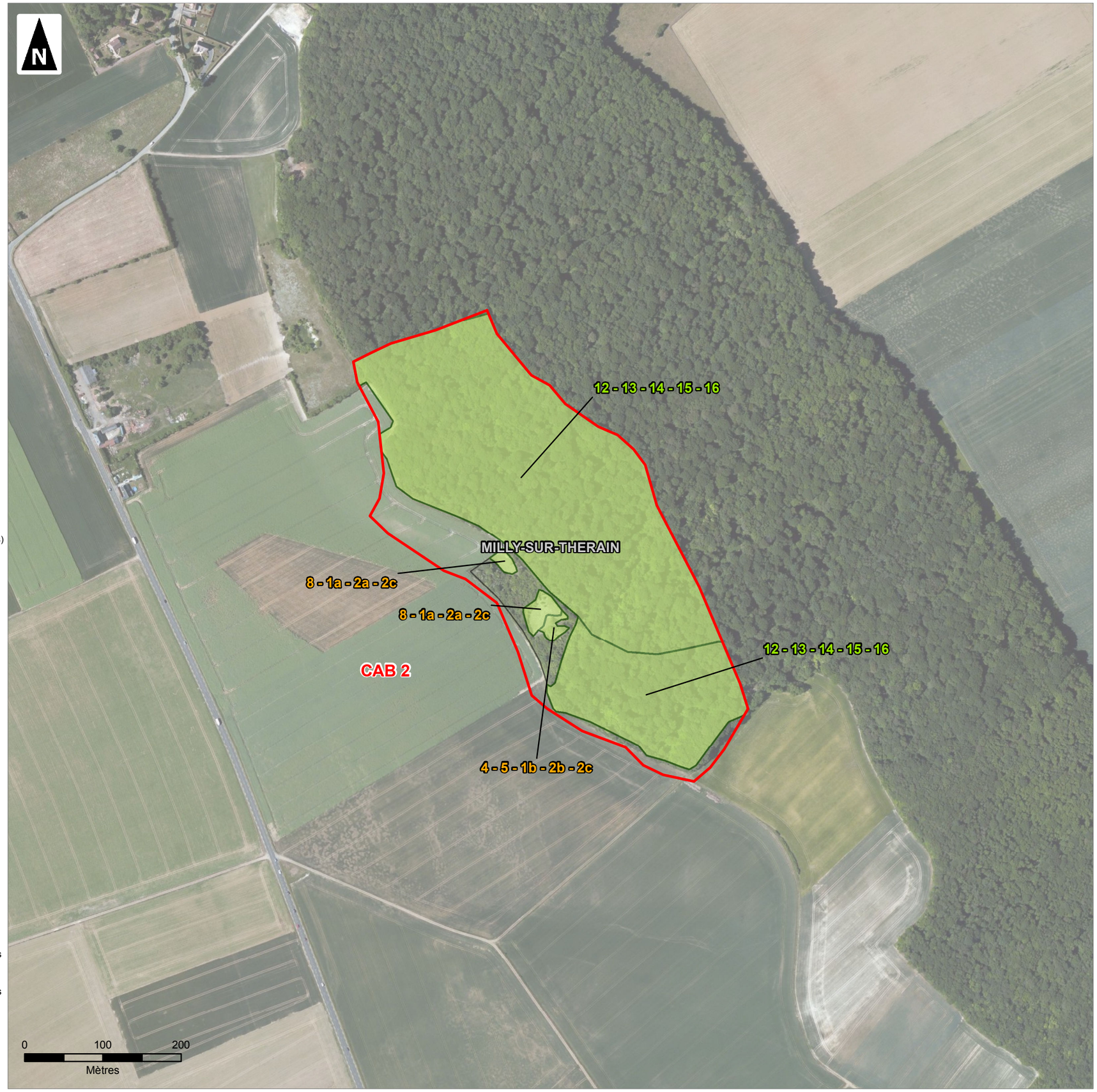

1:5 000
(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)

Réalisation : AIRELE - 2013
Source de fond de carte : BING
Sources de données : IGN - DREAL PICARDIE - AIRELE, 2013

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Localisation des mesures
- CAB 3 -

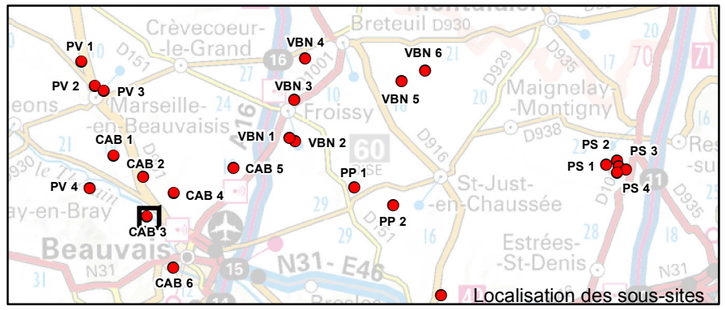

- Limites communales
- Délimitation du Site d'Importance Communautaire FR2200369
- Habitat d'intérêt communautaire
- Habitat d'intérêt non communautaire

Mesures concernées par les milieux ouverts :

- 1a : Entretien par fauche des milieux calcicoles ouverts remarquables (pelouses et junipéraies)
- 1b : Restauration par fauche des milieux calcicoles ouverts remarquables (pelouses et junipéraies)
- 2a : Entretien par pâturage extensif des milieux calcicoles ouverts remarquables (pelouses et junipéraies)
- 2b : Restauration par pâturage extensif des milieux calcicoles ouverts remarquables (pelouses et junipéraies)
- 2c : Equipements pastoraux dans le cadre d'un projet de génie écologique
- 3 : Eclaircie d'un peuplement de Genévriers
- 4 : Restauration des milieux ouverts par coupe d'arbres et d'arbustes
- 5 : Gestion des rejets, drageons, ronciers et jeunes repousses consécutifs à une opération de restauration
- 6 : Etrépage de surfaces limitées de pelouses calcicoles ou d'éboulis
- 7a : Travaux de mise en défens et de fermeture ou d'aménagements des accès
- 7b : Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact
- 8 : Débroussaillage manuel des ligneux
- 9 : Création d'éboulis sur d'anciens fronts de taille existants
- 10 : Mise en œuvre d'un programme de conservation ex-situ de la station de Sisymbre couché
- 11 : Gestion extensive des prairies de fauche
- 18 : Maintenir et entretenir les haies et bandes boisées entre les milieux ouverts du site Natura 2000 et les parcelles cultivées connexes
- 19 : Replanter des haies et bandes boisées entre les milieux ouverts du site Natura 2000 et les parcelles cultivées connexes
- 20 : Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable

Mesures concernées par les milieux forestiers :

- 12 : Créer ou entretenir les lisières étagées internes et externes
- 13 : Favoriser la régénération naturelle des peuplements
- 14 : Favoriser les boisements avec sous-étage
- 15 : Conserver les arbres morts ou dépérissants
- 16 : Privilégier les dégagements manuels ou mécaniques qu'à l'emploi de produits phytosanitaires
- 21 : Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable

Mesures concernant des espèces :

- 17 : Sécuriser les cavités à chiroptères et empêcher les dérangements d'origine anthropique

La mesure 7b peut être mise en place sur l'ensemble des habitats naturels ou habitats d'espèces d'intérêt communautaire bénéficiant d'un contrat Natura 2000 (pour l'une des 20 autres mesures).

Les mesures 18 et 19 peuvent être mises en place sur l'ensemble des habitats naturels ou habitats d'espèces d'intérêt communautaire suivants : 6210, 6210-9, 6210-22, 6510-6, 6510-7, sous respect des conditions d'éligibilité citées dans les contrats Natura 2000 correspondants.

Les mesures 20 et 21 peuvent être mises en place sur l'ensemble des habitats naturels ou habitats d'espèces d'intérêt communautaire où une espèce indésirable est implantée.

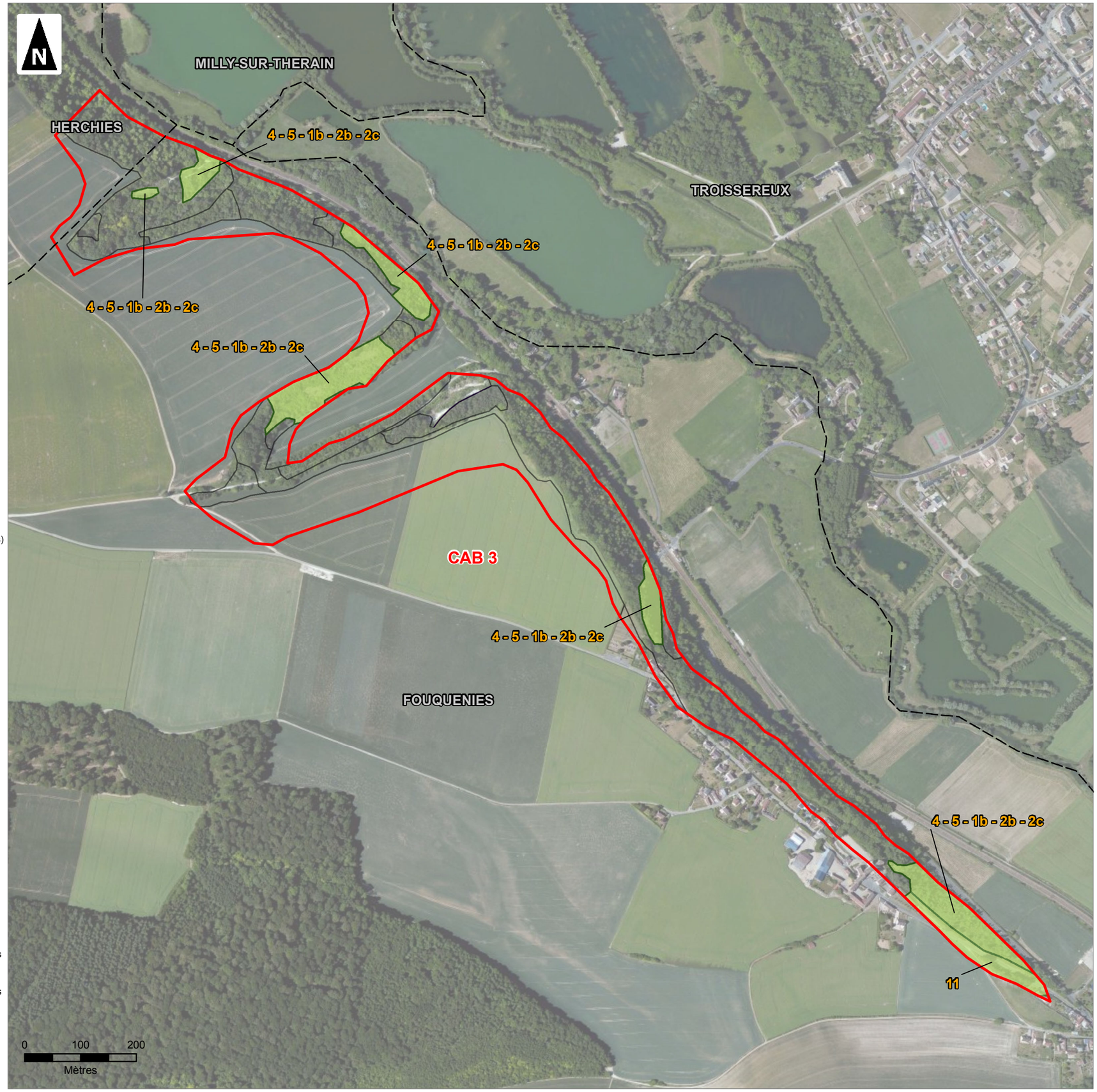

1:7 000
(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)

Réalisation : AIRELE - 2013
Source de fond de carte : BING
Sources de données : IGN - DREAL PICARDIE - AIRELE, 2013

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Localisation des mesures
- CAB 4 -

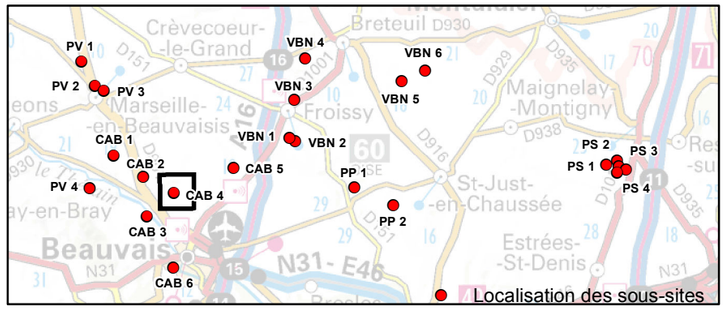

- Limites communales
- Site à chiroptères
- Délimitation du Site d'Importance Communautaire FR2200369
- Habitat d'intérêt communautaire
- Habitat d'intérêt non communautaire

Mesures concernées par les milieux ouverts :

- 1a : Entretien par fauche des milieux calcicoles ouverts remarquables (pelouses et junipéraies)
- 1b : Restauration par fauche des milieux calcicoles ouverts remarquables (pelouses et junipéraies)
- 2a : Entretien par pâturage extensif des milieux calcicoles ouverts remarquables (pelouses et junipéraies)
- 2b : Restauration par pâturage extensif des milieux calcicoles ouverts remarquables (pelouses et junipéraies)
- 2c : Equipements pastoraux dans le cadre d'un projet de génie écologique
- 3 : Eclaircie d'un peuplement de Genévriers
- 4 : Restauration des milieux ouverts par coupe d'arbres et d'arbustes
- 5 : Gestion des rejets, drageons, ronciers et jeunes repousses consécutifs à une opération de restauration
- 6 : Etrépage de surfaces limitées de pelouses calcicoles ou d'éboulis
- 7a : Travaux de mise en défens et de fermeture ou d'aménagements des accès
- 7b : Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact
- 8 : Débroussaillage manuel des ligneux
- 9 : Création d'éboulis sur d'anciens fronts de taille existants
- 10 : Mise en œuvre d'un programme de conservation ex-situ de la station de Sisymbre couché
- 11 : Gestion extensive des prairies de fauche
- 18 : Maintenir et entretenir les haies et bandes boisées entre les milieux ouverts du site Natura 2000 et les parcelles cultivées connexes
- 19 : Replanter des haies et bandes boisées entre les milieux ouverts du site Natura 2000 et les parcelles cultivées connexes
- 20 : Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable

Mesures concernées par les milieux forestiers :

- 12 : Créer ou entretenir les lisières étagées internes et externes
- 13 : Favoriser la régénération naturelle des peuplements
- 14 : Favoriser les boisements avec sous-étage
- 15 : Conserver les arbres morts ou dépérissants
- 16 : Privilégier les dégagements manuels ou mécaniques qu'à l'emploi de produits phytosanitaires
- 21 : Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable

Mesures concernant des espèces :

- 17 : Sécuriser les cavités à chiroptères et empêcher les dérangements d'origine anthropique

La mesure 7b peut être mise en place sur l'ensemble des habitats naturels ou habitats d'espèces d'intérêt communautaire bénéficiant d'un contrat Natura 2000 (pour l'une des 20 autres mesures).

Les mesures 18 et 19 peuvent être mises en place sur l'ensemble des habitats naturels ou habitats d'espèces d'intérêt communautaire suivants : 6210, 6210-9, 6210-22, 6510-6, 6510-7, sous respect des conditions d'éligibilité citées dans les contrats Natura 2000 correspondants.

Les mesures 20 et 21 peuvent être mises en place sur l'ensemble des habitats naturels ou habitats d'espèces d'intérêt communautaire où une espèce indésirable est implantée.

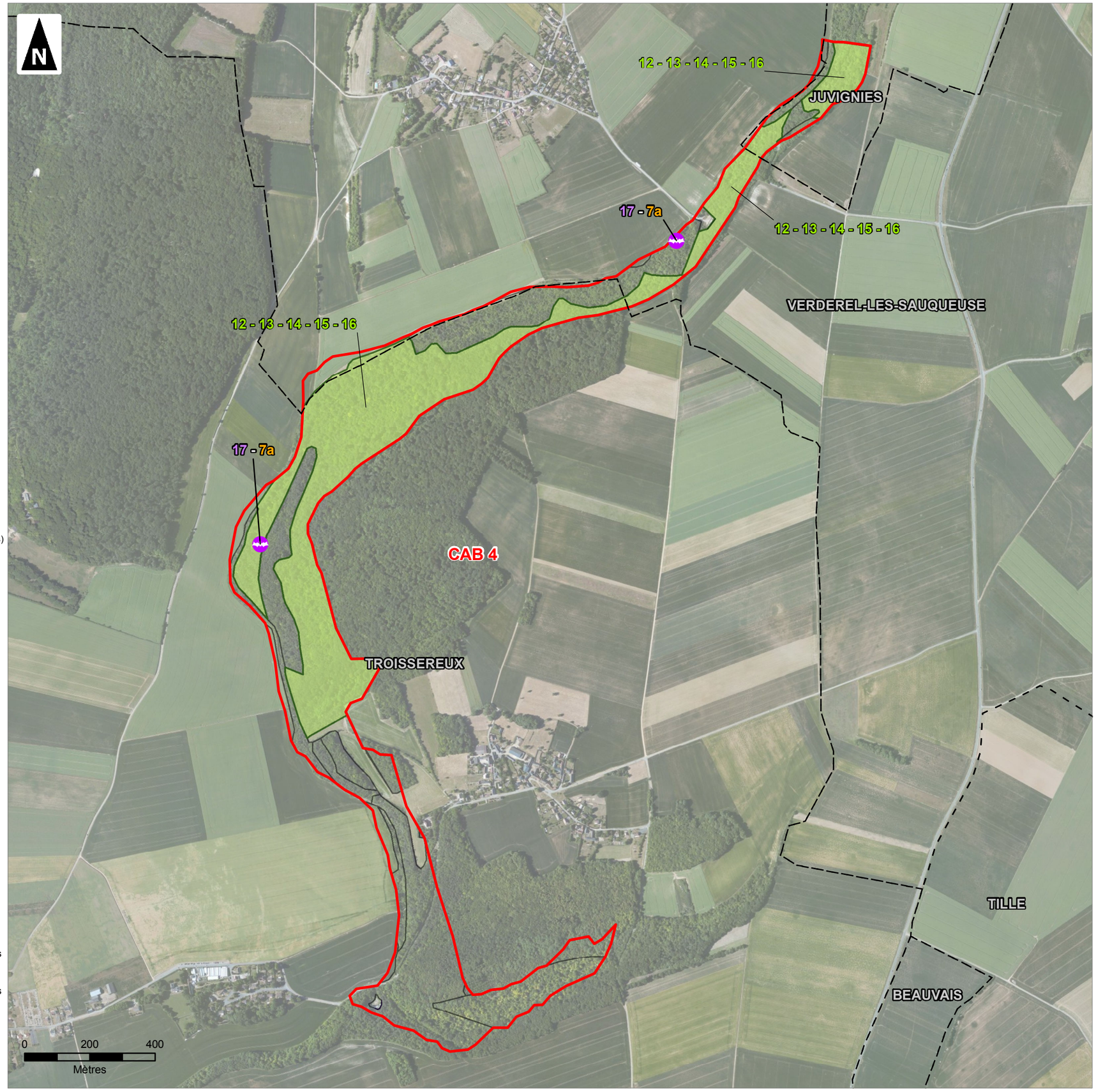

1:12 000
(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)

Réalisation : AIRELE - 2013
Source de fond de carte : BING
Sources de données : IGN - DREAL PICARDIE - AIRELE, 2013

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Localisation des mesures
- CAB 5 -

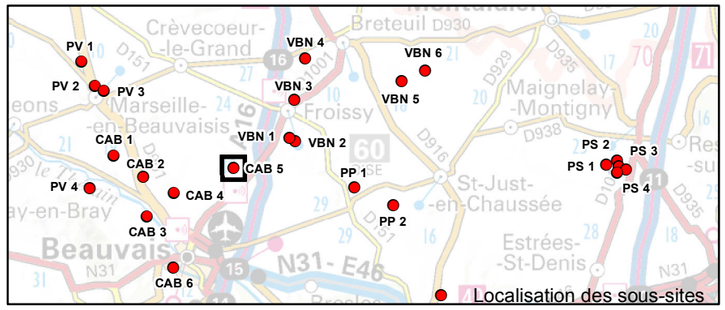

- Limites communales
- Délimitation du Site d'Importance Communautaire FR2200369
- Habitat d'intérêt communautaire
- Habitat d'intérêt non communautaire

Mesures concernées par les milieux ouverts :

- 1a : Entretien par fauche des milieux calcicoles ouverts remarquables (pelouses et junipéraies)
- 1b : Restauration par fauche des milieux calcicoles ouverts remarquables (pelouses et junipéraies)
- 2a : Entretien par pâturage extensif des milieux calcicoles ouverts remarquables (pelouses et junipéraies)
- 2b : Restauration par pâturage extensif des milieux calcicoles ouverts remarquables (pelouses et junipéraies)
- 2c : Equipements pastoraux dans le cadre d'un projet de génie écologique
- 3 : Eclaircie d'un peuplement de Genévriers
- 4 : Restauration des milieux ouverts par coupe d'arbres et d'arbustes
- 5 : Gestion des rejets, drageons, ronciers et jeunes repousses consécutifs à une opération de restauration
- 6 : Etrépage de surfaces limitées de pelouses calcicoles ou d'éboulis
- 7a : Travaux de mise en défens et de fermeture ou d'aménagements des accès
- 7b : Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact
- 8 : Débroussaillage manuel des ligneux
- 9 : Création d'éboulis sur d'anciens fronts de taille existants
- 10 : Mise en œuvre d'un programme de conservation ex-situ de la station de Sisymbre couché
- 11 : Gestion extensive des prairies de fauche
- 18 : Maintenir et entretenir les haies et bandes boisées entre les milieux ouverts du site Natura 2000 et les parcelles cultivées connexes
- 19 : Replanter des haies et bandes boisées entre les milieux ouverts du site Natura 2000 et les parcelles cultivées connexes
- 20 : Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable

Mesures concernées par les milieux forestiers :

- 12 : Créer ou entretenir les lisières étagées internes et externes
- 13 : Favoriser la régénération naturelle des peuplements
- 14 : Favoriser les boisements avec sous-étage
- 15 : Conserver les arbres morts ou dépérissants
- 16 : Privilégier les dégagements manuels ou mécaniques qu'à l'emploi de produits phytosanitaires
- 21 : Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable

Mesures concernant des espèces :

- 17 : Sécuriser les cavités à chiroptères et empêcher les dérangements d'origine anthropique

La mesure 7b peut être mise en place sur l'ensemble des habitats naturels ou habitats d'espèces d'intérêt communautaire bénéficiant d'un contrat Natura 2000 (pour l'une des 20 autres mesures).

Les mesures 18 et 19 peuvent être mises en place sur l'ensemble des habitats naturels ou habitats d'espèces d'intérêt communautaire suivants : 6210, 6210-9, 6210-22, 6510-6, 6510-7, sous respect des conditions d'éligibilité citées dans les contrats Natura 2000 correspondants.

Les mesures 20 et 21 peuvent être mises en place sur l'ensemble des habitats naturels ou habitats d'espèces d'intérêt communautaire où une espèce indésirable est implantée.

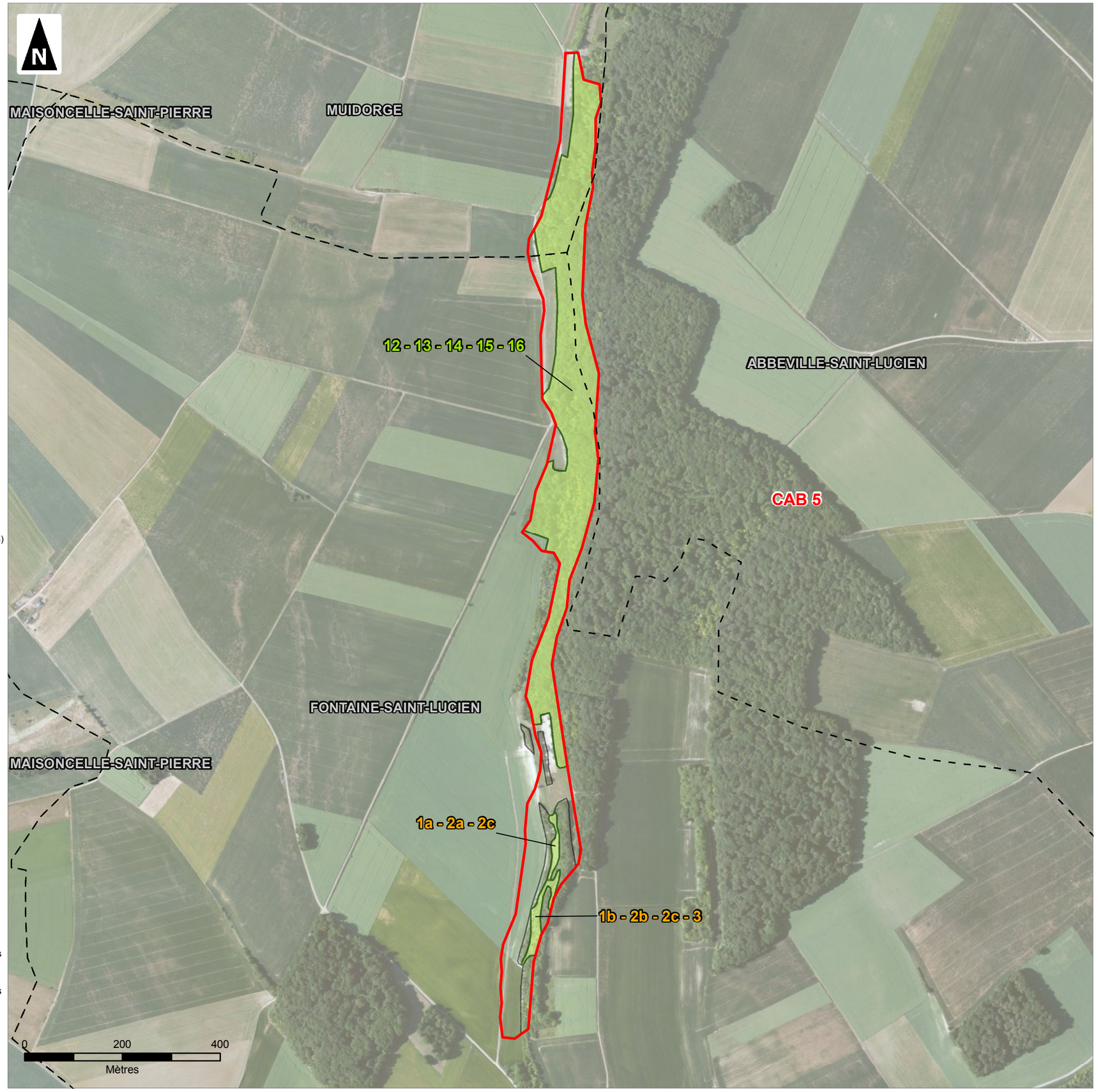

1:8 001
(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)

Réalisation : AIRELE - 2013
Source de fond de carte : BING
Sources de données : IGN - DREAL PICARDIE - AIRELE, 2013

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Localisation des mesures
- CAB 6 -

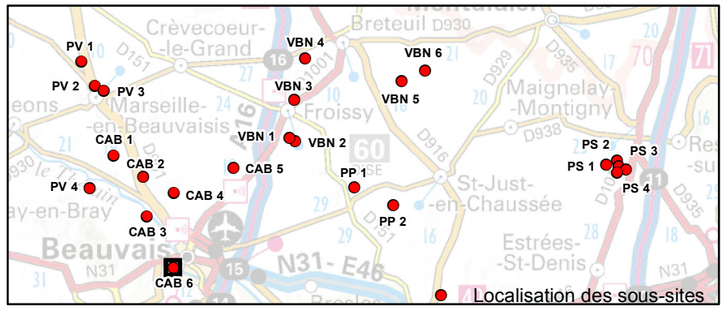

- Limites communales
- Site à chiroptères
- Habitat d'intérêt communautaire
- Délimitation du Site d'Importance Communautaire FR2200369
- Habitat d'intérêt communautaire
- Habitat d'intérêt non communautaire

Mesures concernées par les milieux ouverts :

- 1a : Entretien par fauche des milieux calcicoles ouverts remarquables (pelouses et junipéraies)
- 1b : Restauration par fauche des milieux calcicoles ouverts remarquables (pelouses et junipéraies)
- 2a : Entretien par pâturage extensif des milieux calcicoles ouverts remarquables (pelouses et junipéraies)
- 2b : Restauration par pâturage extensif des milieux calcicoles ouverts remarquables (pelouses et junipéraies)
- 2c : Equipements pastoraux dans le cadre d'un projet de génie écologique
- 3 : Eclaircie d'un peuplement de Genévriers
- 4 : Restauration des milieux ouverts par coupe d'arbres et d'arbustes
- 5 : Gestion des rejets, drageons, ronciers et jeunes repousses consécutifs à une opération de restauration
- 6 : Etrépage de surfaces limitées de pelouses calcicoles ou d'éboulis
- 7a : Travaux de mise en défens et de fermeture ou d'aménagements des accès
- 7b : Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact
- 8 : Débroussaillage manuel des ligneux
- 9 : Création d'éboulis sur d'anciens fronts de taille existants
- 10 : Mise en œuvre d'un programme de conservation ex-situ de la station de Sisymbre couché
- 11 : Gestion extensive des prairies de fauche
- 18 : Maintenir et entretenir les haies et bandes boisées entre les milieux ouverts du site Natura 2000 et les parcelles cultivées connexes
- 19 : Replanter des haies et bandes boisées entre les milieux ouverts du site Natura 2000 et les parcelles cultivées connexes
- 20 : Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable

Mesures concernées par les milieux forestiers :

- 12 : Créer ou entretenir les lisières étagées internes et externes
- 13 : Favoriser la régénération naturelle des peuplements
- 14 : Favoriser les boisements avec sous-étage
- 15 : Conserver les arbres morts ou dépérissants
- 16 : Privilégier les dégagements manuels ou mécaniques qu'à l'emploi de produits phytosanitaires
- 21 : Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable

Mesures concernant des espèces :

- 17 : Sécuriser les cavités à chiroptères et empêcher les dérangements d'origine anthropique

La mesure 7b peut être mise en place sur l'ensemble des habitats naturels ou habitats d'espèces d'intérêt communautaire bénéficiant d'un contrat Natura 2000 (pour l'une des 20 autres mesures).

Les mesures 18 et 19 peuvent être mises en place sur l'ensemble des habitats naturels ou habitats d'espèces d'intérêt communautaire suivants : 6210, 6210-9, 6210-22, 6510-6, 6510-7, sous respect des conditions d'éligibilité citées dans les contrats Natura 2000 correspondants.

Les mesures 20 et 21 peuvent être mises en place sur l'ensemble des habitats naturels ou habitats d'espèces d'intérêt communautaire où une espèce indésirable est implantée.

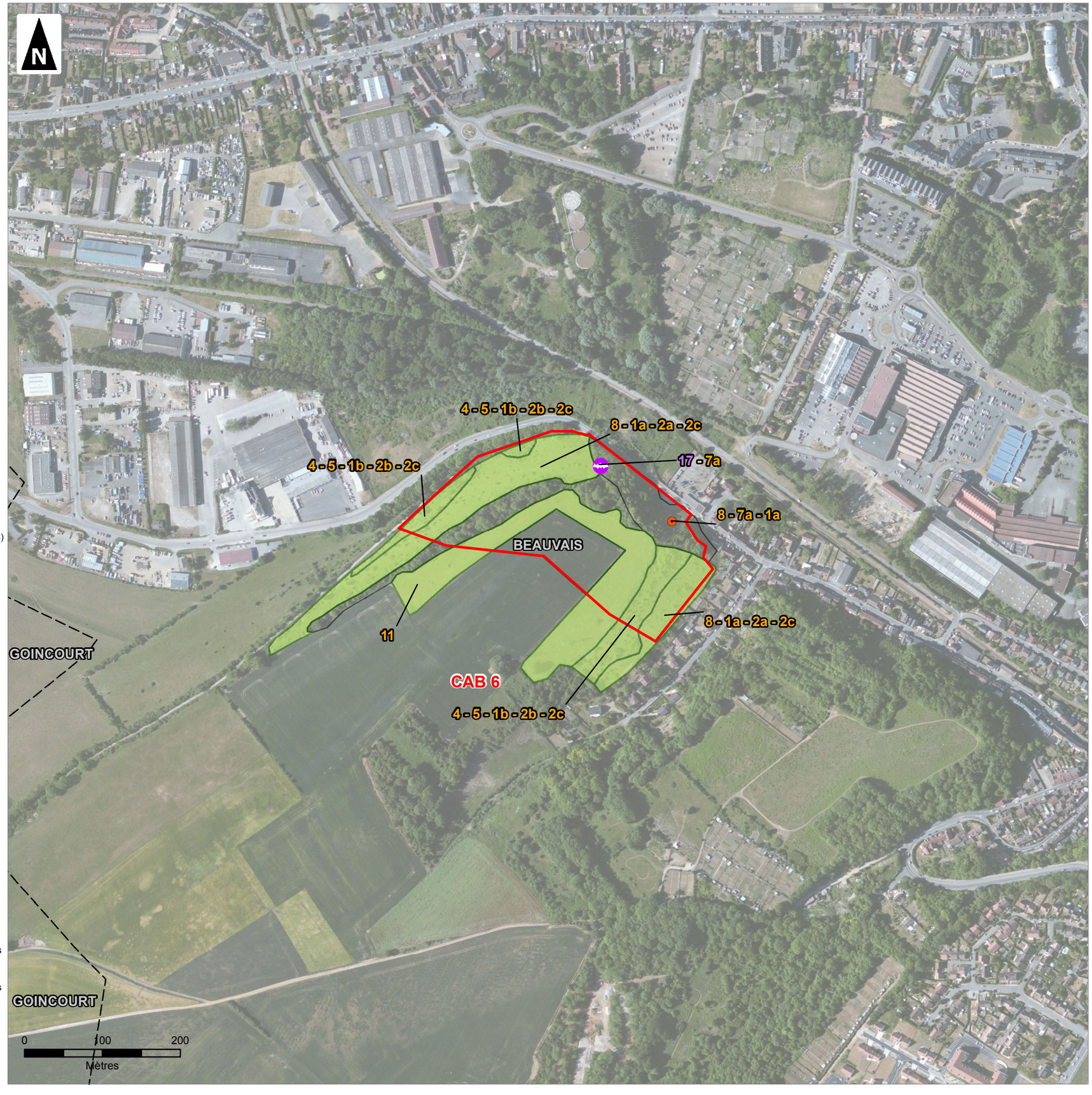

Groupe auddicé

1:5 000
(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)

Réalisation : AIRELE - 2013
Source de fond de carte : BING
Sources de données : IGN - DREAL PICARDIE - AIRELE, 2013

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Localisation des mesures
- PP 1 -

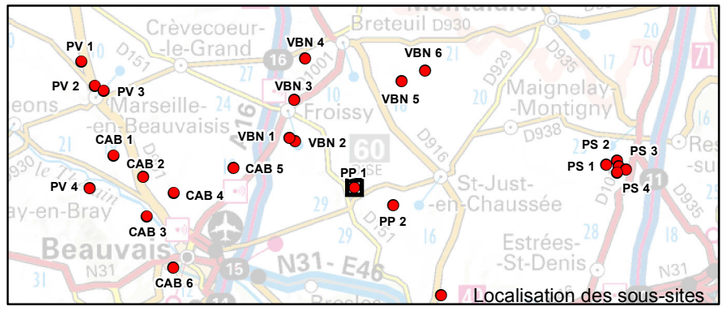

Limites communales
Délimitation du Site d'Importance Communautaire FR2200369
Habitat d'intérêt communautaire
Habitat d'intérêt non communautaire

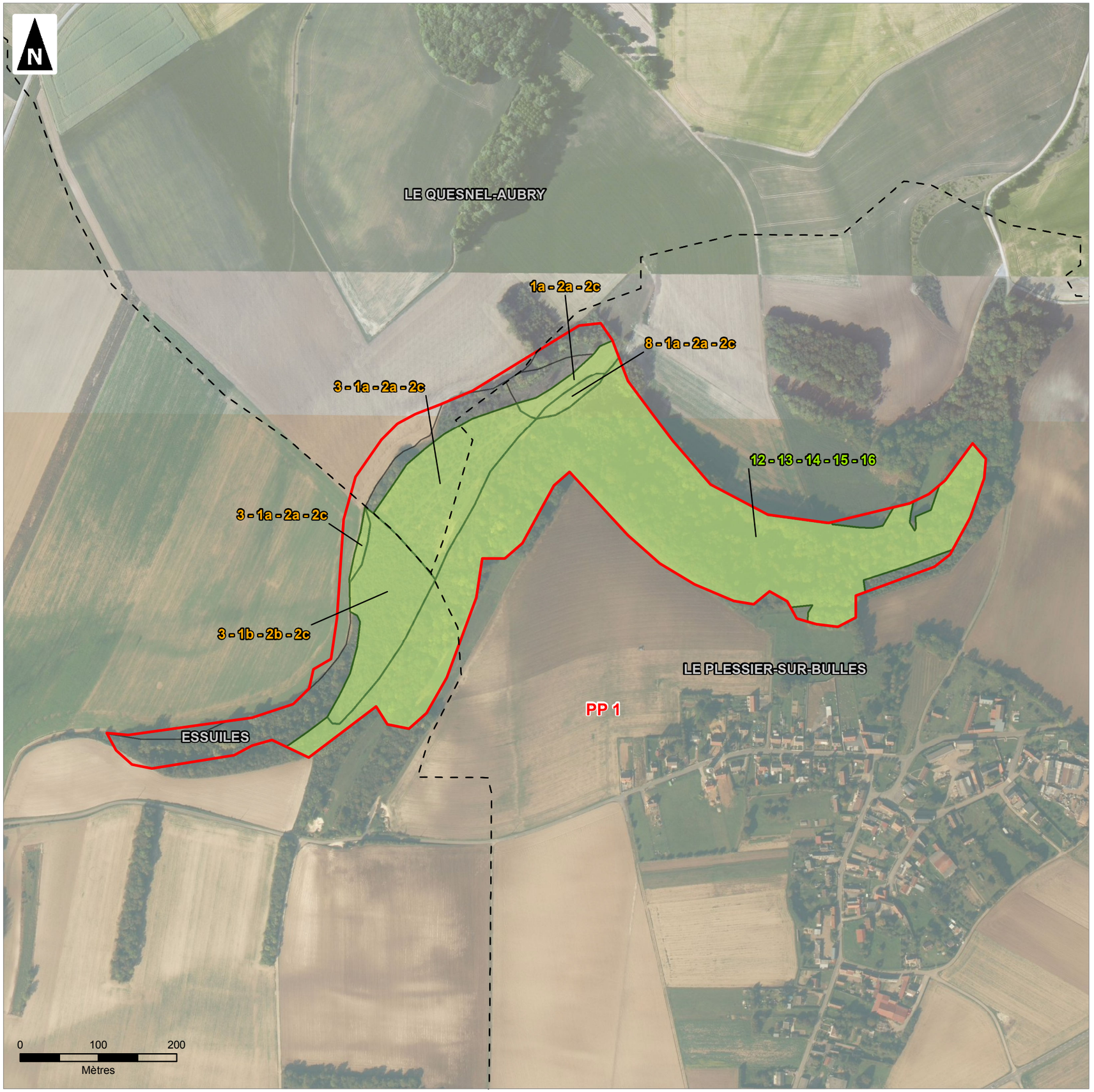

Mesures concernées par les milieux ouverts :

1a : Entretien par fauche des milieux calcicoles ouverts remarquables (pelouses et junipéraies)
1b : Restauration par fauche des milieux calcicoles ouverts remarquables (pelouses et junipéraies)
2a : Entretien par pâturage extensif des milieux calcicoles ouverts remarquables (pelouses et junipéraies)
2b : Restauration par pâturage extensif des milieux calcicoles ouverts remarquables (pelouses et junipéraies)
2c : Equipements pastoraux dans le cadre d'un projet de génie écologique
3 : Eclaircie d'un peuplement de Genévriers
4 : Restauration des milieux ouverts par coupe d'arbres et d'arbustes
5 : Gestion des rejets, drageons, ronciers et jeunes repousses consécutifs à une opération de restauration
6 : Etrépage de surfaces limitées de pelouses calcicoles ou d'éboulis
7a : Travaux de mise en défens et de fermeture ou d'aménagements des accès
7b : Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact
8 : Débroussaillage manuel des ligneux
9 : Création d'éboulis sur d'anciens fronts de taille existants
10 : Mise en œuvre d'un programme de conservation ex-situ de la station de Sisymbre couché
11 : Gestion extensive des prairies de fauche
18 : Maintenir et entretenir les haies et bandes boisées entre les milieux ouverts du site Natura 2000 et les parcelles cultivées connexes
19 : Replanter des haies et bandes boisées entre les milieux ouverts du site Natura 2000 et les parcelles cultivées connexes
20 : Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable

Mesures concernées par les milieux forestiers :

12 : Créer ou entretenir les lisières étagées internes et externes
13 : Favoriser la régénération naturelle des peuplements
14 : Favoriser les boisements avec sous-étage
15 : Conserver les arbres morts ou dépérissants
16 : Privilégier les dégagements manuels ou mécaniques qu'à l'emploi de produits phytosanitaires
21 : Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable

Mesures concernant des espèces :

17 : Sécuriser les cavités à chiroptères et empêcher les dérangements d'origine anthropique

La mesure 7b peut être mise en place sur l'ensemble des habitats naturels ou habitats d'espèces d'intérêt communautaire bénéficiant d'un contrat Natura 2000 (pour l'une des 20 autres mesures).

Les mesures 18 et 19 peuvent être mises en place sur l'ensemble des habitats naturels ou habitats d'espèces d'intérêt communautaire suivants : 6210, 6210-9, 6210-22, 6510-6, 6510-7, sous respect des conditions d'éligibilité citées dans les contrats Natura 2000 correspondants.

Les mesures 20 et 21 peuvent être mises en place sur l'ensemble des habitats naturels ou habitats d'espèces d'intérêt communautaire où une espèce indésirable est implantée.

1:5 000
(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)

Réalisation : AIRELE - 2013
Source de fond de carte : BING
Sources de données : IGN - DREAL PICARDIE - AIRELE, 2013

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Localisation des mesures
- PP 2 -

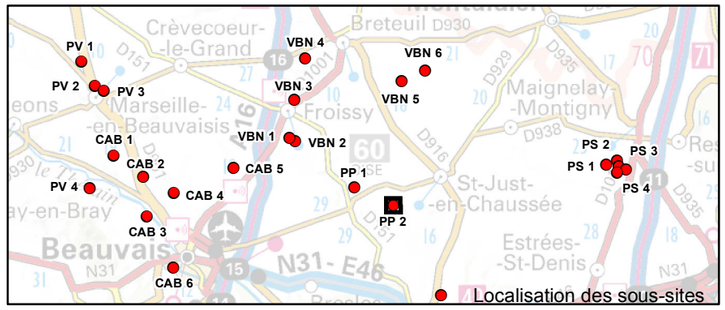

Limites communales
Délimitation du Site d'Importance Communautaire FR2200369
Habitat d'intérêt communautaire
Habitat d'intérêt non communautaire

Mesures concernées par les milieux ouverts :

1a : Entretien par fauche des milieux calcicoles ouverts remarquables (pelouses et junipéraies)
1b : Restauration par fauche des milieux calcicoles ouverts remarquables (pelouses et junipéraies)
2a : Entretien par pâturage extensif des milieux calcicoles ouverts remarquables (pelouses et junipéraies)
2b : Restauration par pâturage extensif des milieux calcicoles ouverts remarquables (pelouses et junipéraies)
2c : Equipements pastoraux dans le cadre d'un projet de génie écologique
3 : Eclaircie d'un peuplement de Genévriers
4 : Restauration des milieux ouverts par coupe d'arbres et d'arbustes
5 : Gestion des rejets, drageons, ronciers et jeunes repousses consécutifs à une opération de restauration
6 : Etrépage de surfaces limitées de pelouses calcicoles ou d'éboulis
7a : Travaux de mise en défens et de fermeture ou d'aménagements des accès
7b : Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact
8 : Débroussaillage manuel des ligneux
9 : Création d'éboulis sur d'anciens fronts de taille existants
10 : Mise en œuvre d'un programme de conservation ex-situ de la station de Sisymbre couché
11 : Gestion extensive des prairies de fauche
18 : Maintenir et entretenir les haies et bandes boisées entre les milieux ouverts du site Natura 2000 et les parcelles cultivées connexes
19 : Replanter des haies et bandes boisées entre les milieux ouverts du site Natura 2000 et les parcelles cultivées connexes
20 : Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable

Mesures concernées par les milieux forestiers :

12 : Créer ou entretenir les lisières étagées internes et externes
13 : Favoriser la régénération naturelle des peuplements
14 : Favoriser les boisements avec sous-étage
15 : Conserver les arbres morts ou dépérissants
16 : Privilégier les dégagements manuels ou mécaniques qu'à l'emploi de produits phytosanitaires
21 : Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable

Mesures concernant des espèces :

17 : Sécuriser les cavités à chiroptères et empêcher les dérangements d'origine anthropique

La mesure 7b peut être mise en place sur l'ensemble des habitats naturels ou habitats d'espèces d'intérêt communautaire bénéficiant d'un contrat Natura 2000 (pour l'une des 20 autres mesures).

Les mesures 18 et 19 peuvent être mises en place sur l'ensemble des habitats naturels ou habitats d'espèces d'intérêt communautaire suivants : 6210, 6210-9, 6210-22, 6510-6, 6510-7, sous respect des conditions d'éligibilité citées dans les contrats Natura 2000 correspondants.

Les mesures 20 et 21 peuvent être mises en place sur l'ensemble des habitats naturels ou habitats d'espèces d'intérêt communautaire où une espèce indésirable est implantée.

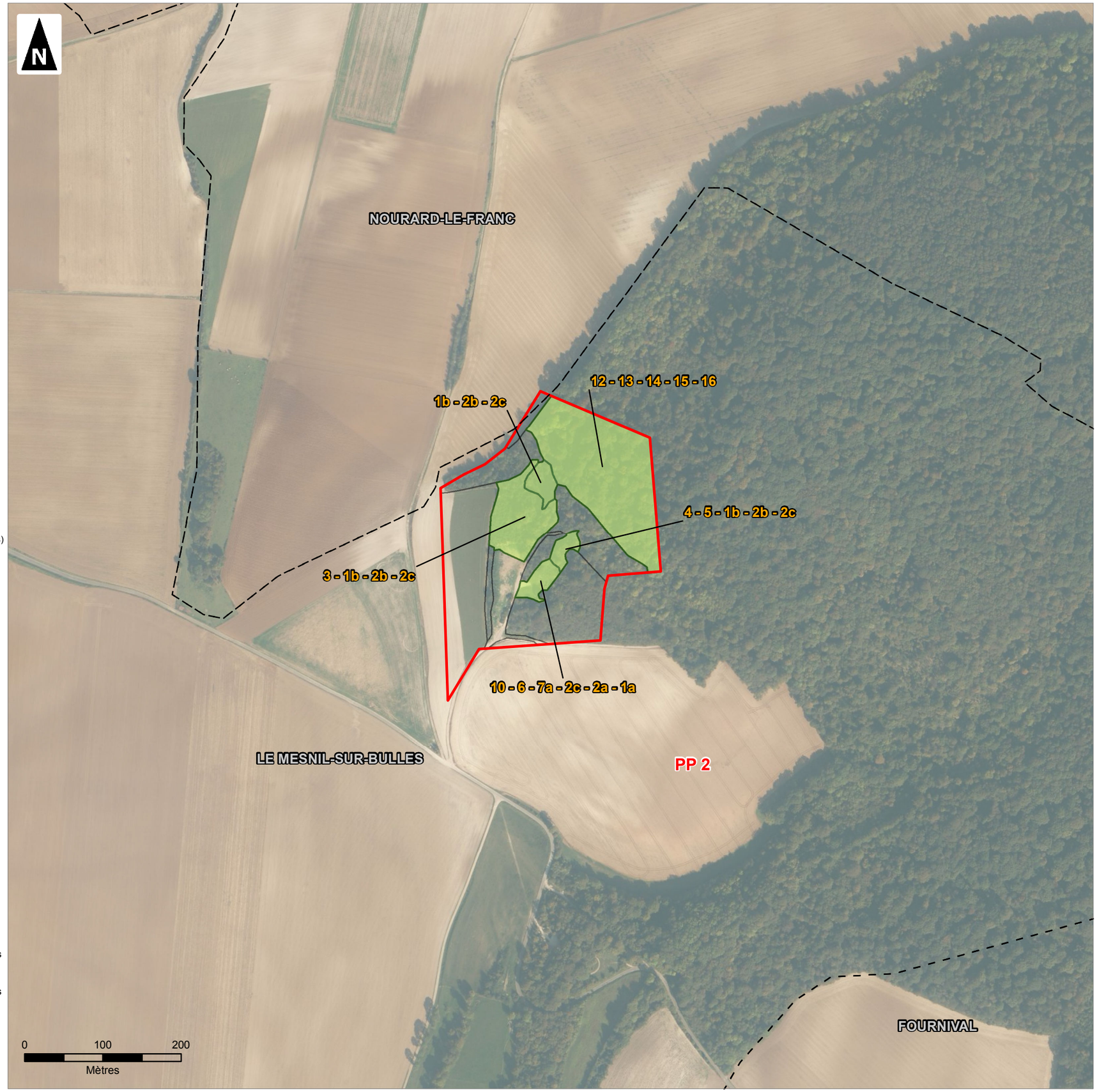

1:5 000
(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)

Réalisation : AIRELE - 2013
Source de fond de carte : BING
Sources de données : IGN - DREAL PICARDIE - AIRELE, 2013

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Localisation des mesures
- PS 1 -

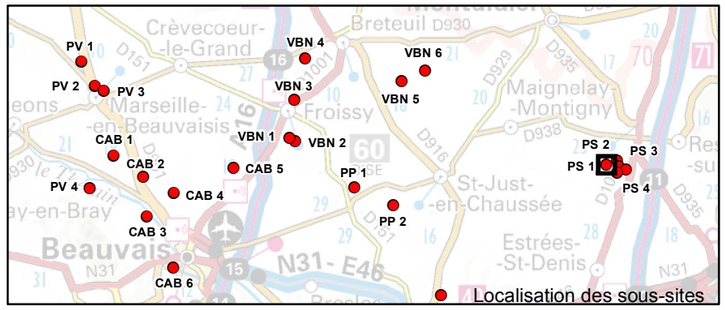

- Limites communales
- Délimitation du Site d'Importance Communautaire FR2200369
- Habitat d'intérêt communautaire
- Habitat d'intérêt non communautaire

Mesures concernées par les milieux ouverts :

- 1a : Entretien par fauche des milieux calcicoles ouverts remarquables (pelouses et junipéraies)
- 1b : Restauration par fauche des milieux calcicoles ouverts remarquables (pelouses et junipéraies)
- 2a : Entretien par pâturage extensif des milieux calcicoles ouverts remarquables (pelouses et junipéraies)
- 2b : Restauration par pâturage extensif des milieux calcicoles ouverts remarquables (pelouses et junipéraies)
- 2c : Equipements pastoraux dans le cadre d'un projet de génie écologique
- 3 : Eclaircie d'un peuplement de Genévriers
- 4 : Restauration des milieux ouverts par coupe d'arbres et d'arbustes
- 5 : Gestion des rejets, drageons, ronciers et jeunes repousses consécutifs à une opération de restauration
- 6 : Etrépage de surfaces limitées de pelouses calcicoles ou d'éboulis
- 7a : Travaux de mise en défens et de fermeture ou d'aménagements des accès
- 7b : Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact
- 8 : Débroussaillage manuel des ligneux
- 9 : Création d'éboulis sur d'anciens fronts de taille existants
- 10 : Mise en œuvre d'un programme de conservation ex-situ de la station de Sisymbre couché
- 11 : Gestion extensive des prairies de fauche
- 18 : Maintenir et entretenir les haies et bandes boisées entre les milieux ouverts du site Natura 2000 et les parcelles cultivées connexes
- 19 : Replanter des haies et bandes boisées entre les milieux ouverts du site Natura 2000 et les parcelles cultivées connexes
- 20 : Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable

Mesures concernées par les milieux forestiers :

- 12 : Créer ou entretenir les lisières étagées internes et externes
- 13 : Favoriser la régénération naturelle des peuplements
- 14 : Favoriser les boisements avec sous-étage
- 15 : Conserver les arbres morts ou dépérissants
- 16 : Privilégier les dégagements manuels ou mécaniques qu'à l'emploi de produits phytosanitaires
- 21 : Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable

Mesures concernant des espèces :

- 17 : Sécuriser les cavités à chiroptères et empêcher les dérangements d'origine anthropique

La mesure 7b peut être mise en place sur l'ensemble des habitats naturels ou habitats d'espèces d'intérêt communautaire bénéficiant d'un contrat Natura 2000 (pour l'une des 20 autres mesures).

Les mesures 18 et 19 peuvent être mises en place sur l'ensemble des habitats naturels ou habitats d'espèces d'intérêt communautaire suivants : 6210, 6210-9, 6210-22, 6510-6, 6510-7, sous respect des conditions d'éligibilité citées dans les contrats Natura 2000 correspondants.

Les mesures 20 et 21 peuvent être mises en place sur l'ensemble des habitats naturels ou habitats d'espèces d'intérêt communautaire où une espèce indésirable est implantée.

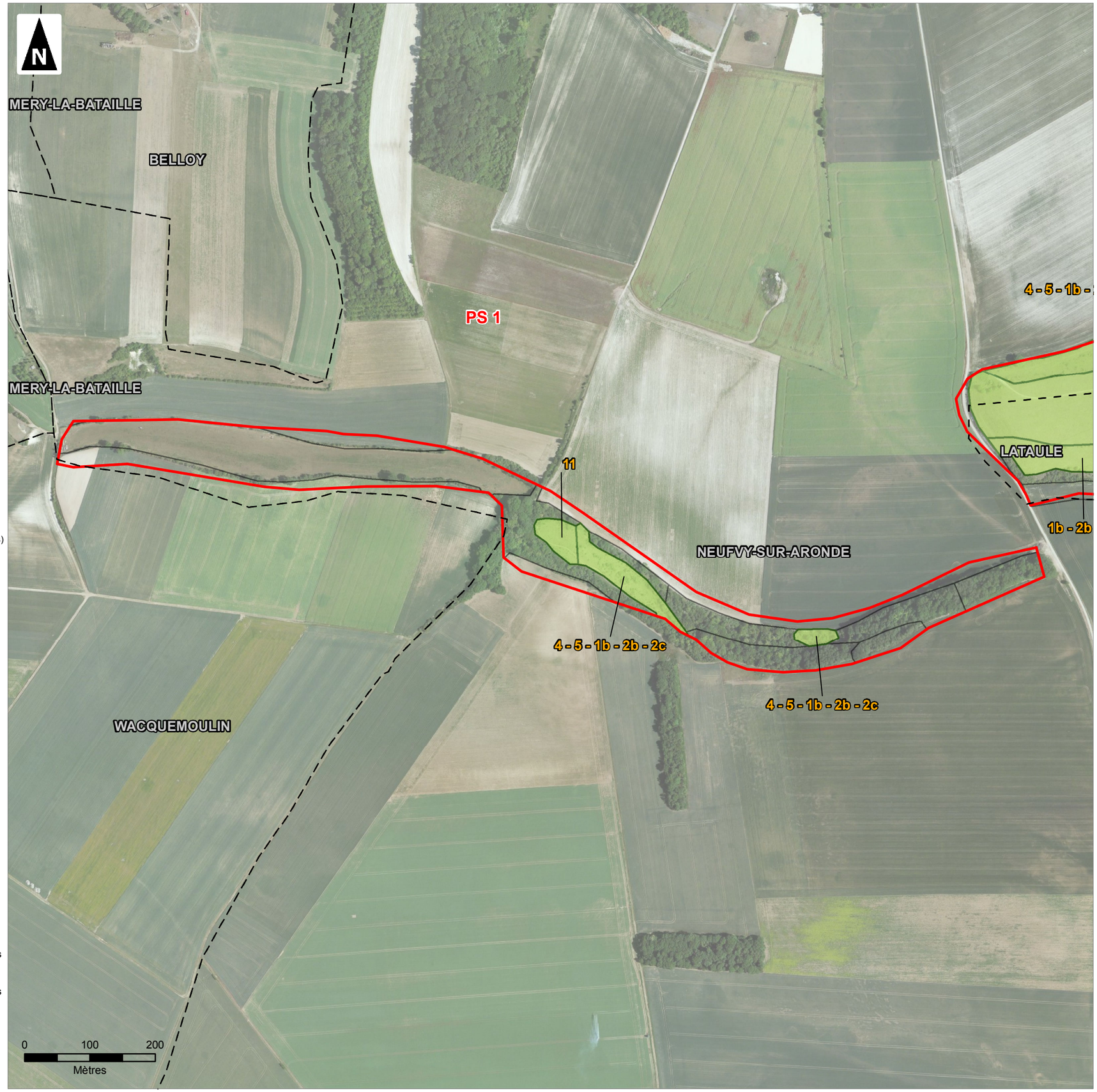

1:6 000
(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)

Réalisation : AIRELE - 2013
Source de fond de carte : BING
Sources de données : IGN - DREAL PICARDIE - AIRELE, 2013

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Localisation des mesures
- PS 2 -

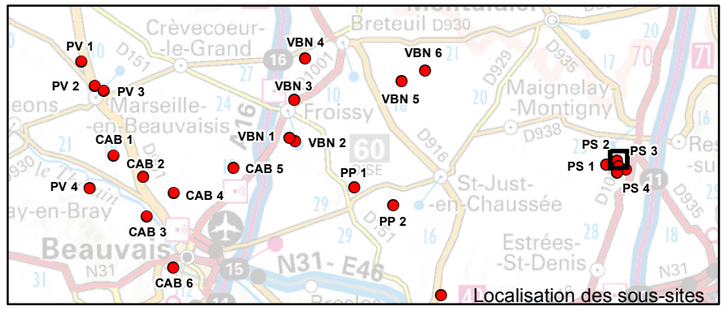

- Limites communales
- Délimitation du Site d'Importance Communautaire FR2200369
- Habitat d'intérêt communautaire
- Habitat d'intérêt non communautaire

Mesures concernées par les milieux ouverts :

- 1a : Entretien par fauche des milieux calcicoles ouverts remarquables (pelouses et junipéraies)
- 1b : Restauration par fauche des milieux calcicoles ouverts remarquables (pelouses et junipéraies)
- 2a : Entretien par pâturage extensif des milieux calcicoles ouverts remarquables (pelouses et junipéraies)
- 2b : Restauration par pâturage extensif des milieux calcicoles ouverts remarquables (pelouses et junipéraies)
- 2c : Equipements pastoraux dans le cadre d'un projet de génie écologique
- 3 : Eclaircie d'un peuplement de Genévriers
- 4 : Restauration des milieux ouverts par coupe d'arbres et d'arbustes
- 5 : Gestion des rejets, drageons, ronciers et jeunes repousses consécutifs à une opération de restauration
- 6 : Etrépage de surfaces limitées de pelouses calcicoles ou d'éboulis
- 7a : Travaux de mise en défens et de fermeture ou d'aménagements des accès
- 7b : Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact
- 8 : Débroussaillage manuel des ligneux
- 9 : Création d'éboulis sur d'anciens fronts de taille existants
- 10 : Mise en œuvre d'un programme de conservation ex-situ de la station de Sisymbre couché
- 11 : Gestion extensive des prairies de fauche
- 18 : Maintenir et entretenir les haies et bandes boisées entre les milieux ouverts du site Natura 2000 et les parcelles cultivées connexes
- 19 : Replanter des haies et bandes boisées entre les milieux ouverts du site Natura 2000 et les parcelles cultivées connexes
- 20 : Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable

Mesures concernées par les milieux forestiers :

- 12 : Créer ou entretenir les lisières étagées internes et externes
- 13 : Favoriser la régénération naturelle des peuplements
- 14 : Favoriser les boisements avec sous-étage
- 15 : Conserver les arbres morts ou dépérissants
- 16 : Privilégier les dégagements manuels ou mécaniques qu'à l'emploi de produits phytosanitaires
- 21 : Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable

Mesures concernant des espèces :

- 17 : Sécuriser les cavités à chiroptères et empêcher les dérangements d'origine anthropique

La mesure 7b peut être mise en place sur l'ensemble des habitats naturels ou habitats d'espèces d'intérêt communautaire bénéficiant d'un contrat Natura 2000 (pour l'une des 20 autres mesures).

Les mesures 18 et 19 peuvent être mises en place sur l'ensemble des habitats naturels ou habitats d'espèces d'intérêt communautaire suivants : 6210, 6210-9, 6210-22, 6510-6, 6510-7, sous respect des conditions d'éligibilité citées dans les contrats Natura 2000 correspondants.

Les mesures 20 et 21 peuvent être mises en place sur l'ensemble des habitats naturels ou habitats d'espèces d'intérêt communautaire où une espèce indésirable est implantée.

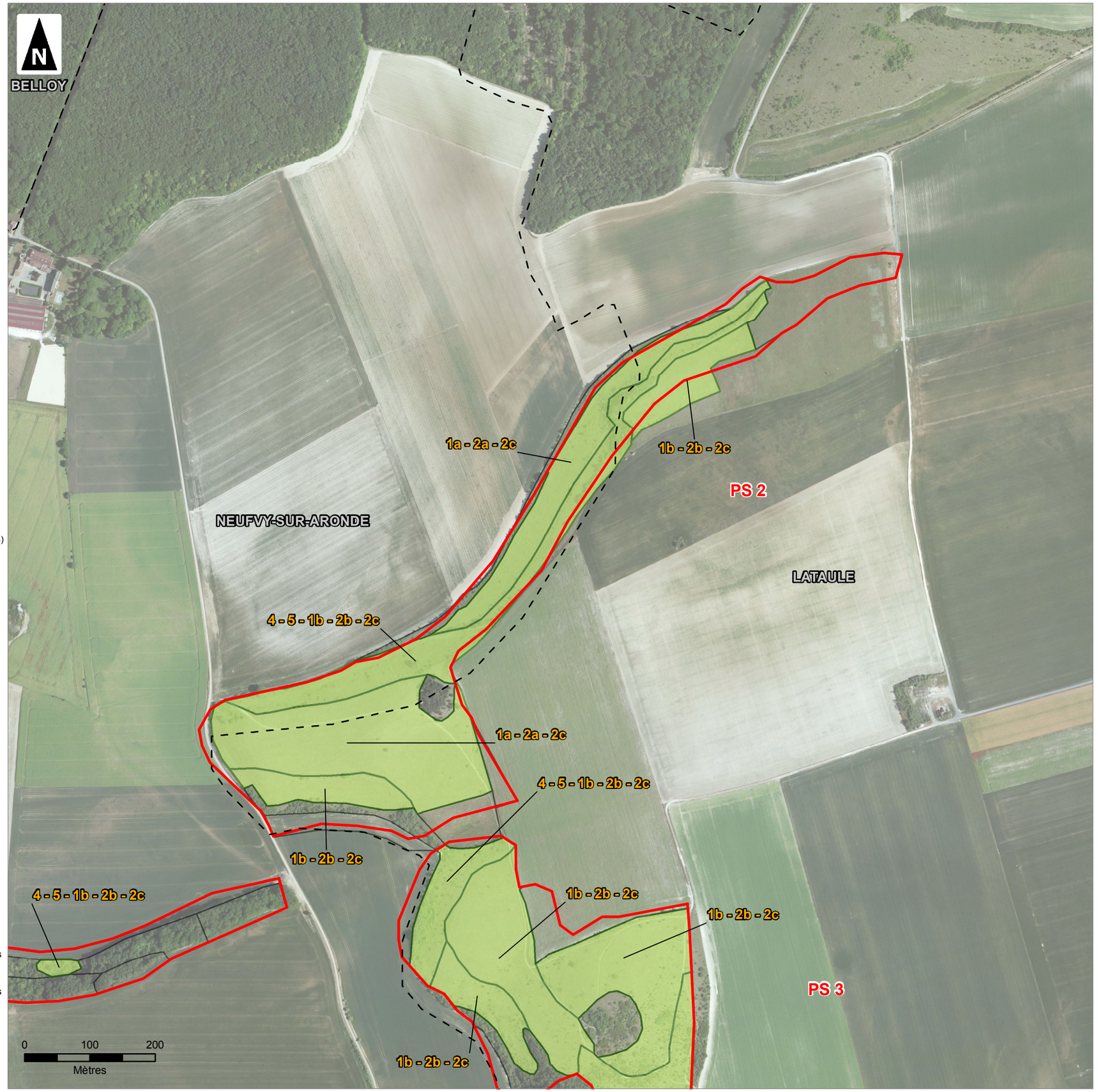

1:6 000
(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)

Réalisation : AIRELE - 2013
Source de fond de carte : BING
Sources de données : IGN - DREAL PICARDIE - AIRELE, 2013

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Localisation des mesures
- PS 3 et PS 4 -

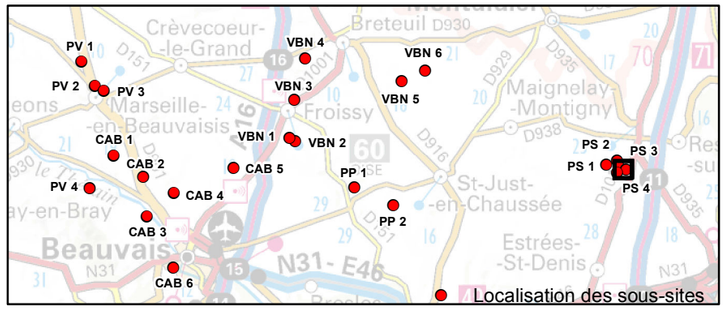

- Limites communales
- Délimitation du Site d'Importance Communautaire FR2200369
- Habitat d'intérêt communautaire
- Habitat d'intérêt non communautaire

Mesures concernées par les milieux ouverts :

- 1a : Entretien par fauche des milieux calcicoles ouverts remarquables (pelouses et junipéraies)
- 1b : Restauration par fauche des milieux calcicoles ouverts remarquables (pelouses et junipéraies)
- 2a : Entretien par pâturage extensif des milieux calcicoles ouverts remarquables (pelouses et junipéraies)
- 2b : Restauration par pâturage extensif des milieux calcicoles ouverts remarquables (pelouses et junipéraies)
- 2c : Equipements pastoraux dans le cadre d'un projet de génie écologique
- 3 : Eclaircie d'un peuplement de Genévriers
- 4 : Restauration des milieux ouverts par coupe d'arbres et d'arbustes
- 5 : Gestion des rejets, drageons, ronciers et jeunes repousses consécutifs à une opération de restauration
- 6 : Etrépage de surfaces limitées de pelouses calcicoles ou d'éboulis
- 7a : Travaux de mise en défens et de fermeture ou d'aménagements des accès
- 7b : Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact
- 8 : Débroussaillage manuel des ligneux
- 9 : Création d'éboulis sur d'anciens fronts de taille existants
- 10 : Mise en œuvre d'un programme de conservation ex-situ de la station de Sisymbre couché
- 11 : Gestion extensive des prairies de fauche
- 18 : Maintenir et entretenir les haies et bandes boisées entre les milieux ouverts du site Natura 2000 et les parcelles cultivées connexes
- 19 : Replanter des haies et bandes boisées entre les milieux ouverts du site Natura 2000 et les parcelles cultivées connexes
- 20 : Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable

Mesures concernées par les milieux forestiers :

- 12 : Créer ou entretenir les lisières étagées internes et externes
- 13 : Favoriser la régénération naturelle des peuplements
- 14 : Favoriser les boisements avec sous-étage
- 15 : Conserver les arbres morts ou dépérissants
- 16 : Privilégier les dégagements manuels ou mécaniques qu'à l'emploi de produits phytosanitaires
- 21 : Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable

Mesures concernant des espèces :

- 17 : Sécuriser les cavités à chiroptères et empêcher les dérangements d'origine anthropique

La mesure 7b peut être mise en place sur l'ensemble des habitats naturels ou habitats d'espèces d'intérêt communautaire bénéficiant d'un contrat Natura 2000 (pour l'une des 20 autres mesures).

Les mesures 18 et 19 peuvent être mises en place sur l'ensemble des habitats naturels ou habitats d'espèces d'intérêt communautaire suivants : 6210, 6210-9, 6210-22, 6510-6, 6510-7, sous respect des conditions d'éligibilité citées dans les contrats Natura 2000 correspondants.

Les mesures 20 et 21 peuvent être mises en place sur l'ensemble des habitats naturels ou habitats d'espèces d'intérêt communautaire où une espèce indésirable est implantée.

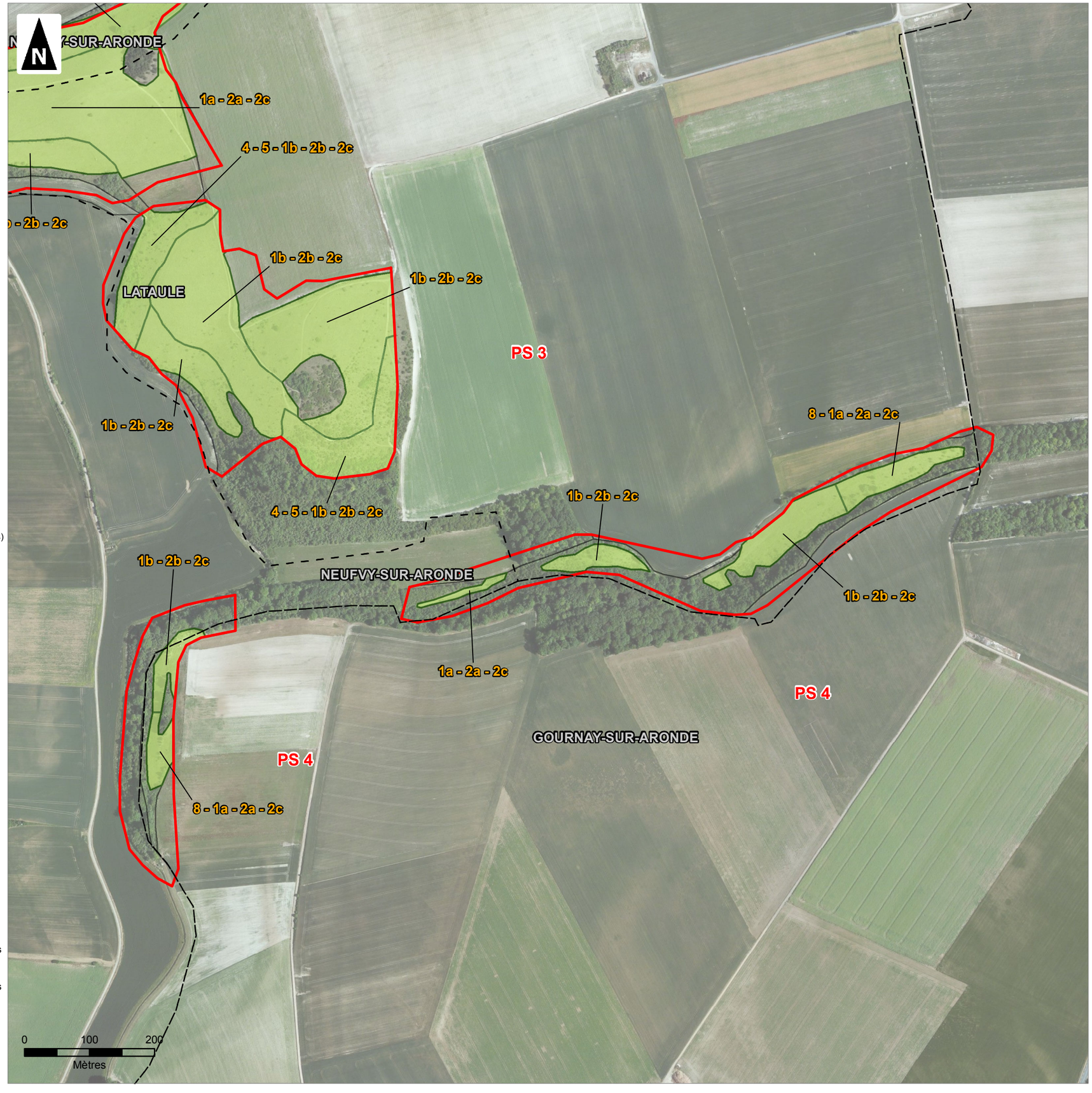

1:6 000
(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)

Réalisation : AIRELE - 2013
Source de fond de carte : BING
Sources de données : IGN - DREAL PICARDIE - AIRELE, 2013

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Localisation des mesures
- PV 1 -

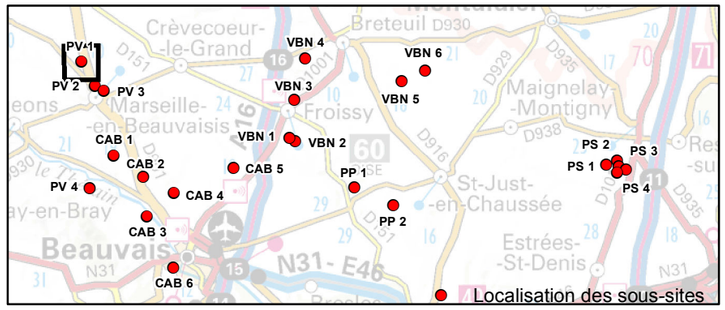

- Limites communales
- Site à chiroptères
- Délimitation du Site d'Importance Communautaire FR2200369
- Habitat d'intérêt communautaire
- Habitat d'intérêt communautaire prioritaire
- Habitat d'intérêt non communautaire

Mesures concernées par les milieux ouverts :

- 1a : Entretien par fauche des milieux calcicoles ouverts remarquables (pelouses et junipéraies)
- 1b : Restauration par fauche des milieux calcicoles ouverts remarquables (pelouses et junipéraies)
- 2a : Entretien par pâturage extensif des milieux calcicoles ouverts remarquables (pelouses et junipéraies)
- 2b : Restauration par pâturage extensif des milieux calcicoles ouverts remarquables (pelouses et junipéraies)
- 2c : Equipements pastoraux dans le cadre d'un projet de génie écologique
- 3 : Eclaircie d'un peuplement de Genévriers
- 4 : Restauration des milieux ouverts par coupe d'arbres et d'arbustes
- 5 : Gestion des rejets, drageons, ronciers et jeunes repousses consécutifs à une opération de restauration
- 6 : Etrépage de surfaces limitées de pelouses calcicoles ou d'éboulis
- 7a : Travaux de mise en défens et de fermeture ou d'aménagements des accès
- 7b : Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact
- 8 : Débroussaillage manuel des ligneux
- 9 : Création d'éboulis sur d'anciens fronts de taille existants
- 10 : Mise en œuvre d'un programme de conservation ex-situ de la station de Sisymbre couché
- 11 : Gestion extensive des prairies de fauche
- 18 : Maintenir et entretenir les haies et bandes boisées entre les milieux ouverts du site Natura 2000 et les parcelles cultivées connexes
- 19 : Replanter des haies et bandes boisées entre les milieux ouverts du site Natura 2000 et les parcelles cultivées connexes
- 20 : Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable

Mesures concernées par les milieux forestiers :

- 12 : Créer ou entretenir les lisières étagées internes et externes
- 13 : Favoriser la régénération naturelle des peuplements
- 14 : Favoriser les boisements avec sous-étage
- 15 : Conserver les arbres morts ou dépérissants
- 16 : Privilégier les dégagements manuels ou mécaniques qu'à l'emploi de produits phytosanitaires
- 21 : Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable

Mesures concernant des espèces :

- 17 : Sécuriser les cavités à chiroptères et empêcher les dérangements d'origine anthropique

La mesure 7b peut être mise en place sur l'ensemble des habitats naturels ou habitats d'espèces d'intérêt communautaire bénéficiant d'un contrat Natura 2000 (pour l'une des 20 autres mesures).

Les mesures 18 et 19 peuvent être mises en place sur l'ensemble des habitats naturels ou habitats d'espèces d'intérêt communautaire suivants : 6210, 6210-9, 6210-22, 6510-6, 6510-7, sous respect des conditions d'éligibilité citées dans les contrats Natura 2000 correspondants.

Les mesures 20 et 21 peuvent être mises en place sur l'ensemble des habitats naturels ou habitats d'espèces d'intérêt communautaire où une espèce indésirable est implantée.

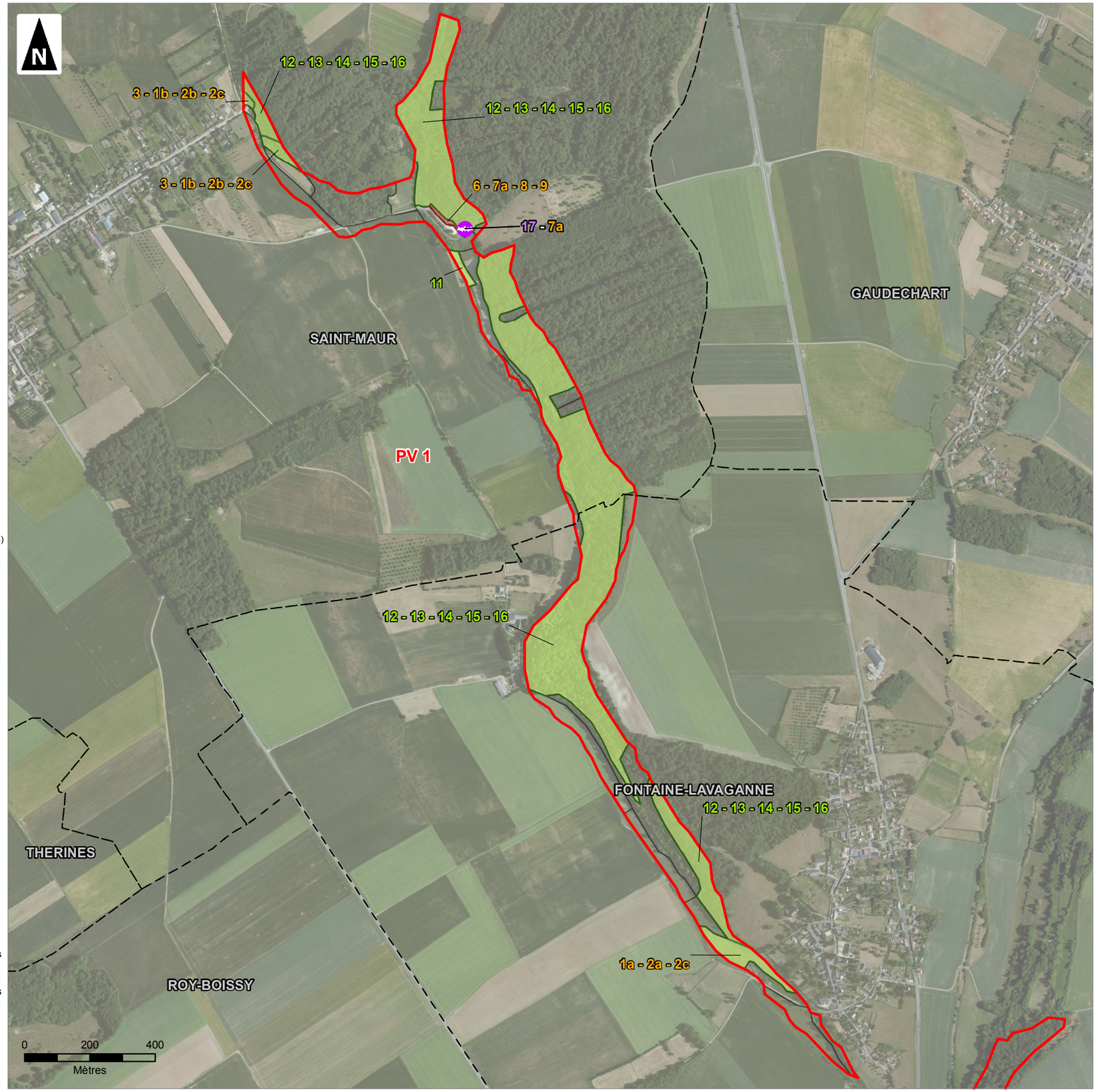

1:12 000
(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)

Réalisation : AIRELE - 2013
Source de fond de carte : BING
Sources de données : IGN - DREAL PICARDIE - AIRELE, 2013

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Localisation des mesures
- PV 2 et PV 3 -

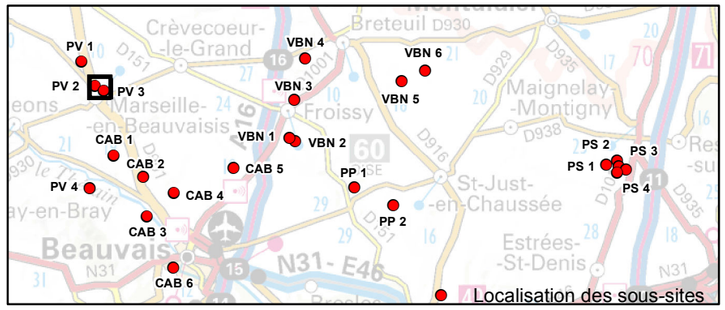

Limites communales

Site à chiroptères

Délimitation du Site d'Importance Communautaire FR2200369

Habitat d'intérêt communautaire

Habitat d'intérêt non communautaire

Mesures concernées par les milieux ouverts :

1a : Entretien par fauche des milieux calcicoles ouverts remarquables (pelouses et junipéraies)
1b : Restauration par fauche des milieux calcicoles ouverts remarquables (pelouses et junipéraies)
2a : Entretien par pâturage extensif des milieux calcicoles ouverts remarquables (pelouses et junipéraies)
2b : Restauration par pâturage extensif des milieux calcicoles ouverts remarquables (pelouses et junipéraies)
2c : Equipements pastoraux dans le cadre d'un projet de génie écologique
3 : Eclaircie d'un peuplement de Genévriers
4 : Restauration des milieux ouverts par coupe d'arbres et d'arbustes
5 : Gestion des rejets, drageons, ronciers et jeunes repousses consécutifs à une opération de restauration
6 : Etrépage de surfaces limitées de pelouses calcicoles ou d'éboulis
7a : Travaux de mise en défens et de fermeture ou d'aménagements des accès
7b : Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact
8 : Débroussaillage manuel des ligneux
9 : Création d'éboulis sur d'anciens fronts de taille existants
10 : Mise en œuvre d'un programme de conservation ex-situ de la station de Sisymbre couché
11 : Gestion extensive des prairies de fauche
18 : Maintenir et entretenir les haies et bandes boisées entre les milieux ouverts du site Natura 2000 et les parcelles cultivées connexes
19 : Replanter des haies et bandes boisées entre les milieux ouverts du site Natura 2000 et les parcelles cultivées connexes
20 : Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable

Mesures concernées par les milieux forestiers :

12 : Créer ou entretenir les lisières étagées internes et externes
13 : Favoriser la régénération naturelle des peuplements
14 : Favoriser les boisements avec sous-étage
15 : Conserver les arbres morts ou dépérissants
16 : Privilégier les dégagements manuels ou mécaniques qu'à l'emploi de produits phytosanitaires
21 : Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable

Mesures concernant des espèces :

17 : Sécuriser les cavités à chiroptères et empêcher les dérangements d'origine anthropique

La mesure 7b peut être mise en place sur l'ensemble des habitats naturels ou habitats d'espèces d'intérêt communautaire bénéficiant d'un contrat Natura 2000 (pour l'une des 20 autres mesures).

Les mesures 18 et 19 peuvent être mises en place sur l'ensemble des habitats naturels ou habitats d'espèces d'intérêt communautaire suivants : 6210, 6210-9, 6210-22, 6510-6, 6510-7, sous respect des conditions d'éligibilité citées dans les contrats Natura 2000 correspondants.

Les mesures 20 et 21 peuvent être mises en place sur l'ensemble des habitats naturels ou habitats d'espèces d'intérêt communautaire où une espèce indésirable est implantée.

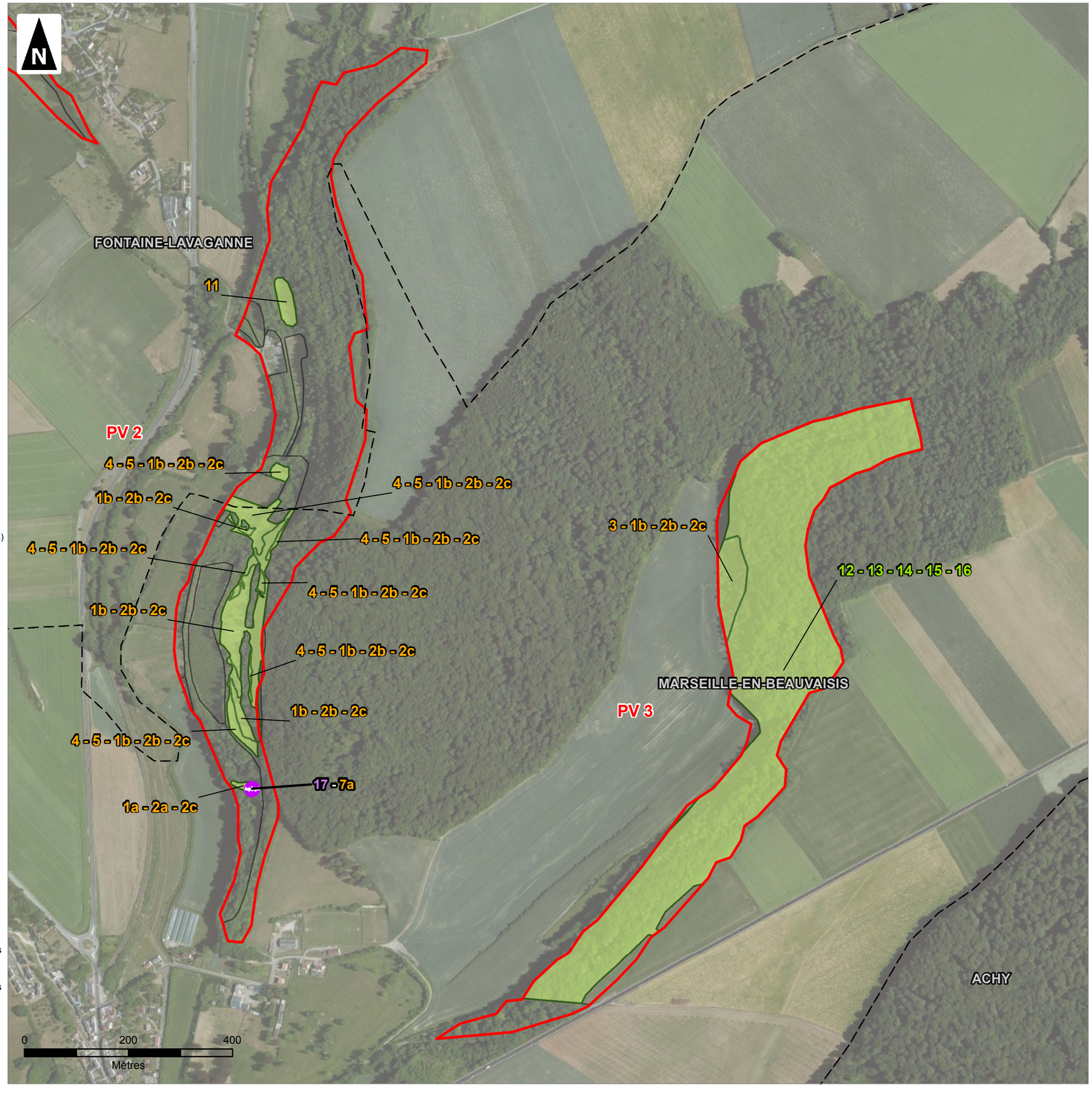

1:7 500
(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)

Réalisation : AIRELE - 2013
Source de fond de carte : BING
Sources de données : IGN - DREAL PICARDIE - AIRELE, 2013

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Localisation des mesures
- PV 4 -

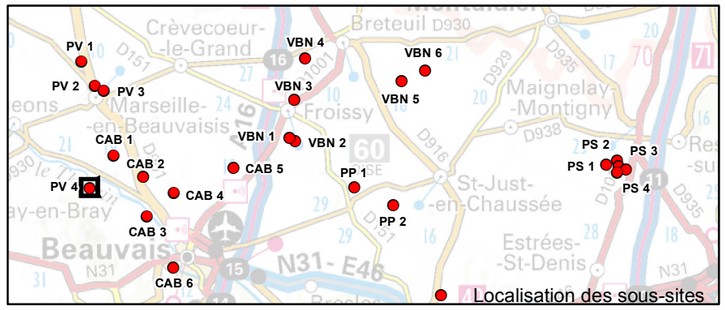

- Limites communales
- Délimitation du Site d'Importance Communautaire FR2200369
- Habitat d'intérêt communautaire
- Habitat d'intérêt non communautaire

Mesures concernées par les milieux ouverts :

- 1a : Entretien par fauche des milieux calcicoles ouverts remarquables (pelouses et junipéraies)
- 1b : Restauration par fauche des milieux calcicoles ouverts remarquables (pelouses et junipéraies)
- 2a : Entretien par pâturage extensif des milieux calcicoles ouverts remarquables (pelouses et junipéraies)
- 2b : Restauration par pâturage extensif des milieux calcicoles ouverts remarquables (pelouses et junipéraies)
- 2c : Equipements pastoraux dans le cadre d'un projet de génie écologique
- 3 : Eclaircie d'un peuplement de Genévriers
- 4 : Restauration des milieux ouverts par coupe d'arbres et d'arbustes
- 5 : Gestion des rejets, drageons, ronciers et jeunes repousses consécutifs à une opération de restauration
- 6 : Etrépage de surfaces limitées de pelouses calcicoles ou d'éboulis
- 7a : Travaux de mise en défens et de fermeture ou d'aménagements des accès
- 7b : Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact
- 8 : Débroussaillage manuel des ligneux
- 9 : Création d'éboulis sur d'anciens fronts de taille existants
- 10 : Mise en œuvre d'un programme de conservation ex-situ de la station de Sisymbre couché
- 11 : Gestion extensive des prairies de fauche
- 18 : Maintenir et entretenir les haies et bandes boisées entre les milieux ouverts du site Natura 2000 et les parcelles cultivées connexes
- 19 : Replanter des haies et bandes boisées entre les milieux ouverts du site Natura 2000 et les parcelles cultivées connexes
- 20 : Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable

Mesures concernées par les milieux forestiers :

- 12 : Créer ou entretenir les lisières étagées internes et externes
- 13 : Favoriser la régénération naturelle des peuplements
- 14 : Favoriser les boisements avec sous-étage
- 15 : Conserver les arbres morts ou dépérissants
- 16 : Privilégier les dégagements manuels ou mécaniques qu'à l'emploi de produits phytosanitaires
- 21 : Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable

Mesures concernant des espèces :

- 17 : Sécuriser les cavités à chiroptères et empêcher les dérangements d'origine anthropique

La mesure 7b peut être mise en place sur l'ensemble des habitats naturels ou habitats d'espèces d'intérêt communautaire bénéficiant d'un contrat Natura 2000 (pour l'une des 20 autres mesures).

Les mesures 18 et 19 peuvent être mises en place sur l'ensemble des habitats naturels ou habitats d'espèces d'intérêt communautaire suivants : 6210, 6210-9, 6210-22, 6510-6, 6510-7, sous respect des conditions d'éligibilité citées dans les contrats Natura 2000 correspondants.

Les mesures 20 et 21 peuvent être mises en place sur l'ensemble des habitats naturels ou habitats d'espèces d'intérêt communautaire où une espèce indésirable est implantée.

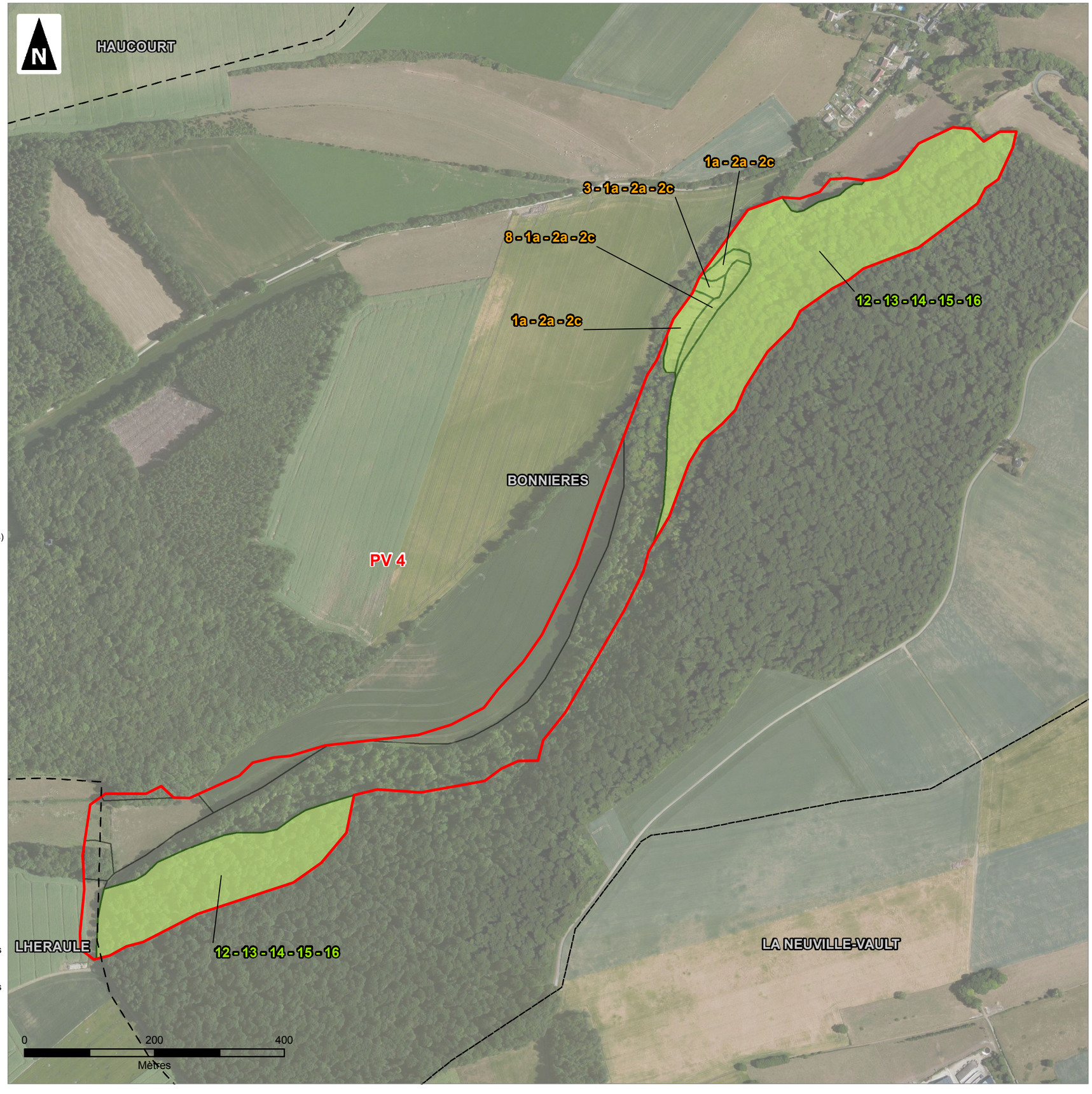

1:6 000
(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)

Réalisation : AIRELE - 2013
Source de fond de carte : BING
Sources de données : IGN - DREAL PICARDIE - AIRELE, 2013

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Localisation des mesures
- VBN 1 et VBN 2 -

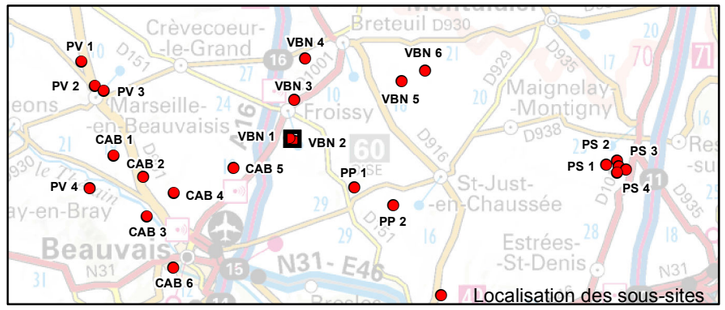

- Limites communales
- Délimitation du Site d'Importance Communautaire FR2200369
- Habitat d'intérêt communautaire
- Habitat d'intérêt non communautaire

Mesures concernées par les milieux ouverts :

- 1a : Entretien par fauche des milieux calcicoles ouverts remarquables (pelouses et junipéraies)
- 1b : Restauration par fauche des milieux calcicoles ouverts remarquables (pelouses et junipéraies)
- 2a : Entretien par pâturage extensif des milieux calcicoles ouverts remarquables (pelouses et junipéraies)
- 2b : Restauration par pâturage extensif des milieux calcicoles ouverts remarquables (pelouses et junipéraies)
- 2c : Equipements pastoraux dans le cadre d'un projet de génie écologique
- 3 : Eclaircie d'un peuplement de Genévriers
- 4 : Restauration des milieux ouverts par coupe d'arbres et d'arbustes
- 5 : Gestion des rejets, drageons, ronciers et jeunes repousses consécutifs à une opération de restauration
- 6 : Etrépage de surfaces limitées de pelouses calcicoles ou d'éboulis
- 7a : Travaux de mise en défens et de fermeture ou d'aménagements des accès
- 7b : Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact
- 8 : Débroussaillage manuel des ligneux
- 9 : Création d'éboulis sur d'anciens fronts de taille existants
- 10 : Mise en œuvre d'un programme de conservation ex-situ de la station de Sisymbre couché
- 11 : Gestion extensive des prairies de fauche
- 18 : Maintenir et entretenir les haies et bandes boisées entre les milieux ouverts du site Natura 2000 et les parcelles cultivées connexes
- 19 : Replanter des haies et bandes boisées entre les milieux ouverts du site Natura 2000 et les parcelles cultivées connexes
- 20 : Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable

Mesures concernées par les milieux forestiers :

- 12 : Créer ou entretenir les lisières étagées internes et externes
- 13 : Favoriser la régénération naturelle des peuplements
- 14 : Favoriser les boisements avec sous-étage
- 15 : Conserver les arbres morts ou dépérissants
- 16 : Privilégier les dégagements manuels ou mécaniques qu'à l'emploi de produits phytosanitaires
- 21 : Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable

Mesures concernant des espèces :

- 17 : Sécuriser les cavités à chiroptères et empêcher les dérangements d'origine anthropique

La mesure 7b peut être mise en place sur l'ensemble des habitats naturels ou habitats d'espèces d'intérêt communautaire bénéficiant d'un contrat Natura 2000 (pour l'une des 20 autres mesures).

Les mesures 18 et 19 peuvent être mises en place sur l'ensemble des habitats naturels ou habitats d'espèces d'intérêt communautaire suivants : 6210, 6210-9, 6210-22, 6510-6, 6510-7, sous respect des conditions d'éligibilité citées dans les contrats Natura 2000 correspondants.

Les mesures 20 et 21 peuvent être mises en place sur l'ensemble des habitats naturels ou habitats d'espèces d'intérêt communautaire où une espèce indésirable est implantée.

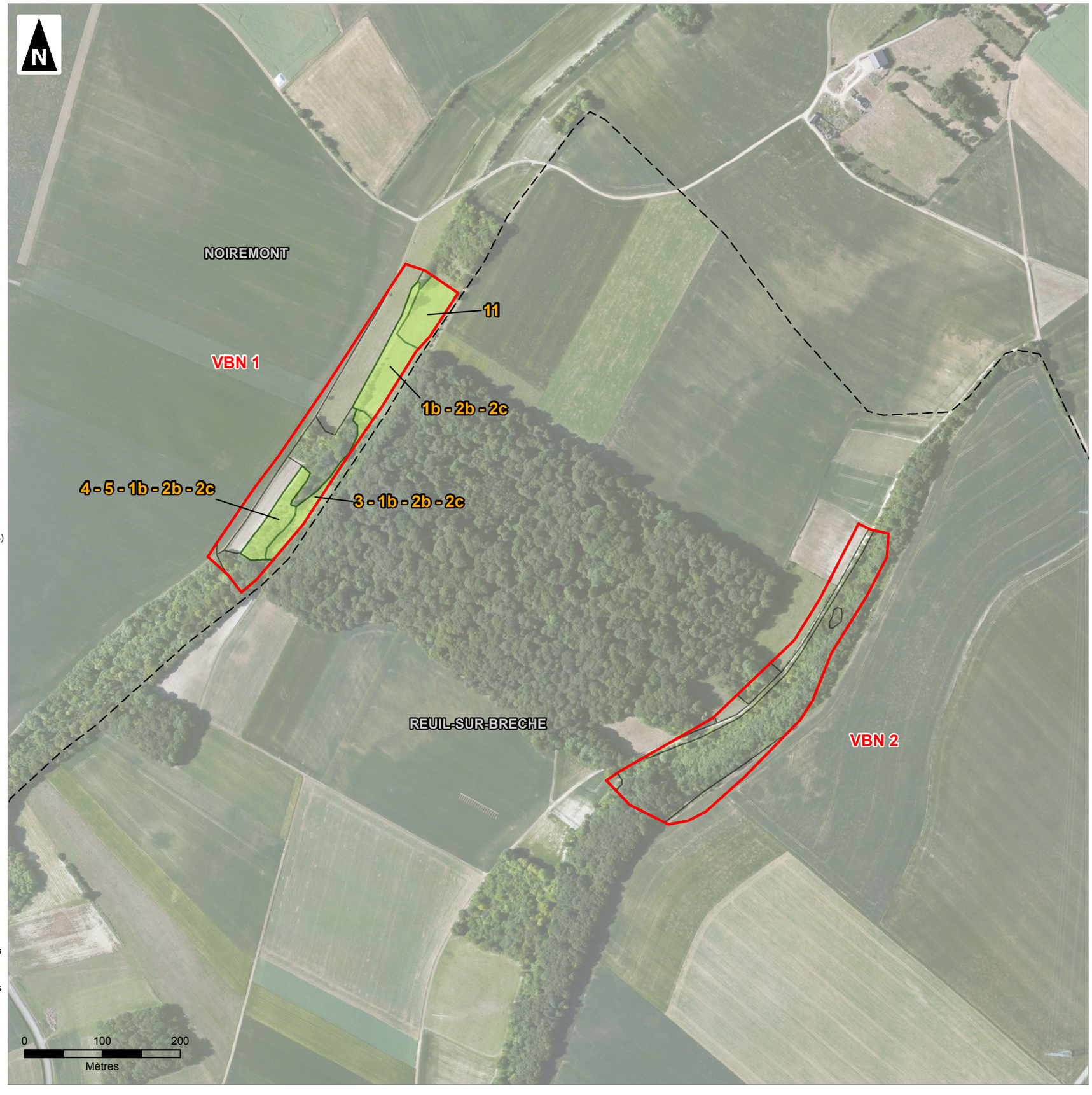

1:5 000
(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)

Réalisation : AIRELE - 2013
Source de fond de carte : BING
Sources de données : IGN - DREAL PICARDIE - AIRELE, 2013

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Localisation des mesures
- VBN 3 -

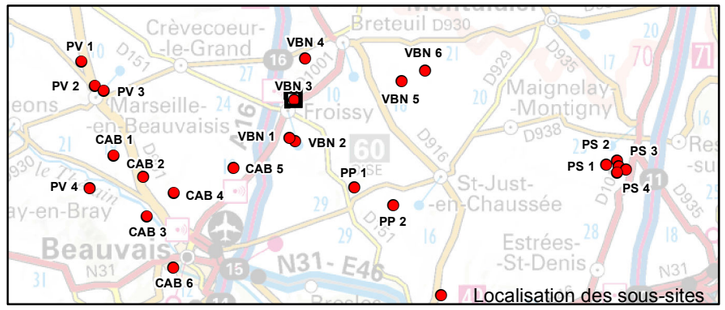

- Limites communales
- Délimitation du Site d'Importance Communautaire FR2200369
- Habitat d'intérêt communautaire
- Habitat d'intérêt non communautaire

Mesures concernées par les milieux ouverts :

- 1a : Entretien par fauche des milieux calcicoles ouverts remarquables (pelouses et junipéraies)
- 1b : Restauration par fauche des milieux calcicoles ouverts remarquables (pelouses et junipéraies)
- 2a : Entretien par pâturage extensif des milieux calcicoles ouverts remarquables (pelouses et junipéraies)
- 2b : Restauration par pâturage extensif des milieux calcicoles ouverts remarquables (pelouses et junipéraies)
- 2c : Equipements pastoraux dans le cadre d'un projet de génie écologique
- 3 : Eclaircie d'un peuplement de Genévriers
- 4 : Restauration des milieux ouverts par coupe d'arbres et d'arbustes
- 5 : Gestion des rejets, drageons, ronciers et jeunes repousses consécutifs à une opération de restauration
- 6 : Etrépage de surfaces limitées de pelouses calcicoles ou d'éboulis
- 7a : Travaux de mise en défens et de fermeture ou d'aménagements des accès
- 7b : Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact
- 8 : Débroussaillage manuel des ligneux
- 9 : Création d'éboulis sur d'anciens fronts de taille existants
- 10 : Mise en œuvre d'un programme de conservation ex-situ de la station de Sisymbre couché
- 11 : Gestion extensive des prairies de fauche
- 18 : Maintenir et entretenir les haies et bandes boisées entre les milieux ouverts du site Natura 2000 et les parcelles cultivées connexes
- 19 : Replanter des haies et bandes boisées entre les milieux ouverts du site Natura 2000 et les parcelles cultivées connexes
- 20 : Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable

Mesures concernées par les milieux forestiers :

- 12 : Créer ou entretenir les lisières étagées internes et externes
- 13 : Favoriser la régénération naturelle des peuplements
- 14 : Favoriser les boisements avec sous-étage
- 15 : Conserver les arbres morts ou dépérissants
- 16 : Privilégier les dégagements manuels ou mécaniques qu'à l'emploi de produits phytosanitaires
- 21 : Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable

Mesures concernant des espèces :

- 17 : Sécuriser les cavités à chiroptères et empêcher les dérangements d'origine anthropique

La mesure 7b peut être mise en place sur l'ensemble des habitats naturels ou habitats d'espèces d'intérêt communautaire bénéficiant d'un contrat Natura 2000 (pour l'une des 20 autres mesures).

Les mesures 18 et 19 peuvent être mises en place sur l'ensemble des habitats naturels ou habitats d'espèces d'intérêt communautaire suivants : 6210, 6210-9, 6210-22, 6510-6, 6510-7, sous respect des conditions d'éligibilité citées dans les contrats Natura 2000 correspondants.

Les mesures 20 et 21 peuvent être mises en place sur l'ensemble des habitats naturels ou habitats d'espèces d'intérêt communautaire où une espèce indésirable est implantée.

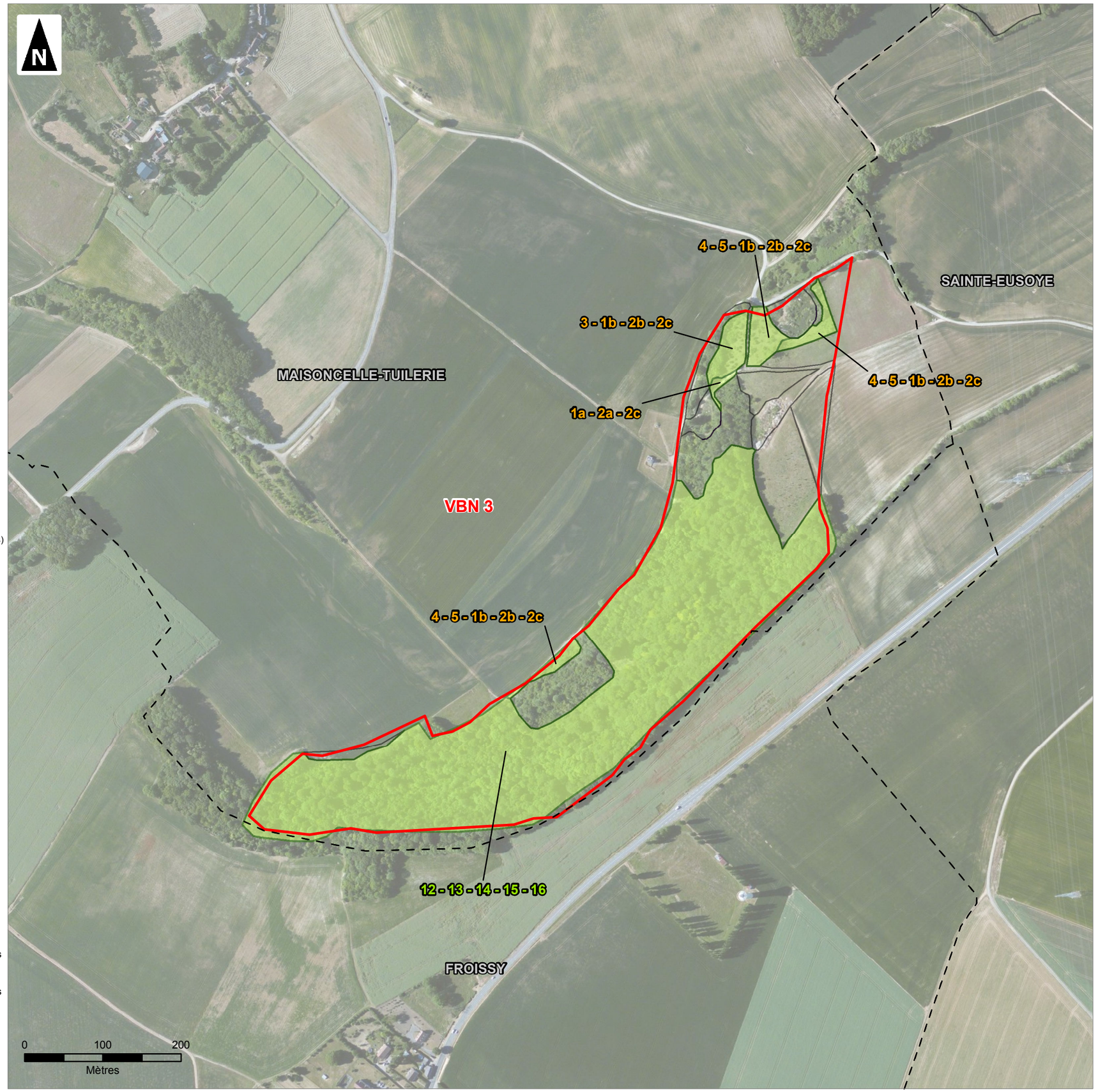

1:5 000
(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)

Réalisation : AIRELE - 2013
Source de fond de carte : BING
Sources de données : IGN - DREAL PICARDIE - AIRELE, 2013

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Localisation des mesures
- VBN 4 -

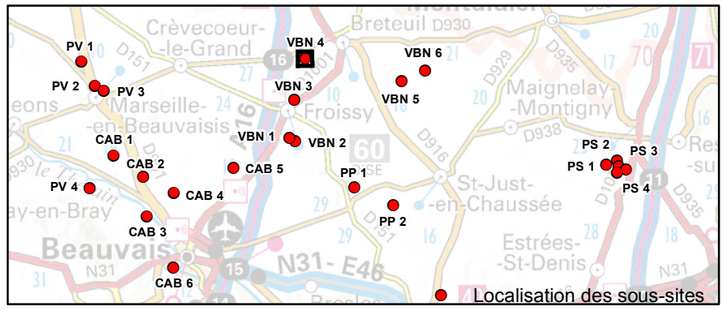

- Limites communales
- Délimitation du Site d'Importance Communautaire FR2200369
- Habitat d'intérêt communautaire
- Habitat d'intérêt non communautaire

Mesures concernées par les milieux ouverts :

- 1a : Entretien par fauche des milieux calcicoles ouverts remarquables (pelouses et junipéraies)
- 1b : Restauration par fauche des milieux calcicoles ouverts remarquables (pelouses et junipéraies)
- 2a : Entretien par pâturage extensif des milieux calcicoles ouverts remarquables (pelouses et junipéraies)
- 2b : Restauration par pâturage extensif des milieux calcicoles ouverts remarquables (pelouses et junipéraies)
- 2c : Equipements pastoraux dans le cadre d'un projet de génie écologique
- 3 : Eclaircie d'un peuplement de Genévriers
- 4 : Restauration des milieux ouverts par coupe d'arbres et d'arbustes
- 5 : Gestion des rejets, drageons, ronciers et jeunes repousses consécutifs à une opération de restauration
- 6 : Etrépage de surfaces limitées de pelouses calcicoles ou d'éboulis
- 7a : Travaux de mise en défens et de fermeture ou d'aménagements des accès
- 7b : Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact
- 8 : Débroussaillage manuel des ligneux
- 9 : Création d'éboulis sur d'anciens fronts de taille existants
- 10 : Mise en œuvre d'un programme de conservation ex-situ de la station de Sisymbre couché
- 11 : Gestion extensive des prairies de fauche
- 18 : Maintenir et entretenir les haies et bandes boisées entre les milieux ouverts du site Natura 2000 et les parcelles cultivées connexes
- 19 : Replanter des haies et bandes boisées entre les milieux ouverts du site Natura 2000 et les parcelles cultivées connexes
- 20 : Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable

Mesures concernées par les milieux forestiers :

- 12 : Créer ou entretenir les lisières étagées internes et externes
- 13 : Favoriser la régénération naturelle des peuplements
- 14 : Favoriser les boisements avec sous-étage
- 15 : Conserver les arbres morts ou dépérissants
- 16 : Privilégier les dégagements manuels ou mécaniques qu'à l'emploi de produits phytosanitaires
- 21 : Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable

Mesures concernant des espèces :

- 17 : Sécuriser les cavités à chiroptères et empêcher les dérangements d'origine anthropique

La mesure 7b peut être mise en place sur l'ensemble des habitats naturels ou habitats d'espèces d'intérêt communautaire bénéficiant d'un contrat Natura 2000 (pour l'une des 20 autres mesures).

Les mesures 18 et 19 peuvent être mises en place sur l'ensemble des habitats naturels ou habitats d'espèces d'intérêt communautaire suivants : 6210, 6210-9, 6210-22, 6510-6, 6510-7, sous respect des conditions d'éligibilité citées dans les contrats Natura 2000 correspondants.

Les mesures 20 et 21 peuvent être mises en place sur l'ensemble des habitats naturels ou habitats d'espèces d'intérêt communautaire où une espèce indésirable est implantée.

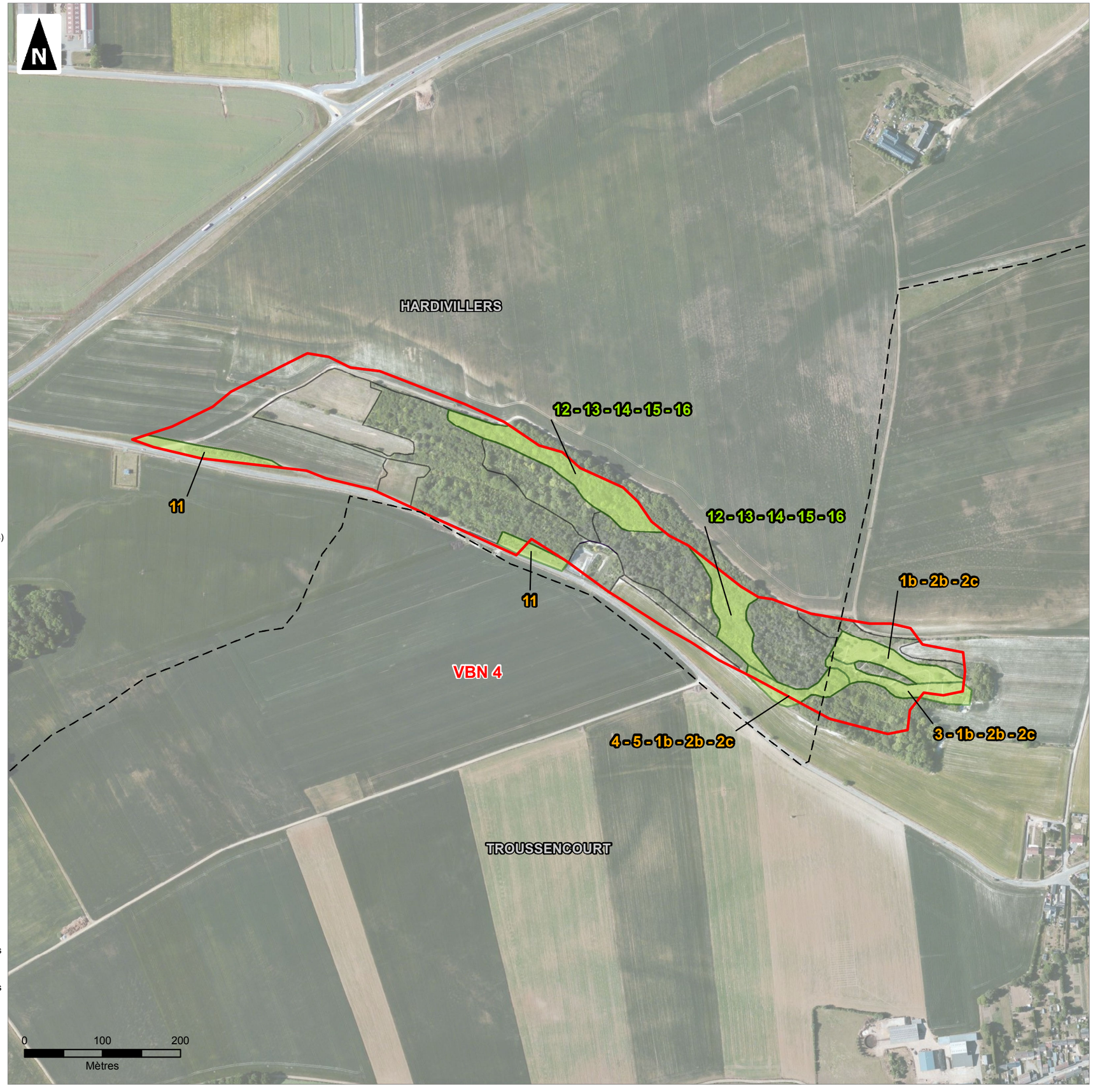

1:5 000
(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)

Réalisation : AIRELE - 2013
Source de fond de carte : BING
Sources de données : IGN - DREAL PICARDIE - AIRELE, 2013

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Localisation des mesures
- VBN 5 et VBN 6 -

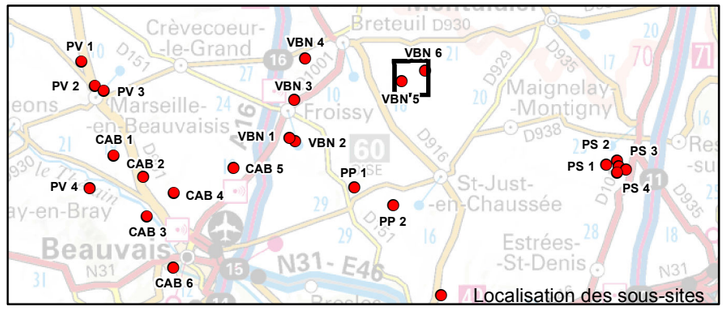

- Limites communales
- Délimitation du Site d'Importance Communautaire FR2200369
- Habitat d'intérêt communautaire
- Habitat d'intérêt communautaire prioritaire
- Habitat d'intérêt non communautaire

Mesures concernées par les milieux ouverts :

- 1a : Entretien par fauche des milieux calcicoles ouverts remarquables (pelouses et junipéraies)
- 1b : Restauration par fauche des milieux calcicoles ouverts remarquables (pelouses et junipéraies)
- 2a : Entretien par pâturage extensif des milieux calcicoles ouverts remarquables (pelouses et junipéraies)
- 2b : Restauration par pâturage extensif des milieux calcicoles ouverts remarquables (pelouses et junipéraies)
- 2c : Equipements pastoraux dans le cadre d'un projet de génie écologique
- 3 : Eclaircie d'un peuplement de Genévriers
- 4 : Restauration des milieux ouverts par coupe d'arbres et d'arbustes
- 5 : Gestion des rejets, drageons, ronciers et jeunes repousses consécutifs à une opération de restauration
- 6 : Etrépage de surfaces limitées de pelouses calcicoles ou d'éboulis
- 7a : Travaux de mise en défens et de fermeture ou d'aménagements des accès
- 7b : Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact
- 8 : Débroussaillage manuel des ligneux
- 9 : Création d'éboulis sur d'anciens fronts de taille existants
- 10 : Mise en œuvre d'un programme de conservation ex-situ de la station de Sisymbre couché
- 11 : Gestion extensive des prairies de fauche
- 18 : Maintenir et entretenir les haies et bandes boisées entre les milieux ouverts du site Natura 2000 et les parcelles cultivées connexes
- 19 : Replanter des haies et bandes boisées entre les milieux ouverts du site Natura 2000 et les parcelles cultivées connexes
- 20 : Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable

Mesures concernées par les milieux forestiers :

- 12 : Créer ou entretenir les lisières étagées internes et externes
- 13 : Favoriser la régénération naturelle des peuplements
- 14 : Favoriser les boisements avec sous-étage
- 15 : Conserver les arbres morts ou dépérissants
- 16 : Privilégier les dégagements manuels ou mécaniques qu'à l'emploi de produits phytosanitaires
- 21 : Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable

Mesures concernant des espèces :

- 17 : Sécuriser les cavités à chiroptères et empêcher les dérangements d'origine anthropique

La mesure 7b peut être mise en place sur l'ensemble des habitats naturels ou habitats d'espèces d'intérêt communautaire bénéficiant d'un contrat Natura 2000 (pour l'une des 20 autres mesures).

Les mesures 18 et 19 peuvent être mises en place sur l'ensemble des habitats naturels ou habitats d'espèces d'intérêt communautaire suivants : 6210, 6210-9, 6210-22, 6510-6, 6510-7, sous respect des conditions d'éligibilité citées dans les contrats Natura 2000 correspondants.

Les mesures 20 et 21 peuvent être mises en place sur l'ensemble des habitats naturels ou habitats d'espèces d'intérêt communautaire où une espèce indésirable est implantée.

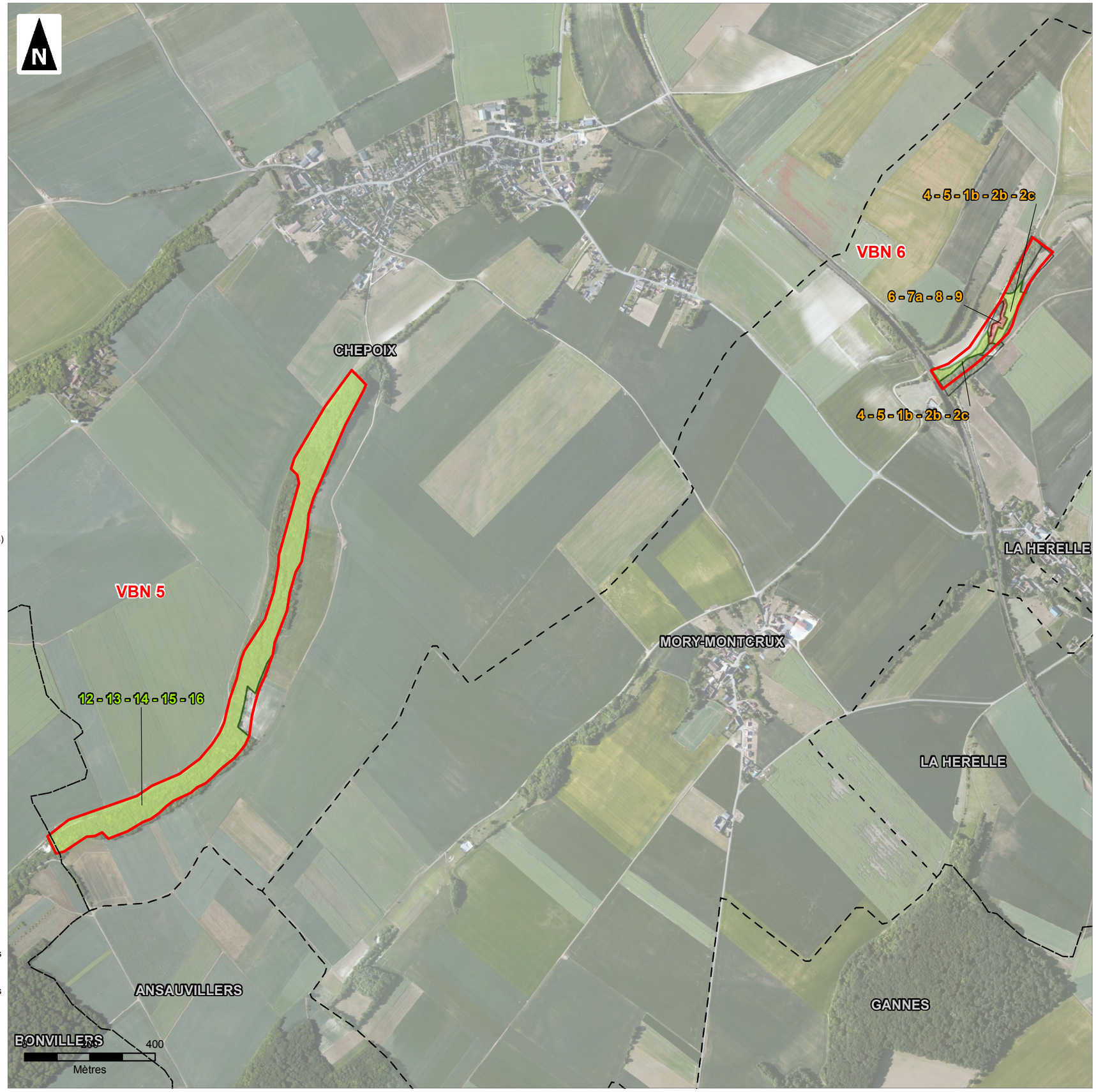

1:12 000
(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)

Réalisation : AIRELE - 2013
Source de fond de carte : BING
Sources de données : IGN - DREAL PICARDIE - AIRELE, 2013

CHAPITRE 11. LISTE DES ESPECES VEGETALES OBSERVEES LORS DES INVENTAIRES

Taxon	Nom commun	Stat.	Rar.	Men.	Patrim	Invas.	Legisl.	L. rouges
Acer campestre L.	Érable champêtre	I(NSC)	C	LC				
Acer pseudoplatanus L.	Érable sycomore [Sycomore]	I(NSC)	CC	LC				
Achillea millefolium L.	Achillée millefeuille	I(C)	CC	LC				
Adoxa moschatellina L.	Adoxe moscatelline	I	AC	LC				
Agrimonia eupatoria L.	Aigremoine eupatoire	I	C	LC				
Ajuga genevensis L.	Bugle de Genève	I	AR	LC				
Ajuga reptans L.	Bugle rampante	I	C	LC				
Alliaria petiolata (Bieb.) Cavara et Grande	Alliaire officinale [Alliaire]	I	C	LC				
Alnus glutinosa (L.) Gaertn.	Aulne glutineux	I(NSC)	C	LC				
Alopecurus myosuroides Huds.	Vulpin des champs	I	CC	LC				
Alopecurus pratensis L.	Vulpin des prés	I	AC	LC				
Anacamptis pyramidalis (L.) L.C.M. Rich.	Anacamptis pyramidal [Orchis pyramidal]	I	AR	NT	oui		A2<>6;C(1)	
Anemone nemorosa L.	Anémone sylvie	I	C	LC				
Anthericum ramosum L.	Phalangère rameuse [Herbe à l'araignée]	I	R	NT	oui		R1	
Anthoxanthum odoratum L.	Flouve odorante	I	AC	LC				
Anthriscus sylvestris (L.) Hoffmann	Anthrisque sauvage [Persil d'âne]	I	C	LC				
Anthyllis vulneraria L.	Anthyllide vulnéraire (s.l.) [Vulnéraire]	I	AC	LC				
Aquilegia vulgaris L.	Ancolie commune	IC(NS)	C{PC,?,?	LC				
Arctium lappa L.	Bardane à grosses têtes [Grande bardane]	I	AC	LC				
Arrhenatherum elatius (L.) Beauv. ex J. et C. Presl	Fromental élevé (s.l.)	I	CC	LC				
Artemisia vulgaris L.	Armoise commune [Herbe à cent goûts]	I	CC	LC				
Arum maculatum L.	Gouet tacheté	I	CC	LC				
Asperula cynanchica L.	Aspérule à l'esquinancie [Herbe à l'esquinancie]	I	AC	LC				(Rp)
Astragalus glycyphyllos L.	Astragale à feuilles de réglisse [Réglisse	I	PC	LC				
Avenula pratensis (L.) Dum.	Avenule des prés	I	PC	LC				
Avenula pubescens (Huds.) Dum.	Avenule pubescente	I	PC	LC				
Bellis perennis L.	Pâquerette vivace	I(SC)	CC	LC				
Betula pendula Roth	Bouleau verruqueux	I(NC)	CC	LC				
Blackstonia perfoliata (L.) Huds.	Chlore perfoliée	I	AR	LC				
Brachypodium pinnatum (L.) Beauv.	Brachypode penné (s.l.)	I	C	LC				
Brachypodium sylvaticum (Huds.) Beauv.	Brachypode des forêts	I	C	LC				
Briza media L.	Brize intermédiaire [Amourette commune]	I	PC	LC				
Bromus erectus Huds.	Brome dressé	I	AC	LC				
Bromus sterilis L.	Brome stérile	I	CC	LC				
Bunium bulbocastanum L.	Bunium noix-de-terre [Terrenoix]	I	AR	NT	oui			
Bupleurum falcatum L.	Buplèvre en faux	I	AC	LC				
Campanula glomerata L.	Campanule agglomérée	I	AR	NT	oui			

Taxon	Nom commun	Stat.	Rar.	Men.	Patrim	Invas.	Legisl.	L. rouges
Campanula rapunculus L.	Campanule raiponce	I	AC	LC				
Campanula rotundifolia L.	Campanule à feuilles rondes (s.l.)	I	AC	LC				
Carduus crispus L.	Chardon crépu (s.l.)	I	AC	LC				
Carex divulsa Stokes	Laîche écartée (s.l.)	I	PC?	DD				
Carex flacca Schreb.	Laîche glauque	I	C	LC				
Carex sylvatica Huds.	Laîche des forêts	I	C	LC				
Carex tomentosa L.	Laîche tomenteuse	I	R	NT	oui			
Carlina vulgaris L.	Carline commune (s.l.)	I	AC	LC				
Carpinus betulus L.	Charme commun	I(NSC)	CC	LC				
Centaurea jacea L.	Centaurée jacée (s.l.)	I(C)	C	LC				
Centaurea jacea L. subsp. *grandiflora* (Gaudin) Schübl. et Martens	Centaurée des prés	I	PC?	DD				
Centaurea jacea L. subsp. *nigra* (L.) Bonnier et Layens	Centaurée noire	I	AC?	DD				
Centaurea scabiosa L.	Centaurée scabieuse	I	C	LC				
Cephalanthera damasonium (Mill.) Druce	Céphalanthère à grandes fleurs	I	AR	NT	oui		A2<>6;C(1)	
Cerastium fontanum Baumg.	Céraiste des fontaines (s.l.)	I	CC	LC				
Chaerophyllum temulum L.	Cerfeuil penché	I	C	LC				
Cirsium acaule Scop.	Cirse acaule	I	AC	LC				
Cirsium arvense (L.) Scop.	Cirse des champs	I	CC	LC				
Clematis vitalba L.	Clématite des haies [Herbe aux gueux]	I	CC	LC				
Conopodium majus (Gouan) Loret	Conopode dénudé	I	R	NT	oui			
Cornus mas L.	Cornouiller mâle	I(C)	PC	LC				
Cornus sanguinea L.	Cornouiller sanguin	I(C)	CC	LC				
Corylus avellana L.	Noisetier commun [Noisetier ; Coudrier]	I(S?C)	CC	LC				
Crataegus monogyna Jacq.	Aubépine à un style	I(NC)	CC	LC				
Crepis polymorpha Pourr.	Crépide à feuilles de pissenlit	I	AC	LC				
Cruciata laevipes Opiz	Croisette velue [Gaillet croisette]	I	C	LC				
Dactylis glomerata L.	Dactyle aggloméré	I(NC)	CC	LC				
Dactylorhiza fuchsii (Druce) Soó	Dactylorhize de Fuchs	I	PC	LC			A2<>6;C(1)	
Daucus carota L.	Carotte commune (s.l.)	I(SC)	CC	LC				
Digitalis lutea L.	Digitale jaune	I	R	VU	oui			R
Echium vulgare L.	Vipérine commune [Vipérine]	I	AC	LC				
Epilobium angustifolium L.	Épilobe en épi [Laurier de Saint-Antoine]	I	C	LC				
Epilobium parviflorum Schreb.	Épilobe à petites fleurs	I	CC	LC				
Epipactis atrorubens (Hoffmann) Besser	Épipactis brun rouge	I	AR	NT	oui		A2<>6;C(1)	
Eryngium campestre L.	Panicaut champêtre [Chardon roulant]	I	AC	LC				
Euonymus europaeus L.	Fusain d'Europe	I(C)	C	LC				
Eupatorium cannabinum L.	Eupatoire chanvrine	I	C	LC				
Euphorbia ×pseudovirgata (Schur) Soó	Euphorbe fausse-baguette	N	R?	H				

Taxon	Nom commun	Stat.	Rar.	Men.	Patrim	Invas.	Legisl.	L. rouges
Euphorbia amygdaloides L.	Euphorbe des bois (s.l.)	I	C	LC				
Euphrasia officinalis L.	Euphraise officinale (s.l.) [Casse-lunettes ; E	I	R?	DD				
Fagus sylvatica L.	Hêtre commun [Hêtre]	I(NC)	C	LC				
Festuca lemanii Bast.	Fétuque de Léman	I	AC	LC				
Festuca rubra L.	Fétuque rouge (s.l.)	I(C)	CC	LC				
Fragaria vesca L.	Fraisier sauvage	I(C)	C	LC				
Fraxinus excelsior L.	Frêne commun	I(NC)	CC	LC				
Galium aparine L.	Gaillet gratteron	I	CC	LC				
Galium mollugo L.	Gaillet élevé (s.l.)	I	CC	LC				Rp
Galium odoratum (L.) Scop.	Gaillet odorant [Aspérule odorante]	I	AC	LC				
Galium pumilum Murray	Gaillet couché	I	AR	VU	oui			R
Galium verum L.	Gaillet jaune	I	AC	LC				
Genista tinctoria L.	Genêt des teinturiers (s.l.)	I	PC	LC				
Gentianella germanica (Willd.) Börner	Gentianelle d'Allemagne	I	PC	NT	oui			
Geranium columbinum L.	Géranium colombin	I	PC	LC				
Geranium dissectum L.	Géranium découpé	I	CC	LC				
Geranium pyrenaicum Burm. f.	Géranium des Pyrénées	Z	AC	ZLC				
Geranium robertianum L.	Géranium herbe-à-Robert (s.l.)	I	CC	LC				(Rp)
Geum urbanum L.	Benoîte commune	I	CC	LC				
Glechoma hederacea L.	Gléchome lierre-terrestre [Lierre terrestre]	I	CC	LC				
Gymnadenia conopsea (L.) R. Brown	Gymnadénie moucheron	I	PC	LC			A2<>6;C(1)	
Hedera helix L.	Lierre grimpant (s.l.)	I(C)	CC	LC				
Helianthemum nummularium (L.) Mill.	Hélianthème nummulaire (s.l.)	I	AC	LC				
Helleborus foetidus L.	Hellébore fétide	I(NSC)	AR	LC				
Heracleum sphondylium L.	Berce commune [Branc-ursine]	I	CC	LC				
Hesperis matronalis L.	Julienne des dames	NSA(C)	AR?	H				
Hieracium pilosella L.	Épervière piloselle	I	AC	LC				
Hieracium umbellatum L.	Épervière en ombelle	I	PC	LC				
Himantoglossum hircinum (L.) Spreng.	Himantoglosse barbe-de-bouc [Loroglosse ; Orchis bouc]	I	PC	NT	oui		A2<>6;C(1)	
Hippocrepis comosa L.	Hippocrépide en ombelle	I	PC	LC				
Holcus lanatus L.	Houlque laineuse	I	CC	LC				
Hyacinthoides non-scripta (L.) Chouard ex Rothm.	Endymion penché [Jacinthe des bois]	I(NC)	AC	LC			C0	
Hypericum perforatum L.	Millepertuis perforé (s.l.) [Herbe à mille trous]	I	C	LC				
Hypericum tetrapterum Fries	Millepertuis à quatre ailes	I	PC	LC				
Hypochaeris radicata L.	Porcelle enracinée (s.l.)	I	C	LC				
Iberis amara L.	Ibéride amer	I	AR	NT	oui			
Ilex aquifolium L.	Houx commun [Houx]	I(C)	AC	LC			C0	
Inula conyzae (Griesselich) Meikle	Inule conyze	I	C	LC				

Taxon	Nom commun	Stat.	Rar.	Men.	Patrim	Invas.	Legisl.	L. rouges
Inula conyzae (Griesselich) Meikle	Inule conyze	I	C	LC				
Juglans regia L.	Noyer royal [Noyer]	C(NS)	AR	H				
Juniperus communis L.	Genévrier commun (s.l.)	I	PC	NT	oui			
Knautia arvensis (L.) Coulter	Knautie des champs	I	C	LC				
Koeleria pyramidata (Lam.) Beauv.	Koelérie pyramidale	I	PC	LC				
Laburnum anagyroides Med.	Aubours faux-ébénier [Faux-ébénier]	C(NS)	PC	H				
Lactuca perennis L.	Laitue vivace	I	AR	NT	oui			
Lactuca serriola L.	Laitue scariole	I(C)	C	LC				
Lactuca virosa L.	Laitue vireuse	I	R	NT	oui			
Lamium album L.	Lamier blanc [Ortie blanche]	I	CC	LC				
Lamium galeobdolon (L.) L.	Lamier jaune (s.l.) [Lamier jaune]	I(NSC)	C	LC				
Lamium purpureum L.	Lamier pourpre [Ortie rouge]	I	CC	LC				
Lathyrus pratensis L.	Gesse des prés	I	C	LC				
Leontodon hispidus L.	Liondent hispide (s.l.)	I	AC	LC				
Leucanthemum vulgare Lam.	Leucanthème commune (s.l.) [Grande marguerite]	I	CC	LC				
Ligustrum vulgare L.	Troène commun	I(C)	CC	LC				
Linaria vulgaris Mill.	Linaire commune [Linaire]	I	C	LC				
Linum catharticum L.	Lin purgatif	I	C	LC				
Listera ovata (L.) R. Brown	Listère ovale [Double-feuille]	I	AC	LC			A2<>6;C(1)	
Lonicera periclymenum L.	Chèvrefeuille des bois	I	C	LC				
Lonicera xylosteum L.	Chèvrefeuille camérisier [Camérisier]	I(N)	PC	LC				
Lotus corniculatus L.	Lotier corniculé (s.l.)	I(NC)	C	LC				
Medicago lupulina L.	Luzerne lupuline [Minette ; Mignonnette]	I(C)	CC	LC				
Melampyrum arvense L.	Mélampyre des champs (s.l.)	I	AR	NT	oui			
Melica uniflora Retz.	Mélique uniflore	I	AC	LC				
Mercurialis perennis L.	Mercuriale vivace	I	C	LC				
Mespilus germanica L.	Néflier d'Allemagne [Néflier]	Z(C)	PC	ZLC				
Muscari comosum (L.) Mill.	Muscari à toupet	I(SC)	PC	LC				
Myosotis ramosissima Rochel ex Schult.	Myosotis rameux	I	AC	LC				
Odontites vernus (Bellardi) Dum.	Odontite rouge (s.l.)	I	C	LC				
Ononis repens L.	Bugrane rampante [Arrête-bœuf]	I	AC	LC				
Ophrys insectifera L.	Ophrys mouche	I	PC	NT	oui		A2<>6;C(1)	
Orchis militaris L.	Orchis militaire	I	AR	NT	oui		A2<>6;C(1)	
Orchis purpurea Huds.	Orchis pourpre	I	AC	LC			A2<>6;C(1)	
Orchis simia Lam.	Orchis singe	I	AR	NT	oui		A2<>6;C(1)	
Origanum vulgare L.	Origan commun (s.l.) [Origan ; Marjolaine sauvage]	I	C	LC				

Taxon	Nom commun	Stat.	Rar.	Men.	Patrim	Invas.	Legisl.	L. rouges
Pastinaca sativa L.	Panais commun (s.l.) [Panais]	IZ(C)	C{C,?}	LC{LC,DD}				
Pimpinella saxifraga L.	Boucage saxifrage [Petit boucage]	I	C	LC				
Pinus nigra Arnold	Pin noir (s.l.)	C(NS)	AR?	H				
Pinus sylvestris L.	Pin sylvestre	C(NS)	AC?	H				
Plantago lanceolata L.	Plantain lancéolé	I	CC	LC				
Plantago media L.	Plantain moyen	I	AC	LC				
Platanthera chlorantha (Cust.) Reichenb.	Platanthère des montagnes	I	PC	LC			A2<>6;C(1)	
Poa pratensis L.	Pâturin des prés (s.l.)	I(NC)	CC	LC				
Polygala calcarea F.W. Schultz	Polygala du calcaire	I	PC	NT	oui			
Polygala comosa Schkuhr	Polygala chevelu	I	R	NT	oui		R1	
Polygala vulgaris L.	Polygala commun (s.l.)	I	AC	LC				
Polygonatum multiflorum (L.) All.	Sceau-de-Salomon multiflore [Muguet de	I	C	LC				
Potentilla anserina L.	Potentille des oies [Ansérine ; Argentine]	I	CC	LC				
Potentilla neumanniana Reichenb.	Potentille printanière	I	PC	LC				
Potentilla reptans L.	Potentille rampante [Quintefeuille]	I	CC	LC				
Primula veris L.	Primevère officinale (s.l.)	I	C	LC				
Prunus avium (L.) L.	Prunier merisier (s.l.)	I(NC)	CC	LC				
Prunus mahaleb L.	Prunier de Sainte-Lucie [Bois de Sainte-Lucie]	I(C)	PC	LC				
Prunus spinosa L.	Prunier épineux [Prunellier]	I(NC)	CC	LC				
Pulmonaria officinalis L.	Pulmonaire officinale	C(NS)	E	H				
Pulsatilla vulgaris Mill.	Pulsatille commune [Anémone pulsatille]	I	PC	VU	oui		C0	R
Quercus petraea Lieblein	Chêne sessile [Rouvre]	I(NC)	AC	LC				
Quercus robur L.	Chêne pédonculé	I(NC)	CC	LC				
Ranunculus acris L.	Renoncule âcre (s.l.)	I	CC	LC				
Ranunculus auricomus L.	Renoncule tête-d'or	I	AC	LC				
Ranunculus bulbosus L.	Renoncule bulbeuse	I	C	LC				
Ranunculus ficaria L.	Renoncule à bulbilles (s.l.) [Renoncule ficaire (s.l.)]	I	CC	LC				
Ranunculus repens L.	Renoncule rampante [Pied-de-poule]	I	CC	LC				
Reseda lutea L.	Réséda jaune	I	AC	LC				
Reseda luteola L.	Réséda gaude [Gaude]	I	C	LC				
Rhamnus cathartica L.	Nerprun purgatif	I	AC	LC				
Rhinanthus minor L. subsp. *minor*	Rhinanthe à petites fleurs	I	AR	NT	oui			
Ribes uva-crispa L.	Groseillier épineux [Groseillier à maquereaux]	I(C)	AC	LC				

Taxon	Nom commun	Stat.	Rar.	Men.	Patrim	Invas.	Legisl.	L. rouges
Robinia pseudoacacia L.	Robinier faux-acacia	NC	AC	H		A		
Rosa canina L. s. str.	Rosier des chiens (s.str.)	I	CC	LC				
Rumex acetosa L.	Patience oseille [Oseille sauvage]	I	C	LC				
Salix alba L.	Saule blanc	I(C)	AC	LC				
Salix caprea L.	Saule marsault	I	CC	LC				
Sambucus nigra L.	Sureau noir	I(NSC)	CC	LC				
Sanguisorba minor Scop.	Sanguisorbe pimprenelle (s.l.)	I(N?SC)	AC	LC				
Sanicula europaea L.	Sanicle d'Europe [Sanicle]	I	PC	LC				
Scabiosa columbaria L.	Scabieuse colombaire (s.l.)	I	AC	LC				Rp
Senecio jacobaea L.	Séneçon jacobée [Jacobée]	I	C	LC				
Senecio viscosus L.	Séneçon visqueux	I	PC	LC				
Silene latifolia Poiret	Silène à larges feuilles (s.l.) [Compagnon blanc]	I	CC	LC				
Silene vulgaris (Moench) Garcke	Silène enflé (s.l.)	I	AC	LC				Rp
Sisymbrium supinum L.	Sisymbre couché	I	RR	VU	oui		H2;B;N1;R1	E(E);F1(V);R
Solanum dulcamara L.	Morelle douce-amère	I	C	LC				
Solanum nigrum L.	Morelle noire (s.l.)	I	CC	LC				
Solidago gigantea Ait.	Solidage glabre	Z(SC)	PC?	ZDD		A		
Solidago virgaurea L.	Solidage verge-d'or [Verge d'or]	I	C	LC				
Sonchus arvensis L.	Laiteron des champs	I	CC	LC				
Sorbus torminalis (L.) Crantz	Sorbier alisier [Alisier]	I(C)	PC	LC				
Stachys recta L.	Épiaire droite	I	PC	LC				
Stachys sylvatica L.	Épiaire des forêts [Grande épiaire]	I	CC	LC				
Stellaria holostea L.	Stellaire holostée	I	C	LC				
Symphytum officinale L.	Consoude officinale (s.l.)	I	C	LC				
Tanacetum vulgare L.	Tanaisie commune [Herbe aux vers]	I(C)	CC	LC				
Teucrium chamaedrys L.	Germandrée petit-chêne (s.l.)	I	PC	LC				
Teucrium montanum L.	Germandrée des montagnes	I	AR	NT	oui		R1	
Thesium humifusum DC.	Thésion couché	I	AR	NT	oui			
Thymus praecox Opiz	Thym couché (s.l.)	I	AC	LC				Rp
Thymus pulegioides L.	Thym faux-pouliot	I	PC	LC				
Tilia cordata Mill.	Tilleul à petites feuilles	I(NC)	AC	LC				
Tragopogon pratensis L.	Salsifis des prés (s.l.)	I	AC	LC				
Trifolium medium L.	Trèfle intermédiaire	I	AR	NT	oui			
Trifolium pratense L.	Trèfle des prés	I(NC)	CC	LC				
Trifolium repens L.	Trèfle rampant [Trèfle blanc]	I(NC)	CC	LC				
Ulmus minor Mill.	Orme champêtre	I(NC)	CC	LC				
Urtica dioica L.	Ortie dioïque [Grande ortie]	I	CC	LC				
Valerianella locusta (L.) Laterr.	Valérianelle potagère [Mâche]	I(C)	C	LC				
Verbascum nigrum L.	Molène noire	I	PC	LC				
Verbascum thapsus L.	Molène bouillon-blanc [Bouillon blanc]	I	C	LC				
Verbena officinalis L.	Verveine officinale	I	C	LC				

Taxon	Nom commun	Stat.	Rar.	Men.	Patrim	Invas.	Legisl.	L. rouges
Verbascum thapsus L.	Molène bouillon-blanc [Bouillon blanc]	I	C	LC				
Verbena officinalis L.	Verveine officinale	I	C	LC				
Veronica chamaedrys L.	Véronique petit-chêne	I	C	LC				
Veronica montana L.	Véronique des montagnes	I	PC	LC				
Veronica teucrium L.	Véronique germandrée	I	R	NT	oui			
Viburnum lantana L.	Viorne lantane [Mancienne]	I(C)	C	LC				
Viburnum opulus L.	Viorne obier	I(C)	C	LC				
Vicia cracca L.	Vesce à épis	I	C	LC				
Vinca minor L.	Pervenche couchée [Petite pervenche]	I	AC	LC				
Vincetoxicum hirundinaria Med.	Dompte-venin officinal	I	AR	LC				
Viola odorata L.	Violette odorante	I(N?C)	AC	LC				

Figure 1. Liste des espèces végétales observées sur le site Natura 2000 (Airele, 2011)

LEGENDE :

Statut :

I : Indigène

X : Néo-indigène potentiel

Z : Eurynaturalisé

N : Sténonaturalisé

A : adventice

C : Cultivé

? = indication complémentaire de statut douteux ou incertain se plaçant après le code de statut (I?, Z?, N?, S?, A?, E?).

?? = taxon dont la présence est hypothétique dans la Picardie

Rareté rég. :

E : Exceptionnel

RR : Très rare

R : Rare

AR : Assez rare

PC : Peu commun

AC : Assez commun

C : Commun

CC : Très commun

E? RR? Etc : Degré de rareté à confirmer

[ ] : Fréquence culturale

Menace rég :

CR : Gravement menacé de disparition

EN : Menacé de disparition

VU : Vulnérable

NT : Quasi-menacé

LC : Préoccupation mineure

DD : taxon insuffisament documenté

H : Définition de menace non adaptée

Intérêt patrimonial

Liste rouge :

E : rare, menacé ou endémique au niveau européen ; le code U.I.C.N. retenu à cette échelle est indiqué entre parenthèses : E(V), E(E)...

F1 : menacé en France (taxon prioritaire) ; le code U.I.C.N. retenu à cette échelle est indiqué entre parenthèses : F1(V), F1(E)...

R : inscrit à la liste rouge régionale des plantes menacées.

Rp : La lettre « p » en plus du symbole signifie que le statut concerne partiellement le taxon (le statut se situant à un rang inférieur), exemple : R1p = taxon concerné partiellement par l'arrêté du 17 août 1989.

Législation / Protection :

R1 = Protection régionale. Taxon protégé dans la région Picardie au titre de l'arrêté du 17 août 1989.

CO : taxon inscrit dans l'Arrêté du 13 octobre 1989 (Journal officiel du 10 décembre 1989) modifié par l'arrêté du 5 octobre 1992 (Journal officiel du 26 octobre 1992) relatif à la liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire.

H2 : Protection européenne. Annexe II de la Directive 92/43 CEE : "Habitats, Faune, Flore" ;

B : Protection européenne. Annexe I de la Convention de Berne relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe, Conseil de l'Europe, 6 mars 1992.

N1 : Protection nationale. Taxon de l'Annexe 1 de l'arrêté du 20 janvier 1982 modifié par l'arrêté du 31 août 1995 ;

A2<> 6 : désigne toutes les parties et tous les produits des taxons de l'Annexe II sauf :

a) les graines et le pollen (y compris les pollinies) ;

b) les cultures de tissus et les cultures de plantules en flacons ;

c) les fleurs coupées des plantes reproduites artificiellement, et

d) les fruits et leurs parties et produits de *Vanilla* spp. reproduites artificiellement

C1 : Annexe C : Liste des espèces faisant l'objet d'un traitement spécifique de la part de la Communauté (Règlement C.E.E. n° 3143/87 du 19 octobre 1987). C(1) = Partie 1 : Espèces visées à l'article 3, paragraphe 1.

SOURCE :

« Inventaire de la flore vasculaire de Picardie (Ptéridophytes et Spermatophytes) : raretés, protections, menaces et statuts » (TOUSSAINT, Benoît (Coord.)). Version 3a/septembre 2005 Ouvrage réalisé par le Centre Régional de Phytosociologie/Conservatoire Botanique National de Bailleul en collaboration avec le Collectif botanique de Picardie. Avec le soutien de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Picardie et du Conseil Régional de Picardie.

A noter qu'il existe une nouvelle version de ce document postérieure à la saisie : HAUGUEL, J.-C. & TOUSSAINT, B. (coord.), 2012. – Inventaire de la flore vasculaire de Picardie (Ptéridophytes et Spermatophytes) : raretés, protections, menaces et statuts. Version n°4c – juin 2012. Centre régional de phytosociologie agréé Conservatoire botanique national de Bailleul, avec la collaboration du Collectif botanique de Picardie. I-XIX ; 1-74

CHAPITRE 12. RELEVES PHYTOSOCIOLOGIQUES REALISES EN 2011

N° du relevé	PS2_3	CAB6_13	CAB1_2	CAB2_1	CAB6_11	PP1_1	CAB2_2	PS2_1	CAB3_12	PP2_1	PP2_2	CAB3_2	CAB6_2	CAB3_11
Commune	Neufvy-sur-Aronde	Beauvais	Milly-sur-Thérain	Milly-sur-Thérain	Beauvais	Le Plessier-sur-Bulles	Milly-sur-Thérain	Lataule	Fouquenies	Le Mesnil-sur-Bulles	Le Mesnil-sur-Bulles	Fouquenies	Beauvais	Fouquenies
Site	PS2	CAB6	CAB1	CAB2	CAB6	PP1	CAB2	PS2	CAB3	PP2	PP2	CAB3	CAB6	CAB3
Type de milieux	Pelouse calcicole	Pelouse - ourlet à Brachypode penné	Pelouse calcicole	Pelouse calcicole	Pelouse - ourlet à Brachypode penné	Pelouse calcicole	Pelouse calcicole	Pelouse - ourlet à Brachypode penné	Pelouse calcicole	Pelouse calcicole	Pelouse calcicole	Complexe fourré x Ourlet à brachypode	Pelouse - ourlet à Brachypode penné	Pelouse-ourlet
Auteur	Delphine Crespel	Delphine Crespel	Sophie Kiedos	Delphine Crespel	Delphine Crespel	Sophie Carlier-Kiedos	Delphine Crespel	Delphine Crespel	Delphine Crespe	Delphine Crespel	Delphine Crespel	Delphine Crespel	Delphine Crespel	Delphine Crespel
Date	17/09/2011	27/05/2011	23/06/2011	27/05/2011	27/05/2011	05/07/2011	27/05/2011	17/09/2011	10/06/2011	09/06/2011	09/06/2011	10/06/2011	27/05/2011	10/06/2011
Surface	50 m²	30 m²	100 m²	50 m²	50 m²	50 m²	30 m²	50 m²	30 m²	30 m²	10 m²	50 m²	50 m²	50 m²
Exposition	Sud-ouest	Nord-ouest	sud-ouest	Sud-Ouest	Nord-ouest	Nord-ouest	Sud-Ouest	Sud-ouest	Nord-est	Sud-ouest	Sud-ouest	Sud-est	Sud-est	Nord-est
Pente	7%	3 à 5%	3 à 5%	< 1%	3 à 5%	2%	< 1%	5%	10%	<1%	<1%	10%	3 à 5%	10%
Topographie	Milieu de versant	Haut de versant	milieu de versant	milieu de versant	Milieu de versant	Milieu de versant	milieu de versant	Milieu de versant	Milieu de versan	Haut de versant	Haut de versant	Haut de versant	Mileu de versant	Milieu de versant
Substrat	Craie	Craie	Craie	Craie	Craie	Craie	Craie	Craie	Craie	Craie	Craie	Craie	Craie	Craie
Sol	rendzine	rendzine	rendzine	rendzine	rendzine	rendzine	rendzine	rendzine	rendzine	rendzine	rendzine	rendzine	rendzine	rendzine
Habitat phytosociologie	*Avenulo pratensis-Festucetum lemanii*	*Avenulo pratensis-Festucetum lemanii*	*Avenulo pratensis-Festucetum lemanii*	*Avenulo pratensis-Festucetum lemanii*	*Avenulo pratensis-Festucetum lemanii*	*Avenulo pratensis-Festucetum lemanii*	*Avenulo pratensis-Festucetum lemanii*	*Avenulo pratensis-Festucetum lemanii*	*Avenulo pratensis-Festucetum lemanii*	*Avenulo pratensis-Festucetum lemanii*	*Mesobromion erecti*	*Avenulo pratensis-Festucetum lemanii*	*Avenulo pratensis-Festucetum lemanii*	*Avenulo pratensis-Festucetum lemanii*
Strate arbustive														
Hauteur maximal	0,5 m	-	2 m	2 m	2 m	0,5 m	-	0,8 m	-	-	-	2 m	2 m	2 m
Taux de recouvrement	2%	-	3%	2%	3%	3%	-	6%	-	-	-	40%	10%	10%
Rosa canina	+		+		1	+		1					1	
Cornus sanguinea			+			+		+				1		1
Prunus spinosa	+		i					+				1	1	
Crataegus monogyna					1			+				1	1	
Quercus robur	i			+										
Viburnum lantana				+		+								
Corylus avellana				+										
Fagus sylvat1ca				+										
Ligustrum vulgare	+													
Prunus avium								+						
Rhamnus cathartica								1						
Strate herbacée	**27**	**21**	**28**	**23**	**18**	**23**	**19**	**28**	**21**	**16**	**13**	**15**	**20**	**29**
Hauteur maximal	0,4 m	0,5 m	0,5 m	0,2 m	0,6 m	0,3 m	0,2 m	0,4 m	0,5 m	0,1 m	0,1 m	0,6 m	0,6 m	0,5 m
Taux de recouvrement	100%	100%	95%	60%	90%	95%	70%	95%	40%	40%	50%	80%	100%	75%
Carac d'asso														
Avenula pratensis	**2**	**+**			**1**				**+**					
Polygala calcarea*				**+**			**+**							**+**

Mesobromion													
*Festuca lemanii**	2	2	1	1	1	+	1	1		+	1	
Cirsium acaule	1	+	1	1		2			1			+
Briza media	2	+	+		2	2						+
Lotus corniculatus	+	+		1						+	1	
Linum catharticum	+		+					+	+			
Ranunculus bulbosus			+		+				+			
Ononis repens	+			+					+		2	
Primula veris				1			+					+
Carlina vulgaris	+	+				+						
Gymnadenia conopsea		i	1		i							
Plantago media				+								+
Teucrium montanum		+						+				
Medicago lupulina												+
Avenula pubescens												
Anacamptis pyramidalis					i							
Lactuca perennis							+					
Iberis amara								+				
Brometalia												
Carex flacca	2	1	2	2	1	2	+			+	+	+
Bromus erectus		2		3		3	2			3	3	3
Teucrium chamaedrys	1	2	+		+	2	2					2
*Koeleria pyramidata**	2		1		+	+	+			1		1
Hippocrepis comosa			2		2	2		2	2			
Centaurea scabiosa		+	+							+	1	
Helianthemum nummularium		1	1		+			1				
Scabiosa columbaria			+				i					
Thesium humifusum								+	+			
*Pulsatilla vulgaris**	1				2							
Potentilla neumanniana									+			
Blackstonia perfoliata						1						
Vincetoxicum hirundinaria												+
Festuco-Brometea												
Brachypodium pinnatum	2	2	2	2	2	3	1	2		2	2	2
Sanguisorba minor	+	1	+		1	+	1	+	+		2	+
Eryngium campestre		+	+	1	+	1		+		1	2	+
Thymus praecox		2	+			+	+	2	2			+
Pilosella officinarum	1	+	1			2		+				+
Asperula cynanchica	+	2				+						
Trifolio-Geranietea												
Achillea millefolium		+				+		+		+	+	
Bupleurum falcatum	1							+			i	+
Origanum vulgare					+					+		+
Centaurea jacea ssp. nigra				2							1	
Digitalis lutea							1					+
Stachys recta										1	+	
Epipactis atrorubens		+										
Inula conyza						i						
Anthericum ramosum							1					
Genista tinctoria									+			

Autres														
Galium mollugo	+	1	+		+				+				1	
Leucanthemum vulgare		1	+	1	1				1					1
Dactylis glomerata		+			1			+					1	
Hypochaeris radicata	1		+			+		1						
Echium vulgare				+						+	+			
Arrhenatherum elatius	1				2								1	
Daucus carota								i				1		+
Galium pumilum									+					+
Hieracium umbellatum									2					1
Senecio jacobaea					+				+					
Reseda lutea				+						1				
Hypericum perforatum							+							+
Knautia arvensis			i			+								
Agrimonia eupatoria								i				1		
Clematis vitalba	i					+								
Tragopogon pratensis	+							i						
Euphrasia sp.											+			
Plantago lanceolata		+												
Bellis perennis					+									
Cirsium vulgare													+	
Eupatorium cannabinum														+
Inula sp.			+											
Potentilla reptans													1	
Ranunculus repens	+													
Rhinanthus minor minor	+													
Senecio viscosus														+
Taraxacum sp.						+								
Trifolium repens														+
Vicia cracca									+					
Vicia sp.													+	
Bunium bulbocastanum														
Recrues														
Quercus sp.			+			+		i						i
Crataegus monogyna	+							i				+	+	
Rhamnus cathartica	+		i					i						
Cornus sanguinea						+		+						
Prunus spinosa						+						+		
Carpinus betulus				+			+							
Viburnum lantana			i				+							
Fraxinus excelsior														i
Viburnum opulus									+					
Rosa canina								i						
Légende :														
*** espèces caractéristique de l'association : Avenulo pratensis-Festucetum lemanii**														
espèces accompagnatrice de la classe : Festuco valesiacae-Brometea erecti														
graminées sociales														

Tableau 2 - Relevés phytosocioliques effectués sur les milieux pelousaires en 2011 par airele et correspondance phytosociologique

AUTRES RELEVES PHYTOSOCIOLOGIQUES BRUTES REALISES :

Données stationnelles : Coteaux calcaires
Sol : Mésophile et Mésotrophe
Pente : 6 à 27°
Exposition du relevé : Sud-Ouest

Habitat hypothétique : Voile de Genévriers sur pelouse calcicole

N° du relevé	CAB1_3
Date du relevé	23/06/2011
Surface (m²)	100
Recouvrement (%)	97
Nombre d'espèces	32
Strate herbacée (95 %)	**Abondance/Dominance**
Briza media	II
Brachypodium pinnatum	II
Festuca lemanii	II
Carex flacca	II
Medicago lupulina	I
Koeleria pyramidata	I
Asperula cynanchica	I
Centaurea scabiosa	I
Achillea millefolium	I
Gymnadenia conospea	+
Leucanthemum vulgare	+
Euphrasia sp.	+
Cirsium acaule	+
Teucrium montanum	+
Hippocrepis comosa	+
Ononis repens	+
Bupleurum falcatum	+
Inula sp.	+
Lotus corniculatus	+
Eryngium campestre	+
Thymus praecox	+
Pilossella officinarum	+
Linum catharticum	+
Origanum vulgare	+
Galium mollugo	+
Dactylis glomerata	+
Crataegus monogyna	+
Anthyllis vulneraria	+
Strate arbustive (2 %)	**Abondance/Dominance**
Juniperus communis	+
Rosa canina	+
Viburnum lantana	+
Cornus sanguinea	+

Activité :
Présence de lapin

Menaces :
Présence réelle mais négligeable du Brachypode et de quelques repousses de ligneux

Sens de l'évolution : Négatif

Etat de conservation : Bien

Données stationnelles : Coteaux calcaires
Sol : Mésophile et Mésotrophe
Pente : 6 à 27°
Exposition du relevé : Sud-Ouest

Habitat hypothétique : Voile de Genévriers sur pelouse calcicole

N° du relevé	CAB1_4
Date du relevé	23/06/2011
Surface (m²)	100
Recouvrement (%)	98
Nombre d'espèces	
Strate herbacée (98 %)	**Abondance/Dominance**
Brachypodium pinnatum	IV
Koelaria pyramidata	III
Carex flacca	III
Lotus corniculatus	II
Festuca lemanii	II
Erygium campestre	I
Galium mollugo	I
Juniperus communis	I
Centaurea scabiosa	I
Briza media	I
Achillea millefolium	I
Cirsium acaule	I
Inula sp.	+
Tragopogon pratensis	+
Origanum vulgare	+
Leucanthemum vulgare	+
Anthyllis vulneraria	+
Plantago lanceolata	+
Rosa canina	+
Linum catharticum	+
Thymus praecox	+
Agrimonia eupatoria	+
Hypericum perforatum	+
Centaurea jacea	+
Polygala vulgaris	+
Clematis vitalba	+
Echium vulgare	+
Primula veris	+
Plantago media	+
Sorbus torminalis	i
Polygala calcarea	i
Silene vulgaris	i

Menaces :
Densification de la Junipérais ==> fermeture du milieu ?
Présence réelle et non négligeable du Brachypode

Sens de l'évolution : Négatif

Etat de conservation : Bien à moyen

Données stationnelles : Coteaux calcaires
Sol : Mésophile et Eutrophe
Pente : 27 à 45°
Exposition du relevé : Nord-Ouest

Habitat hypothétique : Fourré nitrophile

N° du relevé	CAB6_12
Date du relevé	27/05/2011
Surface (m²)	200
Recouvrement (%)	100
Nombre d'espèces	15
Strate herbacée	**Abondance/Dominance**
Prunus spinosa	
Brachypodium pinnatum	
?	
Carduus crispus	
Cirsium arvense	
Urtica dioica	
Rubus sp.	
Galium aparine	
Lotus corniculatus	
Trifolium repens	
Dactylis glomerata	
Strate arbustive	**Abondance/Dominance**
Crataegus monogyna	
Prunus spinosa	
Acer campestre	
Fraxinus excelsior	

Menaces:
Presence d'espèce nitrophile : Ortie, cirse erissé, galium...

Sens de l'évolution : Négatif

Etat de conservation : Mauvais

Données stationnelles : Coteaux calcaires
Sol : Xérophile et Oligotrophe
Pente : 1 à 6°
Exposition du relevé : Sud-Ouest

Habitat hypothétique : Pelouse rase

N° du relevé	PP2_3
Date du relevé	09/06/2011
Surface (m²)	50
Recouvrement (%)	95
Nombre d'espèces	20
Strate herbacée (85 %)	**Abondance/Dominance**
Thymus pulegioides	III
Hippocrepis comosa	II
Genista tinctoria	II
Thesium humifusum	I
Pulsatilla vulgaris	I
Cirsium acaule	I
Leucanthemum vulgare	I
Carex flacca	+
Linum catharticum	+
Teucrium montanum	+
Helianthemum nummularium	+
Briza media	+
Centaurea scabiosa	+
Scabiosa columbaria	+
Pilosella officinarum	+
Sanguisorba minor	+
Eryngium campestre	+
Strate arbustive (10 %)	**Abondance/Dominance**
Juniperus communis	II
Rosa canina	I
Fagus sylvatica	I

Menaces réelles :
Depot de cravat + passage d'engins motorisés
Marnière qui est comblée
Surfréquentation + feux + depot de bouteille = lieux de rassemblement

Menaces potentielles :
Brachypodium potentiellement envahissant

Sens de l'évolution : Négatif

Etat de conservation : Bien

Données stationnelles : Coteaux calcaires
Sol : Mésophile et Mésotrophe
Pente : 1 à 6°
Exposition du relevé : Sud-Ouest

Habitat hypothétique : Pelouse-Ourlet moyennement embrousaillée

N° du relevé	PP2_4
Date du relevé	09/06/2011
Surface (m²)	100
Recouvrement (%)	100
Nombre d'espèces	19
Strate herbacée (100 %)	**Abondance/Dominance**
Brachypodium pinnatum	III
Viola odorata	II
Eryngium campestre	I
Hippocrepis comosa	I
Cirsium acaule	I
Genista tinctoria	+
Linum catharticum	+
Sanguisorba minor	+
Thymus praecox	+
Koeleria pyramidata	+
Avenula pubescens	+
Carex flacca	+
Centaurea scabiosa	+
Pulsatilla vulgaris	+
Briza media	+
Strate arbustive (30 %)	**Abondance/Dominance**
Rosa canina	II
Cornus sanguinea	I
Sorbus torminalis	+
Prunus spinosa	+

Menaces réelles :
Depot de cravat + passage d'engins motorisés
Marnière qui est comblée
Surfréquentation + feux + depot de bouteille = lieux de rassemblement
Brachypodium très envahissant et fermeture du milieu par les ligneux

Sens de l'évolution : Négatif

Etat de conservation : Mauvais

Données stationnelles : Coteaux calcaires
Sol : Mésophile et Mésotrophe
Pente : 1 à 6°
Exposition du relevé : Nord-Ouest

Habitat hypothétique : Voile de Genévriers faiblement à moyennement embrousaillé

N° du relevé	PP2_5
Date du relevé	09/06/2011
Surface (m²)	50
Recouvrement (%)	100
Nombre d'espèces	28
Strate herbacée (90 %)	**Abondance/Dominance**
Brachypodium pinnatum	III
Bromus erectus	II
Hippocrepis comosa	I
Carex flacca	I
Cirsium acaule	I
Cornus sanguinea	I
Genista tinctoria	I
Koeleria pyramidata	I
Galium pumilum	I
Mercurialis perennis	I
Viola odorata	I
Corylus avellana	+
Sanguisorba minor	+
Aquilegia vulgaris	+
Linum catharticum	+
Festuca lemanii	+
Briza media	+
Ononis repens	+
Primula veris	+
Galium mollugo	+
Galium verum	+
Strate arbustive (40 %)	**Abondance/Dominance**
Juniperus communis	III
Corylus avellana	I
Cornus sanguinea	II
Fraxinus excelsior	+
Viburnum opulus	+
Viburnum lantana	I
Ligustrum vulgare	+
Hors relevé	
Prunus mahaleb	

Menaces réelles :
Marnière qui est comblée
Brachypodium très envahissant et fermeture du milieu par les ligneux

Sens de l'évolution : Négatif

Etat de conservation : Moyen

Données stationnelles : Coteaux calcaires
Sol : Mésophile et Mésotrophe
Pente : 1 à 6°
Exposition du relevé : Sud/Sud-Ouest

Habitat hypothétique : Pelouse avec beaucoup de Fromentale

N° du relevé	PS1_1
Date du relevé	17/06/2011
Surface (m²)	100
Recouvrement (%)	100
Nombre d'espèces	24
Strate herbacée (100 %)	**Abondance/Dominance**
Arrhenatherum elatius	III
Carex flacca	III
Crataegus monogyna	II
Knautia arvensis	I
Centaurea scabiosa	I
Agrimonia eupatoria	I
Primula veris	I
Genista tinctoria	I
Koeleria pyramidata	I
Dactylis glomerata	+
Bunium bulbocastanum	+
Brachypodium pinnatum	+
Origanum vulgare	+
Hypericum perforatum	+
Heracleum sphondylium	+
Hippocrepis comosa	+
Galium verum	+
Eryngium campestre	+
Senecio jacobaea	+
Verbascum nigrum	+
Anthriscus sylvestris	+
Campanula rapunculus	+
Strate herbacée (3 %)	**Abondance/Dominance**
Crataegus monogyna	I
Cornus sanguinea	I

Activités :
Passage de quad et de motocyclette sur le chemin à l'intérieur du site
Reste d'ancienne cloture en bois

Menaces :
Brachypodium pinnatum un peu envahissant

Sens de l'évolution : Négatif

Etat de conservation : Moyen

Données stationnelles : Coteaux calcaires
Sol : Mésophile et Mésotrophe
Pente : 6 à 27°
Exposition du relevé : Sud/Sud-Ouest

Habitat hypothétique : Pelouse-Ourlet moyennement à fortement embroussaillée

N° du relevé	PS1_2
Date du relevé	17/06/2011
Surface (m²)	100
Recouvrement (%)	100
Nombre d'espèces	30
Strate herbacée (100 %)	**Abondance/Dominance**
Brachypodium pinnatum	III
Poa pratensis	III
Arrhenatherum elatius	II
Bromus erectus	II
Lotus corniculatus	I
Dactylis glomerata	I
Origanum vulgare	I
Primula veris	I
Carex flacca	I
Agrimonia eupatoria	+
Crataegus monogyna	+
Achillea millefolium	+
Galium mollugo	+
Linum catharticum	+
Tragopogon pratensis	+
Briza media	+
Cornus sanguinea	+
Carex divulsa	+
Conopodium majus	+
Plantathera chlorantha	+
Eryngium campestre	+
Cirsium acaule	+
Gymnadenia conopsea	+
Bupleurum falcatum	+
Genista tinctoria	+
Rubus sp.	+
Koeleria pyramidata	+
Hypericum perforatum	+
Galium pumilum	+
Viola sp.	+
Strate herbacée (30 %)	**Abondance/Dominance**
Crataegus monogyna	II
Rosa canina	+

Activités :
Passage de quad et de motocyclette sur le chemin à l'intérieur du sit
Reste d'ancienne cloture en bois

Menaces :
Brachypodium pinnatum très envahissant
Beaucoup d'arbuste ce qui entraine une fermeture du milieu

Sens de l'évolution : Négatif

Etat de conservation : Moyen

Données stationnelles : Coteaux calcaires
Sol : Mésophile et Mésotrophe
Pente : 25 à 45°
Exposition du relevé : Nord-Ouest

Habitat hypothétique : Pelouse faiblement embroussaillée

N° du relevé	PS2_3
Date du relevé	17/06/2011
Surface (m²)	100
Recouvrement (%)	100
Nombre d'espèces	30
Strate herbacée (100 %)	**Abondance/Dominance**
Brachypodium pinnatum	II
Carex flacca	II
Koeleria pyramidata	II
Briza media	II
Avenula pratensis	II
Festuca lemanii	II
Teucrium chamaedrys	I
Hypochaeris radicata	I
Pulsatilla vulgaris	I
Bupleurum falcatum	I
Arrhenatherum elatius	I
Pilosella officinarum	I
Cirsium acaule	I
Rhamnus cathartica	+
Crataegus monogyna	+
Tragopogon pratensis	+
Galium mollugo	+
Lotus corniculatus	+
Asperula cynanchica	+
Linum catharticum	+
Ononis repens	+
Rhinanthus minor minor	+
Carlina vulgaris	+
Ranunculus repens	+
Sanguisorba minor	+
Clematis vitalba	i
Strate arbustive (2 %)	**Abondance/Dominance**
Ligustrum vulgare	+
Prunus spinosa	+
Rosa canina	+
Quercus robur	i
Hors relevé	
Orchis simia	
Gymnadenia conopsea	

Menaces :
Brachypodium pinnatum présent maismoins envahissant que sur PS2

Sens de l'évolution : Négatif

Etat de conservation : Bien

Données stationnelles :	Coteaux calcaires
Sol :	Mésophile et Mésotrophe
Pente :	27 à 45°
Exposition du relevé :	Sud-Ouest

Habitat hypothétique : Pelouse-Ourtlet moyennement à fortement embroussaillé

N° du relevé	PS3_1
Date du relevé	09/06/2011
Surface (m²)	50
Recouvrement (%)	100
Nombre d'espèces	36
Strate herbacée (80 %)	**Abondance/Dominance**
Galium verum	I
Galium mollugo	I
Origanum vulgare	I
Brachypodium pinnatum	II
Bupleurum falcatum	+
Arrhenatherum elatius	II
Dactylis glomerata	+
Avenula pratensis	I
Primula veris	I
Agrimonia eupatoria	+
Koelaria pyramidata	II
Carex flacca	I
Centaurea scabiosa	+
Eryngium campestre	+
Lotus corniculatus	+
Avenula pubescens	I
Scabiosa columbaria	I
Achillea millefolium	+
Teucrium chamaedrys	+
Cornus sanguinea	+
Briza media	+
Cirsium acaule	+
Strate arbustive (20 %)	**Abondance/Dominance**
Crataegus monogyna	II
Cornus sanguinea	I

Données stationnelles :	Coteaux calcaires
Sol :	Mésophile et Mésotrophe
Pente :	6 à 27°
Exposition du relevé :	Sud

Habitat hypothétique : Pelouse-Ourtlet faiblement embroussaillée

N° du relevé	PS3_2
Date du relevé	09/06/2011
Surface (m²)	50
Recouvrement (%)	100
Nombre d'espèces	27
Strate herbacée (95 %)	**Abondance/Dominance**
Brachypodium pinnatum	III
Briza media	II
Koeleria pyramidata	II
Carex flacca	II
Cirsium acaule	I
Eryngium campestre	I
Hippocrepis comosa	I
Avenula pratensis	I
Origanum vulgare	I
Galium mollugo	I
Teucrium chamaedrys	I
Arrhenatherum elatius	I
Tragopogon pratensis	+
Dactylis glomerata	+
Crataegus monogyna	+
Primula veris	+
Pilosella officinarum	+
Thymus praecox	+
Knautia arvensis	+
Hypericum perforatum	+
Avenula pubescens	+
Achillea millefolium	+
Carlina vulgaris	+
Ranunculus bulbosus	+
Strate herbacée (5 %)	**Abondance/Dominance**

Données stationnelles :	Coteaux calcaires
Sol :	Mésophile et Mésotrophe
Pente :	6 à 27°
Exposition du relevé :	Sud/Sud-Est

Habitat hypothétique : Pelouse rase

N° du relevé	PS3_31
Date du relevé	09/06/2011
Surface (m²)	20
Recouvrement (%)	100
Nombre d'espèces	16
Strate herbacée (100 %)	**Abondance/Dominance**
Briza media	III
Koelaria pyramidata	II
Cirsium acaule	II
Brachypodium pinnatum	II
Hippocrepis comosa	II
Carex flacca	II
Pilosella officinarum	I
Avenula pratensis	I
Teucrium scorodonia	I
Blackstonia perfoliata	+
Ranunculus bulbosus	+
Thymus praecox	+
Carlina vulgaris	+
Linum catharticum	+
Eryngium campestre	+
Gymnadenia conopsea	i

Activité :
Zone rase entretenue par les lapins

Menaces
Repousse de quelques ligneux

Sens de l'évolution : Négatif

Données stationnelles : Coteaux calcaires
Sol : Mésophile et Mésotrophe
Pente : 6 à 27°
Exposition du relevé : Sud/Sud-Est

Habitat hypothétique : Pelouse ourlet faiblement embroussaillée

N° du relevé	PS3_32
Date du relevé	09/06/2011
Surface (m²)	50
Recouvrement (%)	100
Nombre d'espèces	16
Strate herbacée (100 %)	**Abondance/Dominance**
Brachypodium pinnatum	IV
Koelaria pyramidata	II
Arrhenatherum elatius	II
Hippocrepis comosa	I
Festuca lemanii	I
Carex flacca	I
Cirsium acaule	I
Erygium campestre	+
Ranunculus bulbosus	+
Thymus pulegioides	+
Achillea millefolium	+
Avenula pratensis	+
Ononis repens	+
Galium mollugo	+
Teucrium chamaedrys	+
Bunium bulbocastanum	+

Activité :
Sentier d'accès emprunté pour la randonnée

Menaces
Pelouse ourlet dominé par le Brachypode

Sens de l'évolution : Négatif

Données stationnelles : Coteaux calcaires
Sol : Mésophile et Mésotrophe
Pente : 1 à 6°
Exposition du relevé : Sud/Sud-Est

Habitat hypothétique : Pelouse indéterminée

N° du relevé	PS3_4
Date du relevé	09/06/2011
Surface (m²)	30
Recouvrement (%)	70
Nombre d'espèces	13
Strate herbacée (100 %)	**Abondance/Dominance**
Thymus praecox	III
Thymus pulegioides	III
Teucrium chamaedrys	II
Hippocrepis comosa	II
Potentilla reptans	II
Galium verum	II
Brachypodium pinnatum	I
Pilosella officinarum	I
Sanguisorba minor	I
Linum catharticum	+
Myosotis stricta	+
Ranunculus bulbosus	+
Prunus spinosa	i

Activité :
Sentier d'accès emprunté pour la randonnée
Zone de stationnement

Menaces

Sens de l'évolution :

Etat de conservation :

Données stationnelles : Coteaux calcaires
Sol : Mésophile et Mésotrophe
Pente : 6 à 27°
Exposition du relevé : Nord

Habitat hypothétique : Pelouse ourlet fortement embrousailée

N° du relevé	PS3_5
Date du relevé	09/06/2011
Surface (m²)	100
Recouvrement (%)	100
Nombre d'espèces	
Strate herbacée (20 %)	**Abondance/Dominance**
Teucrium chamaedrys	II
Hippocrepis comosa	II
Brachypodium pinnatum	II
Cornus sanguinea	I
Thymus pulegioides	I
Carex flacca	I
Pilosella officinarum	I
Ononis repens	+
Cirsium acaule	+
Crataegus monogyna	+
Prunus spinosa	+
Koeleria pyramidata	+
Quecus robur	i
Strate arbustive (80 %)	**Abondance/Dominance**
Cornus sanguinea	III
Crataegus monogyna	II
Prunus spinosa	I

Menaces
Fermeture du milieu par les ligneux

Sens de l'évolution : Négatif

Etat de conservation : Mauvais

Données stationnelles : Coteaux calcaires
Sol : Mésophile et Mésotrophe
Pente : 1 à 6°
Exposition du relevé : Nord-Ouest

Habitat hypothétique : Pelouse faiblement embroussaillée

N° du relevé	PS4_1
Date du relevé	08/07/2011
Surface (m²)	100
Recouvrement (%)	97
Nombre d'espèces	33
Strate herbacée (97 %)	**Abondance/Dominance**
Arrhenatherum elatius	III
Brachypodium pinnatum	III
Festuca lemanii	II
Teucrium chamaedrys	I
Briza media	I
Bupleurum falcatum	I
Koeleria pyramidata	I
Dactylis glomerata	I
Knautia arvenis	I
Carex flacca	I
Hippocrepis comosa	+
Linum catharticum	+
Crataegus monogyna	+
Eryngum campestre	+
Cirsium acaule	+
Hypericum perforatum	+
Agrimonia eupatoria	+
Primula veris	+
Achillea millefolium	+
Daucus carota	+
Sanguisorba minor	+
Galium verum	+
Asperula cynanchica	+
Thymus praecox	+
Prunus spinosa	+
Pimpinella saxifraga	+
Hypochaeris radicata	+
Cornus sanguinea	+
Pilosella officinarum	+
Centaurea jacea	+
Reseda lutea	+
Tragopogon pratensis	+
Strate arbustive (3 %)	**Abondance/Dominance**
Crataegus monogyna	+
Juniperus communis	i

Menaces :
Quelques repousses de ligneux et précence du brachypode

Sens de l'évolution : Négatif

Etat de conservation : Moyen

Données stationnelles : Coteaux calcaires
Sol : Mésophile et Mésotrophe
Pente : 1 à 6°
Exposition du relevé : Nord-Ouest

Habitat hypothétique : Pelouse avec beaucoup de Brome

N° du relevé	PS4_2
Date du relevé	08/07/2011
Surface (m²)	100
Recouvrement (%)	100
Nombre d'espèces	34
Strate herbacée (100%)	**Abondance/Dominance**
Bromus erectus	IV
Brachypodium pinnatum	III
Hypochaeris radicata	II
Bupleurum falcatum	I
Briza media	I
Hippocrepis comosa	I
Asperula cynanchica	I
Festuca lemanii	I
Carex flacca	I
Koeleria pyramidata	I
Arrhenatherum elatius	I
Primula veris	I
Galium verum	I
Centaurea jacea	I
Achillea millefolium	+
Cirsium acaule	+
Lotus corniculatus	+
Prunus spinosa	+
Knautia arvensis	+
Teucrium chamaedrys	+
Linum catharticum	+
Senecio jacabae	+
Reseda lutea	+
Rubus sp.	+
Pilosella officinarum	+
Tragopogon pratensis	+
Blackstonia perfoliata	+
Eryngium campestre	+
Hypericum perforatum	+
Rosa canina	+
Quercus sp.	+
Ononis spinosa	+
Strate arbustive (3%)	**Abondance/Dominance**
Rosa canina	+
Cornus sanguinea	+
Fraxinus excelsior	+

Menaces :
Beaucoup de Brome et quelqueq repousses de ligneux

Sens de l'évolution : Négatif

Etat de conservation : Moyen

Données stationnelles : Coteaux calcaires
Sol : Mésophile et Mésotrophe
Pente : inférieur à 1°
Exposition du relevé : Nord

Habitat hypothétique : Pelouse

N° du relevé	PS4_4
Date du relevé	08/07/2011
Surface (m²)	100
Recouvrement (%)	98
Nombre d'espèces	28
Strate herbacée (98%)	**Abondance/Dominance**
Brachypodium pinnatum	III
Festuca lemanii	II
Lotus corniculatus	I
Asperula cynanchica	I
Briza media	I
Knautia arvensis	I
Crataegus monogyna	I
Carex flacca	I
Linum catharticum	I
Hippocrepis comosa	I
Gentiane sp.	+
Euphrasia officinalis	+
Medicago lupulina	+
Ononis repens	+
Hypericum perforatum	+
Galium pumilum	+
Origanum vulgare	+
Pimpinella saxigraga	+
Pilosella officinarum	+
Thymus praecox	+
Centaurea jacea	+
Cirsium acaule	+
Teucrium chamaedrys	+
Prunella laciniata	+
Ranunculus bulbosus	+
Senecio jacobae	+
Agrimonia eupatoria	+
Galium mollugo	+
Strate arbustive (3%)	**Abondance/Dominance**
Crataegus monogyna	+

Menaces :
Précense réelle mais négligeable du Brachypode

Sens de l'évolution : Négatif

Etat de conservation : Bien à Moyen

Données stationnelles : Coteaux calcaires
Sol : Mésophile et Mésotrophe
Pente : 1 à 6°
Exposition du relevé : Sud

Habitat hypothétique : Pelouse-Ourlet à Brachypode

N° du relevé	PV1_1
Date du relevé	23/06/2011
Surface (m²)	50
Recouvrement (%)	95
Nombre d'espèces	29
Strate herbacée (95 %)	**Abondance/Dominance**
Bromus erectus	III
Brachypodium pinnatum	III
Helianthemum nummularium	II
Sanguisorba minor	II
Pulsatilla vulgaris	II
Achillea millefolium	I
Koeleria pyramidata	I
Hypochaeris radicata	I
Teucrium montanum	I
Asperula cynanchica	I
Bupleurum falcatum	I
Leucanthemum vulgare	+
Galium pumilum	+
Cirsium acaule	+
Ononis repens	+
Carex flacca	+
Quercus sp.	+
Pilosella officinarum	+
Briza media	+
Medicago lupulina	+
Corylus avellana	+
Euphorbia usula	+
Inula sp.	+
Hedera helix	i
Lotus corniculatus	i
Viburnum lantana	i
Carpinus betulus	i
Echium vulgare	i
Strate arbustive (1 %)	**Abondance/Dominance**
Juniperus communis	i
Corylus avellana	i

Menaces :
Présence réelle et importante du Brachypode et du Brome

Sens de l'évolution : Négatif

Etat de conservation : Moyen

Données stationnelles : Coteaux calcaires
Sol : Mésophile et Mésotrophe
Pente : 6 à 27°
Exposition du relevé : Sud

Habitat hypothétique : Pelouse-Ourlet fortement embrousaillée

N° du relevé	PV1_2
Date du relevé	23/06/2011
Surface (m²)	50
Recouvrement (%)	95
Nombre d'espèces	29
Strate herbacée (95 %)	**Abondance/Dominance**
Brachypodium pinnatum	III
Bromus erectus	II
Helianthemum nummularium	II
Centaurea scabiosa	II
Carex flacca	I
Sanguisorba minor	I
Rubus sp.	I
Euphorbia usula	+
Cirsium acaule	+
Asperula cynanchica	+
Achillea millefolium	+
Fagus sylvatica	+
Inula sp.	+
Thymus praecox	+
Viola odorata	+
Hippocrepis comosa	+
Galium pumilum	+
Quercus sp.	+
Koeleria pyramidata	+
Primula veris	i
Strate arbustive (23 %)	**Abondance/Dominance**
Rosa canina	I
Corylus avellana	I
Ligustrum vulgare	I
Carpinus betulus	I
Viburnum lantana	+
Tilia cordata	+
Fraxinus excelsior	+
Cornus sanguinea	+
Juniperus communis	+
Strate arborée (3 %)	**Abondance/Dominance**
Fraxinus excelsior	+
Carpinus betulus	+
Corylus avellana	+

Menaces :
Fermeture du milieu par le brachypode et les ligneux

Sens de l'évolution : Négatif

Etat de conservation : Mauvais

Données stationnelles : Coteaux calcaires
Sol : Mésophile et Mésotrophe
Pente : 27 à 45°
Exposition du relevé : Sud-Ouest

Habitat hypothétique : Eboulis en cours de végétalisation

N° du relevé	PV1_3
Date du relevé	23/06/2011
Surface (m²)	30
Recouvrement (%)	70
Nombre d'espèces	30
Strate herbacée (95 %)	**Abondance/Dominance**
Brachypodium pinnatum	III
Clematis vitalba	II
Ononis repens	I
Sanguisorba minor	I
Origanum vulgare	I
Arrhenatherum elatius	I
Helianthemum nummularium	I
Rubus sp.	I
Festuca lemanii	I
Avenula pratensis	I
Dactylis glomerata	+
Galium pumilum	+
Centaurea scabiosa	+
Hypochaeris radicata	+
Asperula cynanchica	+
Lotus corniculatus	+
Teucrium montanum	+
Achillea millefolium	+
Pilosalla officinarum	+
Plantago lanceolata	+
Medicago lupulina	+
Thymus praecox	+
Koeleria pyramidata	+
Echium vulgare	i
Epilobium angustifolium	i
Stratearbustive (16 %)	**Abondance/Dominance**
Fraxinus excelsior	I
Rosa canina	I
Viburnum opulus	i
Juniperus communis	i
Stratearbustive (1%)	**Abondance/Dominance**
Fraxinus excelsior	i
Betula pendula	i

Menaces :
Repousse de Frênes importante et brachypode envahissant

Sens de l'évolution : Négatif

Etat de conservation : Moyen

Données stationnelles : Coteaux calcaires
Sol : Mésophile et Mésotrophe
Pente : 6 à 27°
Exposition du relevé : Sud-Ouest

Habitat hypothétique : Junipérais dense

N° du relevé	PV1_4
Date du relevé	23/06/2011
Surface (m²)	50
Recouvrement (%)	80
Nombre d'espèces	29
Strate herbacée (80 %)	**Abondance/Dominance**
Brachypodium pinnatum	IV
Sanguisorba minor	I
Fraxinus excelsior	I
Euphorbia usula	I
Helianthemum nummularium	I
Prunus spinosa	I
Leucanthemum vulgare	+
Achillea millefolium	+
Galium verum	+
Lotus corniculatus	+
Polygala vulgaris	+
Linum catharticum	+
Ranunculus repens	+
Galium pumilum	+
Carpinus betulus	+
Rosa canina	+
Cirsium acaule	+
Quercus sp.	+
Agrimonia eupatoria	+
Viburnum opulus	+
Hypericum perforatum	+
Origanum vulgare	+
Fagus sylvatica	+
Strate arbustive (25 %)	**Abondance/Dominance**
Juniperus communis	II
Carpinus betulus	I
Prunus spinosa	I
Fagus sylvatica	I
Viburnum opulus	+
Acer campestre	+
Strate arborée (25 %)	**Abondance/Dominance**
Fraxinus excelsior	I
Prunus avium	I

Menaces :
Fermeture du milieu par la progression de la lisière et le peuplement c
Beaucoup de repousses de petits ligneux

Sens de l'évolution : Négatif

Etat de conservation : Mauvais

Données stationnelles : Coteaux
Sol : Mésophile et Mésotrophe/Eutrophe
Pente : 1 à 6°
Exposition du relevé : Sud-Ouest

Habitat hypothétique : Prairie de pâture

N° du relevé	PV2_1
Date du relevé	27/05/2011
Surface (m²)	150
Recouvrement (%)	100
Nombre d'espèces	29
Strate herbacée (100 %)	**Abondance/Dominance**
Hesperis matronalis	
Galium mollugo	
Hypericum tetrapterum	
Plantago lanceolata	
Cruciata laevipes	
Leucanthemum vulgare	
Primula veris	
Origanum vulgare	
Achillea millefolium	
Centaurea jacea ssp. *Debeauxii*	
Festuca rubra	
Arrhenatherum eliatus	
Bellis perennis	
Anthriscus sylvestris	
Ranunculus arvensis	
Ononis repens	
Rumex acetosa	
Trifolium pratense	
Centaurea jacea ssp. grandiflora	
Heracleum sphondylium	
Verbascum thapsus	
Brachypodium pinnatum	
Knautia arvensis	
Lotus corniculatus	
Carex divulsa	
Zone au fond plus riche	
Tanacetum vulgare	
Lathyrus pratensis	
Anthriscus sylvestris	
Urtica dioica	

Données stationnelles : Coteaux
Sol : Mésophile et Mésotrophe
Pente :
Exposition du relevé : Sud-Ouest

Habitat hypothétique : Pelouse-Ourlet

N° du relevé	PV2_5
Date du relevé	27/05/2011
Surface (m²)	20
Recouvrement (%)	100
Nombre d'espèces	24
Strate herbacée	**Abondance/Dominance**
Brachypodium pinnatum	III
Graminée sp.	II
Carex flacca	II
Primula veris	II
Dactylis glomerata	I
Leucanthemum vulgare	I
Origanum vulgare	I
Centaurea scabiosa	I
Fraxinus excelsior	I
Galium mollugo	+
Agrimonia eupatoria	+
Heracleum shpondylium	+
Acer campestre	+
Centaurea jacea	+
Rumex acetosa	+
Ranunculus arvensis	+
Lotus corniculatus	+
Melampyrum arvense	+
Senecio viscosus	i
Strate arbustive	**Abondance/Dominance**
Prunus spinosa	II
Cornus sanguinea	I
Crataegus monogyna	I
Acer campestre	+
Clematis vitalba	+
Corylus avellana	+

Données stationnelles : Coteaux
Sol : Mésophile et Mésotrophe
Pente : 1 à 6°
Exposition du relevé : Ouest

Habitat hypothétique : Junipérais moyennement dense sur une pelouse-ourlet à Brachypode

N° du relevé	PV3_1
Date du relevé	30/06/2011
Surface (m²)	100
Recouvrement (%)	90
Nombre d'espèces	20
Strate herbacée (90%)	**Abondance/Dominance**
Brachypodium pinnatum	IV
Carex flacca	I
Hypochaeris radicata	I
Ononis repens	+
Galium mollugo	+
Inula sp.	+
Centaurea scabiosa	+
Tragopogon pratensis	+
Crisium acaule	+
Briza media	+
Lotus corniculatus	+
Pinus sylvestris	+
Quercus sp.	+
Knautia arvensis	+
Sanguisorba minor	+
Galium verum	+
Helianthemum nummularium	+
Strate arbustive (10%)	**Abondance/Dominance**
Juniperus communis	III
Rosa canina	+
Cornus sanguinea	+
Ligustrum vulgare	+
Strate arborée (25%)	**Abondance/Dominance**
Juniperus communis	I
Pinus sylvestris	+
Viburnum lantana	+

Menaces :
Présence réelle et important du Brachypode et de quelques repousses de

Sens de l'évolution : Négatif

Etat de conservation : Moyen à Mauvais

Données stationnelles : Coteaux calcaires
Sol : Mésophile et Mésotrophe
Pente : 6 à 27°
Exposition du relevé : Sud/Sud-Est

Habitat hypothétique : Pelouse faiblement à moyennement embrousaillée

N° du relevé	PV4_11
Date du relevé	10/06/2011
Surface (m²)	100
Recouvrement (%)	100
Nombre d'espèces	38
Strate herbacée (85 %)	**Abondance/Dominance**
Brachypodium pinnatum	III
Festuca lemanii	II
Avenula pratensis	II
Galium pumilum	I
Eryngium campestre	I
Hippocrepis comosa	I
Primula veris	I
Koeleria pyramidata	I
Gymnadenia conopsea	+
Achillea millefolium	+
Crisium acaule	+
Helianthemum nummularium	+
Carex flacca	+
Briza media	+
?	+
Polygala calcarea	+
Pilosella officinarum	+
Thymus praecox	+
Sanguisorba minor	+
Linum catharticum	+
Origanum vulgare	+
Bupleurum falcatum	+
Dactylis glomerata	+
Hypericum perforatum	+
Viola odorata	+
Pimpinella saxifraga	+
Cornus sanguinea	+
Platanthera chlorantha	i
Euphorbia esula	i
?	i
Fraxinus excelsior	i
Strate arbustive (15 %)	**Abondance/Dominance**
Cornus sanguinea	I
Crataegus monogyna	I
Coryllus avellana	I
Rosa canina	+
Prunus spinosa	+
Acer pseudoplatanus	i
Viburnum lantana	i

Menaces :
Degradation lente par les ligneux et le brachypode

Sens de l'évolution : Négatif

Etat de conservation : Moyen

Données stationnelles : Coteaux calcaires
Sol : Mésophile et Mésotrophe
Pente : 6 à 27°
Exposition du relevé : Sud/Sud-Est

Habitat hypothétique : Voile de Genévriers

N° du relevé	PV4_12
Date du relevé	10/06/2011
Surface (m²)	100
Recouvrement (%)	100
Nombre d'espèces	33
Strate herbacée (95 %)	**Abondance/Dominance**
Festuca lemanii	II
Brachypodium pinnatum	II
Avenula pratensis	II
Koeleria pyramidata	I
Cirsium acaule	I
Briza media	I
Eryngium campestre	I
Hippocrepis comosa	I
Carex flacca	I
Thymus praecox	+
Ranunculus bulbosus	+
Cornus sanguinea	+
Lotus corniculatus	+
Pilosella officinarum	+
Leucanthemum vulgare	+
Orchis purpurea	+
Quercus robur	+
Asperula cynanchica	+
Sanguisorba minor	+
Centaurea scabiosa	+
Bupleurum falcatum	+
Achillea millefolium	+
Galium mollugo	+
Primula veris	+
Knautia arvensis ?	+
Gymnadenia conopsea	+
Galium pumilum	+
Juniperus cummunis	+
Carpinus betulus	i
Strate herbacée (5 %)	**Abondance/Dominance**
Cornus sanguinea	I
Juniperus cummunis	I
Carpinus betulus	+
Hors relevé	
Ononis spinosa	

Menaces potentielles :
Fermeture du milieu par les ligneux

Sens de l'évolution : Négatif

Etat de conservation : Bien à moyen

Données stationnelles : Coteaux calcaires
Sol : Mésophile et Mésotrophe
Pente : inférieur à 1°
Exposition du relevé : Sud/Sud-Est

Habitat hypothétique : Pelouse rase à Orchidées

N° du relevé	PV4_2
Date du relevé	10/06/2011
Surface (m²)	20
Recouvrement (%)	40
Nombre d'espèces	23
Strate herbacée (40 %)	**Abondance/Dominance**
Festuca lemanii	III
Teucrium montanum	II
Brachypodium pinnatum	II
Gymnadenia conopsea	I
Epipactis atrorubens	I
Carlina vulgaris	I
Hippocrepis comosa	+
Briza media	+
Teucrium chamaedrys	+
Koeleria pyramidata	+
Linum catharticum	+
Polygala calcarea	+
Sanguisorba minor	+
Lotus corniculatus	+
Ranunculus bulbosus	+
Bupleurum falcatum	+
Helianthemum nummularium	+
Hypericum perforatum	+
Carex flacca	+
Thymus praecox	+
Potentilla neumanniana	+
Orchis purpurea	+
Eryngium campestre	i

Remarque :
Ancien chemin recolonnisé par certaines espèces de pelouses
Strate muscinale bien développée

Sens de l'évolution : Négatif

Etat de conservation : Bien

Données stationnelles : Coteaux calcaires
Sol : Mésophile et Mésotrophe
Pente : 6 à 27 °
Exposition du relevé : Nord-Ouest

Habitat hypothétique : Ourlet à Brachypode embrousaillé

N° du relevé	VBN1_1
Date du relevé	26/05/2011
Surface (m²)	100
Recouvrement (%)	100
Nombre d'espèces	31
Strate herbacée (100 %)	**Abondance/Dominance**
Brachypodium pinnatum	III
Hippocrepis comosa	III
Carex flacca	I
Cornus sanguinea	I
Pruimula veris	I
Achillea millefolium	+
Avenula pratensis	+
Briza media	+
Corylus avellana	+
Crataegus monogyna	+
Dactylis glomerata	+
Eryngium campestre	+
Fagus sylvatica	+
Helianthemum nummularium	+
Listeria ovata	+
Lotus corniculatus	+
Origanum vulgare	+
Polygala calcarea	+
Prunus avium	+
Tragopogon pratensis	+
Viola odorata	+
Lonicera periclymenum	+
Sanguisorba minor	i
Strate arbustive (30 %)	
Corylus avellana	II
Juniperus cummunis	II
Cornus sanguinea	I
Crataegus monogyna	I
Ligustrum vulgare	I
Prunus spinosa	I
Viburnum lantana	+
Strate arbustive (1 %)	
Betula pendula	I

Menaces :
Brachypode et ligneux envahissent l'ourlet

Sens de l'évolution : Négatif

Etat de conservation : Mauvais

Données stationnelles : Coteaux calcaires
Sol : Mésophile et Mésotrophe
Pente : 6 à 27 °
Exposition du relevé : Nord-Ouest

Habitat hypothétique : Voile de Juniperais sur pelouse-ourtlet

N° du relevé	VBN1_2
Date du relevé	26/05/2011
Surface (m²)	100
Recouvrement (%)	100
Nombre d'espèces	30
Strate herbacée (100 %)	**Abondance/Dominance**
Brachypodium pinnatum	III
Carex flacca	II
Hippocrepis comosa	II
Avenula pratensis	I
Briza media	I
Bromus erectus	I
Cirsium acaule	I
Festuca lemanii	I
Origanum vulgare	I
Polygala calcarea	I
Primula veris	I
Sanguisorba minor	I
Sorbus torminalis	I
Agrimonia eupatoria	+
Cephalanthera damasonium	+
Dactylorhiza fuschii	+
Eryngium campestre	+
Fagus sylvatica	+
Helianthemum nummularium	+
Listera ovata	+
Lotus corniculatus	+
Ononis repens	+
Prunus avium	+
Viola odorata	+
Strate arbustive (25%)	
Juniperus communis	
Prunus spinosa	
Prunus avium	
Cornus sanguinea	
Fagus sylvatica	
Viburnum lantana	

Menaces :
Fermeture du milieu par le brachypode et les repousse de ligneux

Sens de l'évolution : Négatif

Etat de conservation : Moyen

Données stationnelles : Coteaux calcaires
Sol : Mésophile et Mésotrophe
Pente : 6 à 27 °
Exposition du relevé : Nord-Ouest

Habitat hypothétique : Prairie de fauche

N° du relevé	VBN1_3
Date du relevé	26/05/2011
Surface (m²)	100
Recouvrement (%)	100
Nombre d'espèces	17
Strate herbacée (100 %)	**Abondance/Dominance**
Arrhenatherum elatius	III
Bromus erectus	III
Brachypodium pinnatum	II
Carex flacca	II
Hippocrepis comosa	II
Lotus corniculatus	II
Origanum vulgare	II
Primula veris	II
Achillea millefolium	I
Centaurea scabiosa	I
Centaurea sp.	I
Cirsium acaule	I
Dactylis glomerata	I
Ononis repens	I
Prunus spinosa	I
Agrimonia eupatoria	+
Helianthemum nummularium	+

Menaces :
Enhissement du milieu par le Brome et le Brachypode

Sens de l'évolution : Négatif

Etat de conservation : Mauvais

Données stationnelles : Coteaux calcaires	
Sol : Mésophile et Mésotrophe	
Pente : 27 à 45°	
Exposition du relevé : Nord-Ouest	

Habitat hypothétique : Pelouse faiblement à moyennement embrousaillée

N° du relevé	VBN3_1
Date du relevé	25/05/2011
Surface (m²)	100
Recouvrement (%)	90
Nombre d'espèces	27
Strate herbacée (75 %)	**Abondance/Dominance**
Brachypodium pinnatum	III
Carex flacca	II
Hippocrepis comosa	II
Avenula pubescens	I
Centaurea scabiosa	I
Cirsium acaule	I
Eryngium campestre	I
Festuca lemanii	I
Leucanthemum vulgare	I
Ononis repens	I
Origanum vulgare	I
Thymus praecox	I
Achillea millefolium	+
Bupleurum falcatum	+
Carlina vulgaris	+
Dactylis glomerata	+
Galium pumilum	+
Plantago media	+
Polygala calcarea	+
Ranunculus bulbosus	+
Leontodon hispidus	i
Strate arbustive (15 %)	**Abondance/Dominance**
Cornus sanguinea	I
Juniperus communis	I
Prunus spinoza	I
Viburnum lantana	+
Prunus avium	i
Viburnum opulus	i

Menaces :
Degradation lente par les ligneux et le brachypode

Sens de l'évolution : Négatif

Etat de conservation : Bien à moyen

Données stationnelles : Coteaux calcaires	
Sol : Mésophile et mésotrophe	
Pente : 27 à 45°	
Exposition du relevé : Nord-Ouest	

Habitat hypothétique : Voile de genévriers embroussaillé

N° du relevé	VBN3_2
Date du relevé	25/05/2011
Surface (m²)	100
Recouvrement (%)	90
Nombre d'espèces	23
Strate herbacée (75 %)	**Abondance/Dominance**
Brachypodium pinnatum	III
Hippocrepis comosa	II
Origanum vulgare	II
Carlina vulgaris	I
Centaurea jacea	I
Cirsium acaule	I
Eryngium campestre	I
Leucanthemum vulgare	I
Ranunculus bulbosus	I
Thymus praecox	I
Cornus sanguinea	+
Corylus avellana	+
Galium mollugo	+
Linum catharticum	+
Polygala calcarea	+
Primula veris	+
Strate arbustive (30 %)	**Abondance/Dominance**
Viburnum lantana	II
Cornus sanguinea	II
Juniperus communis	II
Crataegus monogyna	I
Fraxinus excelsior	I
Corylus avellana	I
Rosa canina	+

Menances :
Repousse de ligneux importante

Sens de l'évolution : Négatif

Etat de conservation : Moyen

Habitat hypothétique : Fourré

N° du relevé	VBN3_3
Date du relevé	25/05/2011
Nombre d'espèces	10
Liste des espèces	
Cornus sanguinea	
Crataegus monogyna	
Fraxinus excelsior	
Corylus avellana	
Viburnum lantana	
Brachypodium pinnatum	
Origanum vulgare	
Centaurea sp.	
Juniperus communis	
Ligustrum vulgare	

Plantation au dessous de la marnière

N° du relevé	VBN3_5
Date du relevé	25/05/2011
Nombre d'espèces	5
Liste des espèces	
Poa sp.	
Arrhenatherum eliatus	
Brachypodium pinnatum	
Origanum vulgare	
Leucanthemum vulgare	

Habitat hypothétique : Jachère

N° du relevé	VBN3_4
Date du relev	25/05/2011
Nombre d'es	11
Liste des espèces	
Arrhenatherum eliatus	
Rubus sp.	
Verbascum sp.	
Origanum vulgare	
Avenula pratensis	
Cornus sanguinea	
Carlina vulgaris	
Clematis vitalba	
Symphytum officinale	
Hypericum perforatum	
Brachypodium pinnatum	

Données stationnelles : Coteaux calcaires
Sol : Mésophile et Mésotrophe
Pente : 6 à 27°
Exposition du relevé : Sud-Ouest

Habitat hypothétique : Fourré

N° du relevé	VBN4_3
Date du relevé	25/05/2011
Surface (m²)	50
Recouvrement (%)	100
Nombre d'espèces	8
Strate arbustive (100 %)	**Abondance/Dominance**
Corylus avellana	III
Juniperus communis	III
Ligustrum vulgare	II
Prunus spinosa	II
Carpinus betulus	I
Cornus sanguinea	I
Fagus sylvatica	I
Prunus avium	I

Sens de l'évolution : Positif

Etat de conservation : Bien

Données stationnelles : Coteaux calcaires
Sol : Mésophile et Mésotrophe
Pente : 27 à 45°
Exposition du relevé : Sud/Sud-Ouest

Habitat hypothétique : Pelouse-ourlet

N° du relevé	VBN4_1
Date du relevé	25/05/2011
Surface (m²)	50
Recouvrement (%)	95
Nombre d'espèces	22
Strate herbacée (95 %)	**Abondance/Dominance**
Brachypodium pinnatum	IV
Arrhenatherum eliatus	II
Avenula pratensis	II
Centaurea scabiosa	II
Hippocrepis comosa	II
Dactylis glomerata	I
Genista tinctoria	I
Helianthemum nummularium	I
Koelaria pyramidalis ?	I
Potentilla neumanniana	I
Sanguisorba minor	I
Teucrium chamaedrys	I
Achillea millefolium	+
Bupleurum falcatum	+
Cirsium acaule	+
Eryngium campestre	+
Festuca lemanii ?	+
Hypericum perforatum	+
Inula conyza	+
Cirsium vulgare	i
Himantoglossum hircinum	i
Tragopogon pratensis	i

Activité :
Elargissement et multiplication des sentier
Traces de VTT

Menaces :
Envahissement moyen du Brachypode
Surfréquentation potentielle

Sens de l'évolution : Négatif

Etat de conservation : Moyen

Données stationnelles : Coteaux calcaires
Sol : Mésophile et Mésotrophe
Pente : 27 à 45°
Exposition du relevé : Sud/Sud-Ouest

Habitat hypothétique : Voile de Genévriers

N° du relevé	VBN4_2
Date du relevé	25/05/2011
Surface (m²)	30
Recouvrement (%)	95
Nombre d'espèces	26
Strate herbacée (85 %)	**Abondance/Dominance**
Brachypodium pinnatum	III
Hippocrepis comosa	II
Briza media	II
Koeleria pyramidalis	II
Centaurea scabiosa	II
Avenula pratensis	II
Cirsium acaule	I
Eryngium campestre	I
Genista tinctoria	I
Reseda lutea	I
Festuca lemanii	I
Bupleurm falcata	I
Sanguisoba minor	+
Pilosella officinarum	+
Achillea millefolium	+
Potentilla neumanniana	+
Pulsatilla vulgaris	+
Galium verum	+
Melampyrum arvense	+
Leucanthemum vulgare	i
Gymnadenia conopsea	i
Strate arbustive (15 %)	**Abondance/Dominance**
Juniperus communis	II
Coryllus avellana	I
Rhamnus cathaticus	I
Pinus sylvestris	+
Prunus spinosa	+

Menaces :
Le champs empiète sur le milieu

Sens de l'évolution : Négatif

Etat de conservation : Bien à Moyen

Données stationnelles : Coteaux calcaire
Sol : Mésophile et Mésotrophe
Pente : 1 à 6 °
Exposition du relevé : Nord-Ouest

Habitat hypothétique : Pelouse ourlet embroussaillé

N° du relevé	VBN6_3
Date du relevé	26/05/2011
Surface (m²)	70
Recouvrement (%)	95
Nombre d'espèces	26
Strate herbacée (95 %)	**Abondance/Dominance**
Arrhenatherum elatius	II
Brachypodium pinnatum	II
Carex flacca	II
Hippocrepis comosa	II
Avenula pratensis	I
Centaurea scaboisa ?	I
Centaurea sp.	I
Cirsium acaule	I
Dactylis glomerata	I
Leucanthemum vulgare	I
Primila veris	I
Prunus spinosa	I
Achillea millefolium	+
Briza media	+
Eryngium campestre	+
Galium verum	+
Koeleria pyramidata	+
Pilosella officinarum	+
Plantago media	+
Hors relevé	
Ombellifère grisâtre	
Origanum vulgare	
Ononis repens	
Vicia craca	
Helianthemen nummularium	
Linum catharticum	
Lotus corniculatus	

Menaces

Pelouse embrousaillée par le prunellier mais les espèces de graminées (Brachypode et Fromental) sont moins présentes que dans le relevé précedent

Activités :

Presence de lapins mais leur activité reste négligeable

Trace de vélo sur les sentiers du site

Sens de l'évolution : Négatif

Etat de conservation : Mauvais

Données stationnelles : Versant d'une marnière
Sol : Xérophile et oligotrophe
Pente : 27 à 45°
Exposition du relevé : Nord-Ouest

Habitat hypothétique : Eboulis rocheux

N° du relevé	VBN6_4
Date du relevé	26/05/2011
Surface (m²)	200
Recouvrement (%)	40
Nombre d'espèces	21
Strate herbacée (40 %)	**Abondance/Dominance**
Iberis amara	II
Arrhenatherum elatius	I
Brachypodium pinnatum	I
Centaurea scabiosa	I
Galium mollugo	I
Graminée type *Festuca lemanii*	I
Graminée type *Koeleria*	I
Leontodon hyoseroides ?	I
Linaria vulgaris	I
Achillea millefolium	+
Anthyllis vulneraria	+
Briza media	+
Carex flacca	+
Galium verum	+
Hippocrepis comosa	+
Lactuca perrenis	+
Origanum vulgare	+
Pastanica sativa	+
Pilosella officinarum	+
Sanguisorba minor	+
Senecio jacobaea	+

Sens de l'évolution : Positif ?

Etat de conservation : Bien

Données stationnelles : Contre bas d'une marnière
Sol : Xérophile et oligotrophe
Pente : inférieur à 1°
Exposition du relevé : Nord-Ouest

Habitat hypothétique : Pelouse rase

N° du relevé	VBN6_5
Date du relevé	26/05/2011
Surface (m²)	
Recouvrement (%)	50
Nombre d'espèces	18
Strate herbacée (50 %)	**Abondance/Dominance**
Leucanthemum vulgare	
Hippocrepis comosa	
Lotus corniculatus	
Dacylis glomerata	
Arrhenatherum elatius	
Carex flacca	
Bromus erectus	
Sanguisorba minor	
Galium mollugo	
Origanum vulgare	
Geranium pyrenaicum	
Potentilla reptans	
Plantago lanceolata	
Heracleum sphondylium	
Potentilla anserina	
Vicia craca	
Hypericum perforatum	
Trifolium repens	
Artemisia vulgaris	
Medicago lupilina	

Menaces :

Pelouse très piétinée : Potentilla anserine ; Plantago ; Potentilla reptans

Feux

Sens de l'évolution : Négatif

Etat de conservation : Mauvais

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Localisation des relevés phytosociologiques (2011) - CAB 1 -

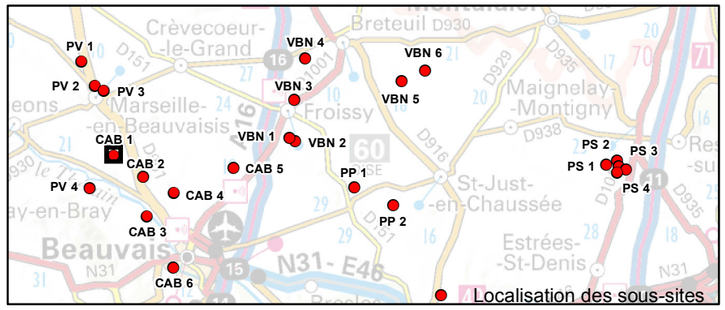

Limites communales

Délimitation du Site d'Importance Communautaire FR2200369

Habitats

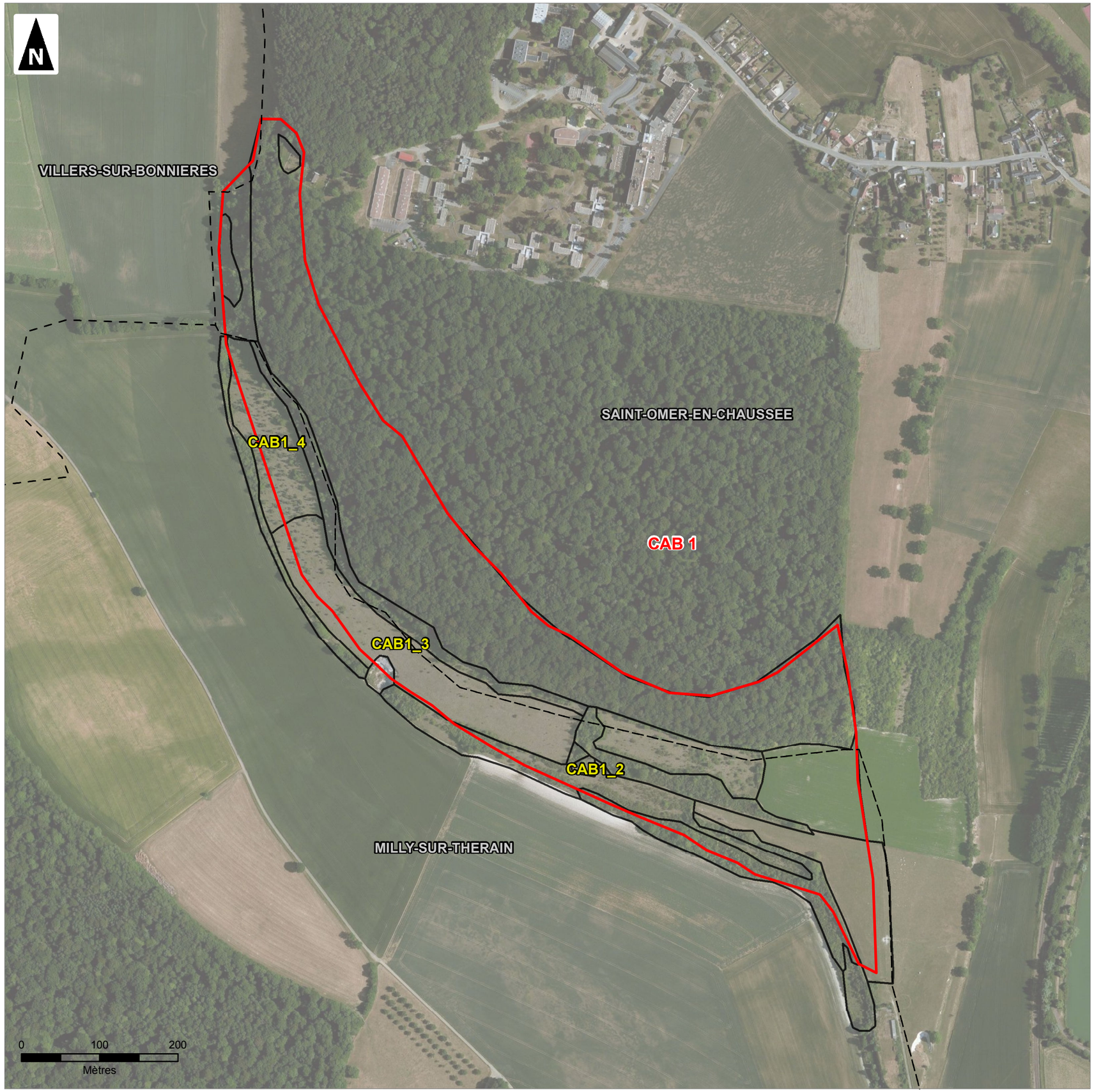

1:5 000
(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)

Réalisation : AIRELE - 2013
Source de fond de carte : BING
Sources de données : IGN - DREAL PICARDIE - AIRELE, 2013

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Localisation des relevés phytosociologiques (2011) - CAB 2 -

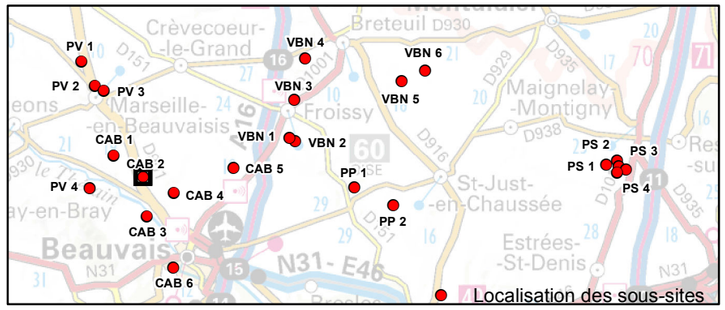

- Limites communales
- Délimitation du Site d'Importance Communautaire FR2200369
- Habitats

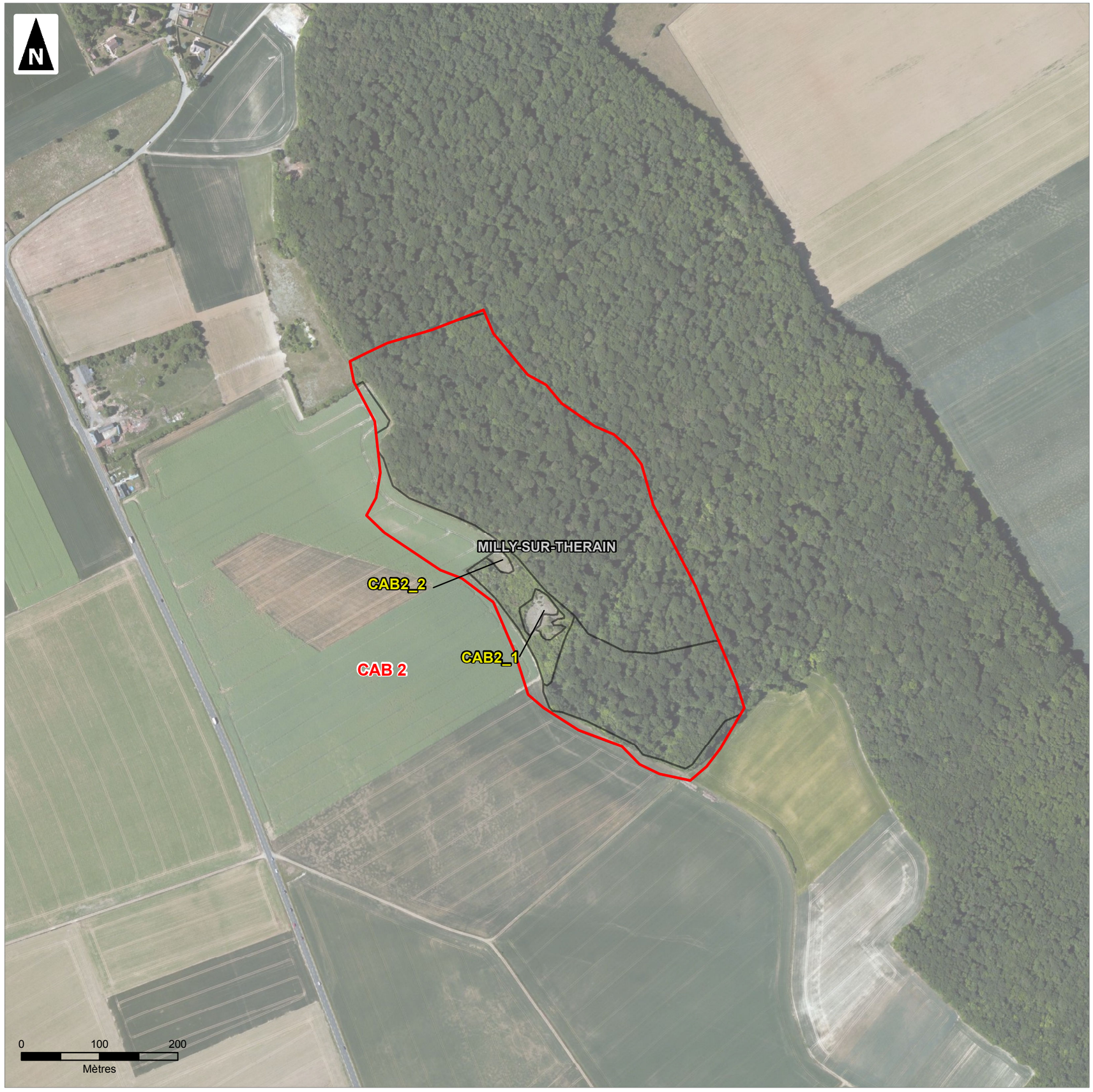

1:5 000
(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)

Réalisation : AIRELE - 2013
Source de fond de carte : BING
Sources de données : IGN - DREAL PICARDIE - AIRELE, 2013

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Localisation des relevés phytosociologiques (2011) - CAB 3 -

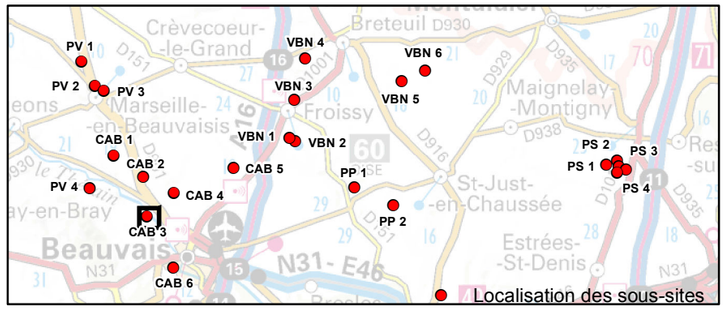

Limites communales

Délimitation du Site d'Importance Communautaire FR2200369

Habitats

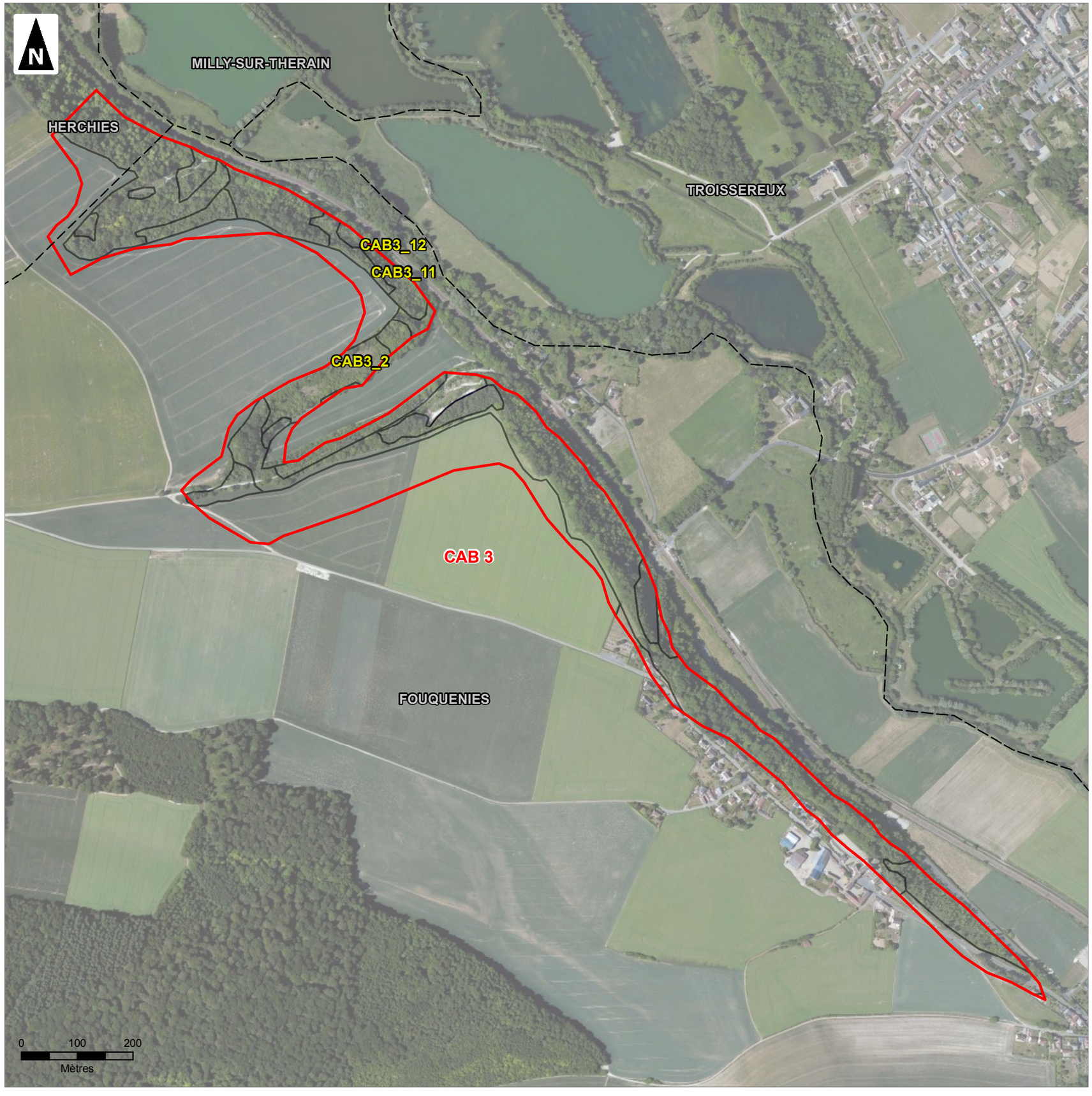

1:7 000
(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)

Réalisation : AIRELE - 2013
Source de fond de carte : BING
Sources de données : IGN - DREAL PICARDIE - AIRELE, 2013

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Localisation des relevés phytosociologiques (2011) - CAB 6 -

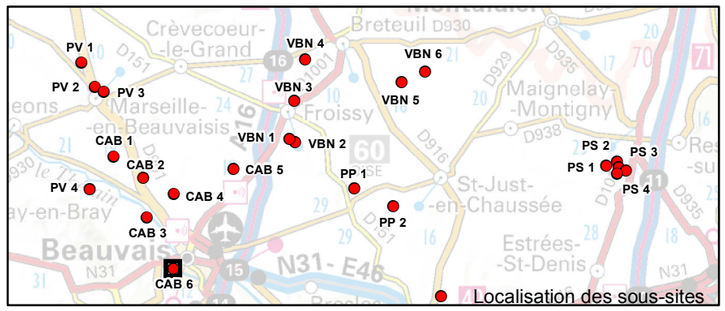

- Limites communales
- Délimitation du Site d'Importance Communautaire FR2200369
- Habitats

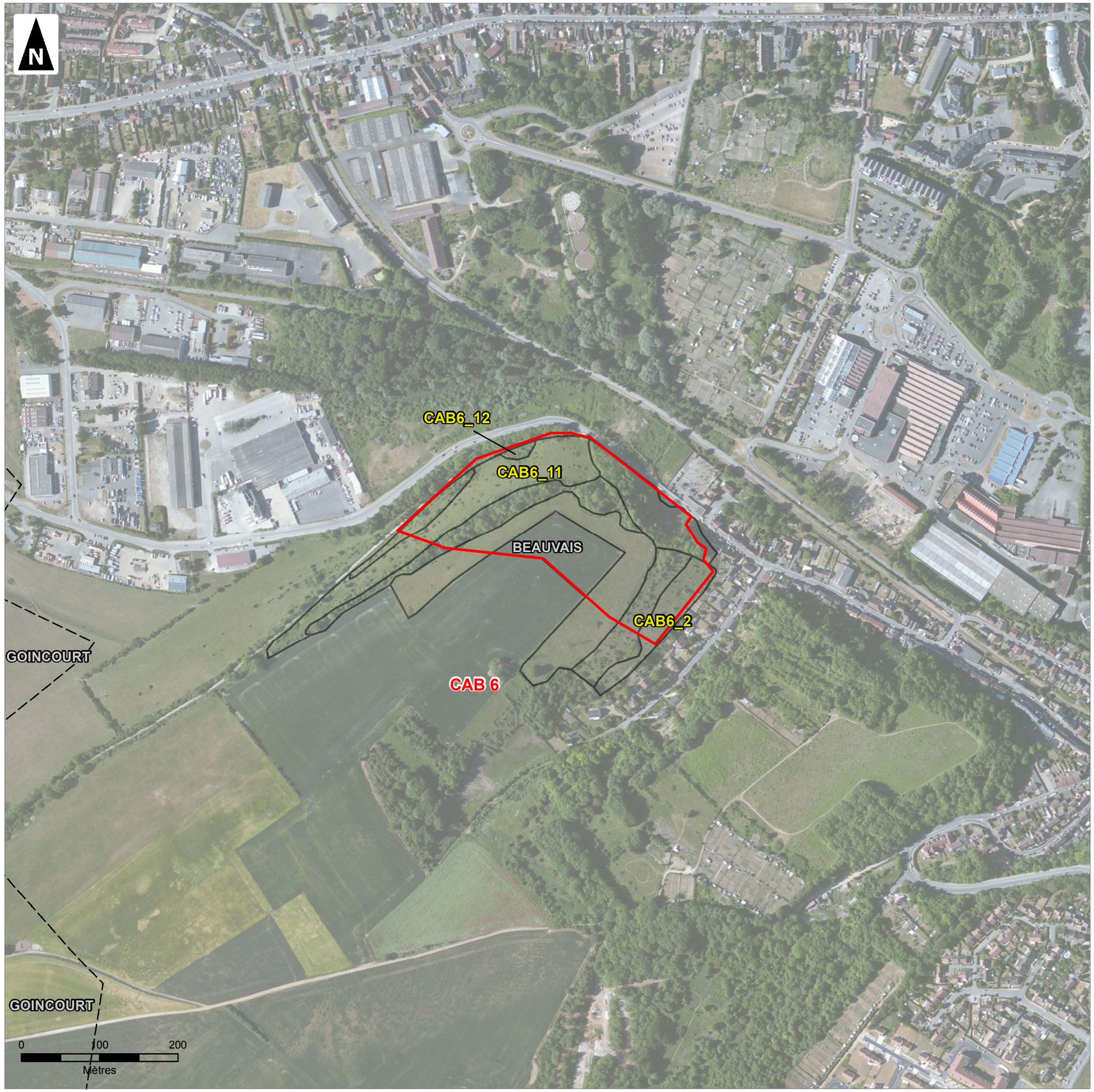

1:5 000
(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)

Réalisation : AIRELE - 2013
Source de fond de carte : BING
Sources de données : IGN - DREAL PICARDIE - AIRELE, 2013

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Localisation des relevés phytosociologiques (2011) - PP 2 -

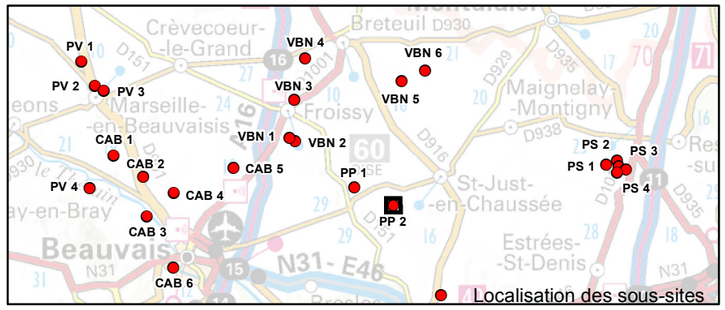

Limites communales

Délimitation du Site d'Importance Communautaire FR2200369

Habitats

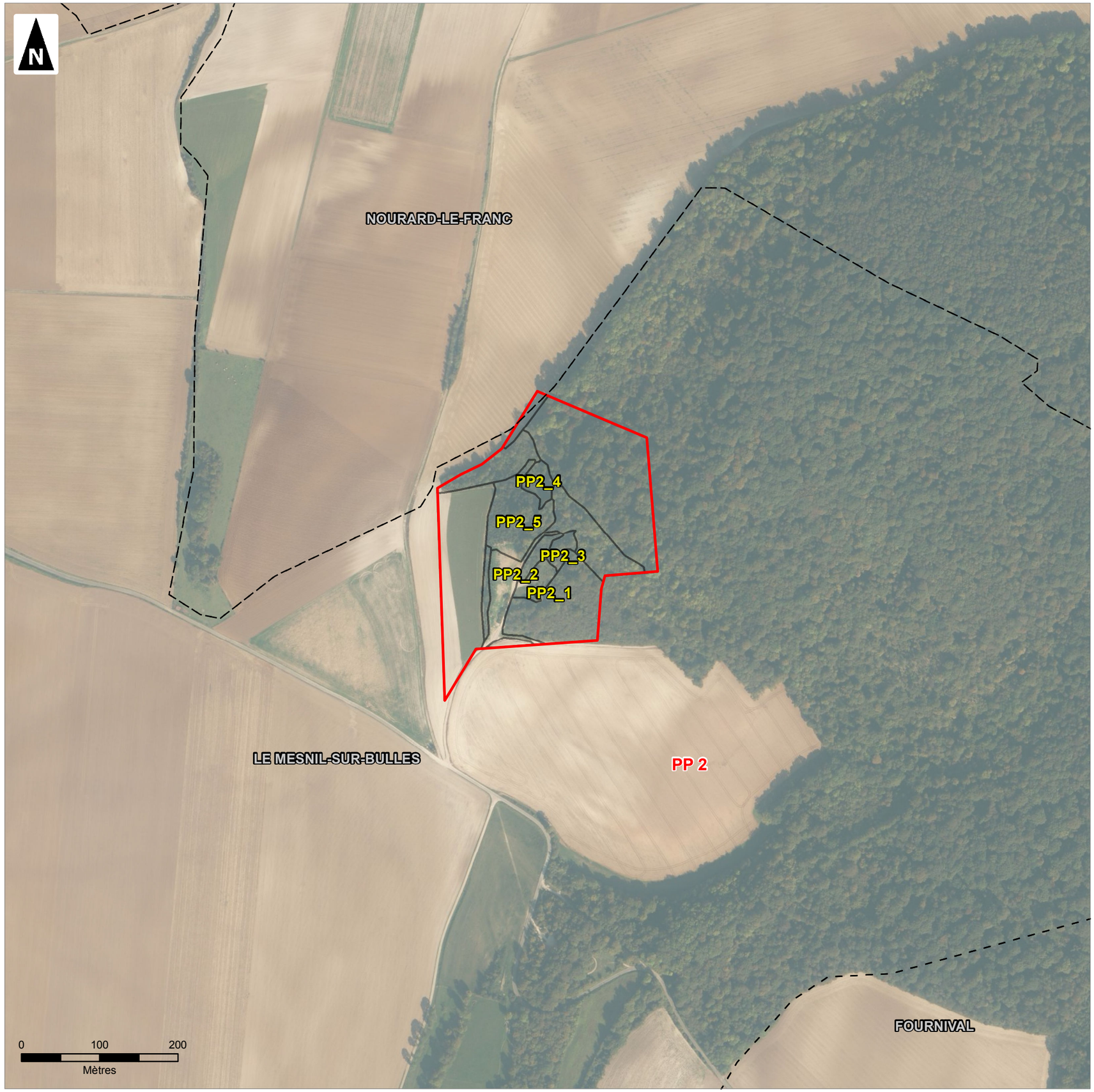

1:5 000
(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)

Réalisation : AIRELE - 2013
Source de fond de carte : BING
Sources de données : IGN - DREAL PICARDIE - AIRELE, 2013

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Localisation des relevés phytosociologiques (2011) - PS 1 -

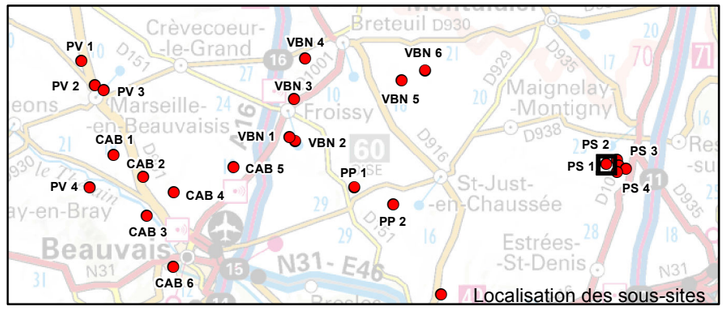

- Limites communales
- Délimitation du Site d'Importance Communautaire FR2200369
- Habitats

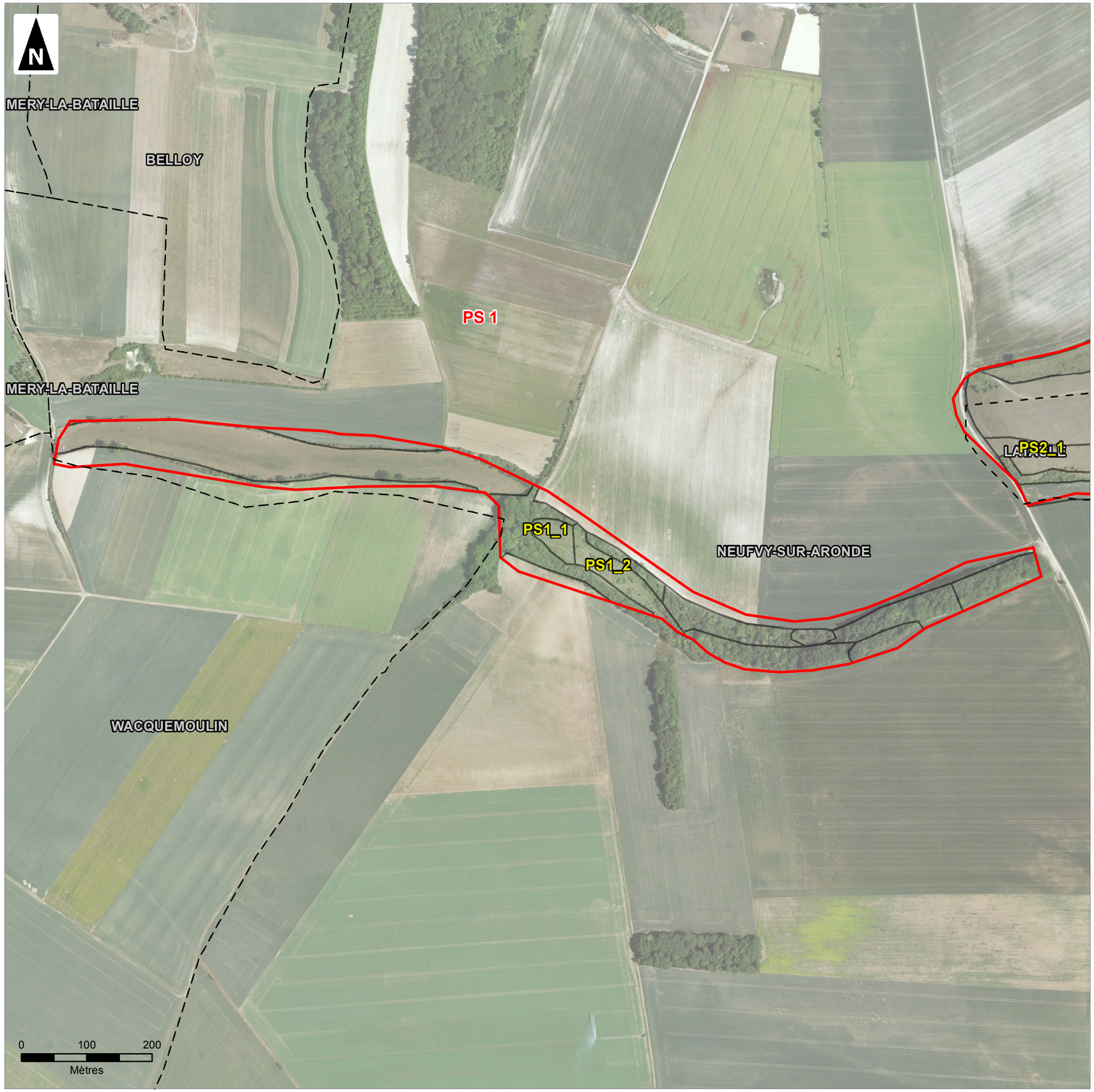

1:6 000
(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)

Réalisation : AIRELE - 2013
Source de fond de carte : BING
Sources de données : IGN - DREAL PICARDIE - AIRELE, 2013

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Localisation des relevés phytosociologiques (2011) - PS 2 -

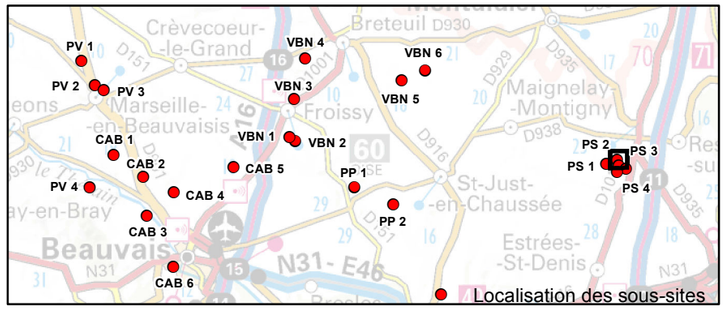

Limites communales
Délimitation du Site d'Importance Communautaire FR2200369
Habitats

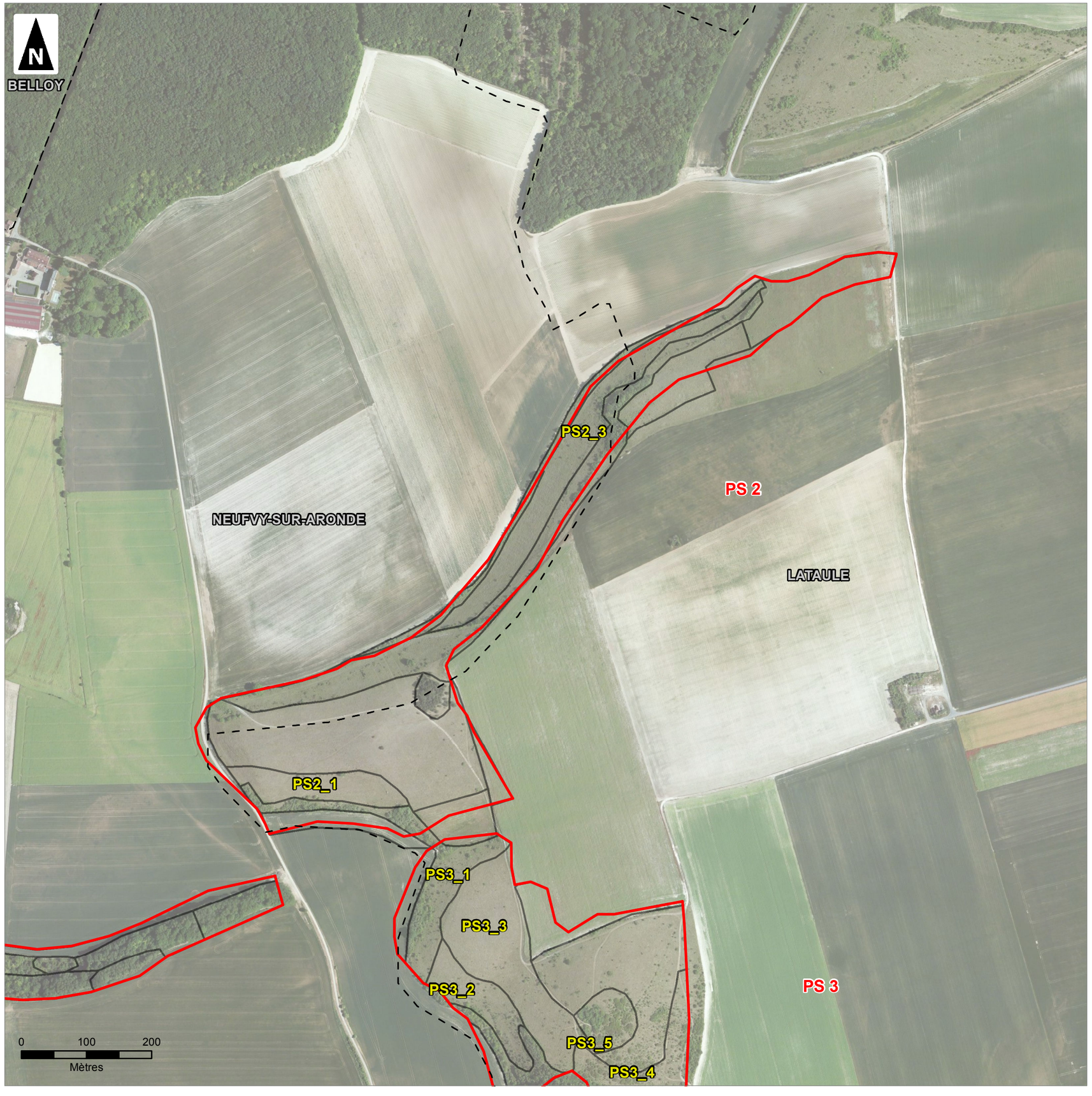

1:6 000
(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)

Réalisation : AIRELE - 2013
Source de fond de carte : BING
Sources de données : IGN - DREAL PICARDIE - AIRELE, 2013

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Localisation des relevés phytosociologiques (2011) - PS 3 et PS 4 -

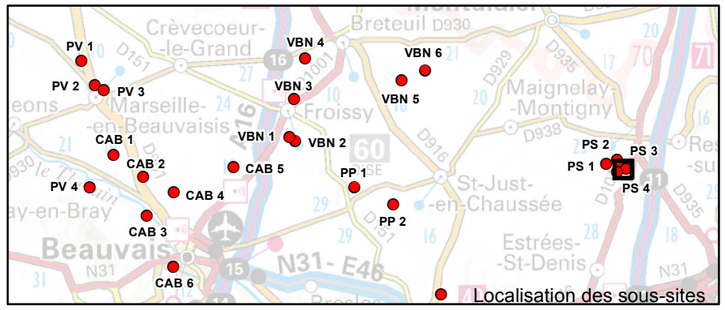

Limites communales
Délimitation du Site d'Importance Communautaire FR2200369
Habitats

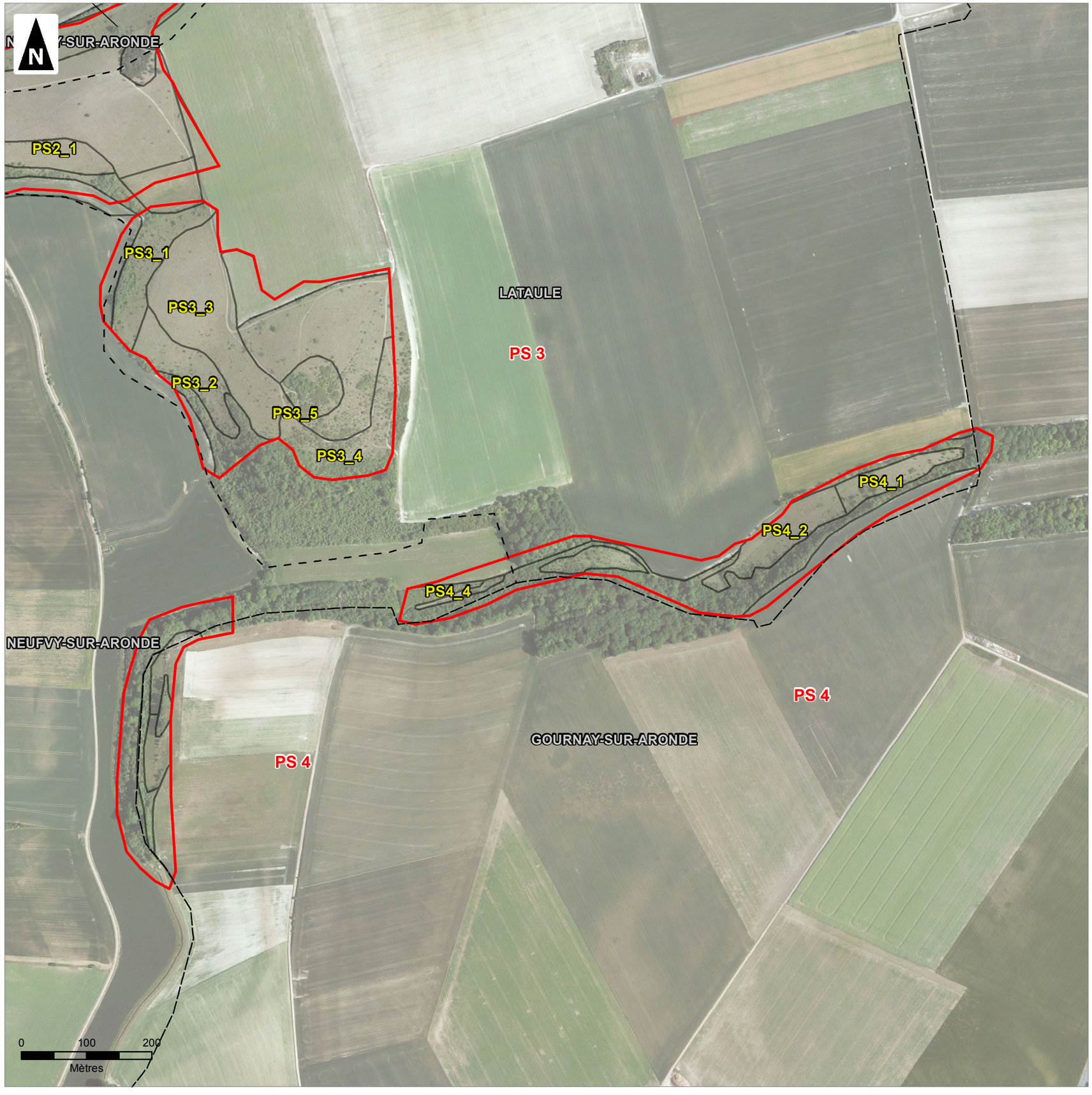

1:6 000
(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)

Réalisation : AIRELE - 2013
Source de fond de carte : BING
Sources de données : IGN - DREAL PICARDIE - AIRELE, 2013

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Localisation des relevés phytosociologiques (2011) - PV 1 -

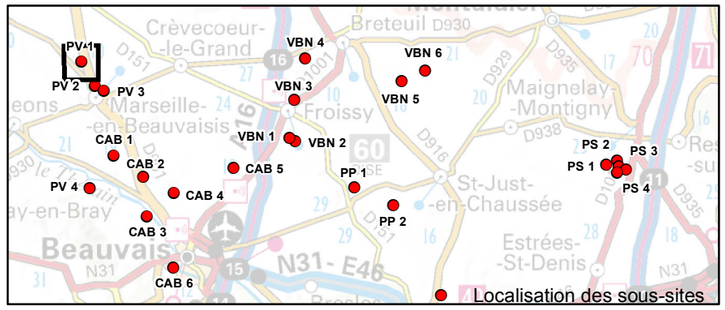

Limites communales

Délimitation du Site d'Importance Communautaire FR2200369

Habitats

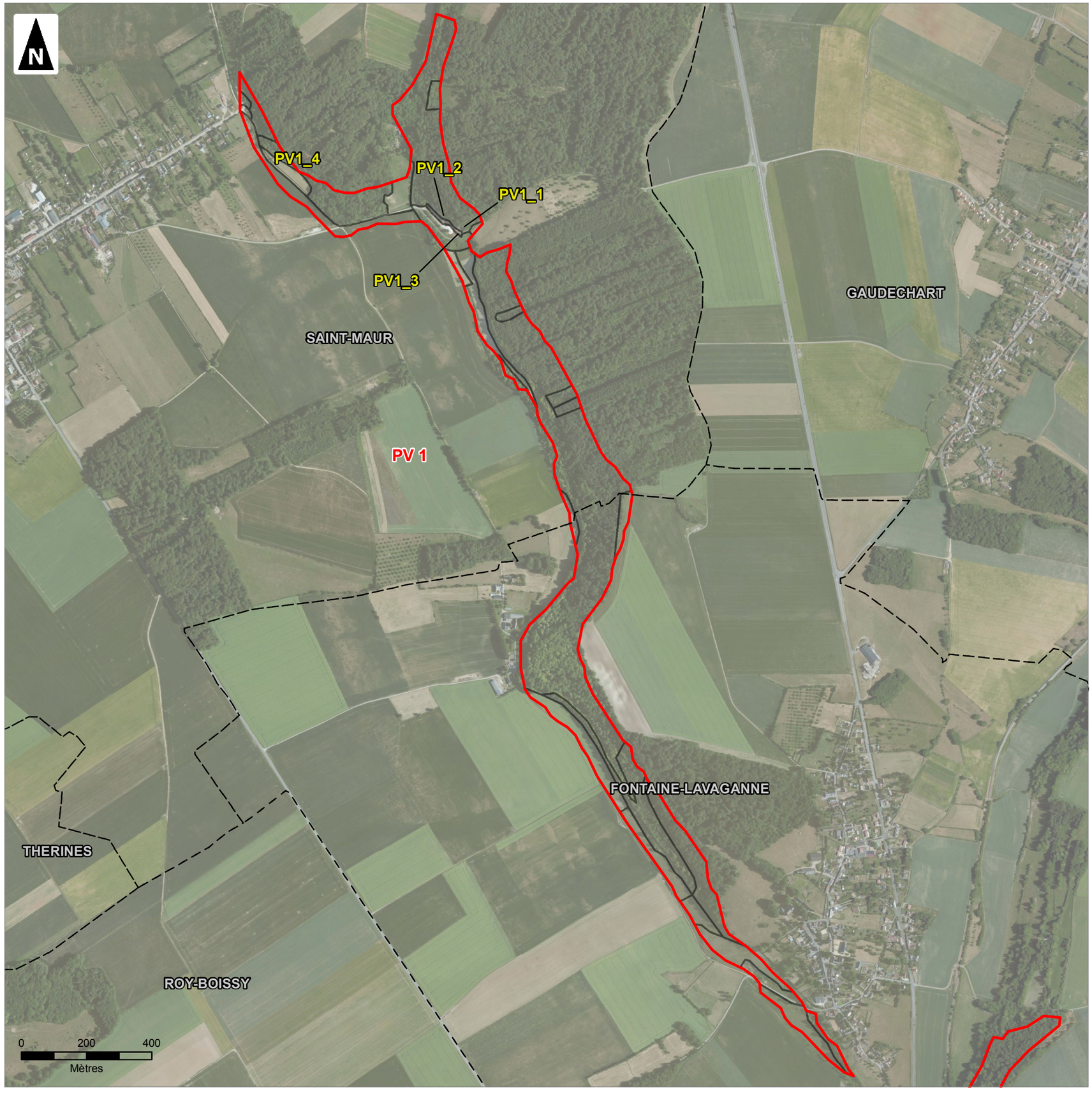

1:12 000
(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)

Réalisation : AIRELE - 2013
Source de fond de carte : BING
Sources de données : IGN - DREAL PICARDIE - AIRELE, 2013

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Localisation des relevés phytosociologiques (2011) - PV 2 et PV 3 -

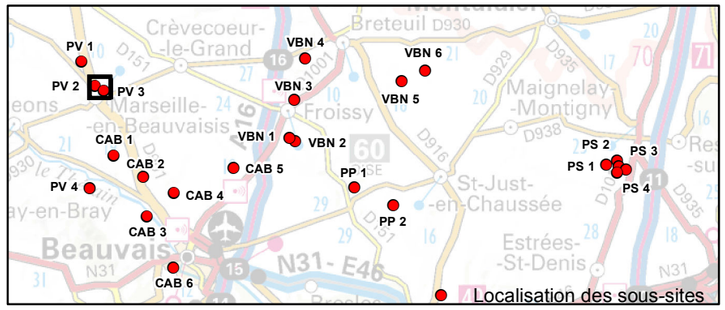

Limites communales
Délimitation du Site d'Importance Communautaire FR2200369
Habitats

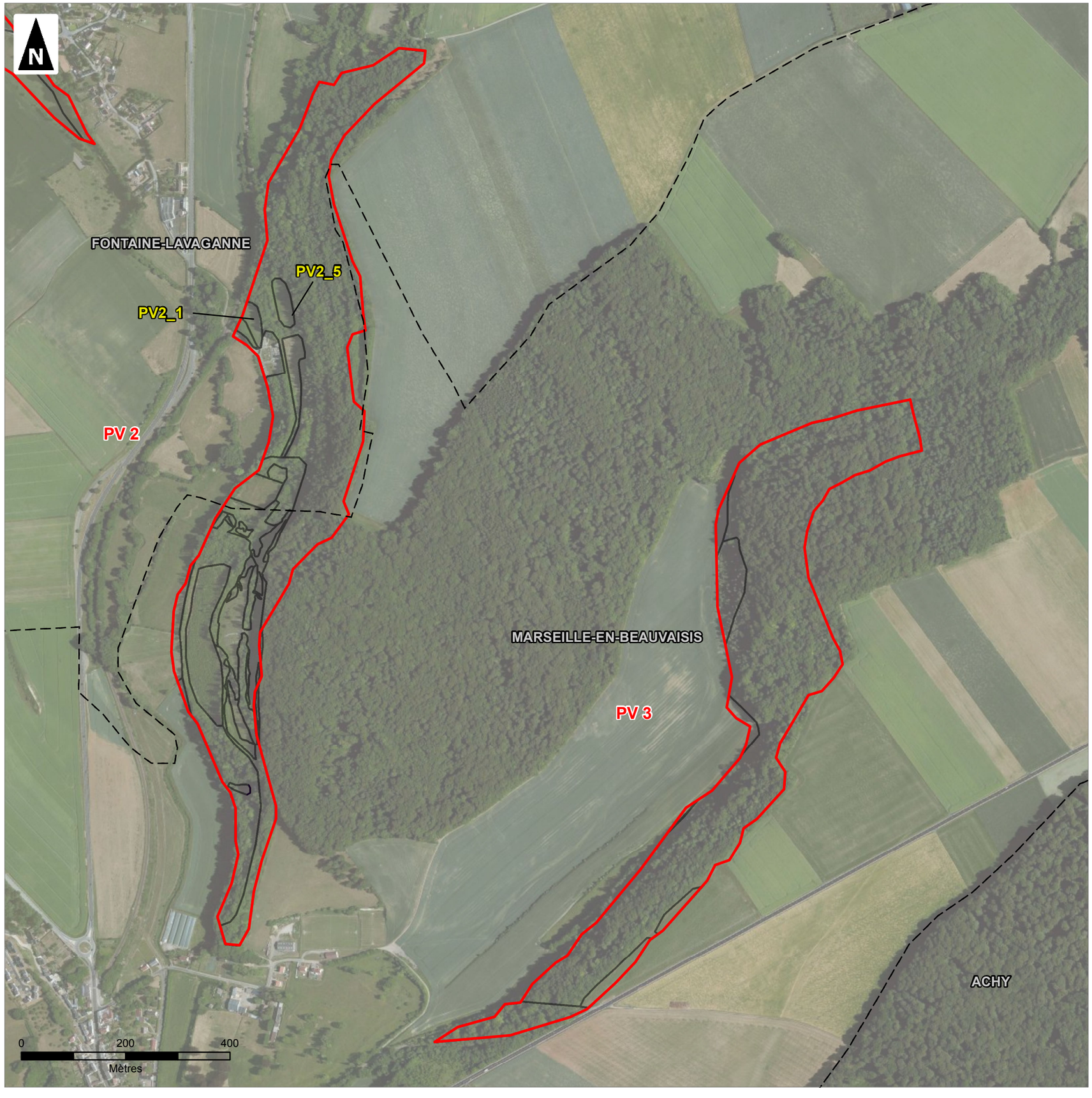

1:7 500
(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)

Réalisation : AIRELE - 2013
Source de fond de carte : BING
Sources de données : IGN - DREAL PICARDIE - AIRELE, 2013

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Localisation des relevés phytosociologiques (2011)
- PV 4 -

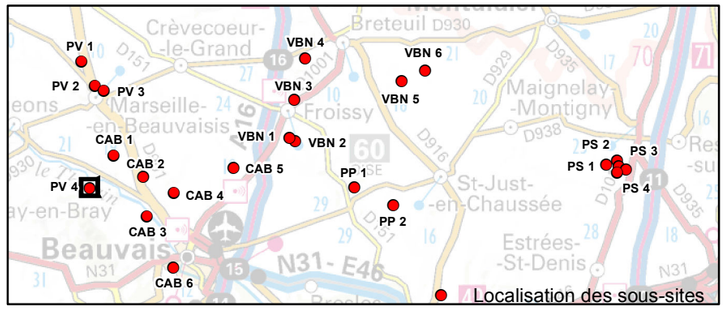

Limites communales

Délimitation du Site d'Importance Communautaire FR2200369

Habitats

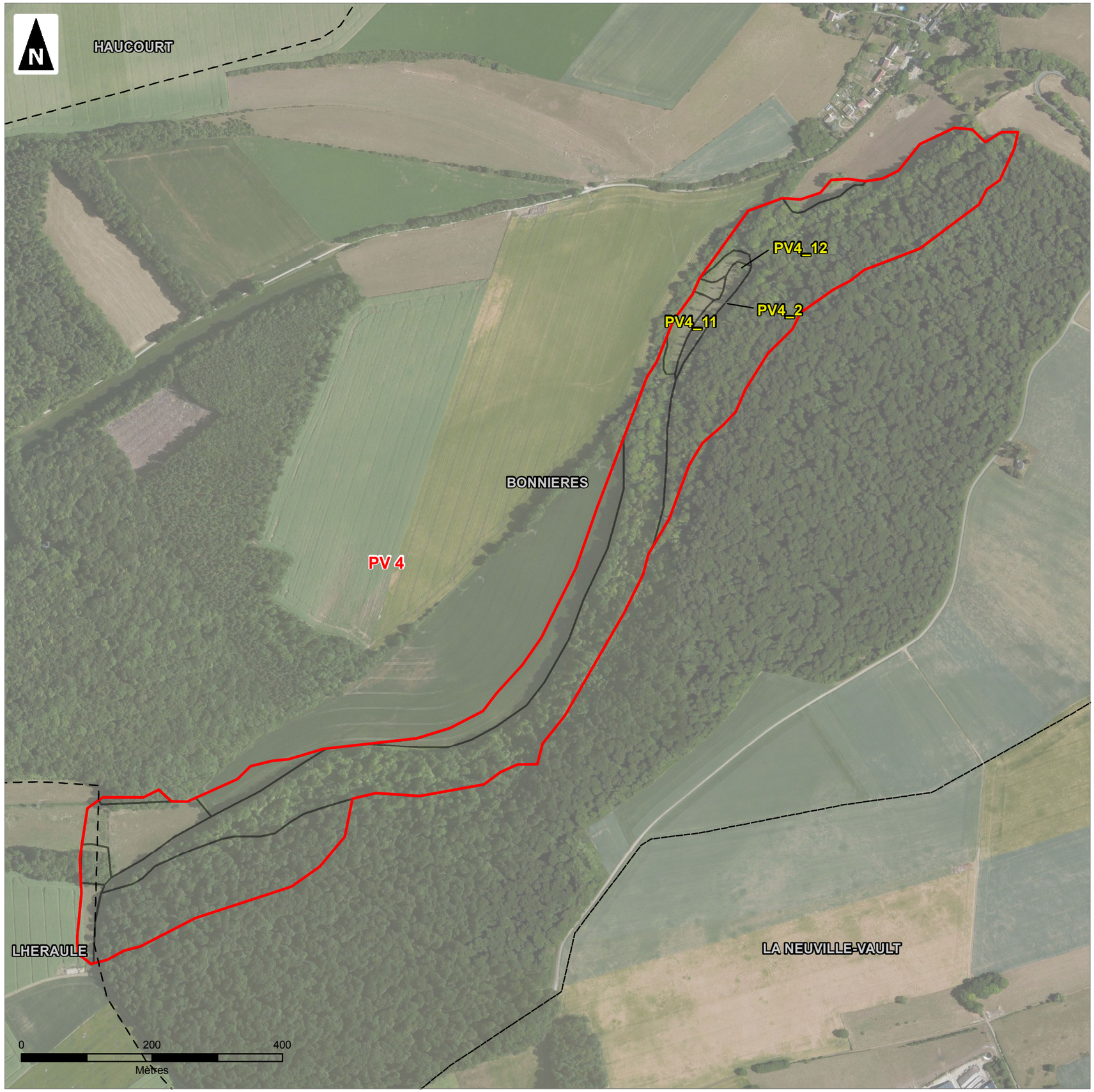

1:6 000
(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)

Réalisation : AIRELE - 2013
Source de fond de carte : BING
Sources de données : IGN - DREAL PICARDIE - AIRELE, 2013

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Localisation des relevés phytosociologiques (2011) - VBN 1 et VBN 2 -

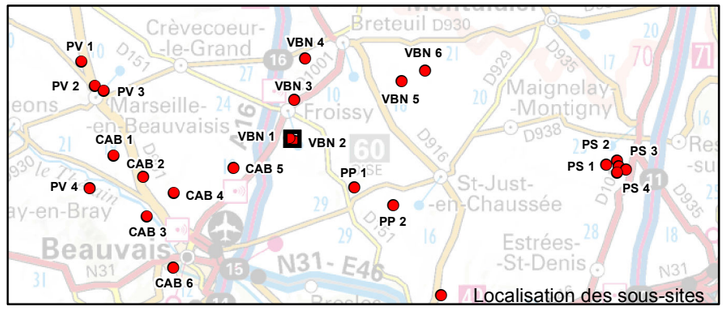

Limites communales

Délimitation du Site d'Importance Communautaire FR2200369

Habitats

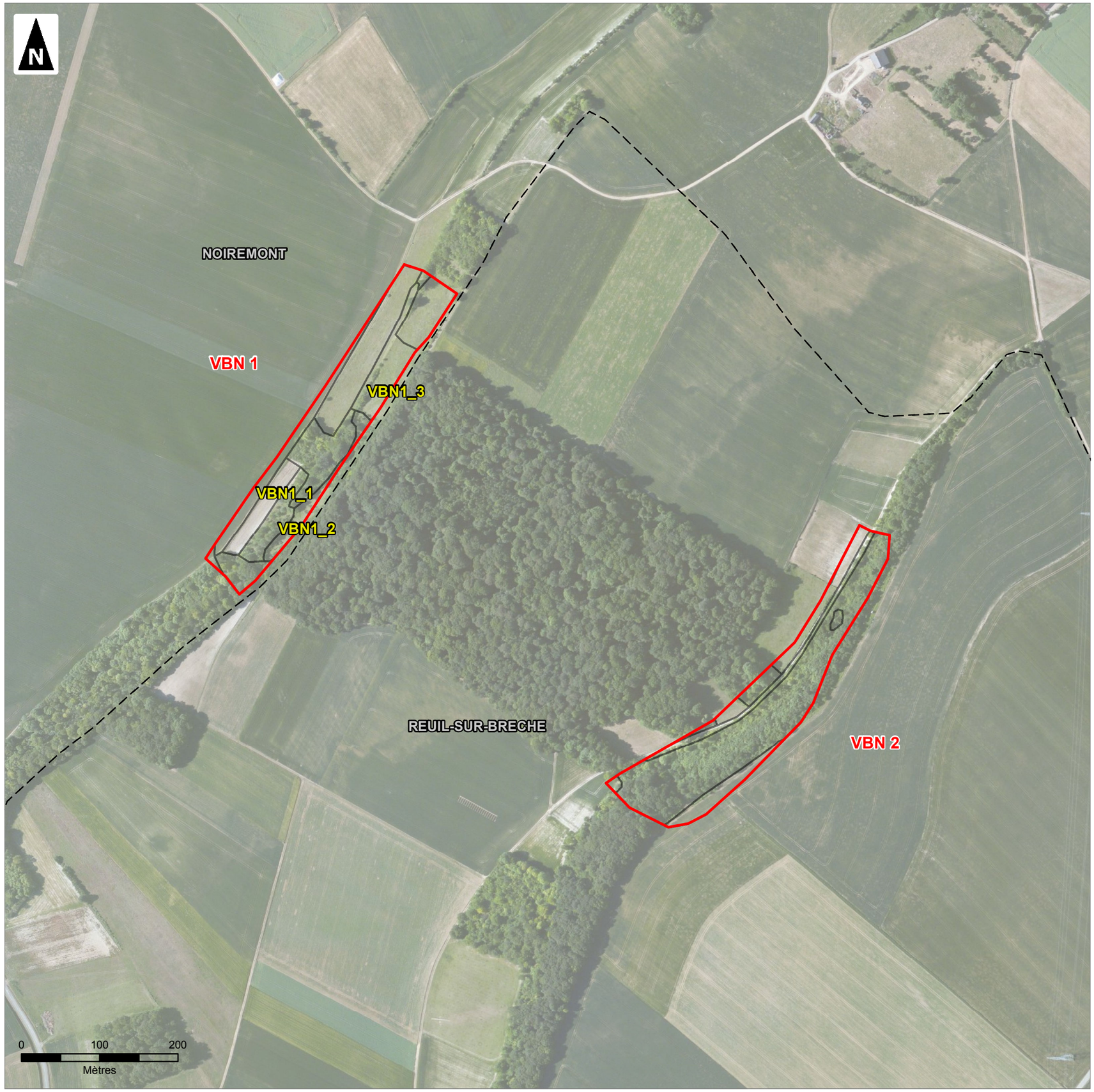

1:5 000
(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)

Réalisation : AIRELE - 2013
Source de fond de carte : BING
Sources de données : IGN - DREAL PICARDIE - AIRELE, 2013

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Localisation des relevés phytosociologiques (2011) - VBN 3 -

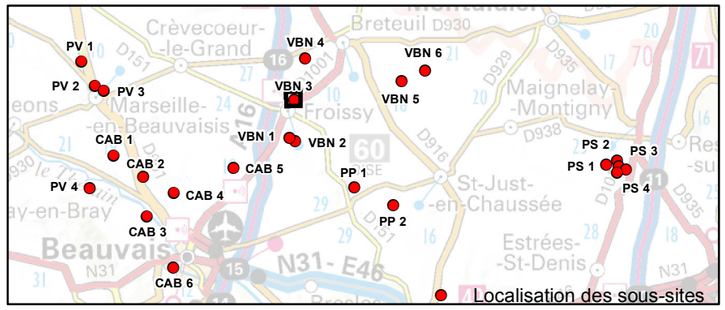

- Limites communales
- Délimitation du Site d'Importance Communautaire FR2200369
- Habitats

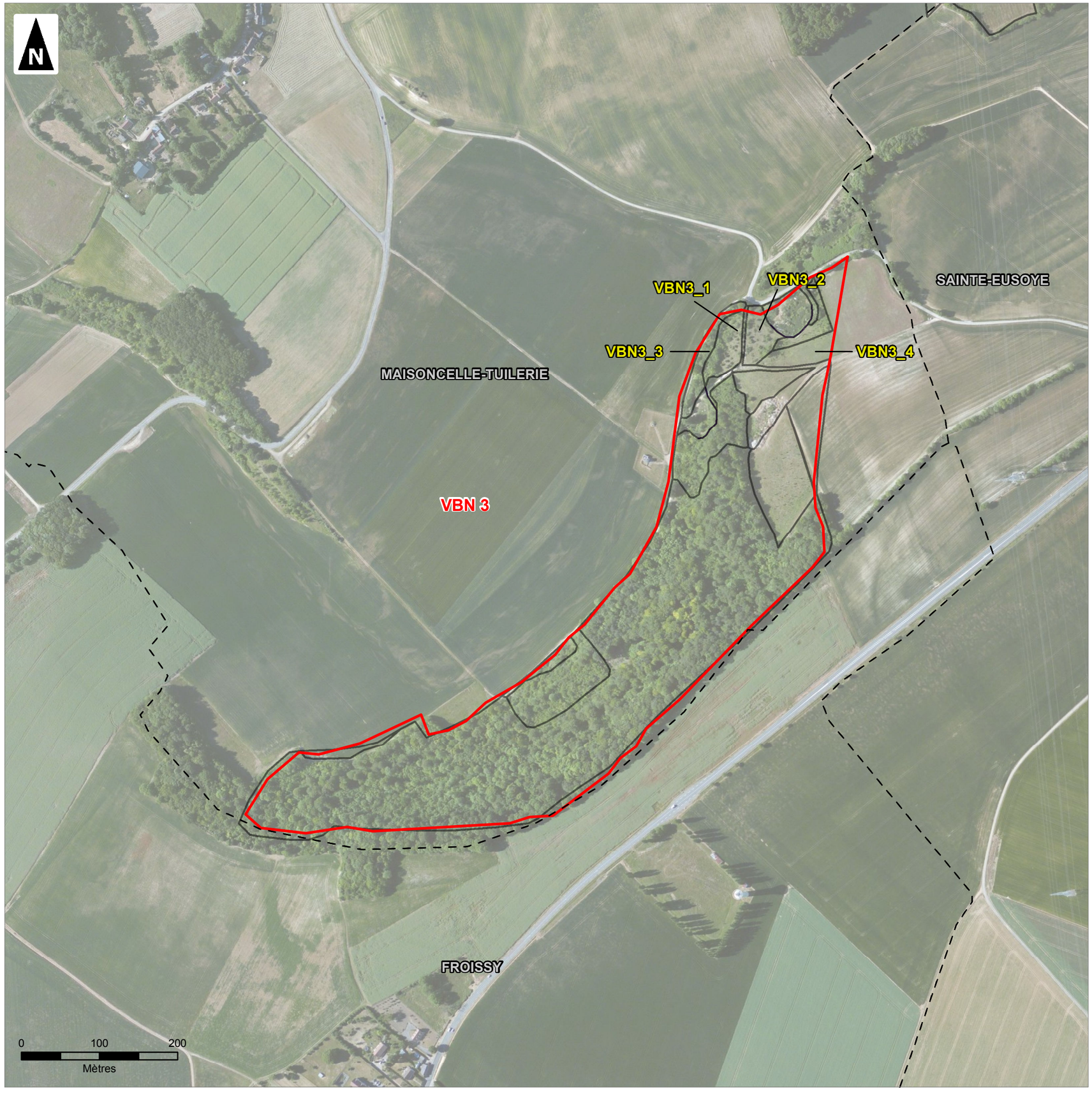

1:5 000
(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)

Réalisation : AIRELE - 2013
Source de fond de carte : BING
Sources de données : IGN - DREAL PICARDIE - AIRELE, 2013

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Localisation des relevés phytosociologiques (2011) - VBN 4 -

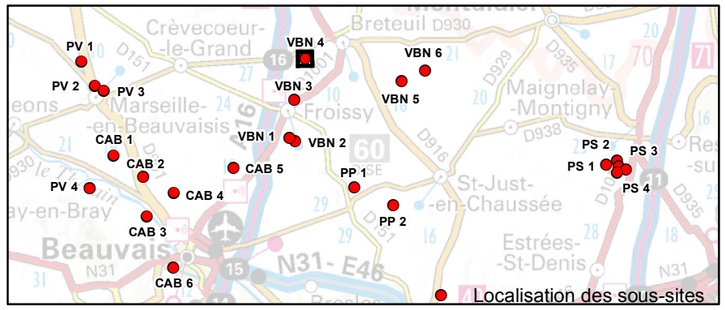

Limites communales

Délimitation du Site d'Importance Communautaire FR2200369

Habitats

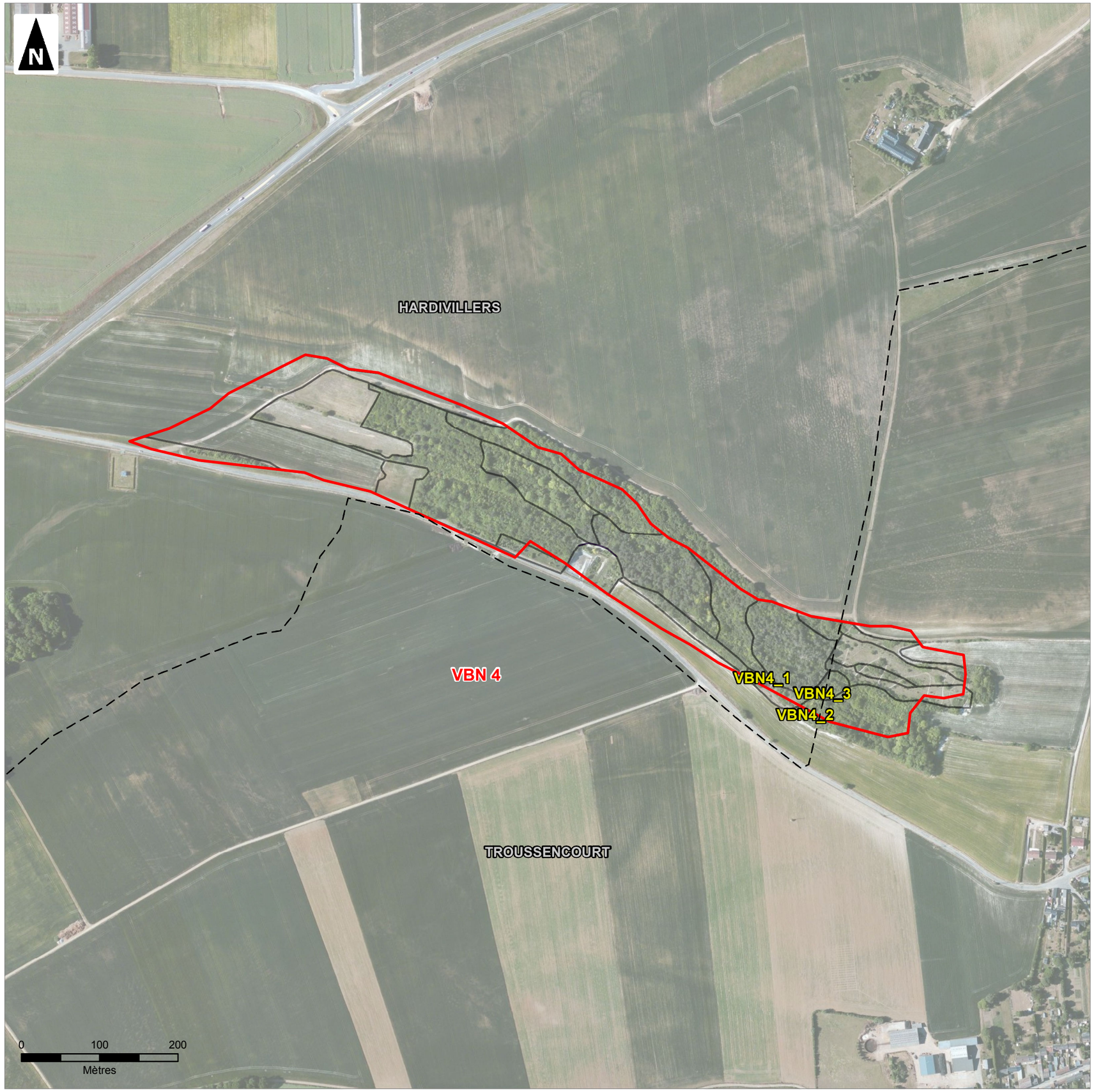

1:5 000
(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)

Réalisation : AIRELE - 2013
Source de fond de carte : BING
Sources de données : IGN - DREAL PICARDIE - AIRELE, 2013

ZSC : Réseau de coteaux crayeux
du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) - FR2200369

Document d'objectif - NATURA 2000

Localisation des relevés phytosociologiques (2011) - VBN 5 et VBN 6 -

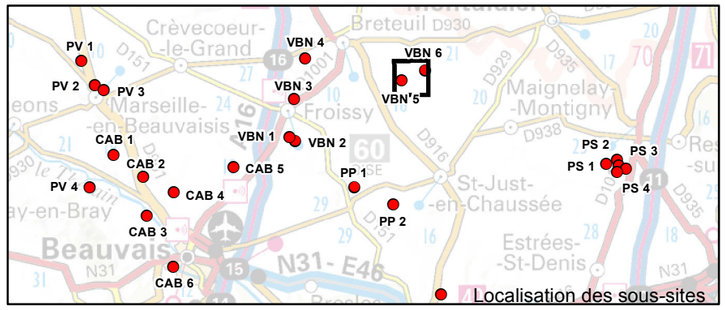

Limites communales
Délimitation du Site d'Importance Communautaire FR2200369
Habitats

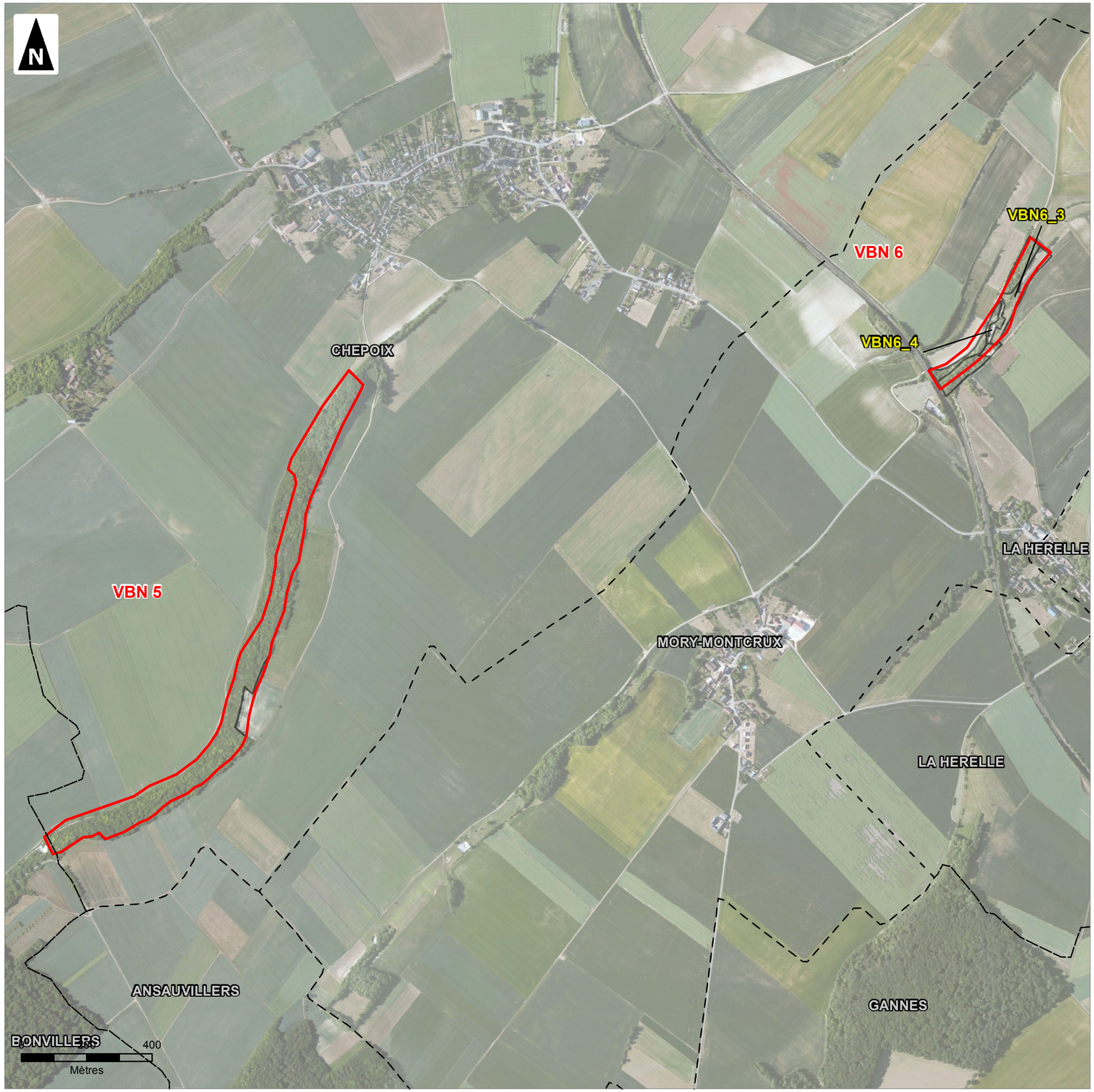

1:12 000
(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)

Réalisation : AIRELE - 2013
Source de fond de carte : BING
Sources de données : IGN - DREAL PICARDIE - AIRELE, 2013

CHAPITRE 13. LISTE DES LEPIDOPTERES OBSERVES LORS DES INVENTAIRES DE 2011

Nom scientifique	Nom commun	Statut régional	Liste rouge	Patrim	Protection nationale	CAB1	CAB2	CAB3	CAB4	CAB5	CAB6	PS1	PS2	PS3	PS4	PV1	PV2	PV3	PV4	PP1	PP2	VBN1	VBN2	VBN3	VBN4	VBN5	VBN6	VBN7
Aglais urticae	Petite Tortue	C	LC	-	-	-	-	-	/	/	-	-	-	-	-	-	-	/	-	-	-	-	/	x	-	/	-	/
Argynnis aglaja	Grand Nacré	R	EN	-	-	1	-	-	/	/	-	-	-	-	-	-	-	/	-	-	-	-	/	-	-	/	-	/
Aricia agestis	Collier de corail	AC	LC	-	-	-	-	-	/	/	-	-	-	-	-	-	-	/	-	-	-	x	/	-	-	/	-	/
Boloria dia	Petite Violette	AR	EN	OUI	-	2	-	-	/	/	-	-	-	-	-	-	-	/	-	-	-	-	/	-	-	/	-	/
Coenonympha pamphilus	Procris	TC	LC	-	-	x	-	-	/	/	-	x	-	-	x	x	x	/	x	x	x	x	/	x	x	/	-	/
Colias alfacariensis	Fluoré	AC	LC	OUI	-	5	-	-	/	/	-	-	8	2	-	4	28	/	5	-	-	2	/	-	-	/	-	/
Colias crocea	Souci	AC	LC	-	-	x	-	-	/	/	-	-	x	-	-	x	x	/	x	-	-	x	/	-	-	/	-	/
Erynnis tages	Point-de-Hongrie	AR	LC	-	-	-	-	-	/	/	-	-	-	-	-	2	3	/	1	-	-	-	/	-	-	/	-	/
Inachis io	Paon du jour	TC	LC	-	-	-	-	-	/	/	-	-	-	-	-	-	x	/	-	-	-	-	/	-	-	/	-	/
Issoria lathonia	Petit Nacré	AR	LC	-	-	-	-	-	/	/	-	-	-	-	2	-	-	/	-	-	-	-	/	-	-	/	-	/
Lycaena phlaeas	Cuivré commun	AC	LC	-	-	-	-	-	/	/	-	-	-	-	-	2	-	/	-	-	-	-	/	-	-	/	-	/
Lysandra coridon	Azuré bleu-nacré	AC	LC	OUI	-	7	8	-	/	/	-	-	48	6	7	11	316	/	13	5	11	-	/	2	8	/	-	/
Maniola jurtina	Myrtil	C	LC	-	-	-	-	-	/	/	x	x	-	-	x	x	x	/	-	-	-	-	/	-	-	/	-	/
Melanargia galathea	Demi-deuil	C	LC	-	-	-	-	-	/	/	-	-	x	-	x	-	x	/	-	-	-	-	/	-	-	/	-	/
Pieris brassicae	Piéride du chou	C	LC	-	-	-	-	-	/	/	-	-	-	-	-	x	-	/	-	-	-	-	/	-	-	/	-	/
Pieris napi napi	Piéride du navet	C	LC	-	-	-	-	-	/	/	-	-	-	-	-	x	-	/	-	-	-	-	/	-	x	/	-	/
Pieris rapae	Piéride de la rave	C	LC	-	-	x	x	-	/	/	x	x	-	-	x	x	x	/	x	x	x	x	/	x	-	/	-	/
Polygonia c-album	Robert-le-Diable	AC	LC	-	-	-	-	-	/	/	-	-	-	-	-	-	x	/	-	-	-	-	/	-	-	/	-	/
Polyommatus icarus	Azuré de la bugrane	TC	LC	-	-	-	-	-	/	/	x	-	-	-	-	-	-	/	-	-	-	-	/	-	-	/	-	/
Pyronia tithonus	Amaryllis	C	LC	-	-	x	-	-	/	/	x	x	-	-	-	x	x	/	x	x	x	x	/	x	x	/	-	/
Thymelicus acteon	Hespérie du chiendent	AR	VU	-	-	-	-	-	/	/	-	-	-	-	5	-	-	/	-	-	-	-	/	-	-	/	-	/
Thymelicus sylvestris	Hespérie de la houque	C	LC	-	-	-	-	-	/	/	x	-	x	-	-	-	-	/	-	-	-	-	/	-	-	/	-	/
Vanessa atalanta	Vulcain	TC	LC	-	-	-	x	-	/	/	-	-	-	-	-	-	x	/	-	-	-	-	/	-	x	/	-	/
Zygaena filipendula	Zygène de la filipendule	-	-	-	-	-	-	-	/	/	-	-	x	-	-	-	-	/	x	-	-	-	/	-	-	/	-	/
Zygaena minos	Zygène diaphane	-	-	OUI	-	-	-	-	/	/	-	-	-	-	-	-	-	/	7	-	-	-	/	-	-	/	-	/
Euplagia quadripunctaria	Ecaille chinée	-	-	-	-	-	-	-	/	/	-	-	x	-	-	-	x	/	-	-	-	-	/	-	-	/	-	/

Figure 2. Lépidoptères observes sur le site Natura 2000 FR 2200369 par sous-site (inventaires - Airele 2011)

LEGENDE et SOURCE :

Rareté - Picardie
AC : Assez commun
AR : Assez rare
C : Commun
PC : Peu commun
R : Rare

Patrimonial en région Picardie

Législatif
N = Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection

H2 = Protection européenne. Annexe II de la Directive 92/43 CEE : "Habitats, Faune, Flore" ;
H4 = Protection européenne. Annexe IV de la Directive 92/43 CEE : "Habitats, Faune, Flore" ;
H5 = Protection européenne. Annexe V de la Directive 92/43 CEE : "Habitats, Faune, Flore" ;
! = Protection européenne. Taxon prioritaire de la Directive 92/43 CEE : "Habitats, Faune, Flore »

Liste rouge nationale
Liste rouge des insectes de France métropolitaine (1994)

RE	Espèce éteinte en métropole
CR	En danger critique d'extinction
EN	En danger critique d'extinction
VU	Vulnérable
NT	Quasi menacée
LC	Préoccupation mineure
DD	Données insuffisantes
NA	Non applicable

CHAPITRE 14. ETUDE DE PICARDIE NATURE SUR LES CHIROPTERES DU SITE NATURA 2000

SYNTHESE DES DONNEES CHIROPTERES DANS UN RAYON DE 5km AUTOUR DU SIC DES COTEAUX CRAYEUX DU BASSIN DE L'OISE AVAL ET DU BEAUVAISIS

→ 1er mars 2012

Groupe Chiroptères de Picardie Nature
Données transmises à AIRELE le 01/03/2012.

Préambule : sites considérés et données synthétisées

Nous avons intégré à cette synthèse toutes les données connues dans un périmètre de 5 km autour du site Natura 2000 des coteaux crayeux du bassin de l'Oise aval et du beauvaisis. Une présentation et une analyse générale ont été menées sur le territoire ainsi formé, puis une conclusion a été réalisée de façon à cerner les enjeux chiroptères sur le secteur étudié.

Les données concernent différents types d'études :

- inventaire des sites souterrains,
- recherche des colonies de parturition (période estivale de mise-bas),
- observations au détecteur à ultra-sons,
- captures au filet.

Même les petits sites souterrains d'intérêt mineur sont intégrés.

Les données synthétisées ici sont issues des prospections des bénévoles du Groupe Chiroptères de Picardie Nature depuis une quinzaine d'années, et sont extraites de la base de données de ce groupe. Les observateurs sont les suivants : Adrien ADELSKI, Olivier BARDET, Eric BAS, Ladislas BIEGALA, François BOCA, Nicolas BOREL, Lucie DUTOUR, Marc CAPELLIER, Vincent CHAPUIS, Xavier COMMECY, Nicolas COTTIN, Bernard COUVREUR, Emmanuel DAS GRACAS, Thibaud DAUMAL, Sylvain DELEPINE, Nadia DEL GUIDICE, Samuel DUBIE, Stéphanie FLIPO, Emmanuel FOURNIER, Rémi FRANÇOIS, Christophe GALET, Claudy GUIOT, Eric et Jean-Luc HERCENT, Christophe HOSTEN, Régis HUET, Daniel KOVALORYK, Sabrina LANGIN, Catherine LAWNIZIAK, Sébastien LEGRIS, Cédric LOUVET, Alexandre MACQUET, William MATHOT, Antoine MERLAND, Marie MOEYS, Marie-Michèle MOLINIER, Joël MORENIAUX, Frédéric NOEL, Benjamin NICE, Emmanuel PARMENTIER, Sophie PETIT, Julian PICHENOT, Aurélie SOISSONS, Franck SPINELLI, Damien TOP, Sylvain TOURTE…. Certains ont peut-être été oubliés, qu'ils veuillent bien nous excuser. Nous remercions l'ensemble de ces observateurs.
Des données ont également été collectées par le Conservatoire des Sites Naturels de Picardie. Plusieurs publications ont également été utilisées. La liste des titres et rapports utilisés est donnée dans la bibliographie en fin de rapport.

La majorité des données concernent des données hivernales dans les sites souterrains.

I. SITES SOUTERRAINS D'HIBERNATION

A. Sites souterrains connus

36 gîtes d'hibernation potentiels ou avérés sont recensés sur le secteur d'étude. Ils sont situés sur les communes de Achy, Allonne, Hardivillers, Goincourt, Beauvoir, Saint-martin-le-noeud, Aux marais, Beauvais, Le Mont-saint-Adrien, Marseille-en-beauvaisis, Saint-Maur, Verderel-les-Sauqueuse, Frocourt, Bulles, Velennes, Tille, Essuiles. Seuls 4 sites sont inclus à l'intérieur des polygones du SIC sur les communes de Beauvais, Saint-Maur, Marseille-en-beauvaisis et Verderel-les-Sauqueuse.

La grande majorité des sites sont des anciennes carrières souterraines de pierres. Néanmoins d'autres types de sites servent de gîtes d'hibernation aux chiroptères : blockhaus, muches, caves, abri sous roche, pont, tunnel.

28 sites souterrains sont connus pour accueillir des chiroptères en hiver. 3 de ces sites à potentiel très élevé accueillent plus de 70 chauves-souris en hibernation et 11 gîtes comptent entre 10 et 25 chauves-souris en hiver.
Dans la liste des sites prioritaires à préserver en Picardie 3 sont déjà aménagés, et 1 est fortement prioritaire.

B. Sites souterrains potentiels

Des sites souterrains inconnus abritant des chiroptères restent certainement à découvrir :

- anciens blockhaus ruinés et sapes (« cagnas ») issus du conflit de 1914-18,
- petites marnières ou puits à marne peu profonds,
- anciennes carrières souterraines sous les villages,
- grandes caves de fermes, châteaux, anciennes abbayes…

C. Sites préservés

Dans le rayon des 5km autour du SIC, 3 gîtes d'hibernation souterrains sont actuellement préservés par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie :

- une ancienne carrière souterraine de pierres à Marseille-en-Beauvaisis,
- une ancienne carrière souterraine de pierres à Saint-Martin-le-Noeud,
- une ancienne carrière souterraine de pierres à Allonne,

Deux de ces 3 sites sont également fréquentées par les chauves-souris en estivage.

D. Espèces de chiroptères observées dans les sites souterrains

L'essentiel des observations provient des prospections hivernales du Groupe chiroptères de Picardie Nature depuis 1995 et du Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie (CENP).

- **Vallée du Petit Thérain (communes de Saint-Maur, Fontaine-Lavaganne, Marseille-en-Beauvaisis, Achy)**

7 gîtes d'hibernation sont concentrés sur ce secteur :

– **« Bois Fontaine » à Marseille-en-Beauvaisis** : dans cette petite carrière souterraine de pierres seuls 4 Murins du groupe moustaches/alacathoé/Brandt ont été notés en hibernation,

– **« Vallé Hennequin » à Achy**: ce tunnel passant sous la D901 a accueilli en 2009 en hibernation 2 espèces de chauves-souris :
  – 1 Oreillard indéterminé (*Plecotus sp*)
  – 3 individus du groupe Murins à moustaches (*Myotis mystacinus/alcathoe/brandtii*)

– **« Le Petit Blamont » à Marseille-en-Beauvaisis :** Cette ancienne carrière souterraine de pierres a un potentiel très élevé comme gîte pour les chiroptères et est désormais préservée par le CENP depuis 1996. 90 individus maximum ont été notés en période d'hibernation dont :
  - 19 Grands Murins (*Myotis myotis*),
  - 2 Murins de Bechstein (*Myotis bechsteini*)
  - 13 individus du groupe Murins à moustaches (*Myotis mystacinus/alcathoe/brandtii*)
  - 11 Murins de Daubenton (*Myotis daubentonii*)
  - 2 chauves-souris indéterminées
  - 8 Oreillards indéterminés (*Plecotus sp*)
  - 60 Murins à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*)
  - 4 Murins de Natterer (*Myotis nattereri*)

– **Tunnels SNCF à Marseille-en-Beauvaisis :** 1 seule chauve-souris indéterminée a été contactée en hibernation dans l'un des 2 tunnels SNCF peu favorables pour l'hibernation des chiroptères (dérangement élevé, peu de fissures, très venteux).

– Une petite cavité dans un front de taille **à Marseille-en-Beauvaisis** accueille occasionnellement 1 individu du groupe Murins à moustaches (*Myotis mystacinus/alcathoe/brandtii*),

– **« Ferme Beaupré » à Achy** : ce petit souterrain refuge (muche) a accueilli jusqu'à 18 chiroptères en hibernation dont :
  - 9 Grands Murins (*Myotis myotis*),
  - 1 Murin de Bechstein (*Myotis bechsteini*)
  - 5 individus du groupe Murins à moustaches (*Myotis mystacinus/alcathoe/brandtii*)
  - 5 Murins de Daubenton (*Myotis daubentonii*)
  - 2 chauves-souris indéterminées
  - 5 Murins de Natterer (*Myotis nattereri*)

- **«Bois d'Ecorchevache » à Saint-Maur** : Dans ce site souterrain d'une centaine de mètres 12 chauves-souris au maximum ont été recensés en hibernation avec :
  - 2 Grands Murins (*Myotis myotis*),
  - 2 Murins de Bechstein (*Myotis bechsteini*)
  - 2 individus du groupe Murins à moustaches (*Myotis mystacinus/alcathoe/brandtii*)

- 3 Murins de Daubenton (*Myotis daubentonii*)
- 1 chauves-souris indéterminées
- 1 Oreillard indéterminé (*Plecotus sp*)
- 2 Murins de Natterer (*Myotis nattereri*)

● **Beauvais et périphérie (communes de Allonne, Goincourt, Saint-Martin-le-Noeud, Aux marais, Beauvais, Le Mont-saint-Adrien, Verderel-les-Sauqueuse, Frocourt, Velennes, Tille)**
Ce secteur compte près de 24 sites souterrains pouvant accueillir des chiroptères en hibernation.

– « les carrières de Saint-Pierre » à Allonne : Cette ancienne carrière souterraine de pierres a un potentiel très élevé comme gîte pour les chiroptères et est désormais préservée par le CENP depuis 2010 au titre de mesure compensatoire à la création de la déviation de Beauvais. 174 individus maximum ont été notés en période d'hibernation dont :
- 9 Grands Murins (*Myotis myotis*),
- 2 Grands rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*)
- 3 Murins de Bechstein (*Myotis bechsteini*)
- 60 individus du groupe Murins à moustaches (*Myotis mystacinus/alcathoe/brandtii*)
- 8 Murins de Daubenton (*Myotis daubentonii*)
- 11 chauves-souris indéterminées
- 1 Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*)
- 4 Oreillards indéterminés (*Plecotus sp*)
- 97 Murins à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*)
- 6 Murins de Natterer (*Myotis nattereri*)

Ce site est notamment particulièrement important pour l'hibernation des Murins à oreilles échancrées. Le conseil général de l'Oise et le Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie travaillent actuellement sur un projet de corridors pour limiter les risques de collision sur la 4 voies proche de la cavité.

– Un **pont** au dessus du Ru d'**Allone** pourrait être potentiellement favorable pour le Murin de Daubenton ou de Natterer. La visite du site en février 2009 n'a pas permis de contacter de chauves-souris.

– **« Les Fosses Dumont » à Goincourt** : Cette petite carrière souterraine de moins de 100 m de profondeur a accueilli en hibernation jusqu'à 25 chauves-souris dont, au maximum :
- 1 Grand Murin (*Myotis myotis*),
- 8 individus du groupe Murins à moustaches (*Myotis mystacinus/alcathoe/brandtii*)
- 3 Murins de Daubenton (*Myotis daubentonii*)
- 1 chauve-souris indéterminée
- 2 Oreillards indéterminés (*Plecotus sp*)
- 12 Murins à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*)
- 2 Murins de Natterer (*Myotis nattereri*)

– **Sud « Champ Malunit » à Goincourt** : 3 entrées de carrières souterraines de pierres et 1 tunnel sont notés dans un rayon de 100 mètre. 36 chauves-souris ont été

comptabilisées au maximum en hibernation sur ces 4 gîtes dont :

- 13 Grands Murins (*Myotis myotis*),
- 1 Murin de Bechstein (*Myotis bechsteini*)
- 20 individus du groupe Murins à moustaches (*Myotis mystacinus/alcathoe/brandtii*)
- 4 Murins de Daubenton (*Myotis daubentonii*)
- 1 Oreillard indéterminé (*Plecotus sp*)

– **« La Fosse mobile » à Aux-Marais** : Un petit abri sous roche abrite en hivers jusqu'à 9 chauves-souris dont au maximum :

- 4 individus du groupe Murins à moustaches (*Myotis mystacinus/alcathoe/brandtii*)
- 1 Murin de Daubenton (*Myotis daubentonii*)
- 5 chauves-souris indéterminées

– **« les Grandes Vignes » à Allonne** : L'existence d'une ancienne carrière souterraine de pierre n'a pas été confirmée sur ce secteur. Elle serait donc à rechercher.

– **Beauvais** : 8 sites souterrains de dimensions modestes sont actuellement connus sur la commune de Beauvais. 2 sites souterrains de petites tailles (« Saint-Just-des-Marais » et « Beauséjour » accueillent entre 3 et 4 chauves-souris en hibernation dont 1 Grand rhinolophe, 5 Murins du groupe moustaches, 1 Murin de Daubenton.
4 sites de dimension moyenne à potentiel élevé accueillent entre 9 et 21 chiroptères en hibernation dont :
« le Mont-aux-Lièvres » :

- 2 Murins de Bechstein (*Myotis bechsteini*)
- 7 individus du groupe Murins à moustaches (*Myotis mystacinus/alcathoe/brandtii*)
- 3 Murins de Daubenton (*Myotis daubentonii*)
- 1 Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*)
- 6 Murins de Natterer (*Myotis nattereri*)

« Saint-Jean-Petite » :

- 2 Grands Murins (*Myotis myotis*),
- 7 individus du groupe Murins à moustaches (*Myotis mystacinus/alcathoe/brandtii*)
- 1 Murin de Daubenton (*Myotis daubentonii*)
- 1 Murin de Natterer (*Myotis nattereri*)

« Saint-Jean »

- 3 Grands Murins (*Myotis myotis*),
- 16 individus du groupe Murins à moustaches (*Myotis mystacinus/alcathoe/brandtii*)
- 1 Murin de Daubenton (*Myotis daubentonii*)
- 2 chauves-souris indéterminées
- 1 Oreillard indéterminé (*Plecotus sp*)
- 4 Murins à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*)
- 1 Murin de Natterer (*Myotis nattereri*)

« Saint-Jean », carrière souterraine de Pierre prospectée partiellement une unique fois en 2009.

- 2 Grands rhinolophes (*Rhinolophus ferrumequinum*)
- 1 Grand Murin (*Myotis myotis*),
- 2 Murins de Bechstein (*Myotis bechsteini*)
- 5 individus du groupe Murins à moustaches (*Myotis mystacinus/alcathoe/brandtii*)
- 1 Murin de Daubenton (*Myotis daubentonii*)
- 1 chauve-souris indéterminée

Un autre site souterrain inaccessible semble être présent rue du Faubourg Saint-Jean. Une autorisation serait à demander pour pouvoir le visiter.

– **« Les coutumes » au Mont-Saint-Adrien** : Un site souterrain serait présent sur ce secteur mais aucune donnée n'a été recueillie à l'heure actuelle sur ce point. L'existence du gîte serait donc à confirmer.

– **Le Mont-Saint-Adrien :** Une carrière souterraine de Pierre accessible sur autorisation du propriétaire du centre du village abrite en période hivernale jusqu'à 17 chauves-souris dont au maximum :

- 1 Grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*)
- 1 Grand Murin (*Myotis myotis*)
- 12 individus du groupe Murins à moustaches (*Myotis mystacinus/alcathoe/brandtii*)
- 1 Murin de Daubenton (*Myotis daubentonii*)
- 11 chauves-souris indéterminées
- 2 Murins à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*)

– **« les Grottes » à Saint-Martin-le-Nœud** : Cette ancienne carrière souterraine de pierres a un potentiel très élevé comme gîte pour les chiroptères et est préservé par le CENP depuis 1995. 115 individus maximum ont été notés en période d'hibernation dont :

- 17 Grands Murins (*Myotis myotis*),
- 5 Murins de Bechstein (*Myotis bechsteini*)
- 9 individus du groupe Murins à moustaches (*Myotis mystacinus/alcathoe/brandtii*)
- 25 Murins de Daubenton (*Myotis daubentonii*)
- 17 chauves-souris indéterminées
- 4 Oreillards indéterminés (*Plecotus sp*)
- 96 Murins à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*)
- 13 Murins de Natterer (*Myotis nattereri*)

Comme la carrière d'Allonne, ce site est particulièrement important pour l'hibernation des Murins à oreilles échancrées. Ces deux carrières font partie des 4 sites les plus importants pour l'hibernation de cette espèce en Picardie.

– **Nord du « Bois de la Fontaine » à Verderel les Sauqueuses** : Une prospection partielle de cette ancienne carrière souterraine de pierre a permis de comptabiliser en 2008 :

- 1 individu du groupe Murins à moustaches (*Myotis mystacinus/alcathoe/brandtii*)
- 1 Murin de Daubenton (*Myotis daubentonii*)
- 1 chauve-souris indéterminée

– **Velennes** : Une ancienne carrière souterraine de pierres proches du village a compté jusqu'à 13 chiroptères en hibernation dont au maximum :

- 3 Grands Murins (*Myotis myotis*),
- 8 individus du groupe Murins à moustaches (*Myotis mystacinus/alcathoe/brandtii*)
- 3 Murin de Daubenton (*Myotis daubentonii*)
- 1 Murin à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*)
- 2 Murins de Natterer (*Myotis nattereri*)

– **Tillé** : Une ancienne carrière souterraine de pierres de très petite dimension a abrité en 2010 3 chauves-souris en hibernation :

- 1 Grand Murins (*Myotis myotis*),
- 1 individu du groupe Murins à moustaches (*Myotis mystacinus/alcathoe/brandtii*)
- 1 chauve-souris indéterminée

– **Frocourt** : Une cave d'un particulier a été visité lors en hiver sans montrer la présence de chauves-souris.

- **Vallée de la Breche (communes de Essuiles et Bulles)**

– **« La Renardine » à Essuiles :** un blockhaus a été visité en 2010. Aucune chauve-souris n'a été contactée dans ce site peu favorable (trop froid).

– **« L'Orteil » à Bulles** : 14 chauves-souris ont été comptabilisées dans cette ancienne carrière souterraine dont, au maximum :
  - 2 Grands Murins (*Myotis myotis*),
  - 10 individus du groupe Murins à moustaches (*Myotis mystacinus/alcathoe/brandtii*)
  - 2 Murins de Daubenton (*Myotis daubentonii*)

- **Breteuil et périphérie**

– **Hardivillers (« ancienne carrière de phosphate ») :** Cette ancienne carrière souterraine de phosphate visitée pour la dernière fois en 2001 abritait en hibernation jusqu'à 73 chiroptères. Ce site est classé parmi les sites fortement prioritaires à protéger en Picardie. Les effectifs maximum recensés par espèce sont les suivants :
  - 8 Grands Murins (*Myotis myotis*)
  - 19 Murins du « groupe moustaches » (*Myotis mystacinus/alcathoe/brandtii*)
  - 16 Murins de Daubenton (*Myotis daubentonii*)
  - 3 Oreillards indéterminés (*Plecotus sp*)
  - 30 Murin à Oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*)
  - 2 Murins de Natterer (*Myotis nattereri*)

– **Beauvoir (« La Montagne de Breteuil ») :** Ce petit site souterrain a été visité une seule fois en novembre 1996 et accueillait 4 chauves-souris dont :
  - 3 Murins du « groupe moustaches » (*Myotis mystacinus/alcathoe/brandtii*)
  - 1 Murin de Natterer (*Myotis nattereri*)

Le secteur du beauvaisis et de la vallée du Thérain présente de nombreux sites souterrains favorables à l'hibernation des chauves-souris. Ces sites ont une importance particulière pour les populations locales de Murins à oreilles échancrées qui y hibernent. Ainsi les cavités d'Allonne et de Saint-Martin-le-Nœud font partie des 4 cavités les plus importantes de la région pour cette espèce. En outre, les Grands murins sont présents dans de nombreux sites souterrains en hibernation. En effet, des individus de la colonie du château de Troissereux doivent probablement se répartir en hiver dans les différents souterrains du beauvaisis.
Notons également la présence de quelques Grands rhinolophes sur ce secteur où l'espèce reste très rare.

II. COLONIES DE PARTURITION

Trois bâtiments conventionnés par le CENP accueillent des colonies de parturition de Grands Murins et de Sérotines communes :

Grand Murin (*Myotis myotis*) :
Deux colonies de reproduction de cette espèce sont connues à :

- Achy (vallée du Petit Thérain) dans un château appartenant aux « petits frères des pauvres », avec 50 à 58 femelles gestantes ;
- Troissereux (vallée du thérain) dans les combles du château, avec 320 femelles gestantes en 2010, ce qui en fait actuellement la plus belle colonie de la région.

Ces 2 colonies sont préservées grâce à une gestion menée par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie respectivement depuis 2008 et 2007.

Le secteur semble être l'un des plus propices de la région pour le Grand Murin. Les terrains de chasse utilisés par l'espèce sont aussi bien situés en fond de vallée que sur les plateaux (Bois, prairies, zones bocagères.....).

Rayon d'action
Les Grands Murins sont capables de se déplacer sur de grandes distances : LIMPENS *et al.,* 2005 mentionnent des distances atteignant 30 km autour des colonies de reproduction. KERVYN (1999) écrit « la majorité des terrains de chasse autour d'une colonie se situent dans un rayon de 10 km (…). Certains individus effectuent quotidiennement jusqu'à 25 km pour rejoindre leurs terrains de chasse ». Par ailleurs, ont été recensés «des déplacements de l'ordre de 200 km entre les gîtes hivernaux et les gîtes estivaux»…

Sérotine commune (*Eptesicus serotinus*) :
Une colonie de reproduction était connue jusqu'en 2003 dans les combles de l'église (conventionnée depuis 1997) de la commune de Fontaine-Lavaganne avec une vingtaine de femelles gestantes. Il en existe certainement d'autres. L'espèce est d'ailleurs potentiellement présente dans toutes les communes ayant conservé des bocages et bois entourés de prairies. Elle semble apprécier particulièrement les combles des grands bâtiments tranquilles (églises, châteaux, écuries, granges…) mais elle peut aussi s'installer dans des maisons individuelles. Cette espèce ne semble pas menacée en Picardie ni dans les régions voisines.

En outre, nous pouvons suspecter la présence de colonies de mises-bas d'autres espèces sur le secteur :

Espèces de l'annexe II de la directive Habitats

Murin à Oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*) :
La présence de nombreux individus dans les souterrains du beauvaisis laisse penser qu'une colonie de mise-bas de l'espèce doit être présente en vallée du Thérain.
Rayon d'action *Myotis emarginatus* est connu pour parcourir jusqu'à 15 km (ARTHUR, 1999) (voire 20 km : R. HUET, comm. pers) autour de son gîte de parturition (et aussi de son gîte d'hivernage) pour rejoindre des sites de gagnage favorables. LIMPENS *et al.* (2005) mentionnent des distances atteignant 10 km autour des colonies de reproduction. Plusieurs expériences de radio-tracking ont démontré des grandes capacités de déplacement de l'espèce en Picardie dans la Somme et dans l'Oise (R. HUET, comm. pers.) et en région Centre (HUET *et al.,* 2004 ; ARTHUR, 1999) ou dans le Pas-de-Calais (C. VAN APPELGHEM, comm. pers. ; PARMENTIER & SANTUNE, 2004). Par exemple, un individu capturé en sortie de site d'hibernation à Saint-Martin-le-Nœud (60) près de Beauvais a été retrouvé grâce au radiopistage à Marseille-en-Beauvaisis, soit à 20 km en

ligne droite (et beaucoup plus en suivant les vallées non rectilignes : probablement 25 km au minimum) (R. HUET com. pers.). ARTHUR (1999) mentionne d'ailleurs des distances pouvant atteindre 40 km entre les quartiers d'hiver et d'été.

Grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum) :*
Quelques individus sont contactés tous les ans en hibernation dans le beauvaisis. Sachant que l'espèce effectue rarement des déplacements de plus de 30km entre son gîte d'hibernation et son gîte d'été, il est possible qu'une colonie soit à découvrir dans le secteur.
Rayon d'action : la distance parcourue par le Grand Rhinolophe du gîte de parturition vers la zone de chasse étant généralement au maximum de 4 km.

Autres espèces de l'annexe IV de la Directive « Habitats »potentiellement présentes dans le rayon des 15 Km

Des données d''estivage de **Pipistrelle commune** (*Pipistrellus pipistrellus*) nous sont parvenues, très ponctuellement via des appels SOS Chauves-souris ou des témoignages de riverains… Une colonie est suspectée par exemple dans une maison à Fouquenies où 1 individu a été trouvé. Cette espèce très commune est potentiellement présente en reproduction dans toutes les villes et villages du secteur.

Le **Murin de Daubenton** (*Myotis daubentoni*) a été observé en chasse dans les vallées en plusieurs points en été. Cette espèce est commune sur tous les cours d'eau picards. Il doit probablement s'y trouver plusieurs colonies de reproduction (notamment dans les ponts et moulins sur les rivières). Celles-ci n'ont pas été recherchées. Le Murin de Daubenton semble également assez régulier dans les bois de plateau ou des vallées sèches, ainsi qu'autour des villages ceinturés de bocages (vergers, haies, bosquets, parcs…).

Les **Oreillard gris et roux** (*Plecotus austriacus et P. auritus)* peuvent se reproduire dans le secteur. Ces 2 espèces considérées comme menacées en Picardie, fréquentent comme terrain de chasse des zones arborées semi-ouvertes de tous types (haies, bois, parcs, jardins…). La présence de ces milieux autour des villages rend possible la présence d'une ou plusieurs colonies de ces espèces. L'Oreillard gris est plus inféodé aux bâtiments en période de reproduction. Les déterminations précises des 2 espèces nécessitant un examen en main ou à très courte distance, la grande majorité des observations est donc notée « Oreillard indéterminé ».
Rayon d'action : Ces espèces ne dépassent vraisemblablement pas un rayon d'action de 2 à 3 km autour des colonies de mise-bas.

La **Noctule commune** (*Nyctalus noctula*) **:** Elle est probablement présente dans et autour des bois et forêts présents dans la zone étudiée. Des colonies peuvent exister, soit dans des grands bâtiments (immeubles), soit dans des vieux arbres urbains type platanes, le long des parcs ou des canaux. Elles restent à déceler.

III. DONNÉES ISSUES DES PROSPECTIONS AU DÉTECTEUR À ULTRASONS

Très peu de données issues de prospections au détecteur à ultrasons existent à l'heure actuelle pour ce secteur. Seules quelques données de Pipistrelle commune contactée en

période estivale nous sont parvenues.

IV. ANALYSE SUCCINCTE DE LA SENSIBILITÉ CHIROPTÉROLOGIQUE DU SECTEUR

Les données issues des prospections en gîtes d'hibernation et de parturition nous montrent l'importance du secteur pour certaines espèces de chauves-souris patrimoniales telle que :

- le Murin à oreilles échancrées : cette espèce vulnérable en Picardie et inscrite aux annexes II et IV de la Directive Habitat est présente en effectifs élevés (plus de 220 individus) dans les souterrains du beauvaisis. Aucune colonie de parturition de l'espèce n'a encore été trouvée mais nous suspectons sa présence en vallée du Thérain. En outre, ce Murin va trouver dans les vallées et les zones bocagères du pays de Bray des conditions favorables pour son territoire de chasse.
- le Grand Murin est classé en danger et Picardie et inscrit aux annexes II et IV de la Directive Habitat. La plus grande colonie de mise-bas (plus de 300 femelles) pour la Picardie se trouve dans les combles du château de Troissereux. En outre, en hibernation, moins de la moitié de cet effectif est retrouvé dans les souterrains de la vallée du Thérain et du beauvaisis. Comme territoire de chasse, le Grand murin recherche des milieux semi-ouverts tels les grandes allées forestières ou les milieux bocagers. La vallée du Thérain offre donc au Grand murin des habitats très favorables.
- le Grand rhinolophe n'est noté qu'en effectif réduit en hibernation dans certains souterrains du beauvaisis. Néanmoins, cette espèce en danger en Picardie et inscrite aux annexes II et IV de la directive habitat est à étudier plus précisément sur ce secteur où une colonie de mise bas reste peut-être à découvrir. En outre, le Grand rhinolophe est lui aussi dépendant des milieux bocagers en mosaïque avec des boisements à sous bois clairs. Le paysage de la vallée du Thérain et du petit Thérain semble donc favorable à l'espèce.

La zone étudiée présente un enjeu élevé pour les chiroptères en général et pour les espèces citées ci-dessus en particulier.
La diversité des habitats présents peut permettre à de nombreuses espèces de chauves-souris de trouver des conditions favorables à leur cycle biologique :

- les milieux bocagers et les zones de pelouses sur coteaux (vallée du Thérain et du Petit Thérain, secteur de la Chapelle-aux-Pots, Vallée de l'Avelon). Comme nous l'avons vu pour les espèces citées ci-dessus, les milieux semi ouverts peuvent être particulièrement favorables comme territoires de chasse. De plus, le réseau dense de haies encore existant dans le pays de Bray est également largement emprunté comme couloir de transit pour des chauves-souris privilégiant les éléments structurants du paysage pour se déplacer (Murin à oreilles échancrées, Oreillard roux...). Ces milieux bocagers font partie des habitats à préserver en priorité comme habitat et comme milieux favorisant le transit des espèces telles que le Grand murin, le Grand rhinolophe ou le Murin à oreilles échancrées, espèces phares du secteur.
- les vallées (le Thérain, le Petit Thérain, la Brèche). Les vallées, zones humides, plans d'eau sont également très riches en insectes et largement fréquentés par les chiroptères en chasse. Le Murin de Daubenton est notamment particulièrement inféodé aux zones humides. En outre, en période migratoire, les Pipistrelles de

Nathusius peuvent fréquenter ces zones de façon privilégié.

- les boisements (la forêt domaniale de Malmifait, la forêt domaniale du Parc de Saint-Quentin, le Bois de Courcelles, le bois de la Hérelle, le bois de la Molière...). Le Murin de Bechstein, espèce dépendante des vieux boisements et des arbres creux serait à rechercher spécifiquement dans les boisements du secteur. En outre, les boisements et leurs lisières sont largement utilisés comme terrains de chasse par de nombreuses espèces de chauves-souris (Murin à moustaches, Murin de Natterer dans les boisements humides...)

L'étude et ses annexes représentent un tout indissociable. Les interprétations erronées qui pourront en être faites, à partir d'une communication ou reproduction partielle, ne sauraient engager la responsabilité de Picardie Nature.

BIBLIOGRAPHIE CONSULTEE

- ARTHUR L., 2001 – Les Chiroptères de la directive Habitats : le Murin à oreilles échancrées - *Myotis emarginatu*s (Geoffroy, 1806). *Le Rhinolophe*, n° spécial.
- COORDINATION MAMMALOGIQUE DU NORD DE LA FRANCE, 1995 - Synthèse des inventaires chiroptérologiques du département de l'Oise (Picardie). Ministère de l'Environnement. Doc. multicop., non pag.
- C.P.I.E. DE L'OISE, 1998 - Atlas des mammifères sauvages de l'Oise. Conseil Général de l'Oise. Conseil Régional de Picardie. 122 p. Doc. multicop. (Classeur).
- DUBIE S. (coord.), DURIEUX B., FRANÇOIS R., SPINELLI F., 1997 - Inventaire des chiroptères de Picardie. Statut et cartographie des espèces : pré-atlas. Coord° Mammal. Nord Frce, Groupe Chiroptères Picardie. 56 p.
- FAYARD A. (dir.), 1984 - Atlas des mammifères sauvages de France. S.F.E.P.M. 299 p.
- FRANÇOIS R., 1996 – Bilan des prospections chiroptérologiques de 1995 en Picardie. Groupe Chiroptères Picardie. Doc. multicop. 10 p.
- FRANÇOIS R., 1997 - Mammifères. *in* BARDET O., FLIPO S., FRANÇOIS R., PAGNIEZ P., Inventaire ZNIEFF deuxième génération. Propositions méthodologiques. Conservatoire des Sites Naturels de Picardie. Doc. multicop. 55 p. + annexes.
- FRANÇOIS R., 2000 - Compte-rendu de capture au filet de chiroptères à l'entrée d'une carrière souterraine à Saint-Martin le Nœud (Pays de Bray, Oise) le 26 août 1998. *Rev. C.M.N.F.,* n°5 : 3-4.
- FRANÇOIS R., HUET R., 2000 – Groupe chiroptères de Picardie-Nature : bilan des activités et des connaissances régionales en avril 2000. Rev. *Picardie Nature*. pp 11-13.
- FRANÇOIS R., ROBERT J .-C., 2002 - Une colonie de parturition d'au moins 280 Murins à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*) dans le Sud-Amiénois (Somme). *L'Avocette* n°26 (1), Rev. Picardie Nature : 33-36.
- FRANÇOIS R., (in prep.) - Le Vespertilion de Bechstein (*Myotis bechsteini*) dans la Somme et l'Oise. *L'Avocette*, Rev. Picardie Nature.
- FRANÇOIS R. (coord.), GROUPE CHIROPTÈRES DE PICARDIE-NATURE, 2008 – Identification des territoires de plus grande sensibilité potentielle pour la conservation des chiroptères en Picardie, 27 p.
- HERCENT J.-L. (coord.) et DUBIE S., 1997 – Les chauves-souris de Picardie. Connaissance et protection. Brochure. Conservatoire des Sites Naturels de Picardie. 32 p.
- HUET, R. et coll. 1997 b - La cavité du Larris Millet à Saint Martin-le-Noeud (Oise) : plan de gestion 1998-2002. Conservatoire des Sites Naturels de Picardie. 33 p + annexes.
- HUET, R. et coll. (2000) - Le Petit Blamont à Marseille-en-Beauvaisis (Oise) : plan de gestion 2001-2005. Conservatoire des Sites Naturels de Picardie.
- KRULL, D., SCHUMM, A., METZENER, W. & NEUWEILER, G. (1991) – Foraging areas and foraging behavior in the notch-eared bat, *Myotis emarginatus*. *Behav. Ecol. Sociobiol*., 28 : 247-253.
- MASSON D., 1983 – Chiroptères, *in* ROBERT J.-C. et TRIPLET P. : Les mammifères de la Somme (contribution à l'atlas des mammifères sauvages de France), pp 16-22. *Picardie Ecologie*, hors-série n°2.
- ROBERT J.C., TRIPLET P., 1983 - Les Mammifères de la Somme (contribution à l'atlas des Mammifères sauvages de France) - *Picardie Ecologie*, hors-série n°2 : 120 p.
- ROUE S. Y., 1999 – Fiches espèces chiroptères pour la rédaction des documents d'objectifs de la Directive habitats. Doc. multicop. S.F.E.P.M
- SALVAYRE H., 1984 - Les Chauves-souris. Ed. Balland. 175 p.
- SPINELLI F., 1996 – Les Chauves-souris de Picardie. Bilan des prospections hivernales 1995-1996 sur le quart Nord-Est de l'Oise. Doc. multicop. Groupe Chiroptères Picardie. 9 p + cartes.
- TRIPLET P., 1982 - Bilan provisoire de l'enquête mammifères en Picardie. Picardie Nature, 16 : 21-24.

CHAPITRE 15.FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES DU SITE FR 2200369

NATURA 2000

FORMULAIRE STANDARD

POUR LES ZONES DE PROTECTION SPECIALE (ZPS)

POUR LES SITES ELIGIBLES COMME SITES D'INTERET COMMUNAUTAIRE (SIC)

ET

POUR LES ZONES SPECIALES DE CONSERVATION (ZSC)

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1. TYPE	*1.2. CODE DU SITE*	*1.3. DATE DE COMPILATION*	*1.4. MISE A JOUR*
B	FR2200369	199601	200902

1.5. RELATION AVEC D'AUTRES SITES DE NATURA 2000

1.6. RESPONSABLE(S):
DIREN Picardie / SPN-IEGB-MNHN

1.7. APPELLATION DU SITE:
RESEAU DE COTEAUX CRAYEUX DU BASSIN DE L'OISE AVAL (Beauvaisis)

1.8. INDICATION DU SITE ET DATES DE DÉSIGNATION/CLASSEMENT:

DATE SITE PROPOSÉ ÉLIGIBLE COMME SIC:	*DATE SITE ENREGISTRÉ COMME SIC:*
199903	

DATE DE CLASSEMENT DU SITE COMME ZPS:	*DATE DE DÉSIGNATION DU SITE COMME ZSC:*

2. LOCALISATION DU SITE

2.1. COORDONNÉES DU CENTRE

LONGITUDE	LATITUDE
E 1 59 16	49 31 30

W/E (Greenwich)

2.2. SUPERFICIE (HA):

413,00

2.3. LONGUEUR DU SITE (KM):

2.4. ALTITUDE (M):

MIN	MAX	MOYENNE
75	200	

2.5. RÉGION ADMINISTRATIVE:

CODE NUTS	NOM DE LA RÉGION	% COUVERT
FR222	Oise	100

2.6. RÉGION BIOGÉOGRAPHIQUE

Alpine	Atlantique	Boreale	Continentale	Macaronesienne	Mediterranéenne
☐	☒	☐	☐	☐	☐

3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

3.1. TYPES D'HABITATS présents sur le site et évaluation du site pour ceux-ci:

TYPES D' HABITAT ANNEX I:

CODE	% COUVERT	REPRÉSENTATIVITÉ	SUPERFICIE RELATIVE	STATUT DE CONSERVATION	EVALUATION GLOBALE
6210	30	**A**	**C**	**B**	**A**
9130	10	**B**	**C**	**B**	**B**
5130	5	**A**	**C**	**A**	**A**
6430	1	**C**	**C**	**B**	**C**
8160	1	**A**	**B**	**A**	**A**

3.2. ESPECES

mentionnées à l' Article 4 de la Directive 79/409/CEE

et

figurant à l'Annexe II de la Directive 92/43/CEE

et

évaluation du site pour celles-ci

3.2.a. ESPECES - OISEAUX visés à l'Annexe I de la directive 79/409/CEE du Conseil

3.2.b. ESPECES - Oiseaux migrateurs régulièrement présents sur le site non visés à l'Annexe I de la directive 79/409/CEE du Conseil

3.2.c. ESPECES - MAMMIFERES visés à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil

CODE	NOM	POPULATION				EVALUATION DU SITE			
		Résidente	Migratoire			Population	Conservation	Isolement	Globale
			Nidific.	Hivern.	Etape				
1304	Rhinolophus ferrumequinum	P		1/5		**C**	**B**	**C**	**B**
1324	Myotis myotis	P		1/5		**C**	**B**	**C**	**B**

3.2.d. ESPECES - AMPHIBIENS et REPTILES visés à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil

3.2.e. ESPECES - POISSONS visés à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil

3.2.f. ESPECES - INVERTEBRES visés à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil

CODE	NOM	POPULATION				EVALUATION DU SITE			
		Résidente	Migratoire			Population	Conservation	Isolement	Globale
			Nidific.	Hivern.	Etape				
1065	Euphydryas aurinia	P				**C**	**C**	**C**	**C**
1078	Callimorpha quadripunctaria	P				**C**	**C**	**C**	**C**

3.2 g. ESPECES - PLANTES visées à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil

3.3. Autres espèces importantes de Flore et de Faune

GROUPE							NOM SCIENTIFIQUE	POPULATION	MOTIVATION
B	M	A	R	F	I	P			
						P	Anthericum ramosum L.		**D**
						P	Botrychium lunaria (L.) Sw.		**D**
						P	Daphne mezereum L.		**D**
						P	Digitalis lutea L.		**D**
						P	Euphrasia officinalis		**D**
						P	Genista sagittalis L.		**D**
						P	Linum tenuifolium		**D**
						P	Melittis melissophyllum L.		**D**
						P	Monotropa hypopitys L.		**D**
						P	Orobanche gracilis Sm.		**D**
						P	Polygala comosa Schkuhr		**D**
						P	Pulsatilla vulgaris Mill.		**D**
						P	Sesleria caerulea (L.) Ard.		**D**
						P	Teucrium montanum L.		**D**

(B = Oiseaux, M = Mammifères, A = Amphibiens, R = Reptiles, F = Poissons, I = Invertébrés, P = Plantes)

4. DESCRIPTION DU SITE

4.7. HISTORIQUE

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1. CARACTERE GENERAL DU SITE

Classes d'habitats	% couvert.
Pelouses sèches, Steppes	65
Forêts caducifoliées	30
Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	1
Prairies ameliorées	4
Couverture totale	**100 %**

Autres caractéristiques du site

Site éclaté constitué par un réseau complémentaire de coteaux crayeux méso-xérophiles représentant un échantillonnage exemplaire et typique des potentialités du plateau picard méridional, liées à la pelouse calcicole de l'Avenulo pratensis-Festucetum lemanii subass. polygaletosum calcareae (l'extrême fragmentation actuelle, la disparition généralisée et la subsistance de relativement faibles étendues de pelouses calcaires ont nécessité la définition d'un réseau très éclaté).
Le site englobe les coteaux froids de la Vallée du Thérain associés à une pelouse submontagnarde psychrophile sur craie, originale et endémique du plateau picardo-normand. Très localement, ces potentialités avoisinent celles du Seslerio-Mesobromenion dont une dernière et unique relique persiste dans Beauvais même au Mont aux Lièvres.

4.2. OUALITE ET IMPORTANCE

De caractère mésotherme et xérophile et subcontinental, les phytocoenoses pelousaires, associées aux habitats des stades dynamiques qui leur succèdent (banquettes cuniculigènes à Hélianthème, ourlets, fourrés et hêtraies calcicoles sèches), constituent souvent de remarquables séries diversifiées sur le plan floristique : cortège caractéristique des pelouses du Mesobromion avec de nombreuses thermophytes subméditerranéennes, diversité orchidologique importante, 7 espèces protégées dont une de l'annexe II (Sisymbrium supinum), nombreuses espèces menacées.
Une diversité optimale est obtenue avec la continuité de forêts neutro-acidiclines de sommet et deplateau sur argile à silex et limons.
Il convient de souligner complémentairement l'intérêt ornithologique (rapaces nicheurs), herpétologique (importante population de vipère péliade) et la richesse entomologique de cet ensemble avec quatre espèces menacées au moins, dont une, le Damier de la Succise (Euphydryas aurinia) est inscrite à l'annexe II de la directive.

4.3. VULNERABILITE

Comme la plupart des autres systèmes pelousaires du plateau picard, ces coteaux sont hérités des traditions pastorales de parcours. Leur état d'abandon varie selon de nombreux facteurs (seuils de blocage dynamique, populations cuniculines abondantes, etc...), mais d'une manière globale, l'état de conservation du réseau est encore satisfaisantes et ménage à défaut des possibilités intrinsèques fortes de restauration rapide mais urgentes. Un des coteaux (larris de Verte-Fontaine) est encore exploité par l'un des derniers troupeaux ovins de parcours du Nord de la France. Les pressions sont nombreuses (carrières, décharges, boisements artificiels, en particulier pinèdes à Pin noir d'Autriche, plantations de merisiers, eutrophisation agricole de contact, moto-cross, etc...).
A l'état d'abandon, le réseau pelousaire se densifie et s'embroussaille suite aux abandons d'exploitation traditionnelle et à la chute des effectifs des populations de lapin. Protection vis à vis des cultures environnantes, notamment des descentes de nutriments et des eutrophisations de contact par préservation (ou installation) de bandes enherbées, haies, prairies, boisements notamment en haut de versant. Restauration d'un pastoralisme sur les coteaux non pâturés. Arrêt des extensions de carrières et restauration écologique des anciens fronts favorisant les groupements pionniers. Arrêt des boisements artificiels sur les pelouses calcaires et du moto-cross sauvage.

4.4. DESIGNATION DU SITE

4.5. REGIME DE PROPRIETE

Privé, communal.

4.6. DOCUMENTATION

5. PROTECTION DU SITE ET RELATIONS AVEC CORINE

5.1. TYPES DE PROTECTION aux niveaux national et regional

5.2. RELATION AVEC D'AUTRES SITES PROTEGES

désignés aux niveaux national ou régional:

désignés au niveau international:

5.3. RELATION AVEC DES SITES CORINE BIOTOPES

6. IMPACTS ET ACTIVITES SUR LE SITE ET AUX ALENTOURS

6.1. IMPACTS ET ACTIVITES GENERAUX ET PROPORTION DE LA SUPERFICIE DU SITE AFFECTE

IMPACTS ET ACTIVITÉS SUR LE SITE

IMPACTS ET ACTIVITÉS AUX ALENTOURS du site

6.2. GESTION DU SITE

ORGANISME RESPONSABLE DE LA GESTION DU SITE

GESTION DU SITE ET PLANS

7. CARTE DU SITE

Carte physique

N° NATIONAL DE LA CARTE	*ECHELLE*	*PROJECTION*	*DONNEES NUMERISEES DISPONIBLES(*)*
IGN 3	100000	Lambert Conformal Centre (FR)	
IGN 4	100000	Lambert Conformal Centre (FR)	

(*) Référence à l'existance de données numérisées

Photographie(s) aérienne(s) jointe(s):

8. DIAPOSITIVES